REVUE

DU

MONDE INVISIBLE

paraissant le 15 de chaque mois

DIRECTEUR :

M[GR] ÉLIE MÉRIC

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES, DOCTEUR EN THÉOLOGIE,
PROFESSEUR A LA SORBONNE

TROISIÈME ANNÉE

1900-1901

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

29, RUE DE TOURNON, 29

PARIS

LES SUGGESTI(



IMMORTELLE



PENSÉE





DES FLEURS



COQUELICOT



SOLIDAGE





A MONSIEUR LE Dr BOISSARIE

I

MONSIEUR ET CHER DOCTEUR,


IL y a plus de philosophie et de science dans un pauvre malade qui demande à Dieu sa guérison que dans tous les sophistes orgueilleux qui l'insultent de leur sourire ou qui l'accablent de leurs railleries.

Ce malade a une idée juste, instinctive et philosophique de la puissance souveraine de Dieu : il voit dans la lumière sûre du cœur ce que le sophiste ne voit pas dans les lueurs vacillantes et trompeuses de sa raison égarée.

Nous levons les yeux, et nous apercevons au firmament des millions et des millions de soleils assemblés en nébuleuses ou dispersés comme des grains de poussière dans les profondeurs infinies de l'espace : *nous constatons leurs mouvements gigantesques* et leur course effrayante, dans toutes les directions, plus loin, toujours plus loin, bien au delà de notre sphère et des sphères accessibles aux télescopes les plus puissants. Écrasée par ses grandeurs, effrayée de ces mouvements et de cette harmonie, saisie d'admiration jusqu'à l'adoration muette, notre intelligence s'écrie avec ce

malade étendu devant nous : Est-il possible que Celui qui nous donne ainsi ce spectacle grandiose, Celui dont la parole fait apparaître cette infinie poussière de soleils et de mondes ne puisse pas guérir une pauvre et chétive créature, un malade, atome humain, imperceptible et tremblant, qui s'incline dans l'amour et dans l'espérance, devant sa majesté?

Quand ce malade demande à Dieu sa guérison, il rend hommage à sa puissance, à sa bonté, à sa providence; il affirme ses attributs, il reconnaît le vrai Dieu.

Il rend hommage à sa puissance qui domine avec une autorité souveraine les forces, les énergies de la nature inanimée et de la nature vivante; il rend hommage à sa bonté qui s'arrête avec la tendresse d'un père sur cette créature, chef-d'œuvre de ses mains, plus grande par son âme immortelle que ces soleils qui doivent s'éteindre et que ces planètes qui doivent disparaître; il rend hommage à sa Providence qui a prévu et ordonné de toute éternité, l'ensemble et les détails infinis dans l'œuvre immense de la création; il reconnaît enfin le vrai Dieu qui répète cette parole à toute âme tirée du néant : Tu auras besoin de moi et tu m'appelleras.

Et si le sophiste ne sait pas concilier cette intervention miséricordieuse de Dieu, ce miracle avec ses idées particulières, bornées, insuffisantes touchant la nature physique, chimique, biologique et physiologique de l'être vivant, que nous importe! Qu'il avoue son ignorance, qu'il s'abaisse en comparant ce qu'il croit savoir à ce qu'il ignore, qu'il reconnaisse cette vérité incontestable : Si Dieu est assez grand pour créer les mondes célestes et régler la perpétuelle harmonie de leurs mouvements, il est assurément assez

puissant pour guérir un malade, s'il le juge à propos, sans troubler l'ordre du monde, à une heure qu'il connaît de toute éternité.

Toutes les objections tombent devant cette observation.

Quand je vois à Lourdes ces blessés de la vie, ces malades, ces malheureux demander à Dieu, par Marie, le miracle qui les relèvera, j'admire ce spectacle en homme, en philosophe, en chrétien, en prêtre; j'en saisis la grandeur; j'y reconnais l'affirmation du vrai Dieu, et je ne sais rien de plus misérable que le coup de sifflet du sophiste, abîmé dans la petitesse ridicule de sa vanité.

II

Le miracle n'est pas seulement une possibilité, nous venons de le voir, c'est encore un fait certain, affirmé depuis l'origine du christianisme par le témoignage des apôtres qui ne furent ni trompés, ni trompeurs. Il remplit l'Évangile, de son éclat, il se prolonge à travers les siècles et se répète avec autorité dans la vie des saints devenus déjà les familiers de Dieu: il permet aux grands thaumaturges de ressusciter les morts, de commander aux éléments, de guérir instantanément les aveugles, les sourds, les boiteux: il se produit encore aujourd'hui, sous nos yeux, en face de l'incrédulité positiviste des ennemis du surnaturel et devant les contrefaçons démoniaques des Mages dont le flot nous envahit. Irruption effrayante et satanique dont la réalité n'est plus contestée.

Mais voilà bientôt un demi-siècle que les miracles se succèdent à Lourdes, tantôt publiquement, sous les yeux de la foule émue et sous le contrôle rigoureux des hommes de science, tantôt discrète-

ment, dans l'intimité silencieuse, sous le regard de Dieu. Des sourds, des aveugles, des muets, des paralytiques, des cancéreux, des phtisiques, des moribonds abandonnés et condamnés par l'art impuissant des hommes, se lèvent, guéris instantanément, sans passer par les lenteurs inexorables qui caractérisent les guérisons naturelles. Émerveillés et reconnaissants, ces miraculés répètent autour d'eux la parole qui n'a jamais cessé de prouver la divinité de l'Église : Les aveugles voient, les sourds entendent, les paralytiques marchent, et les malades sont guéris.

Et tout cela se fait au grand jour. Ce n'est pas dans la pénombre d'un laboratoire ou d'un amphithéâtre, dans les ténèbres où se plaisent les Esprits invisibles, les mages, les prestidigitateurs effrontés, c'est devant la foule, avec l'audace d'un défi divin que le miracle se produit ici, qu'il confond l'incrédulité timide du respect humain et la négation arrogante de l'orgueil.

Le malade ne subit aucune influence magnétique ou hypnotique, aucune passe transversale ou longitudinale; il ne se soumet à aucun traitement; il n'abdique ni son intelligence, ni sa volonté entre les mains d'un magnétiseur; il ne se livre pas à l'influence de quelques forces naturelles mal définies, captées par un homme avisé qui veut produire des effets merveilleux; il ne demande pas aux hommes de l'art de produire dans son imagination déjà émue la secousse qui retentira jusqu'à la guérison dans la partie malade de son organisme, il est dégagé de toute influence humaine et terrestre, il est seul, plein de résignation et d'espérance, en présence de Celui qui peut le guérir.

Cette familiarité de Dieu avec l'homme, cet entrelacement du monde invisible et du monde visible n'étonne plus le chrétien qui

est habitué à considérer la vie aux clartés de la lumière divine.

Quand on a vu Dieu revêtir la forme humaine, la forme même de l'esclave: se faire homme et vivre au milieu de nous; quand on l'a vu parler, agir, souffrir, mourir, semblable à nous, en tout, hors le péché, on ne s'étonne plus de sentir encore, après des siècles, son action réelle et miséricordieuse, à la prière des malheureux. L'Incarnation explique le miracle, elle nous rappelle le lien qui ne cessera jamais d'exister entre Dieu et l'humanité.

Et quand on a vu Satan frôler la tunique virginale de Jésus-Christ, l'emporter au sommet du temple, le tenter, le clouer à la croix dans l'horreur d'un drame dont le souvenir nous trouble encore jusqu'au fond de l'âme, on s'explique le satanisme dans l'histoire, les faux miracles et les contrefaçons grimaçantes du divin.

Ces phénomènes merveilleux dont la réalité n'est plus contestable, s'imposent aujourd'hui à l'attention des esprits sérieux: ils provoquent d'ardentes discussions, il n'est plus permis de les négliger, ni de leur opposer le dédain de l'indifférence; et, par un étrange retour de la pensée humaine, les savants les plus incrédules cherchent à déterminer l'origine de ce merveilleux qu'ils avaient relégué jusque-là, au pays des chimères.

Nier ces guérisons éclatantes qui se renouvellent sous nos yeux, qui sont affirmées par tant de témoins véridiques, ce n'est plus possible, et ne pouvant plus les nier, il a fallu en chercher l'explication.

III

Trois Écoles principales sont nées de cette recherche de la causalité du merveilleux.

C'est, d'abord, l'École de la Salpêtrière qui prétend découvrir, sans jamais le prouver, une frappante analogie entre les miracles de Lourdes et le merveilleux de l'hôpital de Paris: elle se vante d'être organiciste et matérialiste, elle professe une égale aversion contre le spiritualisme des philosophes et contre le surnaturel des théologiens: elle affirme comme d'incontestables principes des hypothèses aux apparences scientifiques qui n'ont jamais été démontrées, ni par l'expérience, ni par la raison, ni par la physiologie, ni par la philosophie.

Vous savez comment ces organicistes conçoivent le souvenir, le miracle, le jugement. Les ondulations nerveuses qui renaissent sur leur empreinte dans le neurone constituent le souvenir; le cerveau de l'homme est un firmament dont les neurones sont les étoiles, et les pensées les scintillements.

Quand un organiciste veut guérir un malade, que fait-il? Il parle, il commande, il intime un ordre clair et formel. Il lance ainsi des ondulations nerveuses qui suivent les voies centrifuges, se transforment dans les muscles de la parole en mouvements mécaniques qui produisent des ondulations sonores, et celles-ci vont frapper les organes de Corti du malade qui implore sa guérison.

Si ces ondulations nerveuses parcourent divers circuits cérébraux, avant de laisser en un certain point une empreinte profonde,

il y a perception, comparaison, jugement, assimilation lente, souvenir permanent.

Mais si ces ondulations se fixent sans avoir effectué le périple intracérébral, la suggestion est reçue sans réflexion, elle se trouve instantanément enregistrée. Nous ne trouvons dans tous les cas que des ondulations neuro-psychiques émises et reçues par deux cerveaux, différents, par un malade et par un médecin.

Ainsi raisonnent certains organicistes de marque, et ils concluent que Dieu ne fait pas des miracles, qu'il ne peut pas en faire, et qu'il n'existe pas.

Entre ces prémisses et ces conclusions, il y a un abime, et, pour franchir ainsi cet abime, il faut oublier toute logique et toute raison.

J'ai vu de près ces malades de la Salpêtrière, ces hystériques et ces névrosées, détraquées, faussées, bouleversées physiquement et moralement, par ces cruelles expériences d'hypnotisme à outrance où l'on voit quelquefois sombrer la raison, après le naufrage de la liberté, de la conscience et de toute moralité. J'ai vu ces sujets dressés et déshonorés, passer successivement par la léthargie, la catalepsie et le somnambulisme, après avoir renoncé à toute maîtrise sur leur âme et sur leur corps. J'ai vu ce troupeau de créatures dégradées dont les éclats de rire, les blasphèmes, les bonds désordonnés, les attitudes grimaçantes rappelaient les convulsionnaires de Saint-Médard, et je m'indigne de tout rapprochement entre ces hystériques profanées, marquées du sceau de la bête, et ces malades de Lourdes qui attendent leur guérison dans toutes les mâles beautés de la dignité humaine, dans la prière et la sérénité.

IV

L'École de Nancy ramène à la suggestion les miracles et les phénomènes merveilleux. Le médecin essaie, par une volonté forte et par un ordre souvent répété, de faire croire à son malade qu'il sera guéri, il agit énergiquement et avec persévérance sur son imagination : la persuasion pénètre dans le cerveau du malade, il croit, il est suggestionné, cette foi suffit, il sera sauvé. La guérison sera le résultat de l'influence mystérieuse et profonde de l'âme sur le corps.

D'autres fois, le malade, ému à la lecture des guérisons miracuculeuses que la Vierge de Lourdes se plaît à multiplier, réfléchit, remplit son esprit de la pensée de ces guérisons, actionne ainsi son imagination, et se persuade enfin qu'il sera guéri ; c'est l'autosuggestion, elle suffit. Que ce malade suive les pèlerins à Lourdes ; qu'il ravive ses images sensorielles et sa persuasion au spectacle de la foule, du sanctuaire, des rochers, il sera guéri.

Ainsi raisonnent certains suggestionnistes de l'École de Nancy. Quel sophisme ! Quel oubli des principes élémentaires de toute science et de toute philosophie !

Ces sophistes ne disent pas que l'âme jouit d'une grande influence sur le corps, que dans certains cas déterminés l'imagination peut faire cesser un trouble fonctionnel, ils prétendent que toujours, et dans tous les cas, lésion organique ou trouble fonctionnel, la guérison est l'effet d'une cause naturelle, de la suggestion, et qu'elle n'est jamais l'effet d'une intervention surnaturelle de Dieu. Ils citent quelques phénomènes éphémères, particuliers, sans importance, obtenus par l'imagination, et ils concluent à l'explication

naturelle des miracles qui surpassent les forces connues de la nature.

Ils manquent de discernement et de philosophie. Ils oublient cette loyale affirmation du Dr Bernheim : « La suggestion ne s'adresse pas directement *à la lésion, mais au trouble fonctionnel* : elle peut, en tant que l'état organique le permet, calmer la douleur, restaurer le sommeil et l'appétit, augmenter la force motrice, rétablir la sensibilité et le mouvement perdus, supprimer les spasmes, les crampes, l'angoisse nerveuse, régulariser les fonctions diverses. Les agents thérapeutiques de la matière médicale n'ont pas, d'ailleurs, plus que la suggestion, une action spécifique contre la lésion... La suggestion ne tue pas les microbes, elle ne crétifie pas les tubercules, elle ne cicatrise pas l'ulcère rond de l'estomac (1).

La science établit ainsi que l'imagination n'a pas une puissance illimitée, qu'elle est bornée, que son action thérapeutique sur un sujet malade n'atteint que le trouble fonctionnel. La science reconnait donc implicitement que les miracles de Lourdes, en supprimant instantanément des lésions organiques, ne relèvent ni de la suggestion, ni de l'imagination, ni des lois ordinaires de la nature, et qu'ils sont l'œuvre d'une puissance surnaturelle.

On se trouve ainsi en présence d'une question de fait. Est-il vrai que l'on ait constaté à Lourdes la guérison instantanée d'une lésion organique? Votre beau livre est une réponse décisive à cette question.

Voici, par exemple, un malade, c'est Pierre de Rudder dont la jambe gauche a été écrasée, broyée; fracture du tibia et du péroné,

(1) Dr Bernheim, *Hypnotisme, Suggestion*, etc., p. 502.

plaie gangreneuse à la partie supérieure de la jambe, ulcération au dos du pied, fausse articulation, os brisés, tel est l'état lamentable de ce malade voué à l'amputation, de ce mutilé que l'on voyait tordre ses jambes « comme les lavandières tordent leur linge qu'elles viennent de rincer. »

Instantanément, après une prière à la Vierge de Lourdes, l'état du malade est absolument changé : ses plaies sont cicatrisées, ses os soudés, sa jambe consolidée, sa guérison est complète, sans raccourcissement avec restitution parfaite de la fonction.

Et tout cela est constaté par des témoins de bonne foi, par des médecins et des chirurgiens d'une sincérité au-dessus de tout soupçon.

Ni la suggestion, ni les théories risquées de l'École de Nancy ne sauraient expliquer cette guérison instantanée d'une lésion organique aussi profonde ; il faut bien reconnaître ici l'intervention d'une Cause et d'une Force au-dessus des causes et des forces créées.

V

Le Dr de Saint-Maclou a fondé une troisième École dont vous êtes aujourd'hui le chef écouté, et qui a rapproché pour une œuvre commune, des hommes d'une réelle valeur scientifique : vous me permettrez de l'appeler l'École de Lourdes. Elle a su triompher du respect humain, conquérir l'attention du monde savant, poursuivre avec conviction et indépendance l'œuvre honnête, loyale des constatations médicales, et créer un mouvement spiritualiste irrésistible dans le monde médical.

Cette École professe avec l'Église que Dieu a le pouvoir d'inter-

venir dans les affaires de ce monde; qu'il produit lui-même, immédiatement, selon des lois souveraines, des effets préternaturels, des guérisons miraculeuses, quand il le juge à propos. Et s'il intervient, il a donné sans doute aux hommes de bonne foi le moyen de reconnaitre son intervention.

Cette École professe aussi que toute science repose sur des principes certains, reconnus et acceptés. Nier la valeur de ces principes, c'est nier toute science, c'est nier la biologie, la physiologie, la physique, la chimie, c'est ouvrir la porte au scepticisme universel.

Or, l'expérience intelligente, sévère, loyale nous met en présence de certains faits miraculeux qui sont en opposition avec ces principes naturels, qui ne dérivent pas d'eux, qui se rattachent à une autre cause, à d'autres lois, à un plan supérieur, à Dieu lui-même, c'est-à-dire à la Causalité la plus haute; et quand l'incrédule se dérobe ou se révolte, l'École de Lourdes s'incline avec reconnaissance devant Dieu, elle affirme sans lâcheté de conscience, le caractère surnaturel des phénomènes qu'elle vient de constater.

Et c'est ainsi que grâce à vous et au concours des médecins dévoués qui vous entourent, l'idée du surnaturel qui était déjà dans la foule, guidée par les sûres inspirations du cœur, pénètre aujourd'hui dans le monde scientifique, appelle l'attention et la critique ardente de ses adversaires et obtient enfin autre chose que le dédain ridicule de l'orgueil.

C'est une noble tâche, elle est digne de votre talent et de votre foi

Vous nous faites voir aux pieds de la Vierge de Lourdes rapprochés et réconciliés par le charme souverain de la vérité religieuse, le pauvre malade qui demande à Dieu sa guérison dans u[illegible]

élan de foi et d'amour et le savant qui ne conteste plus à Dieu le pouvoir de l'exaucer.

Agréez, Monsieur et cher Docteur, l'assurance de mes meilleurs sentiments en Notre-Seigneur.

Élie Méric,

Protonotaire apostolique, Professeur à la Sorbonne.



LES APPARITIONS DE CAMPITELLO

(*JOURNAL D'UN TÉMOIN*)

Munis de l'autorisation ecclésiastique, nous reproduisons le récit des apparitions de Campitello, sans les discuter ni les juger. Nous attendons la décision de l'Église; nous la recevrons avec une *obéissance* filiale.

---

26 juin 1899. — Le 26 du mois de juin dernier, deux jeunes filles, de Campitello, Madeleine Parsi, âgée de 15 ans, Perpétue Lorenzi âgée de 13 ans, allaient, vers midi, ramasser du bois sec, quand elles entendirent une voix *angélique* (sic). Frappées de tant de mélodie, elles promènent leurs regards de tous les côtés et voient sur un rocher, à cent mètres d'elles, une dame d'une blancheur éclatante, avec un manteau bleu foncé, qui lui encadrait les épaules et mettait en relief son corsage d'une blancheur immaculée; le front ceint d'une auréole étincelante de splendeur et le visage tout souriant tourné vers elles. Électrisées par une si belle vision, croyant vraiment voir la mère de Dieu, elles tombent à genoux, récitent pieusement le chapelet. Pendant cet intervalle, l'apparition avait le visage toujours souriant. Le chapelet fini, elle disparaît. Les deux fillettes toutes joyeuses vont raconter à leurs parents ce qu'elles ont vu. Ceux-ci leur imposent silence.

3 juillet. — Madeleine Parsi, huit jours après, se fait accompagner par la veuve Casanova et retourne à l'endroit, d'où elle vit l'apparition. Cependant elle ne laisse pas ignorer à Mme Casanova le but de sa démarche. Arrivées à l'endroit convenu, elles s'agenouillent et commencent le chapelet. La dame ne se fait pas attendre. Elle apparaît aux yeux de Madeleine telle que huit jours avant. Ravie par une si belle vision, elle demande à sa compagne si elle la voyait.

Sur la réponse négative de celle-ci, elle lui dit de s'appuyer à elle, afin qu'elle aussi pût voir un si beau spectacle. La femme voit alors une ombre de femme, tandis que Madeleine plus favorisée, disait la voir toujours clairement et distinctement.

Elles reviennent au village et racontent à tout venant qu'elles ont vu la sainte Vierge. Les commentaires vont leur train. Cependant beaucoup de curieux se donnent rendez-vous au fond du ravin. Aussi, plusieurs fois la semaine, les apparitions ont lieu. Le nombre des voyants augmente de jour en jour, à un point tel, qu'avant la fin de juillet plusieurs centaines de personnes de différents villages ont vu la Bonne Dame.

Un mot d'explication. — Ces visions avaient lieu à cent cinquante mètres de distance environ et ne s'accompagnaient pas d'extase, d'aucuns signes extérieurs. Sur cent ou deux cents personnes, dix, vingt, trente personnes ne se connaissant pas, éloignées les unes des autres, regardant fixement le rocher des apparitions, s'écriaient, en même temps : « La voilà! la voilà! » et dans un concert déconcertant, elles disaient aussi : « La sainte Vierge est habillée ainsi... Elle nous regarde, — elle se tourne du côté du nord, du côté du sud. — Maintenant elle a disparu. »

Pendant ce temps, qui durait quelquefois trente, quarante minutes, certains voyants pour s'assurer, s'approchaient du rocher et, à leur grande surprise, ne voyaient plus rien, quand les autres criaient, à tue-tête, qu'Elle se promenait toujours sur le rocher. 2[e] remarque — le chapelet se disait avec la plus grande piété et sous un soleil de plomb à plusieurs reprises. 3[e] remarque à faire — l'apparition change trois fois de place.

28 juillet. — Ce jour, l'apparition change de phase. Elle est vue par Madeleine tout au plus à dix mètres de distance.

30 juillet. — Vers neuf heures du soir, sans s'entendre, sans se donner rendez-vous, quarante-trois personnes (elles

se comptèrent) hommes et femmes, se sont rencontrés au pied du rocher. Au lieu de faire la causette, comme on aurait fait dans toute autre circonstance, on commença par prier et par faire, dans le plus grand ordre, des *strascinelle* au milieu de ronces, d'épines et de cailloux. La strascinella est une sorte de pénitence, qui se fait le vendredi saint, pour le baiser du crucifix et qui consiste à se traîner sur les genoux de la grande porte de l'église jusqu'au bas de l'autel.

Toutes ces personnes descendues dans l'intention d'y passer un moment, plongées maintenant dans la prière, y demeurent comme enchaînées et sans s'en apercevoir, jusqu'au matin. Beaucoup voient pour la première fois, jaillir de la roche des apparitions comme des étoiles brillantes, qui projettent au loin leur splendeur. Plusieurs aussi ont le bonheur ineffable de contempler, à loisir, la Reine du ciel et de la terre.

Depuis cette mémorable nuit, la foule des curieux et des pèlerins ne cessent d'augmenter, d'y accourir de tous les points de l'arrondissement de Bastia et de la *Costaguiscia* s'agenouiller au pied du rocher, qui, nuit et jour, est entouré de plusieurs centaines de personnes, de tout âge et de toutes les conditions. Cet endroit, autrefois, le repaire des renards, retentit maintenant des plus belles harmonies: récitation non interrompue du chapelet, invocations, prières, litanies, cantiques, chants d'allégresses, voilà ce que redisent les échos environnants.

A partir de ce jour, les apparitions continuent de plus belle. Elles se voient pendant le jour et pendant la nuit à dix, quinze, vingt mètres tout au plus. Le 15 août, deux mille pèlerins, au moins, sont au pied du rocher. Le 16 août, fête de saint Roch, dont nous avons une chapelle, le même nombre de personnes est sur le champ des apparitions. Du 15 au 24 août, plusieurs étrangers sont venus me dire et me déclarer qu'ils avaient vu l'apparition. Voici le nom de quelques-uns: la dame Costa d'Oletta, Alberti Noël de Bastia, la famille Laugiovanni de Bastia (dont je raconterai plus loin une belle et intéressante petite anecdote), la famille du maréchal des logis de Borgo, la famille Colonna de Piedigriggio, etc...



DIX-SEPT PORTRAITS DE VOYANTS ET VOYANTÈS
DE CAMPITELLO

Photographiés par M. l'abbé SUSINI,
Aumônier des Bénédictines d'Erbalunga (Décembre 1899).

Au haut sur le rocher en comptant à partir de gauche :

1° Françoise Campocasso ;
6° Octavia Graziani ;
7° Mathea Parsi, 12 ans, actuellement à Marseille, chez Mme Ricord.

Au milieu sous le rocher :

Le petit Moïse Bagnoli, 12 ans, surnommé l'Ange gardien, tenant la potence de la malade subitement guérie.

1° A sa droite, Ursule Arighi, fille du receveur de Campitello ;

3° A sa gauche, Sauveur Campocasso, 20 ans, actuellement postulant convers chez les Bénédictins de Marseille.

Plus loin, entre les hommes, Thérèse Graziani.

Puis l'avant-dernière, Mme Marguerite Arighi, femme du receveur.

Enfin au bord de la photographie Antoinette Graziani, tenant la petite Élise Graziani.

Au bas à partir de gauche :

2° Rose Fradacci à côté du petit Ange-Toussaint Campocasso, 11 ans ;

5° Le voile blanc Madeleine Lorenzi, ayant à côté d'elle la petite 6° Élise Arighi ;

7° Madeleine ou Lelena Parsi, tenant son chapelet, la première voyante, aujourd'hui novice au monastère des Bénédictines d'Erbalunga (Corse) ;

8° Peppa Bagnoli à côté de Lelena.

Enfin tout à fait sur le bord de la photographie près de celle qui tient une bouteille d'eau, Mlle Marie Bagnoli, sœur du petit Moïse, qui dit avoir vu plusieurs fois la sainte Vierge, entre autres le 12 octobre 1899.

18 août. — La famille Laugiovanni composée de la mère, de quatre enfants et d'une bonne, arrive de Bastia vers midi et se rend directement au champ des apparitions. Ils se mettent à genoux et font leurs dévotions, quand tout à coup un bébé de trois à quatre ans crie, à tue-tête, demandant à avoir la poupée de la dame et tendant ses petits bras vers la roche des apparitions. Vers cinq heures du soir, la mère m'amène son petit voyant, qui ne cessait de pleurer à chaudes larmes, la petite poupée qu'il a dû voir sur le bras de la sainte Vierge. Je lui dis de se calmer, lui donnant une belle image. Il fait encore pire.

Je prie alors, une petite fillette, qui assiste à la scène, d'aller chercher sa poupée pour la lui donner. Celle-ci obéit, et voilà, à la grande joie de sa mère inquiète, le petit bébé content, joyeux, tout aux anges. La mère me dit qu'elle est prête à attester ce fait très significatif, par écrit et sous la foi du serment.

Le sergent-major L... — Le sergent-major L... âgé de 24 ans, de Campitello, arrive ici les premiers jours du mois d'août, en congé d'un mois. Ayant rencontré sa cousine Madeleine Parsi, il lui demande, sur un ton banal et ironique, si réellement elle avait vu la sainte Vierge. Sur la réponse affirmative de celle-ci, il réplique avec force railleries : « Lui as-tu compté ses dents? » Madeleine, froissée dans ses sentiments, ne peut contenir sa colère et lui répond avec humeur, mais sans jamais se départir de sa douceur habituelle : « Va les lui compter toi-même ! »...

Le lendemain, dès l'aube, en compagnie d'un autre sergent, L... s'en va faire une partie de chasse à travers les champs qui s'étendent du village jusqu'au fleuve de Golo, en tirant force coups de fusil. Voilà nos deux chasseurs s'amenant du côté de de l'endroit des apparitions.

Le sergent-major, arrivé tout près de la *Roche*, tire, on ne sait à quoi. Le fusil éclate, les morceaux volent, la main est blessée et déjà couverte de sang. Il court à la fontaine dans laquelle il garde une heure durant sa main qui lui fait souffrir le martyre. Il paraît qu'en ce moment il disait que si la sainte

Vierge le guérissait, il aurait su faire, pour Elle, son devoir.

Entré à l'hôpital militaire de Bastia, il y reste environ quarante jours; pendant cet intervalle, on lui brûlait les chairs de la paume de la main blessée, qui — ô miracle! — portait les empreintes de plusieurs dents. Je l'ai vu au commencement d'octobre avec la main toujours bandée.

Guérison de Pierre-François G... — Un jeune homme de Campitello, âgé de trente-trois ans, nommé Pierre-François G..., souffrait de douleurs continuelles dans une jambe; ce qui lui rendait la marche très pénible, depuis huit à neuf mois. Les médecins ne lui donnaient aucun espoir de guérison complète. Quand il devait se mouvoir, la douleur augmentait et il ne pouvait plus se traîner qu'avec effort et à l'aide d'un gros bâton, qui lui servait de béquille.

Sa jambe était tellement contractée, qu'elle était de quelques centimètres plus courte que l'autre. Un soir de la première quinzaine de juillet, il descendit appuyé sur son bâton au champ des apparitions. Il prie, il se tient à genoux, il demande à la Vierge Marie la complète guérison de sa jambe, sa santé dont il a si besoin pour travailler et pour vivre honorablement.

Rentré chez lui, il se sent plus soulagé, plus alerte, plus ingambe. Il ne peut s'empêcher de manifester sa grande joie aux personnes qui sont présentes et promet de retourner le lendemain soir, passer toute la nuit au lieu des apparitions. Il tient parole.

Au pied de la roche, il prie, il fait les *strascinelle*, il y passe toute la nuit.

Le matin, il s'en retourne à la maison, la jambe complètement guérie, plein de santé et persuadé que la Madone a opéré un miracle.

Depuis ce jour, il n'a jamais manqué une fois aux exercices de piété qui se faisaient tous les soirs au pied du rocher et il édifiait tout le monde par son maintien modeste, respectueux et religieux.

Le premier août, fête patronale de la paroisse, il a porté tout seul, par des chemins raboteux, les deux bras de devant

du brancard sur lequel était la statue du saint, à travers les hameaux Bagnolo et Frogliolo. Vers la fin du mois d'août, il est parti pour l'arsenal de Toulon, où il est employé comme ouvrier. Voilà un fait, que tous les habitants de Campitello et de Bigosus peuvent attester, sous la foi du serment.

24 août, 1re extase. — Le nommé C... âgé de 16 ans, de Campitello, pauvre d'esprit et de cœur, voit pour la première fois, l'apparition sur le rocher qui est à côté de la croix, qu'on a dressée pour chasser le diable, si jamais il y était. Il commence par éprouver des tressaillements et par pleurer de joie et de sainte allégresse; puis mû comme par un ressort occulte, il étend les bras, il fixe les yeux sur le rocher et il entre en extase. Vingt minutes après, il reprend ses sens, son état normal et raconte, en détail, avoir vu la sainte Vierge. C'était trois heures de l'après-midi; beaucoup de personnes l'ont vu dans cet état et ont récité, émues, plusieurs chapelets. C'est une chose nouvelle pour tout le monde, chose qui, une heure après, défrayait toutes les conversations.

Les 25, 26, 27 et 28 août, la même scène se reproduit dans les mêmes conditions que plus haut : tressaillements, larmes, extase, suivis d'une légère crise nerveuse.

Nuit du 28 au 29 août. — Pendant cette nuit, de 9 heures à 11 heures, la sainte Vierge apparaît, sur le même rocher, à Corteggiani, à Bagnoli Moïse, un enfant de dix ans, à Graziani J.-Paul, âgé de vingt ans, et à Madeleine Parsi la première voyante. Tous les quatre, après quelques minutes de convulsions, tombent en syncope, puis entrent en extase. Madeleine seule passe d'un état à l'autre, sans fatigue, sans convulsions. Étant présent, je leur ai demandé, l'un après l'autre, de me faire le portrait de la personne qu'ils avaient vue.

Le voici : « La sainte Vierge est vêtue de blanc; elle a une couronne, étincelante de trois lumières, sur la tête, une ceinture blanche, les pieds nus et blancs, l'enfant Jésus, avec un globe surmonté d'une petite croix noire, sur le bras gauche; l'enfant Jésus a le front ceint d'un diadème; la Vierge Marie

égrène un chapelet, qu'elle tient avec la main droite, montrant un visage très radieux. »

Plusieurs personnes disent voir, au moment de l'extase des voyants, jaillir de la pierre des apparitions, des milliers d'étoiles parmi lesquelles des personnes vraiment dignes de foi tels que M. Arighi, receveur des postes et des télégraphes, M. Cacciaguera, maire de Volpojola et votre humble serviteur.

Journée du 29 août. — Dans la journée du 29, Corteggiani voit encore l'apparition. C'était midi, par une chaleur torride, il vient du champ des apparitions chez moi et me demande par des signes — (il ne pouvait pas parler) — de l'eau bénite pour asperger la sainte Vierge. Je remarque que son visage tout enflammé est encore sous le charme de l'émotion. On m'a assuré que sitôt qu'il a aspergé l'apparition, il reprit l'usage de la parole.

Nuit du 29 au 30 août. — Cette nuit, Corteggiani, Jean-Paul G... voyant l'apparition, tombent en syncope, s'endorment, se réveillent et fixent, vingt minutes durant, la vision. La petite Madeleine, en même temps, sans éprouver aucune secousse, tombe en extase et voit la sainte Vierge dans une grande église, resplendissante de lumière, ayant trois portes au frontispice, dont celle du milieu beaucoup plus grande que les deux latérales. Sur ma demande, elle me fit ce récit suivant : je voyais l'église à quelques mètres de moi, du côté du frontispice. Au dedans elle était inondée de lumières et noire de monde : au dehors il y avait aussi du monde. Le frontispice, outre les trois portes, avait des corniches au-dessus desquelles il y avait des peintures, deux grandes fenêtres, puis encore des corniches et encore des fenêtres plus petites et sur le sommet une grande croix. Je ne pouvais pas découvrir ce qu'il y avait de l'autre côté, ni clocher ni coupole, seulement je distinguais très bien des colonnettes, des fleurons, etc. Je les interroge tous, et tous les trois me disent la même chose et me font le même portrait de la sainte Vierge, qui est toujours le même. Ces faits se passent en présence de sept à huit cents personnes.

Nuit du 30 au 31 août. — Syncope, puis vision avec extase de Corteggiani, de Graziani Jean-Paul. Vision sans extase de Mlle Paduani, place d'Armes, Bastia.

1er septembre. — Plusieurs personnes disent voir quelque chose, parmi lesquelles Mlle Perfetti, de Volpojola, institutrice sur le continent. Madeleine voit la sainte Vierge, qui lui dit : « Que d'indulgences tu gagnes! »

2 septembre. — Deux mille personnes entourent le rocher des apparitions. La Vierge se montre aux extatiques. De là beaucoup de prières, beaucoup de recueillement. On demande à la sainte Vierge de faire un miracle. Les voyants tombés en extase sont l'objet de la plus grande admiration et du plus grand respect de la part de cette foule immense. Plus de cinquante personnes furent favorisées par l'apparition.

Un mot sur l'état des extatiques. — Les voyants, quand ils voient, sont presque complètement ravis au monde extérieur, leur âme est en quelque sorte captée par l'apparition et leur corps semble être dans un état spécial et plus ou moins profond d'insensibilité, tandis qu'avant ils restaient pendant leurs visions dans leur état normal. Ils voyaient et entendaient tout ce qui se faisait autour d'eux; ils échangeaient même entre eux des réflexions. En un mot, leurs visions ne s'accompagnaient pas d'extase.

Ces faits extraordinaires causent dans tous les pays environnants un gros émoi. Les curieux accourent en foule, nos routes sont littéralement encombrées, nuit et jour, de pèlerins. La plupart, il est vrai, sont sceptiques et narquois. Ils regardent le rocher et comme ils ne voient rien, traitent les voyants et les habitants de Campitello d'hallucinés. D'autres, au contraire, plus favorisés, crient : au miracle, à la réalité des apparitions!!...

UN TÉMOIN.

(*A suivre.*)

L'ASTROLOGIE ET LA MORALE

(*Suite.*)

Monseigneur,

Combien je m'applaudis de vous avoir proposé mon doute sur l'astrologie ! Votre réponse, d'une clarté et d'une autorité si lumineuses, tranche et termine la question de morale. Mais je suis particulièrement heureux de votre citation de saint Thomas parce que j'avais entendu dire à une personne fort sérieuse que saint Thomas avait cru à l'astrologie. J'en étais resté, je l'avoue, un peu troublé.

La question doctrinale étant résolue, la question astronomique devient secondaire. Néanmoins puisque vous m'avez permis de l'entamer, je demande à la finir : elle me conduira à une remarque d'une portée générale qui sera ma conclusion.

Je me tiens pour entièrement satisfait par la réponse de M. Flambart : « L'astrologie n'a rien à voir avec le système astronomique admis aujourd'hui. » Je ne pouvais pas souhaiter de réponse meilleure à ma première objection. Je la retrouverai. Mais cette objection n'est pas la seule qui existe. En voici deux qui tendent à prouver que l'astrologie ne s'accordera pas plus avec l'astronomie ancienne, si on y revient, qu'avec la moderne si on y persiste. Elles sont d'ailleurs toutes deux très connues et très simples.

La première est tirée du nombre des planètes qui se trouve modifié par les découvertes modernes. Les prévisions astrologiques sont principalement fondées sur l'influence attribuée aux douze signes du zodiaque et aux sept planètes traditionnelles. Au nombre des planètes on comptait le soleil, soit parce que l'étymologie du mot planète désigne génériquement tous les astres errants, dont le plus important était certai-

nement le soleil, soit par nécessité de compléter le nombre sept, qui est fatidique et, paraît-il, indispensable. Aujourd'hui encore le soleil est au nombre des sept influences planétaires, qu'on énumère toujours dans cet ordre : Saturne, Jupiter, Mars, le Soleil, Vénus, Mercure, la Lune. Décrivons sept cercles concentriques dont le plus éloigné du centre sera le ciel de Saturne, le plus proche le ciel de la Lune, les autres étant classés dans l'ordre indiqué, nous avons les sept cieux planétaires de Ptolémée. Traçons au delà de Saturne un huitième cercle, il figurera le ciel des étoiles fixes, celui des constellations zodiacales. Divisons enfin le tout en douze sections comme un cadran d'horloge, et nous avons sous les yeux la carte muette de l'horoscope, la véritable horloge du destin. L'astrologue à qui nous dirons l'heure de notre naissance saura lire sur ce cadran l'heure de notre mort et les événements qui les séparent. Ceux qui croyaient cela jadis, au temps des sept planètes, étaient fortifiés dans leur croyance par le parfait accord qu'ils voyaient régner entre la science des astronomes et celle des astrologues. Mais si nous voulions, nous, revenir au système astronomique de Ptolémée, l'accord n'existerait plus. Le Soleil a conquis depuis lors, dans l'estime du monde, un rang bien supérieur à celui de planète, tandis que la pauvre Lune en est déchue. Ces deux influences devraient recevoir une interprétation nouvelle. Il faudrait introduire ensuite plusieurs influences nouvelles. D'abord Uranus et Neptune, qui sont déjà très importantes, puisque nombre de nos contemporains représentent, à ce qu'on assure, les uns le type dit uranien, d'autres le type neptunien. Il faudrait compter encore les influences de Vulcain, de Pluton, de Junon, dont on commence à parler, Au total, voilà douze astres errants, dont cinq nouveaux. Et comme deux des anciens changent de nature et de signification, il arrive que l'astrologie traditionnelle perd la majorité sur son propre terrain dans sa propre maison.

Un astrologue distingué, M. Fomalhaut (ce pseudonyme est le nom d'une étoile), auteur d'un *Manuel d'Astrologie sphérique et judiciaire* très étudié et très nourri (1), a senti la diffi-

(1) Vigot frères, éditeurs, Paris, 1897.

culté et en propose une solution ingénieuse. Le Soleil et la Lune sont conservés comme *luminaires*. Les dix astres errants sont groupés deux par deux. Ce qui fait cinq groupes et deux luminaires, en tout sept influences : « Le septenaire reste ainsi complet : le Soleil, la Lune et cinq groupes de deux planètes contenant chacun les significations entières de l'astrologie. »

C'est fort bien. Je voudrais, par esprit de conciliation, consentir à cet arrangement. Mais ce n'est pas ainsi que le bon Dieu a créé les planètes et il ne dépend pas d'un astrologue de refaire la création pour justifier un système. Or, l'astronomie, ancienne ou moderne, a pour but de décrire les astres tels que Dieu les a faits. Si donc il s'agissait de reconstruire le système ancien, son désaccord avec l'astrologie serait complet.

Je passe à la seconde objection. Elle est facile, car elle n'est même pas contestée. Les douze divisions du cadran dont il vient d'être question s'appellent, en astrologie, des maisons. Dans chacune de ces maisons se résout une des questions qui intéressent le plus souvent les hommes. Par exemple dans une maison il y a des héritages, dans une autre des procès, etc. Ces questions se résolvent au passage des astres dans les différentes maisons. Chacun des signes du zodiaque, par exemple, visite une maison nouvelle tous les ans, et le zodiaque tout entier, se mouvant d'une seule pièce, accomplit une évolution complète, un tour du cadran en douze ans. Or, tout cela est supposition pure. Ce mouvement n'a pas de réalité astronomique.

Le moment est venu de conclure en revenant à la réponse de M. Flambart : « L'astrologie n'a rien à voir avec le système astronomique admis aujourd'hui. » Il faut conclure en généralisant : l'astrologie n'a pas plus à voir avec l'astronomie ancienne qu'avec la moderne. C'est un procédé de divination qui revêt les formes de l'astronomie, mais qui reste étranger aux réalités de cette science.

Je termine par l'observation générale que j'ai annoncée au début. Cette observation, c'est que la conclusion scientifiquement négative à laquelle nous venons d'aboutir se retrouve identiquement la même au terme des objections qu'on oppose à toutes ces sciences anciennes dont les catholiques s'étaient

détournés sur le conseil de l'Église et que nous voyons renaître sous le nom de sciences occultes.

Ceux qui les cultivent en conviennent les premiers. Les alchimistes déclarent bien haut que leur science n'a rien de commun avec la chimie de l'Institut.

Les chiromanciens méprisent l'anatomie, ou se prévalent d'une anatomie philosophique inconnue dans les amphithéâtres.

S'agit-il de la science des nombres? Les occultistes en cultivent une qui est l'inverse de notre arithmétique vulgaire.

Invoquez-vous le témoignage de l'histoire? Vous avez la surprise d'apprendre qu'il existe une histoire secrète de la terre, une explication hermétique de l'histoire sacrée qui est à la fois la négation du dogme et la négation de toutes les méthodes de travail, de tous les procédés d'acquisition de la certitude en matière d'histoire.

Et ainsi en tout le reste. Il n'est pas une branche des sciences occultes qui ne soit l'ennemie de la science normale qui lui correspond. Cette constatation était bonne à faire.

Car s'il est bien entendu que la science est faillible, variable, incertaine, etc..., que, bref, elle a tous les défauts des œuvres humaines, il n'est pas moins vrai que la science est l'œuvre légitime de la raison. Elle est une forme du labeur qui répare en partie la défaillance originelle. Malgré les déceptions qu'elle nous donne, comme nous en donne aussi ailleurs l'accomplissement de la loi du travail, la science possède en elle-même une excellence qui lui est propre. Un des noms de Dieu est celui de Dieu des sciences.

Et voilà comment la seule négation de tout ce qui est science, bon sens et raison peut être à elle seule un des signes d'une œuvre démoniaque, alors même que cette œuvre éviterait de heurter de front et trop ouvertement la foi. Voilà comment aussi l'Église, alors qu'elle réprouvait les sciences occultes, rendait un si éminent service aux sciences vraies, aux savants mêmes qui ne veulent pas en convenir, et à tous les ingrats qui la calomnient.

Veuillez, Monseigneur, agréer l'expression de mes très respectueux sentiments.

Georges Bois.

CONCLUSIONS

En présence des phénomènes hypnotiques et des résultats obtenus, le médecin doit-il s'arrêter à une simple constatation et impuissant, doit-il renoncer à satisfaire sa curiosité ou tenter la recherche des causes de cet inconnu qui l'entoure? J'ai cru possible d'entrevoir le mode physiologique et fonctionnel du fluide nerveux dans les actions hypnotiques et de me contenter de quelques raisons certainement aventurées, grossières même, si l'on veut, mais qui néanmoins touchent à quelques-unes des notions acquises et créditées par la Science.

Au reste j'ai pleine conviction de l'existence du fluide nerveux, de son origine, de sa nature organique, de sa matérialité et de sa propriété de renfermer, de distribuer et de maintenir la vie dans toutes les parties de l'organisme.

J'ai dit (page 12), que l'agrégat humain était composé du corps, de la vie et de l'âme. Cette définition semblerait établir une distinction qui n'existe pas entre l'âme et la vie auxquelles on doit reconnaître le caractère consubstantiel, la forme séparable que nous leur donnons ici tout arbitrairement devant rendre plus facile et plus compréhensible le jeu physiologique des actions vitales dont nous faisons l'étude.

L'âme en tant que principe de vie anime tout le corps, elle en affecte diversement tous les tissus, toutes les substances et toutes les formes, mais occupant tout particulièrement le plus délicat, le plus fin de tous les organes, le système nerveux.

Tout organe vivant ou actif accomplit une fonction: toute fonction donne un produit, le produit de la fonction nerveuse, en raison de son extrême délicatesse, n'est ni solide, ni liquide, ni gazeux, moins même qu'une vapeur quoique étant matériel, c'est le fluide nerveux, matière circulante et distributrice de la vie jusqu'aux derniers recoins de l'économie.

Nous trouvons l'*âme,* en tant que principe de *vie,* tout d'abord dans l'ovule humain, dans ce protoplasma informe, elle s'y révèle *formatrice,* faisant surgir, pour ainsi dire de l'invisible, un premier linéament nerveux, ébauche d'organe, d'où naissent les premières traces du fluide nerveux et de la sensibilité, elle devient ensuite *évolutrice,* animant les diverses phases progressives de la formation de l'être depuis son début jusqu'à son complet développement et persistant pendant ses périodes décroissantes. En tant que vie, elle exerce sans relâche ses multiples pouvoirs sur les organismes qui la possèdent : Pouvoir *conservateur* par l'instinct si constamment en éveil; pouvoir *résistant* aux si nombreux agents destructeurs qui l'attaquent; pouvoir *directeur* et *régulateur* aussi sage qu'actif des mouvements de la matière; pouvoir *réparateur* des dommages causés à la nature et que nous, médecins, nous connaissons plus que personne sous le nom de *force médicatrice.*

C'est donc dans le système nerveux que la vie établit son siège, c'est par le fluide nerveux qu'elle pénètre toutes les molécules de la matière organisée et qu'elle est la source active de toutes les forces physico-chimiques, forces immanentes à la matière et qui n'existent que dans la matière seule.

Le fluide nerveux *animé* détient la *sensibilité,* cette première et perpétuelle manifestation de la vie, principe de tous les phénomènes instinctifs, c'est par lui et par elle que les *impressions* (sensations) sont transmises au cerveau, que celui-ci émet les siennes propres, qu'il agit sur lui-même avec la complexité infinie de ses réactions et de ses transformations intimes. A la *perception* par le cerveau s'ajoutent une *volition* spéciale inconsciente et la *mémoire.* Ces quatre facultés élémentaires, produits automatiques des centres nerveux, constituent cet état de la progression vitale que l'on nomme l'*instinctivité.*

L'instinct avec ses actes spontanés, impulsifs, automatiques, primordiaux, avec ses manifestations, *proprio motu*, est une sorte de spiritualité animale, intermédiaire entre la vie purement organique et l'intelligence. Là est la barrière mysté-

rieuse qui sépare la nature animale de la nature humaine (corps ou instinct, de l'intelligence ou âme), nous savons seulement que les manifestations instinctives et intellectuelles *séparées* ne se ressemblent aucunement et que ce sont des faits marqués d'un caractère tranché et absolument irréductibles les uns dans les autres (1).

Né physiologiquement comme l'animal, construit anatomiquement comme lui et doué de vie, l'homme est d'abord de nature animale et comme tel doué d'un instinct. Puis, nous sommes en présence de l'âme, nature bien autrement supérieure, nature intellectuelle, consciente, raisonnable, libre, qui se trouve unie substantiellement au corps et à l'instinct, quelle que soit sa condition dans le composé organique, cette union du corps et de l'âme, c'est l'homme, c'est le moi. L'âme domine l'instinct, elle le modifie, le transfigure et semble le spiritualiser à ce point qu'il a pu être nié et qu'il est souvent difficile de le découvrir, quoique la plupart de nos actes automatiques ne relèvent que de lui.

Quand on a passé sa vie au lit des malades, malades de toutes les catégories, de toutes les conditions et de tous les âges, surtout malades des hôpitaux, on a eu si souvent l'occasion de rencontrer l'homme-animal avec ses instincts, distinct de l'homme moral. Dans la maladie, cette lutte de la vie et de la nature, lorsque les facultés intellectuelles se sont obscurcies, l'animal reparaît avec ses instincts automatiques, impulsifs et en partie dégagés de l'intervention ou de la coopération mentale.

Or, par *l'hypnotisme*, nous avons prise et action sur le corps et ses organes par l'élément vital, le fluide nerveux : nous avons en même temps prise et action sur l'instinctivité

(1) L'instinct dérive des sensations, tout est sous la loi de l'organe, autant de variétés d'organisations, autant de variétés, de sensations, d'impulsions et de déterminations instinctives. L'instinct généralement infaillible n'est qu'un ensemble d'impulsions, essentiellement dépendantes de l'organisme, actions mécaniques, automatiques, senties mais non réfléchies, non comprises. L'animal ne sait pas ou sait sans avoir jamais appris, il sait de naissance, il obéit à des actes dont il ne comprend ni le but, ni la cause. Il est vrai que par l'éducation, la répétition, l'habitude, l'imitation, etc., les qualités instinctives peuvent être augmentées et additionnées, qu'elles peuvent se modifier et s'harmoniser avec les milieux et les situations. *La volition que l'on ne peut refuser à l'animal n'est qu'une volonté non libre*; l'animal veut, mais sans comprendre, il se détermine sans savoir ce qu'il veut.

et ses quatre facultés par l'élément vital, le fluide nerveux.

Par l'hypnotisme et la *suggestion simple*, nous retrouvons et nous parvenons à isoler plusieurs de nos actes instinctifs. Nous produisons des phénomènes hypnotiques simples (sommeil, catalepsie, anesthésie, analgésie, hallucinations sensorielles, parésies, somnambulisme, etc.); phénomènes naturels, non morbides, physiques pour la plupart. Toutefois, si la suggestion simple du somnambulisme ne se prend qu'au corps et à son instinct, ce qui est déjà beaucoup et souvent beaucoup trop, elle touche néanmoins déjà à l'esprit, à l'intelligence et à l'*âme* et peut franchir trop facilement cette ligne incertaine de l'être physique à l'être psychique dont la délimitation rigoureuse est impossible.

Les phénomènes hypnotiques *simples* sont encore de l'ordre physiologique, ils sont ceux que plus habituellement nous avons provoqués pour nous en servir à la cure des maladies et où, naturels dans leur substance, on les observe quelquefois isolément, enfin, parce que, malgré l'intime et si complexe union avec l'esprit, ils diffèrent des phénomènes suggestifs *mentaux*. Tous les phénomènes de l'hypnose qui sont contraires aux lois connues de la nature (divination, transposition des sens, etc.) ressortissent de la *suggestion mentale*.

Comment ont lieu cette prise de possession et cette action du fluide vital sur les corps et ses organes, sur l'instinctivité et ses facultés?

Pour nous c'est par un travail et selon un mode physiologiques.

Le fluide nerveux étant transmissible et perméable, pénètre la personne à laquelle il est destiné par un mécanisme de mélange, d'imbibition ou de transfusion, il envahit l'économie du sujet, là il rencontre le fluide propre à ce dernier auquel il s'unit, soit par suite d'une force attractive ou impulsive inconnue, soit par le fait d'une tension plus élevée du fluide fort sur le fluide qui est plus faible ou qui accepte. Une fois en présence, ces deux fluides nerveux réagissent, l'un domine tandis que l'autre est dominé et nous assistons alors aux infinies manifestations des phénomènes hypnotiques.

Ces deux fluides, produits matériels de deux centres ner-

veux, sont inégaux en puissance comme ils sont différents dans leur source, le plus fort, plus actif, soumet le plus faible qui, devenu passif, ne conserve plus qu'une action diminuée sur son propre cerveau.

Le fluide fort commande au plus faible en modérant ou empêchant par *inhibition* la propriété ou l'activité d'une ou de plusieurs parties déterminées du cerveau dominé : par le fait inhibitoire, il peut suspendre ou arrêter, modérer ou simplement empêcher, soit temporairement ou soudainement, soit complètement ou partiellement certaines parties localisées, certains départements du cerveau ou seulement quelques groupes de ces milliards de petits éléments cellulaires qui eux aussi vivent de leur vie propre. C'est là une véritable incorporation, l'union de deux vies qu'en thérapeutique nous avons utilisée avec un remarquable succès (1).

L'inhibition ne s'exerçant que sur la substance ou le tissu organique et subsidiairement sur ses propriétés ou sa fonction, le fluide ne peut opérer que sur la partie animale de notre être, sur les propriétés du corps et ses fonctions et sur les facultés de l'instinct, ce produit automatique du cerveau.

Ceux des médecins qui se sont livrés à l'étude du magnétisme et de l'hypnotisme restent frappés du nombre infini des variétés des phénomènes hypnotiques même simples, ils ont renoncé à les classer. On en comprend la raison, sachant qu'on ne peut concevoir deux individus, deux natures physiques et morales, deux pensées même absolument semblables, par contre deux fluides ou deux vies ne peuvent être identiques; d'autre part les idiosyncrasies nerveuses si dissemblables et leurs manifestations si incohérentes dans la vie normale jouent un rôle immense dans les variétés sans nombre et sans mesure des phénomènes engendrés par cette *intus* corporation fluidique, si on y joint encore le pouvoir qu'ont les inhibitions partielles de s'associer les unes aux autres.

Dr COUTENOT,
Médecin en chef honoraire de l'hôpital de Besançon.

(1) (*Inhibere*, arrêter, empêcher, suspendre.) C'est un acte du tissu nerveux en vertu duquel une propriété, une activité ou une fonction peut disparaître ou être arrêtée ou suspendue, c'est un acte qui détruit ou diminue une *puissance* d'action en repos ou en activité. (BROWN-SÉQUARD.)

MAISONS HANTÉES

(*Suite*)

La très intéressante lettre qui suit, écrite par une personne appartenant à une famille anglaise très distinguée, s'expliquera d'elle-même.

« Vous exprimez le désir de savoir quelle valeur on peut attacher à un récit publié trente à quarante ans après que les faits eurent lieu, et intitulé *Histoires authentiques de revenants*. Je vais vous raconter les choses telles qu'elles me revinrent à l'esprit quand la fille de sir William A. C. m'envoya ce livre l'année dernière en me priant de lui dire si l'histoire était vraie, ce qu'elle ne pouvait croire, ma mère ne lui en ayant jamais parlé. Je la lus avec surprise, personne de nous ne l'ayant écrite, pas plus qu'aucun de ceux qui étaient avec nous à cette époque. Mais, bien que pleine d'erreurs de noms, quelques détails se rapprochent tellement de la vérité que j'en suis tout intriguée. Voici les faits :

« Sir James, ma mère, mon frère Charles et moi partîmes pour l'étranger vers la fin de 1786. Après avoir tâté différents endroits, nous décidâmes de nous installer à Lille, où les maîtres étaient excellents. Nous avions aussi des lettres d'introduction pour les meilleures familles françaises de la ville. Sir James nous quitta alors, et, après avoir passé quelques jours dans un appartement peu confortable, nous louâmes un grand hôtel qui nous plaisait beaucoup et que nous obtînmes à très bas prix, même pour cette partie du monde.

« Trois semaines après notre installation, j'allai un jour avec ma mère chez le banquier présenter la lettre de crédit de sir Robert Herries et toucher quelque argent, qu'on nous

paya en lourdes pièces de cinq francs. Nous ne pouvions l'emporter ainsi, et priâmes le banquier de nous l'envoyer place du Lion-d'Or où nous habitions. Il eut l'air surpris à ces mots, et remarqua qu'il ne connaissait là aucune maison pouvant nous convenir, « sauf peut-être celle qui est restée vide « si longtemps à cause du revenant qui s'y promène ». Il nous dit cela très sérieusement et de l'air le plus naturel, mais cette idée de fantôme nous parut tout à fait divertissante et nous en rîmes. Cependant nous le priâmes de n'en rien dire à nos domestiques de peur qu'ils ne se montassent la tête, et ma mère et moi résolûmes de ne parler de la chose à personne. « Je pense que c'est le fantôme, dit ma mère en riant, qui nous réveille si souvent en marchant au-dessus de notre chambre. » Nous avions en effet été réveillées plusieurs fois par un pas très lourd, que nous pensions être celui d'un de nos domestiques. Ils étaient sept, trois Anglais et quatre Français : nous avions aussi cinq femmes anglaises, les autres étaient Françaises. Tous les Anglais, hommes et femmes, revinrent plus tard en Angleterre, avec nous. Une ou deux nuits après, ma mère ayant été réveillée de nouveau par les pas, demanda à Creswell : « Qui donc couche à l'étage au« dessus? — Personne, Madame, répondit-elle, c'est un grand « grenier vide. »

« Huit ou dix jours plus tard, Creswell vint trouver ma mère un matin, et lui dit que tous les domestiques français voulaient s'en aller, parce qu'il y avait *un revenant* dans la maison, ajoutant qu'on racontait qu'elle avait appartenu, avec d'autres propriétés, à un jeune homme dont l'oncle et tuteur l'avait traité cruellement, l'ayant même enfermé dans une cage de fer. Ce jeune homme avait fini par disparaître, et on pensait qu'il avait été assassiné. L'oncle, après avoir hérité de tout, avait quitté subitement la maison et l'avait vendue au père de l'homme qui nous l'avait louée. Depuis cette époque, on l'avait louée plusieurs fois : personne n'y était resté plus d'une semaine ou deux, et pendant longtemps, enfin, elle était restée sans locataire.

« — Et vous croyez vraiment à toutes ces bêtises, Creswell ? » dit ma mère. — « Dame, je ne sais, Madame, répondit-elle,

mais la cage de fer est dans le grenier au-dessus de votre chambre, où vous pouvez, s'il vous plaît, l'aller voir. »

« Nous nous disposâmes à monter, et comme un vieil officier décoré de la croix de Saint-Louis arrivait nous rendre visite, nous l'invitâmes à nous accompagner: nous montâmes tous ensemble. Nous vîmes un grand grenier vide avec des murs de brique nus; dans un coin se trouvait une cage de fer un peu plus haute seulement que celles où l'on enferme les bêtes fauves. Elle avait environ quatre pieds carrés de large, et 8 pieds de haut. Dans le mur derrière elle était rivé un anneau de fer auquel était attachée une vieille chaîne rouillée terminée par un collier de fer. J'avoue que mon sang se glaça dans mes veines, à la pensée qu'une créature humaine avait pu vivre dans cette cage. Notre vieil ami exprima non moins d'horreur que nous, et nous assura qu'elle avait dû être construite pour cela. Comme aucun de nous ne croyait aux revenants, nous décidâmes tous que ces bruits étaient l'œuvre de quelque personne intéressée à garder la maison vide; comme il nous était très désagréable de penser qu'il y avait des entrées secrètes, nous résolûmes de chercher une autre demeure et de nous taire. Dix jours après, ma mère, remarquant un matin que Creswell, qui venait l'habiller, était très pâle et avait l'air malade, lui demanda ce qu'elle avait. « Madame, répondit-elle, nous avons eu peur à en mourir, et ni Mrs Marsh ni moi ne pouvons coucher encore dans la chambre que nous occupons maintenant. — Eh bien! reprit ma mère, vous viendrez toutes les deux coucher dans la petite chambre à côté de nous; mais qu'est-ce qui vous a fait peur? — Quelqu'un, Madame, traversa notre chambre, cette nuit: nous vîmes toutes deux la forme, mais nous nous cachâmes la tête sous les couvertures et eûmes une peur affreuse jusqu'au matin. »

« Je ne pus m'empêcher de rire, et Creswell fondit en larmes: la voyant si nerveuse, nous la consolâmes en disant que nous avions entendu parler d'une bonne maison et que nous abandonnerions bientôt notre habitation. A quelques jours de là, ma mère nous pria, Charles et moi, d'aller dans sa chambre et de lui apporter son métier... C'était après le souper, et nous montions l'escalier, éclairés par une lampe qui y était toujours

allumée, quand nous vîmes monter devant nous une grande et maigre forme, vêtue d'un peignoir flottant et les cheveux dans le dos. Nous pensâmes à l'instant que c'était ma sœur Anna, et criâmes : « C'est inutile, Anna, vous ne nous faites pas peur du tout. » A ces mots, la forme parut entrer dans une niche du mur; mais quand nous passâmes, elle était vide : nous nous dîmes qu'Anna avait trouvé moyen de se cacher et de se sauver par l'escalier de service. Nous racontâmes cela à ma mère qui répondit : « C'est singulier, Anna est allée se coucher avec la migraine avant que vous soyez revenus de votre promenade. » Et le fait est qu'allant dans sa chambre, nous l'y trouvâmes profondément endormie: Alice, qui travaillait auprès d'elle, nous assura qu'elle n'avait pas bougé depuis plus d'une heure. Nous en parlâmes à Creswell qui devint très pâle et s'écria que c'était justement la personne qu'elle et Marsh avaient vue dans leur chambre.

« Vers ce temps-là, mon frère Henri vint passer quelques jours avec nous et nous lui donnâmes une chambre au haut d'un escalier à l'autre bout de la maison. Un jour ou deux après son arrivée, il demanda avec colère à ma mère, au premier déjeuner, si elle croyait qu'il se couchait ivre et ne pouvait éteindre seul sa bougie; pourquoi enfin le faisait-elle surveiller par ces drôles français? Ma mère lui assura qu'elle n'avait jamais pensé à une chose pareille, mais il persista, ajoutant : « Je me levai la nuit dernière, j'ouvris la porte et, à la lumière de la lune qui passait par l'œil-de-bœuf, je vis le drôle dans son vêtement flottant au bas de l'escalier. Si je n'avais été en chemise, je serais descendu et l'aurais fait se souvenir de ne pas venir m'espionner. »

« Nous allions quitter la maison, quand quelques jours avant notre départ, M. et Mme Atkyns, des amis anglais à nous, vinrent nous voir: et nous leur dîmes combien il était désagréable de vivre dans une maison où quelqu'un trouvait moyen de s'introduire sans que nous le sachions, et sans autre motif que celui de nous effrayer, et nous finîmes en disant que personne ne pouvait coucher dans la chambre que Marsh et Creswell avaient été obligés d'abandonner. Mme Atkyns rit de tout son cœur et dit qu'elle aimerait par-dessus tout à coucher

dans cette chambre si ma mère voulait bien le lui permettre, ajoutant qu'avec son petit terrier elle n'aurait peur d'aucune espèce de fantôme... Ainsi dit, ainsi fait, et Mme Atkyns se retira avec son chien dans sa chambre, en même temps que nous dans la nôtre, et sans la moindre appréhension, semblait-il.

« Quand elle descendit le lendemain matin, elle nous frappa par sa mauvaise mine; nous lui demandâmes ce qui lui était arrivé et elle nous raconta qu'elle avait été réveillée au milieu de la nuit par quelque chose qui remuait dans sa chambre, et, à la lueur de la veilleuse, elle vit distinctement une forme; le chien, qui était très brave et se jetait sur tout, refusa de bouger, malgré tout ce qu'elle put faire. Il était clair qu'elle avait eu extrêmement peur; quand M. Atkyns essaya de dissiper ses craintes en voulant lui persuader qu'elle pouvait avoir rêvé, elle se fâcha tout à fait. Nous ne pûmes nous empêcher de penser qu'elle avait vraiment vu quelque chose, et ma mère dit, après son départ, que, bien qu'elle ne pût admettre que ce fût un fantôme, elle espérait bien quitter la maison sans voir cette forme qui effrayait tant les gens.

« Nous n'avions plus que trois jours à passer sous ce toit. Très fatiguée par une longue course à cheval, je m'étais endormie à peine couchée. Je fus réveillée au milieu de la nuit, je ne sais par quoi, car nous étions tellement habitués aux pas qui résonnaient sur nos têtes que nous ne nous en inquiétions plus. Je m'éveillai donc... et je vis à côté de la commode, qui était entre mon lit et la fenêtre, une grande forme maigre vêtue d'un peignoir flottant, un bras appuyé sur la commode, et la figure tournée de mon côté. Je la vis très distinctement à la lueur de la veilleuse : c'était une longue, maigre et pâle jeune figure, d'une expression si mélancolique que je ne l'oublierai de ma vie. J'étais certainement très effrayée, mais je craignais surtout que ma mère ne s'éveillât et ne vît le fantôme. Je tournai la tête de son côté : elle dormait profondément. Quatre heures sonnèrent à ce moment et quand longtemps après, j'osai regarder de nouveau du côté de la commode, il n'y avait plus personne et je n'avais rien perçu, bien que mes oreilles soient restées tendues... La porte de

notre chambre était toujours fermée à clef, et je dus me lever comme d'habitude le lendemain pour ouvrir à Creswell...

« Je crois, d'après les erreurs de noms, etc., que l'éditeur des *Histoires authentiques de revenants* doit tenir son récit des habitants de Lille. »

Étant donné le nombre de personnes habitant la maison, le courage de cette famille et son peu de croyance au surnaturel, l'intérêt enfin qu'aurait eu le propriétaire à découvrir la supercherie, eût-elle existé, il me paraît difficile de ne pas admettre que l'esprit de ce malheureux garçon ne s'était pas encore dégagé des influences de la terre, à laquelle ses espoirs déçus et ses droits violés le rattachaient toujours.

Pline le Jeune nous parle d'une maison d'Athènes où personne ne demeurait parce qu'elle était hantée. Le philosophe Athénadore s'y logea enfin. La première nuit qu'il y fut, il se comporta à peu près comme la courageuse Mme Hunn. Il envoya coucher ses serviteurs et se mit résolument à écrire, décidé à ne pas se laisser dominer par son imagination. Tout fut tranquille d'abord, et il était complètement absorbé dans son travail, quand il entendit un bruit de chaîne — celui qui avait fait abandonner la maison. Athénadore se boucha les oreilles, concentra sa pensée, et continua à écrire sans lever les yeux. Le bruit cependant augmenta, se fit entendre près de la porte, et enfin dans la chambre même ; le philosophe leva alors les yeux et vit la forme d'un vieillard décharné et sale, les cheveux en désordre, la barbe longue, qui l'appela du doigt. Athénadore fit un signe de la main à son tour, signifiant ainsi au fantôme qu'il eut à attendre, et continua à écrire. Sur ce, la forme s'avança, et secoua ses chaînes au-dessus de la tête du philosophe, qui la leva et vit le spectre qui continuait à lui faire signe de venir ; il se leva donc et le suivit. L'apparition marchait lentement, comme embarrassée dans ses chaînes, et, l'ayant conduit à l'endroit de la cour qui séparait en deux les antiques maisons de la Grèce, disparut subitement. Athénadore fit fouiller le sol le lendemain et on trouva un squelette chargé de chaînes. On l'ensevelit selon les rites ; après quoi la maison ne fut plus troublée.

C'était sans doute quelque pauvre prisonnier. Nous voyons survivre en lui, après la mort, les préjugés de son pays et de son temps. Grose l'antiquaire, si facétieux au sujet des fantômes, remarque : « Les fantômes anglais n'ont pas coutume de traîner des chaînes ; les chaînes et les vêtements noirs sont l'accoutrement favori des spectres étrangers qui apparaissent sous des gouvernements arbitraires. » Eh bien ! ceci est très frappant. Les études de Grose lui avaient fait connaître beaucoup d'histoires de ce genre, et les différentes caractéristiques de ces apparitions sous différents gouvernements ne laissent pas d'être en conformité remarquable avec les notions de ceux qui ont été amenés à traiter sérieusement ce sujet. Les fantômes nous apparaissent tels qu'ils ont vécu et tels qu'ils se croient être ; quand le rapport ou la réceptivité sont établis, leur permettant de voir et de se rendre visibles à ceux qui vivent encore dans la chair, c'est en paraissant ainsi qu'ils racontent leur histoire et demandent aide et sympathie. Je dis leur permettant de voir, car il semble y avoir beaucoup de raisons pour conclure qu'ils ne nous voient pas plus que nous ne les voyons dans les circonstances ordinaires. Est-ce grâce à un rapport avec certaines personnes, est-ce parce que le phénomène dépend de certaines époques ou de toute autre condition? Nous ne pouvons le dire : mais je connais plusieurs exemples de maisons où des ennuis de ce genre ont eu souvent lieu, après des intervalles de sept à dix ans pendant lesquels on en était quitte.

CROWE.

(*A suivre.*)

THÉORIE DU FLUIDE UNIVERSEL

ÉTUDE SPÉCIALE DU FLUIDE VITAL

(*Suite*)

§ XI. — Production du fluide vital dans notre organisme.

Comment donc se produit en nous le fluide vital? Oh! c'est bien simple et nous n'avons pour le comprendre, qu'à nous rappeler les données de la physiologie classique, après avoir envisagé d'abord de quelle manière on obtient artificiellement dans les laboratoires cette modalité fluidique que l'on nomme l'électricité.

Lorsque vous voulez recueillir avec abondance et rapidité du courant électrique, vous composez une *pile;* dans un récipient approprié, vous mettez en présence divers corps choisis de telle sorte que leurs réactions, c'est-à-dire leurs combinaisons et décompositions *visibles, pondérables,* dégagent promptement une quantité considérable de fluide.

Parmi ces substances, les unes seront *indispensables* à cette production *abondante et rapide*, tel est *l'oxygène;* les autres peuvent varier. Nous le savons tous, si l'un des deux corps en présence ne renferme pas une certaine quantité d'oxygène aisément mis en liberté, comme celui des *acides,* il est impossible d'obtenir les promptes réactions nécessaires au dégagement d'un *courant appréciable*.

Puis pour aider encore à la production de ce courant, pour mieux mettre en contact les molécules des corps destinés à réagir l'un sur l'autre, vous ajoutez le grand dissolvant de la nature, l'*eau,* qui dissociera les matières solides et affrontera

intimement les divers éléments réunis. Ainsi l'on procède dans les laboratoires, dans l'industrie.

Or, tandis qu'il se croit bien savant d'avoir découvert l'électricité et cette façon de la produire, après tant de siècles qu'il a vécu sans l'avoir même soupçonnée, l'homme en est encore cependant à ne pas sembler se douter que *cette opération est une copie bien grossière du travail qui se passe, à toutes les secondes de son existence, dans chacune des myriades de microscopiques cellules qui composent son organisme, ses tissus vivants.*

Pour le démontrer, permettez-moi de parcourir avec vous les divers phénomènes qui concourent à ce que l'on a nommé les *fonctions de nutrition,* dans le sens le plus général de cette expression. D'une part des matériaux, nommés *aliments,* sont introduits dans notre bouche, où ils subissent une première préparation (broyage, insalivation, action de la *ptyaline*), puis dans l'estomac où le *suc gastrique,* et notamment la *pepsine* qu'il contient, conjointement avec les mouvements musculaires de la tunique stomacale, les réduisent en un état de transformation chimique et de division moléculaire tels qu'ils peuvent pénétrer à travers la muqueuse de l'estomac et de l'intestin dans nos *vaisseaux chylifères.* Ceux-ci sont chargés de les porter d'une part à *l'appareil circulatoire* et *au sang* qui les transmet à tous les points de notre corps, d'autre part au *réseau lymphatique,* auquel est plus spécialement dévolue la défense contre les invasions microbiennes, ce que l'on a appelé la *Phagocytose.*

La transformation des aliments en *chyle* est facilitée par *l'eau* nécessairement introduite dans notre estomac, même indépendamment de toute boisson, avec les aliments solides eux-mêmes, qui en renferment toujours une notable proportion.

§ XII. — Fluide vital fourni directement par certains aliments.

Les matériaux alimentaires sont très variés dans les formes sous lesquelles nous les absorbons. Les uns sont pris directe-

ment dans le règne inorganique, mais une quantité beaucoup plus notable sont ingérés à l'état organisé, animal ou végétal.

Bien que tuée dans l'ensemble de l'être vivant dont elle faisait partie, cette dernière nourriture, si nous n'attendons pas trop longtemps pour la consommer, et si nous ne lui faisons pas subir de préparation contraire, renferme souvent encore une faible quantité du fluide propre de l'animal ou de la plante, inhérent à la *vitalité persistante des cellules* qui la composent. Nous pouvons donc tirer parti de ce reliquat de force vitale et nous l'assimiler.

Telle est la vraie raison de certaines vieilles habitudes médicales, des effets fortifiants de la viande crue, par exemple, ou du sang bu à l'abattoir, que l'on a souvent conseillé empiriquement aux malades. Cette considération explique également comment l'on pourrait obtenir quelques résultats thérapeutiques de certains liquides organiques, testiculaires ou autres, mis en vogue par *Brown-Séquard*. Mais la médiocrité habituelle et l'inconstance des succès obtenus par cette *organothérapie* proviennent précisément de ce que la vitalité des tissus employés est en grande partie détruite dans les préparations qu'on leur fait subir, sans parler de leur mode d'administration.

Il ne faudrait assurément pas s'exagérer l'importance de la quantité de fluide vital que les aliments peuvent ainsi nous apporter directement. Il est nécessaire toutefois de consacrer une mention spéciale à l'aliment complet par excellence, le *lait*. Absorbé *frais, sans cuisson, sans manipulation* aucune, le lait est essentiellement vivant, et présente, à cet égard, indépendamment d'ailleurs des propriétés nutritives dues à sa composition si parfaite, une valeur tonique et vivifiante vraiment remarquable.

Le petit enfant, dont il est la seule nourriture, en reçoit à la fois ce double bénéfice, lorsqu'il le puise directement au sein d'une mère bien portante; car il s'assimile alors ainsi, sans aucune déperdition, le maximum de force vitale que ce lait possède dans l'organisme maternel qui le sécrète.

Plus encore que le lait, les *œufs frais, crus* sont riches de

fluide, car ils renferment, en puissance, à l'état latent, *concentré,* toute la force vitale et la matière primordiale entière d'un nouvel être vivant. Ces faits se constatent aisément au biomètre de Baraduc, qui est très visiblement influencé par le lait et les œufs frais, tandis que les œufs cuits ou morts, le lait ancien, bouilli, stérilisé ou tourné, ne donnent plus rien.

§ XIII. — Eléments nécessaires à la production suffisante de notre fluide vital.

Sans insister davantage sur cette source spéciale de fluide, parfois très appréciable, remarquons que notre nourriture, ainsi élaborée dans l'appareil digestif, est essentiellement constituée par un certain nombre de substances chimiques, dites corps simples, qui doivent fatalement répondre à celles que l'analyse retrouve dans nos tissus, sous une forme vivante, biologique. Parmi ces éléments, *le carbone* est le plus fréquent, il ne manque jamais.

Tous ces matériaux sont donc charriés par nos vaisseaux chylifères et sanguins, jusque dans l'intimité de nos tissus, jusqu'à chacune des cellules qui les composent. C'est là en effet, dans ces cellules, dans ces admirables laboratoires, infiniment petits, dans ces *piles microscopiques,* si vous voulez les appeler ainsi, que va se passer le phénomène essentiel destiné à l'entretien de notre vie, la production de notre propre fluide vital.

Les éléments apportés à nos cellules sont variés, disons-nous, et ils renferment une grande proportion de carbone, ce charbon qui joue un si grand rôle dans les piles de nos laboratoires, et aussi dans la plupart des combustions. Toutefois le corps actif par excellence, *l'oxygène,* s'il ne fait pas complètement défaut, du moins n'existe, dans ces matériaux, ni en liberté, ni sous forme d'acides, puisque la réaction du sang est alcaline.

C'est vrai: mais le sang qui s'est chargé de *transporter à nos cellules lesdits matériaux,* va leur procurer d'autre part ce complément indispensable à la production suffisante des phénomènes dont elles doivent être le théâtre.

Or, par une merveilleuse attention de la Providence, cet oxygène est jusque-là soigneusement tenu à l'écart, *afin qu'il ne se rencontre pas prématurément en contact moléculaire avec les autres éléments.*

Pour cela, il est amené, non pas à l'état libre, mais véhiculé, *emprisonné comme dans une voiture cellulaire,* si vous voulez bien me permettre cette comparaison, dans les globules rouges du sang, formant avec eux une sorte de combinaison passagère, *l'oxyhémoglobine*, qui n'est stable que tout juste le temps nécessaire pour arriver à destination. Et voilà pourquoi l'oxyde de carbone est un poison si dangereux. Car, en opérant lui-même une combinaison au contraire très fixe, avec notre *hémoglobine*, d'une part il empêche nos globules rouges de se charger d'oxygène aux poumons, d'autre part, arrivé avec eux dans l'intimité de nos tissus, il refuse à nos cellules de leur abandonner l'oxygène qu'il possède et qu'elles lui réclament pour l'accomplissement de leur fonction vitale.

§ XIV. — Formation du fluide dans nos cellules. Ce que deviennent les matériaux alimentaires.

L'oxygène est donc bien le complément nécessaire de ces fonctions. Dès qu'il parvient dans chacune de nos cellules, en contact avec les éléments fournis par l'appareil digestif, des combinaisons et décompositions se produisent, qui s'accompagnent d'un dégagement relativement considérable de fluide vital, manifesté de suite par la *chaleur animale.* Ce fluide, répétons-le, n'est pas simplement physique, mais physiologique, dû aux réactions spéciales d'un organisme vivant, animé, et en possédant les propriétés biologiques.

Quant aux aliments qui servent par leur combinaison, à obtenir ce dégagement, les uns peuvent encore être immédiatement employés à la réparation, à l'entretien, à l'accroissement de nos organes, ou mis en réserve sous forme de graisse, par exemple, si l'organisme ne les utilise pas aussitôt; les autres, devenus impropres à nos besoins, tels que l'acide carbonique, sont entraînés par le torrent circulatoire,

qui charrie avec eux tous les déchets, tous les débris de désagrégation de nos tissus, de nos cellules mortes et dissociées, matériaux usés et dont l'organisme se débarrasse sans cesse pour les remplacer par de nouveaux. Enfin le sang s'efforce d'emporter au plus vite les éléments étrangers inutiles, nuisibles à plus forte raison, tels que les toxines organiques et les poisons minéraux. Les premières, formées dans notre corps par suite de son fonctionnement normal ou anormal, les seconds introduits en nous, soit accidentellement, soit volontairement, mais toujours à tort, gênent nos fonctions cellulaires, en entravant la production régulière ou le dégagement du fluide, ou bien en dénaturant, en viciant ses qualités. Ces éléments néfastes sont rejetés au dehors par les fonctions d'*élimination*, exhalation respiratoire, excrétions de toutes les muqueuses, notamment de la muqueuse urinaire, et enfin élimination cutanée.

§ XV. — Rôle et manifestations du fluide dans nos phénomènes vitaux.

Mais revenons au fluide fabriqué dans nos cellules. Que devient-il? Comment se manifeste-t-il?

Recueilli par les filets nerveux ramifiés à l'infini, il est transporté au cerveau ou à d'autres centres récepteurs ou accumulateurs; il y rencontre, nous l'avons vu, le fluide emprunté par nous au monde extérieur; il lui imprime sa forme vitale, physiologique, en subissant lui-même certaines modifications dues aux propriétés de ce dernier.

Ceci explique, en passant, comment notre nature personnelle est toujours plus ou moins impressionnée et modifiée sous l'*influence des agents extérieurs*, soit purement *physiques* (milieu, climat, température, constitution atmosphérique, etc.), soit *physiologiques et animés* (influence parfois voulue, mais souvent inconsciente, des personnes qui nous entourent, même des animaux).

C'est réellement par cette action fluidique pour ne citer qu'un

exemple, que le roi David sentait ses vieux membres régénérés, sa vigueur perdue reparaître, lorsqu'il faisait reposer à côté de lui, en tout bien, tout honneur (1), la jeune et vigoureuse Sunnamite, Abisag. Du reste tout le monde peut constater l'influence heureuse ou néfaste que la cohabitation de deux personnes exerce sur la santé de l'une et de l'autre, indépendamment de toute contagion microbienne. C'est un fait que les médecins reconnaissent journellement.

Des centres nerveux, le fluide, ainsi mélangé et unifié, est, nous le savons déjà, réparti, par un autre réseau de nerfs, au mieux des besoins de la vie végétative ou de relation, vivifiant nos organes, donnant l'impulsion au cœur et aux fonctions circulatoires, aux poumons et à la respiration, etc., en un mot, entretenant notre vie. Il mérite donc bien réellement le nom de *fluide vital.*

Ceci nous ramène à la seconde question que nous venons de poser : Comment se manifeste le fluide vital dans l'organisme? Nous avons vu que le fluide vital se présente *sous toutes les modalités connues du fluide cosmique,* et dès le début de cette étude, je vous en ai cité des exemples nombreux et variés. Inutile donc d'insister sur ce point suffisamment développé déjà en un chapitre spécial. J'ajouterai simplement les remarques suivantes.

Certains phénomènes fluidiques comme les effluves lumineux, sont habituellement peu perceptibles, à cause de la faiblesse de nos moyens, et l'observation assidue et méticuleuse de ceux que captivent ces intéressantes recherches est nécessaire pour les saisir au passage.

D'autres, naguère encore à peine soupçonnés et généralement mis en doute, sont aujourd'hui et catégoriquement démontrés à tout esprit intelligent et impartial. Telles sont les *modalités électrique et magnétique,* recueillies et mises en évidence par l'appareil du Dr Baraduc et celui de M. de Puyfontaine. La photographie nous révèle encore une modalité d'*effluves obscurs* bien éloignés de la lumière et de l'électricité.

(1) « *Sed non cognovit eam.* » dit l'Ecriture sainte.

Mais si de telles manifestations ne sont reconnues que peu à peu et malgré le parti pris de ceux qui prétendent avoir le monopole de la science, il en est une contre laquelle tout mauvais vouloir est impuissant, parce que tout le monde la ressent, que nous la constatons sans cesse, qu'il en est question presque dans chaque acte de notre existence; c'est le *calorique*, constamment appréciable chez l'homme et les animaux dits à sang chaud, c'est, en un mot, la *chaleur animale.* Telle est bien en effet la modalité la plus ordinaire de notre fluide, modalité manifeste dans nos cellules vivantes, au moment même où le fluide s'y dégage, tandis qu'une cellule morte, c'est-à-dire devenue inactive, n'en présentera jamais. Ici encore, ne retrouvez-vous pas l'identité du procédé et des phénomènes entre nos petites piles cellulaires et les piles électriques des laboratoires. Presque toujours en effet un dégagement de calorique, plus ou moins appréciable, se retrouve aussi dans les réactions de ces dernières, où les deux modalités, électricité et chaleur, se présentent intimement unies.

Dr AUDOLLENT.

(*A suivre.*)

AU PAYS DE L'OMBRE

(*Fin*)

Quelque temps après, M. W. Oxley, personnage très connu à Manchester, se présenta dans le but déterminé d'obtenir par la médiumnité de Mme d'Espérance la production d'une plante qu'il cherchait depuis longtemps. Le phénomène d'apport de fleurs et croissance instantanée de plantes se produisit ce jour-là d'une façon tout à fait extraordinaire.

Un membre du cercle fait le compte rendu suivant de la première expérience avec M. W. Oxley :

Yolande (c'est un Esprit en état de matérialisation) traversa la chambre où M. Reimer, spiritualiste bien connu en Europe, était assis et le pria de se rapprocher du cabinet pour être témoin de certains préparatifs qu'elle allait faire. Il faut prévenir ici que, dans des occasions précédentes, lorsque Yolande avait produit des fleurs pour nous, elle nous avait donné à entendre qu'elle avait besoin de sable et d'eau; par conséquent une grande provision d'eau et de sable fin était toujours à proximité. Lorsque Yolande, accompagnée de M. Reimer, vint au milieu de notre cercle, elle fit comprendre son désir d'avoir de l'eau et du sable; puis, faisant agenouiller M. Reimer sur le parquet, devant elle, elle lui signifia de mettre du sable dans la carafe d'eau; ce qu'il fit jusqu'à ce que celle-ci fût à moitié pleine. Il lui fut ordonné ensuite d'y verser de l'eau. Cela fait, M. Reimer secoua vivement la carafe et la tendit à Yolande.

Yolande, après l'avoir examinée avec soin, la plaça sur le parquet, la couvrant légèrement de la draperie qu'elle retira de ses épaules. Puis elle rentra dans le cabinet, dont elle revint une ou deux fois à de courts intervalles, pour voir ce qui se passait.

Pendant ce temps M. Armstrong avait enlevé l'eau et le sable superflus, laissant la carafe posée au beau milieu du parquet, recouverte du voile léger, qui, entre parenthèses, ne dissimulait pas le moins du monde la forme de la carafe, dont le goulot était parfaitement visible.

Par coups frappés dans le parquet, nous fûmes engagés à chanter de

manière à harmoniser nos pensées et à combattre l'excès de curiosité que nous pouvions tous plus ou moins ressentir.

Tout en chantant, nous observâmes que la draperie était comme soulevée de dessus la carafe. Cela était parfaitement visible pour chacun des vingt témoins qui la surveillaient avec soin.

Yolande ressortit du cabinet et vint regarder la carafe avec inquiétude. Elle semblait l'examiner minutieusement et soutenait la draperie comme si celle-ci menaçait d'écraser un objet fragile placé en dessous. Finalement elle l'enleva complètement, exposant à nos regards étonnés une plante parfaite, qui semblait être une espèce de laurier.

Yolande souleva la carafe dans laquelle la plante semblait avoir poussé; ses racines étaient visibles à travers le verre et profondément enfoncées dans le sable.

Yolande regardait la plante avec un plaisir et un orgueil manifestes, et, la prenant dans ses deux mains, elle traversa la chambre et vint la présenter à M. Oxley.

Celui-ci ayant pris la plante, la fit examiner par tous les assistants, lesquels remarquèrent qu'elle ressemblait à un laurier: elle avait de larges feuilles lustrées, mais point de fleurs. Personne ne reconnut la plante et ne put l'assigner à une espèce connue.

L'Esprit Yolande engage de nouveau les assistants à chanter, puis, après un certain temps, la plante découverte, on y remarqua une large sommité fleurie, mesurant environ cinq pouces de diamètre, la fleur était d'une belle couleur rouge orangé, la sommité était composée d'environ cent cinquante petites corolles en forme d'étoiles, s'écartant considérablement de la tige. La plante avait vingt-deux pouces de haut, avec une grosse tige fibreuse qui remplissait le col de la carafe.

Le nom de cette plante était l'*Ixora crocata,* originaire des Indes, mais comment vint-elle? poussa-t-elle dans la bouteille? Avait-elle été apportée dématérialisée des Indes, pour être rematérialisée dans la salle des séances? C'est ce que Yolande ne voulut ou ne put pas expliquer aux assistants.

A la fin de la séance, M. Oxley expliqua que par un autre médium, on lui avait promis un spécimen de cette plante particulière pour compléter sa collection, et qu'ainsi l'objet de sa visite s'était trouvé réalisé.

Malgré les beaux résultats, tous aussi intéressants les uns

que les autres, à la fin, Mme d'Espérance se sent fatiguée et elle se décide à entreprendre un voyage avec une de ses amies; pendant quelques jours elle travaille aux préparatifs du départ, lorsque, le dernier jour, les habitués du cercle insistèrent vivement auprès d'elle pour obtenir encore une dernière séance. Par complaisance elle accepte, ce qui lui valut un état de maladie qui dura plusieurs années, car un des investigateurs, ignorant les conséquences d'une telle action, se permit de saisir l'Esprit matérialisé, croyant sans doute que l'Esprit devait être indépendant du médium.

Voici comment elle décrit les sensations éprouvées :

Je ne sais comment la séance débuta; j'avais vu Yolande prendre sa cruche sur l'épaule et sortir du cabinet. J'appris plus tard ce qui se passa. Ce que j'éprouvai, ce fut la sensation angoissante, horrible, d'être étouffée ou écrasée; la sensation, j'imagine, d'une poupée en caoutchouc qui serait violemment embrassée par son petit possesseur. Puis une terreur m'envahit; une agonie de douleurs m'étreignit; il me semblait perdre l'usage de mes sens et je m'imaginais tomber dans un abîme effrayant, ne sachant rien, ne voyant rien, n'entendant rien, sauf l'écho d'un cri perçant qui semblait provenir de loin. Je me sentais tomber, et je ne savais où. J'essayai de me retenir, de me raccrocher à quelque chose, mais l'appui me manqua; je m'évanouis et ne revins à moi que pour tressaillir d'horreur, avec le sentiment d'être frappée à mort.

Mes sens me semblaient avoir été dispersés à tous les vents, et ce n'est que petit à petit que je pus les rappeler à moi, suffisamment pour comprendre ce qui était arrivé. Yolande avait été saisie, et celui qui l'avait saisie l'avait prise pour moi.

C'est ce qu'on me raconta. Ce récit était si extraordinaire que, si je n'avais été dans un tel état de prostration, j'en eusse ri, mais j'étais incapable de penser, ou même de remuer. Je sentais que très peu de vie demeurait en moi, et ce souffle de vie était un tourment. L'hémorragie des poumons que ma résidence dans le Midi avait guérie en apparence, se produisit de nouveau, et le sang me suffoqua presque. Le résultat de cette séance fut une longue et grave maladie qui remit à plusieurs semaines notre départ d'Angleterre, car je n'étais point transportable.

A la suite de cette séance, Mme d'Espérance resta pendant plusieurs années sans plus vouloir entendre parler de phénomènes spirites; elle va séjourner en Suède et grâce à une vie active sa santé se rétablit complètement.

Habitant la campagne, pendant ses promenades, elle va visiter les malades et grâce à ses Esprits guides, elle est heureuse d'être utile à ces pauvres gens, dont la vie rude, dans des régions de forêts presque vierges, inspire sa pitié et lui fait reprendre pour eux sa faculté médianimique. Elle obtient de belles guérisons, ce qui fit que de plusieurs lieues à la ronde les pauvres gens venaient demander son aide et celui des Esprits.

Après quelque temps d'inaction, elle en vient à nouveau à former un cercle d'expériences et elle fait la remarque que les Suédois étant de grands fumeurs elle avait, comme médium, beaucoup à en souffrir.

En ce nouveau cercle, elle obtient de nombreuses matérialisations d'Esprits, puis, par suite de la présence du chercheur spirite, Aksakoff, qui était venu lui rendre visite, on s'occupa particulièrement de photographier les formes d'Esprits qui se laissaient voir matérialisées. De beaux spécimens de ces photographies se trouvent dans son livre : *Au Pays de l'Ombre*.

Après quelques années d'expériences bien réussies, la voici de nouveau soumise à une rude épreuve. Après avoir en séance obtenu plusieurs matérialisations d'Esprits reconnus par les assistants, voici que s'avance une forme d'Esprit assez élancée et tendant les bras. Quelqu'un se lève à l'extrémité du cercle, s'avance vers l'Esprit et tombe dans ses bras. On entend des cris inarticulés : « Anna, oh! Anna! mon enfant, mon amour! » Puis Mme d'Espérance continue ainsi :

Une autre personne se rapproche également et entoure l'Esprit de ses bras; des pleurs, des sanglots et des actions de grâces se mêlent. Je sens mon corps tiré à droite et à gauche, et tout devient sombre à mes yeux. Je sens les bras de quelqu'un autour de moi, et cependant je suis seule, assise sur ma chaise. Je sens le cœur de quelqu'un battre sur ma poitrine. Je sens que tout cela m'arrive, et cependant, ces bras autour de moi? Je n'ai jamais eu conscience d'un contact aussi réel, je commence à me demander qui est *moi*. Suis-je la blanche silhouette ou la personne assise sur la chaise? Sont-ce mes mains qui entourent le cou de la vieille dame? ou bien sont-ce les miennes qui reposent sur mes genoux? Je veux dire sur les genoux de la personne assise sur une chaise, dans le cas où ce ne soit pas moi.

Certainement ce sont mes lèvres qui reçoivent des baisers; c'est mon visage que je sens tout trempé des larmes versées avec tant d'abondance par les deux vieilles dames. Comment cela peut-il avoir lieu cependant? C'est un sentiment horrible que celui de perdre ainsi conscience de son identité. J'aspire à soulever une de ces mains inutiles et à toucher quelqu'un, juste assez pour savoir si j'existe réellement ou si je suis seulement la proie d'un rêve; si Anna est moi, ou si j'ai confondu ma personnalité dans la sienne.

L'émotion des deux vieilles dames et leur contact avec l'Esprit Anna produisent un funeste résultat pour la santé de Mme d'Espérance. Elle reste gravement malade pendant plusieurs mois, et son esprit est hanté pendant tout ce temps par cette question anxieuse pour elle : Suis-je Anna? ou bien Anna est-il un double de ma personnalité?

Puis, c'est l'idée du diable qui vient la tourmenter, à mesure qu'elle perd confiance en Dieu, qu'elle a toujours prié et voulu servir, la crainte du diable augmente et elle se demande avec terreur : « S'il n'était point possible que ces formes matérialisées ne fussent point le diable, ce vieil ennemi si redouté de l'humanité, lequel aurait pris l'apparence d'amis perdus pour la tromper et la plonger dans un abîme d'iniquité et de déceptions? »

Je pouvais comprendre, aujourd'hui, écrit-elle, comment un médium connu confessa que les manifestations spirites n'étaient que tromperies et déceptions. Si mes doutes et mes craintes se voyaient confirmés, c'était pour moi la seule ligne de conduite à suivre, et je devais faire moi aussi, ce que d'autres avaient fait avant moi. Mais cela serait pis que la mort; c'est pourquoi j'attendrai pour être certaine de la vérité avant de résoudre, à ce prix, mes terribles doutes.

Peu de temps après, en bonne voie de guérison, comme saint Paul, se trouvant un dimanche matin, dans son salon, en train de lire, elle est transportée, en esprit, hors de son corps, et son Esprit guide la conduisant, lui fait voir et comprendre ce qu'elle cherchait, c'est-à-dire le travail constant des bons Esprits pour venir en aide aux malheureux qui se débattent dans le mal et les ténèbres : qu'ils fussent Esprits incarnés ou désincarnés, à tous ils cherchent à venir en aide. C'est là tout le secret du pourquoi des manifestations spirites.

Il ne nous est point possible de reproduire son instructif et consolant voyage dans le monde de l'au-delà, qui prend deux longs chapitres de description dans son livre, nous n'en donnerons donc que quelques extraits, afin que nos lecteurs puissent s'en faire une idée en attendant qu'ils le lisent en son entier dans l'ouvrage même.

Voici comment elle décrit sa sortie, en esprit, du corps matériel ;

C'était un dimanche matin, par un beau jour d'été, je m'étais jetée sur le sofa avec un livre, mais mon esprit agitait mille projets ayant rapport aux expériences que je voulais organiser. Aussi je ne faisais guère attention aux pages de mon livre. Je ressentais une curieuse sensation de faiblesse et d'abattement. — Allais-je me trouver mal? tout devint sombre et je crus que j'allais retomber malade. Je voulus appeler quelqu'un, mais je me rappelai qu'il n'y avait personne de ce côté-ci de la maison.

Le malaise passa presque immédiatement, et je fus contente de n'avoir dérangé personne. Je regardai mon livre; chose étrange! il me semblait si loin et si obscur! J'avais quitté le sofa, mais quelqu'un d'autre s'y trouvait et tenait le livre. Qui cela pouvait-il être? Comme je me sentais étonnamment légère et forte! Le malaise avait été remplacé par une merveilleuse sensation de force, de santé et de pouvoir que je n'avais jamais connue auparavant.

Son esprit se dirige vers la fenêtre et à une petite distance, elle voit un ami, elle ne le reconnait pas à ses traits, mais elle sent en elle que c'est un ami depuis des âges; elle avait besoin d'un ami et cet ami était venu. Il parla — et peut-être n'employa-t-il pas le langage parlé, cependant qu'elle le comprend mieux qu'aucune langue n'eût pu le faire comprendre.

L'ami la conduit d'abord sur une route étroite peu agréable qui lui semble étrangement familière. Le terrain était jonché de pierres grossières et couvert de broussailles, avec, çà et là, de profondes crevasses, et en avançant, elle est chaque fois joyeuse devant les difficultées surpassées. Un moment elle jette un coup d'œil en arrière et elle éprouve comme le sentiment d'un conquérant en voyant les endroits où elle avait tâché d'éviter des obstacles, d'autres, où elle avait été repoussée en arrière. Elle voit les crevasses dans lesquelles elle

était tombée, et elle voit qu'elle eût pu éviter bien des dangers si elle avait vu le chemin éclairé comme il l'était en ce moment.

Regardant en avant, elle voit la lumière briller devant elle, à distance et elle ressent le désir ardent de se hâter vers cette lumière. Mais la route est encore longue et difficile et elle demande à son guide s'il n'y a pas d'autres routes meilleures.

« C'est la route que tu as tracée : tu n'en as pas d'autre à parcourir, répond son guide, mais regarde plus loin :

Je regardai; et comme mes yeux scrutaient le lointain, l'obscurité diminua petit à petit, et au bout de la route, tout au bout, un éclatant rayon de lumière jaillit, l'inondant d'une gloire inconcevable. Je ne pus le supporter. J'était honteuse, et je me cachais la figure; car la lumière me pénétrait de part en part, et je me vis telle que j'étais réellement, et non telle que ma présomption le pensait. Se pouvait-il que d'autres me vissent comme je me voyais moi-même à présent?

— La lumière de cette grande vie me pénétrait et je compris... *que les pensées sont les seules substances tangibles;* je compris pourquoi, entre mon ami et moi, le langage parlé n'était pas nécessaire. Les secrets de la vie et de la mort m'étaient dévoilés, et j'en saisissais le sens; la raison du péché et de la souffrance, les efforts éternels vers la perfection s'expliquaient; chaque atome de vie avait sa place désignée là où il était nécessaire; chaque changement, chaque évolution le rapprochait de son but. Et comme un désir s'élevait de moi, je trouvai les moyens de le réaliser. La Connaissance était à moi. Je n'avais qu'à désirer, et elle était en ma possession.

Et j'avais douté,... douté du pouvoir de Dieu, — de son existence; j'avais douté du fait de la vie spirituelle! J'avais aveuglément nommé les sombres confins de la vie terrestre, la véritable vie!

Je me tenais près de mon ami, vaincue par ce nouveau sens de réalité des choses, par cette merveilleuse vérité. Je vis d'autres êtres, de radieuses créatures vivantes, et je me sentis humiliée, honteuse de ma propre infériorité; et cependant mon âme se portait toute entière vers elles avec amour et adoration.

Que voulait dire ceci?... Mon aspiration s'échappait de moi comme un rayon de lumière argentée... elle les atteignait; c'était une corde de communication née de mon désir. Je pouvais aller vers ces êtres, ils pouvaient venir à *moi; ils étaient conscients de mon aspiration, ils me* souriaient et je me sentais bénie dans ma solitude.

Il y en avait d'autres pour lesquels je ressentais une immense compassion; ils n'avaient qu'à venir, ils pouvaient s'approcher de moi s'ils

le désiraient, venir à moi, tout comme je m'étais approchée de ces brillantes créatures d'amour et de vérité. Pourquoi ne s'adressaient-ils pas à moi?

Ils m'avaient aidée; nous avions travaillé ensemble. Quelquefois nous avions réussi; d'autres fois nous n'avions pas atteint notre but; nous avions été mis en échec par des difficultés; nous étions tombés dans des pièges; mais nous avions toujours été ensemble. Nous avions travaillé sans lumière; chacun de nous portait sa part! nous étions également aveugles, également coupables.

Comment pourrais-je attirer leur attention? Comment leur montrer le chemin? Oh! grâce à la beauté radieuse de ces êtres dont le sourire m'avait bénie; grâce à ce peu de lumière et d'influence qu'ils avaient répandue sur ma voie, grâce à leur aide, je chercherais ces pauvres amis. Je boirais à la coupe de cette vérité glorieuse et vivante, elle remplirait tout mon être, et ainsi je pourrais refléter sa gloire et la faire rejaillir sur les êtres que j'aimais et que je plaignais tant.

Et toute ma Conscience se condensa dans cette prière : « Aidez-moi, afin que je puisse aider les autres. »

Après cette simple mais énergique prière, elle se trouve obligée de revenir vers la terre: les rochers, les mers, qui d'abord lui avaient paru si réels, si solides, si peu imaginaires, n'étaient que des vapeurs et des nuages, à travers lesquels elle passait sans résistance: puis elle se trouve en contact étroit avec les esprits humains, qu'elle avait vus de loin.

Ils étaient étrangement inconscients de mon approche, dit-elle, ils me dépassaient sans me voir; ils ne remarquaient point mes avances cordiales; ils semblaient profondément absorbés dans leurs propres pensées, qui toutes tournaient autour d'un point central : leur *ego*. Cet *ego*, ils ne le perdaient jamais de vue, luttant les uns contre les autres pour accroître son importance.

Quelle était leur erreur! qu'ils étaient aveugles dans leur acharnement, ces combattants! Ils étaient induits par une force mystérieuse à se développer, à progresser, à devenir meilleurs et plus grands à s'élever au-dessus de leur entourage. Cet instinct les influençait, les éclairait; mais eux, fermant les yeux à cette lumière, ils allaient à tâtons, travaillant dans l'obscurité, accumulant des richesses qui, pensaient-ils, les élèveraient au-dessus de leurs compagnons; tandis qu'au lieu de cela, ces richesses les ensevelissaient sous leurs poids. Ils sentaient bien cet instinct qui les poussait en avant, qui les appelait à développer en eux des qualités meilleures, des dons supérieurs; et cependant ils ne comprenaient point la nature de cette impulsion, ils l'interprétaient à un point de vue matériel, s'en servant pour augmenter leur pouvoir et leurs richesses, et s'éloignant par conséquent, toujours

davantage de la spiritualité. — S'ils se doutaient de l'erreur dans *laquelle ils vivaient, certes!* ils se hâteraient de réparer les fautes commises... Mais non! Ils croyaient en la mort... agissant cependant comme si elle n'existait pas.

— Je voyais clairement toutes ces choses; elles me semblaient si simples, si rationnelles, si complètes que je m'étonnai de ne pas les avoir comprises plus tôt.

Elle désire alors apporter la lumière de ces nouvelles compréhensions des choses dans tous les endroits ténébreux qu'elle connaissait, mais son guide lui fait comprendre que pour se faire entendre aux humains, il fallait réunir vivement ensemble ces masses nuageuses de brouillard en y insufflant la vie dont elle était douée elle-même; y faire entrer de force, par la tension de sa volonté, une partie de son propre désir en y mettant toute l'intensité possible, et cela jusqu'à ce que cette masse s'animât et prît une forme ressemblant aux êtres humains. Elle suit ce conseil et parvient à faire une création personnelle animée de son souffle, conservée en vie par sa volonté.

Elle obtenait donc le secret de la matérialisation des Esprits.

Après cela, elle éprouve le besoin irrésistible de rentrer en son corps et après avoir décrit les nouvelles sensations éprouvées, elle termine la description de son voyage en Esprit, par cette énergique affirmation :

Grâce à la pure clarté de ce seul atome d'une vérité vivante qui m'a apporté une Paix qui dépasse toute compréhension, je vois et je sais que toutes les communications spirites sont vraies, *aussi vraies que Dieu existe.*

On dira que j'ai rêvé, mais cela m'importe peu, car je sais que cela n'était pas un rêve, mais un avant-goût de la vie, réel, incontestable. Et durant le reste de mon voyage à travers les ombres (ce sont les humains qu'elle désigne ainsi), ce souvenir m'aidera à supporter avec patience tout ce qui pourra m'arriver, et me donnera le courage de combattre jusqu'au dernier moment.

FRITZ.

Nos lecteurs comprendront que la lecture de ces pages, où l'on retrouve l'exaltation, l'incohérence, l'hallucination d'un cerveau délirant, mène à la folie des imaginations privées du contrepoids d'une mâle raison. Ils comprendront le danger de la pratique du spiritisme et la sagesse des sévères défenses de l'Eglise.

QUELQUES PROCÈS DE SORCELLERIE

AU XVII[e] SIÈCLE, EN ANGLETERRE

(*Fin*)

Deux dés jetés une fois, deux fois et même trois fois, peuvent donner concurremment les mêmes nombres : soit *un* et *six*. Mais si jetés cent fois, ils donnent toujours *un* et *six*, je dirai qu'ils sont pipés. Eh bien, si les deux dés, dans tous les procès, tombent toujours sur le côté, l'un du *minatum* et l'autre du *secutum*, j'en conclurai que la magie les a pipés. Ainsi, le sorcier a vraiment triché sur le sort du prochain, et c'est pour cela qu'on le pend ou qu'on le brûle.

Qu'il y ait eu alors des erreurs judiciaires, il y en a bien encore, et elles sont toujours déplorables. Mais c'était l'affaire des juges, non du mode d'instruction basé sur une jurisprudence irréprochable. Cette base du *minatum* et du *secutum* eût-elle été chancelante en ses premières assises, par la crainte où l'on pouvait être de prendre le simple hasard pour la logique des choses, devenait de plus en plus solide par la multiplication des faits qui lui servent de support et qui, par leur nombre même, constituent une probabilité équivalant dans la pratique à la certitude. C'est, en d'autres termes, ce qu'on appelle la *certitude morale*, la seule possible dans bien des cas où par sa nature même l'homme est forcé d'agir. Cela suffisait bien pour instruire et envoyer ensuite aux assises. Il arrivait alors assez souvent, quand toutefois l'instruction n'y avait pas suffi, que certains témoignages et certains aveux venaient joindre à la certitude

morale la certitude absolue. C'est alors seulement que devait arriver la condamnation.

Mais ce qu'on rejette maintenant tout d'abord, c'est moins le genre d'instruction que la nature du crime. Il y a dans le procès de sorcellerie une anomalie bien étrange : on peut saisir l'instigateur du forfait, on ne peut mettre la main sur l'exécuteur. Mais quoi d'étonnant, si cet exécuteur est invisible ?

Il y a quelque chose d'insaisissable et de mystérieux entre le *damnum minatum* et le *damnum secutum :* c'est une chaîne dont on sent la continuité, mais dont on ne peut voir le milieu. Mais il semble bien que c'est la même électricité qui circule du commencement à l'extrémité de la chaîne, et cette probabilité peut se changer en certitude.

Pour nous, la question n'a rien d'insoluble. Croit-on au diable ou n'y croit-on pas? Si l'on y croit, rien n'étonne de lui, et dans les faits qui sont le fond des procès de sorcellerie, la logique même dénonce leur auteur.

Je l'avouerai, les anciens juges, qui croyaient au démon, prêtaient peut-être trop aisément l'oreille à ceux qui osaient traduire à leur barre l'invisible *ennemi du genre humain.* Si un témoin s'en venait raconter à nos magistrats la millième partie des méfaits dont on le chargeait alors, c'en serait assez pour récuser après coup le témoin. Cependant les juges du procès de Cideville ont agi, comme auraient fait les juges normands du dix-septième siècle : ils ont condamné, pour ses maléfices, le berger blessé dans son corps astral, à l'intérieur d'un mur par ceux mêmes qu'il maléficiait, et ils ont renvoyé sans châtiment les auteurs avoués de ses blessures.

Un poète du dix-huitième siècle, du siècle libre-penseur par excellence, a dit ingénieusement :

> Croire tout découvrir est une erreur profonde :
> C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde.

Le savant qui écarte de parti pris la solution extranaturelle des faits naturellement inexplicables, j'entends inexplicables dans leur tout, celui-là prend pour les bornes du monde non pas seulement l'horizon de la science, mais son

propre horizon. Et ceux qui ont cru, à tort, devoir nier jusqu'aux faits qui semblent supérieurs aux lois physiques, ceux-là rétrécissent par leur science, de parti pris, non plus l'horizon de la science générale ou de leur science personnelle, mais l'horizon de la réalité. Heureusement que l'horizon est, en un certain sens, toujours personnel et qu'ils ne le rétrécissent que pour eux.

Comprenons, dans tous les cas, la logique de nos pères. La sorcellerie admise (et tout chrétien doit en admettre l'existence), il était impossible de la laisser impunie, nonobstant l'impossibilité de faire *comparoir* et de convaincre par ses aveux le principal inculpé. Ce n'était pas une raison pour innocenter ses complices.

Pour ce qui est de la réalité des apparitions du diable aux sorciers, nous n'en dirons rien ici, c'est une étude, au moins pour l'heure présente, au-dessus de nos forces. Cependant y a-t-il lieu de se contenter de rire des déclarations de gens qui savent qu'ils vont au bûcher, qu'ils appellent la torture, et qui, dans une simple instruction, sans tourments, ni menaces prochaines de tourments, font tous leurs aveux, qui ne les sauveront point, ils le savent très bien, d'épreuves ultérieures et serviront plutôt à les rendre inévitables ?

Ces apparitions des démons sembleront sans doute à la fois et bizarres et vulgaires. Ce ne serait point ce caractère ou bizarre ou vulgaire qui nous les ferait rejeter. On dira qu'il n'y a rien dans ces prétendues manifestations diaboliques qui soit au-dessus des imaginations d'une vieille paysanne. Cela ne prouverait rien encore contre elles, et il n'est rien de plus naturel de la part de l'esprit de mensonge que de conformer ses inventions à notre fantaisie.

Les faits spirites de notre époque nous montrent le bizarre et le vulgaire comme un double cachet des démons, ces bohèmes de la troupe angélique, les plus déclassés des êtres.

Parce qu'un Hacks et un Jogand, disciples des farceurs infernaux et farceurs comme leurs maîtres, ont su mystifier, en ces derniers temps, par un assez habile mélange de mensonge et de vérité, bon nombre de catholiques naïfs, ce n'est ni pour ces derniers, ni pour les autres une raison de rejeter les

vérités mêlées parmi ces mensonges. Béelzébub, le prince des mouches (1), a jeté une poignée de ces insectes dans un verre plein de vin pour que l'on renversât le verre, et ce tour a réussi. Mais que n'imitons-nous les Français du seizième siècle, dont il a été dit que s'ils trouvaient une mouche dans leur verre, ils jetaient la mouche et buvaient quand même le vin? Il faut en faire ainsi pour le bon vin de la vérité, car le diable essaiera toujours d'y envoyer des mouches. Autrement, nous serions condamnés à ne jamais boire cette salutaire liqueur, absolument nécessaire à la vie de l'esprit. Il est bien vrai que plus le faux demeure longtemps mêlé dans le vrai, plus il y déteint, c'est une raison de plus pour se hâter de l'en séparer et de le rendre au père du mensonge, comme on retourne une lettre infâme à son auteur.

Mais pour condamner les sorciers et les sorcières, il n'était pas nécessaire de prouver qu'ils ne s'étaient pas calomniés ou vantés en quelques points, quand les faits prouvés ne manquaient pas pour les condamner.

Il est vrai qu'on met aujourd'hui ces faits sur le compte de l'hypnotisme et de la suggestion vigile, et l'on entend même dire couramment dans le monde, et par des gens instruits, on écrit même couramment dans les livres qui supposent au moins un peu de réflexion, que les sorciers n'étaient pas forts, que nos hypnotiseurs modernes en font deux fois plus qu'eux sans presque étonner personne. S'ils en font deux fois plus, c'est donc qu'ils sont deux fois sorciers.

Deux fois plus que de planter au corps des gens de véritables épines, que de leur faire pourrir les entrailles presque instantanément, que de suggestionner vaches et chevaux dans la personne de leurs propriétaires et de les faire s'en venir crever aux pieds de la sorcière qui l'a prédit: deux fois plus que de faire voyager un enfant dans les airs, deux fois plus que de faire mourir, au jour dit, la personne qu'on a maudite, ce qui serait, je suppose, la faire mourir deux fois. Voilà donc ce que feraient vos hypnotiseurs! Permettez-moi de n'en rien croire.

(1) C'est le sens de son nom.

Mais les sorciers eussent-ils fait seulement la moitié de ce que quelques enthousiastes attribuent à leurs hypnotiseurs fantastiques, en un temps si différent du nôtre, où l'hypnotisme n'était même pas soupçonné par les savants, ni par les sorciers eux-mêmes, qui se seraient trahis une fois ou l'autre dans une durée de plusieurs siècles, je me demande comment on aurait pu s'y prendre pour les absoudre.

JEANNIARD DU DOT.

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Le point terrestre en astrologie

Par rapport à la position des astres du zodiaque et du planisphère, un point terrestre doit être une surface assez étendue pour que, surtout dans des contrées très peuplées comme celles de l'Europe, plusieurs naissances aient lieu sous les mêmes influences astrales. Alors faut-il admettre que toutes les personnes nées dans les mêmes conditions aient toutes les mêmes prédispositions?

M. Flambart dans son étude sur l'astrologie parue dans le numéro d'avril 1900, donne page 681, l'état astronomique du ciel au jour et à l'heure de la naissance d'Ampère. *Ampère est né à Polémieux-lez-Lyon* en 1775. Or, Lyon y compris sa banlieue et ses environs constitue, par rapport aux combinaisons célestes, un bien petit point! Quand on songe que pour mesurer la distance de notre globe au soleil, qui est un des astres les moins éloignés, tout le diamètre terrestre suffit à peine à fournir la base appréciable d'un triangle, dont le sommet attendrait le centre de cet astre, circonstance qui provoque chaque fois des erreurs considérables! Lyon, aujourd'hui la seconde ville de France, devait être assez grande en 1775 pour être le théâtre de plusieurs naissances le jour et même à l'heure où est né Ampère, *ce qui serait facile à constater à l'aide de l'état civil des naissances dans cette ville et aux environs, à cette époque.* Si plusieurs enfants sont nés là en même temps qu'Ampère, de deux choses l'une, ou ils n'ont pas été influencés de la même manière par les mêmes influences, ou ils ont étouffé en grandissant leurs aptitudes géniales, à moins encore qu'Ampère seul ne leur ait survécu, car enfin on ne compte en ce jour et à cette place qu'un seul génie, Ampère?

Alfred Van Mons.

Turocz-Szent Marton, 18 juin 1900 (Hongrie).

VARIÉTÉS

Sous ce titre, nous avons reproduit sans commentaire dans le dernier numéro de la Revue une lettre spirite reçue dans une réunion privée à Dunedin (Nouvelle-Zélande).

Cette lettre d'outre-tombe d'un malheureux pasteur protestant nous a paru si ridicule que nous avons jugé inutile de la réfuter.

Si nous reproduisons ces documents empruntés aux journaux anglais, allemands, américains, c'est pour faire connaître à nos lecteurs les phases de l'histoire contemporaine du spiritisme, l'incohérence et les contradictions des révélations spirites, et pour leur faire aimer davantage la beauté, l'unité, l'autorité et les fermes espérances de l'Eglise catholique. E. M.

Paris, 15 mai 1900.

Règlement du deuxième Congrès International de l'Hypnotisme de 1900

ART. Ier.

Le Congrès se réunira à Paris du 12 au 16 août 1900. — La séance d'ouverture est fixée au dimanche 12 août, à trois heures. — Les séances auront lieu au Palais des Congrès.

Seront membres du Congrès : 1° Les membres de la Société d'Hypnologie et de Psychologie;

2° Tous les adhérents qui auront fait parvenir leur adhésion avant le 1er août 1900.

ART. II.

Les adhérents au Congrès auront seuls le droit de prendre part aux discussions.

ART. III.

Le droit d'admission est fixé à 20 francs.

ART. IV.

Le *Congrès se composera :*

1. D'une séance d'ouverture ;
2. De séances consacrées à la discussion des rapports et aux communications;
3. De conférences générales ;
4. De visites dans les hôpitaux et hospices ;
5. D'excursions, de réceptions et de fêtes organisées par le Bureau.

ART. V.

Les communications seront divisées en quatre groupes :

1. Applications cliniques et thérapeutiques d'hypnotisme et de la suggestion ;
2. Applications pédagogiques et sociologiques ;
3. Applications psycho-physiologiques ;
4. Applications médico-légales.

ART. VI.

Les communications et les comptes rendus des discussions seront réunis dans une publication adressée à *tous* les adhérents.

ART. VII.

Les adhérents sont invités à adresser le plus tôt possible le titre de leurs communications à M. le Secrétaire général.

Les manuscrits des communications devront être déposés sur le Bureau avant la fin de la séance. — Les orateurs qui auront pris la parole dans la discussion devront remettre leur argumentation au cours même de la séance.

ART. VIII.

Toutes les communications relatives au congrès, demandes d'admission, ouvrages manuscrits et imprimés, etc., doivent être adressées à M. le Dr Bérillon, Secrétaire général, 14, rue Taitbout, à Paris (*Téléphone 224-01*).

COMMISSION D'ORGANISATION

BUREAU

Président

M. le docteur VOISIN (Jules), médecin de la Salpêtrière, président de la Société d'hypnologie.

Vice-Présidents.

MM. DAURIAC (Lionel), professeur honoraire à la Faculté des lettres de Montpellier, professeur de philosophie au lycée Janson de Sailly.
le docteur GRASSET, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.
LIÉGEOIS, professeur à la Faculté de droit de Nancy.
MELCOT, avocat général à la Cour de Cassation.

Secrétaire général

M. le docteur BÉRILLON, médecin inspecteur des asiles d'aliénés de la Seine, directeur de la *Revue de l'Hypnotisme*.

Secrétaire général adjoint

M. le docteur FAREZ (Paul), licencié en philosophie.

Secrétaire

MM. JULLIOT, docteur en droit.
le docteur LEMESLE (Henry), licencié en droit.
LÉPINAY, médecin vétérinaire.
le docteur REGNAULT (Félix), ancien interne des hôpitaux.

Trésorier

M. COLAS (Albert), président de la Société d'études philosophiques et sociales.

Présidents d'honneur

MM. le docteur AZAM, professeur honoraire à la Faculté de médecine de Bordeaux.
le docteur JOFFROY, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
le docteur RAYMOND, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
le docteur RICHET (Charles), professeur à la Faculté de médecine de Paris.
le docteur DURAND DE GROS.
le docteur LIÉBEAULT, de Nancy.
SOURY (Jules), professeur à l'École pratique des Hautes-Études.

QUESTIONS MISES A L'ORDRE DU JOUR (1)

I

Rédaction d'un vocabulaire concernant la terminologie de l'hypnotisme et des phénomènes qui s'y rapportent.

Rapporteurs : M. le Dr BÉRILLON, M. le Dr Paul FAREZ.

II

Les rapports de l'hypnotisme avec l'hystérie.

Rapporteurs : M. le Dr Paul MAGNIN, M. le Dr J. CROCQ (de Bruxelles).

III

Les applications de l'hypnotisme à la thérapeutique générale:

Rapporteurs : M. le Dr MILNE BRAMWELL (de Londres).

IV

Les indications de l'hypnotisme et de la suggestion dans le traitement des maladies mentales et de l'alcoolisme.

Rapporteurs : M. le Dr TOKARSKY (de Moscou), et M. le Dr LLOYD TUCKEY de (Londres).

V

Les applications de l'hypnotisme à la pédagogie générale et à l'orthopédie mentale.

Rapporteur : M. le Dr BÉRILLON.

VI

Valeur de l'hypnotisme comme moyen d'investigation psychologique.

Rapporteurs : M. le Dr VOGT (de Berlin), M. le Dr Paul FAREZ, M. le Dr Félix REGNAULT.

VII

L'hypnotisme devant la loi du 30 novembre 1892, sur l'exercice de la médecine. — Intervention des pouvoirs publics dans la réglementation de l'hypnotisme.

Rapporteurs : M. le Dr Henry LEMESLE, M. Ch. JULLIOT, docteur en droit.

VIII

La suggestion et l'hypnotisme dans leurs rapports avec la jurisprudence.

Rapporteurs : M. le Dr Von SCHRENK-NOTZING (de Munich); M. le Dr Paul JOIRE (de Lille).

IX

Responsabilités spéciales résultant de la pratique de l'hypnotisme expérimental.

Rapporteur : M. le professeur BOIRAC.

N. B. — Pendant la durée du Congrès, les cartes de membre donneront lieu à l'entrée gratuite à l'Exposition. Ces cartes parviendront aux adhérents avant l'ouverture du Congrès par les soins du secrétaire général.

(1) Deux mois avant la réunion du Congrès, MM. les Rapporteurs devront adresser à M. le Secrétaire général le résumé et les conclusions de leurs rapports. Ces conclusions seront adressées à tous les adhérents, afin de permettre la discussion approfondie des sujets mis à l'ordre du jour.

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD

LES CONTAGIONS NERVEUSES ET LES POSSESSIONS

Depuis longtemps, les philosophes et les physiologistes ont essayé d'expliquer et de déterminer les causes des phénomènes étranges connus sous les noms de danse de Saint-Guy, de chorée simple et de chorée rythmée. Ils ont attribué tantôt à une cause physique, tantôt à l'auto-suggestion, la contagion des mouvements capricieux, désordonnés de cette névrose qui semble confiner au domaine mystérieux du préternaturel.

Le bâillement, les murmures, les applaudissements, les huées dans une assemblée orageuse sont déjà contagieux. On se sent enveloppé d'un fluide, ébranlé dans son système nerveux, amoindri dans sa liberté, invinciblement poussé à faire comme les autres, à pleurer ou à rire, à huer ou à battre des mains, au geste, à la parole, à la déclamation de l'acteur ou de l'orateur qui nous a fasciné.

Dans cette contagion mimique, nous conservons, néanmoins, la conscience, la perception et le souvenir de notre action.

La contagion nerveuse prendra quelquefois le caractère d'une affection pathologique dans une famille, dans une salle d'hôpital, dans toute l'étendue d'une région. Bailly raconte qu'une jeune fille fut prise de convulsions hystériques, dans l'église Saint-Roch, un jour de première communion, pendant que le prêtre célébrait la messe; une demi-heure après, soixante femmes se tordaient dans les mêmes convulsions.

Au mois d'octobre 1876, onze cas de tétanie éclatent dans une école de jeunes filles, et le chiffre s'élève à vingt-huit, en dix jours. On ferma l'école, l'épidémie s'arrêta!

On a constaté aussi l'imitation hystérique des cris d'ani-

maux. Dans son *Traité des maladies nerveuses*, le Dr Grasset raconte le fait suivant (1).

Une jeune fille hystérique avait un spasme respiratoire (convulsions prolongées et plus ou moins coordonnées des muscles du larynx et du thorax donnant lieu à un cri soutenu qui simule la voix de certains animaux); après un court séjour à la campagne, elle imitait l'aboiement des chiens de basse-cour. Itard raconte que dans un pensionnat une jeune fille poussait des cris, avec soulèvement des épaules, en entendant la cloche de l'établissement. Bientôt quelques autres élèves présentèrent le même phénomène. On mena cette jeune fille dans le monde, et malgré elle, elle fut guérie par l'humiliation qu'elle éprouvait en voyant la curiosité et l'effroi dont elle était l'objet.

D'autres fois le malade imite le jappement du chien ou le miaulement du chat, et son mal prend le caractère d'une véritable épidémie qui se communique à toute la maison.

En 1732, on vit une affection de ce genre, dans une communauté religieuse, aux environs de Bayeux : « Les sœurs aboient comme des chiens, dit la relation d'Heurtin et Porée, mais une entre autres, le fait avec tant de force, et ressemble si bien aux plus gros chiens qu'on aurait peine à distinguer ses aboiements des leurs si on n'en était pas témoin. »

Il arrive aussi quelquefois que l'épidémie se présente simultanément avec des caractères physiques et des caractères psychiques extraordinaires qui en changent la nature et le caractère ainsi, des malades atteints de la contagion se livrent à des contorsions, des sauts, des cris, des mouvements inexplicables; ils franchissent de grands espaces, ils grimpent le long des murs: ils devinent les pensées cachées, ils pronostiquent l'avenir, ils parlent des langues étrangères, ils voient à de grandes distances; ils présentent tous les signes de la possession démoniaque, et l'épidémie commencée par une religieuse malade qui excitait un sentiment de pitié parmi ses compagnes, s'étend bientôt à toute une communauté effrayée et bouleversée.

(1) Le dernier numéro de *la Lumière*, par L. Grange, contient une étude intéressante et sérieuse sur cette question.

D'autres fois, au contraire, une foule, déjà émue par des récits dramatiques s'auto-suggestionne, elle va aux champs où la rumeur publique lui a promis de voir une apparition divine, elle garde le silence, elle concentre toute son attention sur le même objet, elle fixe son regard ardent sur le même point de l'horizon, elle subit sans distraction les angoisses d'une longue attente. Une personne s'écrie : *je vois;* vingt personnes font entendre le même cri, et l'hallucination triomphe des dernières résistances de la raison affaiblie ou impuissante.

Et les matérialistes abusant d'un fait isolé, d'une erreur que toute intelligence honnête doit condamner, se livrent à une généralisation fantaisiste, ils rangent dans la même *catégorie, sous le nom d'hallucinations collectives,* les apparitions surnaturelles les plus certaines. les mieux établies.

Essayons de faire pénétrer quelque lumière dans ces difficiles questions qui ont été dénaturées par la passion.

II

L'histoire nous a conservé le souvenir d'un grand nombre d'épidémies nerveuses *naturelles, morbides,* aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Ces épidémies prenaient quelquefois les apparences trompeuses de ces possessions démoniaques dont la vue inspire un sentiment de répulsion et d'effroi. Les âmes timorées sont souvent exposées, sous l'influence de la sensibilité excitée et de l'imagination échauffée, à grouper dans la catégorie des phénomènes préternaturels ces faits anormaux, prodigieux, qui sont aujourd'hui connus et classés. Qu'il est difficile dans un grand nombre de cas, de reconnaître ce qui est l'œuvre exclusive de la nature et de la distinguer de ce qui est l'effet simultané de la nature et des esprits mauvais!

« Encore un mot, écrit le P. Debreyne, à l'occasion des religieuses de Loudun ; il s'agit d'une communauté religieuse

de femmes pour laquelle nous avons été consulté, il y a déjà bien des années. L'état de ces filles avait la plus grande ressemblance avec celui des Ursulines de Loudun. En voici un abrégé :

Ces religieuses ont été affectées successivement comme par une sorte de contagion ou d'imitation nerveuse. Elles affirmaient entendre la nuit au dortoir, des cris, des hurlements effroyables de divers animaux, des voix plaintives, etc., des bruits de tempête, d'ouragan, de tonnerre, dans les temps les plus sereins et les plus calmes.

Souvent, pendant des nuits entières, elles éprouvaient des convulsions comme hystériques, faisaient des sauts de tout le corps avec une violente agitation de tous les membres, et *répétaient les cris et les hurlements qu'elles disaient avoir* entendus les jours précédents, en y joignant un mélange de gémissements, de pleurs et de ris.

On les voyait prendre des postures et des attitudes les plus difficiles, tout à fait extraordinaires et contre toutes les lois de l'équilibre : faire des sauts et des mouvements subits d'ascensions dont elles étaient absolument incapables dans leur état normal et physiologique, comme par exemple, de franchir d'un seul saut, avec une incroyable légèreté, le mur de leur clôture et de s'élancer sur les autres avec une agilité qui rappelait les animaux grimpeurs.

On les a vues même dans l'église au moment de la sainte communion. lancées avec violence contre le mur et y paraître comme collées et raides comme des planches.

Assez souvent cet état chez ces saintes filles paraissait accompagné ou suivi de quelque trouble intellectuel ou du moins affectif, et enfin d'une foule d'aberrations morales les plus singulières et les plus bizarres et presque inexplicables par les seules lois physiologiques et pathologiques, ou plutôt on voyait chez elles toutes les perturbations, tous les écarts et toutes les illusions de la sensibilité ou de l'imagination la plus exaltée et la plus désordonnée.

Maintenant, quel plan de traitement fallait-il adopter pour s'opposer à ces singulières aberrations? Nous nous sommes borné à conseiller les moyens hygiéniques et moraux que

nous avons cru les plus en harmonie avec la nature et la forme des accidents dominants.

« Voici donc la substance de notre méthode thérapeutique : un système hygiénique coordonné, combiné et varié, selon le caractère et le génie des personnes ; travail manuel assidu, suivi et varié pour contenir constamment les esprits en haleine, pour brider et entraîner les mobiles et ardentes imaginations, et opérer enfin une salutaire diversion par l'exercice physique et corporel.

De plus, divers moyens moraux appropriés aux besoins et à la profession des sujets... Il paraît que, quelques mois après cette consultation, tout est rentré dans l'ordre primitif, et, depuis, on n'a jamais rien vu de semblable dans cette communauté (1). »

Dans ces états douloureux, morbides, mais naturels, les organes du mouvement comme les organes de la sensibilité sont atteints, troublés, bouleversés ; ils cessent d'obéir à la volonté, ils produisent des mouvements réflexes qui déjouent toutes les prévisions et les conjectures. Les facultés sensibles si étroitement liées à l'état de nos nerfs, de notre sang, de nos fluides, de nos humeurs, participent à cette perturbation maladive, elles n'obéissent plus à la direction souveraine de la raison, et elles produisent les phénomènes intellectuels capricieux que l'on a constatés soit dans la folie, soit dans le délire provoqué par intoxication. La partie haute et les facultés intellectuelles de l'âme sont frappées d'inhibition, tandis que l'appétit sensible et la partie animale sont déchaînés.

Tout cela s'explique naturellement, sans le concours d'un agent préternaturel.

Les sauts désordonnés, les mouvements convulsifs, les attitudes contracturées, les élans qui emportent le corps et semblent le clouer contre le mur, tous ces phénomènes dénotent une perturbation organique profonde et un grand désordre dans la force vitale ou animale qui paralyse accidentellement la volonté et usurpe sa place dans l'économie de

(1) *Essai de théologie morale*, ch. IV, par le P. Debreyne, docteur en médecine, professeur de médecine pratique, prêtre et religieux de la Grande-Trappe.

la vie de relation. Mais, connaît-on rien de plus mystérieux que le système nerveux et l'effet de son action dans la circulation sanguine et les mouvements musculaires? Nous sommes en présence d'un formidable inconnu.

Quand on se hâte d'attribuer à l'intervention diabolique ces phénomènes bizarres, troublants, effrayants dont certains malheureux nous donnent le triste spectacle, on aggrave leur mal, on épouvante le sujet en ajoutant ainsi des terreurs religieuses à un trouble physique; on peut même, involontairement sans doute, déterminer en lui une suggestion; on lui persuade avec trop de succès qu'il est la victime ou l'instrument de Satan: l'on peut rendre incurable un désordre organique qu'il était facile de contenir et de faire cesser.

La suggestion morale, sagement dirigée, donnera dans certains cas les meilleurs résultats.

Il ne suffit donc pas de constater des troubles physiques, somatiques, dans des malheureux livrés aux caprices de la contagion nerveuse pour conclure à l'intervention des esprits mauvais. Les convulsions, les sauts désordonnés, les aboiements, les miaulements, qu'ils atteignent un seul individu ou une famille, une communauté religieuse ou tout un village, révèlent un état pathologique, et ne suffisent pas, toujours, pris en eux-mêmes pour faire croire à la réalité d'une obsession ou d'une possession.

Que ces troubles physiques naturels s'accompagnent quelquefois dans le même sujet de troubles affectifs, intellectuels et moraux, c'est la conséquence de l'union de l'âme et du corps, de l'unité du composé humain. Ici encore, il faut une grande prudence pour éviter une confusion dangereuse entre le naturel et le préternaturel.

Nous avons connu un religieux d'une piété héroïque qui repoussait avec horreur et indignation l'hostie que lui présentait le prêtre, au moment de son agonie. Cette horreur d'une chose sainte ne dénotait pas l'action démoniaque, elle trahissait seulement un trouble dans les fonctions de la perception et dans l'état cérébral.

Un autre malade repoussait avec le même sentiment d'horreur le prêtre qui l'exhortait à mourir en lui présentant

un crucifix. Quelques jours après, il entre en convalescence, et il répond à son confesseur : « Je croyais voir un fantôme qui, les bras tendus, essayait de me frapper, et, saisi de frayeur, je cherchais à vous repousser. » Ce malade avait ainsi conservé la conscience et le souvenir de ce qu'il avait fait dans le trouble de sa maladie.

Or, les névrosés, les victimes de la contagion nerveuse et de l'épidémie hystérique sont des malades, qui subissent un trouble profond, une perversion organique accidentelle dans la partie sensible de leur être, et si, dans certaines circonstances, ils expriment une aversion qui paraît extraordinaire, à l'égard des choses saintes, on ne peut en rien conclure en faveur de la possession, il faut attendre, observer et chercher des indications plus certaines avant de se prononcer.

III

Faut-il croire que la possession démoniaque et contagieuse est une chimère ou une légende, qu'elle n'existe pas? Les faits les mieux établis donnent un démenti formel à cette affirmation des ennemis du préternaturel. L'Évangile, la Tradition, la pratique de l'Église que nous rappellerons bientôt, ne permettent pas de soutenir une négation qui est également contraire à la foi et aux faits scientifiques les mieux constatés. La possession démoniaque est une réalité.

Les désordres nerveux laissent trop souvent le malade dans un état qui les expose à l'irruption des esprits mauvais et aux ravages de la possession. Les faits de ce genre sont innombrables (1). Nous rappellerons seulement ce qui se passa, en 1662, dans un monastère de religieuses, à Auxonne. Quatre évêques et quatre docteurs de Sorbonne, après avoir examiné les faits avec la plus grande attention, rédigèrent le rapport suivant.

« Nous soussignés, après avoir entendu le rapport de

(1) Gorres, *Mystique*, tomes 4 et 5, et tous les théologiens qui ont traité des possessions.

l'évêque de Chalon-sur-Saône sur les phénomènes qui se sont manifestés à Auxonne, dans plusieurs personnes ecclésiastiques ou laïques, lesquelles paraissaient possédées du malin esprit; lorsque ledit évêque sur l'ordre du roi, et d'après la commission de l'archevêque de Besançon, a dirigé pendant quinze jours sur les lieux mêmes les exorcismes, après s'être adjoint plusieurs prêtres d'un grand mérite et d'une grande vertu, et M. Morel, autrefois médecin à Chalon, connu par sa science et son expérience, qui tous ont porté sur cette affaire le même jugement, nous regardons comme prouvés et incontestables les faits suivants :

Premièrement, que toutes ces filles, sans exception, au nombre de dix-huit, paraissent avoir eu le don des langues, répondant exactement aux exorcistes lorsque ceux-ci leur parlaient en latin, et parlant elles-mêmes en cette langue: que l'une d'entre elles, Anne l'Écossaise, appelée sœur de la Purification, a compris ce que l'un des exorcistes lui disait en irlandais, et l'a traduit plusieurs fois en français.

Secondement, que toutes, ou presque toutes, ont eu le don de connaître l'intérieur et les pensées des autres, lorsque ces pensées s'adressaient à elles. Ainsi, lorsque les exorcistes leur commandaient intérieurement quelque chose, elles le faisaient exactement. L'évêque de Chalon, ayant ordonné, dans sa pensée seulement au démon qui possédait Denise Parisot, servante du lieutenant général d'Auxonne, de venir à lui pour se faire exorciser, Denise vint aussitôt, quoiqu'elle demeurât dans un quartier éloigné de la ville, et elle lui dit qu'on lui avait ordonné de se présenter à lui. La même chose fut essayée avec la sœur Janini de l'Enfant-Jésus, et avec Humberte, de Saint-François, à qui l'évêque commanda, au moment même de son paroxysme, de se prosterner, les mains étendues en croix, devant le Saint-Sacrement, ce qu'elle fit aussitôt.

Les autres ecclésiastiques voyant que la même chose se répétait tous les jours, avaient pris l'habitude de n'adresser jamais à ces religieuses les ordres qu'ils voulaient leur donner, que par la pensée.

Troisièmement, en diverses circonstances, elles on prédit

l'avenir, et particulièrement en ce qui concerne les maléfices que l'on voulait trouver, non seulement dans le cloître, mais aussi dans le corps des autres sœurs avec lesquelles elle n'avait pu s'entendre auparavant, et qui les rendaient ensuite au moment précis qui avait été déterminé par les premières. Plus d'une fois elles ont dit au seigneur évêque et à ses prêtres des particularités très secrètes relativement à leur famille ou à leur maison.

Quatrièmement, presque toutes, surtout dans leurs paroxysmes, ont montré une grande horreur des choses saintes, et particulièrement de l'Eucharistie et de la Pénitence, de sorte que, depuis plus d'une fois, il fallut employer plusieurs heures pour confesser l'une de ces religieuses, à cause de l'opposition qu'elle y mettait et des cris qu'elle poussait.

Avant la communion, elles étaient tourmentées par des convulsions où la volonté n'avait évidemment aucune part. Dès qu'elles avaient reçu la sainte hostie, elles poussaient des hurlements effroyables et se roulaient par terre. Pendant ce temps, l'hostie restait au bout de leur langue, qu'elles allongaient ou retiraient sur l'ordre de l'exorciste, sans que toutefois, elles se permissent rien d'injurieux contre le Saint-Sacrement.

Ceci durait quelquefois une demi-heure, plus ou moins, et dès qu'elles avaient avalé l'hostie, elles recouvraient aussitôt le calme et ne se souvenaient plus de ce qui s'était passé. La seule approche des reliques d'un saint leur donnait de violents accès de fureur, et, souvent, elles disaient le nom du saint à qui appartenaient ces reliques, avant de les avoir vues.

Lorsque le seigneur évêque leur imposait les mains en secret et sans qu'elles pussent le savoir, elles témoignaient par des signes manifestes qu'elles en ressentaient l'effet, et s'écriaient que cette main leur était insupportable et les brûlait.

Enfin, pendant la sainte messe, et au milieu des exorcismes, elles vomissaient d'effroyables blasphèmes contre Dieu et la sainte Vierge, blasphèmes qui ne pouvaient sortir que de la bouche du démon.

Cinquièmement, toutes les fois qu'on les forçait de montrer par des signes surnaturels la présence du démon, elles ont obéi avec docilité. Le seigneur évêque ordonna entre autres choses à Denise d'arrêter le pouls du bras droit, puis celui du bras gauche, pendant que l'autre marchait régulièrement ; et le médecin constata que l'ordre avait été parfaitement exécuté. La même chose arriva deux ou trois fois à la sœur de la Purification. Or, l'une et l'autre étaient également en parfaite santé, et ce phénomène ne pouvait être attribué qu'à la volonté de l'exorciste.

La poitrine de la sœur Marguerite de l'Enfant-Jésus, sur l'ordre de son exorciste, s'enfla et s'éleva d'une manière prodigieuse, puis s'affaissa et reprit son volume ordinaire, et cela; deux ou trois fois de suite. La sœur Arivey de la Résurrection, en présence de l'un des ecclésiastiques, garda pendant assez longtemps dans sa main, un charbon embrasé. sans qu'il en résultât aucune trace de brûlure.

Sixièmement, sur le simple commandement des exorcistes, leur corps a acquis une merveilleuse insensibilité. Ainsi, le seigneur évêque ayant ordonné au démon de Denise de fermer tous ses sens, le médecin lui enfonça une épingle sous l'ongle d'un doigt sans qu'elle en ressentît aucune douleur. On lui ordonna ensuite d'arrêter le sang, et l'on retira l'épingle sans que le sang coulât. Puis, dès qu'on lui ordonna de couler, il coula en effet, pour s'arrêter de nouveau, lorsqu'on lui commanda de s'arrêter.

Le phénomène se renouvela plus tard chez la sœur de la Purification qui engageait les assistants à employer le fer et le feu, parce qu'elle ne sentait rien de tout ce qu'on lui faisait.

Plusieurs d'entre elles qui, d'après la déclaration de quelques autres, devaient aller le lendemain au Sabbat, en ayant été empêchées, tombèrent dans une espèce de léthargie au moment même où le Sabbat devait avoir lieu, et cet état dura plus de cinq quarts d'heure.

Ceci arriva entre autres à la sœur de la Purification. Tous ses sens étaient fermés, elle était sans mouvement, sans parole, sans sentiment, les bras en croix sur la poitrine, et

tellement raides qu'il était impossible de les séparer, les yeux fermés d'abord, puis ouverts, mais immobiles et privés de la faculté de voir. Lorsqu'elle revint de cette extase, elle raconta comment elle avait été en esprit au Sabbat, et tout ce qu'elle y avait vu.

Septièmement, après des exorcismes de quelques heures, il leur sortait souvent de l'estomac des corps étrangers qu'elles considéraient comme des maléfices et des charmes...

Huitièmement, les démons dont ces pauvres filles se disaient possédées, forcés de sortir par les exorcismes, ont paru donner à l'approche du Saint-Sacrement des signes surnaturels et convaincants de leur départ. L'évêque ayant ordonné à ceux qui possédaient Denise de partir et de briser une vitre qu'il leur montra du doigt, la vitre fut aussitôt brisée.

La sœur Humberte se trouva guérie entièrement le jour de la Présentation de la sainte Vierge, et comme signe de sa guérison elle rejeta par la bouche un morceau de taffetas roulé sur lequel étaient écrits en caractères rouges le nom de Marie et quatre autres lettres initiales désignant saint Hubert et saint François de Sales.

La sœur de la Purification ayant été délivrée de plusieurs démons le jour de la fête de saint Grégoire le Thaumaturge, elle montra tout à coup écrits comme avec du sang sur sa ceinture, en gros caractères, ces mots : Jésus, Marie, Joseph, et cependant, les exorcistes, un moment auparavant, avaient vu cette ceinture toute blanche.

Neuvièmement, parmi les mouvements et les poses de ces possédées pendant les exorcismes, quelques-unes étaient si extraordinaires, qu'elles surpassaient évidemment leurs forces, même celles de la nature humaine.

La sœur Humberte ayant reçu l'ordre d'adorer le Saint-Sacrement, se prosterna à terre, mais de telle sorte qu'elle ne touchait le sol qu'avec la pointe du ventre, tandis que la tête, les pieds et les mains, ainsi que tout le reste du corps, étaient levés en l'air.

La sœur de la Résurrection fit la même chose et resta quelque temps dans cette position, le corps ployé en cercle, de sorte que la pointe des pieds touchait le front.

Constance et Denise furent plusieurs fois jetées contre la terre en ne la touchant qu'avec le crâne et les pieds, tout le reste du corps était en l'air, et elles marchèrent en cet état. Toutes ou presque toutes, lorsqu'elles étaient à genoux, les bras croisés sur la poitrine, se renversaient en arrière, de sorte que le haut de la tête touchait la plante des pieds, tandis que la bouche baisait la terre et y faisait avec la langue le signe de la croix.

Denise, quoique jeune et de chétive apparence, enlevait avec deux doigts et retournait en sens contraire, dans ses accès, un vase de marbre rempli d'eau bénite, et si lourd que deux personnes très fortes auraient eu de la peine à l'ôter de son piédestal.

Plusieurs d'entre elles aussi se frappaient la tête contre le mur ou contre le sol avec une telle violence que, dans l'ordre naturel des choses elles auraient dû se mettre en sang, et cependant, il ne paraissait aucun signe de contusion et de blessure.

Dixièmement, toutes ces femmes étaient de différents états, séculières, protestantes, novices, professes, les unes jeunes, les autres âgées ; les unes de bonne famille, les autres de basse extraction. Les phénomènes ont commencé à se manifester dans le couvent depuis plus de dix ans, et l'on ne peut comprendre comment dans un si long espace de temps, parmi tant de femmes de dispositions et d'intérêts si opposés, l'imposture, si elle avait eu lieu, aurait pu rester cachée.

Après un examen attentif, le seigneur évêque n'a trouvé personne, soit dans le cloître, soit dans la ville qui ne lui ait rendu un témoignage favorable de l'innocence et de la vie irréprochable des sœurs et des ecclésiastiques qui ont travaillé en sa présence dans les exorcismes, et lui, de son côté, les a toujours trouvés exemplaires.

Nous croyons que tous ces faits extraordinaires sont au-dessus des forces de la nature humaine et ne peuvent venir que de la possession du démon. Tel est notre avis. Donné à Paris, le 20 janvier 1652. »

Ont signé l'archevêque de Toulouse, les évêques de Rennes, de Rodez, de Chalon-sur-Saône ; Morel, Cornet, Grandin, Philippe Le Roy, tous docteurs de Sorbonne.

Nous retrouvons dans cette possession démoniaque et contagieuse les phénomènes qui caractérisent, à des degrés divers, un grand nombre de possessions dont l'histoire de la sorcellerie nous a conservé le souvenir : le don des langues, l'insensibilité ou l'anesthésie absolue, l'arc de cercle, l'agilité des membres et du corps tout entier, le don de lire les pensées des autres et de connaître leur vie, la faculté de voir à distance, au commandement de l'exorciste et de discerner les reliques authentiques, etc. Ce n'est pas seulement de tel fait isolé, c'est de l'ensemble de ces faits que l'on peut tirer une conclusion légitime. La raison s'arrête effrayée à la vue de ces prodiges, de ces contrefaçons monstrueuses, qui rappellent les grands phénomènes, à l'origine divine et surnaturelle, dont les saints nous ont donné quelquefois le ravissant spectacle.

Sans doute, il y a ici, dans certains cas, une prédisposition organique, un trouble physique qui relève de la science, une névrose contagieuse, chorée, danse de Saint-Guy, épilepsie qui se reproduit quelquefois avec des caractères hideux dans nos amphithéâtres, et qui émeut profondément ceux qui en sont témoins. Mais le psychologue pénètre plus avant que le physiologiste dans l'observation de ces phénomènes, il ne s'arrête pas au trouble et aux manifestations de l'ordre purement physique, extérieur, il cherche à connaître *l'agent* qui s'empare un instant de l'âme, qui se substitue à elle dans son action intellectuelle, morale et vitale et qui obéit cependant encore, en frémissant, à l'exorciste devenu l'instrument de la puissance et de la miséricorde de Dieu. Nous sommes ici en présence de phénomènes psychiques qui n'affectent pas exclusivement le système nerveux et qui sortent du domaine de la physiologie.

IV

Je rencontre ici une objection qui m'a été faite dans *la Vie d'Outre-tombe*, sur la nature de l'agent qui se révèle dans la possession, sur le rôle du démon. Les spirites reconnaissent volontiers, contrairement à l'école matérialiste, que les faits

caractéristiques de la possession ne peuvent s'expliquer que par l'intervention d'une volonté, d'une intelligence étrangère qui s'empare un instant d'une créature devenue irresponsable et qui la fait agir. Mais quelle est cette volonté?

M. Fritz, qui prend la parole au nom des spirites, nous répond ainsi :

« Tels nous avons été sur la terre, tels nous nous retrouvons au lendemain de la mort ; seulement bien peu ont conscience de leur décès, ils se croient endormis, ils le sont en effet. C'est un état de trouble qui peut avoir une durée de quelques jours pour les uns et de nombreuses années pour d'autres, pendant lesquelles l'esprit dont la conscience est chargée de fautes, passe d'un cauchemar douloureux à un autre, cependant que l'esprit dont la conscience est pure, jouira de rêves et visions réconfortants jusqu'au moment du réveil.

« C'est alors seulement que l'esprit commence à avoir conscience de sa situation ; les uns suivent les indications des esprits bons, les autres, en vertu du libre arbitre, refusent de se mettre au travail pour acquérir ce qui leur fait défaut, et, se joignant aux autres esprits récalcitrants, ils restent errants dans l'atmosphère terrestre (1). »

Ces esprits cherchent à agir « sur la pensée des humains, ils arrivent de temps à autre à impressionner quelques personnes sensitives, médiums inconscients, par lesquels ils produisent alors des effets dans le monde matériel, dont ils sont ahuris eux-mêmes, n'y étant plus habitués, et de là l'agitation ou la violence fébrile des médiums à incarnations, qui effraient tous les assistants, lorsque ces sortes d'esprits ou des esprits souffrants prennent possession des organes d'un sujet. »

Je ne veux pas discuter en ce moment la thèse paradoxale des spirites, sur l'erraticité de certains esprits, et j'écarte provisoirement la discussion philosophique, d'ailleurs si intéressante, qu'elle soulève : une simple observation suffira.

Quelles preuves nous donne-t-on pour justifier l'explication

(1) *La Vie d'Outre-tombe*, 15 janvier 1900.

fantaisiste et romanesque que nous venons de rapporter? Aucune. S'appuie-t-on sur l'expérience, la raison, l'induction scientifique, la déduction? Non. On invente, on raconte, on affirme, et c'est tout. Quelques spirites convaincus nous diront peut-être : « Nous répétons ce que les esprits nous ont enseigné par l'intermédiaire des médiums. » Mais nous répondrons, comme nous l'avons déjà fait, que des médiums très sérieux, de bonne foi, incapables de tromper et inspirés eux aussi par les esprits d'un ordre supérieur, ont affirmé une doctrine absolument contraire à celle d'Allan Kardec et de ses disciples sur le lendemain de la mort, et je n'ai pas plus de raisons de repousser leur témoignage que de croire aux affirmations gratuites des partisans d'Allan Kardec. Je les renvoie dos à dos. Le rationaliste restera dans son scepticisme, et le catholique comprendra qu'il faut un autre foyer de lumière pour éclairer les régions mystérieuses de l'autre vie.

Dans une revue spirite, rédigée avec talent et droiture, par L. Grange, nous lisons aujourd'hui, cette communication importante de l'Esprit Miriam :

« Hé bien! oui, il faut le dire : *Les trois quarts des Esprits* qui se manifestent dans le monde, *trompent sur leur identité; ce sont des esprits de mensonge.* A qui s'en prendre? Voyons-nous la perfection dans l'humanité? Si, de l'autre côté, l'homme reste semblable à lui-même, comme terrien, on conçoit la nature des conséquences auprès du médium. Beaucoup d'esprits facétieux s'amusent aux dépens du médium et du public curieux. *Pour attirer les Esprits parfaits, il faudrait être parfait.* » (*La Lumière*, juin, 1900, p. 287.)

Si les trois quarts des Esprits qui viennent nous parler de l'autre monde se moquent de nous; s'il faut être parfait pour obtenir une révélation sérieuse, il est évident que les trois quarts des médiums se trompent et nous trompent : nous répondons par un sourire sceptique à leurs dissertations poétiques et à leurs rêveries.

Ce n'est pas toujours, comme on l'a prétendu, une similitude de nature et une affinité de dépravation qui attire l'esprit mauvais vers la pauvre créature devenue subitement sa victime et sa possession. Qu'il en soit ainsi quelquefois, je

n'y contredis pas, mais l'on a vu plus souvent le démon s'emparer de quelques âmes d'élite, de religieux et de religieuses d'une grande piété, de prêtres irréprochables et de saintes filles pour les éprouver, les tourmenter, les purifier par d'atroces et d'étranges souffrances. C'est le soufflet de Satan, dont parle l'apôtre : *Qui me colaphizet.* Dieu permet ces épreuves et ce martyre.

C'est par les larmes, l'amour et le sang que les grandes âmes s'élèvent jusqu'à Lui, et qu'elles coopèrent à la rédemption du monde qui ne les comprend pas.

ÉLIE MÉRIC.

MAISONS HANTÉES

(*Fin*)

Un des faits les plus impressionnants de ce genre que je connaisse arriva à Mme L..., qui eut la bonté de me donner les détails suivants :

Il y a quelques années, cette dame loua une maison meublée dans la rue Stevenson, à North Shields ; elle n'y était que depuis peu d'heures, quand elle entendit des pas dans le corridor chaque fois qu'elle ouvrait la porte, mais elle ne voyait personne. Très intriguée, elle alla à la cuisine demander à la servante si elle n'avait pas entendu marcher. Celle-ci répondit que non, mais ajouta qu'il y avait de drôles de bruits dans la maison. Quand Mme L... était couchée, le bruit d'un hochet l'empêchait de dormir. Il semblait sortir de ses rideaux et faisait le tour de sa tête ; elle entendait des bruits de pas, pleurer un enfant et sangloter une femme ; bref, les bruits étaient si étranges que sa servante prit peur et s'en alla. La nouvelle fille de service venait de Leith et était étrangère à la ville, mais elle avait à peine passé une nuit à la maison qu'elle dit à sa maîtresse : « Vous êtes entrée dans un logis bien troublé, Madame, » et elle raconta entre autres choses qu'elle s'était entendu appeler par son nom à mainte reprise, bien qu'elle ne pût voir personne.

Une nuit, Mme L... entendit une voix qui n'avait rien d'humain crier à son oreille : « Pleurez, pleurez, pleurez. » Puis il lui sembla entendre étouffer quelqu'un auprès d'elle et le cri : « Pleurez, pleurez, pleurez » recommença. Cela eut lieu trois fois. Elle resta immobile et regarda attentivement à l'endroit d'où venait la voix, mais ne vit rien. Son petit garçon qui lui tenait la main ne cessait de répéter : « Qu'est-ce que c'est que ça, maman, qu'est-ce que c'est ? » Le son de cette

voix avait quelque chose d'horrible. Une nuit qu'elle entendait pleurer autour de son lit, Mme L... prit courage et adjura l'invisible personnage de lui parler; le bruit cessa, mais elle n'eut pas de réponse. M. L... était en mer quand Mme L... loua la maison; quand il revint, il se moqua d'abord des histoires qu'elle lui conta, mais fut bientôt tellement convaincu de leur vérité qu'il voulut faire lever le plancher. Les bruits semblaient se concentrer surtout autour d'un même endroit, et il pensait qu'on arriverait peut-être ainsi à éclaircir le mystère. Mme L... s'y opposa, disant que si on découvrait quelque chose de pénible, elle ne pourrait plus rester dans la maison, et comme elle aurait à payer le loyer quand même, elle désirait, s'il était possible, finir son bail.

Elle ne vit d'apparition que deux fois; un jour la forme d'un enfant sembla tomber du plafond à côté d'elle, elle la vit une autre fois entrer en courant dans le cabinet d'une chambre au haut de la maison. Ce qui est remarquable, c'est qu'une petite porte de cette chambre, qui donnait sur le toit, restait toujours ouverte. Dès qu'on la fermait, elle était rouverte immédiatement par une main invisible, avant même qu'on eût quitté la chambre. Cela continua pendant tout le temps qu'ils occupèrent la maison, et on entendait jour et nuit quelqu'un chaussé de souliers qui craquaient, marcher de long en large au-dessus de M. et Mme L...

L'année finit enfin, ils quittèrent avec joie la maison et cinq ou six ans après, un nouveau propriétaire fit enlever le plancher de cette chambre du haut, et on y trouva, tout près de la petite porte dont j'ai parlé, le squelette d'un enfant.

Un des cas de hantise moderne les plus remarquables est celui de Willington, près de Newcastle. M. Howitt en a déjà fait le compte rendu. Il a visité l'endroit, ce qui m'a été impossible : je lui emprunte donc son récit et une lettre de M. Procter, le propriétaire de la maison, servira d'introduction. Elle répond à une lettre de moi, où je demandais des informations un peu plus précises que celles que j'avais obtenues jusque-là :

« Joseph Procter espère que C. Crowe lui pardonnera

d'avoir mis deux semaines à répondre à son billet, mais J. P... a été absent ou fort occupé tout ce temps. Se sentant peu disposé à donner plus de publicité encore aux faits qui se sont passés dans sa maison, J. P... préfère ne rien ajouter, mais si C. Crowe n'a pas entre les mains un numéro du *Journal de Howitt*, qui contient une foule de détails à ce sujet, il sera heureux de lui en envoyer un exemplaire. Il peut assurer en même temps C. Crowe de l'absolue vérité de cette partie du récit de Howitt qui est tirée du *Livre de table de Richardson*. Les déclarations de W. Howitt, basées sur les souvenirs qu'il conserva de son commerce avec la famille Procter, sont parfaitement exactes, bien que péchant parfois dans les détails.

« J. P... prend la liberté d'exprimer sa conviction que le scepticisme des classes supérieures à l'endroit de l'apparition des morts et autres phénomènes de ce genre, n'est pas basé sur l'examen philosophique impartial des faits qui ont donné naissance à une croyance populaire universelle à toutes les époques. Il est persuadé que l'avenir prouvera que ce n'était rien autre que des préjugés illogiques.

« Willington, près Newcastle-sur-Tyne.

« 22 septembre 1847. »

Voyons maintenant ce que nous dit M. Howitt:

« ... La maison, tout à côté d'un grand moulin, raison sociale Unthank et Procter, est à mi-chemin entre Newcastle et North Shields; elle est habitée par M. Joseph Procter et sa famille. C'est un Quaker, un homme dans la force de l'âge; sa femme, très intelligente, est d'une famille de Quakers de Carlisle. Ils ont plusieurs jeunes enfants. Cette famille respectable et instruite, appartenant à une des sectes qui tient le plus à contrôler, à régler et à supprimer même toute imagination, paraît donc une des dernières du monde à être sujette à des terreurs ou impressions imaginaires. Elle n'en est pas moins persécutée depuis des années par les bruits et les apparitions les plus étranges. En dépit de la répugnance de M. Procter à rendre publics ces faits mystérieux et à en parler lui-même, ils étaient d'une nature telle qu'ils se répandirent

bientôt dans tout le voisinage. Beaucoup de gens vinrent s'enquérir de ce qui en était, et enfin une aventure remarquable fit imprimer tout ceci. La brochure que je reproduis ici, publiée par M. M.-A. Richardson, de Newcastle, et réimprimée plus tard dans son *Livre de table de l'historien local*, nous expliquera ce que fut cette aventure.

COMPTE RENDU AUTHENTIQUE

D'UNE VISITE FAITE A LA MAISON HANTÉE DE WILLINGTON

« ... Nous avons visité la maison en question, que la plupart de nos lecteurs savent être située près d'un grand moulin à vapeur en vue de l'aqueduc de Willington, sur la ligne de Newcastle et Shields; il ne sera pas hors de propos de remarquer qu'elle est indépendante du moulin ou de tout autre bâtiment, et qu'elle n'est pas sur cave. Le propriétaire de la maison, qui l'habite, refuse de faire connaître au public ce qui s'y passa, et ce que nous mettons sous les yeux du lecteur nous vient d'un ami auquel M. Drury donna une copie de sa correspondance à ce sujet, avec l'autorisation d'en faire l'usage qui lui plairait. Nous apprîmes qu'une chambre au moins de la maison avait la réputation d'avoir été hantée quarante ans auparavant, qu'elle avait joui ensuite d'une longue quiétude dont avait bénéficié, d'abord, le propriétaire actuel. On nous dit aussi qu'au moment où on la bâtit, en 1800 ou 1801, une action criminelle avait été commise par l'un des ouvriers. Voici les lettres en question :

Copie n° 1

17 juin 1840.

A MONSIEUR PROCTER,

« Monsieur, mon excellent ami M. Davison, fermier à Low Willington, m'ayant assuré que vous et les vôtres êtes dérangés nuitamment par les bruits les plus inexplicables, je prends la liberté de vous dire que j'ai lu attentivement ce que dit

Wesley de ces choses, tout en y ajoutant, je l'avoue, peu de foi. Cependant, un récit de cette nature me venant d'un membre de votre secte dont j'admire la véracité et la simplicité, ma curiosité est excitée au plus haut point et j'aimerais fort à la satisfaire. Je désirerais rester seul toute la nuit dans la maison sans autre compagnon que mon chien de garde... Et j'espère aussi que s'il m'est donné de faire un essai impartial, je parviendrai peut-être à dévoiler ce mystère. M. Davison vous donnera sur moi tous les renseignements, si vous prenez la peine de vous enquérir auprès de lui.

« *Je suis, Monsieur, respectueusement à vous.*

Chez C. C. Embleton, chirurgien, nº 10, Church Street, Sunderland.

« Edward Drury. »

Copie nº 2

« Les respects de Joseph Procter à Edward Drury. Il a reçu, il y a quelques jours, le billet où E. D... lui exprime le désir de passer une nuit dans sa maison de Willington. Les siens partent le 23; un des hommes d'Unthank et Procter couchera dans la maison. Si donc E. D... a envie de venir le 24 ou après, pour y passer une nuit, il est libre de le faire avec ou sans son chien fidèle qui, soit dit en passant, ne lui servira de rien, si ce n'est à lui tenir compagnie. J. P. pense qu'il est bon de lui dire que des troubles particuliers ne sont pas fréquents quant à présent; ils sont très incertains, et la curiosité d'E. D... risque fort de ne recevoir aucune satisfaction. La meilleure façon de procéder sera de veiller seul au troisième jusqu'à ce qu'il fasse jour, c'est-à-dire jusqu'à deux ou trois heures du matin.

Willington, 21 juin 1840.

« J. P... donnera l'ordre au contremaître T. Maun de recevoir E. D... »

M. Procter partit avec les siens le 23 juin et confia la garde de sa maison à un vieux serviteur alors sans place,

pour raison de santé. M. Procter revint seul pour affaires le 3 juillet et, le soir de ce même jour, M. Drury arrivait inopinément avec un de ses amis. On verrouilla la maison et on en visita minutieusement chaque coin. La chambre d'où sort l'apparition ne peut recéler personne. M. Drury et son ami avaient des lumières et étaient sûrs qu'il n'y avait dans la maison que M. Procter, le serviteur et eux-mêmes.

Copie n° 3

Lundi matin, 6 juillet 1846.

A Monsieur Procter,

« Cher Monsieur, je regrette de n'avoir été chez moi hier pour vous recevoir quand vous eûtes la bonté de venir prendre de mes nouvelles. Je suis heureux de vous dire que je suis vraiment surpris d'être aussi peu affecté après cette horrible et impressionnante histoire. Le seul mauvais effet que je ressente est un embarras dans mon oreille droite. Je l'appelle un embarras parce que non seulement je n'entends pas bien, mais j'entends sans cesse un bourdonnement. Cela ne m'est jamais arrivé et je suis persuadé que cela passera.

« Je suis convaincu que personne n'est entré dans votre maison avec *plus de scepticisme à l'endroit des manifestations surnaturelles que moi*, et personne maintenant ne peut en être plus convaincu. Je vous enverrai dans quelques jours l'entier détail de tout ce que j'ai vu et entendu. M. Spence et deux autres messieurs sont venus dans l'après-midi entendre mon récit; mais je pourrais, Monsieur, expliquer ces bruits par des causes naturelles, que je n'en affirmerais pas moins, tellement je suis persuadé avoir vu l'horrible apparition, que ce que mes yeux virent était le châtiment de mon scepticisme et de mes moqueries : heureux ceux qui croient sans avoir vu. Je vous prie, Monsieur, de me donner l'adresse de votre sœur du Cumberland, qui eut cette frayeur, et aussi de votre frère. J'aurais une grande satisfaction à recevoir une ligne de

leur main, et avant toutes choses, ce me serait une grande joie si vous ne permettiez plus jamais à vos jeunes enfants de demeurer encore dans cette horrible maison...

« Je suis, etc.

« EDWARD DRURY. »

Copie n° 4

Willington, 9 juillet 1840.

« AMI RESPECTÉ E. DRURY,

« Ayant été à Sunderland, je n'ai reçu ta lettre du 6 qu'hier matin. Je suis heureux d'apprendre que tu te remets des effets de ta visite imprévue. Je respecte ta déclaration virile et hardie de la vérité en face de cette ridicule et ignorante fatuité qui aujourd'hui attaque tout ce qu'on appelle le surnaturel.

« Je serai heureux de recevoir ton récit: tu feras bien d'être attentif à montrer que tu ne pouvais être endormi ou victime d'un cauchemar, ou que tu n'as pu voir le reflet de la bougie, comme d'aucuns le veulent en leur sagesse. »

« Je suis, etc.

« JOSEPH PROCTER. »

« *P. S.* J'ai bien trente témoins pour différents faits qui ne s'expliquent d'une façon satisfaisante que par une intervention surnaturelle. »

Copie n° 5

Sunderland, 13 juillet.

CHER MONSIEUR,

« Je vous envoie par la présente, selon ma promesse, un compte rendu exact de ce que j'ai vu et entendu dans votre maison. Ayant reçu votre permission de visiter votre mystérieuse habitation, j'y allai le 3 juillet, accompagné d'un mien ami, T. Hudson. Ceci n'était pas d'accord avec nos conventions ni avec ce que je voulais faire d'abord, puisque je vous avais

écrit que je viendrais seul. Je vous suis reconnaissant de n'avoir fait aucune allusion à la liberté que j'ai prise; la suite a prouvé que cela valait mieux. Je dois dire ici que, ne pensant pas vous trouver chez vous, j'avais dans ma poche une couple de pistolets, décidé à en laisser tomber un devant le meunier comme par hasard, de peur qu'il n'ait l'audace de nous jouer quelque tour. Après mon entrevue avec vous, je sentis que je n'avais nul besoin d'armes, et je ne les chargeai pas après que vous nous eûtes permis de visiter à notre gré toute la maison. Je m'assis sur le palier du troisième étage, m'attendant à pouvoir expliquer philosophiquement tous les bruits que j'entendrais. C'était vers onze heures du soir. Vers minuit dix, nous entendîmes tous deux un bruit singulier comme si beaucoup de personnes se promenaient nu-pieds sur le plancher, et je ne pouvais déterminer d'où il venait. Quelques minutes après, nous entendîmes un bruit qui ressemblait à celui que ferait une personne en frappant du revers de la main entre nos pieds; ensuite une toux creuse résonna dans la chambre même d'où l'apparition sortit. Le seul bruit que nous entendîmes après celui-là fut un bruissement dans l'escalier comme si quelqu'un montait contre le mur. A une heure moins le quart, je dis à mon ami que j'avais un peu froid et que j'avais envie d'aller me coucher, car nous entendrions les bruits aussi bien de mon lit; il répondit qu'il ne se coucherait qu'au jour. Je ramassai une note que j'avais laissé tomber et me mis à la lire; puis je tirai ma montre et vis qu'il était une heure moins dix. En levant les yeux, mes regards se fixèrent sur la porte d'un cabinet que *je vis* s'ouvrir, et je vis aussi la forme d'une femme revêtue d'habits gris, la tête penchée vers le sol, une main pressée sur la poitrine, comme si elle souffrait, et l'autre main, la droite, montrant le plancher, l'index pointé en bas. Elle parut s'avancer avec précaution vers moi; comme elle approchait de mon ami qui somnolait, elle tendit la main droite vers lui; je me précipitai alors sur elle en poussant un épouvantable cri, paraît-il: mais au lieu de la saisir, je tombai sur mon ami, et les trois heures qui suivirent ne m'ont laissé aucun souvenir précis. J'ai appris depuis qu'on me descendit dans un état de terreur affreuse.

« Je certifie ici que le compte rendu ci-dessus est absolument vrai et exact dans tous ses détails. »

« EDWARD DRURY.

« North Shields. »

« Le cas suivant est plus récent. Une apparition se montra à une des fenêtres de cette maison et quatre témoins dignes de foi la virent de l'extérieur et purent l'examiner pendant plus de dix minutes. L'un de ces témoins est une jeune fille, proche parente des Procter, qui ne voulait plus coucher dans la maison à cause de ce qui s'y passait, et logeait à côté: les autres sont : un homme respectable, contremaître à la fabrique où il a été employé pendant de longues années; sa fille âgée de dix-sept ans environ, et sa femme, qui fut la première à voir le fantôme et les appela tous pour qu'ils le vissent. C'était un homme, nu-tête, vêtu d'une sorte de surplis qui flottait en avant et en arrière à trois pieds du sol, de niveau avec le bas de la fenêtre du second étage, paraissant entrer dans chaque face du mur et se montrant ainsi de côté, tout en passant. Il s'arrêta ensuite devant la fenêtre, et une partie de la forme se fit jour à travers le store baissé et la fenêtre, car son corps lumineux intercepta la vue du châssis. Il était mi-transparent et brillant comme une étoile, répandant de la lumière tout autour de lui. Comme il devenait moins net, il prit une teinte bleue et s'évanouit peu à peu, la tête disparaissant d'abord. La maison était fermée et vide, sans lumière, et il n'y avait pas de clair de lune...

« On peut s'imaginer quel retentissement eut le récit de M. Drury. Il se répandit fort et ce fut bien autre chose quand il fut publié. Fait singulier, M. Procter reçut alors un grand nombre de lettres d'individus de toute sorte et de tout rang lui disant que leurs demeures étaient et avaient été, pendant des années, sujettes à des troubles du même genre.

« Ces bizarres événements m'ayant été racontés souvent par des personnes connaissant les Procter de Willington, j'eus la curiosité de faire une visite à la maison hantée pendant que je faisais un voyage dans le Nord, et de demander la permission d'y passer une nuit. Toute la famille, malheu-

reusement, était à Carlisle : je ne pus donc remplir mon but principal, mais je trouvai le contremaître et sa femme dont il a été question dans le récit précédent. Ils me firent voir la maison et me parlèrent de tous ces faits avec la simplicité tranquille de gens qui ne peuvent avoir le moindre doute au sujet de ce qu'ils avancent...

« Je manquai M. Procter à Carlisle et ne pus donc rien savoir de lui ou de sa femme sur cette étrange matière. Mais je vis divers membres de la famille de Mme Procter, tous gens fort intelligents, d'un sens droit et pratique ; ils furent unanimes à me confirmer les détails que j'avais appris et que je rapporte ici :

« Un des frères de M. Procter, d'un âge mûr et d'un esprit pondéré, droit et raisonnable, incapable d'être trompé par de vulgaires supercheries, m'assura avoir été dérangé à Willington par les bruits les plus extraordinaires...

« Une nuit qu'il était couché, il entendit un pas lourd sur l'escalier, montant vers sa chambre ; on frappait en même temps sur les barreaux comme avec un gros bâton. Cela vint jusqu'à sa porte, il essaya de crier, mais sa voix s'étrangla. — Il sauta à bas de son lit, ouvrit la porte, ne vit personne et entendit le même pas lourd descendre délibérément l'escalier devant lui, accompagné des mêmes forts coups sur les barreaux.

« Il alla chez M. Procter, qui avait entendu de même tout ce bruit, et qui se leva. Ils descendirent en toute hâte jusque dans le bas de la maison, avec de la lumière, et ne découvrirent rien pouvant expliquer la chose.

« Deux jeunes filles qui avaient séjourné dans la maison me racontèrent ceci : la première nuit qu'elles y couchèrent, dormant toutes les deux dans le même lit, elles le sentirent soulevé de terre sous elles. Elles eurent très peur et crurent que quelqu'un s'était caché là pour les voler. Elles donnèrent l'alarme et on fit des recherches demeurées infructueuses. Une autre nuit, leur lit fut violemment secoué et les rideaux levés jusqu'en haut, comme tirés par des cordes ; puis ils retombèrent aussi rapidement, et cela plusieurs fois. Il fut impossible de découvrir la cause de ces manifestations. Le

lendemain, elles firent enlever complètement les rideaux, car il leur semblait que des yeux méchants s'embusquaient derrière. Les conséquences de cet arrangement furent encore plus frappantes et plus terribles. Il arriva qu'elles se réveillèrent la nuit suivante ; il faisait assez clair pour tout distinguer dans la chambre, car c'était en été, et elles virent une forme féminine, comme un brouillard bleu gris, sortir du mur à leur chevet, passer à travers le bois de tête du lit dans une position horizontale et se pencher sur elles. Elles la virent distinctement ; leur terreur fut intense, et l'une des deux sœurs refusa depuis lors de coucher dans la maison ; c'est la jeune fille citée plus haut et qui vit l'apparition de la fenêtre. L'autre changea d'appartement.

« Il serait trop long d'énumérer les aspects divers que prend ce perturbateur nocturne, au dire de la famille Procter. On voit quelquefois la forme d'un homme telle que je l'ai déjà décrite, et souvent très lumineuse, qui passe à travers les murs comme s'ils n'existaient pas. Les voisins ont nommé cette forme masculine le Vieux Jeffrey. D'autres fois, on voit la forme d'une dame en gris telle que la décrit M. Drury. On la voit aussi assise, enveloppée d'une sorte de manteau, la tête penchée, et les mains croisées sur les genoux. Le plus horrible, c'est qu'elle est sans yeux.

« Entendre des gens aussi tranquilles et supérieurs vous raconter de sang-froid ces choses-là vous impressionne étrangement. Ils disent que les bruits entendus ressemblent souvent à ceux que ferait un paveur en damant, dans l'escalier ou ailleurs ; puis ce sont des bruits de toux ou des soupirs comme ceux d'une personne affligée ; enfin on entend une infinité de petits pieds sur le plancher de la chambre du haut, où l'apparition s'est le plus montrée, et qui est devenue une chambre à débarras à cause de cela... Une voiture d'enfant qui s'y trouve par le mauvais temps semble être poussée par ceux dont on entend les petits pas. Puis on entend quelquefois d'horribles rires. Le revenant ne se borne pas à se montrer la nuit. Un jour, une des jeunes filles (qui me l'assura elle-même) ouvrit la porte à laquelle on avait frappé (la servante étant absente) ; une dame, habillée de soie fauve, entra

et monta l'escalier. La jeune fille pensa naturellement qu'elle était venue voir M[me] Procter, et la suivit au salon où on ne la trouva plus... elle ne la revit jamais...

« Tout le voisinage a peur du spectre, bien qu'il semble réserver uniquement ses manifestations pour les habitants de cette seule maison. Il y a cependant un puits dont personne n'ose approcher la nuit parce que le fantôme a été vu auprès...

« Il est inutile de chercher à donner une opinion touchant les vraies causes de ces bruits et de ces visions étranges... Nous ne pouvons que constater qu'une famille des plus intelligentes et des plus respectables en a été, elle et ses visiteurs, continuellement molestée pendant des années. »

J'ajouterai au récit de M. Howitt que M. Procter et sa famille quittent leur maison, M. Procter ayant l'intention de la partager en petits locaux pour les ouvriers. Une de mes amies, qui alla dernièrement à Willington et visita la maison avec M. Procter, m'assura que les troubles existent toujours, bien que plus rares. M. Procter lui dit que la forme féminine apparaît quelquefois dans un linceul, et que les siens l'avaient vue peu de jours auparavant. Enfin un monsieur qui faisait une visite à M. Procter lui ayant exprimé le désir qu'on pût découvrir quelque explication naturelle de ces faits embarrassants, *celui-ci déclara qu'il avait la profonde conviction, basée sur quinze années d'expérience, que tout éclaircissement à ce sujet était impossible.*

CROWE.

LES APPARITIONS DE CAMPITELLO

(*JOURNAL D'UN TÉMOIN*)

(*Suite*)

3 septembre. — Visions extraordinaires de Corteggiani et d'un nommé Domartini Philippe-Mathieu, de Prasso-de-Rostino, âgé de 16 ans environ. Corteggiani d'abord, Domartini ensuite tombent en syncope. Ils se débattent, ils se tordent dans les plus horribles convulsions. Ils se relèvent sur leurs genoux, fixent une minute ou deux la pierre de l'apparition pour tomber ensuite à la renverse sur leur dos. Ils se relèvent encore et ils retombent comme une masse.

Enfin à l'aide de leurs genoux et de leurs mains, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, ils s'en vont au pied de la croix à travers les ronces et les broussailles, dégringolant des murs de 6 à 7 pieds, sans se faire aucune déchirure, sans faire aucune chute. Ils restent un moment couchés sur le dos comme endormis, puis ils se relèvent et s'en retournent au lieu d'où ils sont partis, l'un faisant le chemin qu'avait fait l'autre pour descendre, les yeux fermés, les joues couvertes d'une sueur glaciale, les mains froides. Ces espèces de *strascinelle* se renouvellent deux fois.

A la fin de la deuxième, Corteggiani fait signe qu'il veut écrire. On s'empresse de lui donner papier et crayon. Il écrit, le visage couché par terre et les mains derrière la nuque : *Marie Satana! Marie Satana!!*

La foule, qu'on ne peut évaluer à moins de deux mille personnes, s'épouvante et a comme le pressentiment de quelque chose de mal. J'use assez de prudence pour m'emparer de l'autographie du voyant et pour dire qu'il venait

d'écrire : *Marie*. Corteggiani ne sait ni lire, ni écrire. L'autre voyant convulsionnaire Domartini demande, par des signes, papier et crayon pour écrire lui aussi. On dit que celui-ci a le certificat d'études, partant saura-t-il écrire plus clairement. Voici ce qu'il écrivit : *Carepe 101,718*. Personne ne sait déchiffrer ni ce *mot*, ni ces chiffres.

Après avoir écrit, ils reprennent tous deux leur état normal. Je les interroge, devant tout le monde anxieux d'entendre. Voici leurs réponses : « Nous avons vu la sainte Vierge habillée de blanc... nous semblant un *peu triste*. Nous avons remarqué aussi retiré dans un coin un petit prêtre avec une longue barbe grise, les yeux grands ouverts tournés vers nous, les cheveux relevés sur le sommet de la tête. Il fait signe à Domartini de s'approcher de lui. Celui-ci obéit. Alors il lui pose cette question : « Y a-t-il longtemps que tu t'es confessé? — Vingt jours! répond Domartini. — Eh bien! tu feras alors vingt *strascinelle*. » Le lendemain Domartini fait sa pénitence.

4 septembre. — Vision de Mozzoni Antoine-François, de Lento. C'est un jeune homme très robuste de 17 ans. Il est berger. Sans tomber, toujours debout, les yeux ouverts et inertes, il fixe l'apparition qu'il voit en l'air, en droite ligne de la pierre. Tantôt, il court d'un côté, au milieu de précipices, et tantôt de l'autre gardant les yeux toujours fixés sur l'apparition. En ce moment, il perd toute sensibilité. On le pince fort, on lui brûle des allumettes dans les yeux et malgré cela, il reste insensible; au contraire, il ne cesse de courir après l'apparition. Cette scène extraordinaire dure plus de deux heures. Revenu à lui, il dit avoir vu la Vierge Marie *triste*, *triste*, *triste*, le Christ couvert de sang avec ce chiffre : 6666 et une vaste église dans une grande prairie émaillée de fleurs.

5 septembre. — Graziani Jean-Paul et Bagnoli Moïse tombent en syncope. Bagnoli Moïse quoique âgé seulement de dix ans, soulève dans ses bras Jean-Paul Graziani, jeune homme de vingt ans fort robuste sans éprouver la moindre difficulté. Il le garde dans ses bras, alors que l'autre, les bras étendus; les

yeux tournés vers le ciel, fixe l'apparition qui devait être bien belle au-dessus de sa tête.

Le petit Moïse, tout en maintenant son compagnon, regarde lui aussi, avec un air candide, dans la même direction. Au moment de cette scène, Lorenzi Hyacinthe, de Campitello, mais habitant Bastia, un incrédule de la plus belle eau, voit d'une distance de 100 mètres (pour me servir de son expression) un tableau magnifique, c'est-à-dire la sainte Vierge à deux cents mètres au-dessus de la terre et en droite ligne du champ de l'apparition, au milieu d'un ciel parsemé de millions d'étoiles, ayant une couronne toute brillante sur la tête, un grand globe très lumineux dans la main gauche, l'enfant Jésus sur le bras droit, vêtue d'une robe en or, au milieu d'une multitude d'anges, qui montent et descendent en l'air. — Jamais de sa vie, dit-il, je n'ai vu chose plus belle, plus magnifique! Je ne croyais pas, maintenant je crois et je suis prêt à lever le bras pour attester si c'est nécessaire, ce que je viens de voir.

En effet il était très émotionné au dire des personnes qui étaient avec lui et qui virent aussi quelque chose. Ce sont : Joseph Lorenzi son frère, Lorenzi Marie, Albertini Como, de Campitello, Mme et Mlle Buottafoco, Mme Raffali Angèle, et Mlle Filippi, de Pictiallea, ainsi qu'un enfant de cinq ans, le fils du voyant.

6 septembre. — Vers 10 heures du matin, le jeune Corteggiani, en présence de M. l'abbé Albertini, curé de Lama, tombe d'abord en syncope, puis il se lève et grimpe au milieu de précipices sans jamais tomber; il se traîne après nombre de tours et de détours, comme un reptile jusqu'à la source qui jaillit sous le premier rocher de l'apparition; il fait force signes de croix au-dessus de l'eau, il en asperge les bords, il en boit. Après cette cérémonie, il repart en se traînant toujours sur tout son corps, passe par des lieux réputés inaccessibles, à travers des ronces, sur des cailloux, etc., sans se faire aucune éraflure, ni aucune déchirure aux habits.

Arrivé à l'endroit d'où il était parti, il se laisse choir sur le sol comme un corps inerte, sans faire aucun mouvement, sans

donner plus signe de vie. Un quart d'heure après, il se lève, comme s'il sortait d'un rêve d'or. Il déclare, à la surprise de toutes les personnes présentes, qu'il ne ressent aucune fatigue, pas même l'effet d'un soleil ardent, qu'il ne se souvient pas d'avoir été bénir la fontaine de... mais qu'il a vu la sainte Vierge au milieu de fleurs et de roses et un petit prêtre à la barbe grise et longue, dans la petite grotte.

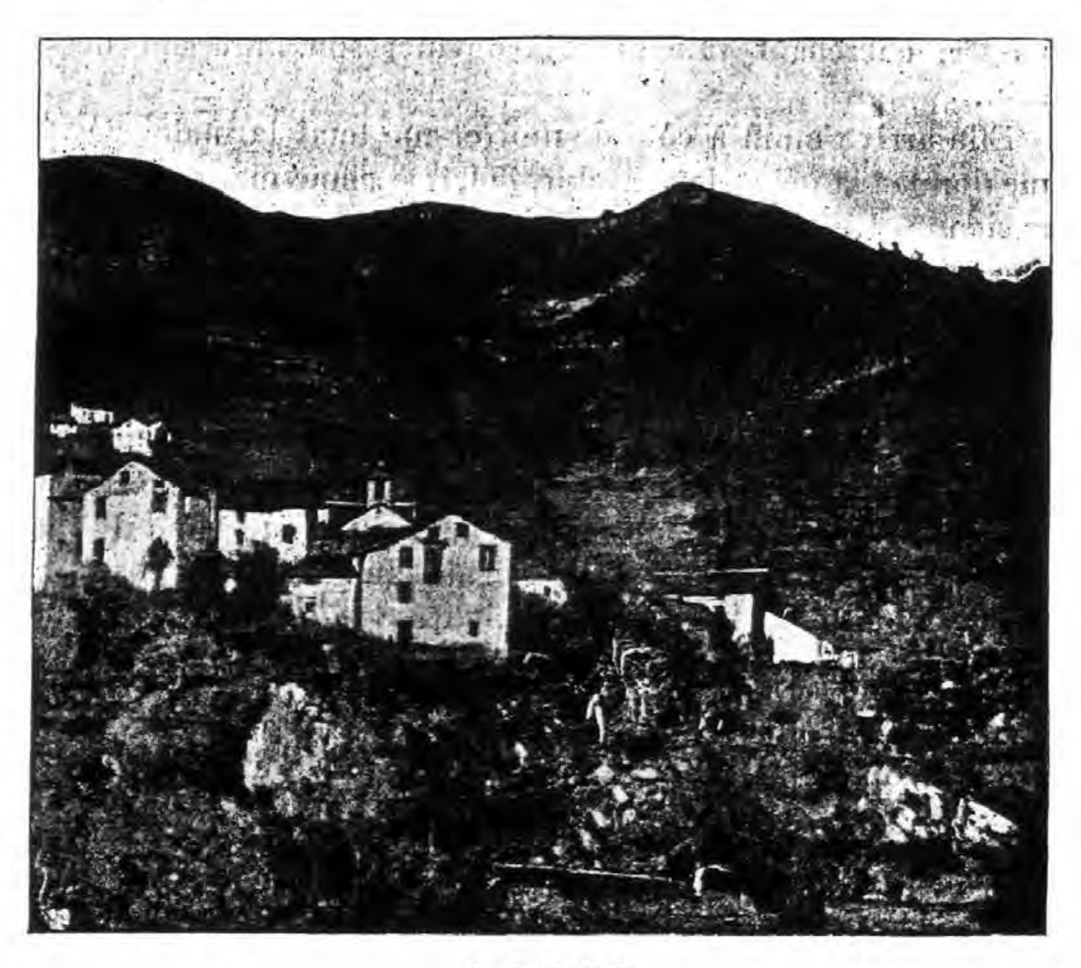
Suite. — Vers 8 heures du soir, la scène reprend et devient très intéressante, par suite du nombre des personnes qui y jouent des rôles différents. Ce sont : Corteggiani, J.-Paul Graziani, Bagnoli Antoine âgé de 20 ans, Bagnoli Moïse, Gracieuse Pietri âgée de 32 ans, Lorenzi Perpétue, Lorenzi Madeleine âgée de 18 ans et vivant dans le scandale, Bagnoli Faustine âgée de 50 ans, Lorenzi Contesse âgée de 10 ans, et Lorenzi Marie âgée de 60 ans. Les syncopes succèdent aux visions et les convulsions aux syncopes. Quinze cents personnes forment la galerie.

Les femmes sont plus calmes excepté Madeleine Lorenzi qui, les cheveux épars, se traîne sur les genoux jusqu'au pied de la croix où, par une attitude singulière, elle ressemble à Madeleine la pécheresse, convertie. Ma plume est impuissante à décrire les différentes phases de la scène. Les visionnaires tantôt tombent d'un côté, tantôt de l'autre. Ils se tordent; ils perdent l'usage de la parole et ne se font comprendre que par des signes, que par des monosyllabes entrecoupés. Les deux moins âgés. Lorenzi Perpétue et Bagnoli Moïse, remplissent les fonctions d'infirmiers.

En effet Moïse ne cesse de secouer et de rappeler à la vie les hommes et Perpétue les femmes. Ils interdisent le chant et commandent la récitation continue du rosaire et les *Strascinelle* que presque tout le monde fait. Jusqu'à ce soir on chantait des cantiques, des litanies, le *Magnificat*, etc... Vers 11 heures, ils reprennent tous leurs facultés et ils disent avoir vu la sainte Vierge par trop contente.

7 septembre. — Il y a les mêmes visionnaires que le jour précédent auxquels il faut adjoindre les deux Mozzoni de

Lento et Mlle Bagnoli Marie. Les femmes, ce soir, ont toutes leurs cheveux épars. Les syncopes se succèdent. Tout le monde comme électrisé par le nombre assez considérable des voyants qui se roulent par terre, se tordent dans les plus horribles convulsions, se traînent sur leurs genoux d'un bout



CAMPITELLO

à l'autre du champ, tout le monde dis-je, ne cesse de faire les *strascinelle* et de prier avec ferveur et sans jamais discontinuer. Le plus grand silence règne dans la foule attentive et curieuse.

En compagnie de quelques braves personnes comme M. le maire, etc., je me tiens coi, et devisant avec lui, à voix basse de ces faits extraordinaires, retiré dans un coin et dans la plus grande obscurité. La foule en effet ne peut être éva-

luée à moins de trois mille personnes, entassées l'une sur l'autre.

Quelle est grande ma surprise de voir Mme Gracieuse Pietri, une des voyantes, venir à travers la foule, se trainant doucement sur ses genoux, les yeux fermés, le visage mouillé de sueur, une lanterne à la main. Chacun se retire pour la laisser passer, cherchant vainement à deviner son but, son dessein.

Elle arrive enfin à côté de moi et me tend la main. Sans me donner la peine de réfléchir, je laisse choir ma main dans la sienne. Elle lui donne une forte étreinte, comme pour me contraindre à la suivre. Alors je dégage, non sans effort, ma main et de peur qu'elle ne me la reprenne, je m'en vais dans un autre coin, bien loin d'elle.

Je ne vous cache pas que j'étais effrayé un petit peu. La foule est toute compacte ; je crois l'avoir déroutée quand je la vois venir de nouveau vers moi, dans les mêmes conditions qu'auparavant. Elle me prend par la main et me conduit en fendant la foule amassée pour voir, à l'autre bout du champ, d'où elle fait éloigner, par force signes, toutes les personnes curieuses, qui nous suivent pour rester seule avec moi.

La lanterne s'étant éteinte en chemin, elle l'a échangée avec une autre allumée sans pourtant ouvrir les yeux. Resté seul, je lui dis de parler au nom de la très sainte Trinité et de me dire pourquoi elle m'a conduit à cet endroit. Alors, en entrecoupant les mots, et en éprouvant une grande fatigue à parler, elle me dit qu'il faut de l'eau bénite pour asperger tous les voyants. Je lui réponds qu'il n'y a personne à la maison et qu'il ne m'est pas possible d'en avoir.

Alors elle insiste avec force, disant que sans l'eau bénite les voyants ne reviendraient pas de toute la nuit. Je prie M. l'adjoint d'aller en chercher à l'église. Sur ces entrefaites, je lui demande pourquoi les voyants ont besoin d'être aspergés et pourquoi semblent-ils souffrir? « Parce qu'il y a aussi le démon ; il y est à cause de certains scandales. C'est pour cela que la sainte Vierge est triste et nous oblige à faire pénitence pour les scandales. Aussi, si nous savons prier et faire pénitence, la sainte Vierge triomphera sûrement et... »

Ne pouvant se tenir debout, elle s'assied par terre, s'adossant au mur entourée de 300 personnes au moins.

Je continue à l'interroger, elle me répond toujours sensément.

L'eau bénite arrive, et elle m'est remise dans une petite fiole. C'est alors que je demande à Gracieuse si M. l'adjoint serait resté longtemps encore à venir. « Il est venu, dit-elle, et il se trouve là dans la foule ! » Je ne me tiens pas pour battu et je réplique en lui disant : « Qui a donc l'eau bénite ! »

Sur ce, elle s'écrie : Ah !!! et puis, comme une possédée elle se lève brusquement, d'une manière automatique ouvrant de grands yeux, en proie à une grande surexcitation. Surpris d'un changement pareil, je juge prudent d'agir et d'obéir et je commence à l'asperger en faisant tomber quelques gouttelettes d'eau sur ses habits.

O surprise, ô surprise. Tous les visionnaires, dispersés çà et là dans e champ, viennent, l'un après l'autre, malgré la foule qui se presse, malgré l'obscurité de la nuit, se faire asperger. Après quoi, ils reprennent complètement leurs sens, — voilà un mystère — sans pouvoir s'entendre, sans savoir si j'avais de l'eau bénite, etc.

Après cette cérémonie, Gracieuse, restée seule dans un état tout à fait anormal, éleve la voix et commande de dire : cinq chapelets, dix *pater*, *ave* et *gloria*, dix actes de contrition, et six *de profundis* promettant le triomphe de la sainte Vierge pour le lendemain.

« Mais, pour cela, dit-elle, il faut que nous, sans exception, fassions *la strascinella*, et prenions part à la récitation de toutes ces prières ! » En effet, un jeune homme de Campitello, Pierre-François Graziani, dit les chapelets et le reste, à haute et intelligible voix, pendant que la foule exécute une pénible et longue *strascinella*, tout en répétant les *ave* multipliés du rosaire. Pendant ce temps, je jette toute l'eau bénite sur la foule. Alors Gracieuse se réveille, et reprend son état normal. La scène finit vers minuit.

8 septembre. — Le 8 septembre, fête de la Nativité de la Vierge, le monde accourt de tous les villages, anxieux d'assis-

ter à quelque chose d'extraordinaire. Dès l'aube, le champ des apparitions est envahi par plusieurs centaines de pèlerins. Pendant la messe, l'église est comble.

Je lis sur tous les visages de mes paroissiens, la consternation et l'inquiétude : ils craignent qu'un malheur n'arrive. Au prône, après leur avoir parlé de la Naissance de Celle qui donna le jour à Jésus-Christ dans une étable et dans une ville de Galilée pour nous enseigner que sa devise est pauvreté et humilité!

Je leur dis d'avoir confiance et de ne pas se décourager, Marie demande de nous des prières, des pénitences, mais surtout de la persévérance. Ne nous arrêtons pas à mi-chemin. Prions et persévérons. Car la meilleure arme pour combattre l'ennemi de la très sainte Vierge, c'est la prière. Je les engage tous, grands et petits, à se porter au champ des apparitions vers une heure de l'après-midi, à y réciter, chacun à mon intention, une troisième partie du rosaire et à avoir pleine confiance en Celle qui nous honore de ses visites.

Je remarque que ces quelques paroles amies ont relevé les esprits abattus et ont apporté une lueur d'espoir dans les cœurs affligés de mes paroissiens, qui ne sont plus maintenant que des agneaux craignant le passage du loup, mais confiant aussi dans la houlette du berger.

Le curé de Lama et moi, à l'heure convenue, nous nous acheminons vers la roche miraculeuse. Le soleil est ardent : la poussière s'élève par bouffée, comme la fumée, dans les airs; deux mille personnes couvrent le sol, le front courbé et armées presque toutes de la couronne du saint rosaire, dont les échos nous renvoient les *ave* multipliés. Les visionnaires sont au grand complet, la bataille est engagée. On se recommande à moi et à mes prières. Je les exhorte à prier encore avec plus de ferveur et de courage.

Les voyants se roulent dans la poussière, poussent des exclamations, se débattent dans les plus horribles convulsions, se traînent sur leurs genoux et sur leurs mains à travers le champ. Des femmes ne peuvent s'empêcher de sangloter, de pleurer. Maintenant toute la foule effrayée récite le chapelet.

Lorenzi Madeleine, qui vit dans le péché, marche à travers

le champ avec ses cheveux épars et en désordre, les yeux tournés vers le ciel, se recommandant aux prières de tous. Elle s'en va trouver son complice, le fait venir au milieu de la foule, lui met un chapelet au cou et l'invite à prier, car il est la cause de toutes ses souffrances.

Ensuite elle va trouver aussi sa mère et sa sœur qu'elle fait venir à côté du jeune homme. Elle leur fait comprendre, par des gestes, la lourde responsabilité qu'elles ont assumée en l'engageant dans ce mauvais chemin. Maintenant elle présente un crucifix, à baiser, à tout le monde, excepté aux trois, auxquels il n'est pas permis de le baiser. Aussi porte-t-elle, de temps en temps, ses lèvres vers le crucifix, mais elle les retire aussitôt, se jugeant encore indigne d'embrasser celui qu'elle a tant offensé; et elle se contente de jeter des regards vers le ciel et de se frapper la poitrine.

UN TÉMOIN.

(*A suivre.*)

THÉORIE DU FLUIDE UNIVERSEL

ÉTUDE SPÉCIALE DU FLUIDE VITAL

(*Suite*)

§ XVI. — Rôle de la respiration.

Et maintenant que nous avons saisi les phénomènes intimes de notre travail cellulaire, une déduction inévitable s'impose à nous, la rectification, déjà faite d'ailleurs par la science actuelle, d'une ancienne et fausse opinion. C'était une grave erreur en effet de croire que la chaleur animale se produisait aux poumons, et l'expression de Lavoisier *combustion respiratoire* est foncièrement impropre.

Le mot *combustion* lui-même ne convient pas à ce travail de nos cellules, puisqu'il existe des quantités d'animaux à sang froid, en grande majorité même, qui vivent et produisent tout autant et souvent davantage d'énergie vitale que ceux à sang chaud. Voyez les insectes, par exemple, qui développent une puissance musculaire colossale par rapport à celle des vertébrés. Si un *éléphant* possédait la force relative d'un *lucane*, appelé vulgairement *cerf-volant*, il soulèverait une maison.

La modalité *calorique* est certainement le résultat d'une proportion plus grande de certains des éléments qui participent à la formation du fluide vital et d'abord d'une prédominance de l'oxygène. La preuve, c'est que les animaux à sang froid peuvent vivre sans respirer beaucoup plus longtemps que les animaux à sang chaud.

Que se passe-t-il donc dans nos poumons, lorsque l'air extérieur y est introduit, grâce au mouvement de la cage

thoracique et du diaphragme, pénètre jusqu'aux alvéoles et s'y trouve en contact avec la muqueuse respiratoire? Notons d'abord, preuve nouvelle de l'harmonie providentielle, notons que cet air n'est pas de l'oxygène pur, mais un mélange (non une combinaison) d'azote et d'oxygène, auxquels il faut, paraît-il, maintenant ajouter quatre nouveaux gaz récemment découverts. Si en effet l'oxygène de l'air n'était pas atténué par la présence d'un gaz inerte, tel que l'azote, il se produirait partout dans l'univers, et en particulier chez les êtres vivants, des réactions, des combustions trop actives. trop fréquentes, trop continuelles; les dégagements et échanges fluidiques seraient trop violents, trop incessants. La vie irait trop vite; la nature entière et l'homme en particulier ne sauraient se défendre contre ce comburant par excellence; en un mot le monde ne pourrait exister tel qu'il est.

Aussi me semble-t-il fort imprudent d'employer souvent comme le font certains médecins, les *inhalations d'oxygène* pur, et ce remède n'est admissible que dans des cas extrêmes; c'est parfois alors, on doit le reconnaître, un moyen d'empêcher la mort. Il est évident que l'oxygène, respiré pur, est d'abord nuisible à la muqueuse des voies respiratoires elles-mêmes, où il produit des oxydations prématurées et trop énergiques. Le Créateur n'a pas voulu qu'il en fût ainsi, et, dans l'air que nous respirons, l'azote, tempérant l'oxygène, pénètre jusqu'au contact des globules rouges du sang, à travers les alvéoles pulmonaires.

Ces parois alvéolaires sont en effet le théâtre d'un remarquable échange. Le sang qui arrive circuler autour de chaque microscopique alvéole, est encombré, nous le savons, entre autres déchets organiques, de gaz devenus impropres à l'entretien de la vie, notamment d'*acide carbonique* qu'il rejette, avec de la vapeur d'eau, à travers les parois de l'alvéole.

Tandis que ce gaz inutile passe ainsi dans la cavité alvéolaire, où l'air extérieur était d'abord parvenu de son côté, cet air est appelé en échange, à travers la même membrane, et alors seulement son oxygène, soigneusement trié et séparé de l'azote,

est chargé, emmagasiné dans ces sortes de petits bateaux, que nous avons comparés précédemment à des voitures cellulaires et que l'on nomme les *hématies* ou *globules rouges du sang*. C'est à ce moment que l'*hémoglobine*, dont ils sont essentiellement formés, s'unit à l'oxygène sous le nom d'*Oxyhémoglobine*. Cette combinaison est donc destinée uniquement à *empêcher les explosions prématurées* pendant le transport de l'oxygène depuis son lieu de captage, l'alvéole pulmonaire jusqu'à la petite usine qui doit le mettre en œuvre, la *cellule vivante*.

§ XVII. — **Toutes les cellules de l'organisme fabriquent du fluide vital**

Si je me suis permis de rappeler ces détails de physiologie classique, c'est pour bien établir d'abord à quel point cette théorie du fluide vital concorde avec eux et les complète à merveille, ensuite pour spécifier nettement que rien autre chose ne se passe aux poumons qu'un simple échange gazeux, tandis que les combinaisons dont résulte le dégagement du fluide, du calorique, se font entièrement dans l'intimité de toutes les cellules qui composent nos tissus vivants.

Tous ces tissus fabriquent du fluide. Quel que soit d'ailleurs le rôle physiologique particulier qui leur est dévolu, les uns paraissant élaborer de préférence les sels de chaux, comme les tissus osseux, d'autres le phosphore comme la substance nerveuse, etc., quelle que soit la différenciation, la *spécialisation multiple de l'énorme colonie* cellulaire qui constitue notre corps, certains groupements étant adaptés à la vie végétative, d'autres à la vie de relation, il est certain que *toutes les cellules de tous les tissus participent en même temps à cette fonction générale,* qui résume du reste la vie propre, individuelle de chacune : *toutes dégagent du fluide vital.* Et tandis que nos divers appareils reçoivent du cerveau, ou des centres secondaires et relais nerveux, la somme proportionnelle de fluide nécessaire pour assurer leur fonctionnement normal, les myriades de cellules

dont ils sont construits coopèrent à la vie commune du corps humain tout entier, en élaborant sa force motrice par les intimes et si délicates réactions que nous venons d'approfondir.

Il suffit en passant de mentionner ici que les qualités, même normales, de notre fluide vital sont variables, suivant les éléments dont il est issu, puis selon les conditions de vie, de milieu, de climat et surtout de tempérament, d'idiosyncrasie, d'hérédité de chacun.

Il existe donc un échange continuel, nécessaire, non seulement entre notre organisme et toute la nature ambiante, mais également entre nos centres vitaux accumulateurs et toutes les parties de notre individu.

Ainsi est mise en commun et répartie équitablement la force, la richesse produite par tous. Est-il au monde république socialiste plus admirable? N'est-ce pas là le collectivisme idéal? Il est vrai que les passions politiques n'y trouvent rien à glaner.

Et pourtant, dans cet état modèle, se produisent parfois, sinon des révoltes, du moins des perturbations, voire même fort graves. Ces désordres proviennent tantôt d'influences extérieures auxquelles la colonie n'a pas su se soustraire, tantôt, et c'est le plus fréquent, d'une mauvaise direction, consciente ou non, donnée par le gouvernement psychique, intelligent, immatériel, qui en a la charge et la responsabilité, c'est-à-dire par la volonté, l'âme.

Ce n'est pas le moment d'étudier ces origines intrinsèques ou extrinsèques du mal, ni ces troubles dans l'harmonie de notre être. Toutefois, en vous citant, comme exemple, les *inflammations* locales ou générales et la *fièvre*, je vous apporterai une preuve nouvelle que ce sont bien nos cellules et toutes nos cellules, si différenciées soient-elles, qui produisent le fluide vital et le dégagent sous sa modalité courante, la *chaleur animale*.

En quoi donc consiste l'inflammation? Nous n'en rechercherons pas ici les causes, dans lesquelles les microbes ne jouent aucunement d'ailleurs le rôle primordial, en ce sens qu'ils ne peuvent pénétrer dans nos tissus et commencer à

s'y cultiver que s'ils y rencontrent un *terrain bien préparé.* Mais on peut affirmer que l'*inflammation est toujours le fait d'une réaction de l'organisme* contre une excitation, ou même une irritation, nuisible à son équilibre régulier. En d'autres termes, l'inflammation a pour base une production trop active, violente même, de fluide par nos cellules; cette surproduction, qui se manifeste surtout par un excès de calorique, détermine, nécessite un appel plus considérable du sang, une rapidité plus grande dans sa circulation et tous les phénomènes consécutifs connus.

Or, ces phénomènes d'inflammation peuvent se présenter, personne ne l'ignore, dans *tous les tissus* vivants de notre économie. D'où je conclus logiquement : Si nous reconnaissons que dans toutes nos cellules peut s'établir une surproduction de fluide vital, il est évident que toutes ces cellules contribuent à la production normale de ce même fluide vital; ce qu'il fallait démontrer.

Cette surproduction fluidique n'occupe fréquemment qu'une région restreinte du corps; mais elle peut aussi d'emblée l'envahir tout entier, rarement à l'état de véritable inflammation, plus souvent sous une forme atténuée qu'on nomme la *fièvre.* La fièvre n'est autre chose en effet, que la réaction de tout notre organisme contre une cause quelconque de déséquilibrement. Elle comporte à la fois une *surproduction et une circulation trop active de fluide.* Nul ne saurait nier que tous nos tissus y participent également.

Pour citer encore un exemple, la *contraction musculaire* ne produit-elle pas de la *chaleur*, du fluide, évidemment fourni par le travail cellulaire du muscle. Il est vrai d'ajouter qu'une partie du fluide, dont on peut constater le dégagement pendant cette contraction, provient de la répartition générale qui, nous le savons, est faite au moyen des nerfs, suivant les besoins de chaque appareil, de chaque organe.

§ XVIII. — Substances nuisibles à la production ou aux qualités du fluide vital.

Cette question de l'inflammation et surtout de l'inflammation locale nous amène à remarquer combien il est peu rationnel de chercher à introduire en nous des substances quelconques directement dans nos tissus, autrement que par les voies naturelles. Telle est la méthode des injections hypodermiques. Même lorsque ces substances seraient utiles, convenablement préparées et absorbées pour l'élaboration cellulaire, ce procédé déterminera inévitablement un travail local excessif, une inflammation, qui ne peut être salutaire; à plus forte raison, si les substances injectées sont inutiles ou nuisibles.

Il est d'ailleurs de première importance de ne nous incorporer, fût-ce par les moyens normaux, c'est-à-dire par l'appareil digestif ou respiratoire, aucun élément impropre au travail de nos cellules. Malheureusement on ne prête pas assez d'attention à cette loi si élémentaire d'hygiène, et trop souvent l'on ingère, non seulement des substances incapables de nous rendre aucun service, mais encore des matières essentiellement nocives, autrement dit des *poisons*.

La médecine moderne a eu le grand tort d'entrer dans cette voie déplorable et d'administrer chaque jour aux malades les toxiques les plus dangereux, sous le puéril prétexte qu'ils ne les absorbent qu'à petites doses. Les accidents si fréquents qui se produisent, malgré ces quantités prétendues inoffensives, sont une preuve suffisante que cette thérapeutique est absolument blâmable.

Sans étudier ici le rôle particulier de chaque catégorie de poisons, je résumerai leurs mauvais effets en disant que les uns ralentissent, empêchent plus ou moins la formation ou le dégagement du fluide vital dans nos cellules (tel par exemple l'oxyde de carbone déjà cité), les autres au contraire excitent soit une production trop grande, trop énergique, soit une consommation trop abondante; d'autres

enfin dégagent un fluide de mauvaise qualité, tantôt impropre, tantôt même pernicieux pour l'entretien de la vie. Certains semblent entraver la circulation fluidique ou bien s'attaquer spécialement aux fonctions de telle catégorie de cellules.

Notons encore que tous les poisons ne sont pas introduits comme tels par nous du dehors, mais qu'il s'en forme également dans nos organes ou dans l'intimité de nos tissus, par suite de leur mauvais fonctionnement, d'une hygiène défectueuse, enfin de causes multiples que nous ne pouvons détailler ici. Les déchets organiques normaux, produits de désassimilation, deviennent eux-mêmes de véritables toxiques quand l'organisme ne s'empresse pas de les éliminer, comme nous en avons reconnu la nécessité.

§ XIX. — **Rôle du fluide dans la reproduction des individus et la multiplication cellulaire.**

Si toutes les cellules concourent à la production de la somme du fluide vital indispensable à notre existence, il en est une classe, restreinte, il est vrai, qui, non seulement produit, mais accumule dans chacune de ses petites individualités, une proportion relativement colossale de ce fluide.

Je veux parler des cellules destinées à la *reproduction*, les *ovules* et les *spermatazoïdes*. Ces cellules, d'abord fines et agglomérées, plus tard libres et mobiles, jouissent, mieux que toutes les autres, d'une sorte de vie personnelle, du moins à partir d'un certain stade de leur évolution, et concentrent en elles la vitalité nécessaire à un nouvel être vivant qui se développera sous l'effort de leurs deux fluides combinés, l'un mâle, l'autre femelle.

Sans m'étendre ici sur un sujet si attrayant, présenté sous cet aspect tout nouveau et qui comporterait des aperçus très vastes, je me contenterai de vous faire remarquer que cette théorie nous donne la clef de deux observations mal expliquées jusqu'à présent.

Nous comprenons d'abord ainsi pourquoi toute perte de

liquide spermatique entraîne un affaiblissement, variable assurément, mais toujours manifeste, de l'organisme entier, affaiblissement parfois même assez long à réparer.

Puis nous trouvons là encore une raison suffisante des désordres fréquents qu'entraîne la *castration* chez l'homme, et bien-davantage chez la femme. Ainsi quel médecin n'a pas observé les troubles multiples locaux et généraux, consécutifs à une *ovariotomie?* N'éclairons-nous pas ainsi d'un jour éclatant cette fameuse question des *psychoses postopératoires*, sur laquelle discutent depuis quelque temps les chirurgiens de l'Académie et des hôpitaux?

Ces manifestations pathologiques proviennent tout simplement de ce que, par l'ovariotomie, l'on a privé la femme de ses ovaires, de ses ovules, dans lesquels normalement une somme déterminée de fluide s'accumulait peu à peu et était entraînée chaque mois au moment des règles, qui, vous le savez tous, correspondent à la chute d'un ovule au moins. Or, cette fonction régulière cessant de s'accomplir, le fluide, ne pouvant plus se répartir, s'épandre comme d'habitude, ne sait où se porter et détermine des perturbations physiques accompagnées aussi quelquefois d'accidents psychiques. N'est-ce pas encore ce que nous avons tous observé, mes chers confrères, chez quantité de femmes à l'époque de la *ménopause?*

Toutes les cellules de nos tissus possèdent d'ailleurs une certaine puissance reproductrice limitée et reçoivent du fluide, qui les actionne, l'énergie nécessaire à leur propre *multiplication*. S'opérant par simple *scissiparité*, cette dernière nécessite une force beaucoup moins grande que celle exigée pour la procréation d'un nouvel être. Elle est d'ailleurs le seul mode de reproduction des organismes inférieurs dans les deux règnes végétal et animal.

§ XX. — Échanges fluidiques entre notre organisme et la nature ambiante.

Tel est le résumé de notre vie physiologique, végétative, envisagée sur des bases et sous une forme nouvelles, que la Faculté n'a certes pas encore enseignées. Il me semble avoir ainsi nettement établi à vos yeux le mode de production, d'accumulation, de distribution, d'action du *fluide vital* dans notre corps. Permettez-moi encore quelques observations concernant ses relations avec le monde extérieur, ses rapports avec l'âme qui lui est unie.

Nous l'avons reconnu en débutant, tous les êtres échangent sans cesse du fluide. Chaque homme reçoit et assimile constamment ce fluide extérieur; il communique en revanche inconsciemment à tout ce qui l'environne, des effluves de son fluide vital, émanant de sa périphérie cutanée où l'amène le fonctionnement de nos organes. Qu'on les nomme *Od*, *Périsprit*, *Corps astral*, etc., ce sont toujours les mêmes effluves. Parfois une cause externe peut déterminer un appel plus énergique, local ou général, dont l'intensité et la durée varient naturellement comme la cause elle-même. Les expériences que j'ai faites sur l'action physiologique de l'eau sont démonstratives à cet égard. Par contre ces émanations peuvent être entravées de diverses manières qu'il serait trop long d'exposer ici, notamment par une concentration défectueuse sur certains organes internes, ou bien par suite d'un refroidissement, c'est-à-dire par une soustraction de fluide trop intense ou trop prolongée. Mais, chose importante à noter, cette exhalation, cette perte de notre fluide est toujours *inconsciente par elle-même* et nous ne pouvons en avoir connaissance qu'en fixant notre attention sur les sensations variées qui la manifestent. Les plus importantes sont celles de chaleur ou de froid, c'est-à-dire l'impression d'un courant fluidique qui nous pénètre ou nous échappe assez abondamment sous la modalité *calorique*.

D[r] AUDOLLENT.

(*A suivre.*)

LE MÉDIUM QUI FONDA LE BOUDDHISME

Dans un long article publié dans le numéro de janvier de l'*Harlinger*, l'auteur, après avoir étudié la doctrine de Bouddha, s'exprime ainsi :

« Parmi les plus hautes intelligences du monde invisible qui animent et dirigent à cette époque le grand mouvement spirite dans lequel chacun de nous joue un rôle individuel sur cette terre, Bouddha est certainement le plus actif. Pour preuve, je donnerai une communication reçue de lui par miss Harris, le 12 octobre 1894. Cette communication me paraît authentique, car sans vouloir mettre en doute les facultés intellectuelles de miss Harris, je ne puis pas concevoir comment elle pourrait enêtre l'auteur (1).

« Salut de la part de Gautama Bouddha. Apprends ceci, mon frère : Dans la souffrance, il y a de la force et dans le renoncement à soi-même, un vrai bonheur; de l'Inde vient la lumière; de l'Asie, la rédemption. Cependant de l'Ouest maintenant paraissent de grandes âmes pour bénir l'humanité; le temps est venu où ces grandes âmes sont envoyées pour tirer le monde de sa léthargie. Fertile en peines et en troubles, leur mission procurera néanmoins une grande joie. Les portes du ciel seront ouvertes à leur bienheureuse mission, révélant aux âmes capables de les recevoir, les secrets de l'univers et les pensées de Dieu. Considère avec quelle démarche majestueuse et quel visage radieux, vient le Christ une seconde fois pour publier ses puissantes pensées à l'aide d'instruments purifiés du péché, à l'aide d'âmes divi-

(1) Rien ne prouve que cette communication déclamatoire soit l'œuvre de Bouddha, elle peut être l'œuvre d'un autre Esprit infernal, ange déchu ou démon. On y retrouve les rêveries fantastiques des Millénaires, et les espérances chimériques des disciples modernes de Bouddha. A ce titre, nous reproduisons ce document.

nement douées et inspirées par le ciel! Semblables aux ondes sonores d'une musique mystique, roulant à travers les airs, ses pensées glorieuses inonderont une fois encore les enfants de la terre, par les lèvres de ceux qui sont qualifiés pour être ses instruments. Les hautes montagnes, élevées par l'ignorance et la superstition sur le chemin du progrès, seront ébranlées jusqu'à leur base et réduites en pièces par la voix du Christ qui vient — non pas revêtu de misérables haillons, né dans l'étable de Bethléem et succombant sous le faix de sa croix en gravissant la colline du Calvaire, Nazaréen méprisé et repoussé — mais avec des légions innombrables d'anges; devant lui, toutes les barrières qui ont été élevées entre Dieu et l'homme tomberont en poussière. Les anges, ministres de la Vérité, séjourneront encore avec les hommes; ils feront briller et aimer la douceur et l'humilité, ils seront forts dans l'abnégation et sauront vaincre la souffrance. Oh! quelles profondes pensées inondent mon âme et me sollicitent à parler! Aujourd'hui, notre plus grande épreuve est le manque d'instruments convenables. Où sont les grandes âmes qui, dans les premiers temps, circulaient dans le monde? N'ont-elles pas entendu l'appel de Dieu et ne viendront-elles pas de nouveau? Je connais les héros et les sauveurs du passé. Je les ai rencontrés dans les demeures de la sagesse spirituelle. Je les ai vus rassemblés aux pieds du Christ. Par conséquent, je connais ces âmes poétiques qui parcourent la terre sous une forme humaine. Mais, hélas! combien leur nombre est petit. Combien insuffisant pour les besoins de l'homme! — « Est-ce que le Père pense aux besoins de ses enfants, et enverra-t-il de plus nombreux sauveurs sur la terre? » Oui, et le temps est proche. Un grand cri, en effet, s'est élevé des âmes humaines. Les hideuses souffrances, les crimes de chaque jour, les superstitions hideuses et les craintes obsédantes qui affligent l'humanité, sont tous connus du Père. Et vous êtes maintenant à la veille d'une *dispensation nouvelle* qui amènera sur la terre de grandes âmes pour la septième et dernière époque. Et, par elles, les hommes apprendront à ne plus détruire la vie de leurs semblables, mais à la préserver, à ne plus l'abréger par le malaise et le vice, mais à

la prolonger et à la remplir de la gloire divine du Pouvoir immanent que je vis sous l'arbre sacré (1)? Les dix grands maux que j'y regardai, affligent encore la terre aujourd'hui : mais le principe invincible et éternel du Bien y réside toujours, bien qu'obscurci par les brouillards de l'ignorance et de l'erreur. Et quand je te dirai que le Christ est venu et que mon âme a déjà entendu les échos de sa démarche majestueuse et la venue éblouissante de son hôte angélique, tu pourras en toute sûreté, savoir que Dieu s'est souvenu de ses enfants et que dans la peine, ils trouveront la paix, et qu'au milieu des épreuves, ils obtiendront la force, qu'au milieu des souffrances, ils atteindront le terme de bénédictions sans fin et d'une joie indicible, tellement que, par toute la Karma que l'homme a rassemblée dans le passé, il s'élèvera vers le Père à l'avenir. Aie confiance en Lui, et il suppléera tes plus grands besoins, et la terre s'éveillant de son sommeil séculaire l'exaltera pour la renaissance des âmes qui renonceront entièrement à la chair et triompheront dans l'esprit de l'éternel amour sur les maux qui souillent l'humanité; délivrant les victimes qui sont liées aux autels de Moloch; relâchant les captifs; soulageant ceux qui souffrent et apportant la joie à ceux qui sont tristes. Tel est le message que j'apporte à mes frères. Soyez forts et fermes, car le Christ est venu. Que son pouvoir repose sur vous, que sa voix soit entendue par vous, que son influence s'exerce sur vous. Vous ne regretterez pas d'avoir méprisé certaines choses pour l'amour de lui. Comme Dieu est bon, le bien prévaudra certainement ; tous les hommes sauront que par les portes de la vie éternelle, les âmes deviendront de plus en plus fortes, leur sagesse ne fera qu'augmenter et leur pureté progressera, épanouissant leurs feuilles comme le lotus ses fleurs, à côté de la fontaine de la vérité, nourris par l'amour de Dieu, embaumés par ses bénédictions, et rendus immortels dans sa vie. »

Abbé Gasnier.

(1) Le figuier à Badhimanda.

LA LUMIÈRE [1]

CONSIDÉRÉE COMME FLUIDE VITAL

LA VIE DES PLANTES ET DES ANIMAUX

Cette étude a pour objet spécial une théorie de la vie végétale et animale basée sur les rapports qui existent entre la lumière et la vie. Nous la terminerons par un aperçu de la vie humaine.

I. — Considérations préliminaires.

1° Toute hypothèse qui tend à faire dériver la vie de la matière, fluide ou autre, aboutit nécessairement, cela va de soi, à l'erreur de la génération spontanée.

2° Nos raisonnements se heurtent beaucoup trop aux limites restreintes de ce bas monde. L'on est trop porté à oublier que nous sommes esprit autant, et plus que matière, et que notre éternelle destinée nous conduit inévitablement au delà des choses sensibles. L'on oublie que non seulement nous nageons, pour ainsi dire, en Dieu notre créateur; mais qu'en outre le monde invisible, que nous côtoyons sans cesse, est le céleste et infini séjour d'intelligences angéliques dont la multitude et la beauté surpassent, d'une manière incomparable, celles des choses capables de tomber sous nos sens. Que sont, en effet, les espaces étoilés de l'univers matériel, en comparaison des cieux spirituels, au sein desquels cet univers oscille; moins à coup sûr qu'une astérie éphémère dans l'immensité de l'océan.

3° Il est incontestable que les esprits exercent une action

(1) Je déclare rétracter tout ce qui dans ce travail serait en désaccord avec l'enseignement de notre mère la sainte Eglise catholique. Alfred VAN MONS.

directe et constante sur les corps, et, sans vouloir confondre la nature spirituelle avec la nature matérielle, les opérations de l'une avec les opérations de l'autre, c'est peut-être dans la dépendance où se trouve la nature par rapport à la surnature qu'il conviendrait de chercher le secret de bien des mystères naturels.

4° La science qui traite spécialement du surnaturel est la doctrine de Dieu, la science de la foi et des choses divines. Loin d'exclure le concours de la théologie, quand on étudie la nature, il est utile de tirer des conclusions à l'aide des données que nous fournit cette science des sciences.

D'ailleurs, n'est-ce pas Dieu qui a tout créé, qui conserve tout, qui par sa providence dirige tout? — N'est-ce pas à Dieu et à sa gloire que tout revient, et dès lors, est-il possible qu'un argument scientifique, qui se passe de l'idée de Dieu, ou de la réalité de sa providence, ou encore qui ne conduit pas à l'Auteur de toute chose, soit dans la vérité?

5° Dieu en sa sagesse infinie, a daigné porter à notre connaissance, par la Révélation, la base de toute science. Des données exactes sur l'origine de ce monde, de ses éléments, et de ses phénomènes, données qui sont autant de dogmes, ont été consignées dans le premier livre des Écritures saintes. Les sciences peuvent tirer de ces vérités bien des conclusions : Ce seront des recherches faites avec discrétion, non dans le but de nourrir une curiosité abusive et vaine; mais pour les nécessités de l'humanité, et sans perdre de vue que la première de nos nécessités est de nous élever vers notre Créateur, d'apprendre à reconnaître toujours davantage sa grandeur et notre néant, de l'aimer et de le servir avec une ferveur sans cesse renouvelée, enfin de travailler au salut de notre âme.

Il ne suffira pas à la toute-puissante bonté de Dieu de tirer du néant les êtres innombrables de cet univers; il ne lui suffira pas de les maintenir hors du non-être, c'est-à-dire de les conserver selon leur substance et leur essence, soit par conservation immédiate, soit par conservation médiate (1); il ne lui suffira

(1) Les théologiens admettent deux sortes de conservations positives *et per se* : l'une immédiate consistant en la communication continuelle de l'*être* à la chose

pas de les entretenir, de les alimenter, de les gouverner constamment par sa Providence infinie: Dieu ira plus loin encore dans le *soin et l'amour qu'il porte à ses créatures*; il daignera associer à sa divine sollicitude des intelligences, également créées par lui, qui mèneront à bonne fin les choses que nous admirons.

7° En parcourant les saintes Écritures depuis la Genèse jusqu'à l'Apocalypse; en lisant les théologiens et les Pères, surtout saint Denys l'Aréopagite, on est disposé à conclure que non seulement chaque homme, ici-bas, est gardé par un ange, ainsi que l'enseigne notre foi; mais qu'il existe au delà de la nature visible plusieurs ordres d'esprits angéliques dont le nombre excède incomparablement celui des créatures de ce monde.

Ce sont, dans une hiérarchie supérieure, les séraphins, les chérubins, les trônes contemplateurs de la divine essence. Ils communiquent les dispositions du Très-Haut à la hiérarchie moyenne où les dominations, les puissances et les vertus d'une part luttent contre les démons, sans cesse acharnés contre les œuvres de Dieu; d'autre part rivalisent de zèle pour *maintenir l'équilibre universel, présider à la gravitation des* mondes, aider la nature dans ses opérations. Il y a relation directe entre cette seconde hiérarchie et celle des principautés, des archanges et des anges qui s'occupent plus particulièrement de nous et de notre terrestre séjour, sans se départir de la dépendance où se trouve constituée leur hiérarchie à l'égard de la hiérarchie précédente.

Et le concours des Cieux à la police de l'univers se comprend. En effet, si l'homme lui-même, que son libre arbitre parfait et sa merveilleuse autonomie rend le roi de la création visible, se trouve être, sans le secours d'En Haut, tellement inepte qu'un saint Paul a pu confesser : *Gratia Dei sum quod sum*, que pourrait donc, sans un secours analogue, sans une assistance perpétuelle d'ordre surnaturel, la nature irrationnelle, cette nature pleine de mystères et de secrets que l'étude multiplie chaque jour, et qui, chaque jour, déroutent davantage la sagacité des plus érudits!

créée; l'autre médiate consistant en l'influence de certaines dispositions ou qualités nécessaires pour que la chose créée subsiste hors du *non-être*.

C'est, imbu de ces principes, que j'essaie d'établir ma théorie. J'étudie la lumière; je la mets en parallèle avec la vie. J'étudie la forme sous ses différents concepts. Je reproduis le traité d'un savant auteur sur la vie des animaux et des plantes, et, ensuite, je tâche de prouver combien acceptable serait l'opinion qui ferait dériver *passivement* de la lumière, le principe de ces deux vies. Si en terminant je touche à la vie humaine, ce ne sera que pour reconnaître qu'elle a une origine toute autre que celle des brutes.

II. — La lumière.

CHALEUR, ÉLECTRICITÉ, MOUVEMENT. — SES ATTRACTIONS

La lumière, c'est elle qui fait paraître à nos yeux l'univers, la nature et leurs charmes, toutes les espèces de la création, l'infinie variété des formes et des teintes: sans la lumière rien n'existerait pour nous, rien ne saurait exister; car la vie n'animerait pas notre monde. Voilà pourquoi Dieu a créé en premier lieu la lumière :

« Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. Mais la « terre était informe et nue, et les ténèbres étaient sur la face « d'un abîme, et l'Esprit de Dieu était porté sur les eaux. Or « Dieu dit : Que la lumière soit. Et la lumière fut. Et Dieu vit « que la lumière était bonne, et il sépara la lumière des ténè- « bres. Et il appela la lumière, jour, et les ténèbres, nuit : « et d'un soir et d'un matin se fit le premier jour (1). »

D'après saint Jérôme, le terme hébreux signifiant que l'Esprit de Dieu est porté sur les eaux, se trouve être synonyme de *couver*. Le Saint-Esprit, lui l'amour éternel et la vie infinie de la très sainte Trinité, va fomenter une vie nouvelle pour animer l'inerte chaos; et c'est précisément, à ce moment que Dieu évoque du néant la lumière, cette merveilleuse créature qui paraît être la base de tout le reste (2).

(1) Genèse I, 1.

(2) Circonstance digne de remarque, dans le hongrois, langue asiatique, dans le slovaque, langue slave, et dans le roumain qui dérive du latin, le mot *lumière* est formé du mot *monde* : Hongrois : Vilag = monde, viélagos = lumineux ou clair, vilagossag = lumière. — Slovaque : svet = monde ou univers, svelto = lumière. — Roumain : lumie = monde, lumina = lumière.

Notons bien cette coïncidence; qui pourrait la croire fortuite! Non, ce n'est pas au hasard que la Révélation nous est ainsi donnée. L'historien sacré pouvait, naturellement il devait nommer la lumière après le soleil. Surnaturellement il expose les faits de l'opération divine dans leur ordre chronologique : Pour commencer la lumière et la vie se manifestent ensemble; les luminaires du firmament ne se montreront que beaucoup plus tard, animés, eux aussi, par le fluide mystérieux.

Or, nous le verrons, la parole qui fit naître la lumière n'est autre que le Verbe divin, principe de toute création, et qui est Lumière increéée, à la fois, et Vie du monde spirituel. Aussi est-il permis de croire que l'Esprit-Saint donnant la vie, et le Verbe la lumière, le Père créateur unit l'une à l'autre dans l'animation d'un univers créé à l'image des cieux.

Dans le but d'expliquer la lumière, les naturalistes en dernier ressort ont recours à l'hypothèse de l'*éther*, fluide extrêmement subtil, qui serait diffus dans tout l'univers. D'après cette hypothèse la lumière ne serait autre chose que l'effet des vibrations produites sur l'éther par des causes aptes à l'ébranler. Telle la propagation des zones sonores; tels encore, par exemple, des cercles que produit une pierre jetée sur une nappe d'eau.

Qui est-ce qui a jamais vu, senti, perçu d'une manière quelconque ce prétendu fluide de l'éther, qui ne se manifesterait que grâce à des accidents, dont les effets seuls trahiraient l'existence? — Ce que nos sens ne peuvent parvenir à distinguer directement au moins d'une façon négative, n'est ni corps ni matière. Ce qui ne tombe point sous nos sens est esprit. Qu'il me soit permis de ne pas ajouter foi à l'hypothèse de l'éther.

La lumière n'est pas un accident. La lumière est une substance, je le prouve : Dieu n'a pas créé les accidents, il les permet, ou les procure par les causes secondes. Or, Dieu a créé la lumière, *c'est de foi.* Donc la lumière est une substance.

La lumière tombe sous notre sens visuel. C'est pour la voir que nous avons des yeux, et c'est elle qui nous rend visible tout ce que nous voyons. La lumière rayonne partout, même dans l'obscurité, qui n'est qu'une diminution relative de

visibilité. Rien ne prouve qu'elle ait besoin pour briller, comme d'aucuns le prétendent, du concours de l'atmosphère. Elle peut se trouver à l'état latent dans certains corps, d'où des causes adéquates la font surgir.

Il faut conclure que *la lumière est une substance matérielle fluide, radiante et universelle.*

La lumière partage ses propriétés avec le calorique et l'électricité dont le magnétisme n'est peut-être qu'un dérivé, une électricité locale.

Lumière, chaleur, électricité sont de même nature et s'occasionnent l'une l'autre à tel point qu'il est souvent difficile de déterminer laquelle des trois est effet ou cause.

Qui sait d'ailleurs si le calorique et l'électricité ne sont pas parties intégrantes de la lumière! — En observant la création, l'on remarque aisément que presque tout y est triple; que la plupart des êtres sont constitués, soit dans leur manière d'être, soit dans leurs fonctions, par trois éléments essentiels sans lesquels ils ne sauraient subsister ou ne seraient pas complets. Ainsi par exemple, saurait-on imaginer un corps, quelle que soit sa forme, qui n'ait pas les trois dimensions cubiques?

En botanique, la reproduction s'opère par les trois organes qui lui sont propres : la fleur, le fruit, la graine. Dans le règne animal les individus sont constitués par le principe de vie, l'organisme corporel et le mouvement spontané. Retranchez le mouvement, au lieu d'un animal vous n'avez plus qu'une plante.

La trinité dans la création est assez intéressante pour faire l'objet d'une étude spéciale, et je compte m'y livrer une autre fois. En attendant, j'ose avancer que la lumière est une trinité, dont la substance lumineuse est la base, et que cette substance est la source des phénomènes calorique et électrique qui se produisent dans la nature.

Le narrateur de la création en énumérant les œuvres de Dieu, passe sous silence ce formidable tonnerre qui ébranla et illumina les sommets du Sinaï. Il ne dit rien de la chaleur aussi répandue et aussi nécessaire que la lumière. Moïse n'a écrit que ce qui lui était révélé, et en nommant la lumière, il a compris tout ce qui est de la lumière.

J'ai dit que la lumière est une substance matérielle. Dire matière, c'est dire inertie. Or, la lumière est radiante, elle bouge par conséquent; elle se propage avec une rapidité qui défie toutes les autres. Mais la lumière étant inerte, ne peut se donner le mouvement, il faut qu'elle reçoive son impulsion d'une puissance motrice qui lui est extérieure. Il en est de même de ces énergies, forces ou influences multiples et variées, qui font de la nature matérielle un mouvement perpétuel. Ce mouvement ne peut être attribué à la matière, on a une matière quelconque, si fluide soit-elle, ni aux corps formés de matière. S'ils sont mus, ces corps, ils tendent de nouveau à rentrer dans le repos de l'équilibre stable qui est propre à la matière, de sorte que le mouvement universel doit nécessairement être entretenu par une puissance mobilisatrice *constante* qui ne peut être du ressort de la matière. N'objectez donc pas qu'il a suffi que le Créateur, en tirant l'univers du néant, lui imprimât le mouvement lequel persisterait en raison de l'inertie même; car l'univers qui n'a pu se donner l'être et qui ne peut se le conserver, ne saurait non plus persister seul dans la vitalité du mouvement initial : Est-ce que tous les êtres qui nous entourent ne tendent pas à la destruction, à la mort, au repos matériel?

Le fluide agit pourtant, mais il n'y a pas que le fluide qui agisse. Faisons la part des attractions *permanentes* qui ne peuvent guère être prises pour des fluides (1).

L'électricité. le magnétisme, tour à tour, attirent et repoussent, ce sont là des attractions et répulsions *accidentelles*, qu'il n'est pas permis de confondre avec les attractions *permanentes* ou proprement dites, telles que les attractions moléculaires, la pesanteur terrestre, la gravitation astrale, avec sa double force centripète et centrifuge.

Si ces énergies étaient fluidiformes, leur fluide attractif tomberait sous nos sens, tout comme la lumière, la chaleur, l'électricité, le magnétisme, lequel n'agit que sur le fer et une

(1) J'entends par fluide une substance à part, qui ne partage pas la nature des corps ordinaires susceptibles de passer à l'état solide liquide ou gazeux. Un fluide reste toujours tel quel. Les gaz ne sont pas des fluides, les odeurs ne sont pas des fluides; elles sont un effet de la divisibilité de certaines substances telles que le camphre. Un morceau de camphre, sans devenir fluide, se répand en particules odorantes au point de disparaître entièrement en peu de temps.

certaine pierre et qui, en grand, se trahit par les aurores boréales. Mais, je le répète, le fluide attractif n'existe pas.

En attendant qu'on en trouve une meilleure, voici mon opinion :

Dieu qui est l'auteur, le conservateur et le régisseur de toute chose, agit directement sur toute la nature.

La lumière est l'instrument magnifique qu'Il s'est fait pour commencer, et au moyen duquel Il lui plaît de mouvoir l'univers. Rien d'étonnant qu'elles soient sublimes et qu'elles embellissent tout, les touches de ce moteur merveilleux, sous la puissance d'un tel ouvrier!

L'attraction, n'importe les noms et les attributs que nous lui prêtons, n'est autre chose que la puissance conservatrice de Dieu rendue sensible à nos facultés.

Si vous ne trouvez pas ma solution assez scientifique, vous voudrez bien me concéder, du moins, qu'elle jette une certaine clarté sur tant de mystères, et qu'elle a sa valeur.

Si l'*acte créateur* de Dieu nous est manifesté par l'existence des choses, pourquoi l'*acte conservateur*, en vertu duquel Il les soutient hors du néant, ne pourrait-il être également perçu dans la nature et les lois de ces choses, et se nommer gravitation, pesanteur, adhérence, affinité? Pourquoi encore l'*acte impulsif*, par lequel Dieu doue la création d'un mouvement perpétuel, en dehors des activités de la vie proprement dite, ne tomberait-il pas sous nos sens par la lumière la première des créatures visibles?

(*A suivre.*) Alfred VAN MONS.

Turocz-Szent-Marton (Hongrie).

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Monseigneur,

Le nombre 7 est, en occultisme, la clef de beaucoup d'analogies et de correspondances qui permettent de passer d'une branche de l'occultisme à une autre, de l'astrologie à la chiromancie, à la magie, voire à la vulgaire sorcellerie des campagnes. L'École de P... enseigne couramment toutes ces correspondances.

Réciproquement tout ce qui se compte par sept dans la nature, dans la science profane ou sacrée peut s'encadrer plus ou moins spécieusement, plus ou moins audacieusement dans le plan de ces correspondances. M. Flambart, qui est un mathématicien, trouve sans peine un rapport entre les sept influences planétaires, les sept notes de la gamme, les sept couleurs du prisme. Si on parlait de la Pentecôte à P..., il trouverait un rapport entre les sept influences planétaires et les sept dons du Saint-Esprit. Je crois même que quelqu'un l'a déjà fait.

Quant au fatalisme, les astrologues s'en défendent en effet. Ils ont pour dicton *Astra inclinant non necessitant*. En fait, c'est déplacer l'objection, mais non la résoudre. Je ne serai pas vaincu par l'obstacle que les astres annoncent, mais je n'éviterai pas de le rencontrer. C'est la rencontre qui est fatale, ce n'est plus son résultat. On dit que c'est un stimulant pour ma volonté, mon courage, ma piété même?... En pratique, il n'en est pas ainsi.

En pratique, c'est une direction imprimée à ma vie en prévision d'un événement dont la certitude est très douteuse. C'est aussi une impunité promise à ma faiblesse touchant les risques dont le même horoscope me laisse exempt. Je m'en crois préservé, et ils se réaliseront peut-être, attendu que l'heure est à Dieu lors même que les astrologues seraient plus infaillibles qu'ils ne sont.

En fait l'homme qui connaît son horoscope et y croit (on y croit toujours un peu malgré soi) n'est plus en pleine possession de sa liberté morale. Il y a dans ses actions un élément de détermination dont il n'est pas maître. Il est amoindri dans sa liberté et dans sa raison.

Veuillez agréer, etc.

VARIÉTÉS

CLAIRVOYANCE

Il y a plus de vingt-cinq ans que je suis clairvoyant. Les yeux fermés ou ouverts, je vois dans l'obscurité ou dans la lumière la plus vive. Pour devenir clairvoyant, il me suffit d'un effort mental; parfois, je me trouve dans cet état sans effort de ma volonté. Je donne ces explications préliminaires pour mieux faire saisir ce qui suit.

Après avoir assisté à une réunion le 8 décembre, je me mis au lit et m'éveillai le lendemain avec un violent mal de tète et un malaise général. Je n'avais pas eu de maux de tête depuis quinze ans. Je ne pouvais pas prendre quoi que ce soit, pas même une cuillerée de café sans éprouver le plus violent vomissement bilieux. Comme je suis médecin, je me condamnai à la diète la plus absolue. Le lundi 12 décembre, j'éprouvai de l'appétit.

Je sentais mes yeux étrangement affectés, je ne pouvais pas reconnaître mes amis qui venaient auprès de mon lit et ne pouvais lire. Tout était brouillé et tremblant. C'est alors que se passa un fait étrange. Subitement quatre femmes pénétrèrent dans ma chambre à travers les murs solides, elles apportèrent leurs chaises et s'assirent. Ces esprits, — car comme j'en fis l'expérience, c'étaient des esprits, — mais ils ne me semblaient pas « transparents » comme ceux que j'avais toujours vus. Ils me parurent conformés comme des êtres terrestres. Quand je les regardais en face, ils se dématérialisaient, mais je pouvais les saisir et les voir quand je les regardais de côté. Je crus d'abord à une hallucination, aussi je fermais les yeux et les recouvris de mes mains, ce fut la même chose, je voyais les esprits aussi clairement, les yeux fermés à travers

mes mains, c'est pourquoi j'appelai cette clairvoyance, double clairvoyance rayon X.

Je tendis ma main aux esprits et leur demandai de la serrer, ils reculèrent. Je tentai de leur parler, ils ne répondirent pas. Une de ces dames était justement assise auprès de mon lit, je lui passai ma main à travers le corps pour bien me convaincre que ce n'était que de l'air. Elles étaient vêtues de calicot bleu sur lequel étaient des taches blanches, elles portaient une ceinture. « Avez-vous dans le monde des esprits, leur demandai-je, de meilleurs vêtements que ce calicot? » Elles éclatèrent de rire de tout cœur. Je les vis se promener dans ma chambre sans les entendre, Alors sur le mur de ma chambre apparut une grande carte des îles Philippines, et des parties couvertes d'écriture trop embrouillée pour que je puisse lire. Les esprits parurent remuer les murs de ma chambre et construire un cabinet, ensuite ils sortirent du cabinet et disparurent, ce que j'observai parfaitement. Bientôt entrèrent des animaux et tout à coup un veau rouge d'environ trois mois se tint près de mon lit; dans un coin de la chambre apparut une énorme vache rouge, puis quatre chiens entrèrent et se mirent à courir à travers la chambre. Alors entrèrent des poneys de couleur brune. Les esprits scièrent le mur en deux parties et firent une plate-forme sur laquelle ils manifestèrent. Il entra alors un animal ressemblant à un blaireau. Je lui ordonnai de sortir, il s'assit et commença à trembler, puis tout à coup il fut transformé en femme. Cette ménagerie ou ce cirque demeura jusqu'au mercredi soir, 14 décembre, et m'abandonna après cela peu à peu, j'étais revenu à mon état normal.

Je n'ai lu qu'un fait semblable raconté par Mrs Hardings Bastten dans son grand ouvrage historique sur le spiritisme édité par Nicholas, à Berlin.

HANTISE

LE TESTAMENT CACHÉ.

Il y a quelques années, nous nous étions installés dans les environs de la ville de Kansas.

La chambre que j'occupais avec mon mari avait deux fenêtres ouvrant sur un balcon.

J'étais endormie depuis à peu près une heure, lorsque je m'éveillai subitement avec l'étrange sensation que quelqu'un était dans notre chambre. J'aperçus se tenant au pied du lit une vieille femme élancée, maigre et vêtue d'une robe couleur mauve. Son expression était sombre et son regard triste était fixé sur moi. J'eus peur, craignant que ce ne fût quelque personne de l'hôtel entrée dans notre chambre. J'éveillais mon mari qui me dit de lui demander ce qu'elle désirait. Alors elle se glissa à travers la fenêtre sur le balcon et revint bientôt, puis elle fut enveloppée d'un léger nuage qui s'éleva au milieu de la chambre et elle disparut.

Nous fûmes convaincus que ce n'était pas un visiteur terrestre.

Le lendemain, je fis part de ce fait au propriétaire qui me pria de n'en pas parler aux autres hôtes.

Je ne voulais pas passer une autre nuit dans cette chambre, mon mari se moqua de mes frayeurs.

Quelques nuits après cette vision, mon petit garçon qui couchait dans notre chambre, m'éveilla en me disant qu'une vieille femme se promenait dans la chambre et qu'il ne pouvait dormir. Pendant que nous la surveillions, un vieillard se joignit à elle. Il était beau, mais avait une expression froide et sinistre; après quelques secondes, ils disparurent ensemble comme l'avait fait la vieille femme, la première fois.

Ces visites se renouvelèrent souvent, mais nous n'y attachâmes plus aucune importance. Mon mari fut obligé de s'absenter. Restée seule avec mon petit garçon, le courage m'abandonna, je devins nerveuse et souffrante.

A ma demande, quelques spirites de la ville tinrent une séance dans notre chambre. Ils prétendirent, pour éclaircir ce mystère, que c'étaient des esprits liés à la terre et qui resteraient jusqu'à ce que quelqu'un vînt les aider à réparer le tort qu'ils avaient fait avant de quitter la vie.

Mes amis spirites m'engagèrent à rester afin d'éclaircir ce mystère. Je ne voulus rien entendre, je fis mes malles le soir même, décidée à partir le lendemain.

Après avoir terminé mes préparatifs, exténuée de fatigues, je me mis au lit; je commençais à sommeiller, lorsque je sentis une main sur mon épaule, je m'éveillai en sursaut et j'aperçus la forme d'un homme qui me montrait d'un air féroce un large buffet situé au milieu de la chambre, désirant évidemment me montrer quelque chose qui s'y trouvait. Inutile de raconter mon épouvante. J'essayai de crier sans pouvoir prononcer un son. Enfin je perdis connaissance et ignorai ce qui se passait jusqu'à ce que la cloche du déjeuner vînt m'éveiller.

Ce matin même, je fis mes adieux à la maison hantée et à ses habitants, me promettant bien de n'y jamais revenir. Douze mois après, nous revenions à Kansas. Le premier soir, j'eus un vif désir de revoir la maison hantée et de m'enquérir des esprits. Me sentant en bonne santé et n'ayant pas à passer la nuit avec eux, j'étais brave. La maîtresse de la maison fut charmée de me voir et me conduisit dans la chambre hantée pour y causer tranquillement. La lampe était allumée, et nous étions assises près de la fenètre ouverte. Pendant que j'étais assise, j'entrai en trance et une main invisible me conduisit dans un cabinet qui servait de garde-robe. Je remuai différentes choses, entre autres une planche sous laquelle était une large enveloppe bleue et alors je revins à moi. Le paquet était adressé à un avocat de la ville à qui la propriéaire de la maison le fit parvenir le lendemain. L'avocat fut surpris de trouver quelques titres et le testament égaré d'un de ses anciens clients mort depuis plus de vingt ans,

Il avait laissé une partie de ses biens à sa femme et le reste à un neveu et à une nièce; mais sa femme ne désirant point partager, avait caché le testament. Etant morte subitement, elle n'avait pu dire où il était. La maison avait été vendue et transformée en hôtel. Ceci explique pourquoi la vieille femme hantait cette chambre où elle avait caché le testament et comment son mari venait l'aider à accomplir sa mission.

(*Barderland*, Londres.)

ÉTRANGE HISTOIRE

Deux frères ont, à part, une vision qui est réalisée.

C'était un matin juste avant l'aube, nous raconte M. M..., riche commerçant de Montréal, je m'éveillai avec la vive impression que mes deux frères, l'un habitant Toronto, et l'autre Urbana, étaient dans ma chambre et s'entretenaient avec moi. Je suis convaincu que j'étais bien éveillé, parce que j'avais conscience de ce qui m'entourait, et après la vision remarquable que je vais raconter, je restai conscient jusqu'au moment de me lever.

« Après m'avoir salué, mon frère d'Ohio m'appela par *mon nom* et *me* dit : Je vais *mourir*, je vous institue *mon* légataire et désire que vous disposiez de mes biens comme il suit. Puis viennent les dispositions. La vision passée, M. M... réfléchit sur cet étrange événement. L'impression produite sur son esprit fut excessivement vive, de sorte qu'il n'eut pas un moment de doute sur la réalité de la communication qui lui avait été faite d'une façon si merveilleuse. Il crut absolument que son frère était mort. Au déjeuner, il raconta sa vision à sa femme qui la traita de rêve. M. M... déclara qu'il ne tarderait pas à apprendre la nouvelle de la mort de son frère. Quelques heures après, en effet, une dépèche apportait la fatale nouvelle. M. M... fit ses préparatifs de départ et télégraphia à son frère de Toronto qu'il le rencontrerait à la station de cette ville pour se rendre ensemble à Ohio, aux funérailles de leur frère. En rencontrant son frère à Toronto, avant même qu'il eût pu lui dire un mot de sa vision, celui-ci lui fit le récit de la vision qu'il avait eue le matin même avant l'aube : « Je pensais être à Montréal dans votre chambre à coucher et C... (le père défunt) était avec moi et me dit : Je vais *mourir*, je vous institue mon légataire, je désire que vous disposiez de mes biens comme il suit:

C'était les mêmes dispositions que M. M... avait cru recevoir lui-même dans sa vision du matin. Ce double phénomène ne faisait que rendre M. M... plus perplexe. Arrivés à Urbana,

les deux frères s'informèrent auprès de la famille de ce qui s'était passé au moment de la mort. Ils apprirent toutes les circonstances concernant la maladie et aussi les particularités arrivées le matin du décès. Quelque temps avant de mourir, leur frère était dans une demi-extase, oublieux de tout ce qui l'entourait, mais paraissant s'entretenir avec quelqu'un qui n'était pas présent; on l'entendait s'adresser à ses frères au sujet du partage de ses biens. »

Je livre ce fait étrange aux méditations des philosophes : Un homme va mourir à Ohio, à cette heure même, on l'entend s'entretenir avec ses frères absents, au sujet de sa mort et du partage de ses biens. Un de ses frères habitant Montréal croit le voir en ce moment dans sa propre chambre et entend les paroles prononcées à Ohio. Un autre frère demeurant à Toronto, croit lui-même être présent à cet entretien à Montréal à la même heure et entend les mêmes paroles prononcées à Ohio. Qui expliquera les nombreux problèmes curieux et complexes contenus dans cet incident?

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD

LA CONTAGION NERVEUSE ET LES POSSESSIONS

(*Suite.*)

I

Les âmes les plus pures peuvent donc quelquefois, par une permission mystérieuse de Dieu, devenir les victimes du démon, et c'est une erreur qu'on ne saurait trop combattre, de voir dans tout possédé livré aux fureurs de l'Esprit mauvais, un damné, une créature séparée de Dieu, un objet d'horreur.

Nous trouvons un exemple remarquable de ces possessions providentielles dans l'histoire d'une religieuse Bénédictine qui vivait vers le milieu du quinzième siècle, c'est la bienheureuse Eustochie de Padoue; elle prit l'habit de saint Benoît, le 15 janvier 1461.

Le récit de Gorres que nous reproduisons sans en faire la critique, est emprunté aux documents historiques les plus sérieux, il paraîtra exagéré, invraisemblable aux rationalistes dont le positivisme étroit ne peut pas embrasser un large horizon, mais il n'étonnera pas ceux qui vivent depuis longtemps dans un commerce familier avec les grands théologiens et les mystiques les plus célèbres qui ont éclairé les chemins du monde merveilleux.

« Eustochie était un objet de malédiction et d'horreur. Le démon l'emportait dans une chambre éloignée, lui ôtait ses vêtements, et la flagellait cruellement avec un fouet de cordes garni de pointes de cuivre; ou bien, il lui déchiquetait la chair avec des couteaux, puis il la trainait à terre jusqu'à la

porte, comme pour la jeter hors du cloître, après quoi il l'enlevait de terre et la faisait retomber perpendiculairement, de sorte qu'on ne pouvait comprendre comment ses os n'étaient pas brisés.

Souvent il lui faisait des incisions au cou, ou il lui ouvrait les veines et lui faisait perdre une telle quantité de sang qu'elle tombait en défaillance et semblait sur le point de mourir.

D'autres fois il la serrait étroitement avec des cordes, ou il l'enveloppait dans un rude cilice qui lui causait de grandes douleurs. D'autres fois encore, il lui pressait la tête avec violence, ou il l'inondait d'eau glacée...

A tout cela se joignaient des douleurs atroces dans tout le corps; il lui semblait tantôt qu'on la jetait vivante dans le feu, tantôt qu'on la coupait par morceaux.

Un jour le démon l'emporta sur le toit, la menaçant de la jeter en bas si elle ne lui donnait son âme! Les sœurs, effrayées à ce spectacle, poussaient des cris lamentables, invoquant tous les saints du paradis. Le confesseur, qui se trouvait heureusement présent, exorcisa le démon, et le contraignit de descendre en bas la jeune fille. Pour elle, elle conserva dans ce danger toute sa présence d'esprit.

Une autre fois, le démon l'entraîna dans la chambre du chapitre, l'y enferma, lui ouvrit les veines, et lui fit perdre beaucoup de sang. Elle invoqua ses saints patrons; mais le démon se mit à blasphémer contre eux, en disant que malgré eux et malgré Dieu il aurait son âme. A peine avait-il dit ces mots qu'il commença à hurler d'une manière affreuse, comme si une main invisible l'eût frappé.

Un jour, en présence de ce même prêtre, il lui plongea un couteau dans la poitrine, la menaçant d'élargir la plaie jusqu'à ce que son cœur fût devenu visible. — Eh bien, tant mieux, répondit-elle, car alors il faudra que tu écrives sur ma poitrine le saint nom de Jésus. — Le confesseur l'approuva, et força le démon à réaliser cette idée; on put s'en convaincre à la mort d'Eustochie, lorsqu'en lavant son corps, on trouva, au grand étonnement des sœurs, le nom de Jésus gravé sur le côté gauche de sa poitrine.

L'admirable patience et l'extraordinaire piété d'Eustochie, pendant quatre ans, finirent par toucher les religieuses qui reconnurent leur erreur. Elle fut à la profession religieuse, le 25 mars 1465, et au voile noir le 14 septembre 1467, jour de l'Exaltation de la Sainte Croix.

Toutes ses pensées étaient si pures, qu'au témoignage de son confesseur, le plus léger souffle n'en ternit jamais la pureté. Tout son extérieur respirait et inspirait à la fois le recueillement et la chasteté. Elle ne mangeait qu'une fois le jour, et jeûnait deux fois la semaine, en s'abstenant de toute nourriture.

Eustochie, quoiqu'elle ne fût âgée que de vingt-trois ans, était, par suite de ses souffrances continuelles, réduite à un tel état qu'elle ne pouvait vivre longtemps. Elle était devenue tellement faible, qu'elle pouvait à peine parler ou se tenir sur ses pieds. Chaque jour le démon la laissait défaillante dans une mer de sang.

Elle mourut le 13 février 1469, âgée de vingt-cinq ans. Toute la ville de Padoue fut plongée dans le deuil, et accourut pour voir son corps qui exhalait une odeur délicieuse. Elle fut ensevelie dans le cloître du couvent. Le 16 novembre 1472, on leva son corps en présence de plusieurs témoins, et on le trouva parfaitement conservé. On la plaça en 1475 dans l'église, et on lui éleva un monument de marbre. Deux mois après la levée du corps, au mois de janvier 1473, une source jaillit tout à coup de l'endroit où avait été son tombeau. Cette source coule encore, et a produit un grand nombre de guérisons (1). »

On ne peut invoquer ici, pour expliquer les faits merveilleux que nous venons de rapporter, ni l'hallucination, ni l'auto-suggestion, ni la suggestion, ni le dédoublement de la personnalité. Les faits se sont produits en public, ils ont eu un grand nombre de témoins qui ont pu en constater la réalité ; ils se sont reproduits souvent : le confesseur et les religieuses ne pouvaient pas contester la présence d'un être intelligent, haineux, pervers, du faussaire de Dieu, qui, tout en restant

(1) Gorres. *La Mystique*, tome IV, p. 378.

invisible, manifestait sa présence par les phénomènes qu'il produisait et par ses rapports familiers avec l'exorciste dont les ordres étaient entendus, compris et exécutés.

II

Que, le plus souvent, les possessions démoniaques soient le résultat d'une affinité de nature entre le génie du mal et une créature profondément pervertie; qu'elles soient quelquefois l'effet d'un pacte sacrilège, d'une évocation impure, d'une promesse criminelle; que Dieu les permette aussi pour le châtiment d'un grand crime, quand il juge à propos de manifester les sévérités de sa justice, on ne saurait le contester.

Il serait intéressant d'étudier, à ce point de vue, tout ce qui a été écrit sur les pactes, les philtres, les grimoires, les sabbats, et il serait utile de faire une étude vraiment critique et sérieusement scientifique de ces récits où l'imagination échauffée de quelques écrivains superstitieux a entassé les plus folles inventions et confondu le vrai et le faux, jusqu'à l'invraisemblance et jusqu'au ridicule.

Il n'en est pas moins vrai que Dieu permet quelquefois au démon de tourmenter ses élus et les plus saintes âmes, d'une manière sensible, par l'obsession et par la possession. Il le permet pour le salut d'un pécheur étranger au patient. C'est le grand mystère de la communion des saints. Il le permet pour désarmer sa justice et détourner un fléau. D'autres fois, sa providence lâchera ainsi le démon, pour faire passer une âme appelée à de hautes destinées surnaturelles par la voie sanglante des épreuves qui broient le corps en laissant l'âme dans les ténèbres des plus cruelles agonies.

Un religieux de l'ordre de Saint-François qui, depuis longtemps, se voue à la pratique des exorcismes et à la délivrance des possédés, nous racontait, il y a quelques jours, ce fait émouvant. Comme il exorcisait une jeune fille, l'Esprit mauvais lui répondit : Pourquoi veux-tu que je quitte le corps

de cette fille? Elle a fait vœu d'être victime, et c'est Dieu qui m'a permis de la faire souffrir. »

Mais, jusque dans ces souffrances indescriptibles, la miséricorde de Dieu éclate encore, et elle remplit l'âme de la noble victime de joies inénarrables. Ce calvaire a des haltes, où l'âme rencontre Dieu dans les magnificences de sa miséricorde, et converse avec lui à travers le voile du mystère. Et comme la bienheureuse Eustochie dont nous avons rappelé les épreuves, elle déclare qu'elle préfère à toutes les joies du monde ces souffrances qui doivent finir.

« Parfois, Dieu punit du châtiment de la possession les injures faites à ses serviteurs et ses amis.

Plus d'une fois, la malédiction d'un père ou d'une mère a eu pour effet le mal terrible de la possession.

Il est arrivé plus souvent encore que les représentants de l'autorité divine dans la sainte Église ont livré au démon les rebelles et les grands pécheurs. Saint Paul en fournit un double exemple : le premier est l'excommunication prononcée contre l'incestueux de Corinthe; le second est celle qu'il porte contre Hyménée et Alexandre, pour les punir de leurs blasphèmes.

La formule même de ces sentences indique que les coupables sont abandonnés à Satan, et la tradition interprète, presque unanimement ces paroles, non seulement de la séparation de la société chrétienne, mais de l'envahissement corporel par la possession.

Dans les premiers siècles de l'Église, la seconde peine était la conséquence de la première, et si, dans la suite, ces faits sont devenus plus rares, l'histoire religieuse ne cesse pas d'en présenter à tous les âges des exemples (1). »

N'oublions pas cependant qu'il ne s'agit là que d'une opinion controversée, et nullement d'un article de foi.

(1) Abbé Ribet, *La Mystique,* etc., tome III, p. 224.

III

Quoi qu'il en soit de l'interprétation de la parole de l'apôtre, il n'est pas moins incontestable que la possession démoniaque est un fait dont la réalité est affirmée par l'Evangile, par la tradition et par l'histoire.

Nous lisons dans l'Evangile de saint Matthieu (1) :

« Lorsqu'il fut arrivé à l'autre bord du lac, dans le pays des Géraséniens, il vint à lui deux possédés, qui sortaient des sépulcres, et qui étaient si furieux que personne n'osait passer par ce chemin-là.

Ils se mirent à crier : Qu'avons-nous à faire avec vous, Jésus, Fils de Dieu? Etes-vous venu ici pour nous tourmenter avant le temps?

Or, il y avait assez près de là un grand troupeau de pourceaux qui passait, et les démons le prièrent en lui disant : Si vous nous chassez d'ici, laissez-nous entrer dans ce troupeau de pourceaux.

Il leur dit : Allez. Et étant sortis, ils entrèrent dans ces pourceaux. A l'instant, tout le troupeau courut avec impétuosité se précipiter dans la mer par un endroit escarpé et ils périrent dans les eaux.

Ceux qui les gardaient s'enfuirent, et étant allés à la ville, ils racontèrent tout ceci et ce qui était arrivé aux possédés.

Aussitôt, toute la ville sortit au-devant de Jésus, et l'ayant vu, ils le prièrent de se retirer de leur pays. »

Nous voyons ainsi le démon entrer dans l'homme, s'emparer de tout son être, en faire l'instrument de son orgueil et de sa haine, se substituer à lui, dans lui-même, et passer ensuite, de l'homme délivré subitement de ses chaînes, et de la plus cruelle oppression, dans le corps des pourceaux.

Il s'agit bien ici, d'une possession réelle et non d'une maladie morale ou d'une possession figurée.

Dans la mission qu'il donne à ses apôtres, Jésus leur dit :

(1) Matth., VIII, 31; X, 8; XII, 24; IV, I.

« Rendez la santé aux malades, ressuscitez les morts, guérissez les lépreux, *chassez les démons.* Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement (1). »

« Les Pharisiens disaient : Cet homme ne chasse les démons que par Beelzebuth, prince des démons.

Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit : Tout royaume divisé contre lui-même sera ruiné; et toute ville, ou maison, divisée contre elle-même, ne subsistera point.

Or, si Satan chasse Satan, il est divisé contre lui-même, comment donc son royaume subsistera-t-il?

Si c'est par Beelzebuth que je chasse les démons, par qui vos enfants les chassent-ils (2). »

Il y avait chez les Juifs des exorcistes, et des formules de prières pour chasser les démons. Les disciples de Jésus-Christ avaient reçu aussi le pouvoir de délivrer les possédés.

« Quelque temps après, Jésus allait par les villes et villages, prêchant et annonçant le royaume de Dieu, et les douze apôtres étaient avec lui.

Il y avait aussi quelques femmes qui avaient été délivrées des malins esprits, et guéries de leurs maladies; Marie, surnommée Magdeleine, de laquelle étaient sortis sept démons (3). »

« Il y avait dans la synagogue un homme possédé d'un démon impur, qui jeta un grand cri, en disant :

Laissez-nous, qu'avons-nous à faire avec vous, Jésus de Nazareth? Etes-vous venu pour nous perdre? Je sais que vous êtes le saint de Dieu.

Mais Jésus lui dit en le menaçant : Tais-toi et sors de cet homme. Et le diable l'ayant jeté par terre au milieu de la place, sortit de lui sans lui faire de mal.

Tout le monde en fut épouvanté; et ils se disaient les uns aux autres : Qu'est-ce que ceci? Il commande avec autorité et avec puissance aux esprits impurs et ils sortent.

Et sa réputation se répandit de tous côtés, dans le pays (4). »

(1) S. Matth., x, 8.
(2) *Ibid.*, xii, 24.
(3) S. Luc., viii. 2.
(4) *Ibid.*, iv, 33.

Nous lisons le fait suivant dans les *Actes des apôtres :*

« Un jour, comme nous allions au lieu de la prière, nous rencontrâmes une fille qui était possédée d'un esprit de Python, et qui apportait à ses maitres un gain considérable par ses divinations.

Cette fille se mit à suivre Paul et nous, en criant : Ces hommes sont des serviteurs du Dieu très haut, et ils vous annoncent la voie du salut.

Elle fit la même chose pendant plusieurs jours. Paul, le souffrant avec peine, se tourna et dit à l'esprit : Je te commande au nom de Jésus-Christ de sortir de cette fille. Et il en sortit à l'heure même.

Les maîtres de la fille voyant l'espérance de leur gain perdue, se saisirent de Paul et de Silas, et les ayant trainés dans la place devant les magistrats.

Ils les leur présentèrent en disant : Ces gens-ci sont des Juifs qui troublent notre ville, et qui enseignent une manière de vivre qu'il ne nous est pas permis de voir, ni d'observer, étant Romains, comme nous sommes.

La populace accourut contre eux, et les magistrats ayant fait déchirer leurs habits, les firent battre des verges.

Après qu'on leur eût donné plusieurs coups, ils les firent mettre en prison (1). »

Il serait difficile, après avoir lu les textes divins, de nier la réalité de cette irruption mystérieuse et redoutable du démon dans le corps de l'homme devenu sa victime et son instrument. La dualité du possédé ne repose ni sur une hallucination, ni sur une suggestion spontanée ou reçue, ni sur une illusion d'une imagination échauffée, elle est une réalité qui implique la coexistence effrayante, quoique accidentelle, de deux êtres juxtaposés ; les paroles de Jésus-Christ et des apôtres, confirmées par les faits, établissent bien cette dualité concrète, personnelle, dans la possession.

Il n'est pas étonnant que les Pères de l'Eglise qui avaient recueilli cet enseignement, et qui étaient témoins eux-mêmes, trop souvent, de ces possessions, parmi les fidèles tentés par

(1) Act. des Ap., xvi, 17, 18, 19.

l'esprit mauvais, aient été unanimes dans l'affirmation de l'efficacité des exorcismes, de la prière et de l'invocation de Jésus pour délivrer les malheureux.

« Tous les anciens Pères, écrit le Dr Klée, prennent à la lettre ce qui est dit dans l'Ecriture des possessions et des possédés; ils témoignent que les mêmes faits de possession et de guérison des possédés ont encore lieu de leur temps, et ils invoquent en faveur de la foi chrétienne dans leur apologie, le pouvoir que possèdent les fidèles de chasser les démons (1). »

Il faut lire dans le Rituel romain les prières, les invocations, les menaces que l'Eglise met sur les lèvres de l'exorciste qui a reçu la mission de délivrer les possédés. On ne peut qu'admirer les conseils, la direction qu'elle donne à son ministre dans ces conjonctures périlleuses où l'exorciste lui-même est exposé à devenir l'esclave et la victime de l'esprit qui s'échappe du corps du possédé. Mais ce qui ressort de cette étude, c'est que l'Eglise, avec l'unanimité des théologiens et des Pères, avec l'Evangile et avec l'histoire, n'a jamais considéré les possessions comme un péril imaginaire, mais qu'elle a cru, qu'elle croit à leur réalité et qu'elle nous donne des armes pour nous défendre contre l'ennemi qui rôde autour de nous.

Les révélations spirites confirment à leur manière l'enseignement traditionnel de l'Eglise, et il faut bien reconnaître une possession temporaire dans les phénomènes si étranges des médiums parlants, écrivants, où l'on voit avec évidence *qu'un autre* parle, écrit, agit par l'organe du médium qui n'a conscience ni de ses paroles, ni de ses écrits, ni de ses actions.

Mais nous ne retrouvons ici ni les contorsions, ni les désordres violents, ni les accidents épileptiformes qui caractérisent à la fois certaines possessions et certaines maladies, et nous voyons alors clairement l'aberration des matérialistes qui prétendent toujours reconnaître dans les phénomènes de la possession les caractéristiques de la grande hystérie. Toute

(1) H. Klée, *Manuel de l'hist. des dogm. chrét.*, t. I, p. 369.

possession démoniaque n'est pas toujours et nécessairement violente, elle prend les caractères les plus divers où nous retrouvons la permission de Dieu, la physionomie particulière de l'Esprit et ce que j'appellerai l'idiosyncrasie du possédé.

IV

Si les esprits mauvais peuvent s'emparer ainsi d'une créature et la posséder. pourquoi la Providence dont les desseins sont impénétrables, ne pourrait-elle pas accorder cette même puissance aux Esprits bons, aux anges, soit aux âmes souffrantes du Purgatoire? Assurément, cette possession ne rentre pas dans les lois ordinaires de la nature : elle est rare, préternaturelle, et elle dépend d'une permission spéciale de Dieu.

Je ne vois aucune objection métaphysique ou scientifique à cette invasion d'une puissance ou d'une force immatérielle qui frappe momentanément d'inhibition notre principe immatériel, et toute objection contre cette thèse atteindrait nécessairement la possession par le démon, dont il n'est pas permis de contester la réalité.

Je ne vois même aucune objection empruntée aux convenances morales contre une hypothèse qui reconnait à Dieu le pouvoir de permettre, quand il le juge à propos, à une âme souffrante de prendre possession d'un vivant.

Sans trancher la question, je citerai le fait suivant, emprunté au R. P. Baucheré, dans *les Annales de la Propagation de la Foi*, en 1899.

« Une famille de cultivateurs nommée Tchâng, établie dans la sous-préfecture de Yen-tchéou, assez loin de la ville, s'était convertie il y a huit ou dix ans, mais pas tout entière, comme il arrive souvent. Sur quatre frères, trois seulement avec leurs femmes et leurs enfants embrassèrent la religion chrétienne. L'aîné et le plus jeune de ses fils étaient restés païens; même, l'aîné avait semblé redoubler d'ardeur pour les idoles. Il s'était mis à jeûner et à réciter de longues prières comme certains sectaires païens. Il persévérait ainsi depuis

plusieurs années, lorsque sa sœur, morte, il y a longtemps, mais, dans la religion catholique, lui apparaît une nuit.

« Jusques à quand, lui dit-elle, d'un air sévère, t'obstineras-tu à refuser les hommages au vrai Dieu? Sache que celui que tu sers est un démon qui te fera périr misérablement, si tu continues. »

Il fut effrayé, mais n'abandonna pas ses superstitions et ses austérités. La défunte, alors, s'empara d'une personne vivante de la famille, la femme du catéchiste, frère cadet du vieux païen, bonne chrétienne, du reste. Pour le coup, on ne douta pas que ce ne fût le démon. Le catéchiste accourut à Yen-tcheou, pour me demander du secours. Je le renvoyai, me contentant de lui recommander la prière, l'eau bénite et le signe de la croix.

Le catéchiste revint plusieurs fois me chercher. Je différais toujours, le cas était extraordinaire : la possession, qui ressemblait sous certains rapports à celle du démon, s'en distinguait sous d'autres. Comme pour le démon, l'invasion était subite et imprévue; pendant la crise, le corps de la patiente était complètement au pouvoir de l'envahisseur qui parlait par sa bouche; après, aucun souvenir de ce qu'elle avait dit ou fait, ni de tout ce qui s'était passé.

Mais, ce qui semblait devoir faire rejeter tout à fait l'action du démon, c'était l'aspect de la patiente, ses gestes, ses paroles, toutes ses actions. En elle, rien de désordonné, de bizarre et d'étrange, comme dans les possessions diaboliques. L'expression de son visage était celle d'une indicible souffrance. Elle ne parlait que pour exhorter son frère aîné à se convertir, et les autres chrétiens à mieux pratiquer leur religion. Les signes de croix semblaient lui faire plaisir.

Ce fut au bout de huit ou dix mois que je pus enfin aller voir mon catéchiste et sa pauvre femme sujette à des phénomènes si étranges.

Après la messe, je visitai dans le voisinage une famille de nouveaux convertis, pour les confirmer dans la foi. Je revenais tranquillement à la maison qui me sert d'oratoire, lorsque je vois tous mes néophytes en émoi :

« Père, hâtez-vous, la pauvre bru vient d'avoir une attaque.

Venez la délivrer. » Comme j'entrais dans la cour, je vois le catéchiste qui, aidé de son plus jeune frère, apportait la patiente devant moi, complètement évanouie, mais sans aucune raideur.

Sitôt qu'elle fut déposée à mes pieds, je lui commandai de se tenir à genoux, ce qu'elle fit, puis je l'aspergeai d'eau bénite.

« Père, me dit-elle, je ne suis pas un démon. » Et son visage avait une expression de douleur surhumaine.

Je me fis apporter mon crucifix, et le lui donnai à baiser: elle y colla ses lèvres avec amour. Enhardi par sa docilité, je me hasardai à lui dire :

— Mais tu étais bien ignorante et peu fervente, de ton vivant.

— Aussi, me répondit-elle, j'ai été en grand danger à l'heure de ma mort. Le souverain juge semblait près de me condamner à l'enfer, lorsque la sainte Vierge me transporta en purgatoire.

— Si tu es en purgatoire, tu dois savoir pour qui j'ai dit la messe ce matin.

— Je remercie bien le Père de l'avoir célébrée pour moi, j'en ai éprouvé un grand soulagement, ainsi que du bréviaire qu'il a récité, hier, à mon intention.

Tout cela était exact, et je n'en avais parlé ni à elle, ni à personne. Je lui fis une foule d'autres questions sur la doctrine chrétienne dans laquelle je la savais fort ignorante, sachant à peine le *Pater* et l'*Ave*. Elle répondit à tout fort pertinemment; impossible de la prendre en défaut. Je congédiai la patiente.

On l'emporta. Un quart d'heure après, revenue à elle-même, elle se présentait devant moi, paraissant n'avoir aucune conscience de ce qui s'était passé, avec son air habituel de paysanne grossière et sans grande intelligence.

Depuis lors, plus d'attaques. Toute cette famille est devenue chrétienne et plus fervente qu'auparavant. »

Les faits de ce genre sont très rares dans l'histoire de l'Église; ils permettent cependant d'établir d'une manière générale, la possibilité surnaturelle de la possession par les

âmes souffrantes du purgatoire, pour une fin déterminée, et par une permission spéciale de Dieu. Pourquoi nous étonner? Si Dieu permet au démon de s'emparer du corps d'une pauvre créature, de le profaner, d'en faire l'instrument de sa haine infernale et l'organe sensible des paroles impies, des apostrophes sacrilèges, des blasphèmes que cette haine lui inspire, pourquoi ne permettrait-il pas, quand il le juge opportun, à une âme souffrante de révéler sa miséricorde infinie, par une possession qui n'aurait été ni voulue, ni provoquée par des moyens superstitieux?

V

A quels signes reconnaît-on la possession démoniaque, et comment peut-on la distinguer des affections pathologiques, hystéro-épileptiques avec lesquelles on essaie de la confondre?

Que la contagion existe dans certaines convulsions épidémiques, et qu'elle explique, dans certains cas, les désordres violents qui éclatent dans un monastère, dans un village, dans une agglomération humaine, je l'ai reconnu, et la science expérimentale ne permet pas de le contester.

Que la contagion ne soit pas le résultat d'un germe infectieux, pondérable, visible au microscope, et qu'elle soit plutôt le résultat d'une suggestion et d'une prédisposition nerveuse, c'est bien notre sentiment. Une femme tombe, en proie à une attaque d'épilepsie, ses compagnes la regardent avec terreur, la raison se voile, la volonté s'amoindrit sous la violence de l'impression, les parties sensibles et affectives s'exaltent, l'imagination agit avec une singulière puissance sur tout le système musculaire et la contagion se propage avec rapidité parmi les témoins épouvantés.

Que cet état particulier, où nous constatons l'affaiblissement de la raison, l'exaltation des parties sensibles d'une pauvre créature, le développement exagéré des appétits sensuels, en un mot, un désordre profond, soit favorable à l'invasion démoniaque, cela nous paraît incontestable; mais il faut maintenir la distinction réelle qui sépare le désordre

physique, pathologique, justiciable des sciences médicales et le désordre intellectuel, moral, psychique qui relève d'une autre juridiction.

Le *désordre physique existe*, *tantôt* avec la possession démoniaque, et tantôt sans cette possession, et l'erreur de certains physiologistes consiste à nous opposer cet argument qui ne tient pas debout : « La convulsion épidémique existe quelquefois sans la possession ; donc elle existe toujours sans cette possession. »

Le Dr Hélot qui s'est occupé longtemps de cette intéressante question, a réuni les indications des théologiens et les résultats de ses propres expériences de clinique dans le passage que nous allons citer :

« *Signes probables de la possession :* 1° Les convulsions intelligentes ; 2° les mouvements physiologiquement impossibles sans exercice et sans entraînement préalable, comme la torsion du cou jusqu'à faire reposer le menton sur le dos, la nuque touchant les talons, etc. ; 3° les chutes et les coups qui paraissent prémédités, ne laissent aucune trace ou à peu près, malgré leur violence, et demeurent inconscients ; 4° des déformations et des douleurs intolérables subitement guéries par le signe de la croix, ou les autres sacramentaux ; 5° la perte subite des principaux sens et de la sensibilité instantanément rendus par une conjuration ; 6° l'action de ramper sur le ventre comme un serpent, sans s'aider des pieds et des mains.

7° Les mouvements de saut, de danse, de rotation, d'équilibre qui, physiquement ou physiologiquement, s'expliquent difficilement, et qu'on retrouve dans le *corybantisme*, maladie fort suspecte ; 8° les cris d'animaux, les hurlements involontaires, et surtout inconscients ; 9° l'ingestion de poisons qui restent inoffensifs ; 10° des visions étranges et diaboliques qu'une simple aliénation mentale ne saurait expliquer ; 11° des colères et des fureurs causées par la présence d'objets saints, de personnes adonnées au culte, ou qui se produisent lorsqu'on veut faire entrer le sujet à l'église ; 12° l'impossibilité d'ingérer ou de digérer les boissons ou la nourriture bénites.

Signes certains :

1° Tous les théologiens s'accordent pour donner comme signe principal de la possession diabolique la faculté de comprendre ou de parler une langue étrangère et complètement inconnue du sujet; 2° quand un ignorant parle et discourt avec compétence des sciences les plus ardues et les plus difficiles. Il faut, cependant, que l'ignorance du sujet soit telle qu'on ne puisse expliquer ses actes ou ses discours par la moindre réminiscence; 3° les théologiens notent encore la connaissance des pensées secrètes, des faits cachés ou tellement éloignés que leur perception dépasse certainement les forces naturelles de l'homme, quoiqu'elle n'excède pas la portée intellectuelle des démons, à la condition toutefois qu'on ne puisse attribuer ce pouvoir à la sainteté du sujet. (Schram.)

4° Si, au commandement de l'exorciste, ou à l'invocation du nom de Jésus, le démon obéit instantanément, pour contrarier ou favoriser le mouvement d'un membre, pour tourmenter ou laisser en paix le sujet; 5° une force physique dépassant considérablement la nature, en tenant compte de l'âge et de la condition du sujet (Perrone); 6° au même ordre de faits se rattachent les phénomènes évidemment contraires aux lois de la physique, de la chimie, de la physiologie, ainsi, rester suspendu à la voûte, la tête en bas, rester au milieu des flammes sans se brûler, etc.; 7° le P. Schouppe, et quelques autres, ajoutent encore l'impossibilité d'invoquer le nom de Dieu, de Jésus, de Marie et des saints.

« On pourrait, peut-être, y ajouter quelques phénomènes extérieurs perceptibles pour les assistants. Ces phénomènes, fréquents dans l'obsession, se présentent, le plus souvent, sous la forme de bruits et de coups frappés avec plus ou moins d'intelligence, de mouvements spontanés d'objets naturellement inertes, de visions et de sensations diverses, de flammes, de mains, de fantômes perçus par les assistants. »

Il ne suffit donc pas, comme l'a fait Charcot, d'établir un parallélisme entre les convulsionnaires de saint Médard et les grands hystériques; il ne suffit pas de relever quelque lointaine analogie entre les contorsions des uns et des autres

pour conclure à l'identité de cause et de maladie. Un tel procédé pourrait tromper les esprits ignorants ou prévenus, mais il n'est ni scientifique ni loyal.

Quelles que soient, d'ailleurs, les ressemblances physiques des possédés et des hystériques dans la violence et le délire de leurs crises, celles-ci diffèrent essentiellement les unes des autres par d'autres phénomènes, par des caractères tranchés dont nous venons de rappeler l'énumération complète. Et si l'observation permettait de constater les mêmes phénomènes matériels et immatériels, physiques et psychiques dans les grands hystériques et dans les possédés, nous n'hésiterions pas à conclure de la similitude des effets à l'identité de cause et à livrer les uns et les autres à l'exorciste qui a reçu de l'Eglise la mission de les délivrer.

Tous ces critères relevés et classés avec tant de soin pour reconnaître l'invasion satanique et la possession n'ont pas une égale valeur et ne méritent pas la même attention ; il y faudrait une critique sûre, attentive et détaillée. Le malheureux qui se trouve là, sous nos yeux, dans cet amphithéâtre, livré aux effroyables tempêtes de la crise hystéro-épileptique est un délirant, un fou : toutes ses facultés physiques, morales, intellectuelles sont profondément bouleversées, et nous savons que la maladie, c'est-à-dire une cause extraordinaire, mais naturelle, peut précipiter notre pauvre nature dans ces abîmes encore inexplorés.

Il faut de la science, de la sagesse, de la foi, une grande possession de soi-même, pour examiner ces phénomènes et les apprécier, sans compromettre les droits de la raison et l'honneur de la religion. Ceux-ci nous accuseront de rationalisme, ceux-là de superstition et d'ignorance. Ni les uns ni les autres n'auront compris la difficulté du problème que leur témérité imprudente se hâte ainsi de trancher.

Élie Méric.

SORCIERS ET GUÉRISSEURS

I

Au XVIe siècle, Béroalde de Verville écrivait :

« Vieilles folies deviennent sagesse, et les anciens mensonges se transforment en belles petites vérités. »

A première vue, cet aphorisme plaît. On en peut faire l'application à bien des choses dont la vérité, niée jadis, est aujourd'hui reconnue et acceptée. Mais il faut ajouter que beaucoup de vieilles folies sont restées ce qu'elles étaient autrefois; elle n'ont pas changé en vieillissant. J'ajouterai encore qu'il est difficile, en bien des cas, de faire le départ de ce qui peut sembler fou d'avec ce qui l'est réellement. Dans le domaine de l'occulte on en trouve de nombreux exemples.

Je copie dans un livre de magie la façon de guérir les fièvres :

« Ayant rogné les ongles des mains et des pieds, mettre ces rognures dans un petit sachet et suspendre au cou d'une anguille que l'on remet dans l'eau; cela fait perdre les fièvres. »

Je ne mets pas en doute qu'après avoir lu cette recette peu de personnes croiront à son efficacité, et cette vieille folie a peu de chances de devenir une belle vérité. L'on préférera recourir à la quinine; mais il faut considérer que la quinine n'était pas connue à l'époque où opérait le sorcier aux rognures d'ongles. Et peut-être guérissait-il?

Cette question que je pose de bonne foi peut sembler paradoxale. Eh bien! dans une région du Castrais, des guérisseurs font disparaître la fièvre paludéenne sans employer de médication. J'y reviendrai dans un instant.

Avant, je veux donner une recette au moins aussi absurde que celle des fièvres et de l'efficacité de laquelle je peux

porter témoignage pour en avoir vu les effets sur un cultivateur. Il s'agit de la guérison de verrues.

Notre homme en avait les mains couvertes. Il avait essayé divers remèdes sans succès. A la fin il alla trouver un *guérisseur*. Ce *guérisseur* est de ceux que j'ai classés, dans une étude concernant cette catégorie de gens, sous la dénomination de *guérisseurs par secret*. C'est d'ailleurs ainsi que les désignent nos paysans : *Guéris per sicret*, il guérit par secret...

II

Ce guérisseur ordonna à son client de choisir une grosse limace noire; de prendre autant de grains de sel de cuisine qu'il avait de verrues, et de se frotter les mains avec la limace écrasée et le sel. Cela fait, envelopper dans un papier limace et sel, sans en laisser un seul grain, et aller jeter le tout dans un endroit où se trouverait de la menthe sauvage. Dire aussitôt en s'essuyant aux feuilles de cette plante : « Menthe, menthe, mon mal je te passe et te donne! Garde mes verrues! »

Quelques jours après, le cultivateur me montrait ses mains parfaitement guéries.

J'entends ce que l'on va me dire : Suggestion!... C'est possible. Je sais ce qui a été professé sur les verrues. Je sais aussi que ces professeurs, hypnotistes célèbres, commandent aux infirmes de marcher et à leur voix les infirmes marchent. Que ne commandent-ils aux verrues de disparaître? On nous exhibe des perles précieuses : je voudrais un simple grain de mil. Je l'attendrai longtemps... sous l'orme.

III

La guérison de la fièvre paludéenne par des procédés de sorcellerie est pratiquée, ainsi que je l'ai dit, dans une région du Castrais qui fournit des travailleurs agricoles aux viti-

culteurs de l'Aude et de l'Hérault. Les travaux des vignes terminés, ces gens reviennent chez eux, rapportant un peu d'argent et souvent aussi la fièvre paludéenne. Au début du mal, le patient *monte*, expression caractéristique indiquant le passage à une altitude plus élevée. Si un séjour dans la haute montagne ne chasse pas le mal, si cette cure d'altitude n'a pas d'effet, le malade s'adresse au guérisseur.

Je dois les renseignements sur le procédé usité, très simple d'ailleurs, à M. B..., pharmacien à B... qui est bien fixé, car il fournit un des ingrédients employés; le seul, faut-il le dire, et très accessoire. C'est simplement... une bouteille d'anisette.

Lorsqu'un client vient dans la pharmacie pour acheter de l'anisette, M. B... lui demande :

« C'est pour les fièvres?... »

La réponse est toujours la même :

« Oui, monsieur! »

Munis de la bouteille d'anisette et de deux verres, le fiévreux et le guérisseur vont dans la campagne. Une haie, pas trop haute, est choisie, et les deux hommes, se plaçant de chaque côté de la haie, s'étendent à plat ventre sur la terre. Ils restent ainsi un certain temps, puis ils se relèvent, et le guérisseur versant de l'anisette dans les deux verres, en donne un au malade. Ils choquent leurs verres par-dessus la haie, et, après avoir bu, chacun revient chez soi. Le mal a quitté l'homme. La terre le lui avait donné : il le lui a rendu.

IV

La fièvre paludéenne est-elle d'origine microbienne? Les derniers travaux scientifiques établissent de quelle façon le virus en est communiqué à l'homme. Si donc la guérison d'un fiévreux par le sorcier de B... est acquise (je m'en rapporte aux affirmations de l'honorable personne qui m'a donné ces renseignements), et que l'on veuille trouver la cause de cette guérison dans la suggestion, il faut, du même coup, admettre que les virus peuvent être détruits par l'effet de la suggestion!

On en est arrivé à vouloir tout expliquer avec ce mot. C'est contraire au véritable esprit scientifique qui ne peut s'immobiliser dans une théorie et une hypothèse.

Il y a quelques jours à peine que des phénomènes considérés comme de vieilles folies sont devenus de belles petites vérités. Il a fallu vite en trouver l'explication. Un mot a suffi. Depuis, la science est victime de ce mot, car lorsqu'elle se trouve en présence de faits ne répondant pas à ce critérium, elle est obligée de nier la réalité de ces faits. Et cela est aussi absurde que d'en donner une explication fausse.

Dans son traité de la baguette divinatoire, de Vallemont écrivait à la fin du XVII[e] siècle :

« Je puis dire que si l'on avait une fois expliqué clairement « la cause du mouvement de la baguette divinatoire sur les « sources d'eau, sur les minières..., il n'y aurait plus rien de « si occulte dans la nature qui ne fût bientôt développé et « mis dans un grand jour. »

Trois cents ans ont passé et l'explication claire n'a pas été donnée. Et pourtant elle tourne! peut-on affirmer.

Il faut continuer à amasser les faits. Le jour viendra peut-être où ils seront expliqués clairement. On saura alors pourquoi de vieilles folies et d'anciens mensonges étaient, en réalité, de belles petites vérités.

V

Il y aurait de curieuses études à faire sur les croyances magiques qui ont cours dans certaines régions de nos campagnes. Le fond en semble inépuisable. Bien des gens apprendraient, non sans surprise, qu'au commencement du XX[e] siècle des sorciers évoquent le diable, jettent des sorts, au risque d'être, comme leurs ancêtres du bon vieux temps, roués ou brûlés vifs ni plus ni moins. L'on pourrait toutefois faire une différence avec ce qui se passait jadis, où des juges entendaient la défense du misérable serviteur de Satan. Aujourd'hui point n'est besoin de juges. L'on dresse un bûcher contre la maison du sorcier et l'on y met le feu sans autre

forme de procès. Cette justice est sans doute plus expéditive, mais l'ancienne, avec ses formes légales et les moyens de défense qu'elle garantissait à l'accusé, nous paraît préférable.

Sans entrer plus à fond dans une discussion inutile à ce sujet, je raconterai brièvement ce qui se passe à l'heure actuelle dans un petit village situé à quelques kilomètres d'Albi. Il s'y trouve un sorcier, forgeron de son état, redouté de tous ses voisins à cause du pouvoir considérable qu'il tire de la possession d'un livre magique. Je dirai tout à l'heure comment il en devint le propriétaire, mais, auparavant, quelques explications sont nécessaires pour faire savoir ce qu'est ce livre. Les ouvrages de sorcellerie que l'on rencontre chez nos paysans sont, le plus souvent, des livres de colportage. Il existe aussi, quoiqu'ils soient très rares, de véritables grimoires marqués de la griffe du diable. Un grimoire ne serait bon (1), et n'aurait aucun effet, s'il n'était baptisé et nommé comme un enfant. Celui qui fait la cérémonie, conjure alors toutes les puissances infernales d'être favorables à ce néophyte et d'exécuter tout ce qui leur sera commandé en vertu du livre qu'il a baptisé; et pour les y astreindre il les oblige d'en déléguer une d'entre elles qui le signe au nom de toutes et y appose son cachet. Le livre signé et scellé, tout l'Enfer se trouve soumis aux volontés de celui qui le porte et qui s'en sert. Il n'y a point de diable qui ne se fasse un honneur et un devoir de lui obéir quand il commande. Mais, de leur côté, les diables exigent rigoureusement le paiement de leurs services. Ils se contentent de peu de chose, pourvu qu'on le donne de bonne grâce et sur-le-champ, car ils ne veulent pas qu'on les trompe ni qu'on diffère la récompense de leurs services. Si l'on ne le fait point, l'on s'expose à de grands périls; il y va même de la vie.

VI

Ceci dit, je reprends mon récit dont je certifie l'authenticité absolue malgré que, pour des raisons faciles à comprendre, je

(1) Gramarium.

ne nomme personne. J'aurais pu produire, si cela eût été nécessaire, le témoignage des médecins appelés à donner leurs soins aux victimes du sorcier et qui ont constaté chez certaines d'entre elles tous les caractères de la grande hystérie. Mais cela n'entre pas dans le cadre de cette étude: et je laisserai de côté ces cas bien connus pour signaler simplement les phénomènes très particuliers (dont je ne rechercherai pas l'explication) que l'on trouve souvent au début de l'ensorcellement. Mon récit en rapportera un exemple qui fixera le lecteur.

Je reviens donc au sorcier et au grimoire qu'il possède. Il appartenait auparavant à un agriculteur, propriétaire aisé. D'où celui-ci l'avait-il eu, et s'en était-il servi? je n'ai pu le savoir. Pour des motifs, que j'ignore aussi, ce propriétaire résolut de s'en débarrasser, mais cela n'allait pas sans difficultés. Il lui fallait trouver quelqu'un qui consentît à en prendre la charge, car il n'ignorait pas que s'il eût jeté ou brûlé le grimoire, il eût payé cette imprudence de la vie: une nuit ou l'autre le diable serait venu l'étrangler dans son lit. Bref, voici comment il parvint à s'en défaire. Un forgeron d'un village voisin lui devait une somme de mille francs. Il alla le trouver et lui dit à peu près ceci : « Si tu veux, tu peux me payer sans qu'il t'en coûte aucun argent. Si tu me prends un livre que j'aie, je te tiens quitte de ta dette... » Après quelques autres explications, ce fut affaire conclue, et le forgeron devint possesseur du grimoire. Il y gagnait mille francs... et le pouvoir de commander au diable. Il ne s'en fit pas faute. A partir de ce moment les sorts se mirent à tomber dru comme grêle sur les pauvres gens qui avaient eu le malheur de déplaire à cet homme. Il s'était fait sorcier par intérêt d'abord, et il n'avait pas hésité ensuite, pour la satisfaction de ses mauvais instincts, à user de la puissance qu'il avait acquise.

Je n'entrerai pas dans l'examen de tous les cas d'ensorcellement dont ce sorcier est accusé. Je m'en tiendrai à l'exposé de l'un d'eux. La famille frappée habite, sur le territoire de la commune de C. de L., une maison isolée. Le fils est ouvrier aux mines de houille qui sont à quelques kilomètres de là.

Un matin, ce garçon quitta la maison pour aller travailler à

la mine. Il avait mis, comme il le faisait chaque jour, les provisions pour son repas dans une gibecière. Ces gibecières suspendues au côté par une courroie que l'on passe sur l'épaule, sont en toile et ressemblent, tout en ayant plus de profondeur, aux musettes des soldats.

A peine eut-il parcouru quelque peu du chemin que le morceau de pain projeté hors de la gibecière vint tomber devant lui. Le mineur l'ayant ramassé et replacé dans le sac, venait à peine de se remettre en marche que le pain était de nouveau jeté sur le sol. Cela commença à surprendre ce garçon, et ce qui se passait devint tout à fait suspect à son esprit lorsque pour la troisième fois le pain sortit encore du sac. Dans le temps mis à parcourir un kilomètre environ, le fait se répéta à diverses reprises jusqu'à ce que pour en finir le garçon laissât le pain dans le fossé où il avait roulé. Mais il n'était ni au bout de ses surprises ni de ses peines. Les aliments qui, avec le pain, étaient destinés à son repas quittèrent à leur tour la gibecière, puis ce fut la bouteille qui vint se briser à ses pieds.

A ce moment, le pauvre garçon effrayé par des faits aussi insolites s'arrêta, essayant de se rendre compte de ce qui avait pu les produire, mais presque aussitôt il se sentait soulevé, détaché pour ainsi dire du sol par une force irrésistible, et lancé violemment contre un tas de pierres au bord de la route. Il essaya vainement de se relever, d'appeler à l'aide: aucun cri ne sortit de sa gorge. Il eut pendant tout le temps qu'il resta dans cette position la perception très nette de ce qui advint. Des gens passèrent à côté de lui, et contrairement aux habitudes de nos campagnes, personne ne lui adressa la parole et ne lui offrit des secours. Il était lui-même incapable d'en demander. Il avait compris qu'un sort venait de lui être jeté et qu'il était destiné à mourir sur ce tas de pierres, abandonné de tous quoique près de sa famille. Il demeura ainsi plusieurs heures, faisant des efforts pour se délivrer de la force qui le tenait immobile. Il réussit à la fin à se relever et il revint chez lui. Depuis, le malheur n'a plus quitté cette maison. Des phénomènes étranges ne laissent aucun doute sur la volonté du sorcier de ne point donner de repos à ses

victimes. Cet hiver, lorsque le poêle brûlait, tout à coup apparaissaient sur la tôle rougie des *signes* d'une forme bizarre et fantastique; ou bien c'étaient des croix, des épées, etc., ou enfin les lettres de l'alphabet dont la succession permettait de composer des mots entiers, toujours menaçants.

VII

Des médecins ont été appelés, mais au xxe siècle les médecins ne guérissent pas les ensorcellements. Des sorciers ont essayé d'enlever les sorts. Ils n'ont pas eu plus de succès que les médecins. Que faire contre un livre signé par l'enfer? Et ce n'est pas en faisant bouillir un cœur de bœuf percé d'épingles que l'on vient à bout du diable. Aussi le vieux sorcier, Gleyzes de Pouzounac, dont la réputation est grande, a-t-il échoué piteusement dans sa lutte contre les sortilèges du forgeron.

Les tentatives que j'ai faites pour me procurer le grimoire n'ont pas réussi. J'aurais été bien aise de pouvoir en donner la description à mes lecteurs. Je crois que cela eût été intéressant.

Dr J. Gallus.

UN CAS DE CHIRURGIE

J'extrais le récit de cet étrange phénomène d'une lettre de la personne même qui en a été l'objet.

Comme sincérité, cette personne mérite toute confiance. Douée d'une remarquable intelligence, d'un ardent désir de savoir, elle possède assez de force morale pour avoir pu étudier ses propres sensations avec toute la netteté désirable, et décrire aussi complètement que possible un fait d'une haute importance et sans précédent, croyons-nous, jusqu'ici.

6 Décembre 1893.

Chère Madame,

C'est encore d'un lit de douleur que je vous écris, mais douleur bien atténuée, puisque je puis maintenant me lever quelques heures par jour et faire un certain nombre de pas dans la chambre avec des béquilles.

Vous n'en avez rien su!... Le 21 du mois dernier m'est survenu l'accident que je vais vous narrer. Lisez-le avec attention, il a un caractère d'intérêt général.

Or donc, sur les 2 heures du soir, je montais au grenier des archives qui moisissaient en bas. En mettant le pied sur les premiers échelons, il me vient cette pensée qu'un homme du pays s'est tué net en tombant d'une voiture et que la même chose pourrait m'arriver, si je tombais du haut de cette échelle, que j'ai gravie cent fois. A ce moment j'étais parvenue au dernier échelon et un pied, levé déjà, allait se poser dans le grenier, quand je sens l'échelle glisser sous mon poids... Mon corps décrivait un arc de cercle et s'apprêtait à aller se briser en arrière, la tête la première sur le pavé... Je criai (mentalement) : « *Bons amis*, à l'aide! » — puis : « La tête portera,

c'est fatal. » — « Alors, c'est peut-être la fin? Merci, mon Dieu! »

Mais ce n'était pas la fin. Lorsqu'on put juger des dégâts, on reconnut que j'avais seulement, outre des contusions par tout le corps, le cou tordu et le pied gauche luxé.

La luxation consistait en ce que le gros orteil était arraché de sa gaine et venait redoubler le métatarse par-dessus, avec une torsion horizontale à gauche. L'aspect du pied, qui enfla rapidement, était pénible à voir, et la douleur si vive que je criai malgré les stupéfiants, deux jours et une nuit pleins.

Mais, voyez la chose merveilleuse!

Le docteur ne put venir que le lendemain 22 à 7 heures du soir. Il déclara qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour réduire cette luxation; qu'il avait besoin de deux hommes pour maintenir le patient, et que vu l'état de gravité du pied, il serait peut-être obligé de se servir de pinces pour forcer sur l'orteil.

Je vous laisse à penser quel était l'état du malheureux *patient*, dominé par une affreuse trépidation nerveuse.

« Mais, docteur, vous voulez donc m'écarteler? Donnez-moi au moins du chloroforme. »

On parlemente, le docteur, qui n'avait pas de chloroforme sur lui, en promet pour le lendemain matin, dernier délai pour l'opération.

Après le départ du docteur, j'eus d'abord un redoublement de fièvre, puis elle s'apaisa; la douleur du pied se calma aussi un peu et je pus m'assoupir, de 10 heures à 1 heure du matin. après un appel véhément à mes bons amis de l'espace, auxquels je réclamais du courage. Mon sommeil fut agité, troublé de cauchemars; pourtant, quand je m'éveillai à une heure du matin, je constatai que je vibrais moins, et que le pied se tenait aussi dans un apaisement relatif. D'une heure à deux j'en appelai encore à ces puissances protectrices qui, de l'au-delà, nous ont déjà donné tant de preuves de leur affectueuse intervention, et je me rendormis.

Cette fois, ce fut d'un sommeil parfaitement calme et très profond. Vers 5 heures, mon sommeil s'éclaira et j'eus un bout de rêve. — Je suis dans une chambre, une petite femme

en vêtements sombres s'y trouve aussi; je ne vois pas son visage, mais je sens que c'est *Elle* (1) et tout mon être se remplit de contentement: elle aussi est très gaie et me dit avec sa rondeur ordinaire :

« Hé bien, ma bonne grande, te voilà hors d'affaire: c'est fini, tu peux les laisser entrer, ton pied est remis.

— Ce n'est pas possible, m'écriai-je, mon pied serait remis, comme cela, sans souffrances?

— Oui, affirme-t-elle encore gaîment; je te dis : *Il est remis.* »

Je me sentais heureuse, heureuse! à ce moment, une voiture de laitier, passant à grand fracas, m'éveille.

« Quel malheur, dis-je, déçue; ce n'était qu'un rêve! » Je souffrais de crampes dans la jambe droite, il s'établit une confusion dans mon esprit mal éveillé.

« Je souffre; donc je ne suis pas guérie? »

Lorsqu'enfin je rentrai en pleine possession de mes sensations et que je reconnus que la souffrance avait totalement disparu du pied malade, l'espoir me revint au cœur. « Si cependant ce rêve était une réalité, il m'a touchée si vivement! Ah! je voudrais voir! — Non, répond une seconde voix en moi, soyons calme, laissons s'achever l'œuvre. » — Et je trouve la force de résister au désir de *voir*, jusqu'au grand jour, 8 heures et demie. A ce moment, j'enlève les bandes.

Les paroles me manquent pour exprimer mon bonheur, mon saisissement ; l'orteil est plus d'aux trois quarts redressé, il est rentré en partie dans sa gaine. J'appelle Agathe, sa mère. Elles viennent, en secouant la tête d'un air de doute.

« Ne vous faites pas d'illusions, » disent-elles.

Cependant elles restent stupéfaites.

« Il n'y a pas à dire, l'orteil est redressé et désenflé. »

Alors on enveloppe bien chaudement le membre malade. De nouveau, je me dis :

« Soyons calme, laissons se terminer l'œuvre; mon Dieu, faites que le docteur n'arrive pas avant! »

Il ne vint qu'à midi.

(1) Une sœur qu'elle aimait beaucoup et qu'elle avait perdue.

« Hé bien! que me dit-on? Ah! mademoiselle, je le désirerais bien pour vous; malheureusement les luxations ne se réduisent jamais toutes seules: voyons ce pied. »

Il le développe et reste interdit!!! l'orteil est *complètement redressé.*

Après un temps, le docteur se redresse, lui aussi :

« Vous ne me dites pas tout, mademoiselle; je ne suis pas un sot. Quelqu'un est venu remettre ce membre en place.

— Oh! non, docteur, je vous jure, il n'est venu personne. »

Je proteste aussi énergiquement qu'il m'est possible de le faire; le docteur semble ébranlé par l'accent de vérité de mes paroles. Il dit :

« J'exerce depuis tant d'années, je ne vis jamais un fait aussi extraordinaire se produire; comment l'expliquez-vous? »

Je ne veux pas trop effaroucher le docteur qui est « positiviste »; je me contente de répondre :

« Je l'explique par l'ascendant de la force morale ou psychique sur le physique. »

Nous parlons; le docteur est très intéressé par des aperçus scientifiques qui semblent à peu près nouveaux pour lui. Je lui confie journaux et brochures pour aider à son instruction. Depuis ce jour, il paraît *empoigné*. Avant-hier, il me disait encore :

« Mademoiselle, vous êtes un apôtre; quand je suis près de vous, je crois, mais ensuite le doute me revient, et je me demande si vous m'avez dit toute la vérité. Enfin à quel confrère ferai-je entendre que cette luxation s'est réduite toute seule?

— Docteur, je vous demande d'attester seulement ce que vous avez vu; si la chose n'était pas par elle-même physiquement impossible, où serait le merveilleux?

— Je vous donnerai cette attestation...

— Je compte l'adresser avec le récit de ce qui précède à ..... »

Cette lettre ne me parvint que le 15, avec ce post-scriptum :

« Pardonnez-moi l'envoi tardif de cette lettre; j'ai eu une rechute; tenir la plume me cause une souffrance nerveuse

très vive. Si la remise en place des organes luxés a été miraculeuse, la guérison suit son cours ordinaire qui est très long. Pour avoir essayé trois pas avec des béquilles, il est revenu de l'enflure, etc. »

Le docteur donna l'attestation promise, elle me fut communiquée, et j'en copiai les passages suivants :

« ... Je constatai aux muscles du cou et du tronc quelques désordres de médiocre importance, provenant de contractions compensatrices énergiques et incoordonnées, survenues au moment de la chute.

En outre je reconnus nettement une luxation métatarso-phalangienne du gros orteil du pied gauche, prouvée :

1° Par le raccourcissement apparent de la phalange;

2° Par son extension forcée, en plaçant son axe de manière à former un angle droit avec celui du métatarsien correspondant;

3° Par la suppression des mouvements volontaires et communiqués, dévolus normalement à l'articulation ;

4° Par un gonflement péri-articulaire considérable;

5° Par l'existence d'une ecchymose linéaire transversale plantaire, parallèle à l'interligne, symptomatique de la violence subie par les éléments vasculaires de l'article;

6° Par la perception à la face dorsale d'une portion intro-articulaire de la tête du métatarsien, et à la face plantaire de l'extrémité postérieure de la phalange séparée de la tête du métatarsien et de ses sésamoïdes.

... La flexion relativement facile du pied ne modifiait pas les nouveaux rapports métatarso-phalangiens consécutifs à l'accident, je n'avais donc pas affaire à un déplacement par contracture. Le diagnostic était légitimement acquis. »

(Grande fièvre, remise de la luxation au lendemain.)

« Or le lendemain je vous trouvai sans fièvre, reposée, déclarant ne plus souffrir de votre articulation luxée... La luxation était exactement réduite, les mouvements étaient rétablis, les pièces osseuses avaient recouvré leurs rapports normaux, le gonflement diminué...

Je reconnais exact le fait de votre guérison, mais... supposons que vous avez été hypnotisée dans la nuit de votre songe

merveilleux, supposons un phénomène de suggestion; supposons enfin que la personne vivante, dont aurait pu émaner l'influence psychique produite, ait profité de votre état pour réduire votre luxation? Cela expliquerait le fait très simplement... Autrement, prouvez invinciblement que l'observation est l'expression de la vérité, que vous ne trompez pas, que vous n'ètes pas trompée. Et... il faudrait encore que l'on me fît voir la connexion scientifique de la vérité nouvelle avec le trésor des vérités que nous possédons. La vérité est un bloc comme le divin grand tout qa'elle pénètre intimement. Il ne peut en exister de parcelles dépourvues de liens de rattachement... »

Le bon docteur, homme excellent et sincère, s'illusionnait, on le voit, comme les philosophes de tous les temps et de tous les pays. Son système était complet, homogène, la besogne faite pour le présent et l'avenir. Nos neveux pourraient laisser leur intelligence en friche, la mémoire leur suffirait... Et voilà qu'une brèche se produit dans ce bloc immuable; on croyait avoir conquis la science ; on n'a que des sciences, dont beaucoup sont encore dans l'enfance; posséder la vérité, on n'a que des vérités partielles, séparées par d'immenses lacunes et mêlées de beaucoup d'erreurs.

Tel est et sera toujours sur la terre le lot de l'humanité, qui doit progresser sans cesse, et par un labeur incessant, se rapprocher de plus en plus de l'éternelle Vérité, dont le royaume n'est pas de ce monde, mais à laquelle nous conduit infailliblement la vérité révélée.

E. Le Normant des Varannes.

DEUXIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'HYPNOTISME

EXPÉRIMENTAL ET THÉRAPEUTIQUE

En conviant au *deuxième Congrès international de l'Hypnotisme expérimental et thérapeutique* les savants français et étrangers qui s'intéressent au progrès de l'Hypnotisme, les organisateurs rappellent que le premier congrès a réuni en 1889 un nombre considérable de médecins, de professeurs, de philosophes. de magistrats, d'avocats et de sociologues et que les communications ont donné lieu à des débats fort importants.

Tous ceux qui ont pris part aux travaux de ce congrès se souviennent de l'esprit de concorde et de progrès qui a animé les congressistes pendant la durée de ces assises mémorables.

Le deuxième congrès aura pour but principal :

1. De fixer d'une façon définitive la terminologie de la science de l'hypnotisme;

2. D'enregistrer et de déterminer les acquisitions réelles faites jusqu'à ce jour dans le domaine de l'hypnotisme.

Pour conserver au congrès son caractère exclusivement scientifique. le congrès n'acceptera que des communications se rapportant aux applications cliniques, médico-légales, psycho-physiologiques, pédagogiques et sociologiques de l'hypnotisme et des phénomènes qui s'y rattachent.

Le but du second Congrès de l'hypnotisme est ainsi nettement tracé.

Il est donc entendu que le congrès de l'Hypnotisme n'empiétera sur aucun des domaines réservés à d'autres congrès se réunissant vers la même époque. La réunion du congrès suivra presque immédiatement celle du Congrès international des sciences médicales.

RÈGLEMENT

ART. Ier.

Le Congrès se réunira à Paris du 12 au 16 août 1900. — La séance d'ouverture est fixée au dimanche 12 août, à trois heures. — Les séances auront lieu au Palais des Congrès.

Seront membres du Congrès : 1° Les membres de la Société d'Hypnologie et de Psychologie ;

2° Tous les adhérents qui auront fait parvenir leur adhésion avant le 12 août 1900.

N. B. — Le Comité d'organisation du Congrès a donné pleins pouvoirs au bureau pour statuer en dernier ressort sur les demandes d'admission et les communications verbales ou écrites.

ART. II.

Les adhérents au Congrès auront seuls le droit de prendre part aux discussions.

ART. III.

Le droit d'admission est fixé à 20 francs.

ART. IV.

Le Congrès se composera :

1. D'une séance d'ouverture ;
2. De séances consacrées à la discussion des rapports et aux communications ;
3. De conférences générales ;
4. De visites dans les hôpitaux et hospices ;
5. D'excursions, de réceptions et de fêtes organisées par le Bureau.

ART. V.

Les communications seront divisées en quatre groupes :

1. Applications cliniques et thérapeutiques d'hypnotisme et de la suggestion ;
2. Applications pédagogiques et sociologiques ;
3. Applications psycho-physiologiques ;
4. Applications médico-légales.

ART. VI.

Les communications et les comptes rendus des discussions seront réunis dans une publication adressée à tous les adhérents.

ART. VII.

Les adhérents sont invités à adresser le plus tôt possible le titre de leurs communications à M. le Secrétaire général.

Les manuscrits des communications devront être déposés sur le

Bureau avant la fin de la séance. — Les orateurs qui auront pris la parole dans la discussion devront remettre leur argumentation au cours même de la séance.

COMMISSION D'ORGANISATION

Bureau

Président.

M. le docteur Voisin (Jules), médecin de la Salpêtrière, président de la Société d'hypnologie

Vice-Présidents.

MM. Dauriac (Lionel), professeur honoraire à la Faculté des lettres.
le docteur Grasset, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.
Liégeois, professeur à la Faculté de droit de Nancy.
Melcot, avocat général à la Cour de Cassation.

Secrétaire général.

M. le docteur Bérillon, médecin inspecteur des asiles d'aliénés de la Seine, directeur de la *Revue de l'Hypnotisme*.

Secrétaire général adjoint.

M. le docteur Farez (Paul), licencié en philosophie.

Secrétaires.

MM. Julliot, docteur en droit.
le docteur Lemesle (Henry).
Lépinay, médecin vétérinaire.
le docteur Regnault (Félix), ancien interne des hôpitaux.

Trésorier.

M. Colas (Albert), président de la Société d'études philosophiques et sociales.

Présidents d'honneur.

MM. le docteur Joffroy, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
le docteur Raymond, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
le docteur Richet (Charles), professeur à la Faculté de médecine de Paris.
le docteur Durand de Gros.
le docteur Liébeault, de Nancy.
Soury (Jules), professeur à l'École pratique des Hautes-Études.

Membres de la Commission d'organisation.

MM. le Dr BABINSKI, médecin de la Pitié.
le Dr BÉRILLON, médecin inspecteur des asiles d'aliénés de la Seine, directeur de la *Revue de l'Hypnotisme*.
le Dr BERNHEIM, professeur à la Faculté de Nancy.
BOIRAC, recteur de l'Académie de Grenoble.
le Dr BRIAND, médecin en chef de l'Asile de Villejuif.
CAUSTIER, professeur au lycée Hoche.
COLAS, président de la Société d'études philosophiques et sociales.
COUTAUD, docteur en droit.
le Dr CULLERRE, médecin de l'Asile de La Roche-sur-Yon.
le Dr CHARPENTIER, médecin de la Salpêtrière.
DAURIAC (Lionel), prof. à la Faculté des Lettres de Montpellier.
le Dr DENY, médecin de la Salpêtrière.
DYVRANDE, procureur de la République, à Dieppe.
le Dr DÉJERINE, médecin de la Salpêtrière, agrégé à la Faculté.
le Dr FAREZ (Paul), licencié en philosophie.
le Dr GRASSET, professeur de la Faculté de Montpellier.
le Dr LEGRAIN, médecin de l'asile de Ville-Évrard.
le Dr LÉPINE, professeur de la Faculté de Lyon.
LIÉGEOIS, professeur de la Faculté de droit de Nancy.
MAGNIN (Paul), vice-président de la Société d'hypnologie.
MELCOT, avocat général de la Cour de Cassation.
le Dr PAU DE SAINT-MARTIN, médecin-major de 1re classe.
le Dr PITRES, professeur de la Faculté de Bordeaux.
le Dr RICHER (Paul), membre de l'Académie de médecine.
le Dr ROBIN (Albert), membre de l'Académie de médecine.
TARDE, professeur au collège de France.
TOUTÉE (Paul), vice-président du Tribunal de la Seine.
le Dr VOISIN (Jules), médecin de la Salpêtrière.

QUESTIONS MISES A L'ORDRE DU JOUR

I

Rédaction d'un vocabulaire concernant la terminologie de l'hypnotisme et des phénomènes qui s'y rapportent.
Rapporteurs : M. le Dr BÉRILLON, M. le Dr Paul FAREZ.

II

Les rapports de l'hypnotisme avec l'hystérie.
Rapporteurs : M. le Dr Paul MAGNIN, M. le Dr J. CROCQ (de Bruxelles).

III

Les applications de l'hypnotisme à la thérapeutique générale.
Rapporteur : M. le Dr MILNE BRAMWELL (de Londres).

IV

Les indications de l'hypnotisme et de la suggestion dans le traitement des maladies mentales et de l'alcoolisme.

Rapporteurs : M. le Dr TOKARSKY (de Moscou), et M. le Dr LLOYD TUCKEY (de Londres).

V

Les applications de l'hypnotisme à la pédagogie générale et à l'orthopédie mentale.

Rapporteur : M. le Dr BÉRILLON.

VI

Valeur de l'hypnotisme comme moyen d'investigation psychologique.

Rapporteurs : M. le Dr VOGT (de Berlin), M. le Dr Paul FAREZ, M. le Dr Félix REGNAULT.

VII

L'hypnotisme devant la loi du 30 novembre 1892, sur l'exercice de la médecine. — Intervention des pouvoirs publics dans la réglementation de l'hypnotisme.

Rapporteurs : M. le Dr Henry LEMESLE, M. Ch. JULLIOT, docteur en droit.

VIII

La suggestion et l'hypnotisme dans leurs rapports avec la jurisprudence.

Rapporteurs : M. le Dr Von SCHRENK-NOTZING (de Munich) ; M. le Dr Paul JOIRE (de Lille).

IX

Responsabilités spéciales résultant de la pratique de l'hypnotisme expérimental.

Rapporteur : M. le professeur BOIRAC.

Première liste de communications.

BÉRILLON ET BELLEMANIÈRE (Paris) : Recherches sur la tension artérielle dans les états hypnotiques. — Applications de la méthode graphique.

BOURDON (Méru) : Suggestion et hypnotisme. — Importance de l'hypnotisme en psychothérapie.

BARADUC (Paris) : Les vibrations de la vitalité animale et mentale mensurée par la biométrie.

BILHAUT (Paris) : La radiographie envisagée dans ses rapports avec la psychothérapie.

CHARPENTIER, Albert (Paris) : Nature du sommeil hypnotique.

CULLERRE (La Roche-sur-Yon) : Note sur le traitement de l'incontinence d'urine par la suggestion.

DURAND DE GROS (Arsac, Aveyron) : Considérations sur la terminologie de l'hypnotisme.

Fretwell (Providence, États-Unis) : L'abus de l'hypnotisme en Amérique.

Farez (Paris) : La suggestion pendant le sommeil naturel.

Arie de Jong (La Haye) : La suggestion hypnotique dans le traitement de l'alcoolisme et du morphinisme.

Coste de Lagrave (Durtol, Puy-de-Dôme) : De l'auto-suggestion et de l'auto-hypnotisation expérimentales.

Moutin (Boulogne-sur-Seine) : Le diagnostic de la suggestibilité. — Examen critique des divers procédés hypnotiques. (Avec démonstrations expérimentales.)

Henrik-Petersen (Boston) : Odeurs psychiques.

Herbert Parkyn (Chicago) : Analyse du somnambulisme hypnotique.

Raffegeau (Le Vésinet) : Note sur un cas de léthargie chez une hystérique.

Tamburini (Reggio Emilia) : Rapports de l'hystérie et de l'hypnotisme.

Autres communications annoncées : Clark Bell (New-York), Jules Voisin (Paris), Pau de Saint-Martin (Paris), Van Renterghem (Amsterdam), J. Ochorowicz (Varsovie), Lipinsky (Varsovie), Van Velsen (Bruxelles).

N. B. — Les auteurs de communications sont invités à adresser le plus rapidement possible une note résumée au secrétaire général, 14, rue Taitbout. Cette note sera imprimée avant l'ouverture du Congrès ; elle est destinée à faciliter le travail de la Presse médicale.

Renseignements relatifs au Congrès de l'Hypnotisme.

Cartes d'adhérents. — Pendant la durée du congrès international de l'Hypnotisme (du 12 au 16 août), les membres du congrès auront droit à l'entrée *gratuite* à l'exposition.

Les adhérents qui n'auront pas reçu la carte qui leur sera délivrée à cet effet, pourront la retirer au Secrétariat général, 14, rue Taitbout, au moment de l'ouverture de la session.

Dès leur arrivée à Paris, les membres du congrès sont invités à donner leur adresse au Secrétariat général.

Délégués officiels. — M. le ministre de la guerre a désigné comme délégué officiel de son département au congrès de l'Hypnotisme, M. le colonel Pistor, breveté d'état-major.

— M. le ministre de la marine a délégué au même titre M. le Dr Vincent, médecin général de la marine.

— L'Académie royale de médecine de Belgique a délégué M. le professeur Masoin de l'Université de Louvain, pour la représenter officiellement au congrès de l'Hypnotisme.

— La république du Mexique a délégué pour la représenter M. le colonel Manuel Mondragon et M. le professeur Ferrari Perez.

— La république de l'Équateur a délégué M. le Dr Rafael Rodriguez Zambrano.

— Le gouvernement royal de Roumanie a délégué M. le professeur Thomas Tonesco, de Bucarest.

— La Société des Médecins aliénistes et neurologistes de Moscou a délégué M. le Dr TOKARSKY, privat docent à la Faculté de Moscou.

— La Société médicale d'Athènes a délégué M. le Dr Georges CARYOPHYLLIS, professeur agrégé à l'Université d'Athènes.

— La Société d'hygiène de l'enfance a délégué MM. les Drs Chassaing et Degoix.

RÉCEPTIONS. — Parmi les réceptions qui seront offertes aux membres du congrès de l'Hypnotisme, nous pouvons déjà citer :

1° Une visite à l'hospice de la Salpêtrière, sous la direction de M. le Dr Jules VOISIN, médecin de la Salpêtrière. Cette visite sera suivie d'un lunch.

2° Une visite à la maison de santé du Dr RAFFEGEAU, au Vésinet (photothérapie, hydrothérapie et électrothérapie). Cette visite sera suivie d'un lunch.

3° Une réception à l'Institut psycho-physiologique (49, rue Saint-André-des-Arts).

4° Une réception à l'Hôtel de Ville de Paris.

Les membres du Congrès seront également invités aux réceptions officielles et aux fêtes qui auront lieu au moment du Congrès.

BANQUET. — Un banquet terminera les travaux du Congrès.

CONFÉRENCES. — Plusieurs conférences avec projections retraceront l'histoire de l'hypnotisme expérimental et thérapeutique (l'œuvre de Charcot à la Salpêtrière et de Dumontpallier à la Pitié).

PROGRAMME PROVISOIRE :

SÉANCE D'OUVERTURE. — La séance d'ouverture du congrès aura lieu le dimanche 12 août, à trois heures, sous la présidence de M. le professeur RAYMOND, membre de l'Académie de médecine.

1° Discours de réception par M. le Dr Jules VOISIN, médecin de la Salpêtrière, président du congrès.

2° Discours d'inauguration, par M. le professeur RAYMOND, président d'honneur du congrès.

3° Communications sur l'organisation du congrès par le Secrétaire général.

4° Commencement des travaux par la lecture des rapports généraux soumis à la discussion du congrès (le programme détaillé des travaux du congrès sera distribué à cette séance).

CORRESPONDANCES ET REPRÉSENTATIONS

A Monseigneur É. Méric.

« Il en est peu qui connaissent ce que c'est que les Représentations, et ce que c'est que les Correspondances, et nul ne le peut savoir, s'il ne sait qu'il y a un Monde spirituel et que ce monde est distinct du Monde naturel ; car entre les Spirituels et les Naturels, il y a des Correspondances, et les choses qui existent par les Spirituels dans les Naturels sont des Représentations. » Ainsi s'exprime au nº 2987 de ses *Arcanes célestes* l'homme à qui, sans affiliation morale d'initié, sans adhésion aucune à sa doctrine, on ne peut dénier du moins le don d'une mentalité et d'un génie philosophique aussi profonds que singuliers, D'évidence, ici Swedenborg énonce une vérité. Assurément il en est peu qui sachent ce que c'est que les Correspondances. Mais s'il est vrai qu'un petit nombre en ait la connaissance, d'intuition réservée aux hommes spirituels, selon le philosophe suédois, beaucoup en ont le sentiment, ainsi qu'il apparait avec éclat chez les poètes, et tous, à un degré quelconque, en ont l'instinct. Un critique sagace et pénétrant n'a-t-il pas dit de Baudelaire qu'il possédait supérieurement ce don qui est de « découvrir par une intuition secrète des rapports invisibles à d'autres, et rapprocher ainsi, par des analogies inattendues que le *voyant* seul peut saisir, les objets les plus éloignés et les plus opposés en apparence » ? Exception, je le veux, surtout dans un tel cas d'hyperesthésie artistique. Je prétends montrer qu'il y a, à de certains moments et sous certaines influences, un pareil sensitif, voire chez les plus frustes et les plus primitifs d'entre nous.

Ici je transcris telle quelle la relation notée sur mes tablettes de ce qui s'est passé chez moi, l'automne dernier.

Aujourd'hui, 15 novembre 1899, mon fils âgé de neuf ans s'est blessé à la main d'un éclat de verre. Le médecin est venu faire un premier pansement. Il lui reste à sonder la plaie, à la cautériser, etc., finalement à recoudre les chairs. Pour pouvoir opérer avec *tranquillité* et sans causer de la souffrance, *il* n'y a que le chloroforme. C'est convenu pour demain, on endormira l'enfant.

Jeudi, 16. — Ce matin, le Père P***, son maître et son ami, est venu voir le petit qu'il a bien conforté. Il ne s'est retiré qu'à l'arrivée des opérateurs, et il a emmené la mère avec lui. Maintenant auprès du blessé, le chirurgien et l'infirmier qui lui sert d'aide sont en besogne.

10 heures et demie. — L'enfant vient de rouvrir les yeux. Il n'a pas eu la plus petite sensation de douleur. Il raconte qu'il a rêvé. Il se croyait à V***, au mois de mai, dans le jardin de son grand-père où il cueillait des fleurs pour la chapelle. Il n'a pas le sentiment du plus ou moins de temps qu'il y est resté. On l'a hélé de la maison, lui criant de revenir, et il s'est réveillé. Alors seulement sa main lui a fait un peu mal.

Même jour. — Cet après-midi, rencontré dehors le Père P*** à qui j'ai raconté les impressions de son élève. — « J'aurai fait avec lui de la suggestion sans le vouloir, me dit le Père en riant. Je lui avais prédit qu'il souffrirait si peu qu'il croirait en dormant composer des bouquets pour les offrir à la sainte Vierge. Je n'aurais pas cru si bien dire, et pourtant... Cette sorte d'imagination, m'a ajouté le Père, serait chose commune dans le sommeil chloroformique. J'ai ouï dire que, souvent, ceux qu'on endort ainsi rêvent de fleurs. En vertu de quelle loi psycho-physiologique? Je l'ignore. Mais la parole est aux médecins. »

J'ai bien négligé, en l'espèce, d'interroger le médecin. Ne savais-je pas d'avance la réponse? Je n'avais que faire d'entendre déclarer que l'anesthésie par le chloroforme est fréquemment exhilarante, ou mieux, qu'elle produit l'illusion sensorielle agréable, phraséologie de savant qui n'eût rien expliqué.

Et la raison du phénomène? aurais-je dit. Point d'affaire. Inutile de le demander. Doctoralement, on m'aurait renvoyé à quelque grave étiologie du Rire.

La pensée de la douleur en quelque sorte matérialisée à notre vue psychique, et qui se montre en la forme de fleurs serait-elle autre chose qu'un concept imaginatif, une fantaisie de l'esprit? Y aurait-il ici correspondance obscurément écrite dans la nature et dans l'instinct? On connaît ce fait suggestif et touchant de la passiflore qui, par l'aspect bizarre de ses organes floraux, offrait jadis au populaire, aux simples de la chrétienté une image naïve des instruments de la Passion. Fantaisie de la nature, dira-t-on, mais ressemblance abusive. Oui, peut-être... s'il n'est plus vrai de voir un sens céleste à ce que Gœthe a appelé une parole de Dieu fraichement exprimée. Poésie, mysticisme, je sais, c'est le cliché verbal avec quoi l'on s'évite la fatigue de réfléchir. J'en demande pardon, mais c'est un sot cliché, si humble qu'il puisse être, un fait, dès qu'il suscite en nous la pensée du mystère, est comme une échappée de vue, pour l'âme, sur l'invisible, sur l'inconnu. Soit, mysticisme, et pour beaucoup superstition, sans doute, c'est la formule, quelque chose est ici sur quoi le philosophe se penche, incrédule peut-être, mais malgré lui songeant à cette parole, et à sa vérité possible : « Tout ici-bas porte sa signifiance. La moindre fleur est une pensée. »

A en juger par certains faits, il pourra sembler qu'il y a quelque espèce arcane de rapport entre les fleurs et les souffrances; ou qu'il y a correspondance — pour parler comme Swedenborg — entre la signification spirituelle des douleurs : mérite, expiation, rachat, qui sont des fleurs célestes, effigiées dans les naturelles, et les fleurs d'ici-bas. Catherine Emmerich, étant sur le point de mourir, disait aux personnes présentes qui s'entretenaient d'elle à voix basse : « Ah! pour l'amour de Dieu, ne me louez pas; cela me retient ici, et il me faut souffrir le double. O mon Dieu, voilà bien des fleurs nouvelles qui tombent sur moi. » En effet, dit son historien, elle voyait toujours les fleurs comme un symbole et une annonce de douleur. — « Otez de moi ces couronnes, » s'écriait Verlaine, dans le délire de l'agonie. Pourquoi cette halluci-

nation? Craignait-il aussi d'avoir à expier les louanges de ses admirateurs? N'importe, dans les deux cas, si la relation de cause à effet de la souffrance à la vision fleurie se peut à la rigueur admettre; il n'en est pas de même, il semble, chez le premier venu, dans l'état de sommeil et d'engourdissement causé par le chloroforme. Sans doute pourra-t-on dire que l'insensibilité succédant à la pensée, sinon au fait de la douleur est déjà, pour l'esprit, une disposition à se suggérer des tableaux hilarants. L'afflux, en pareil cas, des images riantes au cerveau du dormeur serait l'effet d'une réaction de son moral contre la cruauté ou seulement la peur du mal et des outils chirurgicaux. Mais encore, dirai-je, pourquoi spécialement les fleurs? En vertu de quel déterminisme un sujet dans les conditions susdites est-il enclin à cette forme de rêverie ou d'hallucination? On peut concevoir, peut-être, que le phénomène est dû à la même cause, qu'il ait lieu dans tel cas d'exaltation mystique, ou tel état physiologique anormal comme l'hypnose ou seulement l'anesthésie. Dans l'hypnose, en effet, je remarquerai que le dédoublement qui s'y opère entre l'homme extérieur et sa personnalité psychique a pour effet de rendre celle-ci capable d'intuition, c'est-à-dire, selon Netter, *d'aptitude à voir des choses que le commun des hommes ne voit pas*. Dans l'extase divine, il y a plus encore. L'âme y étant attirée d'en haut, et les sens corporels abolis, l'extatique est élevé dans la lumière céleste par la vertu de Dieu qui agit sur lui sans obstacle. Rien de pareil n'a lieu sans doute dans le sommeil produit par tel ou tel agent anesthésique, rien, si ce n'est l'abolition des sens de laquelle à coup sûr il résulte une suractivité et un surcroît de pouvoir des facultés psychiques, et qui peut faire que certaines concordances des mondes spirituel et naturel apparaissent à l'homme le moins doué parfois, en son être normal, de spiritualité. C'est ainsi que l'enfant le plus irréfléchi, l'être humain moralement le plus terre à terre verront surgir en eux les images cérébrales les plus inattendues, les plus lointainement correspondantes à telle empreinte qu'ils ont reçue, morale ou cellulaire. Notez d'ailleurs que ce sera sans qu'ils sachent pourquoi. Dans le sommeil, sous l'impression morale

de la douleur physiquement abolie, ils croiront voir des fleurs leur apparaître, et cette image du spirituel correspondant à l'idée de douleur, ils n'en comprendront pas la signifiance. Ils seront des voyants manquant du sens de leur vision. Sous l'empire d'un sentiment causé par un objet sensible, ils auront bien tel songe d'une signification correspondante à cet objet, mais ils n'auront pas la clé de leur songe. Cependant on peut voir dans ces rêves occasionnés par la souffrance les « spirituels » qu'ils symbolisent, les fleurs de paradis dont ils sont ici-bas les représentations. Dieu, dans ses entretiens figuratifs avec ces âmes, se servirait de cet inné langage pour l'éveil clair ou bien obscur, conscient ou subconscient, de l'idée que souffrir, c'est fleurir son éternité.

FERNAND DE LOUBENS.

LES APPARITIONS DE CAMPITELLO

(*JOURNAL D'UN TÉMOIN*)

(*Suite*)

Sa mère et sa sœur pleurent, le jeune homme, le cœur gonflé de sanglots, a les joues mouillées de larmes. Cette scène, en effet, impressionne tout le monde. Un concert magnifique de *pater*, *ave*, *gloria* et *salve regina* fait tressaillir tous les cœurs endurcis et est d'un charme magique. Car je promène en ce moment un regard inquisiteur sur toute cette foule agenouillée et je remarque qu'elle prie avec ferveur et dévotion. Quand, tout à coup, un des voyants lève la voix et crie : « Nous en avons encore pour cinq minutes: la Vierge Marie est fatiguée de maintenir un bras de son divin Fils!... »

Comme une traînée de poudre, ces mots jettent l'épouvante dans tous les cœurs. Les femmes sortent leurs mouchoirs et pleurent. Les hommes tremblent de peur. Moi, je donne l'exemple de la prière et je récite — je l'avoue — bien pieusement le chapelet.

Madeleine Lorenzi, dans l'attitude d'une personne qui souffre, va trouver M. le maire, qui est juste à l'autre extrémité du champ et le fait venir en ce moment au milieu de sa mère, de sa sœur et de son complice: c'est alors que le jeune homme se tourne du côté de ses parents et leur reproche de ne vouloir pas donner de consentement à son mariage. Ceux-ci promettent le consentement.

Toutefois les cinq minutes avancent, l'heure est solennelle! On ne sent plus l'effet du soleil; tous les parasols sont fermés: tous les genoux gisent dans la poussière. Le moment est vraiment critique.

Voilà qu'une voyante arrache la croix et entourée des autres

voyants, la transporte au milieu de la foule. Elle la donne à baiser. O spectacle ravissant!

Il faut voir comme on s'empresse d'aller appliquer les lèvres sur le signe de la Rédemption. La croix est baisée par tout le monde. Elle marche maintenant superbe à la tête de toute la foule, qui la suit, faisant une magnifique *strascinella.* Puis la procession, en actions de grâces, se déroule et s'effectue à travers le champ, au chant de : *Pange lingua gloriosi lauream certamini*, et des litanies.

La procession terminée, tous les visionnaires reviennent dans leur état normal. La scène a duré cinq heures. Les cloches carillonnent à se rompre; l'église est littéralement comble; le salut est vraiment solennel et splendide. Tout se termine par l'*Angelus.*

Nuit du 8 septembre. — La nuit s'annonce belle et intéressante; le champ est couvert de pèlerins; les lampions allumés par-ci par-là font, de loin, l'effet d'un ciel parsemé d'étoiles brillantes : un coup d'œil vraiment féerique. Le silence de la prière n'est plus observé. Deux mille personnes chantent, de tous leurs poumons, le *Salve regina* et l'*Ave Maris stella.*

Ce concert harmonieux est fait pour frapper l'imagination. pour exciter à la piété, pour faire vibrer toutes les cordes de la dévotion.

Tous les cœurs vont aux anges, tous les esprits sont calmes et tranquilles, toutes les pensées vont au ciel, l'enthousiasme est à son comble.

La sainte Vierge apparaît avec son diadème d'étoiles, toute radieuse et resplendissante de lumières aux visionnaires, ses amis. En effet, abstraction faite de Mlle Madeleine Lorenzi, tous les autres voyants du jour sont favorisés par l'apparition. La scène change complètement. Plus de convulsions, plus de torsions, plus de fatigues. Ils sont calmes, ils contemplent l'apparition, ils s'évanouissent; ils reviennent, ils contemplent de nouveau la vision; ils éprouvent quelques tressaillements légers, qui n'ont rien d'effrayant et qui peuvent s'expliquer par le passage brusque de l'état naturel à l'état surnaturel.

Enfin, ils sortent la croix et ils commencent une belle et magnifique procession, les femmes d'abord et les hommes ensuite, au chant du *Magnificat* et de l'*Ave Maris Stella*. Un des voyants porte la croix, deux autres avec des lanternes, « les deux plus jeunes d'entre les voyantes », marchent l'une d'un côté, l'autre de l'autre de la croix et tous les autres mettent l'ordre. Arrivés dans un endroit convenable, ils effectuent avec une régularité parfaite et pour la première fois, la *ranitola*.

Celle-ci faite, on revient au champ, on récite des prières, on chante des cantiques en actions de grâces, et chacun regagne sa demeure sous une impression de bonheur, convaincu que l'esprit de malice a dû s'avouer vaincu.

Voici maintenant comment on a fait la *ranitola* :

Le voyant qui porte la croix marche le premier... Il décrit d'abord concentriquement suivi par la foule, un grand cercle, puis un second plus petit, ensuite un troisème encore plus étroit, ainsi de suite jusqu'à un point *medium;* d'où il rebrousse chemin, il passe, sans se heurter avec personne, entre les différents cercles, alternativement et par un mouvement de rotation continu tendant vers le centre. Enfin le porte-croix dégagé s'en retourne doucement déposer la croix, pendant que la *ranitola* se déroule, sous les yeux attentifs de tous les autres voyants.

Mlle Lorenzi n'est pas entrée en scène ce soir.

Quant aux autres voyants, ils sont au grand complet : voici leurs noms : Corteggiani Ange-Félix, Bagnoli Moïse, Graziani J.-Paul, Bagnoli Antoine, les deux Mozzoni de Lento, Domartini de Frasso, Lorenzi Perpétue, Pietri Gracieuse, Lorenzi Marie, Parsi Madeleine, Bagnoli Marie, Bagnoli Faustine, la petite Sammarcelli de Bigomo, âgée de huit ans.

Le jeune homme de Fontanoue. — Je vais raconter ici brièvement un fait bien extraordinaire, que je tiens pour authentique, affirmé par plusieurs personnes dignes de foi.

Un jeune homme, habitant *Fontanoue* (Viguale), arrive un soir sur le théâtre des apparitions. Pendant la nuit à la faveur de l'obscurité, il se glisse à côté d'une jeune fille, qui dormait

en compagnie d'autres personnes, au pied d'un olivier. Il la réveille et la sollicite au péché. Celle-ci se met à crier et à demander aide et secours. Alors le jeune malandrin s'esquive adroitement et rentre chez lui à *Fontanoue*. Lorsqu'il entre dans sa chambre, il voit dans l'embrasure de la fenêtre la sainte Vierge, tenant par la main la jeune fille en question qui lui adresse des reproches amers. Sur ce, le jeune homme perd l'usage de la parole, qu'il ne reprend que vingt-quatre heures plus tard. Revenu, il raconte à ses parents son aventure et va se confesser.

9, 10, 11 septembre. — Le 9, le 10, le 11 septembre les mêmes visionnaires que le jour du huit, remplissent à peu près les mêmes rôles. Ils disent voir la Vierge Marie habillée, etc... comme les autres fois. Il est à noter que pendant le jours et pendant la nuit la procession se fait belle et magnifique, couronnée par une *ranitola* splendide et sous le charme des chants les plus variés.

12 septembre. — Nous sommes trois prêtres : l'abbé Albertini, curé de Lama, l'abbé Colonna, curé de Rospigliani et moi, qui assistons à la scène de cette nuit. Après être tombés en syncope, et puis, avoir fait une belle procession et la *ranitola*, le jeune Moïse Bagnoli couvre la pierre de chapelets et entretient sur chaque bout de la pierre, deux bougies allumées.

Corteggiani sort de l'état de léthargie où il était tombé, part et grimpe à l'aide de ses genoux et de ses mains, par un rocher de dessus lequel il se jette en bas, par deux fois, sans se faire aucun mal et en dépit de cinq à six mètres de hauteur et d'un sol très dur.

Bagnoli Moïse cependant se démène, en vain, pour empêcher Corteggiani de faire un saut si périlleux.

Ce sont les deux faits les plus saillants de la soirée.

Quelques personnes restent au champ pour y passer toute la nuit, parmi lesquelles, Corteggiani.

Le lendemain le bruit courait qu'on avait vu vers minuit une procession d'êtres surhumains dont douze habillés de

blanc, au milieu desquels marchait la sainte Vierge entre deux anges. La procession, arrivée jusqu'en bas du vieux presbytère, d'où elle a été vue par les bonnes gens qui l'habitaient, est retournée au lieu des apparitions où aussitôt un globe très lumineux projetait sur la pierre une lumière éclatante qui a été aperçue clairement par toutes les personnes présentes. Je vais interroger Corteggiani si réellement il a vu la procession en question, il me répond affirmativement.

13 septembre (1re partie). — Dimanche dernier, j'avais annoncé de l'autel que j'aurais fait appel à mes confrères pour recevoir, le 13 du courant, les confessions de tous; les engageant vivement à profiter de cette occasion pour se purifier dans les eaux pures et jaillissantes de la pénitence: partant pour mériter, en quelque sorte, la grâce spéciale, que la Vierge Marie nous fait en choisissant Campitello pour servir de théâtre à ses apparitions et à ses desseins.

En effet, contre mon attente, dès cinq heures du matin, l'église est comble: les confessionnaux sont envahis: nous sommes quatre confesseurs, rivalisant de zèle et ne perdant pas une minute.

A 11 heures enfin, les confessions finissent et la messe de communion commence: pendant laquelle nos jeunes demoiselles, dévouées aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, remplissent du son harmonieux de leurs voix, l'église, en chantant les meilleurs morceaux de leur répertoire. Le moment de la communion arrive.

Cent cinquante personnes s'approchent pieusement du banquet eucharistique. Quelle belle et consolante cérémonie! Campitello est transformé, a changé du tout au tout.

L'église se vide; le village respire l'air embaumé des grandes solennités: chacun s'empresse d'aller déposer, au pied de la croix et de la roche miraculeuse, l'hommage de sa profonde vénération. C'est la première partie de la journée.

2e partie. — A la nuit tombante, tous les voyants extatiques sont sur le théâtre des apparitions. Nous y sommes aussi

quatre prêtres : Albertini de Lama, Colonna de Rospigliani, Acquavive de Canavaggia et votre serviteur.

Le champ est couvert d'un millier de personnes. Les chapelets sont récités par toute la foule en chœur, pendant lesquels les voyants tombent en syncope, voient la sainte Vierge, vont baiser à différentes reprises la croix et la pierre; puis partent en procession, la croix en tête, suivis par la foule, qui chante l'*Ave Maris stella*, le *Salve Regina*, les litanies de la Vierge Marie, etc... La procession monte jusqu'au village, puis décrivant un long détour, retourne, par des lieux réputés inaccessibles, à l'endroit des apparitions, où l'on effectue la plus belle *ranitola* qu'on puisse imaginer.

Arrivés à la pierre, les visionnaires extatiques tombent de nouveau en syncope, puis entrent en extase parfaite. Dans cet état de léthargie, les voyants perdent l'usage de la parole et sont insensibles à tout ce qui se passe autour d'eux.

Ce soir cependant, contre l'usage, ils s'efforcent de montrer à la foule l'apparition en faisant des signes de mains. Ils font comprendre que la madone se tient tantôt endossée, mais en l'air, aux branches du châtaignier et tantôt sur la pierre, qui est à côté de la croix.

Ils font tant d'efforts, ils se donnent tant de peine pour nous la montrer qu'ils commencent par bégayer, puis ils finissent par parler, par crier fort, très fort : « La voilà, la voilà, comme elle est belle! Oh! Vierge Marie! Faites un miracle! montrez-vous à tous!... »

La foule est comme électrisée. L'enthousiasme est à son comble : la rumeur monte; le tumulte devient général; tous les esprits sont en ébullition; chacun se sent étreindre par une émotion inexprimable. L'abbé Colonna avec sa belle voix, entonne l'*Ave Maris stella*, que la foule chante avec un entrain et un ensemble magnifiques.

Les voyants, les bras étendus et les yeux fixés sur l'apparition, demandent encore qu'elle se montre aux incrédules. En effet, plusieurs disent voir. Le chapelet finit, l'apparition disparaît. Le monde se retire en grande partie. La conviction est dans tous les cœurs.

14 septembre. — Visions comme à l'ordinaire... Ensuite, la procession se fait, pour la première fois, à travers le village, au chant du *Pange lingua.* Sur la place de l'église on fait la *ranitola.* M. l'abbé Simoni, curé de Castirla, me demande si les visionnaires savent que c'est aujourd'hui l'exaltation de la croix. Je lui réponds qu'ils ne peuvent pas le savoir. En effet, ils vont visiter toutes les croix. Chose vraiment surprenante, à chaque croix qu'ils rencontrent, ils appuient celle de la procession, ils font mettre tout le monde à genoux, ils ordonnent la récitation du chapelet et ils semblent plus gais, plus joyeux que d'habitude.

15 septembre. — Je m'agenouille à côté d'Ange-Félix Corteggiani et je commence le chapelet. Pendant le chant des litanies, Corteggiani commence par éprouver comme un léger frisson; ses yeux restent grands ouverts sans faire plus aucun mouvement; un instant après, il tombe en syncope, s'abattant sur le sol. Il demeure dans cet état vingt minutes.

Ensuite tout doucement, il se lève sur ses genoux, rouvrant les yeux et les fixant sur l'apparition qu'il voit en l'air et en droite ligne de la roche. Je lui demande alors comment il la voit.

Pouvant parler, il me répond par des détails précis : Il dit qu'elle a la tête couronnée d'un diadème avec trois étoiles brillantes, dont l'une au milieu et les deux autres de chaque côté du diadème; qu'elle est vêtue toute de blanc; qu'elle a la taille entourée d'une ceinture et les pieds nus, le visage radieux sur le bras gauche, l'enfant Jésus, avec un petit globe surmonté d'une petite croix dans la main et une couronne de brillants sur la tête, le visage tout souriant tourné vers elle; des anges avec de grandes ailes déployées, à ses pieds, un chapelet, dont les grains sont brillants, suspendu à la main droite. Elle se tient debout et tournée vers nous.

Je ne vous cache pas que tous ces détails donnés avec précision, avec aplomb, en regardant fixement la Vierge Marie et semblant bien s'assurer avant de rien avancer, déconcertent et impressionnent en même temps les 500 personnes, qui se serrent de plus en plus autour du voyant, pour ne pas perdre

un seul mot. Il finit enfin par perdre petit à petit l'usage de la parole et par ne plus se faire entendre que par des gestes. Il se lève d'un mouvement brusque, il fait signe que la sainte Vierge est partie et qu'il faut la suivre. C'est pourquoi il enlève la croix et part en procession, montant par le ravin, traversant le hameau de *Panicale* et descendant de l'autre côté du ravin jusqu'au lieu de la *ranitola* qu'il fait d'une manière admirable.

Pendant que la procession arrive à côté du rocher, Bagnoli Moïse et Lorenzi Perpétue voient eux aussi l'apparition. Tous les autres visionnaires, quoique présents, n'ont rien vu ni avant ni après. Le tout se passe dans le plus grand ordre, dans l'enchantement de la prière et des chants religieux.

16 septembre. — Vision de Corteggiani et procession comme le jour précédent.

17 septembre. — La pluie ne permet pas de rester à l'endroit des apparitions. Il n'y a que Corteggiani et quelques étrangers qui passent toute la nuit dans la grotte.

18 septembre. — Les visionnaires, qui sont nombreux ce soir, contemplent d'abord, une heure durant l'apparition: ils sortent la croix et font la procession. A la chapelle de saint Roch, ils appuient la croix à la porte et font réciter quelques prières; sur la place de l'église, ils font la *ranitola;* ils arrivent à Bagnolo, vont appuyer à la porte de la chapelle de la Conception la croix de la procession et font chanter un *Ave Maris stella;* ce soir je ne suivis pas la procession, seulement voici un détail que je tiens comme authentique par plusieurs personnes dignes de foi : Deux voyants Moïse et Art.-F. Mozzoni avaient chacun un verre d'eau de la fontaine avec laquelle ils aspergeaient tout le monde. Il paraît que Moïse portait le verre sur le bras sans le maintenir et l'autre, chose encore plus extraordinaire, en l'air entre le bras gauche plié en forme de cercle. Les deux verres ne sont tombés et ne se sont brisés qu'après complet épuisement de l'eau : ils traversent le hameau de Bagliolo, où ils s'arrêtent un instant pour

saluer la petite croix, plantée au-dessus du chemin; enfin ils suivent le chemin de Valpapola et ils arrivent à une grande croix élevée en souvenir d'une mission, contre laquelle ils appuient encore la croix de la procession, et après avoir, au préalable, fait agenouiller tout le monde, qui quoique nombreux, n'a jamais cessé d'être édifiant, ils commandent la récitation du chapelet.

Ceci fait, ils retournent par le petit sentier d'en bas en dépit des cailloux et de l'étroitesse du chemin jusqu'au champ des apparitions, après quatre heures de marche. Je tiens à noter que Corteggiani, arrivé à un endroit, d'où l'on aperçoit la roche miraculeuse, et étant de retour de la procession, voit la sainte Vierge.

Aussitôt il commence à crier avec une voix tremblotante : « La « voilà la Vierge Marie sur sa pierre! ô ma bonne mère, que « vous êtes belle, avec votre couronne, votre petit Jésus!!! « Recevez-moi dans vos saints bras! faites que je meure pour « que je vienne jouir éternellement de votre divine pré- « sence!!... Faites, ô Vierge sans tache, faites un miracle pour « les incrédules qui sont si nombreux!... faites jaillir main- « tenant du rocher une eau claire et limpide!... Montrez-vous « à tout le monde aussi belle et aussi bien qu'à moi!... Ayez « pitié des incrédules!... ô maintenant elle se promène sur « le rocher, et personne n'est là pour l'adorer, pour la « prier!... »

Sitôt que les autres voyants arrivent à l'endroit des apparitions et remettent la croix à sa place, ils s'empressent d'aller trouver Corteggiani, qui crie toujours, et de descendre, avec lui, une pente presque à pic, hérissée de ronces et de gros cailloux mouvants, sans cependant faire aucune chute. Arrivés au pied du rocher, ils tombent en syncope et on a beau leur torturer les chairs pour les faire revenir, pour les rappeler à l'état naturel. Ils ouvrent les yeux et fixent tous trois (Corteggiani, Moïse, Bagnoli, Mozzoni Charles) l'apparition, faisant les mêmes gestes, les mêmes mouvements et se frappant la poitrine, à différentes reprises, comme pour dire : « Oh ! qu'elle est belle!... »

Revenus à l'état de veille, ils disent, en présence d'étran-

gers, etc... qu'ils voyaient la mère du Christ toute joyeuse et regardant la foule, au milieu du rocher. C'est minuit.

19, 20 septembre. — Visions, pendant ces deux jours, de Corteggiani Ange-Félix, et de Bagnoli Moïse et processions à travers tous les hameaux du village, comme le jour précédent. Corteggiani écrit *Satane, Marie, Jésus* en...

21 septembre. — Madeleine Parsi, la première voyante, était inquiète de ce qu'elle ne voyait plus la Bonne Dame, et ne cessait dans ses prières de demander la grâce de la voir encore. Aujourd'hui, vers midi, tandis qu'elle rentrait de la campagne et qu'elle faisait sès dévotions à genoux et à deux cents mètres de distance environ de la pierre, elle la voit apparaître toute souriante sur le rocher. Les compagnes, qui la considèrent comme une petite sainte, contemplent avec ravissement le visage de Madeleine tout transfiguré et éclairé par un rayon de bonheur céleste. Elles s'unissent pieusement à elle pour saluer la mère de Dieu, par des prières et par des chants de louanges. La vision a duré vingt minutes.

UN TÉMOIN.

(A suivre.)

MAUVAIS PROCÉDÉS DE POLÉMIQUE

Dans la livraison du 15 mai, sous la rubrique *Variétés*, ou faits divers, nous avons reproduit une communication spirite, ridicule, empruntée au *The Harbinger of Light*. C'est un protestant qui revient de l'autre monde pour dire aux naïfs de la religion spirite qu'il n'a trouvé ni ciel, ni enfer, ni Sauveur.

Tout commentaire était inutile.

Mais voici que le *Progrès spirite* du 20 juillet nous emprunte cette traduction, et s'écrie : *Puisqu'aucun commentaire ne suit cette communication, c'est que vous acceptez pour vrai ce qu'elle contient.* Et il nous accuse de contradiction.

Ce procédé de polémique n'est pas loyal, et cet argument ne mérite pas l'honneur d'une discussion.

Nous rappellerons seulement à notre contradicteur que nous avons fait la déclaration suivante, à la page 62, de la livraison de juin :

« Nous avons reproduit sans commentaire une lettre spirite reçue dans une réunion privée, à Dunedin. Cette lettre d'outre-tombe d'un malheureux pasteur protestant nous a paru si ridicule que nous avons jugé inutile de la réfuter. »

Les convenances les plus élémentaires faisaient un devoir à M. L. de Faget de rappeler cette déclaration qui fait connaître ma pensée et détruit une allégation que nos lecteurs sauront juger.

É. M.

LA LUMIÈRE

CONSIDÉRÉE COMME FLUIDE VITAL

LA VIE DES PLANTES ET DES ANIMAUX

(*Suite*)

III. — La vie

Quoi qu'il en soit des énergies dont il vient d'être question, ce n'est pas en elles qu'il faut chercher le principe de la vie.

La vie créée n'est pas la puissance conservatrice et impulsive du Créateur. La vie n'est pas davantage une énergie, ni un fluide quelconque.

La vie *considérée dans son principe* est une substance immatérielle.

Dieu, vie incréée, éternelle et infinie, a tiré du néant plusieurs sortes de vies. Les êtres spirituels sont eux-mêmes leur vie. Les êtres corporels vivants ont un principe de vie.

L'ange vit par le fait qu'il existe; parce que son essence c'est la vie; et voilà pourquoi surtout il est dit que Dieu a créé les anges à son image. Il les a créés vie immortelle, intarissable. — Il en est de même de l'âme humaine qui est également un esprit. Elle est immortelle parce qu'elle est indissoluble, puisqu'elle est essentiellement simple, c'est-à-dire non composée de partie. Mais aussi, et surtout, parce que Dieu en la créant, a décrété de la conserver éternellement ainsi que les anges.

L'homme comme l'ange est en outre doué d'une autre vie, la vie de la grâce plus noble que la vie, parce que la vie de la grâce est surnaturelle et concédée par l'auteur de la vie, à titre gracieux, ainsi que l'exprime le terme qui la désigne; tandis que la vie leur est naturelle et leur est due en tant qu'elle est la condition de leur existence.

La grâce qui est la vie par excellence, la vie de la vie, peut-

on dire, consiste en l'union transfusive de Dieu avec sa créature intelligente. C'est une amoureuse divinisation, en vertu de laquelle Dieu est dans sa créature, et sa créature en Lui. Ce privilège hors ligne, absolument gratuit, et que la créature, par ses propres forces, ne saurait ni mériter ni atteindre, a été établi par Dieu, en vue de la destinée surnaturelle qui est notre vocation. Lorsque l'homme, à l'issue de sa mortalité terrestre, s'il se trouve en état de grâce, sera parvenu à ce but suprême de son existence, il possédera Dieu le souverain Bien, et pourra ainsi, selon toute sa capacité, jouir à loisir de la vie incréée, devenue sa propriété inaliénable.

C'est là, pour les élus, à juste titre appelés saints et bienheureux, la vie de la gloire ou de la vision intuitive, qui est le complément nécessaire de la grâce, celle-ci étant la base et celle-là l'édifice.

Dieu a créé l'homme un peu moindre que les anges, *paulo minus ab angelis*, dit le Psalmiste. Il a créé les animaux beaucoup moindres que l'homme, — car entre la nature raisonnable et la nature irrationnelle il y a un abîme incommensurable, infranchissable. — Enfin Dieu a créé les plantes un peu moindres que les animaux.

Les êtres de ces deux règnes sont, à l'instar de l'homme, vivants d'une vie réelle; mais vie dont le principe diffère absolument de l'âme humaine. Ce sont des organismes gradués depuis le cryptogame imperceptible jusqu'aux animaux les plus parfaits, en passant par les zoophytes.

Ces organismes sont formés de matières, chacun séparément, par des principes de vie, qui leur sont propres, qu'ils animent simplement, et que nous appelons, de leur nom génésiaque, *âme animale*, *âme végétale;* car Dieu a dit : que les eaux, que la terre produise des âmes vivantes, chacune selon leurs espèces.

Ce sont les âmes vivantes, c'est la vie des règnes animal et végétal que nous étudierons. Mais, comme ces âmes sont des formes inhérentes, il faut auparavant que nous traitions de la forme.

IV. — La forme

On appelle vulgairement *matière,* dit le D[r] Egger (1), une masse corporelle, et *forme,* une figure particulièrement régulière et belle. Au sens philosophique, matière signifie généralement tout sujet déterminable et susceptible de prendre forme; tandis que la forme est le principe qui détermine intrinsèquement la matière, ou la détermination elle-même.

Cette détermination affecte réellement le sujet, on ne l'affecte que relativement à notre entendement, et selon l'estimation commune; et c'est ainsi que l'on distingue la forme en son sens impropre, de la forme proprement dite. — Sont des formes impropres, la forme *métaphysique* comme par exemple l'humanité par rapport à l'homme; la forme *logique* ainsi qu'est la différence spécifique quant au genre; la forme *morale* que la promulgation par rapport à une loi.

La forme proprement dite, la forme *physique*, est celle qui affecte réellement le sujet et le détermine. La forme physique se divise en *formes substantielles* et en *formes accidentelles.* Les formes substantielles, à leur tour, se subdivisent en *formes inhérentes*, en *formes adhérentes* ou informatrices et en *formes séparées.*

Selon saint Thomas, la forme substantielle donne à son sujet la propriété d'exister, d'être, *esse simpliciter*, de telle sorte que par l'avènement de la forme, la chose qu'elle affecte est produite, *generetur*, et que par la disparition de sa forme, la chose se trouve être corrompue, détruite. C'est ainsi que l'âme humaine est une forme substantielle, puisque, par son infusion, l'homme naît, commence à exister, et que par son retrait il meurt; or l'âme humaine donne à l'homme d'être homme *esse homo simpliciter.*

L'âme humaine est donc, de sa nature, une forme substantielle, adhérente, informatrice, attribut qui énonce sa perdurance en dehors de la matière. L'âme, après avoir quitté le corps, continue à exister et elle subsiste sans lui.

(1) Theol. dogm. specialis auctore D[re] F. Egger : Tract III, sect. 3. Cap. I. Art. 1.

On a donné le nom de *formes séparées* aux esprits purs, c'est-à-dire aux anges, dont la destinée n'est pas d'être unis à un corps; mais de vivre purs de toute alliance matérielle. Quand ils *meuvent* des corps, ils sont dits *formes assistantes :* tels sont les anges qui sont préposés à l'univers pour aider la nature.

Autre que l'âme humaine, qui est simplement *adhérente* à la matière, l'âme des brutes lui est *inhérente*, ce qui veut dire que l'âme des animaux et celle des plantes n'existent, ni ne sauraient exister sans la matière, ni hors d'elle. Aussi, comme nous le verrons, ce genre d'âme est une substance incomplète, qui constitue avec l'organisme qu'elle forme et anime, un composé inséparable.

Quant à la forme accidentelle, elle se distingue des précédentes, en ce qu'elle ne donne pas à la chose affectée l'être même, mais seulement la qualité d'être telle ou telle, bonne ou mauvaise, laide ou belle. Par exemple la chaleur considérée comme forme accidentelle, rend chauds les objets qu'elle affecte. Elle met l'eau en ébullition: dans l'atmosphère elle produit le vent, Encore, la forme accidentelle d'un chef-d'œuvre est l'idéal de son auteur.

Tel est le concept de la *forme* sous ses acceptions diverses. La forme est donc la réalisation d'un objet ou d'un être.

Or, la forme, même lorsqu'elle est prise dans un sens purement accidentel, engendre toujours une certaine vitalité.

La matière est donc, ici-bas, le piédestal de la vie, sa base. Et cependant, si rudimentaire que soit un reflet de vie dans la matière, je défie la matière de le produire, parce que la matière ne peut se donner une forme.

Tandis que la vie dans un de ses principes est toujours un être proprement dit, la matière dans son principe, à elle, ne sera jamais qu'un chaos. Pour avoir les formes dont elle est susceptible, elle doit nécessairement être formée, et cela par des agents qui lui sont extérieurs, ou, pour mieux dire, supérieurs; ce sont les formes que je viens de décrire. — Sans doute, elles lui seront prêtées, ces formes, elles seront imposées à la matière, dès que l'esprit de Dieu soufflera sur l'amalgame inerte et primitif qu'elle est; car la matière a étée créé en vue

de ces formes, sans lesquelles elle n'aurait point de raison d'être. Eh! se fait-on idée du chaos initial; n'éprouvez-vous pas de la peine à la pensée d'une matière informe et sans vie, au sein de cette nature grandiose, où tout respire la souveraine Bonté, où tout resplendit de vérité, de beauté et de vie?

V. — La vie des brutes

AME ANIMALE, AME VÉGÉTALE

Les principes de la vie dans les deux règnes, sont tous de la même nature; mais ils sont gradués ou moins parfaits au plus parfait, en raison des organismes qu'ils animent. Ceci découle clairement du texte sacré : « que les eaux... que la terre produise des âmes vivantes *chacune selon leurs espèces* ». Ce texte, il est vrai, ne vise que les animaux du cinquième et du sixième jour, et non les plantes que Dieu créa déjà au troisième jour. Pourtant ces végétaux qui font du fruit et de la semence, qui croissent et se multiplient comme les animaux, vivent également, et par conséquent sont mus par un principe de vie, que l'on peut assimiler à celui qui anime les bêtes. Donc les animaux ont une âme animale et les végétaux une âme végétale.

Des expressions qu'emploie la révélation, en nous faisant connaître la parole créatrice : « que les eaux produisent des reptiles d'une âme vivante... que la terre produise des âmes vivantes, gardons-nous de conclure que l'âme, ou le principe de vie de ces êtres, est issu des eaux ou de la terre, c'est-à-dire de la matière. Ces expressions doivent évidemment s'entendre des organismes pris en eux-mêmes, qui étant matériels, émanent de la matière, terre ou eau suivant le milieu qui leur convient. Aussi en est-il du corps humain lui même, dont il est écrit que Dieu le forma du limon de la terre, et qu'il forma Eve d'une côte d'Adam.

Le P. Berthier, dont je reproduis ci-après tout le traité, va nous le dire : Ces âmes, végétales ou animales, sont immatérielles. *Immatériel* exprime ce qui n'est point matière, mais voisin de la matière : comme spirituel signifie ce qui est voisin

de l'esprit et plutôt inhérent à l'esprit. Donc, dire immatériel, ce n'est pas dire spirituel et encore moins esprit. Je reviendrai sur cette différence lorsque je définirai ma théorie. Nous savons déjà que les âmes en question, bien qu'immatérielles, sont inhérentes à la matière.

a) Des corps vivants (1)

On appelle vivants les corps qui ont en eux un principe de mouvement. On les appelle aussi animés parce qu'ils ont une âme et un principe de vie, et organiques parce qu'ils sont pourvus d'organes. Ils se divisent en végétaux et en animaux. Nous devons parler des uns et des autres.

(1) I. Berthier, M. S. Abrégé de théologie. Théol. dogm. T. II du monde et des corps. Chap. II, art. 1 et 2.

A. Van Mons.

(*A suivre*)

VARIÉTÉS

EUSAPIA PALLADINO A VARSOVIE (1)

Eusapia Palladino invitée à Saint-Pétersbourg par le grand-duc Nicolas Nicolaievitsch s'est arrêtée le 20 mars 1898 à Varsovie; elle a passé deux jours chez moi.

Une remarquable différence se laisse voir dans l'extérieur du célèbre médium, depuis son dernier séjour dans notre ville en 1893. Eusapia a pris de l'embonpoint, est devenue un peu plus grave, sa chevelure d'un noir de corbeau s'est argentée d'un rayon de cheveux grisâtres. Cependant l'énergie, qui caractérise les types du Midi, n'a en rien diminué, peut-être même a-t-elle augmenté avec l'âge.

Naturellement la soirée ne pouvait se passer sans une petite séance improvisée dans un cercle familier, d'autant plus que l'obligeant médium ne se fit pas trop prier, laissant exposer son don aux personnes qui lui sont sympathiques et en général tous ceux qui possèdent sa confiance.

Aussi au lieu d'une petite séance, que nous attendions, n'osant opprimer le médium fatigué d'un long voyage, — grâce à son obligeance, nous avions une grande séance, qui dura deux heures et demie, depuis onze heures jusqu'à deux heures après minuit, interrompue d'une petite demi-heure.

Mais hélas! « John King (2) » ne voulut accepter aucunement l'éclairage artificiel pratiqué dans mes séances avec le médium Janek, connu déjà par mes articles aux lecteurs de la Revue, — éclairage, où comme au clair de la lune, les

(1) Nous empruntons cet article au *Journal d'Etudes psychologiques*. Nous avons toujours dit que John King, qui se tient à la disposition d'Eusapia pour produire plus les étranges phénomènes, était un être réel, un démon. On a voulu voir en lui une création fantastique de l'imagination d'Eusapia, pour se dispenser de croire au surnaturel. Il nous semble que ce récit authentique rétablit les faits et tranche la question. — E. M.

(2) John King, c'est l'Esprit invisible caché sous ce nom d'emprunt.

assistants de la séance peuvent non seulement se voir, mais même observer chaque détail de leur toilette.

Le guide d'Eusapia consentit à grand'peine à se servir de notre table lumineuse.

Nous nous assîmes au nombre de sept personnes y comptant le médium. Deux docteurs, deux dames, ma femme et moi. Messieurs les docteurs s'assirent de chaque côté du médium, qui leur tint les mains et pressa avec les siens leurs pieds.

La bougie était posée plus loin sur une petite table lumineuse. Il faisait donc clair au salon.

Dans ces conditions, après une attente de quelques minutes, nous avions obtenu trois lévitations irréprochables à courts intervalles et à un demi-mètre du plancher. Tout de suite après cette manifestation on nous demanda en typologie : « Meno luce. » Nous entourâmes donc la bougie avec un grand volume. « John » trouva que c'était peu. Nous posâmes la bougie au fond d'une boîte profonde, — il était également mécontent et frappait toujours son « meno luce ». Comme la bougie placée encore derrière le poêle ne lui suffisait pas, nous l'éloignâmes et alors « John » se tranquillisa et nous déclara sa satisfaction par les mouvements analogues de la table.

En récompense de notre condescendance, il nous gratifia de quelques phénomènes précédés d'un froid de plus en plus fort, que nous ressentîmes à nos mains posées sur la table et aux fronts, Ensuite vinrent les attouchements des petites mains délicates, qui se frottaient légèrement contre les contrôleurs du médium, ou caressaient leurs cheveux ou leurs visages ; elles atteignaient même les troisièmes personnes de chaque côté.

Ce n'étaient pas des attaques brutales des pattes ordinaires comme aux séances avec Janck. En général les phénomènes à la séance avec Eusapia se distinguaient plus noblement.

Mais hélas! à peine la force psychique se mit en jeu tout de bon, « John King » renouvela sa demande de diminuer la lumière.

Il s'agissait d'une seconde fenêtre du salon, que j'ai

manqué de couvrir. Je me suis donc avancé avec regret à la fenêtre pour abaisser la roulette.

Nous fûmes récompensés, pourtant, d'un phénomène si authentique, que même l'obscurité de la chambre n'y était pas un obstacle.

Sitôt que je repris ma place après avoir recouvert la fenêtre, le médium commença à signaler une grande inquiétude, se tournant sur sa chaise, gémissant, se levant, s'asseyant, s'appuyant de tout son corps contre ses contrôleurs d'un côté ou de l'autre, le froid nous enveloppa toujours plus fortement, puis tout à coup résonnèrent les touches du piano éloigné de nous de quelques pas, qui, pressées d'une main mystérieuse çà et là, retentirent sur le clavier. — En entendant ceci, Eusapia se mit à faire avec ses doigts divers mouvements sur la table. Elle frappa dessus avec un doigt, avec deux et trois, et le piano exécutait tout cela avec précision. Elle glissait avec la main entière sur la table, comme pour frotter une allumette, et le piano interpréta un passage semblable, qui retentit à nos oreilles.

Tandis que nous nous écriâmes émerveillés d'un phénomène si étrange, le médium nous recommanda de reculer avec la table plus loin du piano et nous parvînmes ainsi jusqu'au canapé placé contre la paroi vis-à-vis du piano. Le médium ne cessa pourtant de remuer avec ses doigts de diverses manières sur le plat de la table, et ses mouvements reproduits en sons résonnèrent sur le clavier.

Nous demandâmes un nouveau phénomène. Après quelques instants nous sentîmes son approche, car le médium sembla souffrir énormément. Voici que l'album aux photographies assez pesant, qui était sur le piano tombe sur notre table; — peu de temps après s'élancent vers nous les cahiers à musique et aussi un pot avec des jacinthes en fleurs, posé sur la fenêtre, effleurant la tempe d'un des docteurs (contrôleurs du médium), apparaît au milieu de nous sur la table. Quelqu'un le prend en main et propose aux faiseurs invisibles de le reprendre.

Une main s'étend et prenant le pot, qu'on lui présente, tourne un moment en circulant au-dessus de nos têtes,

et le pose sur les genoux d'un des contrôleurs du médium. — Nous regrettons de n'avoir pu voir cette main maniant le pot, faute d'éclairage.

Comme pour répondre à ce souhait, une main longue, bien faite, ne ressemblant à aucune main des assistants, se glissa plusieurs fois sur le plat lumineux, et même elle tapa la main de quelqu'un.

Les personnes assises plus près du médium commencèrent à chanceler sur leurs chaises, on essayait de les élever en haut. A peine l'une de ces personnes a-t-elle quitté sa place, que sa chaise reculée violemment en arrière se porta tout à coup en haut, et nous ne nous aperçûmes pas quand elle grimpa sur la table.

Quand on l'ôta et la personne n'ayant pas sa chaise, y prit place, vinrent les attouchements des mains invisibles, à tous les assistants presque.

Les contrôleurs assuraient à chaque instant, que tout est en bon ordre et que le maintien du médium est sans reproche. Les mains mystérieuses opéraient sans cesse dans le cercle, flattant, caressant les uns, tapant les autres, les embrassant, ou frappant légèrement sur le dos. Il arriva aussi que cette main saisissait la main d'un assistant pour frapper les mains voisines ou leur caresser la tête.

Après une heure de séance, nous fîmes un petit intermezzo, et commençâmes une discussion sur les faits éprouvés : chacun redisait à sa manière ses sensations. Le médium essuyait son front pénétré de sueur.

S'étant reposé pendant une demi-heure, il nous engagea à continuer la séance, proposant, pourtant, d'échanger la table lumineuse contre une habituelle. Quand nous nous assîmes tout autour, une aventure formelle s'éleva. « John », probablement se matérialisa entièrement, car nous l'avions pleinement partout. Ici il renversait quelqu'un avec sa chaise, là, il se pressait avec sa barbe longue et molle, telle qu'aucun des messieurs présents n'en possédait une semblable. Il se fourrait par force parmi ceux qui étaient assis autour de la table, il faisait le tour du cercle, et enfin, saisissant le tambourin posé sur le piano, il le secouait en l'air, le jetait sur

notre table ou en coiffait quelqu'un, luttait avec celui qui ne voulait pas lui rendre le tambourin, en un mot, nous avions l'impression d'une personne vivante parmi nous.

Mais comme l'énergie de notre nouveau venu mystérieux commença à prendre des formes assez violentes, nous résolûmes de finir la séance, qui se prolongea à une heure bien tardive.

Et encore une fois je dois exprimer mon regret qu'à part les lévitations, qui commençaient la séance, tout se passa au milieu des ténèbres profondes, qui dans les séances suivantes se laisseraient assurément diminuer.

Eusapia, néanmoins, quitta notre cité le lendemain pour se rendre au but de son voyage, recevant les adieux affectueux de ses partisans.

WITOLD CHLOPICKI.

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD

L'ACTION A DISTANCE

I

Le phénomène de l'action à distance préoccupe aujourd'hui un grand nombre d'esprits qui en ont constaté la réalité sans pouvoir en découvrir le mécanisme mystérieux.

Pouvons-nous, sans recourir à l'intermédiaire des sens, par un acte très intense de notre volonté, transmettre à une personne éloignée, nos sentiments, nos images, nos pensées?

Au livre des *Sources*, p. 283, l'abbé Gratry s'exprime ainsi à ce sujet :

« Très réellement, comme le dit Fénelon, les hommes se touchent d'un bout du monde à l'autre. Ils nous touchent! Voilà donc ce prochain qu'il nous faut assister. Or, en *ce réel contact des âmes*, est-ce que mes élans de cœur, mes certitudes, mes résolutions, mes lumières ne sont en rien communicables?

« Certes, si aujourd'hui les corps se touchent et se communiquent d'un bout du monde à l'autre, dans l'électricité, me fera-t-on croire, je vous prie, que les âmes ne communiquent pas? Mais le contact des âmes, certain d'avance par la raison et par la foi, est aujourd'hui sensible par l'expérience. Ici encore, moi qui écris ces lignes, *je sais, j'ai vu.* »

Cette affirmation est nette et absolue.

Au mois de juin 1867, vers deux heures de l'après-midi, je faisais ma promenade habituelle au Luxembourg. Subitement, sans délibération, et comme j'aurais exécuté un mouvement *réflexe*, je revins sur mes pas, je sortis du jardin, et je me dirigeai vers la maison de Gratry, rue Barbet-de-Jouy, 34.

Ce mouvement m'étonna moi-même, et je me disais : c'est étrange, je vais chez l'abbé Gratry sans savoir pourquoi, sans résolution, sans attention, sans aucun motif, sans me sentir

appelé intérieurement par lui, poussé, en quelque sorte par une force mécanique et déterminante.

J'arrive, je sonne, Gratry vint m'ouvrir la porte et s'écria en me voyant : « Enfin, vous arrivez, voilà une demi-heure que je vous appelle! »

J'avais l'explication du mouvement automatique que je venais d'exécuter. L'abbé Gratry n'avait aucune nouvelle à m'annoncer, il n'était pas sous le coup d'une émotion; il avait fait une expérience, il avait réussi. Il a dû la renouveler souvent avec d'autres personnes, pour écrire dans ses *Sources*, cette déclaration si catégorique[1]: *Je sais, j'ai vu!*

Je voudrais approfondir cette question. Depuis longtemps elle est l'objet de mes recherches et de mes méditations solitaires, elle m'attire invinciblement.

II

Il faut avant tout circonscrire notre étude, dégager la partie théologique, et voir clairement le but que nous voulons atteindre.

Nous reconnaissons la réalité d'une télépathie divine, c'est-à-dire d'une action à distance, d'une action préternaturelle entre des âmes élevées en sainteté, et affranchies accidentellement des lois de l'espace, par une faveur singulière de Dieu. Nous sommes ici dans les régions élevées du surnaturel. C'est Rita de Cassia, enlevée et transportée vivante par les saints, dans le couvent des Augustines, dont les portes avaient été fermées avec soin, et dont toutes les issues étaient sévèrement gardées. C'est la bienheureuse Liduine qui, tout en restant visible et immobile là où elle entrait en extase, visitait les lieux saints, montait au Calvaire, s'arrêtait à Rome, dans les sanctuaires les plus vénérés, se déchirait les bras en traversant des épines, et conservait encore, après son extase, les blessures saignantes qui rappelaient cet accident. C'est le grand thaumaturge, Joseph de Copertino qui se trouvant à Assise, entendit sa mère mourante à Copertino, s'écrier : O mon fils Joseph, ne te verrai-je donc plus? —

Aussitôt, écrit Gorres, une grande lumière remplit la chambre de la mourante, la mère revit son fils et s'écria : O frère Joseph, mon fils!

« Or, à ce moment, il sortit précipitamment de sa cellule pour aller prier dans l'église. Un frère, le rencontrant, lui demanda la cause de sa tristesse. Il répondit : Ma pauvre mère vient de mourir! »

Par ce récit touchant où l'on retrouve à la fois le charme poétique de la légende et la sévère exactitude de l'histoire, nous voyons une communication de pensées et de sentiments, suivie de bilocation, se produire à distance entre la mère et l'enfant.

Ces faits ne sont pas rares dans la vie de quelques saints privilégiés, ils nous reposent, nous charment, comme une bienheureuse vision de paix, et emportent notre esprit dans les plus hautes régions de l'au-delà.

Il faut bien reconnaître aussi la réalité d'une télépathie satanique entre des âmes qui se sont livrées au démon, par un acte volontaire. Le démon ne s'empare jamais directement de la liberté humaine, elle reste perpétuellement inviolable; il s'empare des facultés sensibles, de la partie matérielle de la créature, il la trouble et la bouleverse, il enveloppe la liberté et l'assiège sans l'atteindre directement, et, tant que dure la tyrannie de sa souveraineté, il la met dans l'impossibilité de se manifester : ici encore nous retrouvons l'inhibition et la dynamogénie.

Mais, le possédé volontaire, celui qui s'est livré à Satan par des pactes, des évocations, des sacrements sacrilèges, par les rites de la magie noire, celui qui prétend se servir du démon pour réaliser ses desseins de passion impure ou de vengeance, avant de devenir sa victime et sa proie, celui-là entre dans le monde ténébreux; l'économie des rapports habituels de sa vie avec la nature et avec ses semblables se trouve aussitôt profondément modifiée, et les phénomènes de télépathie ou d'action à distance dont il nous donne le spectacle troublant ont un caractère particulier.

Le possédé volontaire participe à la connaissance, à la puissance, à la vie du démon : il voit à de longues distances,

il pénètre et révèle les fautes les plus cachées, il conjecture l'avenir et contrefait les prophètes; il parle en des langues qu'il n'a jamais apprises, il s'entretient avec d'autres possédés, dans d'autres pays. C'est principalement dans les détails des exorcismes répétés, que ces prérogatives sataniques apparaissent, dramatiques et effrayantes, c'est là que l'on peut étudier la télépathie sous un aspect particulier. L'envoûtement, les maléfices, les sorts dont il est si souvent parlé dans la mystique diabolique appartiennent incontestablement à cette catégorie de télépathie.

Je fais donc la part aussi large qu'il est nécessaire dans ces matières au préternaturel diabolique et au préternaturel divin, je reconnais la réalité d'une télépathie divine et d'une télépathie démoniaque, mais faut-il nier la possibilité d'une télépathie naturelle, d'une action naturelle à distance entre les âmes? N'est-il pas permis de demander aux sciences naturelles qui ont modifié si profondément la conception traditionnelle de la nature physique, l'explication de quelques phénomènes extraordinaires de télépathie? Ne faut-il pas reconnaître que certains théologiens des siècles passés, qui s'inspiraient d'Aristote dans l'interprétation des phénomènes physiques de la nature, modifieraient leurs thèses vieillies sur ce point, s'ils voyaient ce que nous voyons? N'est-il pas contraire aux faits les mieux constatés, n'est-il pas d'une dangereuse imprudence de prétendre que tout phénomène de télépathie est nécessairement ou démoniaque ou divin?

III

« J'avais fait connaissance, écrit le Dr Liébeault, d'une famille française de la Nouvelle-Orléans venue pour affaires à Nancy, parce que son chef, M. G... m'avait amené sa nièce, Mlle B... pour que je la traitasse par les procédés hypnotiques. Elle était atteinte d'une anémie légère et d'une toux nerveuse contractées à Coblentz dans une maison d'éducation

où elle était professeur. Je parvins facilement à la mettre en somnambulisme, et elle fut guérie en deux séances. La production de cet état de sommeil ayant démontré à la famille G... et à Mlle B... qu'elle pourrait facilement devenir *médium* (Mme G... était *médium* spirite), cette demoiselle s'exerça à évoquer, à l'aide de la plume, les esprits, auxquels elle croyait sincèrement, et, au bout de deux mois, elle fut une remarquable *médium* écrivante. C'est elle que j'ai vue de mes yeux tracer rapidement des pages d'écriture qu'elle appelait des messages, et cela en des termes choisis et sans aucune rature, en même temps qu'elle tenait conversation avec les personnes qui l'entouraient. Chose curieuse, elle n'avait nullement conscience de ce qu'elle écrivait; « aussi, disait-elle, ce ne peut être qu'un esprit qui dirige ma main, ce n'est pas moi. »

Un jour, c'était, je crois, le 7 février 1868, vers 8 heures du matin, au moment de se mettre à table pour déjeuner, elle sentit un besoin, un quelque chose qui la poussait à écrire (c'était ce qu'elle appelait une *transe*), et elle courut immédiatement vers son grand cahier, où elle traça fébrilement, au crayon, des caractères indéchiffrables. Elle retraça les mêmes caractères sur les pages suivantes, et enfin, l'excitation de son esprit se calmant, on put lire qu'une personne nommée Marguerite lui annonçait sa mort. On supposa aussitôt qu'une demoiselle de ce nom qui était son amie, et habitait comme professeur le même pensionnat de Coblentz où elle avait exercé les mêmes fonctions, venait d'y mourir. Toute la famille G..., compris Mlle B..., vinrent immédiatement chez moi, et nous décidâmes de vérifier, le jour même, si ce fait de mort avait réellement eu lieu.

Mlle B... écrivit à une demoiselle anglaise de ses amies qui exerçait aussi les mêmes fonctions d'institutrice dans le pensionnat en question : elle prétexta un motif, ayant bien soin de ne pas révéler le motif vrai. Poste pour poste, nous reçûmes une réponse en anglais, dont on me copia la partie essentielle, réponse que j'ai retrouvée dans un portefeuille il y a à peine quinze jours, et égarée de nouveau. Elle exprimait l'étonnement de cette demoiselle anglaise au sujet de la

lettre de Mlle B..., lettre qu'elle n'attendait pas si tôt, vu que le but ne lui en paraissait pas assez motivé. Mais, en même temps, l'amie anglaise se hâtait d'annoncer à notre *médium* que leur amie commune, Marguerite, était morte le 7 février, vers les 8 heures du matin. En outre, un petit carré de papier imprimé était inséré dans la lettre : c'était un billet de mort et de faire part. Inutile de vous dire que je vérifiai l'enveloppe de la lettre, et que la lettre me parut venir réellement de Coblentz. Seulement j'ai eu depuis des regrets. C'est de n'avoir pas, dans l'intérêt de la science, demandé à la famille G... d'aller avec eux au bureau télégraphique vérifier s'ils n'avaient pas reçu une dépêche télégraphique dans la matinée du 7 février. La science ne doit pas avoir de pudeur; la vérité ne craint pas d'être vue. Je n'ai comme preuve de la véracité du fait qu'une preuve morale : c'est l'honorabilité de la famille G..., qui m'a paru toujours au-dessus de tout soupçon (1). »

Le cas cité par le Dr Liébeault appartient à la catégorie des phénomènes provoqués, il se rattache à l'hypnose, au spiritisme, au magnétisme, à ces états confus, obscurs, mystérieux de l'âme humaine, où il est quelquefois si difficile de s'orienter.

Cette présence et cette action de l'hypnotisme sur son sujet, ces transes, ce sentiment d'une irrésistible invasion d'une cause étrangère ou d'un esprit, tout cela nous éloigne du problème dont nous cherchons la solution.

Nous aurions préféré un fait analogue à celui que nous avons rapporté au commencement de cette étude, en parlant du P. Gratry, un fait dégagé de tout magnétisme, de tout spiritisme, de toute influence d'un hypnotiseur, de tout sommeil provoqué.

A ce propos, M. Liébeault essaye d'expliquer, scientifiquement, sans distinction, tous les phénomènes de télépathie. C'est par là que cette observation psychologique présente un grand intérêt.

(1) Dr Liébeault, *Thérapeutique suggestive*, p. 277-279.

IV

« En attendant, dit le Dr Liébeault, d'autres expériences pour confirmer les faits déjà connus de communication de pensée à distance, je ne crains pas déjà d'émettre l'hypothèse probable que si, dans certains états organiques, les sens et le cerveau de l'homme reçoivent des impressions plus vives et élaborent des opérations intellectuelles plus complexes que d'habitude, ces organes peuvent bien, dans les mêmes états, surtout chez quelques sujets très sensitifs, être susceptibles de fonctionner avec une délicatesse plus grande qu'on ne l'a soupçonné encore. Par exemple, si l'on admet, avec quelques esprits non prévenus, que des vibrations transmises par contact, entre endormeurs et somnambules, sont non seulement saisies, mais comprises par ces derniers, on ne doit pas être éloigné de croire que, comme pour un grand nombre de phénomènes physiques acceptés de tous, des ondulations, vrais prolongements de ces vibrations, ne puissent se transmettre par l'air. puis être ensuite ressenties et interprétées à de grandes distances par des sujets éminemment nerveux. Et l'on doit être d'autant plus porté à cette croyance, si les sujets en expérience sont habitués à être endormis par un même hypnotiseur, ou s'il y a entre eux et lui de la sympathie, des attractions de caractères... Il est reconnu que les pigeons voyageurs transportés au loin retrouvent leur demeure sans qu'on sache bien comment; que des chiens, des chats, des ânes, etc., ont aussi la même faculté; que des animaux, beaucoup moins haut placés dans la chaîne des êtres : l'abeille, la tortue, le saumon, etc., sont doués d'un même pouvoir, et l'on refuserait à l'homme, dont on sait combien les sens et l'intelligence arrivent parfois à un grand degré d'exaltation et de pénétration, on lui refuserait la faculté élevée d'être apte à recevoir des communications suggestives venues de lieux éloignés et provoquées tacitement par action mentale?

Dans les cas spéciaux que j'examine, il n'y a certes rien d'impossible que, à de grands éloignements, il n'y ait eu, sans

qu'ils se soient même sentis impressionnés, de la part de ses somnambules et des médiums, une réception par les sens d'ébranlements de l'air, et ensuite une interprétation intellectuelle de ces ébranlements : et si, dans un cas de transmission de pensée (cas de Coblentz), la communication s'est faite à une distance de 250 kilomètres, n'est-ce pas aussi que les ondulations transmises étaient renforcées chez l'un des sujets par une disposition sensitive exceptionnelle, et chez l'autre par un état émotif excessif, celui qui s'est exprimé par la pensée au dernier moment de l'existence? Quand on sait que des forces inférieures en qualités aux forces pensantes : forces attractives, lumineuses, caloriques, électriques, etc., pénètrent à des éloignements incommensurables, dans toutes les directions et à travers les interstices des globes célestes, remplissent les espaces et les mondes, c'est bien le moins que la pensée humaine, cette puissance que nous sommes si loin de connaître, puisse, par certaines ondulations à travers l'atmosphère, se transmettre d'une personne qui exprime cette pensée à une autre qui, à son tour, sympathiquement, en ressent les signes transmis et les interprète ensuite (1).

Le Dr Liébeault affirme, en s'autorisant de l'expérience et de la logique, la réalité de l'action à distance, elle lui paraît incontestable, mais il ne présente qu'à titre d'hypothèse et sans exclure d'autres recherches, l'explication qui lui paraît la plus probable. Son explication repose sur une certaine analogie. Si les forces électriques, caloriques, lumineuses pénètrent, traversent, sillonnent l'espace incommensurable, à tout instant et dans toutes les directions, pourquoi la pensée qui est, elle aussi, une force, encore qu'elle appartienne à l'ordre immatériel ne pourrait-elle pas jaillir de notre cerveau, rayonner et provoquer une modification, à une certaine distance dans un autre cerveau?

Sans supposer même une action directe, immédiate et trop difficile d'ailleurs à justifier entre deux esprits séparés par un grand espace, on pourrait admettre que la vibration cérébrale, déterminée par une pensée, agit immédiatement sur l'éther,

(1) *Op. cit.* p. 279-281.

ou sur un autre fluide dont la nature nous est encore inconnue, et se propage, sous l'impulsion intense de notre volonté, jusqu'au cerveau d'un autre sujet qui l'interprète et la comprend.

William Crookes ne répugnerait pas à cette explication. « Dans la télépathie, écrit ce savant, nous avons deux faits physiques : changement physique dans le cerveau A, celui qui émet la suggestion et changement physique analogue dans le cerveau B qui reçoit cette suggestion. Entre ces deux événements physiques, il doit exister une série de causes physiques... Cette série de causes ne peut se produire qu'à travers un milieu; tous les phénomènes de l'univers sont, on peut le présumer, continus, et il est contraire à l'esprit scientifique de faire appel à des agents mystérieux quand les progrès récents de nos connaissances ont montré que les vibrations de l'éther avaient des pouvoirs et des attributs répondant largement à toute demande, même à la transmission de la pensée. »

Il est permis d'affirmer que les anges et les démons dont l'intelligence est infiniment supérieure à l'intelligence humaine, connaissent ce milieu continu et la manière de s'en servir pour la transmission à distance de la pensée, et si nous arrivons à le découvrir, à saisir le mécanisme de la télépathie naturelle, on ne pourra jamais en rien conclure contre le préternaturel démoniaque et divin : le problème se posera ainsi : quel est l'agent ou naturel ou démoniaque, ou divin qui, dans tel cas donné, s'est servi de ce milieu pour produire un phénomène de télépathie?

Mais les Esprits angéliques ou démoniaques n'ont besoin ni de ce fluide, ni de ce milieu vibrant pour communiquer entre eux, malgré l'obstacle du temps, de l'espace et de la matière.

V

M. Camille Flammarion étudie ce problème dans l'ouvrage qu'il vient de publier sous ce titre : *L'Inconnu et les problèmes*

psychiques; il ajoute quelques faits nouveaux à la masse énorme de documents, réunis par les chercheurs dans le monde de l'inconnu. Tous ces documents n'ont pas une égale valeur: il faut faire la part de l'imagination surexcitée, de l'hallucination et des coïncidences fortuites, des inexactitudes involontaires du narrateur; il faudrait écarter aussi provisoirement les phénomènes d'action à distance obtenus avec des sujets déjà entraînés par de fréquentes expériences de magnétisme. et se contenter, comme nous l'avons fait en citant l'expérience de l'abbé Gratry, d'étudier l'action volontaire d'un homme, libre de toute influence magnétique, sur un sujet éveillé qui n'a jamais été magnétisé. Il faut observer le fait dans les conditions normales de la vie, sous peine de compliquer le problème et d'en retarder la solution, pour les esprits sincères qui cherchent la vérité.

C'est aussi compliquer inutilement le problème de recourir à l'hypothèse invraisemblable, erronée d'un corps astral qui n'a jamais existé que dans l'imagination rêveuse de quelques occultistes, et nous félicitons M. Flammarion d'avoir échappé à ce danger.

M. Flammarion se range volontiers à l'opinion que l'abbé Gratry a souvent défendue devant nous, à l'action des esprits, les uns sur les autres, par l'intermédiaire de l'éther.

« Il est admis en physique, que l'éther, ce fluide impondérable considéré comme remplissant l'espace, traverse tous les corps, et que, même dans les minéraux les plus denses, les atomes ne se touchent pas et flottent, en quelque sorte, dans l'éther.

Ce fluide transmet, à travers l'immensité, les mouvements ondulatoires produits dans son sein par les vibrations lumineuses des étoiles : il transmet la lumière, la chaleur, l'attraction à des distances considérables.

Qu'y aurait-il d'inadmissible à ce que, pénétrant, comme il le fait en réalité, nos cerveaux en vibration, il transmette également à distance les courants qui envahissent nos têtes et établisse un véritable échange de sympathies et d'idées entre les êtres pensants, entre les habitants d'un même monde...

Nous pouvons concevoir que, dans certains cas, dans certaines conditions, un mouvement vibratoire, un rayonnement, un courant plus ou moins intense, s'élance d'un point du cerveau et aille frapper un autre cerveau, lui communiquer une excitation soudaine qui se produise en une sensation d'audition ou de vision. Les nerfs se trouvent ébranlés de telle ou telle façon (1). »

M. Flammarion n'a pas la prétention d'expliquer scientifiquement ou philosophiquement les phénomènes de la télépathie, il veut seulement établir, et il croit avoir établi par des faits incontestables, l'action de l'âme à distance, l'existence à côté du monde visible et connu, d'un ordre de choses invisible et inconnu qui mérite l'attention des esprits sérieux : tout le reste est hypothèse sujet à discussion.

VI

Je ne sais pas si l'esprit humain qui a fait, de nos jours, de si grandes découvertes dans le monde scientifique découvrira aussi ces ondes *psychiques* qui, parties de notre organisme sous l'impulsion puissante de l'âme, transmettraient au loin comme font les ondes sonores, nos sentiments. nos images et nos pensées.

C'est le secret de Dieu et de l'avenir.

Mais nous, catholiques, nous n'avons pas le droit de négliger l'explication théologique; même au point de vue philosophique, cette explication ne manque pas de valeur, et je regrette de ne pas en trouver la mention dans les recherches quelquefois aventureuses des ennemis du surnaturel : elle mérite, au moins, l'attention et la discussion.

Dans ce monde invisible et inconnu qui côtoie et domine le monde visible connu, il se trouve un nombre incalculable d'anges bons ou mauvais, d'Esprits qui ne sont pas indifférents aux grands phénomènes de l'univers et dont la Providence

(1) Flammarion, *L'Inconnu et les problèmes psychiques*, p. 366.

ne manque jamais de faire ses instruments dans le gouvernement du monde.

Bossuet est l'écho de la théologie, de la tradition et de la croyance universelle des anciens peuples, quand il s'écrie : « Comptez si vous le pouvez, ou le sable de la mer, ou les étoiles du ciel, tant celles qu'on voit que celles qu'on ne voit pas, et croyez que vous n'avez pas atteint le nombre des anges. Il ne coûte rien à Dieu de multiplier les choses les plus excellentes ; et, ce qu'il y a de plus beau, c'est pour ainsi dire ce qu'il prodigue le plus (1). »

Rapprochez de cette déclaration de Bossuet, ce principe si fécond de saint Thomas d'Aquin : « Toutes les choses corporelles (c'est-à-dire, sans doute, tous les phénomènes de la nature), sont gouvernées par les anges (2). » Vous verrez alors, autour de vous, dans l'espace, dans toutes les profondeurs, un nombre incroyable d'anges au service de la Providence, et tous ces anges mêlés à la vie de l'univers qu'ils dominent par leur intelligence, leur puissance et leur éclat.

Et vous comprendrez, peut-être alors, ces communications qui s'établissent accidentellement entre les âmes, à de grandes distances, pressentiments angoissants, avertissements intimes, communications des mourants, apparitions et visions mystérieuses, phénomènes merveilleux qui déroutent la science et échappent encore à ses explications téméraires, et à ses hypothèses trop souvent éphémères.

Ce n'est pas moi qui parle ainsi, c'est Bossuet, c'est saint Thomas, c'est la théologie, c'est la tradition, c'est l'universelle croyance du genre humain.

Il est bon de nous arrêter devant cet enseignement, et de l'étudier.

(1) Bossuet, *Élévation sur les mystères*, 4e semaine.
(2) OMNIA CORPORALIA REGUNTUR PER ANGELOS. S. Th., pars 1a, q. CX, art. 1.

ÉLIE MÉRIC.

(*A suivre.*)

L'ALCOOLISME

INSIDIEUX ET INCONSCIENT (1)

Quand un médecin est sollicité de parler sur les dangers de l'alcool, il n'est embarrassé que pour choisir entre les méfaits à dénoncer : car ils sont légion.

Étant appelé à prendre, le premier, la parole dans cette série de Conférences, j'étais absolument libre et ai pensé devoir traiter la question sous un aspect tout particulier, le plus courant, le moins répugnant, et par là-même le plus dangereux.

Je vous parlerai donc de l'*Alcoolisme insidieux et inconscient*, celui dont l'invasion et les débuts sont compatibles avec la vie sociale, en apparence la plus correcte : celui qui mord sans aboyer.

Je ne vous dirai donc rien de l'ivresse qui ne tente aucun de vous, ni des ivrognes qui vous dégoûtent, ni du *delirium tremens* qui vous ferait frémir, ni des aliénés et des criminels

(1) J'ai beaucoup emprunté, pour documenter cette conférence, aux récentes publications suivantes (par ordre alphabétique d'auteurs) :

Arvède-Barine. — Névrosés : Hoffmann, Le Vin ; Quincey, L'Opium ; Edgar Poë, L'Alcool ; Gérard de Nerval, La Folie. Paris, Hachette, 1898 (publié d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes*).

Debove. — L'alcoolisme. *Presse médicale*, 1898, N°s 94 et 95.

Armand Delpeuch. — L'alcoolisme avant l'alcool. *Presse médicale*, 1898, N° 99.

Duclaux. — La police de l'organisme vivant. Conférence aux étudiants. *Médecine moderne*, 1899, p. 177.

Charles Dupuy. — L'année du certificat d'études. Livret d'antialcoolisme. Paris, Armand Colin.

Gibert. — Un cas de cirrhose atrophique chez un scléreux multiple. *Nouveau Montpellier médical*, 1898, t. VII.

Jacquet. — Le péril alcoolique en France. *Médecine moderne*, 1899, N° 11.

Klippel. — Article « alcoolisme ». *Manuel de Médecine*, 1897, t. VII, p. 11.

Le Gendre. — A propos de l'alcoolisme. *Société médicale des hôpitaux de Paris*, 1898,

Joseph Montet. — Le Rail conquérant. *Gaulois*, 19 mars 1899.

Richardière. — Article « alcoolisme ». *Traité de médecine*, 1892, t. II, p. 611.

que crée l'alcool : de plus compétents vous en parleront, mieux que je ne saurais faire.

Je ne procéderai donc pas comme Lycurgue quand il étalait des ilotes ivres devant les jeunes Spartiates; je ne vous parlerai ni de l'alcoolisme à l'Assommoir, ni de l'alcoolisme à l'Asile, mais seulement de l'alcoolisme dans le monde, de l'alcoolisme en veston, en redingote ou en habit noir, voire même (vous me le pardonnerez, Mesdames) de celui qui se cache sous la robe de la femme du monde.

Je répondrai ainsi à l'objection de ceux qui disent qu'une conférence contre l'alcoolisme n'est à sa place que dans les débits ou les cabarets.

Il est bon que, dans tous les mondes, on connaisse bien la pente savonnée qui conduit à l'alcoolisme sans ivresse et les désastres qui peuvent en résulter pour la santé.

Cela facilitera l'apostolat que nous vous demandons à tous contre l'invasion croissante de ce fléau qui menace l'individu, la famille et la nation.

Contentons-nous des maladies inévitables que le bon Dieu nous envoie sans y ajouter de graves empoisonnements, dont nous sommes entièrement les artisans.

Pourquoi et *comment* boit-on dans le monde?

Pourquoi commence-t-on à boire ?

Il est bien entendu que quand je dis « boire », je veux toujours dire boire trop, boire de l'alcool, boire habituellement autre chose ou plus que du vin coupé d'eau à ses repas.

On commence à boire pour bien des motifs.

Les uns boivent pour faire comme les autres, comme les camarades, et ensuite pour faire plus qu'eux.

On est aussi crâne qu'eux, on boit comme eux.

On se donne rendez-vous à l'apéritif, à l'« heure verte ».

Pour n'être en reste avec personne, on rend et on accumule les tournées, on élève des pyramides de soucoupes...

Le temps n'est plus où, comme dans la première partie du règne de Louis XIV, « l'eau-de-vie ne se vendait que dans les officines des pharmaciens, c'est-à-dire, selon l'étymologie, des vendeurs de poisons ».

Les cabarets se sont multipliés dans des proportions effrayantes.

En France, on en comptait 281.000 en 1830 et 500.000 en 1897. « Dans le département du Nord on compte un cabaret pour 46 habitants ou pour 15 adultes... ; à Paris, il y a 33.000 cabarets, c'est-à-dire plus d'un pour trois maisons. »

Et encore on a trouvé le trajet en chemin de fer d'un cabaret à l'autre trop long pour ne pas boire et on a créé des bars dans les trains de ceinture.

A côté de ceux qui boivent ainsi partout pour faire comme tout le monde, il y a les raffinés qui au contraire boivent pour ne pas faire comme les autres, pour se singulariser, pour ne pas imiter le milieu bourgeois dans lequel ils ont été élevés, pour se séparer des philistins.

C'est pour « se soulever au-dessus des vulgarités et des misérables petitesses de l'existence quotidienne », c'est pour « vivre la poésie » que l'auteur des *Contes fantastiques*, Hoffmann, alla au cabaret et en arriva à vendre sa vieille redingote pour avoir de quoi dîner.

En buvant comme Alfred de Musset, les esthètes pensent acquérir le talent de l'auteur de *Rolla* et de la *Nuit d'octobre*. S'ils ont aussi de longs cheveux et l'air phtisique, ils estiment la ressemblance complète.

Ces naïfs raisonnent comme celui qui croirait qu'il suffit de porter les redingotes de Barbey d'Aurevilly pour en avoir le talent, d'être épileptique pour avoir le génie de Napoléon ou de Flaubert, d'être bègue pour ressembler à Ésope ou à Turenne, d'être gaucher pour peindre comme Léonard de Vinci, ou seulement de fixer le soleil sans en être incommodé pour raisonner comme Socrate...

C'est ainsi cependant que procèdent les snobs, ces moutons de Panurge prétentieux qui, suivant la jolie expression de Jules Lemaître, sautent à la file, mais d'un air suffisant.

Ils cherchent à jouer du violon comme Ingres ou à peindre comme Gounod.

Pour imiter les Anglais et être entièrement « smart », on ne se contente pas de plastronner avec du linge blanchi à Londres, on éprouve « l'impérieux besoin d'aller essuyer ses

manches sur un comptoir d'acajou luisant où quelque barmaid vous servira le cocktail incendiaire qu'il faudra noyer dans un verre de soda water au wisky ».

On se croira quitte ainsi envers son « devoir de gentleman accompli ».

Il vaudrait mieux imiter les Anglais autrement qu'en buvant comme eux.

Donc, et ce n'est pas contradictoire, les uns boivent pour faire comme la majorité, d'autres boivent pour être classés dans la minorité.

Certains aussi boivent pour oublier les misères de la vie et noyer leurs chagrins : l'alcool se venge souvent en leur servant des ivresses tristes.

Beaucoup boivent par désœuvrement, parce qu'ils ne savent pas faire autre chose.

Un buveur d'opium célèbre, Quincey, a dit : « Une nation n'est vraiment civilisée que lorsqu'elle a un repas où l'on cause. »

Quand on ne sait pas causer à table, on boit et, après le dîner, on renvoie les femmes bien vite pour que la conversation soit plus facile et pour boire plus à l'aise.

Enfin, il y a ceux que leur profession oblige à boire : les marchands de vin, les dégustateurs, tous ceux qui font leurs affaires au café, mais aussi tous ceux qui peinent et suent comme les journaliers et les maçons... tout le monde alors.

« C'est le métier qui veut ça » devient une excuse tellement banale qu'on n'ose plus la présenter sans rire.

Voilà quelques-unes des voies principales par lesquelles l'alcool — mot arabe qui signifie « le subtil » — commence à s'introduire dans notre organisme.

Ajoutez, il faut bien le reconnaître, que ses premiers effets ne sont pas désagréables. — Ce n'est pas comme la première pipe, qui donne des nausées.

La plupart des spiritueux ont bon goût : le poison est doré à plaisir. Les premières doses, les faibles, n'augmentent pas notre capital de forces, mais les stimulent, les mobilisent : la devanture est mieux garnie.

Si on y est un peu habitué, la privation vous donne une sorte de faiblesse que de nouvelles doses dissipent au moins momentanément. Ce stimulant devient un besoin de la vie.

Comme l'accoutumance arrive, il faut progressivement augmenter la dose pour obtenir les mêmes effets, et l'empoisonnement arrive ainsi peu à peu, graduellement, d'un pas plus ou moins rapide, mais sûr.

Et voilà comment, en commençant par un petit verre qui se croyait ou se disait stomachique ou apéritif, on devient un alcoolique vrai — sans jamais s'être enivré.

Voilà pourquoi et comment on devient alcoolique dans le monde.

Maintenant, *avec quoi* le devient-on?

Tous les moyens sont bons; et ils sont nombreux.

Tous les liquides contenant de l'alcool peuvent conduire à l'alcoolisme : c'est une question de dose et de quantité.

Le *vin* « franc et naturel » n'alcoolisera que si on en abuse.

Il est difficile de dire où commence l'abus.

La plupart des hygiénistes admettent qu'un ouvrier « travaillant au grand air peut raisonnablement absorber un litre de vin environ par jour ou bien un peu plus peut-être de bière ou de cidre » : le vin étant compté à 9 à 10°, la bière et le cidre de 3 à 7 o/o.

Cette dose comprend naturellement la totalité des boissons alcooliques prises dans la journée sous diverses formes.

Pour les bourgeois, « qui, musculairement, travaillent peu », la dose permise est moindre.

Il ne faut donc pas dire : le bon vin ne fait jamais mal : quand on en boit trop, il fait mal. Seulement le mauvais vin fait encore plus vite mal.

Une des choses qui diminuent la puissance nocive du vin, c'est l'état de dilution dans lequel s'y présente l'alcool.

Il ne faut pas croire, en effet, que 50 gr. d'alcool pur fassent le même mal mêlés dans un litre d'eau ou seulement dans un demi-litre de liquide inoffensif.

Donc, un litre de vin contenant 100 gr. d'alcool pur est

moins mauvais qu'un demi-litre de liqueur qui contient également 100 gr. d'alcool.

C'est dire qu'une dose de vin pur est plus mauvaise que la même quantité de ce vin étendu d'eau, et que les vins très alcoolisés, comme le Banyuls, le Madère, le Marsala, qui marquent 17 à 23°, sont plus dangereux, même à égalité d'alcool absolu.

Encore bien plus nuisibles sont les vins frelatés et artificiels.

Là entrent des alcools d'origines diverses et de toxicité très différente. D'après Joffroy et Serveaux, la toxicité des divers alcools varie de 1 à 25, c'est-à-dire que pour tuer 1 kilogr. de lapin, il faut 25 gr. de certains alcools, tandis qu'il suffit de 1 gr. de certains autres.

De plus, dans ces pseudo-vins, on met des extraits ou bouquets artificiels. Laborde et Magnan ont montré que 8 centimètres cubes de certaines de ces « huiles de vin » injectés dans les veines d'un chien le tuent en une heure.

D'après tout cela, vous prévoyez tous les dangers des *liqueurs* et tous les inconvénients du petit verre *habituel*.

Les liqueurs marquent en général 45 à 50° ; le petit verre est habituellement de 30 gr. et, comme on a droit à une gorgée qu'on remplace, cela fait de 40 à 50 gr. Donc, un petit verre à la fin de chaque repas vous fait, pour la journée un supplément de 50 gr. d'alcool pur.

Ajoutez que, quand on prend l'habitude du petit verre à chaque repas, sous le moindre prétexte on en prendra un ou deux de plus et on double ainsi son litre de vin permis, et on le double avec de l'alcool plus concentré et, par suite, plus dangereux.

La liqueur est un agent d'intoxication d'autant plus dangereux qu'elle est meilleure, plus sucrée, mieux aromatisée : on en boit alors davantage. Plus on accumule les fleurs, moins on découvre le serpent qu'elles dissimulent.

L'*apéritif* constitue un degré de plus dans la nocuité du produit, par cela seul qu'il est consommé à jeun. Car c'est une règle que tout poison est mieux absorbé et plus dangereux quand il est reçu par un estomac vide.

D'abord l'apéritif ne mérite nullement son nom. Jamais apéritif n'a ouvert l'appétit de personne.

Je ne connais qu'un véritable apéritif : c'est le bouillon, le bon bouillon de nos pères, trop calomnié aujourd'hui, qui commence si heureusement un repas et ouvre positivement l'appétit en mettant l'estomac en bon état de réceptivité pour les aliments.

L'apéritif alcoolique enlève au contraire l'appétit à ceux qui en ont, et ceux qui en usent régulièrement voient leur appétit progressivement diminuer et même disparaître.

En dehors de l'alcool, l'apéritif introduit souvent dans l'économie d'autres poisons encore plus dangereux, comme l'absinthe.

Voulez-vous savoir de quoi est formée celle que la chanson appelle la « Muse aux yeux verts ». Voici l'analyse qu'en donne Jacquet : « On y incorpore l'anis, la badiane, l'angélique, la mélisse, la menthe, qui sont poisons stupéfiants; et aussi l'hysope, le fenouil, la petite et la grande absinthe, qui sont poisons convulsivants, épileptisants; on colore avec de la couperose ou du bleu de Prusse, et quand vous demandez une verte, on sert frais ! Quelle cuisine de sorcières ! »

Pour les vermouths, les bitters, on « fait mijoter des plantes aromatiques à goût prononcé, destinées à masquer l'âcreté de l'alcool ».

Et, dans tout cela, des liqueurs qui marquent de 50 à 76° et des alcools de qualités tout à fait inférieures, rectifiés ou non : leur « mauvais goût ne gêne pas, étant masqué par les substances aromatiques qu'on y ajoute ».

Nous avons eu récemment à l'hôpital un malade qui nous a avoué consommer une moyenne de 20 absinthes par jour, sans compter quelques rares petits verres et un peu de vin à ses repas. Mon chef de clinique, le Dr Gibert, a bien voulu faire une enquête et savoir ce que, dans nos débits, représentent 20 absinthes à 2 sous. Cela fait environ 1 litre d'absinthe pure à 50°, soit un demi-litre d'alcool absolu, 5 litres de vin à 10° ou encore 35 petits verres d'eau-de-vie.

Vous me direz que les gens du monde boivent de l'absinthe plus chère. C'est vrai : elle marque alors 76° au lieu de 50!

A moitié converti par ces tableaux, le sujet qui s'alcoolise inconsciemment vous dira : « Parfait; c'est entendu: je ne prends plus rien de tout cela; je me contenterai de prendre un *quinquina* avant chaque repas. »

Vous serez peut-être étonnés; mais je n'hésite pas à crier : Cela ne vaut pas mieux.

Le quinquina est un remède, excellent dans certains cas; c'est lui qui nous fournit la quinine. Le vin de quinquina est au Codex; c'est aussi un remède.

Comme l'opium, comme la strychnine, comme tous les remèdes, vous devrez prendre le quinquina quand votre médecin vous le prescrira et sous la forme qu'il vous prescrira.

Mais quand vous vous ordonnerez et vous administrerez un verre à bordeaux de vin de quinquina avant chaque repas, sans prescription médicale, vous commettrez tout simplement une lâche tromperie vis-à-vis de vous-même : vous vous administrerez 2 à 300 gr. par jour d'un vin qui marque 14 ou 15°, qui, arrivant sur un estomac vide, vous fait absorber une dose redoutable de poison.

Et ceci m'amène à vous dire un mot de tous les *vins médicinaux* et de tous les *élixirs* à base d'alcool.

Qu'ils portent des noms de remèdes comme la kola ou la coca, ou des noms d'hommes désormais célèbres comme Mariani, Bugeaud ou Bravais, alors même que leurs triomphes auront motivé des autographes des plus grands personnages, alors même que votre journal (j'entends celui qui pense comme vous) les prônera tous les jours à sa quatrième page... rappelez-vous qu'en dehors d'une ordonnance formelle de médecine, ce ne sont là, pour vous, que des véhicules de poison, c'est de l'alcool très concentré, très agréable et très dangereux.

Je sais que je risque de me faire lapider en vous parlant si franchement : je risque surtout, si vous ne me gardez pas le secret, de ne plus recevoir de ces excellents échantillons, que je trouve du reste fort agréables...

Mais il faut savoir montrer tous les courages et c'est un danger à signaler. Vous courez autant de risque, en vous prescrivant à vous-même du vin Desiles qu'en vous ordonnant sans médecin, de l'arsenic ou de la morphine.

Ne prenez pas même, vis-à-vis de votre conscience, le prétexte d'un malaise à combattre, d'une digestion à faciliter, d'une anémie à faire disparaître. Il y a des anémiques et des dyspeptiques chez lesquels l'alcool aggrave le désastre comme quand on verse de l'huile sur le feu.

Et vous ne pouvez pas, sans votre médecin, savoir si vous êtes de cette catégorie ou d'une autre.

Vous n'avez donc aucune raison à invoquer ; toutes les fois que, *sans ordre du médecin*, vous prenez des vins médicinaux, vous vous empoisonnez ; le qualificatif « médicinal » ne diminue en rien leur nocuité indiscutable.

Je n'insiste pas sur les alcools *étranges* avec lesquels certains s'intoxiquent.

Nous avons vu un infirmier renvoyé parce qu'il buvait l'alcool à brûler dénaturé avec lequel on flambait les instruments.

Le fait que raconte Léon Daudet, dans les *Morticoles,* du garçon buvant l'alcool des pièces anatomiques, est authentique.

Mais ceci n'est plus de l'alcoolisme insidieux et inconscient. Ce sont des histoires d'ivrognes entêtés. Je passe.

En arrivant à l'alcoolisme des *femmes*, je rentre bien dans mon sujet.

Car l'alcoolisme conscient et voulu est très rare chez la femme, qui a instinctivement l'horreur et le dégoût des ivrognes et de l'ivrognerie.

Mais l'alcoolisme insidieux et inconscient est beaucoup plus fréquent qu'on ne croit chez elles et même chez la femme du monde.

En tête des moyens dont la femme use le plus souvent pour s'alcooliser, nous retrouvons les vins médicinaux et les élixirs toniques.

Voici deux exemples qui vous étonneront peut-être, mais vous frapperont sûrement.

J'ai vu, récemment, une dame du meilleur monde qui m'a avoué prendre tous les jours une bouteille entière de vin de Mariani. A son grand étonnement, l'appétit disparaissait

de plus en plus, les forces s'en allaient et elle était plutôt tentée d'augmenter que de diminuer sa dose quotidienne de poison.

Une autre dame, non moins distinguée, m'a dit prendre tous les jours quatre fioles entières d'eau de mélisse pure.

Savez-vous ce que c'est que cette eau de mélisse? Je me suis enquis auprès du fabricant de l'eau de mélisse du frère Mathias (une des plus célèbres, paraît-il); c'est de l'alcool à 82° et chaque fiole contient 60 gr. Elle prenait donc tous les jours : 240 gr., ou un très grand verre, ou 8 petits verres d'alcool à 82°, la valeur de 8 absinthes à 2 sous ou de 14 petits verres d'eau-de-vie.

N'est-ce pas une jolie dose pour une faible femme?

On s'alcoolisera de la même manière avec l'élixir Bonjean, l'alcool Ricqlès, voire même l'eau de Cologne et le vulnéraire ou eau d'arquebuse.

Les liqueurs, surtout les liqueurs sucrées comme la Chartreuse, sont régulièrement bues par bien des femmes.

On m'a raconté qu'au *five o'clock* on mettait volontiers du rhum dans le thé.

En Normandie, on voit, paraît-il, les femmes boire une gorgée de leur café, la remplacer par de l'eau-de-vie, en boire une autre gorgée, la remplacer de la même manière: « Après un certain nombre d'ingurgitations et de remplissages, vous pouvez juger s'il reste beaucoup de café dans le mélange. »

Les vins très alcoolisés tentent aussi les femmes. Je ne parle pas du Champagne, avec lequel on ne s'alcoolise guère qu'accidentellement,

Mais on prend bien volontiers, l'après-midi, avec un biscuit, un verre de Porto, de Xérès ou de Malaga. C'est moins vert que l'absinthe, mais ce n'est guère meilleur.

Si le spectacle de l'alcoolisme féminin est surprenant et pénible, bien plus lamentable encore est celui de l'alcoolisation de l'enfant.

L'alcool qu'on laisse trop souvent boire à une nourrice passe dans son lait. Le Dr Toulouse et d'autres auteurs ont

décrit des intoxications du pauvre bébé : convulsions, vomissements.

Un peu plus tard, que de parents sont tristement fiers de voir leur enfant en bas âge boire « comme un petit homme ». Debove cite des régions de la France dans lesquelles « les enfants sont dressés de bonne heure à boire la goutte. Au premier déjeuner, ils trempent, comme les parents, leur pain dans l'eau-de-vie. Des rapports d'inspecteurs primaires constatent que le panier de l'écolier contient souvent une fiole de ce liquide; et les maîtres se plaignent qu'après le repas, les classes sont empestées d'une odeur d'alcool difficile à faire disparaître. »

Voilà bien l'alcoolisme lent, insidieux et inconscient dans toute son horreur. Quelles générations voulez-vous que cela prépare à la France; laissez ce régime nous envahir, et vous permettrez à nos ennemis de dire que tout jeune Français est un « vieux marcheur » qui n'arrive jamais.

Une dernière remarque est nécessaire avant de terminer ce chapitre des *causes* de l'alcoolisme.

Tous les hommes ne sont pas égaux devant l'alcool.

Les doses que nous avons indiquées sont celles des personnes idéalement résistantes.

Mais une série de causes diminue cette résistance au poison et il y a des gens pour lesquels, comme dit Forel, « l'usage de l'alcool est déjà l'abus. »

Je vous citerai notamment le rhumatisme chronique, la goutte, ce que nous appelons l'arthritisme. Ces maladies et bien des tempéraments agissent sur l'organisme dans le même sens que l'alcool, deviennent ses complices et aggravent par conséquent son action néfaste.

Ceci pour vous dire que vous ne devez pas vous targuer de quelques exemples célèbres de buveurs longèves pour en conclure que chacun résisterait comme eux.

J'arrive aux *effets* sur l'organisme de cet alcool qui a tant de facilité pour y pénétrer,

Il m'est évidemment impossible de tout décrire avec

le temps dont je dispose et devant un auditoire comme celui-ci.

Je préfère alors me limiter à deux paragraphes que je prendrai comme exemples et types : d'abord l'action sur le système nerveux et spécialement les rêves, les cauchemars et les hallucinations, — ensuite l'action sur l'état général, sur la nutrition dans son ensemble et par suite sur la race.

Pour la premiere partie, j'utiliserai un document humain bien vivant : ce sont les publications de deux alcooliques de génie, Hoffmann et Edgar Poë, qui ont écrit leurs rèves et qui ont ainsi admirablement décrit les effets produits sur eux-mêmes par le poison que nous étudions.

Comme Arvède-Barine l'a très bien montré dans ses belles *Etudes sur les névrosés*, leur œuvre et leur maladie se confondent. L'une explique l'autre. Du rapprochement des deux se dégage un puissant enseignement.

Hoffmann, qui a du reste été moins malade qu'Edgar Poë, s'alcoolisa avec du vin « et du meilleur ». « Il y ajoutait, çà et là, un bol de punch, pour le plaisir de contempler le combat entre les salamandres et les gnomes qui habitent dans le sucre. »

D'abord il éprouve cette excitation aimable et féconde que donne l'alcool au début et à faibles doses. C'est alors qu'il recommande : pour bien faire « la musique d'église les vieux vins de France ou du Rhin, pour l'opéra sérieux le meilleur bourgogne, pour l'opéra-comique le champagne, pour les canzonettas, les vins chaleureux d'Italie, et enfin, pour une composition éminemment romantique, comme le *Don Juan*, un verre modéré de la boisson issue du combat entre les salamandres et les gnomes. »

C'est la « lune de miel » du poison.

Mais bientôt il note, après du « vin épicé » : « Léger accès de pensées de mort. Fantômes. »

Les sensations éveillent chez lui les sens à côté. Comme Alfred de Musset « et d'autres poètes nerveux », il entend les couleurs, puis il entend les odeurs et voit les sons.

« Le parfum de l'œillet rouge foncé agit sur lui avec une puissance extraordinaire et magique... il entend alors, comme dans un *grand éloignement*, les sons d'un cor s'enfler et s'affaiblir tour à tour. »

Pendant une fièvre grave qu'il fait, il prend ses gardes-malades pour des instruments de musique : la flûte est un ami qui parle très bas et dont la voix a quelque chose de langoureux, le basson est un autre qui a une grosse voix de basse.

Après sa guérison, il reprend la vie courante dans le monde; mais, à certains jours, il croit « répandre dans l'obscurité une lueur phosphorescente ». Un jour, dans un salon très éclairé et plein de monde, il voit un gnome sortant du parquet. Seul, la nuit, assis à sa table de travail, il est entouré de spectres et de figures grimaçantes,

« Ses contes fantastiques se vivaient alors autour de lui avec tant de réalisme que l'effroi le prenait et qu'il allait réveiller sa femme. La patiente Micheline se levait, tirait son tricot, et s'asseyait auprès de son mari pour le rassurer. »

Il avait peur de devenir fou; mais il considérait chaque conte qu'il écrivait comme une « purgation intellectuelle », une « saignée » qui dégageait son cerveau.

Mais il continue à boire; il trouve de plus en plus que « le diable fourre sa queue partout. » La déchéance physique envahit terriblement.

Déjà petit et disgracié à sa naissance, il devient une « triste loque humaine, si piteuse à voir parce qu'elle avait quelque chose de risible à force d'être réduite à rien, fripée, recroquevillée, lamentable. La servante portait Hoffmann dans ses bras comme un enfant au berceau. Il trouvait cela très drôle, car il trouva tout drôle, jusqu'à la fin. »

Ne trouvez-vous pas plutôt lamentable le spectacle de ce génie qui se détruit peu à peu comme à plaisir par l'alcool, qui projette tant qu'il peut, qui extériorise dans ses contes les « visions mouvantes et bruissantes » que le poison lui procure, mais qui, loin de se corriger, s'entête et suicide jusqu'au bout les admirables facultés que Dieu lui avait données.

Avec *Edgar Poë*, le tableau est peut-être encore plus poignant.

Lui boit l'alcool « en barbare », comme dit Baudelaire ; il saisit un plein verre, sans eau ni sucre, et l'avale d'un trait, sans le goûter.

Et alors il a d'horribles hallucinations qu'il expose dans ses contes.

Il vit par la pensée dans les tombeaux, en compagnie des vers et des cercueils, entend « causer les putréfactions » et sait « les sensations des déliquescences ».

Écoutez cette entrée du *Ver conquérant* : « Voyez, à travers la cohue des mimes, une forme rampante fait son entrée ! Une chose rouge de sang qui vient en se tordant de la partie solitaire de la scène ! Elle se tord ! Elle se tord ! Avec des angoisses mortelles, les mimes deviennent sa pâture et les séraphins sanglotent en voyant les dents du ver mâcher des caillots de sang humain. »

Quelle admirable, mais horrible description de ce que nous appelons la zoopsie, la vue d'animaux, qui est un des caractères les plus classiques du rêve alcoolique.

Un de mes malades, à l'hôpital, voyait toutes les nuits, sur les lits voisins, une bande de rats, à petit corps et à grosse tête, qui ouvraient la gueule comme pour le narguer. Et, pour les chasser, il leur lançait tout ce qu'il trouvait sous sa main : les voisins recevaient ses projectiles.

C'est le même rêve, bien mieux dit, qu'Edgar Poë a constamment : « Une fois, dit-il, sur le minuit lugubre... soudain il se fit un tapotement, comme de quelqu'un frappant doucement, frappant à la porte de ma chambre... Je poussai alors le volet, et, avec un tumultueux battement d'ailes, entra un majestueux corbeau digne des anciens jours. Il ne fit pas la moindre révérence, il ne s'arrêta pas, il n'hésita pas une minute ; mais, avec la mine d'un lord ou d'une lady, il se percha au-dessus de la porte de ma chambre : il se percha, s'installa et rien de plus... » Et alors commence cette scène célèbre, si connue, où l'auteur pose une série de questions, auxquelles le corbeau répond invariablement et lugubrement, dans un « sanglot noir » comme dit

Alphonse Daudet, répond le fatidique *Never more*. Jamais plus!

Vous voyez déjà se dessiner un autre caractère bien net de ces hallucinations : c'est la tristesse et l'angoisse qu'elles entrainent. La terreur paralysante imprègne tous les contes d'Edgar Poë.

Rappelez-vous l'histoire de ce brigand qui, la nuit, pénètre dans la chambre d'un vieillard pour le tuer; le vieillard s'éveille et sent que quelqu'un est là; l'assassin sent que le vieillard s'est éveillé; et, dans le silence absolu et la nuit complète, ces deux hommes, également terrorisés, restent, pendant une heure, en présence l'un de l'autre, sans s'être vus, dans une silencieuse et inexprimable angoisse.

Et « ce frère qui a enterré sa sœur vivante, qui entend ses efforts pour briser sa bière, et qui reste cloué sur son siège par une peur au-dessus de la raison humaine. »

Et ce condamné qui « contemple d'un œil hébété l'acier tranchant qui s'abaisse sur sa poitrine avec la lenteur d'un poids d'horloge. »

Et celui qui décrit ses sensations pendant qu'une grande aiguille d'horloge lui scie lentement le cou...

Entre temps, l'empoisonnement continuait implacablement son œuvre.

La foule des pensées d'Edgar Poë devient hideuse et continue; il n'aperçoit plus, dit-il lui-même, « à travers les ténèbres enflammées de lueurs rouges, que des formes monstrueuses s'agitant de façon fantastique au bruit d'une discordante mélodie, tandis que, pareille à un flot rapide et spectral, à travers la porte pâle, une foule hideuse se précipite sans relâche et rit, mais ne sait plus sourire. »

Il eut une série de crises de *delirium tremens* et mourut en disant : Dieu vienne en aide à ma pauvre âme!

On comprend Barbey d'Aurevilly s'écriant : « Depuis Pascal, peut-être, il n'y eut jamais de génie plus épouvanté, plus livré aux affres de l'effroi et à ses mortelles agonies, que le génie panique d'Edgar Poë! »

Pour nous, nous voyons surtout dans tout cela un admirable tableau vécu des rêves et des hallucinations de l'alcoolique

Aucune description didactique n'aurait été, je crois, aussi saisissante que cette horrible autoobservation d'un homme de génie.

Dans la lutte que nous vous engageons à poursuivre contre l'alcoolisme, peut-être ramènerez-vous quelques malheureux par la peur ds ces atroces angoisses morales plus facilement que par la peur du cabanon ou même de la mort.

Je n'insiste donc pas davantage sur cette action de l'alcool sur le système nerveux et passe à mon dernier chapitre : l'*action du poison sur l'ensemble de l'économie et sur la race.*

A dose faible, accidentelle, à dose médicale, l'alcool est un *excitant* de la fonction pour tous les organes.

Il stimule les fonctions nerveuses, donne une pointe au cerveau ; c'est la phase des « béatitudes » que Thomas Quincey décrivait pour l'opium.

Il stimule les fonctions digestives ; et ainsi, quand on n'y est pas habitué, un petit verre est souvent médicalement utile pour activer une digestion.

Il stimule les fonctions circulatoires ; un verre de champagne fait battre le cœur et donne des couleurs aux joues.

Mais, ensuite, si on répète les doses, et dès les premières phases de l'empoisonnement, au lieu de l'excitation, c'est la *dépression* que l'alcool entraîne.

C'est la « lune rousse » du poison.

Au lieu d'avoir ses fonctions cérébrales excitées, l'empoisonné a de brusques sommeils, contre lesquels il lutte vainement et désespérément. « Je me débattais pour y échapper (à ce sommeil), dit Quincey, comme à la plus féroce des tortures. » Mais il dormait, même au milieu d'une conférence qu'il faisait lui-même.

Les digestions s'alanguissent, l'appétit disparaît. La circulation se ralentit et s'entrave.

Et alors la *lésion organique* apparaît et envahit l'organisme tout entier.

Pour vous donner une idée de la nature de cette lésion, je vous rappellerai que tout organe est formé, comme le corps entier, d'un squelette et d'une partie active.

Ainsi, dans l'estomac, il y a un squelette, tissu de soutènement, et des glandes qui digèrent : dans le cerveau, il y a un squelette et des cellules actives qui président aux fonctions intellectuelles, motrices et sensitives. Et ainsi dans tous les organes.

Or, l'alcool a précisément pour effet toxique de détruire, dans tous les organes, les éléments actifs et utiles, et de développer, au contraire, outre mesure, le squelette, le tissu de soutènement, ce que l'on appelle le tissu conjonctif.

De sorte que peu à peu, dans chaque organe, la partie active et vivante diminue et s'atrophie constamment, tandis que la partie inutile et inerte s'hypertrophie et se développe.

C'est ce qu'on appelle la *sclérose* qui envahit l'économie.

Cet effet de l'alcool est absolument l'analogue de celui que produit la *sénilité*.

Normalement, quand un individu vieillit, les parties actives s'atrophient et la sclérose envahit tous les tissus. C'est absolument ce qui se passe chez l'alcoolique, qui devient ainsi un vieillard anticipé, un vieillard avant l'âge.

Un médecin a dit qu'on a l'âge de ses artères. Il est encore plus exact de dire qu'on n'a pas l'âge de son état civil, mais l'âge de ses organes.

Toutes choses égales d'ailleurs, un alcoolique de 30 ans sera beaucoup plus vieux qu'un homme sobre de 60.

On comprend les graves *conséquences* que les altérations progressives entraînent dans la vie du sujet, notamment dans sa résistance à l'invasion, à l'évolution des maladies.

D'après tous les travaux récents, la maladie aiguë est, comme les anciens l'avaient admis, la lutte de l'organisme contre l'agent morbifique, contre la cause morbide, contre le microbe pathogène.

Quand un poison ou un microbe pénètre dans l'économie ou essaie d'y pénétrer, il est mal reçu par les éléments actifs de nos tissus. Comme l'a très bien dit Duclaux, il est reçu « comme un voyageur qui veut prendre le train et qui s'apprête à entrer dans un compartiment dont toutes les places sont retenues. »

Les éléments actifs de l'alcoolique défendront mal la place et le microbe ennemi pénétrera plus facilement.

Une fois qu'il est dans le wagon et que le train est en marche, une lutte s'engage : les premiers occupants se démènent pour jeter l'intrus par la portière. Voilà la maladie qui est une lutte de l'organisme contre l'agent provocateur de la maladie.

Si les premiers voyageurs l'emportent et se débarrassent du gêneur, c'est la crise salutaire, c'est la guérison. — Si, au contraire, le gêneur triomphe, s'installe, se multiplie et fait venir ses parents de province, les premiers voyageurs sont écrasés, asphyxiés, annihilés par ces Anglais envahisseurs. C'est la terminaison fatale, c'est la mort.

Si les premiers occupants sont alcoolisés, ils sont vaincus d'avance. Ils auront beau se cramponner à la sonnette d'alarme, le contrôleur-médecin sera impuissant à conjurer le désastre.

O μυθος δηλοι οτι, disait Esope. Cette petite fable est pour vous dire que l'alcoolique se laisse plus facilement envahir par les maladies infectieuses qui nous guettent et que quand il est atteint, la maladie est beaucoup plus grave chez lui que chez les autres et qu'il risque fort, malgré les seeours médicaux, de mourir là où d'autres auraient survécu et guéri.

Ce n'est pas tout.

A lui tout seul, en dehors même de toute intervention de maladie intercurrente, l'alcoolisme prononce et entraîne la *déchéance* progressive, inéluctable et définitive de l'organisme.

Le système nerveux s'abêtit, la circulation s'entrave, la digestion se supprime : la sclérose envahit tout et, sous des formes et avec des vitesses diverses, l'alcoolique dépérit, tombe dans l'infirmité et meurt.

Trop souvent, et malheureusement, il ne meurt pas tout entier.

Le désastre n'a pas dit son dernier mot si l'alcoolique laisse de la *descendance*. Car l'hérédité de l'alcoolique est terrible.

Debove rappelle que Diogène dit un jour à un jeune homme débauché et désordonné : « Jeune fils, mon ami, ton père t'a engendré, étant ivre. »

L'alcoolique engendre des dégénérés, des buveurs qui deviennent des alcooliques maladifs qui, plus qu'Edgar Poë, boivent « en barbares », des idiots, des imbéciles, des retardés, des malingres, des aliénés, des criminels... et enfin des stériles.

Voici, d'après Morel, les diverses étapes de cette décadence :

A la première génération : immoralité, dépravation, excès alcooliques, abrutissement moral ;

A la deuxième génération : ivrognerie héréditaire, accès maniaque, paralysie générale ;

A la troisième génération : sobriété, tendances hypocondriaques, lypémanie, idées systématiques de persécution, tendances homicides ;

A la quatrième génération : intelligence peu développée, premiers accès de manie à 16 ans, stupidité, transition à l'idiotisme et, en définitive, extinction probable de la race.

Et ainsi l'alcoolisme devient, comme on l'a dit, « une des causes les plus actives de la dépopulation de notre pays. Il use, en quelque sorte, la race par les deux bouts, en augmentant la mortalité et en diminuant la natalité ou en ne produisant que des dégénérés. »

J'en ai assez dit, ce me semble, et ai dû lasser votre aimable patience.

Je veux seulement terminer par un énergique appel à vous tous.

Je sais que je ne m'adresse ici ni à des alcooliques ni à des candidats à l'alcoolisme. Mais je sais que je m'adresse à l'élite de ceux qui ont autorité et influence sur leurs semblables, qui ont charge d'âmes et peuvent tout pour les sauver ou les empêcher de se perdre.

Et alors je m'adresse à tous ceux qui ont prouvé leur intérêt à la question en honorant cette conférence de leur présence, à vous, Monsieur le Recteur, qui par vos insti-

tuteurs avez une si réelle et si légitime action sur l'âme de l'enfant;

A vous, Messieurs nos Présidents d'honneur, qui ne voulez pas être de « Mauvais Bergers »:

A vous tous, Mesdames et Messieurs, qui, suivant l'expression de Maurice Barrès, êtes de « passionnés amateurs d'âmes ».

N'oubliez pas et ne négligez pas votre mission, appelez autour de vous tous ceux sur qui vous pouvez avoir action et dites à chacun d'eux :

Tu n'as pas le droit de disposer de ta vie à ta guise; tu dois ta vie à toi-même, à ta famille, à ta patrie;

Il ne s'agit donc pas de vivre à l'aventure en prenant la même devise que le Roi des Truands :

Ton nez va devant, suis ton nez.

Il y a mieux et plus à faire;

Le monde est une « vallée où l'on fabrique des âmes »; tu dois y travailler comme les autres: tu dois donc fuir, comme la peste, les gens et les poisons qui travaillent à défaire les âmes comme les corps;

Fuyez donc, tous, l'alcool, qui est un des plus puissants moyens de désorganisation, de déchéance et de mort pour l'individu, la famille et la nation:

Fuyez l'alcool qui empoisonnera votre existence morale, vous créera des infirmités croissantes, vous supprimera toutes les grandes et vraies jouissances de la vie et vous conduira lentement à une douloureuse agonie et à la mort.

Si tous ces arguments ne parviennent pas à vous impressionner, songez du moins à la race, à votre descendance que vous n'avez pas le droit de tarer et de pourrir dans ses racines.

Et, comme l'a si bien dit le délicat poète Jean Lahor, que plusieurs d'entre vous connaissent mieux sous le nom sympathique de docteur Cazalis.

Pour que vos actions ne soient vaines ni folles,
Craignez déjà les yeux futurs de vos enfants.

Dr Grasset.

LES APPARITIONS DE CAMPITELLO

(*JOURNAL D'UN TÉMOIN*)

(*Suite*)

22 septembre. — Visions de Corteggiani, de Bagnoli Moïse, des deux Mozzoni de Lento. Ils font la procession en visitant toutes les chapelles et toutes les croix de la paroisse. De retour de la procession, ils disent que la sainte Vierge ne les précède plus, mais qu'elle est sur le rocher, et ils descendent la pente, qu'ils descendirent le jour du 18, sans se faire aucune écorchure. Arrivés au pied du rocher, ils tombent en syncope et ils entrent en extase.

Dans cet intervalle, la procession traverse le petit hameau d'en bas et arrive, dans le plus grand ordre, au champ des apparitions.

Les extatiques, sortis de leur léthargie, se mettent au travail et sans le secours d'aucun instrument, ils pratiquent, en un clin d'œil, une passerelle, qui relie le terrain d'en haut avec celui du rocher.

Grâce à ce travail, fait à notre grand étonnement, la procession peut faire le tour du rocher. Les voyants déploient tant de forces, qu'ils font rouler des pierres énormes et qu'ils arrangent de main de maître.

23 septembre. — Ce soir, les mêmes voyants qu'hier, font, après leurs visions, la même procession. Cependant ils ne quittent jamais la procession et disent que la sainte Vierge les précède toujours. Ils ne souffrent pas que des incrédules s'introduisent dans la procession. Ils les connaissent comme par intuition.

24 septembre. — Aujourd'hui, c'est dimanche. Pendant la messe au moment de la consécration, Graziani Jean-Paul et Bagnoli Antoine voient, au-dessus du célébrant, la sainte Vierge, qui y reste jusqu'après la communion. A ce moment, les deux voyants sortent de l'église et attirés par un attrait irrésistible, descendent, les bras étendus, à travers le village, s'agenouiller au pied du rocher, où ils la revoient encore. En même temps, Corteggiani, Bagnoli Moïse et les deux de Lento, partent de ce village, disant que Graziani Jean-Paul et Bagnoli Antoine étaient tombés, voyant la sainte Vierge et qu'ils étaient au champ des apparitions.

Sitôt qu'ils arrivent en face du théâtre des apparitions, ils descendent, les bras étendus et les yeux fixés sur la croix... par des précipices sans toutefois ni tomber ni se déchirer les habits. Au pied du rocher et de la croix qu'ils embrassent avec un transport frénétique et à des reprises différentes, ils tombent en syncope, puis en extase.

Ils font une jolie procession à travers le champ et une *ranitola* magnifique. On récite le chapelet, et tout le monde s'en va dans l'église assister au salut. Pendant la nuit les mêmes visionnaires font comme d'habitude. La procession se fait encore à travers le village, et visitant toutes les croix, sans oublier celle de *Corona*, qui se trouve à 1 kil. 1/2 de distance. La cérémonie a duré jusqu'à 11 heures.

25 septembre. — Pendant le jour, vision de Corteggiani: pendant la nuit, vision aussi de Corteggiani, qui fait une procession splendide en montant jusque sur la place de l'église, suivi par trois cents personnes.

26 septembre. — Vision de Corteggiani et de Bagnoli Moïse: procession et *ranitola*.

27 septembre. — Syncope, extase de Corteggiani, de Jean-Paul Graziani et de Bagnoli Moïse.

Ce dernier devient tellement froid qu'il ne fait plus le moindre mouvement et que l'on dirait tombé en catalepsie. A force de le relever et de le secouer fortement, il revient, il

embrasse la croix et la pierre, et puis en compagnie des deux autres il fait à travers le village la procession et deux fois la *ranitola* dont l'une vers la place de l'église et l'autre à l'endroit des Apparitions.

28 septembre. — Étant allé à Bigorno, Corteggiani arrive vers 4 heures du soir à l'endroit d'où l'on découvre la roche miraculeuse, et voit la Vierge Marie. Il descend la pente tantôt debout, tantôt à quatre pattes, en dépit des broussailles, des précipices et des murs, sans jamais tomber jusqu'au pied du rocher. Là, il reste quelque temps les yeux fixés au-dessus de la croix, et puis il tombe à la renverse sur son dos, sans plus faire aucun mouvement. Vers sept heures, je descends à la pierre pour y faire mes dévotions.

Dès que j'arrive, une pluie battante m'oblige à déguerpir.

Vers huit heures et demie on vient me chercher, disant que Corteggiani et Bagnoli Moïse étaient partis en procession et puis qu'ils l'avaient arrêtée, parce que je n'y étais pas et parce que ma présence était nécessaire pour l'achever.

J'obéis. A ma très grande surprise, je trouve la procession au milieu du champ (plus de 400 personnes) et les deux voyants tombés par terre comme raides morts. Je commence par les asperger d'eau bénite et par leur frotter fortement les joues. Ils sortent de leur léthargie, et joyeux de me voir, ils continuent la procession, font la *ranitola* comme d'habitude en dépit du mauvais temps.

Le Dr Nicolai de Volpojola, mais demeurant à Bastia, assiste à cette scène.

Étant arrivé le matin de bonne heure, il essaya plusieurs fois, dans la journée, en vain hélas! d'hypnotiser le petit Moïse, Corteggiani et Madeleine Parsi.

29 septembre. — Corteggiani, Bagnoli Moïse, Graziani Jean-Paul, les deux Mozzoni de Lento voient encore l'apparition, tombent en syncope, puis entrent en extase. Ils se lèvent et vont faire à travers le champ et les enclos voisins la procession, et la *ranitola* au lieu ordinaire.

Vers huit heures du matin, quatre jeunes filles, Madeleine

Parsi, Lorenzi Perpétue, Graziani Lucie et Graziani Victoria, reviennent de la campagne, quand elles voient l'apparition sur le rocher, à 200 mètres d'elles. Elle est habillée de blanc, elle a sur le bras l'enfant Jésus, sur la tête la couronne toute resplendissante, etc., etc... Perpétue tombe en syncope; les autres, au contraire, restent dans leur état normal. Arrivée à l'endroit de la croix de l'apparition, Perpétue, toujours dans un état anormal, fait la procession à travers les environs du rocher, suivie par ses trois compagnes et par toutes les personnes présentes. Elles m'ont dit avoir vu la sainte Vierge quelques minutes après avoir entendu sonner la messe.

30 septembre. — Les visionnaires dans la journée, voient la Vierge Marie, et pendant leur vision ils creusent un trou dessous la pierre qui est à côté de la croix.

Pendant la nuit, ils revoient encore l'apparition... et ils allument des bougies dans le trou. Ils éprouvent cependant de légères convulsions. Pietri Gracieuse a encore le bonheur de voir; c'est elle qui porte la croix en procession, ne cessant jamais de regarder le sommet de la croix. Puis Marie Bagnoli voit aussi pour la deuxième fois.

Les autres voyants du jour sont Corteggiani, Graziani Jean-Paul, Mozzoni Charles de Lento. A la fin de la procession, on fait la *ranitola* comme de coutume.

1er octobre. — Pendant la messe, Corteggiani, Bagnoli Moïse et Graziani Jean-Paul se sentent comme attirés par un attrait irrésistible vers le champ des apparitions. Après la communion, ils sortent tous les trois de l'église et descendent à la pierre, se tiennent à genoux, font force signes de croix, vont baiser la croix et le rocher, etc. Le soir de 6 heures à 9 heures, vision et syncope des trois déjà nommés, de Bagnoli Faustine et des trois petits Sammarcelli de Bigorna dont la cadette n'est âgée que de cinq ans. Les pèlerins étant venus très nombreux, ils firent une magnifique procession en contournant pour la première fois le rocher des apparitions.

2 octobre. — Jean-Paul Graziani, sans tomber en syncope,

dit voir une procession de personnes moitié vêtues de blanc et moitié de noir, en bas du rocher des apparitions. Il est très émotionné. Ensuite c'est Corteggiani qui dit voir, tout en tremblant, mais sans être en butte aux convulsions, la Vierge Marie en l'air au milieu de mille lumières et d'un nombre infini d'anges.

Il dit qu'Elle a l'enfant Jésus sur le bras, la couronne, aux trois étoiles brillantes, sur la tête; il dit aussi qu'Elle a la taille serrée par une ceinture blanche et un chapelet tout luisant suspendu à la main droite. Quatre cents personnes assistent à cette vision, récitant des chapelets et chantant le *Magnificat*, l'*Ave Maris stella*, les litanies, le *Salve Regina* et beaucoup de cantiques. Cependant on ne fait ni procession ni *ranitola*.

3 octobre. — Jean-Paul Graziani et Pietri Gracieuse sont en extase devant la sainte Vierge, qu'ils imitent et dans ses mouvements et dans son maintien noble et vraiment divin. En effet, les yeux grands ouverts, dont les paupières demeurent inertes, tantôt ils ouvrent les bras de toute la longueur du chapelet, qu'ils tiennent horizontalement par les deux bouts, tantôt ils joignent les mains.

Gracieuse fait un effort et crie de tous ses poumons : Oh! que vous êtes belle! belle!! Montrez-vous, ô ma bonne Mère, à tous ces nombreux pèlerins, venus de leurs villages lointains pour vous voir et pour vous prier! faites un miracle pour les incrédules. A ce moment, Corteggiani, Bagnoli Moïse et les trois petits Sammarcelli arrivent ensemble et voient aussitôt l'apparition toute resplendissante de beauté, ayant l'enfant Jésus sur le bras, un chapelet dans les mains et une couronne d'étoiles sur la tête, et enveloppée dans un petit nuage. Les trois Sammarcelli, dont une est âgée de cinq ans, entrent en scène et font comme les autres. Les syncopes succèdent aux visions et les extases aux syncopes.

Un des voyants, Moïse, voit la croix et part en procession.

Jean-Paul Graziani et Corteggiani, avec des bouts de bougie allumés, dont la flamme passe à travers les doigts sans les

brûler, suivent de près la croix, les bras étendus et les yeux fixés au sommet de la croix de la procession, portée par Moïse avec une seule main et ne cessant de regarder en l'air comme les deux autres.

La procession se fait longue et à travers mille obstacles sous la bonne direction des trois *Anges*, qui ont eux aussi dans leurs mains des bougies. Ils rappellent tout le monde à l'ordre, surtout pendant la *ranitola* qui, grâce à eux, réussit comme d'habitude.

La croix est baisée par tout le monde et remise à sa place. Les visionnaires reviennent. Le chapelet est récité simultanément par plusieurs personnes.

Enfin on se dispose à partir, quand une folle, en rupture de ban avec son mari, commence par vouloir imiter les voyants et nous fait une scène vraiment comique. Les parents s'efforcent, en vain, de l'emmener. Elle s'en prend à la croix, qu'elle veut renverser.

C'est alors que j'interviens énergiquement et que je tape fort sur ses doigts, avec ma canne plombée. Elle cède à ses *arguments frappants*, en s'enfuyant au plus vite, tout en ricanant et en me disant : Merci ! merci !

4 octobre. — Cinq cents personnes entourent le rocher des apparitions. Corteggiani et Bagnoli Moïse voient la Vierge Marie, font la procession et la *ranitola* en ne dépassant pas les limites du champ.

Quelques personnes étant restées, parmi lesquelles Corteggiani, voient vers minuit, se dérouler, en bas du rocher, une procession éclairée par des milliers de lumières. Corteggiani, à la vue d'un si beau phénomène, s'évanouit. On prie, on récite des chapelets, on chante des cantiques, les litanies.

Corteggiani revient enfin. Il se lève, il sort la croix, qu'il remet à une étrangère, M[lle] Baccelli de Lama, et ordonne la procession, qui vient jusqu'au milieu du village, jusqu'à la chapelle de saint Roch.

Mes bons paroissiens réveillés par des chants insolites à cette heure si avancée de la nuit, se lèvent, allument leurs lampions et, comme un seul homme, se portent tous en pro-

cession jusqu'au lieu des apparitions, où ils attendent, absorbés dans la prière, les premiers rayons du jour.

5 octobre. — Visions de Corteggiani, de Bagnoli Moïse, de J.-Paul Graziani et des trois petits Sammarcelli : Corteggiani et Bagnoli Moïse, pendant leurs visions, gardent les mains dans les flammes du feu, sans que leurs mains se brûlent. Ils font la procession et puis la *ranitola.*

6 octobre. — Corteggiani et Lorenzi Contesse, âgée de 11 ans, après avoir été en extase, font la procession et la *ranitola.* Corteggiani cependant dit qu'il y a un incrédule et qu'il faut qu'il s'en aille, pour que la procession puisse continuer et s'achever. En effet, l'incrédule, qui vit dans l'adultère est de Volpojola, s'en va aussitôt et la procession se fait dans le plus grand ordre.

7 octobre. — Plus de trois cents personnes prient avec ferveur autour du rocher. Elles y restent jusqu'à neuf heures; elles voient des lumières, des processions, mais elles ne voient pas l'apparition.

8 octobre. — Les pèlerins sont venus nombreux. Cela nous rappelle les premiers jours de septembre. Le rocher est illuminé et attire tous les regards. Le murmure de la prière se confond avec celui des eaux et invite au silence.

Gracieuse Pietri, à genoux et les mains jointes, est en extase devant l'apparition. Elle nous en fait le portrait suivant : elle est vêtue de blanc comme une jeune mariée avec sa guirlande d'étoiles sur le front, trois anges agenouillés à ses pieds, le chapelet dans les mains, l'enfant Jésus à ses côtés, tenant le chapelet par un bout et regardant joyeusement sa divine Mère. Un léger nuage sert de cadre à ce joli tableau. Gracieuse avec son front serein, semblerait une statue de marbre, si elle ne parlait pas. Graziani Jean-Paul en même temps tombé en extase, garde la même pose que Gracieuse, sans faire aucun mouvement, durant un certain temps, puis il commence par éprouver une sorte de crise de nerfs, par

se débattre furieusement, et par enfin tomber inerte sur le sol.

Il devient froid comme la glace et à un point tel, qu'on le croirait mort, sans le petit souffle qu'exhalent ses poumons.

Revenu, il court à la croix qu'il embrasse à plusieurs reprises et de laquelle il ne détache plus ses longs bras.

Maintenant, dans cette attitude, il a les yeux tournés vers le sommet de cette croix miraculeuse, sur laquelle se tient la Mère du Rédempteur en répandant ses divines bénédictions sur la foule.

En effet le voyant ne cessait de faire le signe de la croix avec une main. Les deux visionnaires se lèvent en même temps. Je vais interroger Graziani Jean-Paul, qui me fait la même description.

Je lui dis si la sainte Vierge regardait vers nous; il me répond que non seulement elle nous regardait, mais qu'elle nous bénissait aussi :

Cependant, à notre grand regret et contre l'habitude, ils ne font pas de procession.

9 octobre. — On est moins nombreux qu'hier. Bagnoli Moïse est le seul visionnaire de la soirée. Il promène, sur une main, la croix des processions, dans l'enceinte des apparitions. Il est bon toutefois de noter que la croix ne pèse moins de trente kilos et que Moïse est un garçonnet de dix ans à peine. Revenu à son état normal, il ne se souvient pas de ce qu'il a fait, mais il se souvient d'avoir vu la sainte Vierge, qui, suivie par une multitude d'anges, faisait la procession en contournant le rocher. Voilà le seul fait saillant de la journée.

10 octobre. — Graziani Jean-Paul est le héros du jour. Sa vision dure environ trois quarts d'heure. Il fait la procession à travers le champ. Pendant tout le parcours de la procession et de la *ranitola*, qui réussit à merveille, il ne cesse de porter la croix, les yeux fixés à son sommet, en dépit des broussailles et d'un terrain très accidenté. Retourné à la roche miraculeuse, il retombe en syncope, il fait après une pénible *strascinella*, il embrasse la croix et la pierre et il reprend ses

facultés, stupéfait de se voir tout à fait crotté jusqu'aux genoux.

11 octobre. — Mme Bagnoli Faustine et Graziani Jean-Thomas, perchés, en compagnie d'autres personnes, sur un précipice, voient sortir, du gros rocher d'en bas, une fillette, vêtue de blanc au milieu d'une multitude d'êtres surhumains, qui ne cessent de tourner autour d'elle. Ils récitent le chapelet, à la fin duquel l'apparition disparaît. Les lumières sont aussi aperçues par Mme Angèle Bagnoli, par Mlle Bagnoli Catherine, par Mlle Graziani Eugénie.

12 octobre. — Pour aujourd'hui, je me bornerai à relater ce qui se passe sous les yeux du Révérendissime Père Gauthey, supérieur du couvent des Bénédictins de Marseille. Le Révérendissime Père Abbé arrive sur le théâtre des apparitions, à minuit. Une dizaine de personnes seulement, parmi lesquelles Mlle Marie Bagnoli âgée de 17 ans, sont restées dans la grotte.

Le bon Père est tout trempé de sueur. Malgré cela, il tombe à genoux et récite alternativement avec les autres le chapelet. Il est deux heures du matin et ils en sont à leur quatrième chapelet, quand Bagnoli Marie entre en extase. Elle fixe le gros rocher d'en bas, où elle dit voir la sainte Vierge. Le Père s'approche d'elle, s'assure de son état d'esprit, et lui fit poser différentes questions, auxquelles elle répondait simplement, brièvement et sans jamais détourner ses regards de l'apparition. Elle finit par dire : Oh! vous me faites trop de questions; laissez-moi regarder. Je vous dirai après. Priez seulement, priez. Le Père trouva qu'elle avait bien raison et ne fit plus aucune question. Les chapelets se récitent sans discontinuer.

De l'aveu du Père, la vision dura trois bons quarts d'heure. Voici le récit que lui fait la voyante : « La Vierge Marie était « vêtue toute de blanc; elle avait l'enfant Jésus sur le bras et « le chapelet à la main; des centaines d'enfants (*sic*) habillés « aussi de blanc, formaient un cortège autour d'Elle. Elle est « apparue au milieu du rocher. L'enfant Jésus avait dans « une main le chapelet, et dans l'autre un globe surmonté

« d'une petite croix. La Vierge Marie escortée par tous ses « enfants et au milieu de milliers de lumières est montée sur « le sommet du rocher, où elle a remarqué deux anges aux « ailes déployées se tenant à genoux aux pieds de la mère du « Christ. C'est à ce moment que l'apparition était toute res- « plendissante de clarté, disait-elle. Les enfants ont défilé les « premiers, l'un après l'autre vers le ciel, et la Vierge Marie, « portée par les deux anges, a pris son essor vers les demeu- « res éternelles, en laissant dans les airs une longue traînée « de lumière. »

Voilà, en peu de mots, ce que me raconta le matin le Très Révérend Père Gauthey, tout heureux et tout joyeux d'avoir fait le pèlerinage de Campitello.

L'impression du Révérendissime Père Abbé a été très bonne.

13 octobre. — Il n'y a pas d'apparition, quoique la foule des pèlerins soit relativement nombreuse.

14 octobre. — Corteggiani et Bagnoli Moïse tombent en syncope d'abord; puis se tenant à genoux, ils entrent en extase pendant laquelle ils gardent tous les deux le chapelet à la main. Ils font la procession et la *ranitola* en édifiant tout le monde par leur maintien. Ils ne souffrent pas toutefois la présence d'un incrédule qui dut déguerpir.

15 octobre. — A la nuit tombante, Corteggiani, Bagnoli Moïse, Graziani Jean-Paul et Mozzoni Charles de Lento voient l'apparition, tombent en syncope, reviennent, font la procession et la *ranitola ;* ils se mettent au travail et arrangent une passerelle, qui était un casse-cou; enfin ils se disposent à partir, lorsque MM. Rocca-Serra, supérieur du petit séminaire d'Ajaccio, Susini, aumônier du couvent d'Erbalunga, Père Gibbol du couvent des Bénédictins de Marseille et Rocca-Serra, curé d'Erbalunga tombent sur nous à l'improviste.

Pour être agréable à ces messieurs, je prie les voyants de ne pas s'en aller. La pluie commence toutefois à tomber. Ils

restent et avec eux plus de cent personnes. On recommence la récitation du chapelet.

Voici tout à coup, Corteggiani, Bagnoli Moïse, Jean-Paul Graziani qui se roulent par terre, se lèvent sur leurs genoux et contemplent l'apparition, qu'ils voient tous les trois au-dessus de la croix. Ils font les mêmes mouvements, les mêmes signes de croix...

Revenus à leur état normal, ils disent que la Vierge Marie avait béni la foule et qu'elle était très contente. M. le chanoine de Rocca-Serra promit d'en faire le récit par écrit à Monseigneur *Casanelli d'Istria*.

Du 16 au 20 octobre, je dus m'absenter. Toutefois je sais de source certaine que plusieurs fois l'apparition a eu lieu pendant mon absence.

21 octobre. — Les pèlerins accourent de tous les villages environnants. Leurs lanternes font au milieu des ténèbres un effet magnifique. Corteggiani illumine avec art et goût la roche des miracles. Les hommes d'un côté et les femmes de l'autre chantent à l'envi et tour à tour des cantiques, récitent des chapelets. On se croirait dans une église. Corteggiani fixe un instant la croix, tombe en syncope. Revenu, il trace de petites croix dans la terre; il fait la procession et la *ranitola;* puis après il écrit *Jésus, Marie, Satane*, etc...

22 octobre. — Il y a vision de Corteggiani, de Bagnoli Moïse et de Jean-Paul Graziani. Ils font embrasser la croix par tout le monde; ils font la procession jusqu'à l'endroit de la *ranitola.* Là, ils commandent de se tenir à genoux et de dire le rosaire. Après ils font la *ranitola* et tout finit par là.

23 octobre. — Corteggiani demeure une heure en extase et ne fait pas de procession.

24 octobre. — Corteggiani est absent. J.-Paul Graziani et Bagnoli Moïse voient l'apparition avec deux anges à ses pieds. Leur vision a duré une heure.

25 octobre. — Corteggiani reprend la série de ses visions et fait la procession et la *ranitola* au milieu d'un grand recueillement.

26 octobre. — Corteggiani, pendant sa vision, couvre artistiquement la pierre, les contours de la croix et le terrain qui s'étend du gros rocher à la pierre susdite, de lanternes, de bougies allumées et il trace partout des croix.

27 octobre. — Corteggiani tombe en syncope, voit la Vierge Marie entre le châtaignier et la croix en l'air. Son extase dure bien une heure, pendant laquelle on n'a cessé de réciter le saint Rosaire. Il voit la croix de la procession, la fait baiser par tout le monde, la donne à une demoiselle (une ancienne voyante), fait mettre tout le monde à la file. Dans cet ordre, la procession monte jusqu'à la place de l'église, où se fait la *ranitola*. Retourné au lieu des apparitions, Corteggiani éprouve une grande tristesse à cause de son prochain départ pour Toulon. Il prie des amis de rester avec lui dans la grotte. Toute la nuit il l'a passée à genoux et en prières.

28 octobre. — La sainte Vierge se montre ce soir non seulement à Corteggiani, mais aussi à Bagnoli Moïse et à Jean-Paul Graziani. Corteggiani, demain, va s'en aller, aussi pleure-t-il à chaudes larmes au pied de la croix. Il ne voudrait pas s'éloigner de Celle qui l'a tant favorisé; mais que faire? Le sort en est jeté! il faut qu'il parte, qu'il suive sa mère, qu'il abandonne sa bonne Dame. Pendant toute la procession, il suit la croix les bras étendus, en sanglotant. Ses yeux ne se détachent jamais du signe de la Rédemption, sur lequel il voit la mère de Dieu. Tout le monde est émotionné par cette scène. Il passe toute la nuit en prières, en dépit du froid et du sommeil. Pendant la nuit, c'est-à-dire vers deux heures du matin, il monte en procession avec les personnes restées avec lui dans la grotte, jusqu'à la chapelle de la Conception après avoir au préalable visité Saint-Roch et Saint-Pierre au chant des litanies du *Magnificat*, du *Salve Regina*, de l'*Ave Maris stella*, etc...

Le lendemain, c'est dimanche. Il dit à la mère qu'il ne part pas sans avoir entendu la sainte messe, qu'il a voulu servir en compagnie des autres voyants. Le moment du départ arrive. La charrette est prête, les chevaux sont attelés, il est deux heures de l'après-midi, et Corteggiani n'est pas encore venu. On attend un quart d'heure, une demi-heure, il n'apparaît pas encore.

On le cherche, on ne le trouve nulle part. On descend au lieu des apparitions, et on le trouve au pied de la roche pleurant à chaudes larmes et demandant à la sainte Vierge de ne pas le laisser partir.

En effet il n'a jamais cessé de pleurer pendant tout le trajet de Campitello à Bastia.

UN TÉMOIN.

(*A suivre.*)

MAISON HANTÉE

Figurez-vous au milieu d'un petit village élevé et isolé, une grande et ancienne maison de campagne, avec toutes ses dépendances habituelles : une grande cuisine au rez-de-chaussée, et d'un côté de grands appartements donnant sur un corridor, et de l'autre, une vaste salle à manger; au-dessous, de grandes caves ou celliers, et au-dessus de grands greniers : tout ce qu'il faut pour des revenants! Enfin, une porte de la cuisine donnant sur une avenue traversant les jardins potagers, une autre porte donnant sur une grande cour fermée en bas par une aile des bâtiments, par un mur assez haut, au bout opposé à la maison, par un vieux portail: et en haut, par une belle grange nouvellement reconstruite, après un incendie remontant seulement à 2 ans environ, à cette époque.

Cette maison spacieuse était habitée par une excellente et digne dame, à cheveux blancs, intelligente et distinguée, et sa vieille mère nonagénaire, avec un domestique déjà d'un certain âge, un jeune berger et une jeune servante de 15 à 16 ans.

Si j'entre dans ces détails, c'est qu'ils auront leur importance pour la clarté du récit.

La maîtresse de la maison a deux filles fort bien élevées, mariées à d'excellents fonctionnaires, déjà avancés en grade dans nos administrations gouvernementales de chefs-lieux de départements.

Ces dames, instruites, rédigeant leurs lettres à la Mme de Sévigné, correspondaient fréquemment, et s'entretenaient de tout ce qui se passait à la C...

C'est dire que les faits singuliers qui se sont produits dans cette maison *soi-disant hantée*, se sont déroulés chez des

personnes capables, si elles l'avaient pu, de bien les interpréter, et malgré toute leur intelligence, ces personnes n'y ont pu rien comprendre... pas plus que les voisins, littéralement atterrés, que la population des environs, très étonnée et même émotionnée, et que les autorités locales, absolument désorientées, ne sachant que dire et que décider pour faire cesser les choses extraordinaires qui s'y passaient envers et contre tout.

Ces faits vraiment surprenants ont duré de quinze à vingt jours.

Dès qu'ils furent connus du public, les conversations marchèrent bon train; chacun les interprétait à sa manière : les uns croyaient aux esprits frappeurs, aux revenants; d'autres à l'influence de quelque sorcellerie, d'autres, plus malins, se disant moins crédules, croyaient à d'adroits malfaiteurs; d'autres, et ils étaient nombreux, disaient que c'étaient des tours de physique, et croyaient ainsi avoir tout expliqué...

Enfin, ces faits intriguèrent les gens au point que les curieux se transportèrent en groupes à la C... pour voir, entendre ou constater par eux-mêmes ce qui s'y passait.

Un bon et brave paysan me dit à moi-même, et vivement : Ah! tenez, Monsieur le docteur, moi, j'aurais plus tôt fait pour faire cesser tout cela, si *ça* s'était passé chez moi, *avec mon fusil* pif-paf! au premier venu que j'aurais vu faire de pareilles choses!

Vous voyez d'ici, simple réflexion, les conséquences d'une pareille action : ce brave homme aurait donc pu ainsi, tuer un innocent!

Un bon propriétaire, quelque peu parent de Mme S... me dit : Rien ne me sortira de l'idée que ce sont les âmes du Purgatoire qui sont venues se plaindre à leur façon, de ce que Mme F... n'aurait pas fait dire assez de messes pour ses défunts!

Bref, chacun disait son mot, chacun avait son interprétation et ces interprétations étaient plus ou moins bizarres, fantasques, imaginaires, contradictoires.

A un moment donné, ce fut un va-et-vient continuel de

gens allant constater par eux-mêmes les méfaits des revenants de la C...

J'ai donc hâte d'entrer dans mon sujet, car j'aurais trop long à faire que de compter toutes les conversations entendues, que de reproduire tous les témoignages recueillis, soit auprès des personnes de la maison, soit auprès de celles du voisinage, soit auprès de celles qui en causaient, comme en ayant vu elles-mêmes, ou comme en ayant entendu parler.

Mais j'ai pris le soin de me faire raconter en détail par le vieux domestique de Mme F... ce qu'il savait, et son récit, que j'ai reproduit aussi exactement que possible en l'agençant de mon mieux, me paraît assez détaillé pour le reproduire tout d'abord, et en son entier.

Le vrai, a dit le poète, peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Quelque temps donc après les événements en question, alors que les esprits étaient plus calmes, que les accusations, voire même les diffamations les plus saugrenues avaient cessé, je fis venir chez moi ce brave domestique et je l'engageai à vouloir bien me dire en détail ce qu'il avait vu, ce qu'il avait entendu, ce qu'il avait su ou appris, et cela, dans son langage patois plus expressif et plus imagé que le français qu'il parlait d'ailleurs moins bien...

Je l'engageai donc à me raconter tout ce qui s'était passé à la C... à sa connaissance, et je l'engageai pour qu'il ne soit ni gêné, ni troublé, ni interrompu, à en faire le récit, en son langage habituel à ma bonne cuisinière, brave femme honnête et intelligente, que cette histoire des revenants de la C... avait fort intéressée, comme d'ailleurs elle avait intéressé tous les gens du pays, à quelque classe de la société qu'ils appartinssent : mais il faut dire que ce ne sont pas seulement les gens du pays que ces faits ont intrigués au plus haut point : les journaux eux-mêmes de la région en ont longuement écrit et disserté *à la diable*, passez-moi cette expression qui me paraît de circonstance.

Quelques journaux de province et de Paris s'en sont aussi fait l'écho, sans savoir au juste comment interpréter ces faits

vraiment singuliers et tout à fait extraordinaires, comme vous allez le voir.

M. le colonel de Rochas, dans un opuscule vraiment curieux sur d'autres faits de maisons hantées, fait allusion à ceux de la C... attribuant à la jeune servante le pouvoir, par une sorte d'influx physique, de magnétisme inexplicable, de faire changer les objets de place sans même les toucher...

Mais à la C..., ce ne sont point seulement des objets qui ont changé de place, il y en a eu une quantité incroyable de lancés dans l'espace, de cassés, de brisés; il y a eu plus que cela; il y a eu des coups donnés à maintes reprises, il y a eu des contusions avec traces évidentes, et tout cela a nécessité l'appel du magistrat municipal; il y a eu plus encore, il y a eu un commencement d'incendie qui a nécessité l'appel de la gendarmerie! Et le maire et les gendarmes sont revenus de la C... terrorisés, sans avoir pu y rien comprendre!

Mais n'anticipons pas sur le récit du domestique.

— Eh bien! donc, ma pauvre Catherine, dit le domestique de Mme F... puisque M. le docteur le veut, je vais vous dire ce qui s'est passé :

— Je ne demande pas mieux, fit Catherine, tenez, asseyez-vous, et je vais continuer mon ouvrage pendant que vous parlerez; je vous écoute avec d'autant plus d'attention que tout cela m'intéresse beaucoup, autant que les autres personnes! On en a tant parlé! et les gens qui en entendaient causer, étaient bien étonnés et moi aussi, tellement bien qu'on a peine à y croire.

— Ah! vous pouvez bien le croire, ma pauvre Catherine, car c'est bien vrai!

— Eh! tenez, reprit Catherine, notre monsieur en revenant de la C... où M. le maire l'avait envoyé, parce qu'il n'y comprenait rien et qu'il avait eu bien peur, nous a dit un peu ce qui se passait là-haut, et à un moment donné, il a fait comme les revenants, il a fait filer le soufflet par la pointe, et le domestique que nous avions, un brave garçon, un peu superstitieux, en a eu une telle frayeur qu'il en a laissé là son dîner et qu'il est parti sans qu'on puisse le rassurer; il a même voulu quitter d'ici, tant cela l'avait épouvanté. Il est

bien revenu nous voir, mais ces histoires de revenants lui avaient fait tellement peur, rien que d'en entendre parler...

— Ah! ma pauvre Catherine! il y avait bien de quoi avoir peur! moi aussi j'en ai eu peur et bien peur, et encore toutes les fois que j'y pense, il me semble que mes cheveux se dressent sur ma tète et que j'en ai la chair de poule, et la nuit quand j'y pense, je ne puis m'endormir, et parfois il m'arrive de m'éveiller en sursaut quand le souvenir m'en travaille la tête. Je n'en suis pas encore revenu, et cela me travaille toujours!

— Mais qu'est-ce donc qui se passait là-haut? Il me tarde de le savoir de vous qui pouvez le dire mieux que personne, puisque vous y étiez :

— Oh! ma pauvre Catherine! voyez-vous, on a beau prétendre que le diable n'existe pas, que les morts ne reviennent pas! je ne puis le croire, car il n'y a que les morts ou leurs âmes qui reviennent, qui puissent être capables de faire tout cela.

— J'écoute. Et comment cela a-t-il commencé?

— C'était à l'occasion de la mort d'une vieille femme, la veuve D... cette pauvre vieille moribonde qui était devenue maigre comme un pic-vert et sèche comme une allumette (*magro couma un piver é sécho couma una lumetta*) fit mander notre Mme S... pour lui confier son porte-monnaie, pour faire dire des messes. — Avant de mourir, dit-elle à Mme F..., j'ai tenu à vous confier mes petites économies que j'ai faites sou par sou, pour que vous fassiez dire des messes pour ma pauvre âme! car une fois morte, mes fils, quoique bons garçons et gardant de moi un bon souvenir, ne penseraient peut-être pas à cela, tant ils ont à faire avec leur petite famille! mais moi, j'ai tenu à ce que vous vous chargiez de cette mission pour le repos de mon âme. — Et Mme F... lui dit de mourir tranquille sur ce point, et de s'en rapporter à elle de ce soin... Mais Mme F... tarda trop sans doute à faire dire ces messes, car l'âme de cette pauvre femme revint, à n'en pas douter, pour faire chez Mme F... tout le tapage qui s'y produisit, et qui nous fit passer de si tristes moments et le jour et la nuit, sans

compter tout ce qui s'est brisé dans toute la maison! même des choses les plus précieuses auxquelles tenait tant Mme F... et cela, en quantité, de quoi en remplir un tombereau, sans compter tous les coups que nous avons reçus, ce qui nécessita enfin l'appel du maire, et sans compter le feu qui faillit se mettre aux bâtiments, ce qui a nécessité l'appel des gendarmes!

Dr IGNOTUS.

(*A suivre.*)

LA LUMIÈRE

CONSIDÉRÉE COMME FLUIDE VITAL

LA VIE DES PLANTES ET DES ANIMAUX

(*Suite*)

b) Des végétaux.

Les végétaux sont des corps, ils ont par conséquent, comme tout corps, une matière indifférente à recevoir telle ou telle forme, et une forme qui fixe la matière dans une espèce particulière d'êtres: mais la forme des végétaux est d'une autre espèce que celle des corps sans vie. Deux choses diffèrent entre elles quand elles ont des opérations différentes. Or, les opérations des végétaux diffèrent essentiellement de celles des corps inanimés; car les plantes ont la vie végétative, par laquelle elles font trois opérations : celle de la nutrition, par laquelle elles s'alimentent; celle de l'augmentation, par laquelle elles croissent; et celle de la génération proprement dite, par laquelle elles produisent des plantes semblables à elles.

Or, cette forme de la plante est une, comme il est évident par la disposition merveilleuse de tous les organes, qui tendent tous à une même fin. Au reste, si cette forme était double, il y aurait une double plante dans la même, ce qui répugne au sens commun. De plus cette forme est simple, car si le principe de vie de la plante, ou son âme en d'autres termes, n'était pas simple, il serait une matière ou un corps. « Or, dit saint Thomas, il est impossible que le premier principe de vie soit un corps. » A la vérité, certains corps peuvent être un principe de vie, comme le cœur dans l'homme (1);

(1) Ceci demande à être bien entendu! Un corps ne peut être principe de vie qu'en tant qu'il se présente comme forme accidentelle. Plus haut j'ai nommé la chaleur. Quant au cœur humain donné ici pour exemple, je préfère y voir un

mais cela n'arrive pas par le fait même qu'ils sont corps, autrement tous les corps seraient principe de vie; cela leur arrive parce qu'ils sont les corps déterminés. Or, un corps n'est un corps déterminé que par la forme, qui fixe la matière à une espèce particulière et en fait le corps déterminé.

Donc le premier principe de vie est une âme simple et non un corps. Cette forme est tirée des plantes, par la génération, comme nous le dirons en parlant des animaux (1). Elle n'est pas produite, en effet, par les forces de la matière (?) même organique, c'est-à-dire tirée des corps qui ont des organes, comme l'expérience nous l'apprend. Quel est, en effet, le chimiste qui, en combinant et en exploitant les forces de la matière (?), est parvenu à faire un grain de moutarde (2)?

Mais les plantes n'ont pas la vie sensitive proprement dite, quoique certains phénomènes semblent l'indiquer. Car il n'y a rien d'inutile dans les œuvres du sage; et il serait inutile de donner les organes de la sensation aux plantes, qui ne peuvent se mouvoir, ni par conséquent se soustraire aux attaques des animaux.

c) Des animaux

A moins de nier le témoignage des sens, il est impossible de ne pas admettre que les animaux ont un principe de vie. Descartes a tenté d'introduire dans la philosophie cette espèce de scepticisme qui est une erreur en contradiction avec la raison. Or, l'âme de l'animal a tout ce qu'ont les formes des corps inanimés et des végétaux, et elle se distingue d'elles, en ce qu'elle est douée de sensibilité. Là, revient donc notre argument : la nature est connue par ses opérations; or les

moteur, animé lui-même par le principe de vie, comme les autres organes. Ce n'est que dans ce sens impropre qu'un corps ou une substance materielle peut être pris pour un principe de vie.

(1) Une plante née d'une plante semblable, *parfaitement*; mais à savoir si la forme inhérente ou le vrai principe de vie est réellement tiré de l'être vivant, c'est une grave question. C'est précisément, comme on le verra, sur le mystère de la génération que porte ma théorie.

(2) Ce que l'auteur dit ici ne me revient pas. La matière a-t-elle des forces, n'est-elle pas inerte? Les combinaisons et transsubstantiations chimiques sont-elles dues à autre chose qu'à l'affinité, et l'affinité est-elle une force matérielle? Voir plus haut l'opinion que j'émets par rapport à l'attraction.

animaux voient, entendent, éprouvent de la douleur, ce que ne font pas les végétaux, ni les corps; donc l'âme des animaux diffère spécifiquement des formes des autres corps. Qu'elle soit une simple, c'est manifeste d'après ce que nous avons déjà dit.

d) Comment naît l'âme des animaux?

Ce n'est certainement pas de la matière inanimée, car la génération spontanée de la matière sans aucun germe fécond est contraire à toute expérience (1), au moins pour les animaux plus parfaits et probablement (c'est devenu certain) pour les plus imparfaits. Dieu aurait-il pu donner à la matière organique la vertu de produire des animaux vivants? Les uns plus probablement le nient, les autres l'affirment; mais ces derniers ne doivent pas être confondus avec les matérialistes qui pensent que la matière produit tout et qu'elle est éternelle, supposition absurde (et impie), comme nous l'avons prouvé d'ailleurs (2). Du reste, personne ne donne ce qu'il n'a pas et si la matière avait pu donner la vie aux animaux, elle le pourrait encore aujourd'hui tout aussi bien. En fait, non seulement la nature matérielle ne produit aucun animal nouveau; mais, même avec l'industrie humaine, il est impossible d'obtenir une espèce nouvelle par le croisement de plusieurs; car, ou les fruits de ce mélange sont stériles, ou après deux ou trois générations, ils reviennent à l'une ou à l'autre des espèces qu'ils ont produites.

Cependant l'âme des animaux, à l'exception de la première souche de chaque race, n'a pas été créée par Dieu: car la création n'a pas lieu pour les substances incomplètes, comme nous l'avons déjà dit ailleurs. Or, l'âme des animaux n'est pas une substance complète, ni comme espèce, ni même

(1) Non seulement le fait imaginaire, mais la possibilité de la *génération spontanée*, a été scientifiquement réfutée, et cela d'une façon absolument péremptoire, par l'immortel Pasteur et son savant collaborateur feu Van Beneden, de l'université de Louvain.

(2) Cette réserve de l'auteur est devenue inutile depuis que la science naturelle est venue victorieusement corroborer les protestations des meilleurs théologiens à cet égard. Voir la note précédente.

comme substance; donc elle n'est pas le produit d'une création. On appelle complète comme substance, et non comme espèce, une substance qui peut subsister en elle-même, sans être unie à une autre, bien qu'elle demande cette union pour être fixée dans une espèce bien déterminée; telle est l'âme humaine qui, comme nous le dirons bientôt, peut subsister sans le corps, mais qui demande à être unie au corps pour constituer un homme complet, et être fixée d'une manière claire dans une espèce distincte de l'ange. Or l'âme des animaux ne peut pas subsister sans le corps, pas même comme substance. L'opération, en effet, est proportionnée à la nature de l'être, et la nature de l'être, à ses opérations; car un être n'existe que pour exercer les opérations qui lui sont propres; car l'opération essentiellement propre de la vie animale, c'est la *sensation* qui ne peut exister sans le corps. Enlevez les yeux aux animaux, ils ne voient plus; les oreilles, et ils n'entendent plus; et vous ne trouverez rien dans l'âme des animaux qui se fasse autrement que par le corps; donc, sans le corps, cette âme est incomplète comme substanec, puisque sans lui, elle ne peut rien faire; et par conséquent ne peut pas même exister; car un être n'est que pour agir. Elle n'est pas cependant un accident du corps, puisqu'elle donne l'essence au corps qui, sans elle, ne serait point un *corps vivant;* mais elle est un principe substantiel incomplet.

Puisque la matière comme telle, ne peut pas par elle-même produire l'âme des végétaux, ni celle des animaux, puisque ces âmes végétales et animales ne sont pas produites par création, vu qu'elles ne sont pas des substances complètes; il en faut conclure qu'elles sont *tirées* par la génération d'une (?) substance vivante, non pas de l'âme de la substance vivante (?), car cette âme étant simple, ne peut se diviser, ni non plus de la matière de la substance vivante (?), en tant que telle, car la matière ne peut pas être un principe de vie: mais elles sont tirées de la substance vivante par l'action de la vertu que les scolastiques appellent formatrice, et qui se trouve *in semine*, sous l'influence de l'âme de l'être qui engendre. De même, en effet, que sous l'influence de l'âme, la matière se change dans l'opération de la nutrition, et passe dans le corps qu'elle

alimente, de même, sous l'action de la vertu formatrice, la matière se transforme pour engendrer un fruit (1).

e) Comment périt l'âme des animaux et des végétaux?

Il est manifeste, d'après ce qui a été dit, que cette âme ne peut se décomposer par elle-même, puisqu'elle est simple et, que d'autre part, elle ne peut pas même comme substance, subsister sans le corps. Donc, le corps se décomposant, elle cesse par le fait même; et cette fin n'est pas son anéantissement proprement dit, car l'anéantissement ne peut avoir lieu que dans la substance complète que produit la création; et l'âme dont nous parlons n'est pas une substance complète: elle périt donc *par accident*, comme parlent les scolastiques, dès que son corps est dissous.

Du moment où cette âme est simple, elle ne peut par sa nature même, être divisée; elle ne le peut qu'à raison du composé dont elle fait partie. Quand vous partagez un lingot de fer, vous ne divisez pas la forme du fer, mais le composé de matière et de forme. La forme se trouve donc divisée par accident, et reste entière dans chacune des parties. C'est ce qui arrive à certaines plantes, dont chaque bouture a la vie, et c'est ce que l'on constate même dans certains animaux *imparfaits*. En partageant certains vers, chaque partie a la vie qui a été divisée par accident. Pour expliquer ces phénomènes, quelques auteurs cependant pensent que la vie n'est pas divisée, mais qu'elle reste entière, après la division, dans une seule des parties, tandis qu'une autre vie surgit comme par une sorte de génération, et anime les autres parties (2).

(1) Le mode de génération n'est point prouvé; il demeure un mystère. J'aurai recours à une hypothèse plus explicative.

(2) Je me range du côté de ces derniers dont l'explication me paraît plus rationnelle que celle des scolastiques. Comme on le verra, elle s'accorde aussi mieux avec ma théorie.

A. Van Mons.

(*A suivre.*)

RÉCIT D'UNE EXPÉRIENCE

Jeudi 7 avril, un petit groupe sortit de la villa Carmen, traversa le jardin et se rendit dans le pavillon où nous avons installé une salle de séances. Dans cette salle, nous faisons des expériences, mais sans faire aucune profession de foi. Nous, les maîtres de la maison, nous ne nous disons pas *spirites;* nous ne sommes que de simples chercheurs de la vérité. Les personnes présentes étaient, ce soir-là, le général, moi-même, notre fils Maurice, deux jeunes gens amis de mon fils : M. Louis Merb, fils d'un honorable négociant de la ville et un jeune architecte, M. François Rodolfo. Deux dames (médiums toutes deux), Mme Laurens et Mme Klein, complétaient notre nombre : cette dernière a eu l'honneur d'être citée avec force éloges dans un ouvrage sur la Thérapeutique magnétique de M. Cahagnet. Un ami des plus fidèles, M. Lovera, nous manquait malheureusement par force majeure.

Il est convenu, une fois pour toutes, que j'appelle Esprit, dans ce petit récit, *la force agissante.*

La réunion fut ouverte par la prière d'Allan Kardec.

Puis, on s'assit autour d'une table rectangulaire en bois blanc, en faisant la chaîne. Au bout d'une demi-heure environ, occupée à chanter divers morceaux de musique, on pria Mmes K. et L. de passer dans le cabinet où elles prirent place dans la position indiquée sur la photographie ci-jointe : Les trois jeunes gens s'occupèrent alors activement à attacher lesdites dames sur leurs chaises, à l'aide de quantité de cordons de tirage provenant de lourds rideaux. Ces cordes étaient légères, mais très solides (malheureusement pour la photographie), foncées comme les robes des dames, elles furent passées et repassées dans le dossier de chaises cannées en bois courbe autrichien (genre se prêtant très bien à l'expé-

rience); les pieds des victimes furent ficelés avec soin. Enfin les mains, après avoir été serrées aux poignets par des cordes l'une contre l'autre, furent introduites (chaque paire de mains) dans un sac qui, lui, fut ficelé aux poignets par du large ruban de fil rouge (le ruban qui sert à attacher les piles de draps et de nappes) et les bouts de ce ruban furent cachetés avec de la cire rouge, et scellés avec mon cachet particulier, représentant un cygne avec la devise « de moult bonheur ». Le cachet fut mis ensuite dans la poche d'un de ces messieurs.

On remarquera qu'il était impossible humainement parlant à ces dames de sortir leurs mains des sacs, sans briser ce cachet; là était le nœud, le clou, de l'expérience!

Après avoir photographié ces dames à l'aide du magnésium, on tira soigneusement les rideaux du cabinet; la table fut placée devant (tout contre), et les autres membres prirent place derrière la table, en se tenant par les mains.

Je demandai alors à haute voix, aux esprits présents de nous faire la faveur de délier ces dames!

On souffla la lumière et l'on se mit à chanter, à mi-voix, une vieille chanson française :

« Auprès de ma blonde qu'il fait bon dormir...

Mais au bout de très peu de temps, quelques minutes, ces dames nous interrompirent par leurs exclamations. — « On nous délie. On nous détache. C'est fait. »

Ainsi qu'il était convenu, un des jeunes gens alluma rapidement, un autre ouvrit vite les rideaux et l'on vit les deux dames complètement déliées, les cordes pendant aux chaises avec *les nœuds intacts,* les sacs par terre *avec les cachets intacts.*

Il est à noter:

1° Que personne ne dormait ni n'était entranssé:

2° Que l'on n'a pàs entendu le moindre bruit, sauf un très léger froissement de papier;

3° Que ces dames n'ont rien senti, si ce n'est un léger souffle.

Elles ont senti les cordes se lâcher, mais elles n'ont pas senti tomber les sacs, elles se sont trouvées libres du corps

d'abord, puis les mains et les pieds ont été délivrés ensemble, elles ne savent comment.

4° Les assistants ont senti du vent sur les mains.

Les dames, dont l'une sortit de là, toute pâle et l'autre toute rouge d'émotion, n'ont montré cependant aucun signe de médiumnité. Elles étaient parfaitement éveillées, et pas le moins du monde entranssées...

Nous sommes donc obligés de conclure qu'une force intelligente et étrangère au groupe s'est manifestée ce soir-là parmi nous.

Nous voulons bien admettre que cette force a pu nous prendre du fluide, mais *nous,* qui avons préparé cette expérience! *Nous* qui l'avons vu se réaliser si rapidement et si complètement! *Nous* qui étions là nous ne pouvons pas admettre que le seul fait d'avoir tiré des rideaux, soufflé la bougie et fredonné quelques couplets d'une joyeuse chanson, ait pu faire sortir de nous des forces inconnues capables de produire à elles seules un pareil miracle!

Soutenir cela nous paraîtrait, comme dit le vulgaire, vouloir chercher midi à 14 heures; c'est pourquoi il nous parait plus simple, plus conforme au bon sens d'admettre, avec l'illustre Sir Robert Wallace, la théorie de l'esprit, c'est-à-dire la présence d'une force intelligente et indépendante du groupe.

Récit de la séance de jeudi dernier.

Conseillés par les esprits, nous appelâmes notre cocher nègre, un Aissoua, le jeune Khadoui et on le mit (dans l'obscurité) dans le cabinet dit aux matérialisations

Les autres personnes entourèrent la table.

Sur notre ordre Khadoui entonna une mélopée traînante en arabe (grave faute, nous dit-on plus tard). Au bout de cinq minutes environ un rugissement horrible se fit entendre dans le cabinet, les rideaux furent arrachés, et le jeune Khadoui roula au milieu de la chambre, l'écume aux lèvres, les yeux hagards. Fort surpris, on s'empressa d'allumer et de se retirer dans les coins. Bientôt l'*Aissoua* se relève, allume de l'encens

et se met à danser tout en invoquant les esprits et en se frappant de deux couteaux. Il n'était pas suffisamment entraîné, car il se blessa et sa chemise se teignit de sang! Enfin, à la satisfaction générale, il tombe sans connaissance, puis au bout de fort peu de temps il se relève, comme si rien ne s'était passé et se retire à la cuisine, très content de lui-même, d'après ce qu'il nous dit; l'esprit de son grand-père s'était manifesté.

En effet, ayant voulu consulter par l'écriture, nous ne pûmes obtenir que ce seul mot toujours répété et écrit *de droite à gauche*. Khadoui, Khadoui, Khadoui.

J'endormis alors Mme Klein, après l'avoir fait asseoir dans le cabinet. Les jeunes gens l'attachèrent sur sa chaise, le plus solidement du monde. On plaça près d'elle (mais ne le touchant pas) un guéridon sur lequel on posa le chapeau de M. Lovera, un tambourin espagnol et une grosse caisse basquaise, puis on ferma les rideaux; on éteignit et on pria l'esprit de délier Mme Klein et de nous avertir en sonnant la cloche quand cela serait fait!

Il faut se rappeler que la table rectangulaire en bois blanc est dans ce genre d'expériences placée tout contre le rideau, et que les assistants s'assoient de trois côtés seulement de manière à surveiller le cabinet; les deux membres assis aux deux petits bouts touchent le rideau de sorte que le médium ne pourrait pas bouger sans être entendu. Au bout de quelques minutes la cloche sonne.

On allume, on tire vite les rideaux, Mme Klein est détachée!... Je priai alors l'esprit de l'attacher lui-même!

De nouveau on ferma le cabinet, on éteignit: on attendit quelques minutes Ding Dong! Ding Dong. Cette fois on allume fébrilement, on se jette sur les rideaux, Mme Klein solidement attachée, avait une grosse corde passée au cou et ses deux mains jointes étaient attachées sous le menton!

Je demandai ensuite à l'esprit de la laisser ainsi attachée, de lui mettre sur la tête le chapeau de Mme Lovera, le tambourin sur les genoux, et de sonner comme les premières fois, le phénomène accompli!

Mêmes opérations.

Ding dong! ding dong! ding dong!

Même cérémonial.

Mme Klein est rivée à sa chaise avec le melon de M. Lovera sur la tête! le tambourin sur les genoux *et la cloche* de même!

Alors j'enlevai la cocarde antijuive que j'avais épinglée exprès à mon corsage, je la posai sur la table et je priai l'esprit de vouloir bien l'offrir à Mme Klein. Une partie du phénomène devant se passer hors du cabinet, les assistants se recueillirent dans une attente vraiment fiévreuse. Tout d'un coup Mme Laurent placée au bout gauche de la table (en regardant le cabinet), pousse un cri terrible.

« On vient de sortir du cabinet! quelqu'un m'a frôlée. »

M. Rodolfo, placé juste en face d'elle, étendit la main et sentit le bluet antijuif, qui était encore sur la table!

Je dis : « C'est l'esprit *matérialisé*. Il venait chercher la fleur! »

Quelques instants s'écoulèrent encore, Ding dong! ding dong!

Mêmes opérations!

Le bluet était piqué dans les cheveux de Mme Klein! On s'extasia. Je repris ma fleur, on referma les rideaux, on n'avait pas encore éteint quand :

Ding dong! ding dong! fit la cloche dans le cabinet!!!

On se précipite sur les cordons, on ouvrit.

Mme Klein était détachée!!!

On referme alors les rideaux en laissant le médium détaché.

Je demandai à l'esprit de placer mon bluet à la boutonnière de mon voisin de gauche, M. Mira et pour ce, je mis le bluet devant moi, sur la table, puis je passai une chaîne d'or retenant un porte-mine au cou de mon voisin de droite, M. Rodolfo; je fourrai le crayon sous la patte d'épaule de sa veste militaire et je demandai à l'esprit de transporter cette chaîne au cou de Mme Klein!

On éteignit.

Mme Laurent ne tarde pas à pousser une exclamation étouffée : « Prenez garde, Monsieur Rodolfo, on vient de sortir du cabinet, on va vers vous (remarque, personne n'avait entendu le moindre bruit.) » M. Rodolfo : « Oh! on me touche, on me saisit! des mains me fouillent! je ne puis plus les supporter!

Allumez! Allumez ! » « Non ! non ! crient les assistants, laissez-vous faire. »

« Je ne puis pas ; non ! non ! » supplie la victime. Allumez, allumez ! Ding dong ! ding dong, fait la cloche. On allume, M. Rodolfo avait encore le collier au cou, mais le bluet avait disparu ! On ouvrit les rideaux.

La fleur était piquée au corsage de Mme Klein ! ! !

M. Rodolfo explique qu'il avait senti des mains monter le long de son bras pour aller prendre le crayon engagé sous la patte ! ! On comprit que l'esprit bon enfant n'avait pas voulu continuer une expérience aussi émouvante ; il n'avait pas voulu non plus effrayer Madame la Présidente et M. Méra assez émus, en leur qualité de proches voisins ; il s'était retiré dans le cabinet, en se contentant d'emporter la cocarde de M. Drummont!

Après s'être remis de cette chaude alarme et avoir remercié l'esprit qui n'était autre que le grand papa Khadour (aussi qu'on l'apprit plus tard), on se décida pour une dernière épreuve. Mme la générale Noël déposa la chaîne en or au milieu de la table et pria l'esprit de la prendre là, pour la poser lui-même autour du cou du médium.

Mêmes opérations.

Tout d'un coup M. Rodolfo dit à sa voisine :

« On prend le collier ! je le vois ! ! c'est fait ! ! » Cette exclamation fut suivie d'un bruit argentin comme si quelqu'un faisait sauter la chaîne dans sa main, derrière le rideau et dans le cabinet, tout contre M. Rodolfo, puis M. Rodolfo se sentit saisir le bras à travers le rideau et très fortement.

Ding dong ! ding dong ! ding dong ! même cérémonial.

Mme Klein avait le collier au cou.

M. Rodolfo explique alors à la société qu'il avait vu *un triangle de feu*, que ce triangle avait pris le collier, comme une main aurait pu le faire, que le triangle avait passé à travers le rideau et qu'il avait continué à voir cette lumière briller à travers le double rideau épais et opaque !

Ainsi se termine cette intéressante et curieuse séance qui, nous l'espérons, ne sera que le prologue de séances infiniment plus sérieuses. En effet, toute la société s'étant retirée, les

maitres de la maison restèrent avec Mme Klein (qui passait la nuit à la villa Carmen) et ils voulurent avoir des détails sur la séance qui avait produit de tels résultats, Je priai donc les esprits d'endormir cette dame, ce qu'ils firent sur-le-champ. A peine endormie, elle vit devant elle un vieil Arabe, fort gros, chargé de chapelets, qui lui souriait en lui faisant de grands salamalecs. Elle lui parle, mais il fit signe qu'il ne comprenait pas le français. Alors elle vit paraître Jétie, son guide particulier, à elle, dans son costume habituel de jeune Indienne.

(Note particulière, Mme K. est en communication constante avec Jétie qu'elle voit très souvent en état de médiumnité et qu'elle a vue deux fois étant parfaitement éveillée.)

Jétie lui dit que ce vieil Arabe était le grand-père de Khadoui, que c'était lui qui avait tout fait à la séance et que si nous voulions mettre son petit-fils dans le cabinet sans le faire chanter, ce qui attirait inévitablement les esprits des séances d'Aissouas, il pensait pouvoir nous donner des résultats les plus intéressants. Enfin Jétie nous assure que Khadoui deviendrait un médium à matérialisations, pour peu que nous mettions un peu d'ordre et de suite dans nos recherches.

M. Maurice Noël eut alors l'excellente idée d'*éprouver* l'esprit.

Nul de nous ne connaissait son second nom ni aucun détail de sa vie. Il nous donna, sur la demande de Jétie, les détails les plus précis qui furent vérifiés le lendemain matin et qui se trouvèrent parfaitement exacts.

Nota : Nous remarquerons qu'à la fin, Mme Klein était détachée, mais on remarquera aussi :

1° Qu'elle ne pouvait bouger sans être entendue de tout le monde.

2° La table *touchait le rideau ;* un esprit a pu sortir du cabinet sans faire du bruit, mais cela eût été parfaitement impossible à une personne humaine de sortir du rideau (l'ouverture étant placée près de Mme Laurent !) et d'aller toucher M. Rodolfo, ou repousser la table, en tout cas, sans tirer le rideau et faire beaucoup de bruit. Mme Laurent a parfaitement

senti un être qui la touchait, une forme et non pas une main.

3° Enfin, M. Rodolfo a vu partir la chaîne dans un triangle de feu et l'a annoncé avant que la cloche ait sonné.

4° M. Rodolfo et la Présidente ont entendu plusieurs fois l'esprit remettre la lourde cloche sur le guéridon, en la tapant (si l'on peut se servir de cette expression) sur le petit meuble. Mme Klein était trop loin du guéridon pour accomplir ce mouvement sans bruit, sa chaise reposait sur le carreau, et du reste après avoir constaté la rapidité avec laquelle l'esprit a ficelé (dans l'obscurité) cette dame sur sa chaise, d'une manière telle, qu'il aurait été matériellement impossible à un être humain d'en faire autant en pleine lumière. Après avoir vu les phénomènes s'accomplir, pendant que Mme Klein était attachée, aucun doute n'est resté dans l'esprit des assistants sur la présence d'une force intelligente et indépendante du groupe!!

(*Revue spirite.*)

Générale Hilde Noël.

Observation : Il est évident, pour tout esprit impartial, qu'on ne peut expliquer cette manifestation, ni par l'hallucination, ni par l'astral, ni par un fluide neurique rayonnant, ni par le subconscient. On emprunte trop souvent des grands mots pour dissimuler son ignorance. Nous sommes ici en présence d'une manifestation démoniaque, et il ne nous déplaît pas d'en constater la réalité en ce siècle de positivisme, de critique orgueilleuse et d'incrédulité. Constater ces faits qui sont ainsi attestés par les ennemis de l'Église, c'est faire une œuvre utile à la science et à la théologie. E. M.

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD

LETTRE DU CARDINAL SATOLLI

Préfet de la Congrégation des Études

A MONSEIGNEUR MÉRIC

Rome, 5 septembre 1900.

Monseigneur,

Dès le premier jour, j'ai reconnu l'opportunité, je dirai même la nécessité de votre *Revue du Monde Invisible* pour faire briller la lumière de la vérité dans les ténèbres de certains faits mystérieux et de certaines théories fondées sur de pures hypothèses.

Jusqu'à ce jour, la Revue que vous dirigez avec une admirable sagesse, a généralement répondu à toutes les attentes, et je ne suis pas étonné que la *Civilta cattolica*, dans des articles consacrés aux explications plus ou moins plausibles des faits télépathiques, ait cité, quoique avec quelque réserve, les pages de votre Revue.

Vous avez lu, certainement, les articles de la *Civilta cattolica*.

Quant à moi, je suis persuadé et convaincu qu'il est impossible de trouver l'explication de ces phénomènes de télépathie dans une hypothèse fondée sur les lois de la nature physique ou physiologique.

Tous les philosophes et les prétendus savants qui présument en donner une explication naturelle commettent une erreur très grave. Ils se trompent aussi bien dans leurs conceptions de quelques principes généraux que dans l'application qu'ils en font aux faits constatés.

L'enthousiasme pour ces phénomènes mystérieux du monde invisible a *produit l'affaiblissement de la foi chrétienne* dans les âmes, il a exalté la curiosité malsaine, développé la supers-

tition, ouvert le champ à l'esprit d'erreur et de malice et préparé ainsi le règne de l'Antéchrist.

Vous me demandez mon avis sur l'intention que vous exprimez d'abandonner la direction de la Revue, de vous retirer du champ de bataille, pour des raisons de santé et de fatigue, et de vous reposer.

Permettez-moi de vous indiquer une autre solution intermédiaire. Vous pourriez choisir un homme capable et digne de votre confiance pour vous seconder, sans cesser d'exercer vous-même votre surveillance et de donner vos savants conseils. Vous vous reposerez ainsi des fatigues et des ennuis de la lutte et vous resterez à la tête de l'œuvre pour en assurer la durée.

Veuillez agréer l'expression de ma plus haute considération et gratitude ainsi que mes vœux pour votre santé, votre contentement et votre tranquillité pendant bien des années.

† Fr. Cardinal SATOLLI.

L'ACTION A DISTANCE ET LA TÉLÉPATHIE

(*Suite.*)

Manifestement, la puissance de notre âme et de nos facultés n'est pas illimitée, infinie, égale à celle de Dieu : je dirai la même chose de nos sens et de nos sensations. Nous voyons, nous entendons, nous sentons jusqu'à une certaine limite, déterminée par la structure de nos appareils sensoriaux, et par la volonté de Dieu. Au delà, les communications sont coupées entre le sujet et l'objet (1).

Ainsi, quand un objet se trouve en dehors d'une certaine limite connue par la science, il est évident que nous ne pouvons ni le voir, ni le sentir, ni l'entendre parce qu'il ne produit aucune impression sur notre système nerveux et sur les centres du cerveau. Je ne suis pas organisé pour voir, entendre, sentir ce qui se passe, en ce moment, à l'extrémité du monde, si violente que soit d'ailleurs la perturbation que je suppose gratuitement exister dans l'organe des sens, si agité que puisse être mon système nerveux livré aux désordres capricieux de l'hypéresthésie.

Si donc je voyais, en ce moment, ce qui se passe à Saint-Pétersbourg, si j'entendais les conversations, si je suivais les personnages et si j'en faisais une description exacte, je n'aurais pas le droit de dire que je vois ce spectacle par mes yeux, que j'entends ces conversations par mes oreilles, que je reçois l'impression sensible d'un fluide ou de je ne sais quel effluve inconnu ; ni la philosophie, ni la physique, ni la physiologie n'autorisent cette affirmation qui est en opposition avec la nature, le rôle et l'organisation des appareils des sens.

(1) Nous percevons par les yeux les vibrations de l'éther comprises entre 450 trillions par seconde (lumière rouge) et 750 trillions (lumière violette). Nous entendons par les oreilles des vibrations de l'air, comprises entre 32 et 36,000 par seconde. — La sensation de chaleur correspond à des vibrations comprises entre 350 et 600 trillions.

Nous sommes donc en présence d'un phénomène d'un ordre nouveau qui se produit immédiatement dans l'âme, dans l'esprit, dans l'imagination, sous l'influence d'une cause immatérielle qu'il faut essayer de déterminer.

Qu'il existe en dehors de ce monde visible d'autres créatures plus intelligentes que nous, et immatérielles, anges bons ou mauvais, cela ne répugne en rien à ma raison ; que ces créatures puissent entrer en communication avec mon âme, cela ne répugne pas davantage. Au point de vue purement naturel, la genèse des pensées les meilleures et les plus hautes dans mon âme attentive est souvent un grand mystère, et je sais si peu de chose qu'il serait bien imprudent de la part de l'homme d'oser dire avec assurance, en parlant de ces communications : cela n'est pas possible, cela n'est pas.

Je suis persuadé, au contraire, que ces rapports sont possibles, et j'entre volontiers dans une étude plus approfondie de la solution théologique du problème de la télépathie.

II

Saint Thomas d'Aquin nous apprend, après saint Denis, que les esprits, c'est-à-dire les natures incorporelles, dépassent infiniment par leur multitude, toutes les créatures corporelles et que des anges président aux grands phénomènes de la nature (1). Bossuet que nous avons déjà cité, et qui résume la tradition théologique explique ainsi, à cette occasion, une des pernicieuses erreurs du paganisme :

« Quand je vois dans les prophètes, dans l'Apocalypse et dans l'Évangile même, cet ange des Perses, cet ange des Grecs, cet ange des Juifs ; l'ange des petits enfants qui en prend la défense devant Dieu contre ceux qui les scandalisent ; l'ange des eaux, l'ange du feu, et ainsi des autres, et quand je vois parmi tous ces anges celui qui met sur l'autel le céleste encens

(1) Dyonisius ponit quod multitudo angelorum transcendit omnem materialem multitudinem, scilicet, sicut corpora superiora transcendunt corpora inferiora *magnitudine quasi in immensum*, ita superiores naturæ incorporeæ transcendunt multitudine omnes naturas corporeas. — S. Th. p. 1. q. CXII, art. IV. — Ad ordinem virtutum pertinere videntur omnes angeli qui habent præsidentiam super res pure corporeas. — p. 1. q. CX, art. 1 ad 3mes.

des prières, je reconnais dans ces paroles une espèce de médiation des saints anges : je vois même le fondement qui peut avoir donné occasion aux païens de distribuer leurs divinités dans les éléments et dans les royaumes pour y présider, car toute erreur est fondée sur quelque vérité dont on abuse (1). »

Nous retrouvons à chaque page du Nouveau Testament cette présence et cette intervention des anges qui échappe à notre attention distraite : ils annoncent l'Incarnation à Marie, ils appellent les bergers à la crèche divine, ils ordonnent à Joseph la fuite en Égypte, ils s'empressent auprès de Jésus, après la mystérieuse tentation, ils agitent l'eau de la piscine où le malheureux sera guéri ; on les retrouve auprès du Christ agonisant au jardin des Olives; ils enlèvent la pierre du tombeau du Christ ressuscité; les voici dans la prison où ils brisent les chaînes de Pierre, et ils le précèdent ouvrant les portes, défiant la vigilance des gardiens et lui rendant la liberté.

Mais si les anges sont innombrables, s'ils nous enveloppent de leurs flots et de leur protection, s'ils président aux grands phénomènes terrestres, s'ils s'intéressent à notre vie morale, si le monde invisible, vivant et mystérieux entoure ainsi et côtoie le monde visible où s'écoule notre existence, il n'est pas étonnant qu'il s'établisse entre ces deux mondes des communications, des influences, une action intime et profonde que nous constatons trop souvent sans chercher à l'expliquer.

Le merveilleux nous apparaît ici sous un aspect nouveau dans sa matière et dans sa causalité.

III

Poursuivons cette analyse. Je regarde, en ce moment, de la plage où je suis seul, un bateau de pêche qui s'en va au large sur la mer. J'en ai la perception claire. Les rayons lumineux viennent frapper dans mes yeux la membrane nerveuse de la rétine qui n'est que l'épanouissement du nerf optique, ils en suivent les fibres jusqu'au centre optique qui se trouve dans le cerveau, et je vois.

(1) Bossuet, *l'Apocalypse*, Préface.

Si je ferme les yeux, et si le centre optique est encore ébranlé, je reverrai ce bateau; mais l'image en sera moins vive que dans la perception.

Cependant, sous l'influence de la fièvre, de la folie, ou d'autres causes, cette extrémité intérieure du nerf, ce centre nerveux optique peut se trouver agité avec une telle violence, que je verrai ce bateau, comme s'il était présent. Et si ma raison se trouve un instant dans l'impossibilité de juger, de discerner, je donnerai à cette image une forme objective, réelle, je dirai dans mon hallucination que je vois réellement ce bateau.

Je pourrais faire le même raisonnement et arriver aux mêmes conclusions en étudiant la propagation des ondes sonores dans l'oreille, et les vibrations du centre acoustique dans le cerveau. Tantôt j'entendrai et je reconnaîtrai la voix qui parle, tantôt je croirai l'entendre, si l'extrémité interne du nerf acoustique est agitée dans le cerveau.

« C'est pourquoi, dit Descartes, il est ici besoin que nous remarquions qu'encore que notre âme soit unie à tout le corps, elle exerce néanmoins ses principales fonctions dans le cerveau, et que c'est là que, non seulement elle entend et elle imagine. mais aussi qu'elle sent, et ce, par l'entremise des nerfs qui sont étendus, comme des filets très déliés, depuis le cerveau jusqu'à toutes les parties des autres membres, auxquels ils sont tellement attachés, qu'on n'en saurait presque toucher aucune qu'on ne fasse mouvoir les extrémités de quelque nerf, et que ce mouvement ne passe par le moyen de ce nerf, jusqu'à cet endroit du cerveau où est le siège du sens commun (1). »

Si donc une puissance supérieure, une cause étrangère fait vibrer d'une manière appropriée à ses fins, soit le centre optique, soit le centre acoustique, soit le centre olfactif, dans l'intérieur du cerveau, je verrai, j'entendrai, je sentirai, et si l'ébranlement est assez intense, je verrai, j'entendrai, je sentirai comme si je me trouvais en présence de la réalité.

Une mère tombe subitement en sommeil, et elle voit, à

(1) Descartes. *Les principes de la philosophie*, quatrième partie.

une grande distance, son fils couché sur un champ de bataille, elle voit sa fille ou sa sœur, déjà malade, étendue morte dans son lit; elle voit une amie qu'une chute de voiture a jetée dans un fossé. Quelques jours après, des lettres lui apprennent que son fils a été tué dans un combat, que sa sœur a succombé à la maladie, que la voiture de son amie a versé.

Tels sont les cas les plus fréquents de télépathie.

Or, nous savons qu'il existe des millions et des millions d'anges; que leur nature spirituelle leur permet de franchir avec une incroyable vitesse, les plus grandes distances, qu'ils ont aussi la perception claire de ce qui se passe, sur la plus grande étendue de l'univers, qu'ils s'intéressent à nous, à notre vie, à notre destinée, qu'ils sont les instruments de la miséricorde et de la justice de Dieu envers nous.

Pourquoi m'étonnerai-je si un ange, avec la permission de Dieu, et selon les vues de la Providence, ébranle le cerveau de cette mère, touche en elle les centres de la vie de relation, et fait ainsi apparaître dans une vision saisissante, l'image douloureuse de son fils, de sa fille ou de son amie qui viennent de mourir?

Et l'impression produite dans le cerveau silencieux de cette mère séparée un instant du monde réel par le sommeil, sera assez intense pour lui donner la sensation de la réalité.

Tout s'est passé en elle, dans son imagination et dans son cerveau.

Je n'ai besoin, pour avoir l'intelligence et l'explication de ce phénomène, ni de fluide nerveux, ni d'ondes psychiques, ni de corps astral, ni de force neurique rayonnante; il me suffit de me rappeler la présence des anges, les effets de l'impression cérébrale, l'étonnante puissance de l'image provoquée.

Et ce n'est pas une hallucination que je viens d'observer, car l'hallucination ne répond pas à la réalité, tandis que la vision télépathique de la mère répond à une réalité objective, son fils est bien couché sur le champ de bataille, sa sœur est bien morte, son amie gît, inanimée dans le fossé.

Sous l'impression cérébrale causée par l'ange, et comme la réalité aurait pu le faire, la mère a vu, et elle dira avec conviction : j'ai vu!

IV

Consultée récemment à propos de la disparition du capitaine de France, dont l'opinion publique s'est émue, une somnambule célèbre aurait répondu : « Je vois un officier, assis dans la montagne, il prend des notes, un malfaiteur se précipite sur lui et le laisse baigné dans son sang. Il n'est pas mort, des bergers l'emportent et le soignent avec devouement. »

Cette vision est-elle vraie ou fausse, je n'en sais rien l'avenir nous l'apprendra. Mais il est évident que cette somnambule n'a vu que dans son imagination la scène dramatique qu'elle vient de décrire, car la scène réelle n'existe plus, le crime remonte à trois mois, et tous les personnages sont dispersés.

Quel est cet inconnu qui a produit ici la vision imaginative et ce singulier phénomène de clairvoyance? Nous en parlerons plus tard. Il nous suffit de constater en ce moment pour ne pas nous éloigner de la question, que les anges, bons ou mauvais, ont le pouvoir d'évoquer dans notre imagination, à l'état de sommeil ou à l'état de veille, des scènes qui rappellent le passé, rapprochent des choses lointaines, préfigurent l'avenir, et qu'une telle explication est aussi scientifique et plus claire, et au moins plus vraisemblable que l'hypothèse risquée d'un fluide mystérieux et de l'astral.

« Voici quelle fut la première touche, écrit Bossuet dans l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague, prêtez l'oreille, Messieurs; elle a quelque chose de miraculeux. Ce fut un songe admirable, de ceux que Dieu même fait venir du ciel par le ministère des anges, dont les images sont si nettes et si démêlées, où l'on voit je ne sais quoi de céleste. »

Les anges qui produisent les songes dans l'imagination de l'homme endormi feront naître aussi les visions prophétiques et les images, qui nous font connaître des événements lointains, des accidents, des morts violentes qu'il n'était pas possible de prévoir.

V

Voici un cas cité dans les *Hallucinations télépathiques*, qui nous paraît d'une authenticité incontestable :

« Ce que je vais écrire est le compte rendu précis de ce qui s'est passé, et je dois faire remarquer, à ce propos, que je suis on ne peut moins disposé à croire au merveilleux et que, bien au contraire, j'ai été accusé à juste titre, d'un scepticisme exagéré à l'égard des choses que je ne peux expliquer.

« Dans la nuit du jeudi 25 mars 1880, j'allai me coucher après avoir lu assez tard, comme c'était mon habitude. Je rêvai que j'étais étendu sur mon sofa et que je lisais, lorsque levant mes yeux, je vis distinctement mon frère, Richard Wingfield-Baker, assis sur une chaise devant moi.

« Je rêvai que je lui parlais, mais qu'il inclinait simplement la tête, en guise de réponse, puis se levait et quittait la chambre.

« Lorsque je me réveillai, je constatai que j'étais debout, un pied posé par terre près de mon lit, et l'autre sur mon lit, et que j'essayais de parler et de prononcer le nom de mon frère. L'impression qu'il était réellement présent était si forte, et toute la scène que j'avais rêvée était si vivante, que je quittai la chambre à coucher, pour chercher mon frère dans le salon.

« J'examinai la chaise où je l'avais vu assis, je revins à mon lit et j'essayai de m'endormir, parce que j'espérais que l'apparition se reproduirait de nouveau, mais j'avais l'esprit trop excité. Je dois cependant m'être endormi le matin.

« Lorsque je me reveillai, l'impression de mon rêve était aussi vive, et je dois ajouter qu'elle est toujours restée ainsi dans mon esprit. Le sentiment que j'avais d'un malheur imminent était si fort que je notai cette apparition dans mon journal de chaque jour, en l'annotant ainsi : que Dieu l'empêche!

« Trois jours après, je reçus la nouvelle que mon frère Richard était mort le jeudi soir, 25 mars 1880, à 8 heures 1/2,

des suites de blessures terribles qu'il s'était faites dans une chute en chassant. »

La lettre suivante accompagnait le récit de M. Wingfield que nous venons de rapporter :

Coat-an-nos, 2 février 1884.

« Mon cher ami, je n'ai aucun effort de mémoire à faire pour me rappeler le fait dont vous parlez, car j'en ai conservé un souvenir très net et très précis. Je me souviens parfaitement que le dimanche 4 avril 1880, étant arrivé de Paris le matin même pour passer ici quelques jours, j'ai été déjeuner avec vous. Je me souviens aussi parfaitement que je vous ai trouvé fort ému de la douloureuse nouvelle qui vous était parvenue de la mort d'un de vos frères.

« Je me rappelle aussi, comme si le fait s'était passé hier, tant j'en ai été frappé, que quelques jours avant d'apprendre la triste nouvelle, vous aviez, un soir, étant déjà couché, vu ou cru voir, mais en tout cas très distinctement, votre frère, celui dont vous veniez d'apprendre la mort subite, tout près de votre lit et que dans la conviction où vous étiez que c'était bien lui, vous vous étiez levé et lui aviez adressé la parole et qu'à ce moment vous aviez cessé de le voir, comme s'il s'était évanoui ainsi qu'un spectre.

« Je me souviens que sous l'impression bien naturelle qui avait été la suite de cet événement, vous l'aviez inscrit dans un petit carnet où vous avez l'habitude de noter les faits saillants de votre très paisible existence, et que vous m'avez fait voir ce carnet.

« J'ai été d'autant moins surpris de ce que vous me disiez alors, et j'en ai conservé un souvenir d'autant plus net et précis, comme je vous le disais en commençant, que j'ai dans ma famille des faits similaires auxquels je crois absolument.

« Des faits semblables arrivent, croyez-le bien, plus souvent qu'on ne le croit généralement. Seulement, on ne veut pas toujours le dire, parce que l'on se méfie de soi ou des autres. »

Faucigny, *prince de Lucinge.*

Assurément ce n'est pas le défunt qui s'est rendu lui-même sous une forme sensible dans la chambre de son frère; il n'a pas parlé de sa mort, il ne portait pas les marques ou les blessures qu'il avait reçues dans les convulsions de l'agonie; il n'a proféré ni un mot, ni un cri de douleur; il s'est révélé à son frère dans les lueurs et les incertitudes du sommeil, après la fatigue cérébrale d'une longue lecture, et il a éveillé en lui le sentiment très vif de sa présence. Que s'est-il donc passé?

Par une permission de Dieu, un de ces anges qui remplissent l'espace a modifié l'état cérébral du voyant, au moment de la mort de son frère; le voyant s'est trouvé en présence de l'image intense et troublante, il en a été effrayé, il a attaché à cette apparition une signification dramatique, et il est resté sous le coup de cet avertissement inattendu.

Mais, tandis que le fiévreux, le fou, l'halluciné regarde avec terreur une image qui ne répond dans sa synthèse à aucune réalité, Wingfield a vu certainement une image qui reproduisait exactement les traits de son frère, et nous disons avec certitude : c'était un avertissement de Dieu.

La scène se passe ainsi dans l'imagination du sujet, sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'hypothèse d'un corps astral qui, dans le cas présent, serait si différent du corps réel blessé, brisé, ensanglanté, abandonné sur le chemin.

VI

Nous pourrions expliquer de la même manière les communications télépathiques qui regardent l'avenir. Ces communications, ces avertissements ne sont pas rares, et ils ont été constatés par des hommes sérieux dont le témoignage est digne de foi.

Il faut choisir et se borner.

Le Dr Macario raconte le fait suivant dans son livre, *le Sommeil, les Rêves et le Somnambulisme.*

Le jeudi, 7 novembre 1850, au moment où les mineurs de la charbonnerie de Belfast se rendaient à leur travail, la femme

de l'un d'eux lui recommanda d'examiner avec soin la corde de la benne ou cuffard, qui sert à descendre au fond du puits.

J'ai rêvé, dit-elle, qu'on la coupait pendant la nuit. Le mineur n'attacha pas d'abord grande importance à cet avis; cependant, il le communiqua à ses camarades.

On déroula le câble de la descente, et, à la grande surprise de tous, on le trouva haché en plusieurs endroits.

Quelques minutes plus tard, les travailleurs allaient monter dans la benne, d'où ils auraient été infailliblement précipités; et, s'il faut en croire le *Newcastle-Journal*, ils n'ont dû leur salut qu'à ce rêve.

Très souvent ces visions prophétiques nous avertissent d'un grand danger, d'une mort prochaine, d'une catastrophe, d'un événement important. Le sujet voit se dérouler dans son imagination le tableau, la scène qui deviendra bientôt une réalité, il en éprouve une émotion profonde, une obsession, et il attend avec inquiétude et agitation le dénouement qu'il a prévu, dans le vague de son pressentiment.

L'événement n'existe pas encore, ni en lui-même, ni dans sa cause prochaine, immédiate, et il nous paraît difficile, impossible même qu'il s'établisse entre l'avenir et notre esprit, par l'intermédiaire d'un fluide, une communication qui touche à la prophétie. De telles hypothèses insuffisantes et risquées ne peuvent pas satisfaire la raison.

La connaissance angélique s'étend infiniment plus loin que la nôtre, les Esprits peuvent prévoir dans leurs causes lointaines des tempêtes, des fléaux, des lésions organiques du corps humain, et prédire ainsi des naufrages, des catastrophes, des morts que nous ignorons parce que le lien de ces événements qui n'existent pas encore avec des causes qui existent déjà, échappe à notre faible intelligence. Les conjectures angéliques atteignent ainsi des événements lointains, et je néglige à dessein les connaissances qu'ils peuvent acquérir de Dieu, par révélation.

Il est facile aux anges, selon les vues de la Providence, d'entrer en relation avec notre âme, pendant le sommeil, et de faire naître dans notre imagination, la scène de tempête,

d'incendie, de mort violente, de catastrophe qui va se réaliser, et que nous essayons d'interpréter.

Rappelons-nous la parole déjà citée de Bossuet : « Comptez, si vous pouvez, ou le sable de la mer, ou les étoiles du ciel, tant celles qu'on voit que celles qu'on ne voit pas ; et croyez que vous n'avez pas atteint le nombre des anges (1). »

Les anges déchus que l'on appelle encore les esprits mauvais, ou les démons nous entourent, et selon la parole si expressive de nos saints Livres, ils remplissent l'air. « Vous avez vécu, disait l'Apôtre aux Éphésiens, selon l'esprit de ce monde, selon *le Prince des puissances de l'air,* cet esprit qui exerce en ce moment son pouvoir sur les incrédules (2). » Nous subissons leurs violents assauts, et notre imagination reste ouverte à leur pernicieuse influence.

Ils peuvent donc, à l'exemple des anges, et en vertu de leur connaissance extraordinaire des énergies de la nature, s'immiscer dans les événements de notre vie intime, vie physique et vie morale, agir sur nos organes, sur nos facultés sensibles, sur notre cerveau et produire eux aussi dans notre imagination ces scènes, ces images qui nous mettent en relation télépathique avec d'autres personnes et avec des événements éloignés.

C'est ainsi que la télépathie peut avoir une origine divine ou une origine démoniaque qui donnera un caractère différent aux communications reçues ; elle sera l'œuvre ou des Esprits bons ou des Esprits mauvais, et les révélations merveilleuses seront ou graves ou puériles, ou pures ou impures, ou célestes ou infernales et troublantes, mais elles nous rappelleront toujours la réalité mystérieuse de ce monde invisible dont nous subissons, sans le savoir, les continuelles et profondes influences, même pendant la vie.

VII

Les phénomènes télépathiques ne prouvent donc pas, comme on l'a prétendu, que nous possédons une force psy-

(1) Bossuet, *Élévations sur les mystères,* IVe semaine, première élévation.
(2) S. Paul aux Éph., ch. II, 2.

chique par laquelle nous pouvons transmettre à distance notre pensée à d'autres esprits : c'est l'erreur de M. Flammarion et de ses partisans. Cette conclusion exagérée ne découle pas nécessairement des faits observés. Je ne conteste pas la réalité des communications à distance, des pressentiments, des rêves prémonitoires, des avertissements mystérieux, ces faits sont établis et indéniables pour des hommes de bonne foi.

Mais je déclare que dans un grand nombre de cas, ces phénomènes sont l'œuvre des anges, comme l'enseigne la Tradition, il ne faut pas les attribuer à une faculté nouvelle ou inconnue de notre esprit; cette dernière solution soulèverait d'inextricables difficultés.

Si je suis persuadé que tel jour, à telle heure, à tel endroit, un parent a été victime d'un accident que je ne pouvais pas prévoir; d'une chute de voiture ou de cheval; d'un crime, d'un coup de foudre, j'y verrai une attention ou un avertissement de la Providence et des anges qui s'intéressent d'une manière si intime à notre vie.

Ma conviction est fondée sur la certitude de l'existence des anges, de leur rôle dans la vie des individus et des nations.

Dans l'explication contraire des partisans de l'action psychique, il faut supposer 1° que le mourant, dans le délire et les angoisses de l'agonie, à cet instant qui sépare la vie et la mort, a oublié ses tortures et porté sur moi toute son attention; 2° qu'il a fait un grand effort de volonté pour diriger vers moi l'avertissement que j'ai reçu; 3° qu'il a trouvé à sa disposition des ondes psychiques pour reproduire exactement dans mon imagination arrachée aux préoccupations ordinaires de la vie, la scène dramatique qui vient de se dérouler à une grande distance; 4° qu'il a pensé à moi seul en concentrant vers moi toute son énergie intellectuelle, puisque seul, à l'exception de ses parents, de ses amis, de ses voisins, j'ai conscience de ce qui vient de se passer: 5° il faut supposer enfin, que le mourant n'a pas épuisé tous les efforts de son esprit et de sa volonté dans un appel suprême à ceux qui étaient plus près de lui pour lui porter secours et qu'il a pensé aux absents.

La déposition nécessaire du témoin nous fait défaut.

Un officier reçoit un coup de sabre à la nuque dans un combat et tombe sur le champ de bataille. A cent lieues du théâtre de l'événement, à Paris, rue de Rennes, sa mère fait un grand cri : « Mon fils est mort! » elle tombe évanouie et l'on observe aussitôt sur son cou, derrière la tête, une ligne rouge parfaitement dessinée. J'ai été témoin de ce fait.

Assurément, ce n'est pas l'officier frappé à mort qui a dirigé vers sa mère une onde psychique, il n'était plus de ce monde. Il y a eu une communication par les anges et une auto-suggestion.

Que de fois l'avertissement mystérieux dont la cause se dérobe, se produit sous une forme qui contredit la théorie des ondes psychiques. C'est un portrait qui tombe, c'est une glace qui se fend du haut en bas, c'est une porte qui s'ouvre et se ferme avec fracas, c'est un cri qui se fait entendre; il n'est question ici ni de corps astral, ni d'émission psychique, ni de fluide inconnu ; nous éprouvons un saisissement, nous avons le pressentiment, *à la suite d'expériences répétées*, qu'un malheur nous est arrivé, ou nous menace, et il en est ainsi.

Je fais la part des coïncidences fortuites et du hasard, de l'imagination, de la superstition, des pressentiments à faux, il reste encore assez de faits certains, constatés pour croire, sans légèreté d'esprit, sans inprudence scientifique, à la réalité de certains avertissements qu'il n'est pas possible d'expliquer soit par l'onde psychique, soit par l'astral.

Nous vivons dans le monde invisible, nous en recevons de continuelles influences, et nous n'y pensons pas.

VIII

Nous pourrions citer encore une dernière classe de phénomènes merveilleux où l'explication psychique est manifestement insuffisante. C'est tantôt le pressentiment d'une catastrophe qui sera causée par une cause physique, un naufrage sur mer, un accident de chemin de fer, un éboulement dans une usine, ou, comme le mineur, cité par le

Dr Macario, c'est l'avertissement mystérieux qu'un câble a été haché dans la mine et que la vie des travailleurs est en danger.

Assurément, dans tous ces cas, nous ne recevons pas une influence de l'objet extérieur, qui n'appartient pas à la catégorie des causes intelligentes et animées. Il est plus naturel de croire que la Providence veille sur nous, sans cesser de respecter notre liberté, qu'un ange a prévu le danger créé par une cause physique et qu'il s'efforce de nous arrêter.

Faut-il conclure de ces observations que les esprits ne peuvent jamais agir les uns sur les autres, à une faible distance, et que la force psychique n'existe plus? Je réponds, non! Telle n'est pas encore notre conclusion.

Mais je suis persuadé que l'on manque souvent d'esprit critique dans l'étude des phénomènes merveilleux, que l'on oublie de faire des distinctions, des classifications, des réserves nécessaires, et que l'on attribue trop souvent à une cause unique des phénomènes divers qui relèvent de causes différentes. Et, dans ces phénomènes de télépathie, on commet une erreur grossière, familière aux matérialistes, quand on écarte l'explication théologique que nous venons d'étudier.

Cette explication traditionnelle acceptée par de grands esprits qui connaissent les droits de la science et les délicatesses de la foi, mérite autre chose que le dédain, elle se résume ainsi :

Les esprits bons et mauvais remplissent l'espace, et établissent souvent, selon les lois de la Providence, des communications qui nous paraissent mystérieuses, entre des âmes séparées par de grandes distances. Quand ces rapports sont ridicules, puérils, irréligieux, inutiles et qu'ils n'ont d'autre but que l'amusement de quelques désœuvrés, ils dénotent une origine perverse, démoniaque. Mais si ces rapports télépathiques sont graves, honnêtes, et s'ils se rapportent à des événements importants de la vie humaine, on peut les attribuer aux bons esprits, messagers de la volonté de Dieu.

Je ne peux pas croire que tous les théologiens, dans tous les siècles, et après eux les plus grands philosophes chrétiens aient affirmé gratuitement, avec une incroyable imprudence, l'existence autour de nous, d'une multitude innombrable

d'anges ou d'esprits qui prennent part aux actes de notre vie, qui nous voient, nous entendent, nous accompagnent et s'intéressent d'une manière active aux événements de ce monde et aux manifestations de notre liberté!

Ce qu'ils ont affirmé, après de longues et savantes réflexions personnelles et indépendantes, ils l'avaient appris sans doute d'une source sûre, et d'une tradition intelligente; aussi tandis que l'avenir balaiera ces hypothèses aventureuses, inventées par la crédulité incrédule et par la superstition rationaliste des adversaires du Christianisme, la thèse théologique conservera son autorité lumineuse, elle donnera la paix aux âmes de bonne volonté.

(*A suivre.*) ÉLIE MÉRIC.

LES FLEURS DANS LA MYSTIQUE

Monseigneur,

Qu'il me soit permis de vous offrir à mon tour une fleur cueillie dans le *Messager du Cœur de Jésus*, numéro de février, année courante et de corroborer ainsi le bel article que vous a dédié M. Fernand de Loubens, pages 166 et suivantes, n° 3, année courante, de la *Revue du Monde Invisible*. Il est question de la Bienheureuse Lidwine, modèle des malades et des infirmes qui vécut de 1380 à 1433.

Le jour de la Visitation de Marie, au matin, après avoir comme d'ordinaire versé bien des larmes, larmes de sang qu'elle appelait « ses roses », elle fut ravie en Dieu.

Que se passa-t-il alors? nul ne le sut. Mais ce que tous constatèrent avec un agréable étonnement, c'est que, au milieu d'une atmosphère tout embaumée, la vierge, hier encore si désolée, paraissait transfigurée ; son front rayonnait d'une de ces joies intimes qui ne sont pas de la terre. Depuis ce moment jusqu'à la mort, la vie de l'heureuse martyre ne fut plus en quelque sorte qu'un chant d'amour, qu'un élan sans défaillance vers les radieuses réalités de l'autre vie.

Martyre, avons-nous dit plusieurs fois en parlant de Lidwine, oui, vraiment elle l'était dans ce misérable corps, dont les infirmités allaient s'aggravant de jour en jour.

Sans parler de plusieurs crises violentes d'épilepsie, un nouveau chancre se forma à la poitrine, dévorant les chairs, jusqu'à dénuder les os. Les maux de tête redoublaient d'intensité, les yeux s'affaiblissaient de plus en plus, les dents s'en allaient par morceaux. Enfin les plaies des stigmates, dont le Seigneur l'avait honorée depuis longtemps, étaient devenues extrêmement douloureuses.

A ce prodige de souffrances s'ajouta une merveille d'un

nouveau genre. De ce corps virginal, proie toujours renaissante de maladies effroyables, s'exhalait un parfum d'une suavité pénétrante, inconnue à la terre. On accourait, on se pressait autour de ce grabat, théâtre de tant de faveurs surnaturelles; et de cette profusion même on tirait le présage que la fin de la sainte n'était pas éloignée.

On ne se trompait pas. Une révélation des plus gracieuses vint confirmer ces craintes.

Depuis bien des années déjà, Lidwine avait fait part à son confesseur et à quelques âmes dévouées d'une vision qui se renouvelait de temps en temps :

« Je vois, disait-elle, un arbre encore bien frêle et tout chargé de boutons de roses. Mais, Dieu aidant, voici qu'il grandit et qu'il devient plus vigoureux. Puisse-t-il arriver bientôt à sa pleine floraison! — « Et que signifie cet arbre? lui demanda quelqu'un. — « Il est l'*emblème* de ma vie (1). Car mon ange m'a dit que lorsque ses fleurs encore fermées, seraient parfaitement écloses, alors seulement finirait mon exil sur la terre. Depuis lors, on le conçoit, les pieuses femmes lui avaient souvent demandé « où en était le rosier. » Enfin dans les premiers jours de l'année 1433, l'arbuste avait atteint les proportions voulues. « Les roses sont épanouies, annonça la vierge; je ne tarderai pas à mourir. »

. . . .

Toutefois avant d'entrer en agonie, elle reçut du bon Maître une de ces preuves extraordinaires de dilection divine, qui efface presque les différences entre le ciel et la terre. Jésus lui apparut donc, avec les insignes de son sacerdoce éternel, accompagné de la Vierge Marie et escorté d'une nombreuse phalange d'esprits célestes; il voulait lui-même munir son humble servante de la suprême onction des mourants. Sur une table dressée au chevet du lit, resplendissaient le vase des saintes huiles, un crucifix et un cierge. Les anges présidaient aux mouvements, tandis que le Sauveur oignait la vierge mourante de ses divines mains. La cérémonie terminée, il prit le crucifix, le plaça en face d'elle sous son regard, en

(1) Or toute sa vie n'avait été qu'un martyre continuel.

lui disant : « Ce crucifix restera là visible pour toi seul jusqu'au moment de ta mort, et dans deux jours tu entreras dans le royaume de mon Père. » Puis Jésus disparut, et la vierge resta seule avec son ange. »

Bien que ce dernier passage n'ait aucunement trait aux fleurs en question, j'ai pris occasion de le retracer parce qu'il couronne les souffrances de notre bienheureuse par une apparition des plus remarquables, apparition qui laisse bien loin derrière elle celles du spiritisme contemporain, et qui, en ratifiant le caractère divin des cérémonies toujours si sublimes et si éloquentes du rite catholique, nous confirme une fois de plus leur authenticité.

Reprenons notre sujet. Il conste que la vie des saints est émaillée de fleurs et surtout des fleurs de la souffrance. Nous y trouvons avec l'idéal du vrai bonheur la poésie qui pénètre tout ce qui est saint, cette poésie, sentiment du beau, que respirent d'un bout à l'autre les Écritures dont les célestes poèmes ont défié d'avance tous ceux qui les suivraient, parce qu'ils ont pour auteur l'Esprit saint, le souverain Poète. Oui, c'est un fait digne de citer, et d'être étudié par la science de l'esprit humain. La fleur joue dans la vie de l'homme un rôle prépondérant et, par suite, elle a une relation spéciale avec nos souffrances, elle rime avec les douleurs de la vallée des larmes. Ce n'est point fortuitement que nous avons élu les fleurs interprètes de nos sentiments et de nos vœux, et que nous leur donnons une place si marquante dans nos gloires éphémères, dans nos réjouissances et dans nos deuils. Le langage des fleurs n'est pas toujours une vanité, tant s'en faut.

Le lis roi des fleurs énonce un cœur pur, chaste et virginal. Or Dieu sait ce que le cœur chrétien doit endurer de luttes pour se maintenir et croître dans la vertu! La reine des fleurs aux aspects variés comme les actes de la reine des vertus, exprime en divers dialectes que dans tout vrai chrétien il y a un martyre; aussi, lorsque la Reine des martyres, la bienheureuse Vierge Marie voulut que ses imitateurs eussent une arme digne de leurs victoires. Elle leur prêta le saint Rosaire dont les fleurs sans cesse renaissantes sont les mystiques *ave* de la joie, de la douleur et de la gloire.

Mais le charmant auteur des *Correspondances et représentations* demande où chercher le mystère qui relie les fleurs à nos souffrances, et pourquoi certains rêves voisins de la douleur font éclore dans notre esprit des visions fleuries. Moi, j'en chercherai l'explication dans le bouleversement de la chute originelle.

Les fleurs comme toute la nature devaient être plus belles, plus parfaites avant le premier péché, qu'elles ne le sont aujourd'hui. La prévarication les a flétries et amoindries comme tout le reste, et depuis lors ces fleurs, objet d'espérance et de réjouissance qui étaient créées pour charmer les délices intarissables de l'homme dans les splendeurs du paradis terrestre furent, par un revirement à jamais déplorable, réduites à consoler nos amertumes, à calmer nos chagrins. Messagères d'une félicité inaltérable, données par Celui qui porte en Lui l'archétype et l'infinie possibilité de toute floraison, elles auront désormais à défrayer le songe appesanti de pauvres pécheurs, et en définitive ne respireront plus ici-bas que le parfum de nos larmes évocatrices d'un éternel sourire.

En terminant, je vous prie, Monseigneur, de daigner agréer l'hommage de mon profond respect.

19 août 1900.

ALFRED VAN MONS.

LES APPARITIONS DE CAMPITELLO

(*JOURNAL D'UN TÉMOIN*)

(*Fin.*)

29 octobre. — Corteggiani est remplacé par Charles Mozzoni de Lento, qui arrivant de Bastia, n'a pas craint de faire quatre à cinq kilomètres pour venir jusqu'à Campitello. Les trois principaux visionnaires sont entrés en scène : Bagnoli, Moïse, Graziani J.-Paul et Mozzoni. La procession et la *ranitola* réussissent à merveille. La folle, sur ces entrefaites, vient nous jouer la comédie. Dans toute autre circonstance on se serait amusé et on n'aurait pas manqué de rire et d'applaudir. Eh bien! vous dirais-je qu'il n'en a pas été ainsi! qu'au contraire tout le monde déplorait cette sorte de scandale et continuait à prier de plus belle et avec plus de ferveur.

30 octobre. — Il n'y a pas eu d'apparition. Pendant la nuit des étrangers et des personnes du village ont vu jaillir à des reprises très différentes, de grandes lumières sur le rocher d'en bas. Toutes ces lumières formaient une grande croix, qui partait du fond de la roche et allait jusqu'au sommet.

31 octobre. — Bagnoli Moïse est en extase, et un jeune homme nommé Martin Pallavicini de Castiglione, domestique chez la famille Sammarcelli de Bigomo s'amusait à lancer des allumettes allumées à côté du visionnaire et à se moquer de tous, de l'apparition et des voyants. Son chapeau sur la tête, il assiste indifférent à la récitation de tous les rosaires que l'on dit sans discontinuer. Enfin il fait l'esprit fort. A un moment donné, le voilà qui fixe la pierre à la manière des voyants.

Comme il imitait le jour pendant son travail les visionnaires en faisant force grimaces, signes de croix, etc..., en présence

de son patron et d'autres personnes, on croit qu'il le fait exprès.

Cependant il tombe comme raide mort, il revient un peu et va en se traînant sur tout son corps et à plat ventre jusqu'à la croix, qu'il embrasse : puis il descend par le trou et il revient au pied de la croix en faisant un long détour. Il reste attaché à la croix une heure durant.

Après il la sort et fait venir tout le monde au pied de la croix pour la baiser. Revenu, il est étonné de se voir entouré de monde. Je lui demande ce qu'il a vu. Il me dit qu'il ne peut pas me le dire.

Alors je lui dis s'il a vu le démon. Il me répond : le démon! Oh! jamais, ce que j'ai vu est bien joli; je le dirai plus tard.

1er novembre. — Pendant la vision de J.-Paul Graziani et de Moïse Bagnoli, le jeune homme d'hier, qui se tient bien par exemple, tombe en syncope et remplit le même rôle qu'hier soir. Graziani J.-Paul à force de le secouer et de lui faire embrasser la croix, le rappelle à la vie, lui donne la croix à porter pendant la procession et la *ranitola.* Il me semble plus content et plus joyeux ce soir et j'en profite pour lui demander ce qu'il voyait pendant sa vision. Il me dit qu'il voyait la sainte Vierge avec l'Enfant-Jésus, entourée de mille lumières.

2 novembre. — Il n'y a pas d'apparition, bien que tous les visionnaires soient au champ des apparitions, comme les autres fois.

3 novembre. — Les visionnaires sont quatre. Tous de petits enfants, dont le plus grand et le plus âgé est Bagnoli Moïse. Les trois autres sont Sammarcelli Marie de cinq ans, Sammarcelli Jules de sept ans et Graziani de neuf ans, tous les trois de Bigomo. Un publiciste de Paris me dit : c'est donc la vision des innocents! Ils font la procession à travers le village, dans le plus grand ordre. Moise porte la croix avec une main et les trois autres surveillent à ce que personne ne s'écarte de la procession et ne se livre librement au badinage. Il y a bien un millier de personnes.

Les trois petits président la *ranitola*, tandis que leur aîné Moïse ne cesse de décrire des cercles concentriques en portant toujours la croix avec une main. La croix ne pèse pas moins de trente kilos.

Pendant leur extase, ils ont tous, les bras étendus de toute la longueur du chapelet, qu'ils semblent offrir à la vierge Marie, comme une guirlande de fleurs. Je les interroge; ils me disent tous la même chose. Moïse ne se souvient plus d'avoir porté la croix d'une main. Les grands quoique présents, n'entrent pas en scène.

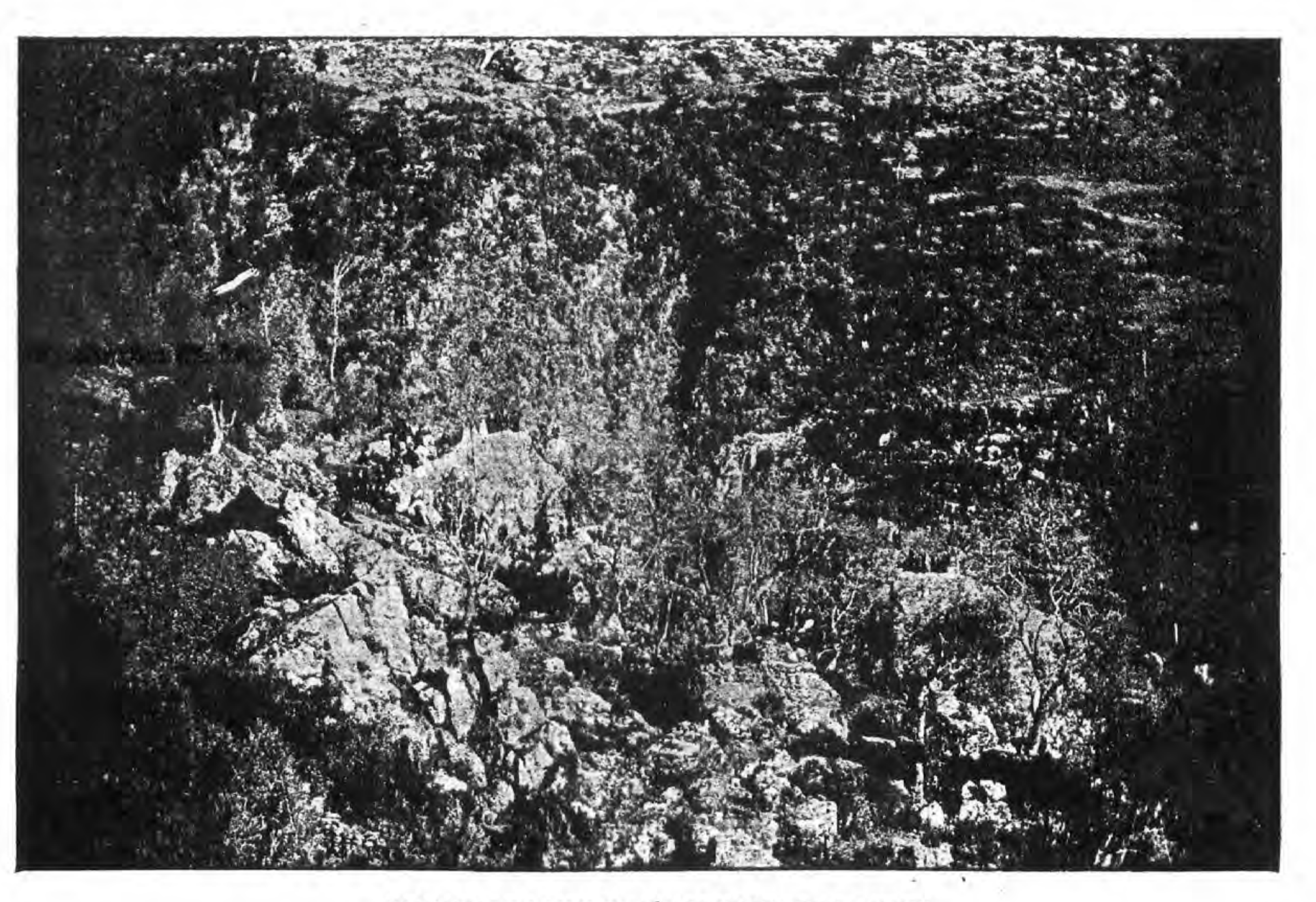
4 novembre. — Il n'y a pas d'apparition.

5 novembre. — Il n'y a pas d'apparition. On voit une procession de petites lumières sur le grand rocher.

6 novembre. — Ce soir, un millier de pèlerins couvrent le champ des apparitions; parmi lesquels le T. R. P. Lerond, M. le chanoine Casanova, archiprêtre de Saint-Jean de Bastia et le curé de Bigomo. Bagnoli Moïse, Mozzoni Antoine-François, Graziani J.-Paul tombent en extase... font la procession et la *ranitola* au chant du *Magnificat*, de l'*Ave Maris Stella*, récitant le chapelet sans jamais discontinuer. Revenus sur le théâtre des apparitions, ils retombent en syncope durant un quart d'heure.

Ils reviennent et ils fixent des yeux la Vierge Marie. Deux jeunes filles voient pour la première fois et sont au milieu de la foule. Mozzoni se lève, va les trouver et les amène tout près du rocher. Comment peut-il savoir qu'il y a dans la foule des visionnaires tombés en extase? car il se trouve seul, éloigné de tout le monde et dans les ténèbres de la nuit. Voilà encore un mystère.

Personne ne peut parler. Ils se font comprendre par des signes. Tandis que Moïse, à genoux, le chapelet à la main, les yeux dont les paupières sont inertes, fixés sur l'apparition, ne bouge pas, les autres, au contraire, tantôt debout, tantôt à genoux, battent des mains, commandent la prière, s'efforcent de peindre l'apparition par des signaux, de la montrer à tout le monde et surtout au R. P. Lerond et à M. le chanoine Casanova.



CAMPITELLO : LIEU DE L'APPARITION DE LA DAME.

Mozzoni écrit : *Jésus, Marie, sainte Anne 150,45...* Il fait signe à M. l'archiprêtre de réciter trois chapelets en ouvrant trois doigts et en poussant un cri, qui voulait dire : « Dites trois chapelets... »

M. l'archiprêtre en dépit de la boue (car il a plu pendant toute la matinée), pose le genou en terre et récite les quinze mystères du rosaire. C'est onze heures, la scène finit.

J'ai remarqué aussi dans la foule, le journaliste Pancrazi et M. Charles Casabianca, peintre à Paris.

7 novembre. — Bagnoli Moïse, Sammarcelli Xavière, Sammarcelli Marie et Graziani, les trois derniers de Bigomo, sont les extatiques du jour. Pendant son extase, Sammarcelli Marie, une enfant de cinq ans, écrit. Son autographe est difficile à déchiffrer, sauf le mot *matutina.* Ils font la procession et la *ranitola.* Il n'est permis à personne de s'écarter d'un pouce de la file. Celui qui enfreint cette règle, est rappelé à l'ordre sur-le-champ d'une drôle de manière. Le R. P. Lerond les interroge et il est frappé par leurs réponses nettes et sûres. Les deux curés doyens de Bigomo et de Vezzani assistent à la vision de ce soir.

8 novembre. — A sept heures, le P. Lerond, les deux curés doyens et moi, nous arrivons sur le théâtre des apparitions. Nous y trouvons une foule énorme de pèlerins venus un peu de tous les villages du canton. La presse et la peinture ont leurs représentants dans les personnes de MM. Pancrazi et Charles Casabianca; ils s'unissent à nous pour examiner l'état des voyants extatiques. La scène commence. Bagnoli Moïse, Mozzoni Antoine-François de Lento, Graziani J.-Paul, les deux petites Sammarcelli de Bigomo, etc... tombent en même temps en syncope.

Moïse entre en extase tout de suite et sans éprouver de convulsions, se tient constamment à genoux avec son chapelet, tantôt tenu horizontalement et tantôt perpendiculairement. Il ne bouge pas. On dirait une petite statue. Les autres se traînent d'un côté et de l'autre, avec leur chapelet à la main et faisant signe à la foule de ne pas cesser de prier et de dire des chapelets.

La procession se fait dans le plus grand recueillement et dans le plus grand ordre. Mozzoni Ant.-François porte la croix et fait par deux fois de suite la *ranitola* au milieu de mille difficultés. On retourne au lieu des apparitions au chant des litanies, de l'*Ave Maris Stella* et du *Salve Regina*.

Tous les visionnaires reviennent dans leur état normal, excepté Antoine-François Mozzoni. Celui-ci demande à écrire, et nous courons tous nous grouper autour de lui. On lui donne papier et crayon. Il écrit, les yeux fermés, dans la plus grande obscurité et dans des conditions tout à fait défavorables, toute une page. Il nous remet son autographe où il est écrit : *Jésus, Marie, sainte Anne, 150,45,6666, Jésus fait la procession en chantant l'Ave Maris Stella*. L'état de léthargie dans lequel est tombé le voyant continue toujours. Il fait signe qu'il veut écrire de nouveau. On lui donne une autre feuille de papier sur laquelle il écrit : *Jésus, Marie, sainte Anne, je suis l'immaculée conception, suis venue me montrer ici pour faire croire au monde.*

Il ne semble pas trop satisfait, il essaye d'écrire encore sur un autre bout de papier. Il griffonne à peu près les mêmes mots, sans pouvoir bien écrire l'*Immaculée Conception*.

Nous nous apercevons tous, par ses manières, etc..., qu'il est inquiet de ne pouvoir coucher sur le papier ce qu'il semble remarquer sur le gros rocher d'en bas. Il a ouvert les yeux et tout en regardant dans la direction de la roche, il écrit, tout doucement tâchant de s'assurer. Le voilà enfin revenu, sur notre demande il nous fait le récit suivant.

« La sainte Vierge, dit-il, est habillée toute de blanc : sur « la tête elle a une couronne avec deux étoiles brillantes de « chaque côté et une plus resplendissante et plus rayonnante « au milieu; sur le bras, elle a l'Enfant-Jésus, qui a une cou- « ronne sur la tête et un petit globe surmonté d'une petite « croix dans la main ; en face d'Elle, il y a sainte Anne, habil- « lée à peu près comme une sœur; et enfin à ses pieds deux « anges prosternés. J'ai remarqué une belle inscription en « lettres d'or que je n'ai pas pu bien déchiffrer.

« L'apparition, dit-il encore, se trouve dans une grande

« plaine au milieu de laquelle est dressée la croix. » Il ne se souvient ni d'avoir descendu des pentes, ni d'avoir grimpé par des précipices, ni d'avoir écrit ; il dit qu'il marchait à travers une vaste plaine. C'est onze heures et le froid commence par se faire sentir. Chacun regagne ses pénates sous une bonne impression de bonheur. Il reste à dire que Mozzoni est illettré et à peine signe-t-il son nom lisiblement.

Du huit au quatorze, il n'y a plus d'apparition.

14 novembre. — Bagnoli Moïse et Lorenzi Perpétue viennent nous trouver, le P. Lerond et moi, au presbytère et nous raconter qu'ils ont vu la sainte Vierge. Moïse nous remet ce qu'il a écrit pendant la vision.

4 décembre. — Retenu par le ministère, je n'ai pu, ce soir, me rendre au lieu des apparitions. D'ailleurs, il y avait déjà longtemps que nous n'avions plus eu proprement parlant d'apparition. Le sympathique et vénérable curé doyen de Bigomo, en dépit de la distance et du froid d'une nuit de décembre, s'est mis à la tête de ses bons paroissiens et s'est rendu au champ des apparitions. La sainte Vierge ne pouvait qu'applaudir à une si grande explosion de foi et de dévotion, et c'est pourquoi elle les a favorisés d'une magnifique apparition, dont M. le curé doyen a bien voulu me faire le récit suivant :

Hier au soir vers six heures en traversant votre village pour nous rendre au lieu de l'apparition de la « Madone de Campitello », mes paroissiens et moi, au nombre en tout d'environ cent pèlerins, nous avons appris que vous étiez retenu au chevet d'un mourant, le père malheureux de la sympathique voyante Madeleine Parsi. Tous vos paroissiens à l'exception de cinq, faisaient défaut au rendez-vous habituel.

« Ils s'étaient arrêtés chez le malade qui expira vers 6 h. 1/4, pour payer le tribut qu'ils devaient à la douleur légitime de cette vertueuse famille si éprouvée et si malheureuse. » C'est donc Bigomo tout seul qui a eu sa soirée comme aux beaux jours des grands pèlerinages de la première quinzaine du mois de novembre dernier. Nous avions à peine récité une partie du

saint Rosaire que presque simultanément, six voyants, qui vous sont tous connus, c'est-à-dire Martin, le petit Ange Toussaint, les deux fillettes Xavière et Marinccia Sammarcelli, la demoiselle Joséphine Franceschi et la dame Angèle-Marie Orsini, tombent en extase en perdant d'abord l'usage de la parole, mais en donnant par des gémissements et par des gestes expressifs, des signes manifestes d'une vision objective qui les remplit tous d'une joie et d'un plaisir inénarrables.

Ils franchissent bien vite le premier degré, que l'on pourrait appeler le degré de convulsion, pour arriver successivement au degré de ravissement et de contemplation extatique. Tous les regards sont tournés du côté du grand massif, où d'aucuns aperçoivent des lumières et des étoiles. Les cantiques pieux vont leur train.

On prie, on prie dévotement, en chœur et en particulier. On veut savoir le sens de l'écriture de Xavière et de sa petite sœur, qui ont copié au crayon les lettres et les chiffres qu'elles lisaient en face sur le grand rocher. Je vous ai remis les quelques feuillets que j'ai eu entre les mains sans avoir su les déchiffrer.

Enfin on cherche la croix; les voyants, toujours extatiques, s'en emparent et organisent une magnifique procession, que dans le monde on appellerait une retraite aux flambeaux, à travers ce champ féerique et d'un charme tout nouveau. La *ranitola* se fait au chant du *Magnificat* et de l'*Ave Maris Stella.*

On revient au point de départ, où la grande croix de bois vient d'être de nouveau replacée et est entourée de toute l'assistance agenouillée, en attendant que les voyants reprennent leurs sens, ce qui a lieu vers la fin du baisement de la croix. Après quoi, on récite l'*Angelus*, on demande une dernière bénédiction de la sainte Vierge, et l'on se retire édifié de ce que l'on a vu et entendu, non sans arrière-pensée d'un prochain retour, sur ces lieux enchantés!...

... Ici finissent mes notes. Je continuerai néanmoins à rédiger mon journal quotidien jusqu'à la fin des apparitions.

PREMIÈRE PARTIE

L'état d'esprit de la population de Campitello avant les apparitions. — Campitello était réputé pour être une des plus mauvaises et des plus difficiles paroisses à gouverner du diocèse. Tous les prêtres qui y sont arrivés, ont eu maille à partir avec ses habitants; partant leur ministère était frappé de paralysie dès le début. Dans le court laps de temps de neuf ans quatre desservants, sans compter votre serviteur, n'y ont fait que passer, y laissant peu de traces profondes. Voici donc une simple ébauche de l'état lamentable et écœurant dans lequel étaient tombés les habitants de ce petit village avant les apparitions de la Vierge Marie dans leurs parages.

Divisés par des inimitiés profondes, ils se haïssaient et se faisaient une guerre à coups d'épingles. Plusieurs fois, sur un simple mobile de jalousie ou de haine invétérée, ils n'hésitèrent pas à courir aux armes et à ensanglanter leurs rues de sang humain. A maintes reprises, on tenta d'amener entre eux une réconciliation qui a toujours avorté.

Il n'était pas rare de voir des frères vivre sous le même toit, avoir des intérêts communs, travailler quelquefois ensemble dans des propriétés indivises, sans jamais s'adresser la parole et se chercher noise pour des bagatelles. Cet état de choses durait des mois, des années et des vingtaines d'années.

Il est arrivé, m'a-t-on dit, que des frères se haïssaient tellement que celui des deux qui survivait à l'autre, s'en allait vaquer à ses affaires le jour de l'enterrement de celui-ci. Par conséquent, le sentiment de famille était éteint. La jeune génération, élevée dans ces sentiments d'aversion et d'éloignement, menaçait de devenir pire. Ignorants, mais fiers et orgueilleux, ils vivaient dans le plus grand désordre, permettant à leur progéniture, par une liberté complète et absolue, d'en faire autant. Aussi les jeunes gens avaient perdu toute notion d'honneur et de respect, et les jeunes demoiselles de pudeur et de modestie.

S'étant enlizés dans la fange du péché et de la corruption la plus effrénée, les habitants de Campitello n'éprouvaient plus de remords en oubliant complètement leurs devoirs

religieux et en s'éloignant de plus en plus des sacrements et de l'église.

En un mot, comme dit la sainte Écriture, c'était l'abomination de la désolation, une nouvelle Gomorrhe. Partout, en Corse, la femme est plus religieuse que l'homme. A Campitello, c'était justement tout le contraire.

La femme ici rivalisait de zèle avec l'homme pour blasphémer les saints noms de Jésus et de Marie, pour émailler ses conversations de propos grossiers et choquants et pour apprendre et chanter dans la rue des chansons obscènes. On *pourra me taxer d'exagération, mais pourtant combien suis-je* encore au-dessous de la vérité.

DEUXIÈME PARTIE

Après les apparitions. — Considérons brièvement maintenant l'état d'âme de cette même population depuis les apparitions de la Madone. Ici le tableau change du tout au tout et le contraste devient frappant.

Sitôt les premières apparitions de la Mère du Christ, la foi endormie se réveille vivifiante et vigoureuse et répand ses rayons réparateurs dans les esprits les plus endurcis. Ils secouent le joug de leurs passions, ils jettent aux orties le vieil homme, et se donnent tout entiers à Dieu et à la Vierge Marie. Le blasphème est banni pour jamais de Campitello; le scandale a fait son temps; les mésintelligences s'y sont, en grande partie, apaisées au pied de l'Arche d'alliance; les mœurs se sont sensiblement améliorées: le concours au champ des apparitions et à l'église est assidu.

En effet, ils s'en vont, à la nuit tombante, après un labeur pénible et dur, au pied du rocher réciter, en bravant tout respect humain, des rosaires sans jamais discontinuer, si ce n'est pour chanter en chœur, à la Reine du Ciel, des cantiques pleins d'amour et des hymnes exaltant sa gloire et sa beauté. La Mère de Dieu les a déjà récompensés en les appelant tous à se purifier dans les eaux jaillissantes et pures de la sainte pénitence et à se nourrir du pain des forts au banquet eucharistique.

Ce qui console encore davantage, c'est cette persistance de la dévotion à Marie. Il n'est pas de jeunes gens et de jeunes filles, sans parler des vieilles personnes, qui ne sachent réciter maintenant le saint rosaire et qui ne le récitent tous les soirs.

Ils sont tellement convaincus de la réalité des apparitions que c'est leur faire injure que de les mettre en doute.

Guérison de Mme Marie Dionisi de Campitello. — Mme Dionisi née Graziani, de Campitello, avait contracté dans ses couches une maladie. Malgré tous les médicaments et la science médicale, elle était tombée dans une si grande faiblesse que tout le monde la jugeait morte. Elle n'avait plus que les os enveloppés dans la peau et ne pouvait plus bouger de son lit de souffrance. Son médecin l'avait abandonnée. La jambe du côté de la douleur était devenue plus courte que l'autre de quelques centimètres.

Ses souffrances étaient aiguës et continues. Elle était à toute extrémité. Le mari, accablé de tristesse, se jette dans les bras de la sainte Vierge et commence le 18 août, comme une espèce de neuvaine, en faisant tous les jours au champ des apparitions des *strascinelle*, les jambes nues jusqu'aux genoux, ne cessant de réciter le chapelet. Il prend deux bouteilles d'eau de la source qui jaillit de dessous le premier rocher de l'apparition avec laquelle il lave les plaies et les parties malades de la malade.

Le septième jour, Mme Dionisi se lève du lit guérie, et le 3 septembre elle descend un peu péniblement il est vrai, sur le théâtre des apparitions pour remercier la sainte Vierge. Au retour, elle n'éprouve pas de fatigue pour faire la montée à pied et sans l'appui de personne. Maintenant elle a repris sa santé et se porte merveilleusement bien. Elle est restée trois mois sans alimenter son enfant, qui n'était plus qu'un squelette. Maintenant le lait lui est revenu abondant et son bébé se porte à merveille. Voilà un fait que toute la population de Campitello et de Bigomo peut attester.

Une personne de Valpajola se tenait debout au milieu de la foule qui priait et récitait le rosaire. Un des voyants,

Ant.-François Mozzoni, va le trouver au milieu de plus de cinq cents personnes et lui fait signe de s'agenouiller. Celui-ci s'y refuse.

Alors le voyant le saisit par la main et l'oblige à s'agenouiller. Cinq minutes après, il sent une petite douleur à la main; le lendemain, la main est enflée et marquée par l'empreinte des cinq doigts de la main du voyant, ce qui a duré environ vingt jours.

Mme X... est venue à pied d'Oletta, qui est son village, le 20 octobre en pèlerinage à Campitello, disant qu'elle avait à remercier la Madone de Campitello, qui l'avait guérie d'une maladie incurable, rien qu'en avalant quelques brins de mousse de la pierre de l'apparition que lui avait donnée une de ses amies venues à Campitello. Le jour après, elle s'est confessée et a communié après dans les sentiments de la plus grande dévotion.

Guérison de Mlle Bertola Virginie de Lama. — Mlle Bertola a été miraculeusement guérie le 24 novembre dernier en commençant une neuvaine à Notre-Dame de Campitello et en s'appliquant à ses genoux quelques feuilles du châtaignier sur lequel on a vu, à différentes reprises, l'apparition. Elle était atteinte depuis quelques années d'hystérie, de névralgie et de douleurs rhumatismales. La guérison a été instantanée dont ci-jointe la relation écrite de sa propre main.

Conversion de Pio Groziani de Campitello. — Pio Groziani ne jouissait pas de l'estime publique. Il était méchant, grossier, blasphémateur, il avait contracté cette triste habitude et c'était pour lui une nécessité que de blasphémer Notre-Seigneur, la sainte Vierge et les saints; il ne fréquentait jamais l'église; il avait fait sa première communion le même jour que son mariage. Il est à noter qu'il a vécu pas mal d'années dans le désordre avant de venir s'agenouiller au pied de l'autel. En un mot c'était un triste sire.

Depuis le commencement de septembre, il a changé complètement, et d'un lion furieux, il est devenu un agneau bien doux. Il a été se confesser spontanément et il a communié. Jésus-Eucharistie l'a transformé et l'a rappelé sur le chemin

de la vertu. Il ne profère plus de blasphèmes, et tous les jours, après un travail pénible et dur à l'usine de Barchetta, où il faut qu'il entre à cinq heures du matin pour y rester jusqu'à cinq heures du soir, fait deux heures de marche pour arriver à Campitello, et avant d'aller chez lui prendre ses repas, il s'en va tout fatigué et tout trempé de sueur au champ de l'apparition, où il reste des heures entières, à genoux, le chapelet à la main, priant et donnant le bon exemple.

A partir du jour de sa conversion, il n'a plus manqué une seule fois aux exercices qui se font quotidiennement au pied du rocher. Quand il rencontre une croix sur son passage, il s'arrête et la salue très respectueusement. Un jour aussi, il était allé faire une partie de chasse, il tire et manque une perdrix; un blasphème lui échappe. Honteux, il se tourne du côté opposé où se trouvait son camarade et se mord les doigts, se promettant de ne plus blasphémer. Le lendemain, il se confesse et communie. Il s'approche maintenant assez souvent des sacrements et il persévère toujours dans sa dévotion.

Les seconds fruits d'un pommier. — Il a un pommier qu'on a cueilli vers la fin juillet. Après la cueillette, il a refleuri, poussé des boutons, et mûri à perfection les secondes pommes intactes. J'ai été moi-même m'assurer de ce phénomène et je profitai de l'occasion pour en cueillir deux. Il devait y avoir sur l'arbre deux ou trois douzaines de pommes à ce moment.

L'olivier refleuri. — Un olivier planté au milieu du champ des apparitions, a refleuri et porte en ce moment des boutons dont on distingue bien l'olive et cela dans le mois de décembre, alors que toutes les feuilles des arbres jonchent le sol. On a bien voulu me donner quelques rameaux en pleine refleuraison pour les montrer aux incrédules et aux sceptiques qui viendront à Campitello.

Je continuerai mon journal quotidien jusqu'à la fin des événements, pour la plus grande gloire de la très sainte Vierge.

Campitello, 8 décembre 1899.

UN TÉMOIN.

MAISON HANTÉE

(*Suite.*)

— Mais, voyons, dites-moi vite comment cela s'est passé et comment cela a commencé.

— Le premier jour ce fut comme un grand vent qui faisait battre tantôt une porte, tantôt une fenêtre. Nous allions voir dehors, pas d'orage, rien.

Le deuxième jour, nous entendîmes comme des coups de marteau frappés sur la porte du grenier et sur les autres portes, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

Tout cela nous intriguait bien un peu; mais comme c'était au début, notre attention n'était pas encore grandement éveillée.

Mais le surlendemain ce fut bien pis.

J'allais, comme d'habitude, dans la cave pour chercher à boire, pour le premier déjeuner du matin; je pris la clé de la cave, à l'endroit où elle était suspendue; j'ouvre la porte de la cave, mais quelle ne fut pas ma surprise de voir tout bouleversé dans le cellier : les tonneaux n'étaient plus à leur place! et la barrique d'où je sortais le vin tous les jours, n'était plus sur ses étais, elle avait été transportée à terre plus loin.

Je remonte tout effaré, m'adressant à Mme F... : Madame, lui dis-je, avez-vous envoyé quelqu'un dans la cave pour que j'y trouve ainsi tout changé de place?

— Qui voulez-vous, mon pauvre! que j'y ai envoyé, me dit Mme F..., je n'avais de raison pour y envoyer personne, n'est-ce pas? à part vous. Et ce n'est pas ma vieille mère que j'y ai envoyée: ce n'est pas le petit berger, ni la petite bonne. Et ce n'est pas certes moi qui y suis allée.

Cependant, ce que vous me dites, ne m'étonne pas autant que vous, car voilà que cette nuit, j'ai entendu du bruit, dans la maison, comme si les tonneaux vides dansaient dans la cave, et puis au bout d'un moment, j'ai été obligée de me lever, à cause d'un grand vacarme que j'ai entendu dans le corridor, tout près de ma chambre !

J'allumai à la hâte ma bougie.

En descendant de mon lit, je m'aperçus avec étonnement que celui-ci n'était plus à sa place, mais poussé au milieu de l'appartement ; quelle ne fut pas ma surprise ! Ensuite, je fus voir dans le corridor, et j'y trouvai mis en travers le siège de la voiture jardinière (qui était déposé d'habitude sur une caisse dans le corridor).

En revenant dans ma chambre, je m'aperçus encore que tous les objets avaient été changés de place : les garnitures de la cheminée, entre autres, étaient descendues sur le plancher, la pendule, les vases, les chandeliers et la statue de la sainte Vierge, celle-ci bien déposée avec soin sur un petit tabouret, avec une fiole d'eau bénite à côté !

De plus en plus surprise, j'ai remis tous ces objets à leur place.

Si je ne vous en ai pas parlé tout d'abord, c'est qu'il me répugnait de penser et de dire que ma maison était visitée par des revenants !

Mais si nous allions voir ?

Que vîmes-nous ? Tous ces objets par terre, comme la première fois ! Et de nouveau la statue de la sainte Vierge sur le tabouret avec l'eau bénite à côté !

— C'est un peu fort, s'écria Mme F... qui, tenant un bol de café à la main, bien plein, jusqu'au bord (*plé raz bord*), le déposa sur la cheminée sans plus penser à le boire et s'empressa de replacer ces objets sur la cheminée... Nous verrons bien, dit-elle, s'ils changent de nouveau de place.

Une heure environ après, l'idée nous vint d'y revenir...

Eh ! bien, comme la première fois, ces objets étaient redescendus et disposés de même, et le bol de café aussi était descendu sur le plancher, sans qu'il en soit tombé une goutte.

Et Mme F... de s'écrier : C'est tout de même trop fort ! trop

fort! Je vais fermer la porte à clé, et nous verrons bien si cela se renouvellera!

— J'écoutais toujours avec attention le récit du bon vieux domestique, mais je ne pus retenir une question que je lui posai : Eh bien! mon brave! lui dis-je, ces objets ont-ils encore changé de place, une fois la porte fermée à clé, et la clé retirée ?

— Ah! Monsieur, me répondit-il, je ne puis vous le dire; car mon attention ne fut pas portée vers cela, tant il s'est passé, après, dans la maison, de choses tristes et épouvantables!

Voyez-vous! rien ne m'empêchera de croire qu'en fermant ainsi la porte de sa chambre à clé, Mme F... a forcé la main aux revenants, se méfiant ainsi d'eux, et qu'ils ont voulu se venger sur elle et sur sa vaisselle!

Car, à partir de ce moment, à peine étions-nous revenus dans la cuisine que ce fut un train indescriptible : tout se cassait! tantôt d'un côté! tantôt d'un autre! une assiette! un verre! un bol! une tasse! c'étaient des gifles, des coups de poing, des coups de pied que nous recevions à tort et à travers! sans que nous ayons pu savoir qui nous les donnait! Et cela s'est renouvelé plusieurs fois, les jours suivants!

Ainsi, une fois, je reçus une gifle bien appliquée, et aussi toutes les personnes de la maison, ainsi que la bonne qui criait à tue-tête : aïe, aïe, le diable me tape !

Un autre jour, la soupière fut enlevée des mains de la servante et lancée avec son contenu après les poutres du plafond, contre lesquelles elle se brisa! et la bonne de s'écrier : le diable m'enlève la soupière !

Et nous fûmes obligés de nous passer de soupe!

Et les jours suivants, ce fut de même, quelque chose de ce genre.

Un matin, je trouvai dans la grange deux vaches attachées ensemble.

Un autre matin, je trouvai un veau transporté dans une crèche, d'où je ne pus le faire sortir qu'avec beaucoup de peine!

Je me le rappelle bien; c'était un mercredi : plusieurs fois, une glace accrochée au mur fut trouvée décrochée et placée à

terre! impossible de savoir qui avait fait cela, et ce fait se reproduisit plusieurs fois par la suite.

Durant la nuit, des bruits se renouvelaient dans la maison, tantôt à la cave, tantôt au grenier, ou ailleurs.

Durant la journée, c'était un objet qui se brisait avec fracas : tantôt dans la cuisine, tantôt dans le salon, tantôt dans les appartements. La bonne était affolée, et nous tous aussi, en étions troublés de peur. Nous recevions même des coups.

Tenez, pour ma part, j'ai reçu un coup de bâton sur la tête dans les derniers temps, que *çà* marquait bien sur ma figure. N'est-ce pas Monsieur le docteur, que vous l'avez vu?

— Oui, oui! ensuite?

— D'autres fois, à peine étions-nous à table que nos assiettes nous étaient enlevées, elles allaient se briser après les murs, et (notre manger *nostra minja*) nos aliments s'envolaient avec elles si bien que nous finissions parfois notre repas avec du pain sec.

Une autre fois, pendant que nous étions en train de manger à table le petit berger et moi, nous avons reçu sur nos têtes un plein panier de copeaux de bois.

Une autre fois, nous recevions de pleines poignées d'épis de maïs égrenés, lancés si fort et si vite, les uns après les autres, qu'il nous fut impossible de nous retourner pour voir qui nous les jetait.

Mais ne croyez pas que ce soit seulement la vaisselle, les assiettes, les plats, les verres, les bouteilles, les bols qui étaient ainsi lancés: c'étaient aussi les vases, les ornements divers auxquels Mme F... tenait beaucoup... et les tasses à café, les tasses à thé, cadeaux qu'elle gardait comme souvenirs, et les théières, les sucriers, tout y passait!... C'était aussi jusqu'aux pots en fonte (*aux quittés toupis!*), aux cafetières. Ces cafetières étaient bosselées, filées et ne tenaient plus l'eau qu'on y mettait, à cause des chocs qu'elles avaient reçus... les pots étaient fendus, de la violence avec laquelle ils allaient frapper contre les murs, ils avaient même des pieds cassés; jugez de la force et de la puissance d'impulsion que cela avait! Enfin, Monsieur le médecin, vous avez bien vu un tas de ces

objets cassés, déposés dehors et rassemblés à côté de la porte d'entrée?

— Oui bien, et tous ceux qui sont allés à la C... ont pu le voir aussi comme moi.

— Pas vrai, Monsieur, qu'il y en avait de quoi remplir une brouette, voire même un tombereau?

— Oui, oui! il y a bien peut-être un peu d'exagération dans votre récit, mais le fonds doit être vrai, d'ailleurs, il s'accorde avec ce que nous savions déjà, sauf quelques détails; nous sommes persuadés que vous ne mentez pas; allons, continuez.

— Ah! mais Monsieur, c'est que je vous dis ce que je sais, comme je le sais, et ce que j'ai vu, et vous pouvez me croire.

— Alors, cela a-t-il duré longtemps?

— Cela a duré ainsi plus ou moins fort, environ 15 à 20 jours. En cherchant bien dans ma mémoire, je pourrai peut-être me rappeler les jours où se sont passées certaines choses, car tout cela m'a frappé. Cependant il s'en est tant passé, que ma tête se brise quand j'y pense.

— Mais, voyons : comment cela a-t-il fini?

— Un jour, j'étais en train de cueillir des cerises, quand un voisin qui travaillait ses pommes de terre près du cerisier sur lequel j'étais, me dit : *Çà* continue donc, toujours, dans votre maison? Pourquoi que Mme F... n'a pas fait dire les messes de la vieille femme Descors? Cependant, l'argent lui a été remis pour cela par cette vieille femme, avant de mourir? Peut-être que si Mme F... faisait dire ces messes, cela finirait. A votre place, je le lui dirai.

Je veux bien le faire, lui répondis-je; j'y avais déjà pensé; mais je n'avais pas osé; voyez-vous? En parler à Mme F... mais c'est qu'on ne parle pas ainsi, comme cela, à ces grandes dames! Je crois bien cependant, que Mme F... n'a pas fait cela pour garder le peu d'argent de la vieille femme D...! c'est, peut-être, qu'elle n'y a plus pensé, tant elle a été inquiétée par tout ce qui s'est passé chez elle depuis.

Eh bien! je lui en parlerai, j'y suis décidé, ce soir même, dès que je serai rentré, car il faut bien que cela finisse.

En arrivant à la maison, je déposai, derrière la porte de la cuisine, mon grand panier de cerises, et je dis à Mme F... :

Madame, si vous le voulez bien, nous dinerons de plus bonne heure ce soir, car demain matin, il faut aller au marché assez tôt pour vendre ces cerises et les petits pois, d'habitude, ce sont les premiers arrivés qui vendent le mieux, et puis, je désirerais si vous me le permettiez, vous parler après de quelque chose, et comme vous vous faites servir à dîner avant nous, pendant que vous iriez appeler Mme votre mère, moi j'irai voir si les bestiaux et la jument ont été bien attachés par le petit berger qui a dû les ramener boire, et puis nous dinerons.

— Ah! me dit Mme F..., vous pouvez bien dîner seuls, quand vous voudrez, le berger et vous, mais ma pauvre mère et moi nous ne dinerons pas encore, nous n'en avons point le goût, car figurez-vous que cela ne l'a pas laissée tranquille de toute la journée! elle a reçu des coups avec le petit *palittou* en bois, qui était dans le coin du foyer, et qui sert, comme vous le savez, à tourner dans la poêle les crêpes de blé noir. Et cela, sur tout le corps; *çà* l'a pincée, *çà* lui a tiré les cheveux, et même, *çà* lui a donné un coup derrière la nuque, avec la main de fer (le porte-pots, *lou porto-toupi*), si fort que *çà* l'a renversée par terre, tellement bien que j'ai cru qu'elle s'était évanouie, et que *çà* lui a fait une *croque* (bosse sanguine) derrière la tête : elle est sortie se promener au bras de la bonne, pour prendre l'air.

(*A suivre.*)

Dr IGNOTUS.

CORRESPONDANCES

ENTRE LES INFLUENCES ASTRALES ET LA THÉORIE DYNAMIQUE DES ONDULATIONS

La plus brillante découverte de la physique contemporaine est bien celle qui conclut aujourd'hui, d'une façon à peu près irréfutable, à la théorie dynamique des *ondulations.*

Les agents de la nature sont en mutuelle dépendance; toutes les forces qui nous entourent, en nous mettant en relation avec les divers éléments de l'univers, se réduisent aux vibrations moléculaires des corps. Ces mouvements se transmettent sous forme d'ondulation à nos organes par l'intermédiaire d'un fluide impondérable, l'*éther*, occupant tout l'espace.

Le son, l'électricité, les parfums, la chaleur, la lumière. les rayons chimiques, les rayons Rœntgen et bien d'autres agents encore indéterminés ou non perçus par nos sens ordinaires, ne sont en réalité que des modes vibratoires différents.

La comparaison des notes basses et aiguës de la musique donne l'idée la plus juste de leurs caractères distinctifs: et le nombre de vibrations à la seconde permet de les classer physiquement.

En découvrant les procédés de calcul des nombres infiniment grands de ces vibrations, les physiciens modernes sont désormais entrés dans un monde nouveau.

Notre oreille est faite pour percevoir des vibrations comprises environ entre 32 et 32,768 à la seconde.

Notre œil enregistre un système plus élevé, mais d'une échelle de notes plus restreinte, variant à peu près entre

450 trillions (lumière *rouge*) et 750 trillions (lumière violette).

Les lois d'harmonies musicales doivent donc se retrouver dans les gammes des divers systèmes, mais avec plus de complexité probablement.

Avant d'aller plus loin dans ces hypothèses, nous allons construire une courbe figurative qui permet de s'éclairer graphiquement sur ce mystérieux domaine, en faisant comprendre la mutuelle dépendance de toutes les échelles de vibrations.

La plus précise, celle de l'acoustique servira de point de départ. — Remarquons tout d'abord que l'art et la science véritables ne sont jamais en désaccord. Les musiciens de génie ont cru souvent fonder leurs règles sur leur appareil auditif plus perfectionné que celui du vulgaire; au fond, ils n'ont pas fait autre chose que suivre inconsciemment l'harmonie occulte des *nombres*, qui régit tout.

L'exemple suivant en donnera quelque idée : on a découvert que le *bourdonnement vital* d'un homme en bonne santé correspondait à 72 vibrations à la seconde et que la durée moyenne de la *circulation d'un globule sanguin* était de 136 secondes, En décomposant ces nombres en facteurs premiers, — comme le fait remarquer M. Durutte d'Ypres dans son savant traité sur la « Technie harmonique de la musique », — on retrouve les facteurs premiers rythmiques du système musical moderne. On connaît aussi la loi des harmoniques du *monocorde* établissant les consonances.

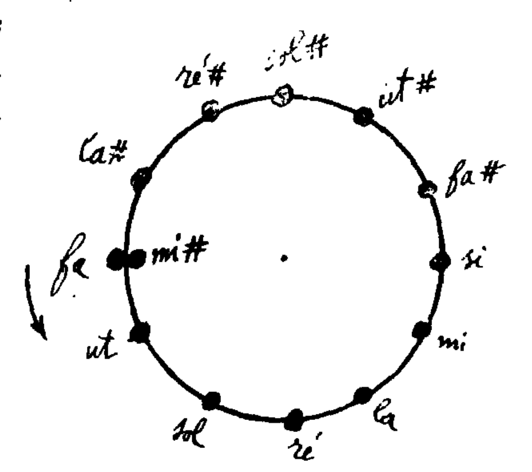
L'art musical, loin d'être arbitraire, repose donc sur les lois biologiques et physiques les plus importantes; il se trouve en relation directe avec les nombres qui sont en nous.

On a déjà parlé du cycle musical de M. Séryeix, embrassant le champ de 12 quintes et qui permet, avec des polygones réguliers inscrits, d'étudier géométriquement les lois des intervalles et des accords.

Cette figure des 12 quintes ou des 7 octaves de l'art moderne servira de base à l'étude générale des vibrations

que nous voulons présenter. — On sait que les musiciens reconnaissent dans la *quinte* la véritable unité de mesure musicale.

Sur une circonférence divisée en 12 parties égales, portons les 12 quintes montantes ci-dessus. La note fa comme départ n'est pas arbitraire, puisque la succession fa ut sol ré la mi si est la seule permettant avec les 7 notes de la gamme naturelle de monter par quintes. Le mi dièse, enharmonique du fa de départ, permet de fermer le cycle. Cette note finale calculée en effet avec un bond de 12 quintes est égale au fa initial multiplié par $\left(\frac{3}{2}\right)^{12}$ ou 129,746... Avec un bond de 7 octaves, on la trouve égale au fa de départ multiplié par 2^7 ou 128. Comme 129,746 et 128 forment un intervalle inappréciable à l'oreille, la fermeture du cycle est justifiée.



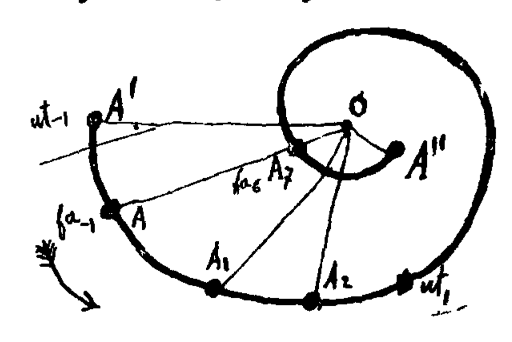
Pour ne pas encombrer la figure, nous n'avons indiqué que les notes des quintes du champ musical; mais en divisant chacune en 7 demi-tons, on pourra monter les 12 quintes ou 7 gammes chromatiquement sur les 84 divisions de la circonférence ainsi obtenues.

Une quinte valant 30°, le demi-ton vaudra $\frac{30°}{7}$ ou 4° 15' environ. En admettant que le demi-ton équivaut en moyenne à 4 commas et demi, on voit qu'un degré de la circonférence correspond sensiblement à un comma.

Les limites du son étant comprises environ entre 32 $\frac{3}{8}$ et 32,768 vibrations simples à la seconde, nous avons un moyen de représenter graphiquement tout le champ acoustique par une portion de spirale construite comme il suit :

Soit o le centre d'une spirale et o A le rayon vecteur égal à la *durée d'une vibration* du fa le plus bas de l'échelle des sons musicaux. Ce fa est facile à calculer d'après les conven-

tions admises pour le la de la 3e octave, dont les vibrations sont de 870. Si $la_3 = 870$ on aura



$ut_3 = 870 \times \frac{3}{5} = 522$

$ut_2 = \frac{522}{2} = 261$

$ut_1 = \frac{261}{2} = 130,5$

$ut_0 = \frac{130,5}{2} = 65,25$

$ut_{-1} = \frac{65,25}{2} = 32,625$

Ce ut_{-1} est la note la plus basse en acoustique. Le fa le plus bas sera donc celui de la gamme ut_{-1} et le nombre de ses vibrations sera $fa_{-1} = 32,625 \times \frac{4}{3} = 43,5$.

La durée d'une de ses vibrations sera $\frac{1}{43,5}$ de seconde et $OA = \frac{1}{43,5}$ de seconde sera le rayon vecteur d'origine de la spirale, s'enroulant dans le sens de la flèche. Si chaque rayon vecteur que j'appelle y est égal à la durée de vibration de la note correspondant à son extrémité, l'angle d'enroulement x sera donné par la formule $y = \frac{1}{43,5 \times 2x}$

En effet pour un angle d'enroulement donnant 1 octave ou $\frac{360°}{7} = 51°25'$ environ, on aurait un rayon vecteur $OA_1 = \frac{1}{oA \times 2}$. Après 2 octaves ou $2 \times 51°25' = 102°50'$ on trouverait $OA_2 = \frac{1}{oA \times 2^2}$ et ainsi de suite. Pour 7 octaves ou 1 tour de spirale on aura $OA_7 = \frac{1}{oA \times 27}$

La formule précédente $y = \frac{1}{43,5 \times 2^x}$ est donc justifiée en remarquant que l'angle x est exprimé en octaves, c'est-à-dire avec l'angle de 51°25' pris comme unité.

Cette formule très simple à calculer par logarithmes servira à toute notre étude en donnant le moyen de calculer x connaissant y ou réciproquement.

Si y varie de $\frac{1}{43,5}$ jusqu'à zéro, x passera par toutes les valeurs de zéro jusqu'à l'infini; autrement dit la spirale après un nombre de tours infini aura un rayon vecteur devenant nul et se réduisant au centre, le point O.

En réalité la courbe figurative ci-dessus se rapproche assez

brusquement de son centre. Pour la clarté des schèmes, on représentera dans la suite un enroulement beaucoup plus lent.

Notons en passant que la forme réelle de cette courbe rappelle beaucoup celle du *limaçon* de notre appareil auditif, coïncidence qui n'est certainement pas due au hasard.

Pour représenter les limites de l'acoustique, il suffira de calculer les angles d'enroulement pour des rayons vecteurs égaux à $\frac{1}{32,6}$ et $\frac{1}{32.168}$

Le calcul donne pour le premier — 0,41 et pour le second + 9,557. Convertissant en tours, degrés, minutes, ces valeurs angulaires, on obtient — 21° et + 1 ^{tour} + 131°28' le signe — indiquant qu'il faut dérouler la spirale et + qu'il faut l'enrouler. Les points A' et A" de la figure précédente sont les deux limites cherchées.

On peut aisément se rendre compte que l'échelle de l'art musical proprement dit est plus restreinte. Le point ut_1 de la figure représente le ut grave du violoncelle, en se trouvant à deux octaves ou 102°50' de la limite inférieure ut_{-1}. En remarquant d'autre part, qu'après 1 tour de spirale, on tombe dans la gamme de ut_6 déjà très élevée, on voit que l'art courant évolue généralement dans 360°, ou 7 octaves au plus; depuis le son grave de la contrebasse jusqu'à la note aiguë de la flûte.

Cette étude initiale faite pour l'acoustique, exprimée en langage musical, peut être continuée pour tous les modes vibratoires. Il n'est pas sans intérêt de connaître les zones de la courbe qui correspondent aux divers agents de la nature.

Plusieurs physiciens modernes ont déterminé approximativement le nombre des vibrations de l'électricité, de la chaleur et des rayons du spectre.

Le tableau suivant montre ces différentes modalités :

La première colonne donne les numéros des octaves naturelles; ceux-ci ne correspondent pas à l'origine que nous avons admise : la 1re octave représente les vibrations du pendule battant les secondes, et les autres ont des numéros servant de simple classement naturel aux divers agents.

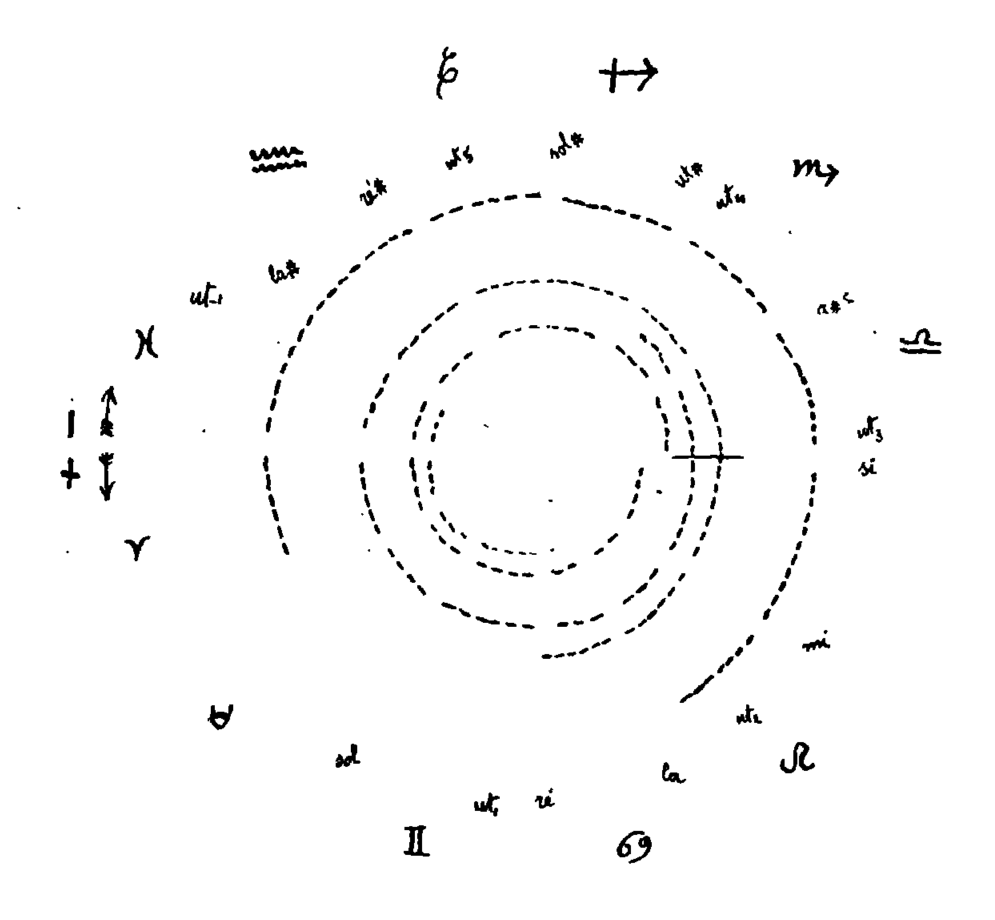
Nos des octaves	NOMBRE DE VIBRATIONS simples à la seconde	ZONE DE SPIRALE octaves	angles	NATURE DES AGENTS
1er	2	—4,44	0 tour 228°8'	Pendule battant la seconde.
5e	32			
	32 6	—0,41	0 t — 21°	ut-1 } Acoustique.
15e	32.768	9,557	1 t + 131°28'	
				Inconnu.
20e	1.048.576	14,557	2 t + 28°	} Electricité.
35e	34.359.738.368	29,557	4 t + 80°	
				Inconnu.
45e	35.184 $\times$ 10^{9} environ	39,557	5 t + 234°	} Chaleur.
	450 $\times$ 10^{12}	43,233	6 t + 63°	Rayons rouges. } Spectre
	750 $\times$ 10^{12}	43,970	6 t + 101°	Rayons violets.
50e	1.125 $\times$ 10^{12}			Rayons chimiques.
	1.875 $\times$ 10^{12}	45,292	6 t + 169°	Rayons les plus élevés du spectre.
51e	2.252 $\times$ 10^{12}			Inconnu.
58e	288.230 $\times$ 10^{12}	52,557	7 t + 183°	} Rayons Rœntgen.
61e	2.305 843 $\times$ 10^{12}	55,557	7 t + 336°	
				Inconnu.

La deuxième colonne indique les nombres de vibrations à la seconde. Les troisième et quatrième portent les angles d'enroulement de la spirale en octaves et en degrés correspondants.

Enfin la cinquième colonne indique la nature des systèmes vibratoires.

Les limites exactes de ceux-ci n'étant pas encore déterminées, cette représentation n'a qu'une valeur approchée. Mais notre principal but étant d'ouvrir des horizons, — sans prétention à formuler des lois définitives, — les nombres employés pourront nous suffire.

En donnant à chaque agent la place graphique qui lui convient, on obtient le schème indiqué, partant du pendule battant la seconde et s'arrêtant vers la région inconnue des derniers rayons Rœntgen après 7 tours de spirale.



AGENTS RENCONTRÉS EN CHEMINANT VERS LE CENTRE

☉ Pendule battant la seconde.

Vibrations lentes non perçues par l'oreille.

Acoustique.

Inconnu.

Electricité.

Inconnu.

Chaleur et rayons infra rouges du spectre.

7 couleurs.

Rayons invisibles du spectre (ultra violets).

Inconnu.

Rayons Rœntgen.

Inconnu.

Tous les modes de mouvements connus et inconnus ont naturellement leur région spéciale dans la figure, Remarque digne d'attention : ils ont des secteurs très variables ne permettant pas pour plusieurs de fermer le cycle des 12 quintes.

La lumière par exemple, sur le 7e tour, n'a qu'un secteur très limité de 30 ou 40 degrés environ.

Des calculs basés sur les découvertes d'interférences de Fresnel ont permis d'obtenir les vibrations lumineuses d'une façon relativement précise, — il faut entendre par là à quelques trillions près. — Au lieu de 450 et 750 trillions attribués par W. Crookes et plusieurs autres aux rayons rouges et violets, on avait obtenu auparavant 483 et 708 avec les nombres intermédiaires du tableau suivant.

COULEURS	NOMBRE DE VARIATIONS	DISTANCES EN DEGRÉS SUR LA SPIRALE
—	—	—
Rouge...........	483×10^{12}.........	} 4° 30'
Orangé..........	513................	
Jaune............	543................	4° 30'
Vert..............	576................	4° 20'
Bleu..............	630................	6° 36'
Indigo...........	669................	4° 25'
Violet...........	708................	4° 15'

Les divergences signalées sont de peu d'importance ici et modifient de quelques degrés seulement la zone lumineuse proprement dite. Ce qu'il est très intéressant d'observer, c'est que les 7 couleurs présentent une succession d'intervalles de 4 ou 5 degrés en moyenne sur le 7e tour de spirale où elles forment sensiblement une quinte avec ses 7 demi-tons. Cette quinte des couleurs forme donc un secteur très particulier de la courbe, si l'on songe au rôle que joue la lumière dans l'existence humaine! C'est en effet l'ensemble de ses 7 couleurs qui nous donne la sensation lumineuse, c'est-à-dire celle des vibrations qui transmettent au cerveau les signes visibles.

En cheminant le long de la spirale, on rencontre des zones inconnues où les parfums doivent vraisemblablement avoir leur place.

La chaleur ne dépasse guère un demi-tour, tandis que l'électricité en forme au moins deux.

D'après la construction mathématique de la courbe : toutes les notes prises sur un même rayon vecteur donnent des harmoniques distants d'un certain nombre entier d'octaves ; ce nombre est égal à 7 fois celui des tours qui séparent deux points considérés sur même rayon.

Ainsi la lumière rouge est environ à l'octave $7 \times 6 = 42$ du sol dièse de la gamme ut_0 et les rayons bleus à la 42e octave au delà de ut_1 (ut grave du violoncelle).

Ces gammes successives de la spirale découvrent tout un monde nouveau dans l'étude des phénomènes de la nature et de leurs relations avec nos sens. L'oreille normale enregistre environ 10 octaves. Si par une anomalie quelconque un appareil auditif exceptionnel offre un champ plus vaste, il pourra percevoir des vibrations inconnues du vulgaire et pouvant même s'étendre sur des zones faites pour d'autres sens que l'oreille, comme celle de l'électricité. Volta s'était d'ailleurs assuré par l'expérience que l'électricité galvanique agissant sur l'ouïe, donnait lieu à la production d'une hallucination auditive. On pourrait faire le même raisonnement pour l'œil qui normalement enregistre environ une quinte de vibrations, et concevoir pour un organe visuel, exceptionnellement perfectionné, la possibilité de voir des rayons invisibles pour les autres.

La vue à travers les corps opaques devient dès lors possible. On a là en résumé un aperçu scientifique de beaucoup de phénomènes classés jusqu'ici dans le merveilleux par les ignorants.

Les lois d'intervalles musicaux présentés par le premier cycle ont vraisemblablement leurs correspondantes sur les autres avec des complications que nous ne pouvons encore préciser.

L'acoustique et l'électricité paraissent les seuls modes à cycle fermé au moins une fois. Mais si les autres ont des régions plus restreintes, il ne s'en suit pas pour cela une influence moins variée sur nos sens. Ainsi la lumière qui embrasse environ une quinte, alors que les sons en compren-

nent à peu près 17, permet cependant à l'art visuel des lignes et des couleurs une évolution fort étendue, — quoique moins complète peut-être, dans le sens évocateur. — Ceci tient à ce que l'œil est fait pour apprécier des intervalles de vibrations beaucoup plus faibles que ceux perçus par l'oreille. Tandis que le comma acoustique est presque inappréciable à l'ouïe, le comma lumineux peut être divisé dans des limites inconnues. On s'en fera quelque idée néanmoins en songeant aux mille nuances qu'on forme avec les 7 couleurs de la quinte lumineuse.

Entre toutes ces fractions de comma de la lumière, il y a très probablement des lois d'accords analogues à celles de la musique et que l'on fixera un jour. — Le peintre Courbet semblait l'avoir entrevu dans ses « gammes des couleurs » qu'il préconisait pour l'étude du coloris.

L'art n'a pas dit son dernier mot : par le champ musical, le seul jusqu'ici des modes vibratoires où l'on ait pu capter les lois d'harmonies, il ne semble pas impossible de s'élever à celles plus complexes des autres.

L'art des parfums par exemple, n'est peut-être pas illusoire.

D'autre part, la mutuelle dépendance de tous les systèmes pourrait amener au phénomène de l'audition colorée, si l'on opérait sur des notes musicales en correspondance harmonique avec celles des couleurs.

Un son n'est jamais *simple*, comme l'a expliqué Helmholtz, à quelque degré de l'échelle musicale qu'il appartienne, et par conséquent à quelque zone de la spirale où il se trouve. Une corde vibrant seule par exemple donne une infinité de *vibrations parasites* plus ou moins étendues et noyées dans la note fondamentale qui caractérise le son proprement dit. Ce qu'on nomme le *timbre* est en somme la résultante, particulière à un objet sonore, de cette infinité de vibrations acoustiques s'éteignant sur une limite impossible à fixer.

Le timbre est d'autant plus pur que le corps est plus homogène ; le défaut d'homogénéité des corps donne en effet des sons concomitants sans rapports définis d'harmonie. Par analogie les systèmes de l'électricité, de la chaleur, de la

lumière, etc... doivent présenter des phénomènes semblables encore plus complexes, avec un nombre de vibrations parasites dont l'étendue peut très bien empiéter sur plusieurs modes; on comprend ainsi la possibilité pour un de nos sens d'enregistrer les impressions perçues d'ordinaire par un autre.

Aujourd'hui, à travers la théorie dynamique des ondulations on peut avancer sans témérité que tous les agents de la nature sont en mutuelle dépendance; que l'électricité peut produire la chaleur, la chaleur la lumière ou réciproquement.

S'il reste quelque incertitude encore au sujet des vibrations de diverses échelles — lumineuses et sonores je suppose, — pouvant être perçues par un même sens, il est prouvé scientifiquement que la même excitation vibratoire, agissant sur nos organes divers, peut impressionner chacun de nos sens suivant le mode qui lui est propre. M. Tschelpanoff, au sujet de la mensuration des phénomènes psychiques (*Revue scientifique* du 3 mars 1900), s'étend assez longuement sur cette question : « Le même courant galvanique, dit-il, passé à travers la langue, provoque un goût âcre, à travers l'œil la sensation de la couleur rouge ou bleue, à travers le nerf de la peau la sensation du chatouillement, à travers le nerf acoustique celle du son... Les mêmes vibrations d'éther que l'œil perçoit comme couleur, la peau les perçoit comme chaleur... Les couleurs, les tons, les propriétés gustatives n'existent pas en réalité, objectivement; ils n'ont que l'existence subjective: ils n'existent que grâce à la construction singulière de nos organes des sens... On peut prolonger ce raisonnement et l'étendre aux sensations de chaleur, de dureté, de goût, d'odorat, etc..., puis en généralisant, nous pouvons dire que tout ce que nous percevons dans le monde extérieur n'est que notre représentation, par conséquent quelque chose de psychique. »

— Toutes les considérations qui précèdent sur l'enchaînement des vibrations vont nous permettre d'exposer une raison d'être, scientifique, de *l'astrologie*.

Les correspondances géométriques des lois astrales et musicales ont très probablement des liens semblables à ceux

qu'on vient d'étudier. L'influx astral doit être un mode vibratoire plus ou moins complexe. Grand régisseur de la vie, il a sans doute sa place dans la spirale des octaves et ses rapports d'harmonie avec tous les autres systèmes.

— Sans avoir fait de l'astrologie, chacun admet comme évidente la variation de l'influence solaire à travers les 12 signes du zodiaque. Que l'on parle d'époque de reproduction pour l'animal, de période de floraison pour la plante ou de maladie chronique pour l'homme... C'est toujours faire appel à l'influx du soleil variant avec sa place dans l'écliptique. L'homme-astrologue plus ou moins inconscient fait appel aux aspects du grand régulateur de notre système planétaire, dès qu'il parle des *saisons*. L'astrologue proprement dit est celui qui a reconnu par l'étude que le soleil — bien qu'étant le plus important pour nous de tous les astres, — n'est pas le seul à nous influencer.

De simples réflexions sur les théories déjà exposées, peuvent très bien le faire admettre avec toute la vraisemblance scientifique :

Considérons d'abord les rayons solaires. Leur champ total d'environ 120° sur le 7e tour de spirale comprend : 1° des rayons *thermiques*, les moins réfrangibles ; 2° des rayons *lumineux* (les 7 couleurs du prisme) de réfrangibilité moyenne ; 3° des rayons *chimiques*, de réfrangibilité plus grande. Quelques autres vibrations indéterminées s'ajoutent probablement encore aux précédentes.

On voit que la partie connue du spectre a déjà un champ d'action sur nous qui est très important.

Sans même faire appel aux vibrations transcendantes et inconnues, on peut entrevoir le rôle complexe que les rayons solaires ont pour nos organes.

Les rayons astraux quels qu'ils soient, ont nécessairement à un moment donné, sur un point de la terre, une résultante de vibrations diverses, à laquelle peut correspondre une infinité de notes harmoniques des différents agents de la nature. La théorie des vibrations parasites d'Helmholtz permet de le supposer.

Les rayons des corps célestes peuvent donc tous nous

influencer magnétiquement dans une limite que l'on ne peut fixer *à priori.*

Quoique la lumière des planètes soit la même que celle du soleil, l'ensemble des vibrations que chacune nous transmet peut être différent, du moins pour le timbre et l'intensité, sinon pour le ton.

L'analyse spectrale a montré, par les expériences de Janssen, que le spectre solaire, renvoyé par Saturne, révèle dans cette planète l'existence d'un certain corps appelé Hélium, inconnu sur la terre.

Chaque planète nous envoie donc des rayons solaires modifiés non seulement par sa nature, mais encore par sa position dans le ciel. Ses aspects avec les autres corps célestes interviennent nécessairement ici. D'autre part sa place, par rapport au méridien et à l'horizon du lieu considéré, doit jouer un rôle pour l'intensité de ses rayons, — suivant les mêmes lois que celles du soleil. — L'influence de celui-ci, variant avec l'heure de la journée, est en effet indiscutable pour mille phénomènes qui nous entourent.

Sans même admettre de mode vibratoire inconnu au delà de celui assez étendu du spectre, on est donc forcé de convenir que les rayons astraux peuvent et doivent même nous influencer de bien des manières. Ces vibrations présentent d'ailleurs sur chaque tour de spirale les lois des harmonies du cycle des 12 quintes.

Notre organisme ne peut être indépendant des forces qui nous atteignent : le *magnétisme terrestre,* déterminé aujourd'hui d'une façon assez précise pour tous les points du globe, constitue un ensemble de forces qui nous impressionnent dans une certaine mesure. Les physiciens modernes, qui n'osent pas parler d'astrologie, y reviennent malgré eux. puisqu'ils reconnaissent que « les variations de ce magnétisme terrestre sont dus aux mouvements apparents du soleil, de la lune, etc. suivant des lois inconnues » — (traité d'électricité de Joubert). — « Nous vivons en somme, comme le fait remarquer Joubert, dans le diélectrique d'une bouteille de Leyde dont l'une des armatures est le sol, l'autre les hautes régions de l'atmosphère, sans pouvoir reconnaître si la charge

primitive est la charge négative du sol ou la charge positive de ces hautes régions. »

— Notre fluide vital peut être envisagé comme intimement lié à l'ensemble des modes vibratoires qui sont en nous (systèmes sonore, électrique, odorant, calorifique, lumineux, etc.). On pourrait le définir comme étant la partie de l'éther individualisée en quelque sorte dans l'être vivant, pour servir de siège à toutes les potentialités vibratoires des phénomènes vitaux. Ce fluide vital — extériorisable ou non, — est différent pour chaque individu.

La télégraphie sans fil est sans doute l'image abrégée de presque tous les phénomènes hypnotiques et télépathiques résultant d'une parenté fluidique (naturelle ou provoquée) entre deux cerveaux.

Tous les musiciens connaissent le phénomène des *vibrations sympathiques*, éteignant par exemple une lampe lorsque l'on joue certaine phrase musicale, ou faisant vibrer à l'unisson plusieurs corps.

Ce qui s'observe sur le champ électrique et acoustique peut se présenter sur tous les autres; chaque zone de la spirale a ses harmonies, ses dissonances et ses pouvoirs de transmission plus ou moins lointaine.

L'extériorisation de la motricité et de la sensibilité n'est peut-être au fond qu'un cas particulier du pouvoir des ondulations transmises ou emmagasinées.

Notre fluide vital — peu importe les mots, — doit dépendre des influences cosmiques, tout comme le magnétisme terrestre qui est le fluide vital de notre planète. Et l'on conçoit dès lors qu'au moment où l'être naissant est séparé de sa mère, le magnétisme — ou état vibratoire de l'éther — qui l'environne, serve de tonique à son fluide vital en formation d'individualité.

Comme tout s'enchaîne et que l'esprit ne saurait être indépendant de la matière dans ses manifestations sur notre plan, on comprend ainsi les lois psychologiques des vibrations célestes ainsi que les phases astrales de destinée des individus.

M. de Rochas dans son ouvrage qui a pour titre « les sentiments, la musique et le geste », fait des hypothèses absolu-

ment conformes à celles de l'astrologie, quand il explique les actions psychiques de la musique sur son médium : « Pour expliquer, dit-il, l'action de la musique sur Lina, j'ai supposé que l'activité de certaines circonvolutions cérébrales pouvait *être excitée par des sons musicaux dont* les vibrations seraient en *rapport harmonique* avec les vibrations propres de ces parties du cerveau. »

L'étude de M. de Rochas sur les « vibrations génératrices des formes » confirme encore nos théories : sur une plaque vibrante, il place des substances à particules mobiles comme du sable ou des liquides visqueux. Il obtient alors des figures régulières variant avec la substance employée en même temps qu'avec la hauteur et l'intensité du son générateur. Avec la voix humaine bien timbrée, on obtient paraît-il, les plus beaux résultats.

« On ne peut pas être frappé, dit-il, de la tendance qu'ont ces vibrations à reproduire les formes que nous trouvons réalisées dans les végétaux et les animaux inférieurs comme si elles avaient orienté les molécules matérielles au moment où elles se formaient et étaient encore semi-fluides. »

En étendant aux autres modalités l'influence démontrée expérimentalement en acoustique pour l'action psychique et la génération des formes, on trouve là, on peut dire, sous forme aussi claire que possible la *raison d'être de l'astrologie.*

De même que les figures obtenues par M. de Rochas sur ses plaques vibrantes dépendent de la *nature* des substances et du *son* générateur employés, de même les caractères humains varient avec l'*atavisme* et les *vibrations astrales* de nativité, — facteurs liés entre eux cependant dans une certaine mesure.

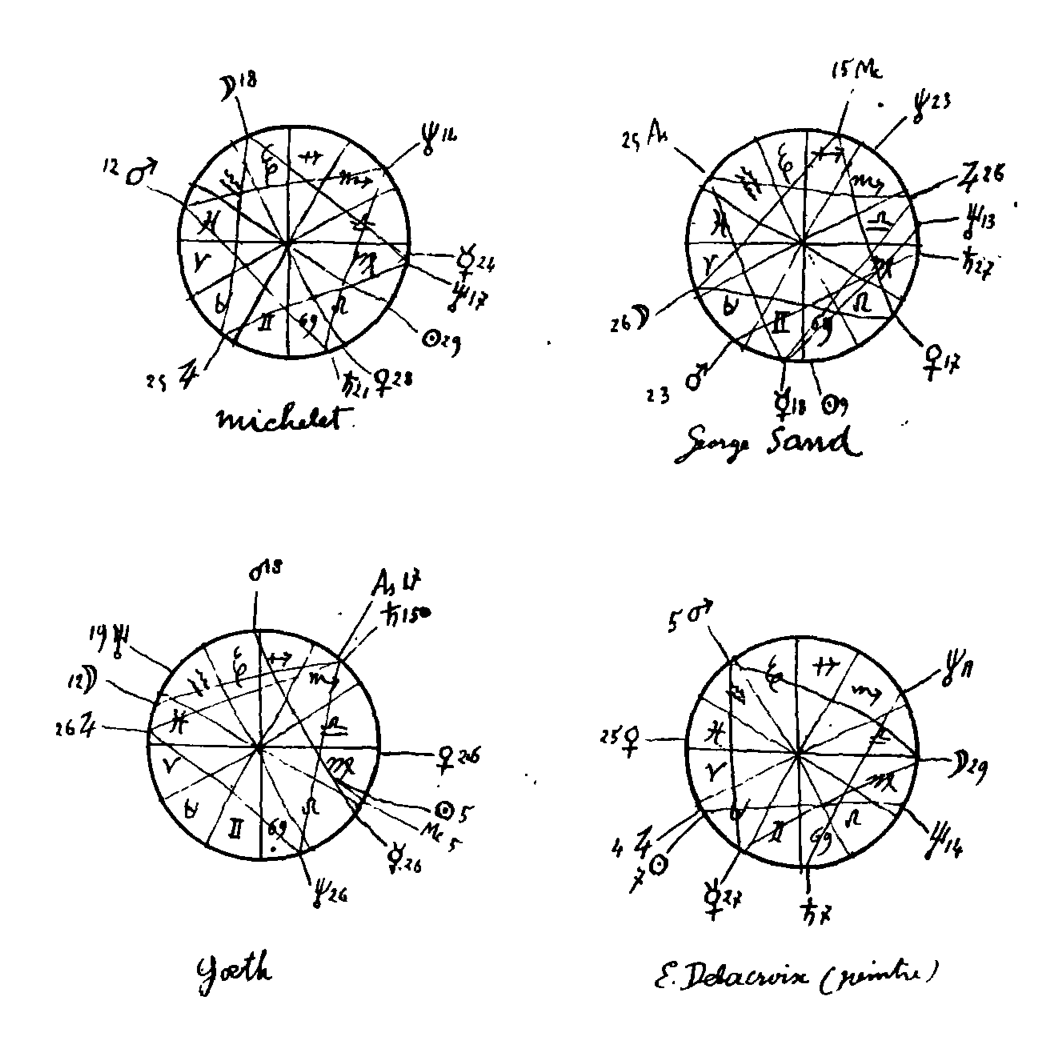
— On a montré dans un précédent article que les lois astrologiques du cercle zodiacal des douze signes offraient une analogie frappante avec celles du cycle musical des douze quintes, en considérant les polygones réguliers qu'on peut y inscrire.

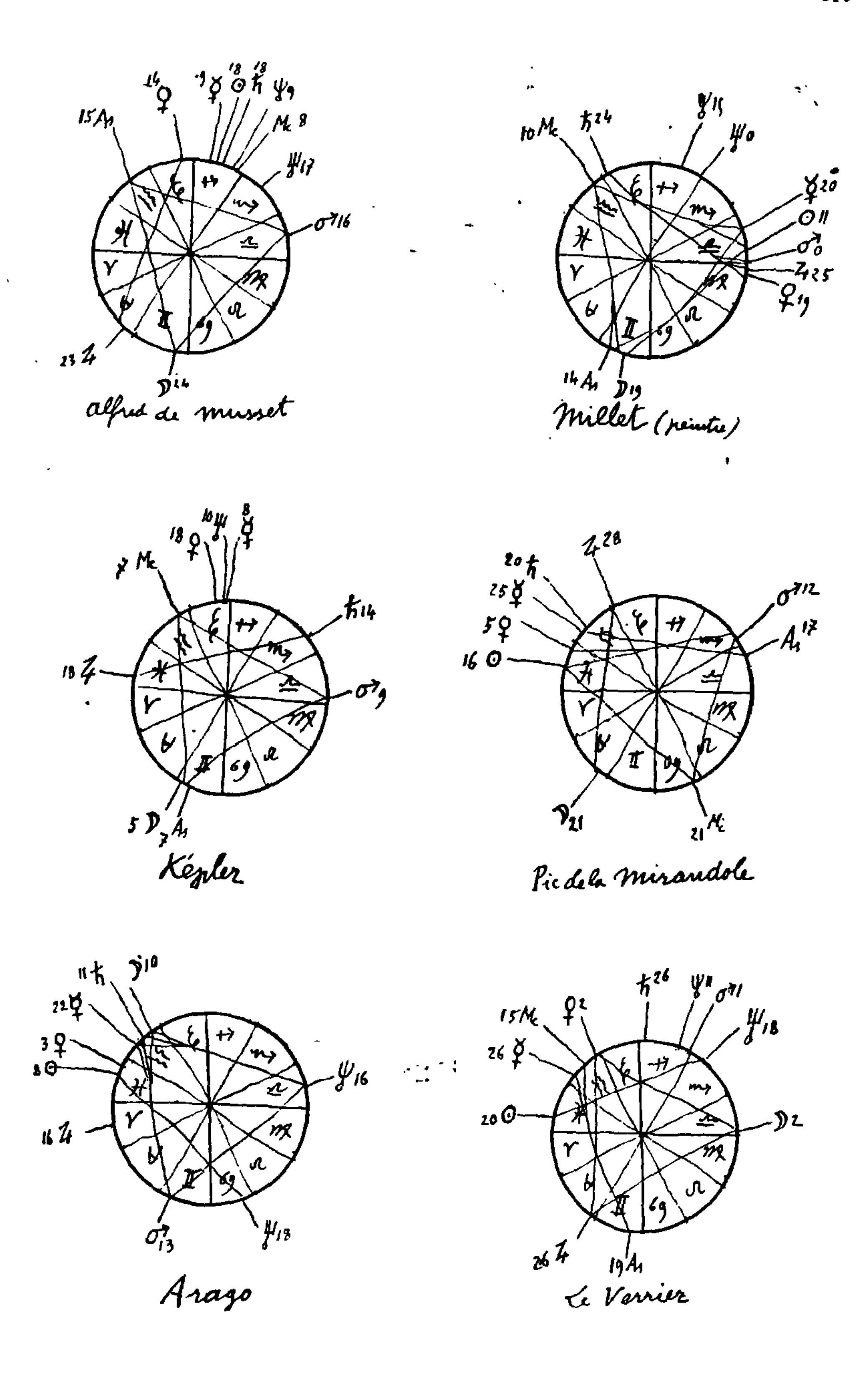
Indépendamment des symboles d'harmonie et de dissonance représentés de même, — l'*opposition* correspondant à la *quarte*

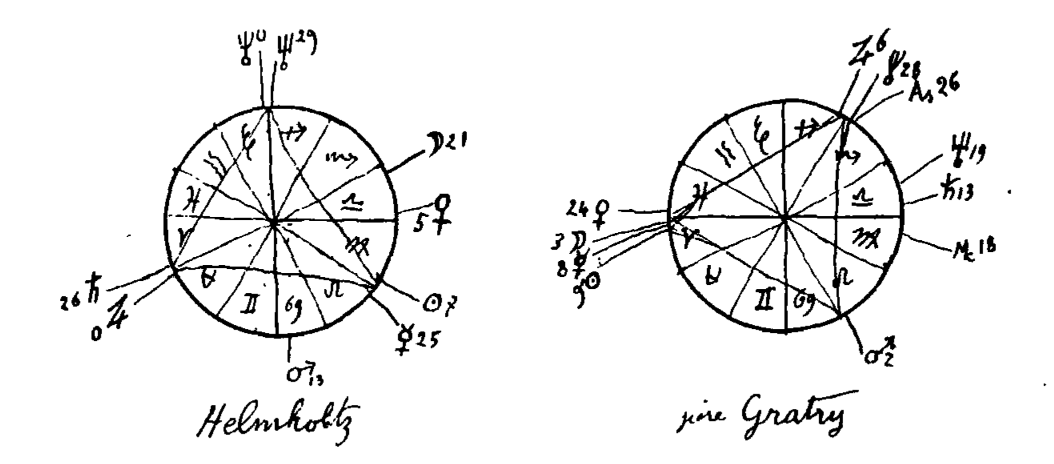
augmentée et le *trigone* à la *tierce majeure,* — on a vu la coïncidence de l'*accord parfait* musical avec le groupement triangulaire des planètes en aspects trigones qui caractérisent le plus souvent les esprits supérieurs.

Il est bien entendu que nous ne tenons pas compte ici des renversements musicaux et du double sens — direct ou rétrograde — des aspects astrologiques. Pour simplifier l'étude, nous n'envisageons que le sens *direct*.

Les quelques thèmes célèbres suivants confirmeront les remarques faites déjà sur celui d'Ampère. Les aspects trigones sont représentés par des cordes dans le cercle zodiacal de chacun.




alfred de musset
Millet (peintre)
Képler
Pic de la mirandole
Arago
Le Verrier



Sans multiplier les figures, nous pouvons encore citer comme exemples semblables les littérateurs : Victor Cousin, Lamartine, Bernardin de Saint-Pierre, Mme de Staël, Mme Desbordes Valmore, Jules Janin, Flaubert, Bouilhet, Louis Veuillot, Legouvé, d'Haussonville, de Heredia, H. Houssaye, de Voguë, Jules Verne, Pierre Loti, Frédéric Mistral, O. Feuillet : les savants : Laplace. Louis Figuier, Aksakoff, C. Jordan ; les politiciens : Robespierre, Gambetta, Paul Deschanel ; les ecclésiastiques : Mgr Freppel, père Didon ; les artistes divers : E. Guillaume, J.-L. Gérôme, Puvis de Chavannes, Corot, Lansyerer, Carolus Duran, G. Dubuffe, Leo Delibes, Mlle Reichemberg, etc.

Dans toute cette liste, il n'est question que de célébrités intellectuelles présentant des thèmes où apparaît le triangle planétaire complet. Beaucoup d'autres non moins illustres ont une harmonie d'aspects astraux se bornant à plusieurs trigones séparés, ou encore à des influences d'un autre ordre dont on n'a pas fait l'étude ici.

Sur les figures qui précèdent, on peut voir le rôle dominant de la triplicité supérieure : Gémeaux — Verseau — (Vierge, Balance, Scorpion) qu'on a mentionnée au sujet des « ascendants remarquables ».

Ceci nous amène à une nouvelle correspondance entre l'astrologie et la spirale générale des vibrations.

Si l'on se reporte à la courbe étudiée plus haut, on s'aperçoit que la *lumière,* — mode le plus important comme rôle et le

plus restreint comme région graphique, — forme sensiblement une quinte en coïncidence avec le secteur des Gémeaux du cercle zodiacal.

Signalons en même temps que les Gémeaux sont appelés « maison de Mercure », par suite de la valeur glorieuse qu'acquiert la planète en ce lieu du zodiaque.

Mercure est de plus le premier significateur d'intellectualité.

Le secteur remarquable des sept couleurs traverse encore dans la spirale les premiers rayons thermiques du prisme, trois tours environ de l'électricité et deux de l'acoustique. Il semble tout indiqué pour correspondre dans le cercle zodiacal avec une source d'influences particulières. — On conçoit qu'avec les secteurs divers de la spirale, puissent varier la valeur, le champ et la complexité des vibrations parasites qui accompagnent la note fondamentale d'un système quelconque. — Si l'on prend maintenant, dans les onze autres secteurs des quintes, ceux qui forment la tierce majeure ou l'aspect trigone avec celui des Gémeaux, on trouve que l'un, — coïncidant avec le *Verseau*, — traverse la zone calorifique vers sa moitié et celle des rayons Rœntgen : que l'autre correspondant avec la *Balance*, traverse (si on l'étend sur la Vierge et le Scorpion) les derniers rayons du spectre, le commencement de la chaleur et une partie des rayons Rœntgen. Ce secteur, plus étendu que les deux autres, comprend du reste les gammes les plus usitées dans l'art musical courant, entre autres celle du la_3 qui sert de base à la musique. Toutes les régions inconnues entre les limites représentées lui appartiennent aussi.

Dans la zone acoustique, le triple secteur a une signification particulière : en montant les gammes suivant le cycle des douze quintes du fa_{-1} au fa_6, on tombe en effet en arrivant aux gémeaux dans la région des notes les plus basses usitées dans l'art courant; la gamme de ut_1 commence dans ce secteur. Le Verseau comprend la fin de la gamme de (ut_5) qu'on dépasse assez rarement. Les trois secteurs coïncident donc sensiblement avec les notes basses, moyennes et aiguës du champ artistique usuel.

— En résumé, il est frappant de constater qu'aux trois sec-

leurs de la spirale les plus riches en modes vibratoires divers correspondent les trois signes zodiacaux d'influences supérieures. Notons encore la région entière du spectre dont les limites semblent former l'aspect trigone des gémeaux à la balance.

La *musique*, la *chaleur* et la *lumière* sont donc comme trois agents caractéristiques de la triplicité aérienne du zodiaque.

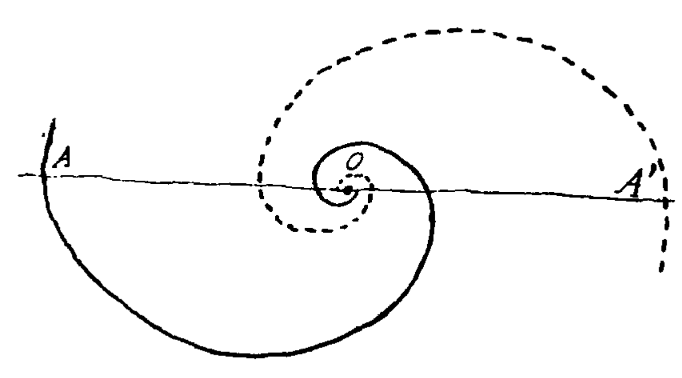
Tout cela n'est pas arbitrairement disposé, car si la quinte des 7 couleurs se superpose avec le signe des gémeaux, c'est par l'admission du fa_{-1} de départ à 43,5 vibrations à la seconde. On a vu que ce fa est le plus bas de l'échelle musicale résultant du $la_3 = 870$.

N'y aurait-il pas là encore une concordance de l'art inconscient avec la science des grandes harmonies occultes? C'est très probable.

La science qui n'a pas plus de limites que l'art trouvera peut-être un jour une explication plus précise des faits que nous exposons.

La courbe spirale $y = \frac{1}{A \times 2^x}$, ou $\frac{1}{A}$ représente le rayon vecteur de départ, peut être discutée algébriquement comme il suit :

Pour des valeurs *positives* de y, on a vu qu'on avait le développement infini de la spirale dans les deux sens, x variant de zéro à + l'infini ou de zéro à — l'infini. Le rayon vecteur infiniment grand représenterait le mouvement à durée de vibration infiniment grande, c'est-à-dire le repos absolu. Le rayon vecteur réduit à zéro donne le mouvement vibratoire opposé.

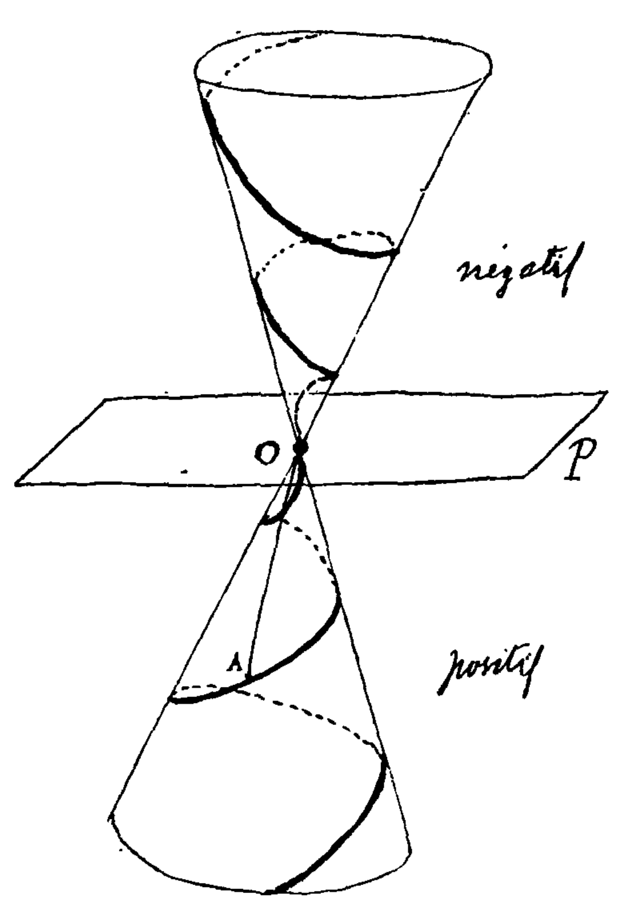


Si on affecte à y des valeurs *négatives*, ceci revient à porter le rayon vecteur OA dans le sens opposé OA' ; et on obtient une deuxième spirale en pointillé, symétrique de la première par rapport au centre O.

Cette double spirale, ainsi figurée, peut être envisagée

comme la projection, sur le plan, d'une courbe unique de l'espace :

Supposons en effet un double cône illimité ayant O pour centre de ses deux nappes. Si l'on imagine une spirale s'enroulant sur lui sans discontinuité d'un plan P perpendiculaire en O à l'axe du cône, la projection sur ce plan P de la double spirale de l'espace donnera les deux courbes trouvées précédemment. Il est facile de trouver par la trigonométrie la valeur du rayon vecteur conique de cette courbe.



Si ω représente le demi-angle d'ouverture du cône et Z un rayon vecteur tel que OA correspondant à celui y de la spirale plane projetée, on a $y = Z \sin \omega$.

On voit de suite que pour un double cône à deux nappes se confondant, autrement dit pour $\omega = 90^\circ$ et $\sin \omega = 1$ $y = z$; c'est-à-dire que la double spirale conique vient se confondre avec sa projection dans le plan P.

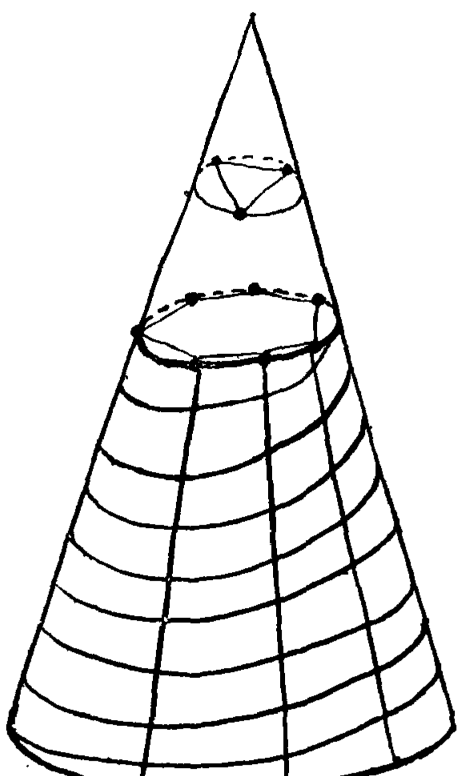
Les deux nappes du cône, en figurant algébriquement les valeurs positives et négatives des durées de vibrations, donnent une sorte d'image géométrique de la double polarisation des divers systèmes vibratoires (chaud et froid, électricités positive et négative, etc.).

Cette double spirale conique n'est pas sans intérêt aussi par ses correspondances avec quelques théories cosmogoniques qui assimilent la forme de l'univers à celle du *double*

cône, — figure géométrique la plus parfaite, comme étant capable d'engendrer par ses sections toutes les autres. (Voir les « Harmonies de l'être » du P. Lacuria.)

La double spirale projetée sur le plan P ne donne-t-elle pas quelque idée de la projection dynamique sur le plan divin (passant par le sommet du cône) des forces complètes de l'univers conique? Chaque section, sorte de zodiaque, serait alors un certain plan de fluide vital, n'empêchant pas d'ailleurs les autres modes vibratoires de se manifester sur lui par correspondance harmonique plus ou moins compliquée? N'y aurait-il pas là un moyen de concevoir la liaison des secteurs de la spirale avec ceux de notre zodiaque terrestre?

Sans nous arrêter davantage à de pures hypothèses métaphysiques qui nous écarteraient du but expérimental visé, nous avons voulu signaler au passage des coïncidences dignes d'attention.



Rabelais dans sa « fontaine de Bacbue », qui recouvre peut-être une vérité scientifique plus profonde qu'on ne l'a supposé, donne une description se rapprochant singulièrement du cône précédent, sectionné avec sa spirale à la région où s'éteignent les modes vibratoires connus. Quand il parle « du soubassement en figure heptagone (heptagone des 7 octaves du 1er cycle musical?)... du cône pyramidal et de ses 7 colonnes se terminant à son sommet par la fameuse croupe érigée pour couverture de la fontaine... des 12 signes du zodiaque avec les 7 planètes... de la figure *limassiale* produite par les canaux d'écoulement issus de 3 angles équilatéraux (triplicité de l'air?)... de toute la gamme des couleurs... et des sons merveilleux entendus... »

il semble à peu près évident que le curé de Meudon — qui était d'ailleurs un savant astrologue — ait caché sous le voile burlesque qui lui était coutumier, toute la vérité aussi simple que merveilleuse de la théorie synthétique des ondulations et de sa correspondance astrologique.

PAUL FLAMBART.

FORMULAIRE

Nettoyage et rajeunissement des livres et gravures. — Le temps et la poussière jaunissent et salissent les livres et gravures ; aussi peut-il être parfois d'une grande utilité de connaître les moyens de leur rendre, sinon leur fraîcheur première, du moins une propreté relative qui permette de les utiliser. Nous trouvons à ce sujet dans l'*Imprimerie* les renseignements suivants :

Quand il ne s'agit que de rajeunir le papier d'une gravure ou celui d'une page de texte — estompé par le temps ou la poussière, — il suffit de passer les feuillets dans un bain d'eau de javelle, puis de les rincer longuement à plusieurs eaux, enfin de les faire sécher entre des papiers sans colle.

Les taches sont de deux catégories : les unes dues à des corps gras, les autres à des produits chimiques, les encres à écrire, par exemple.

A-t-on affaire à de la graisse, on mouille avec de l'essence de térébenthine en plaçant un papier buvard sur le recto et un sur le verso ; puis on passe alternativement de chaque côté un fer à repasser très chaud. Il reste après cela des cercles, des traces de liquide qu'enlève un lavage avec de l'alcool rectifié.

Certains spécialistes préfèrent le procédé suivant : mélanger jusqu'à consistance de pâte, de la magnésie calcinée et du benzol, et appliquer cette mixture au dos de la tache. Le benzol s'évapore rapidement ; il ne reste bientôt plus que la magnésie ; on la détache en frappant avec précaution le recto. L'opération est, fréquemment, à recommencer plusieurs fois.

Si les taches sont causées par des produits chimiques, notamment par des encres à écrire, on emploie du permanganate de potasse dissous dans de l'eau ordinaire. Il en faut juste assez pour que l'eau devienne un peu violette après avoir été colorée en rouge. Ce liquide est versé sur la partie maculée, la feuille ayant été très mouillée à l'avance et séchée seulement à la surface. Quand la tache a pris la couleur de la rouille, on la couvre d'acide sulfureux : le tout disparaît alors et l'on rince fortement. Le manque de réussite provient presque toujours de l'acide sulfurique substitué à l'acide sulfureux. Ce dernier procédé est celui dont se servent maintenant tous les comptables pour effacer sans grattage l'écriture.

Pour obtenir le brillant des illustrations, les *Technischen Jahrbücher* (Annales techniques) proposent l'emploi de la poudre de stéatite. On y plonge un petit tampon de ouate que l'on promène ensuite doucement sur l'illustration. Puis, après avoir enlevé avec un peu de ouate la poudre restée libre, on frotte encore une fois l'illustration avec un tampon analogue, mais bien propre. On dit que le succès est surprenant.

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD

L'ACTION A DISTANCE ET LA TÉLÉPATHIE

(*Fin.*)

I

La croyance à l'intervention des anges dans la vie privée des individus et dans la vie publique des nations; leur rôle actif et pressant, tutélaire et affectueux dans les pressentiments, les prévisions, les apparitions des mourants, et en général dans les phénomènes de télépathie les plus sérieux et les mieux établis; ce parallélisme constant du monde invisible et du monde visible, des apparences du temps et des réalités éternelles, tout cela appartient à la théologie, et il serait facile d'en trouver l'affirmation et l'explication dans les savants traités de nos plus grands théologiens.

Cette conception de l'univers nous donne le sens et la raison de quelques prières de notre liturgie; elle nous rappelle aussi que ces prières répondent à des réalités morales que notre attention souvent distraite, oublie d'observer.

Nous demandons, en effet, aux anges, dans ces prières qui ont reçu la consécration de l'Eglise, de nous défendre contre les tempêtes et les orages, de nous accompagner dans nos voyages. Nous leur demandons de veiller sur nous, de bénir nos demeures, d'en chasser les esprits mauvais, d'y rester avec nous (1): et ce n'est ni un symbole ni une image, c'est une réalité vivante et redoutable que nous rappelons, quand nous leur demandons d'enchaîner par la force d'en haut les esprits errants à travers le monde pour la ruine du genre humain (2).

(1) *Angeli tui habitent in eâ, qui nos in pace custodiant.*

(2) *Qui ad perditionem animarum pervagantur in mundo in infernum detrude.* Saint Thomas exprime ainsi l'incroyable rapidité du mouvement de l'ange: *Nec indiget mora temporis ad motum localem. sed statim potest adesse.* q. CXIII, art. VI, ad. 3e.

Ouvrez un rituel, vous serez frappé d'y retrouver, presque à chaque page, le souvenir et l'affirmation de cette présence et de cette intervention des anges dans notre vie.

Les rationalistes n'osent plus contester la réalité des phénomènes de télépathie, affirmés dans tous les siècles, par tant de témoins dignes de foi, et si fréquents dans la vie de quelques saints. Mais l'explication théologique, la seule acceptable, leur répugne, ils ont inventé des hypothèses, aux apparences scientifiques, pour tromper les esprits faibles et justifier leurs négations. Je veux bien les exposer et les discuter.

II

A quel agent faut-il attribuer les phénomènes de télépathie? Aux âmes des défunts, selon les spirites; à des êtres inférieurs à l'humanité et invisibles, à des *élémentaux*, selon les théosophes; à la projection à travers l'espace d'un périsprit répondent certains occultistes; à des vibrations parties de notre cerveau et portées par l'éther, par synchronisme, au cerveau sympathique d'un autre sujet, selon certains psychologues que l'idée du surnaturel épouvante. Ecartons, si vous le voulez, les spirites, les théosophes, les occultistes, et contentons-nous d'étudier la théorie pseudo-scientifique des psychologues sur le mécanisme de la télépathie.

Voici, d'abord, la théorie de M. Flammarion.

« Il n'y a rien d'antiscientifique, rien de romanesque à admettre qu'une pensée agisse à distance sur un cerveau. Faites vibrer une corde de violon ou de piano : à une certaine distance, une autre corde de violon, de piano vibrera et émettra un son. L'ondulation de l'air se transmet invisiblement.

Mettez en mouvement une aiguille aimantée. A une certaine distance et sans contact, par simple induction, une autre aiguille aimantée oscillera synchroniquement avec la première. Parlez, à Paris, sur une lame de téléphone : la communication électrique ira faire vibrer l'autre lame sonore à Marseille. Le fil matériel n'est pas indispensable. Ce n'est

pas une substance qui se transporte; c'est une onde qui se propage.

Voilà une étoile, à des millions de milliards de kilomètres, dans l'immensité des cieux, de la distance de laquelle la terre n'est qu'un point *absolument invisible*. J'expose à cette étoile, au foyer d'une lentille, une plaque photographique : le rayon de lumière va travailler sur cette plaque, mordre, désagréger la couche sensible, et imprimer son image. Ce fait n'est-il pas beaucoup plus étonnant en lui-même que l'onde cérébrale qui va à quelques mètres, quelques kilomètres, quelques milliers de kilomètres, frapper un autre cerveau *en rapport harmonique avec celui d'où elle est partie* (?). A 149 millions de kilomètres de distance, à travers ce qu'on appelle le vide, une commotion solaire produit sur la terre une aurore boréale et une perturbation magnétique.

Tout être vivant est un foyer dynamique. La pensée elle-même est un acte dynamique. Il n'y a aucune pensée sans vibration corrélative du cerveau. Qu'y a-t-il d'extraordinaire à ce que ce mouvement se transmette à une certaine distance, comme dans le cas du téléphone, ou, mieux encore, du photophone (transport de la parole par la lumière) et de la télégraphie sans fils (1)? »

Telle est donc, selon M. Flammarion, l'hypothèse qui expliquerait tous les phénomènes de télépathie. Notre âme aurait le pouvoir d'émettre des radiations invisibles d'une grande puissance, et d'une longue portée; ces radiations font vibrer les molécules du cerveau : ces vibrations rencontrent l'éther, fluide impondérable, répandu partout dans l'espace, entre les corps et dans tous les corps. L'éther qui transporte les mouvements ondulatoires produits par les vibrations de la chaleur, de la lumière, de l'attraction, transporterait aussi, à de longues distances, les vibrations cérébrales de la pensée, il produirait dans le cerveau d'une autre personne à laquelle nous somme unis par un lien de sympathie, une commotion analogue qui se traduirait en image ou en son, en phénomène d'audition ou de vision.

(1) Camille Flammarion, *L'Inconnu*, p. 277.

M. Flammarion ne paraît pas très sûr de ce qu'il avance : il semble même qu'il n'attache pas une grande importance aux brillantes hypothèses par lesquelles il essaye d'expliquer les phénomènes troublants de la télépathie. Il prend ses précautions avec une sagesse que je m'empresse de louer :

« L'âme existe comme être réel, indépendant du corps : elle est douée de facultés encore inconnues à la science : elle peut agir et percevoir à distance, sans l'intermédiaire des sens... quant aux explications, *il est sage de n'y pas prétendre.* J'ai déjà montré plusieurs fois dans ce livre qu'elles ne sont pas nécessaires pour admettre les faits. *On est dupe, en général, sur ce point d'illusions assez singulières* (1). »

Cette déclaration prudente ramène la thèse de M. Flammarion à de plus modestes proportions. Il renonce à donner une explication certaine, philosophique et scientifique de la télépathie, mais il prétend avoir démontré, et ce n'est pas nous qui le contredirons sur ce point, qu'il s'établit quelquefois entre les âmes, sans l'intermédiaire des sens, des communications affectives et intellectuelles d'un ordre particulier. Il a donc établi la réalité du fait ; ses conclusions ne peuvent pas aller plus loin.

III

C'est encore, et sous une forme nouvelle, l'hypothèse des vibrations cérébrales que nous retrouvons dans le système du Dr Macario.

« Dans la génération des idées, écrit ce psychologue, il faut de toute nécessité admettre une modification encéphalique, car il est impossible que la pensée puisse se manifester sans une activité matérielle des fibres cérébrales. Il nous paraît donc certain que pendant cet acte mystérieux il y a un ébranlement particulier, une vibration, une oscillation de certaines fibres cérébrales, une modification moléculaire quelconque de l'encéphale.

Or, ces vibrations, ces oscillations doivent nécessairement

(1) Camille Flammarion, *L'Inconnu*, p. 581.

imprimer à l'air des ondulations qui se propagent jusqu'au cerveau du somnambule, en y déterminant des mouvements analogues à ceux qui les ont produits.

On conçoit, dès lors, qu'une pensée se répète d'un cerveau dans un autre, comme une image se réfléchit d'un miroir dans un autre, ou bien encore comme on voit dans le pendule sympathique le mouvement d'un pendule imprimer à l'autre pendule le même mouvement. Ce phénomène est très simple et très facile à concevoir; mais si l'air atmosphérique n'était pas connu comme un corps vibrant, on aurait une peine infinie à le croire, et on ne manquerait pas de crier au miracle.

Mais, dira-t-on, pourquoi votre pensée ne se transmet-elle pas à tous les individus qui sont à votre portée? Par une raison toute simple, c'est que dans l'état ordinaire de la vie, ces vibrations ondulatoires, provoquées par l'acte de la pensée, ont trop peu d'énergie pour être perçues, mais dans l'état somnambulique l'impressionnabilité étant prodigieusement développée, il s'ensuit que la moindre oscillation est saisie, perçue, et la transmission des idées a lieu (1). »

Cete explication ne tient pas debout, elle repose sur deux assertions démenties par les faits. On nous dit que ces vibrations ondulatoires, dont nous attendons d'ailleurs, la démonstration, ont très peu d'énergie, et cependant, elles se propagent à des centaines, à des milliers de kilomètres, elles vont ébranler le cerveau d'une autre personne, sans être jamais arrêtées par l'obstacle de la distance, si grande qu'on la suppose. Ainsi, une mère qui réside en Angleterre est avertie par cette vibration mystérieuse de la mort de son fils, tombé sur un champ de bataille à l'extrémité de l'Afrique ou dans les Indes.

Assurément une vibration ondulatoire qui franchirait instantanément une telle distance aurait une grande portée.

Il faudrait, selon le Dr Macario, pour expliquer la transmission de la pensée, supposer une impressionnabilité prodigieusement développée dans le sujet qui reçoit la vibration. Ici

(1) Dr Macario : *Du sommeil, des rêves et du somnambulisme*, p. 192.

encore nous sommes en opposition avec la réalité. Lisez le grand ouvrage des *Hallucinations télépathiques*, vous y trouverez un nombre considérable de cas où la transmission à distance d'une pensée, d'une image, d'un fait a eu lieu entre deux personnes parfaitement équilibrées, sans la plus légère surexcitation de la sensibilité ou du cerveau.

D'autres psychologues, cités par le Dr Macario, prétendent que la télépathie n'est qu'une question de degrés et qu'il suffit d'ajouter quelque chose à notre faculté de voir, de sentir, d'entendre pour en expliquer les merveilles. De tels arguments nous étonnent. Il ne suffit pas de supposer quelques degrés de plus dans notre faculté de voir par les yeux pour me faire comprendre le mystère de la vue à travers les corps, et à toutes les distances. Et si vous tenez compte de ce fait, que le même phénomène de vision lointaine ou télépathique se produira si vous interceptez toute communication entre les yeux du voyant et la lumière, il faudra bien reconnaître que la vision à longue distance et la télépathie sont autre chose qu'une question de degrés. Il y a une différence de *nature* entre la vision par les yeux et la vision *imaginative* de certains sujets.

Nous voici, d'ailleurs, en présence de la même difficulté sous une forme nouvelle, et nous demanderons au Dr Macario pourquoi, quand plusieurs personnes, d'une impressionnabilité également extraordinaire, se trouvent réunies, une seule, cependant, à l'exception des autres, reçoit le choc de la vibration ondulatoire projetée par un autre cerveau. Toutes les personnes impressionnables constituent des récepteurs d'une égale puissance et devraient recevoir ou se disputer la dépêche psychologique expédiée à l'extrémité du monde.

Cette observation nous fait voir le fond puéril de certaines argumentations, cachées sous les apparences pompeuses d'une science de roman.

IV

La matière est le grand inconnu qui défie nos recherches sans jamais lasser notre curiosité toujours impuissante. Nous

sommes loin de la *Monadologie* de Leibniz, mais nous ne connaissons pas mieux la matière. Les remarquables travaux de Crookes sur la matière radiante, de M. Becquerel sur l'*Uranium* et ses composés, du Dr Lebon et de M. Curie sur les nouvelles substances radio-actives (1), *le polonium, le radium, l'actinium*, de Rœngten sur les rayons X, ces travaux aident, sans doute, notre faible intelligence à comprendre les qualités des corps glorieux dont parle l'Apôtre, corps spirituels, lumineux, agiles, impassibles, mais ils nous font aussi mieux sentir notre ignorance touchant la constitution intime des corps; on ne peut pas les étudier sans devenir plus modeste dans ses affirmations.

Ces découvertes ont donné lieu, cependant, à un déchaînement d'hypothèses; on a voulu tout expliquer, même le mécanisme de la pensée :

« Lorsque la pensée se produit dans le cerveau, écrit un psychologue de l'école spirite, il y a destruction de la matière cérébrale et mise en liberté d'une forme de l'énergie que l'on appelle nerveuse. Celle-ci a son rôle dans l'organisme pour y susciter les courants nécessaires à la production des mouvements ou à l'association des idées. Mais, en même temps le périsprit vibre, et suivant qu'il est plus ou moins radiant, c'est-à-dire plus ou moins extériorisé, ses vibrations se répandent dans l'espace, comme les vibrations d'une cloche se propagent dans l'air. Alors, si deux organismes présentent entre eux des analogies sympathiques, c'est-à-dire s'il existe dans ces deux organismes des mouvements vibratoires de même nature, comme ceux de deux diapasons identiques, ou de deux plaques de téléphones, le mouvement de l'un ébranlera l'autre, il y produira des effets semblables à ceux qui lui ont donné naissance.

« Puisque nous savons aussi que des localisations cérébrales existent dans le cerveau, nous pouvons en conclure que chaque partie de l'encéphale a un mouvement dynamique qui lui est propre, de sorte qu'à chaque idée correspondrait un

(1) Curie, *Les nouvelles substances radio-actives.* (Revue scientifique, 21 juillet 1900.) G. Le Bon, *La transformation de la matière et la lumière noire* (*Ibid.*, 14 avril 1900).

mode particulier de mouvement, et dès lors, nous pouvons supposer que lorsqu'un genre particulier de mouvement s'extériorise chez le magnétiseur, il détermine chez un individu en rapport avec lui, des mouvements périspritaux qui éveilleront dans son cerveau des idées semblables. »

Quel tourbillon d'hypothèses gratuites! Tout ce que l'auteur affirme sur le rôle de l'énergie nerveuse dans la production du mouvement et de l'association des idées, sur les vibrations du périsprit, sur le mouvement dynamique propre à chaque partie de l'encéphale, sur la propagation des périspritaux, sur les vibrations harmoniques de deux cerveaux, tout cela appartient au domaine de la fantaisie et ne présente aucune rigueur scientifique, malgré l'incontestable bonne foi de celui qui essaye ainsi de nous convaincre, et nous pouvons lui rappeler, sans manquer aux égards, qu'il mérite cette sage parole de Flammarion :

« Quant aux explications, il est sage de n'y point prétendre. *On est dupe, en général, sur ce point, d'illusions assez singulières.* »

La *Civilta cattolica* réfute ces sophismes avec une grande autorité, nour reproduisons volontiers son argumentation en la complétant (1).

Dans la télépathie, il faut que l'agent expéditeur soit doué d'une grande puissance pour envoyer sa dépèche psychique, comme un rayon solaire ou un courant électro-magnétique, jusqu'à l'extrémité du globe : en télépathie, l'espace contrairement à ce qui se fait dans tous les phénomènes physiques, ne compte pas et la force ne s'épuise pas.

Or, qui envoie cette dépèche psychique? C'est quelquefois un enfant à la mamelle, un enfant de quelques mois; c'est un mourant, qui se débat dans les convulsions de l'agonie, haletant et épuisé, c'est un naufragé, c'est un voyageur écrasé, quelquefois même, c'est un mort, comment donc pourraient-ils posséder et dépenser assez d'énergie pour lancer jusqu'à l'extrémité du monde, et simultanément sur plusieurs points

(1) *Civilta cattolica*, 2 giugno 1900. Parmi les arguments exposés dans cette Revue italienne, par le P. Franco, il en est quelques-uns que nous ne pouvons pas admettre. Nous faisons nos réserves.

du globe, des vibrations qui font connaître leur état à leurs parents ou à leurs amis?

Comment un enfant qui apparaît et qui parle à une très grande distance pourrait-il diriger avec une exactitude mathématique le rayon parti de son cerveau, calculer avec la science d'un ingénieur la distance qui le sépare de la personne qu'il veut impressionner, quand il ignore lui-même le lieu où se trouve actuellement cette personne, mesurer exactement la force impulsive qu'il faudra donner à la vibration pour qu'elle ne reste pas en deçà ou qu'elle n'aille pas au delà du destinataire. Comment fera-t-il pour isoler la vibration qui porte sa pensée, et l'empêcher d'être arrêtée et reçue par les organismes sympathiques qu'elle va rencontrer sur son chemin, comme font les physiciens dans la télégraphie sans fil? Est-ce que ce travail qui se produirait d'ailleurs sans que l'expéditeur en ait conscience n'est pas absolument au-dessus des forces de cet enfant, de cet agonisant, de ce défunt?

Si vous abandonnez l'hypothèse de la vibration, si vous supposez que mon cerveau rayonne comme un phare ou comme une étoile, et envoie au loin des ondes sphériques, la difficulté reste toujours la même. Quel est le physicien qui oserait prétendre qu'une imperceptible molécule de mon cerveau puisse, sans que je sache, produire une onde sphérique, qui porte ma pensée à travers les montagnes, les mers et les plus longues distances? N'est-ce pas un roman d'attribuer cette puissance dynamique immense à une molécule de mon cerveau?

Et nous n'insistons pas sur cette considération importante que plusieurs personnes, placées dans des régions différentes, séparées par des fleuves ou des montagnes, ont eu simultanément la même vision : elles ont vu, au même instant, ce naufragé, ce moribond, ce blessé qui leur était uni par l'amitié ou la parenté. Il serait bien difficile, il serait impossible d'expliquer comment une même dépêche psychologique, onde magnétique ou vibration, a pu parvenir ainsi, tout à coup, en deux endroits différents, et, par un choc cérébral, merveilleusement approprié, éveiller une idée, faire apparaître une image, reproduire une scène de naufrage ou de mort dans un autre cerveau.

Serrons de plus près cette question, examinons l'insuffisance et les contradictions de cette explication de la télépathie par la similitude ou la sympathie des cerveaux.

V

La théorie des vibrations cérébrales, rayonnantes dans l'espace n'est pas scientifique; elle ne répond pas à la réalité des faits constatés, et elle ne résout pas le problème de la télépathie. *Nous attendons une autre solution.*

1° Elle n'est pas scientifique. On nous parle sans cesse, il est vrai, de téléphone, de téléphote, de rayons noirs, de matière radiante, de substances radio-actives, de vibrations, de phonographes, de microphones, et l'on oublie l'écart infini qui se trouve entre ces découvertes physiques et la télépathie.

Dans ces grandes découvertes physiques telles que le téléphone et la télégraphie sans fils, nous retrouvons invariablement une cause matérielle, un moyen matériel, un effet physique et matériel, le télégraphone lui-même n'échappe pas à ces conditions nécessaires, car il nous faut les vibrations de la voix humaine et l'enregistrement de ces vibrations par un métal.

Ce n'est pas tout. Dans ces découvertes le phénomène voulu se reproduit invariablement avec une exactitude mathématique, et la précision de nos calculs n'est jamais en défaut. Que nous prenions un téléphone ou un appareil télégraphique, nous connaissons le résultat que nous voulons obtenir, nous savons que nous l'obtiendrons en vertu de l'harmonieuse constance des lois de la nature, et la science nous donne sur tous ces points ses infaillibles renseignements.

La régularité de ces phénomènes nous apprend que nous sommes ici dans l'ordre des forces et de la matière, dans l'ordre physique *soumis aux lois de la nécessité*. Rien ne rappelle l'intervention irrégulière, capricieuse et quelquefois troublante de la liberté humaine ou d'un agent étranger.

Il en est tout autrement dans la télépathie. Les psychologues prétendent qu'il faut trouver deux cerveaux sympa-

thiques, deux organismes qui présenteront des mouvements vibratoires de même nature, comme ceux de deux diapasons identiques, ou de deux plaques de téléphone. Quand on aura trouvé ces deux organismes disposés à vibrer à l'unisson, que faudra-t-il faire ? Voici la réponse d'un ardent défenseur de cette théorie.

« Lorsque l'on veut agir à distance, il faut se recueillir, concentrer sa pensée pour amener un dégagement partiel de l'âme et permettre à la vibration périspritale qui est le corrélatif de la pensée, son support matériel, de s'extérioriser (1). »

Nous pouvons ramener cette théorie à cette simple proposition. Lorsqu'on veut agir à distance, il suffit de concentrer sa pensée; le reste suit et se produit fatalement.

Je demande à tout esprit sérieux si l'on peut faire un rapprochement, si l'on peut reconnaître une similitude, une analogie quelconque, entre cette théorie qui appartient à l'ordre psychique et la théorie physique du phonographe, du téléphone ou de la télégraphie sans fils. Est-ce que les différences ne sont pas profondes, essentielles entre le principe ou le générateur, les moyens et les effets ! Peut-on attribuer une valeur scientifique à une théorie qui prétend identifier un phénomène physique et un phénomène moral de notre volonté !

Si vous tenez compte des rapports de sympathie ardente et de communauté d'organisme qui existent, par exemple, entre une mère et son enfant, vous pouvez assurer, sans crainte de vous tromper, que l'on trouvera sur la terre des milliers et des milliers *de cerveaux sympathiques et d'organismes qui vibrent* à l'unisson : entre la mère et l'enfant, il y a *assonance*, disposition à vibrer à l'unisson.

Si votre théorie est vraie, toutes les fois qu'une mère concentrera son attention, et pensera fortement à son enfant, quelle que soit la distance, elle pourra lui communiquer ses pensées, ses sentiments, et déterminer dans son cerveau des vibrations conformes à celles qu'elle a fait naître dans son propre cerveau.

Cependant, elle fera cette expérience vingt fois, cent fois, et elle n'obtiendra aucun résultat, voilà la réalité; elle ne

(1) *Revue scientifique et morale du spiritisme*, p. 73 (1900).

pourra jamais prédire avec certitude qu'elle réussira. Rien ici ne rappelle la permanence des lois qui président à la production des phénomènes physiques de la nature; et si, par hasard vous réussissez une fois, vous en chercherez la cause ailleurs, en dehors du monde matériel.

L'expérience nous apprend que la télépathie peut exister entre des êtres dont les cerveaux ne sont pas sympathiques — les faits sont nombreux — et qu'elle n'existe pas malgré des efforts persévérants, entre deux personnes dont l'organisme présente les plus grandes analogies.

L'expérimentateur qui concentre sa pensée et réussit à envoyer un message psychique est le plus souvent un homme qui appelle un Esprit et qui en fait son messager. Mais l'Esprit n'est pas à ses ordres; il obéit quand il lui plaît : de là une grande irrégularité dans les phénomènes obtenus.

La télépathie ne présente donc aucun des caractères nécessaires à la production d'un phénomène scientifique, elle constitue un phénomène bizarre, irrégulier, capricieux en opposition absolue avec la régularité harmonieuse et la permanence des lois générales de la nature; elle révèle la réalité du monde invisible et l'intervention d'une cause mystérieuse qui appartient à un autre plan.

Et les psychologues qui prétendent en trouver l'explication dans la théorie des cerveaux et des organismes sympathiques entassent hypothèses sur hypothèses sans se préoccuper des exigences les plus légitimes de la critique et de la science.

En effet, il n'est pas démontré que chaque pensée, chaque idée abstraite ou concrète, particulière ou générale, contingente ou nécessaire fasse vibrer telle ou telle cellule de notre cerveau. Que l'encéphale soit actuellement nécessaire à la production de nos pensées, j'en conviens : mais rien ne permet de supposer que chaque molécule cérébrale soit affectée à tel ordre de pensées, et ne soit jamais remplacée dans sa fonction, par d'autres molécules indéterminées.

VI

Il n'est pas démontré que chaque vibration moléculaire, si elle existe, s'extériorise et se propage sous forme d'ondes psychiques, portant avec elle, à travers l'espace, une idée, une image ou un sentiment. Il y aurait un mouvement moléculaire qui déterminerait un mouvement dans l'éther, mais le mouvement ne ressemblerait en rien à la parole, à l'écriture, aux traits conventionnels d'un appareil Morse. Nous serions dans une profonde ignorance touchant la nature et les significations de ces mouvements. Si nous comprenons le sens de la parole, de l'écriture, d'un signe conventionnel, c'est qu'une longue éducation nous a appris à connaître ce langage.

Or, nous n'avons jamais appris à connaître l'idée, la proposition, le sens attaché à une vibration de notre cerveau, ou d'une molécule de notre cerveau qui reçoit le choc ou la commotion d'une onde psychique. Entre ce choc que je reçois dans mon cerveau et l'idée que je conçois, la voix que j'entends, la scène qui se déroule devant moi, il y a un abîme infranchissable.

VII

Il n'est pas démontré que les mouvements de l'éther déterminés par les vibrations cérébrales ne se perdent pas dans le torrent de vibrations analogues produites à chaque seconde, autour de nous, et sur tous les points du globe, par les millions de créatures qui pensent, veulent, agissent comme nous et qui projettent comme nous dans l'espace sans bornes, leurs propres vibrations. Il faudrait tenir compte aussi, et de la conversion des forces, et de l'attraction exercée sur nos messages par des organismes semblables au nôtre, et des résistances de la distance, et des interférences, et de la réfraction et des perturbations de l'atmosphère, etc.

VIII

Il n'est pas démontré que notre volonté soit douée de la puissance de diriger ces ondes jusqu'à la personne que nous désirons avertir d'un événement important, d'un accident heureux ou malheureux. Rien ne prouve même que ce soit ma volonté qui lance, par un grand effort, ma pensée vers un autre cerveau uni au mien par la sympathie, l'amitié ou le sang. Très souvent au contraire, cette communication à distance se fait spontanément, mécaniquement, sans que ma volonté y soit pour rien. Un homme tombe, frappé à mort, A cent lieues sa mère le voit mort, et fait un grand cri. Le mort n'a pas eu la volonté de lancer une onde psychique à travers l'espace, il n'y a pas pensé.

IX

Il n'est pas démontré que l'onde psychique, hypothétique, arrivée à destination, frappe précisément, par une affinité élective, la molécule cérébrale (toujours hypothétique), qui fera naître dans l'âme du destinataire, la pensée exprimée et envoyée. On a pu constater qu'une personne a eu le pressentiment subit d'un grand malheur arrivé à un parent, à un ami, mais on n'a jamais vu deux personnes, séparées par une grande distance, correspondre entre elles, directement, et à volonté par cette émission d'ondes psychiques dont on affirme, cependant, la réalité, Si cette communication était un *fait scientifique*, matériel, constaté, il serait facile de le reproduire comme tout autre phénomène physique, connu et constaté; il suffirait de mettre en vibration telle molécule de notre cerveau, et de la diriger, par un acte violent de volonté, vers la molécule cérébrale correspondante d'une autre personne; une telle découverte laisserait bien loin derrière elle, la découverte de la télégraphie sans fil.

C'est ainsi qu'en regardant de près ces hypothèses bruyantes, aux apparences scientifiques, on en saisit l'insuffisance, les

contradictions, l'incohérence; et l'on reste stupéfait de l'orgueilleuse crédulité de l'esprit humain.

X

La théorie des cerveaux sympathiques et des vibrations n'est donc pas scientifique, j'ajoute qu'elle n'explique pas les faits de télépathie, et qu'au point de vue pratique comme au point de vue théorique, elle ne résiste pas à l'examen.

Sous le nom de phénomènes télépathiques, on a groupé des faits de nature diverse, et pour éviter toute confusion, nous essayons ici de les classer.

LES MORTS. — « C'était en juin 1896. Pendant les deux derniers mois de mon séjour en Italie, ma mère est venue me rejoindre à Rome et habitait tout près de l'Académie de France. Un jour, je la vis arriver, toute bouleversée, vers huit heures du matin. Comme je la questionnais, elle me répondit qu'en faisant sa toilette, elle avait vu tout d'un coup, à côté d'elle, son neveu René Kraener qui la regardait et qui lui dit en riant : *Mais oui, je suis bien mort!*

Très effrayée de cette apparition, elle s'était empressée de venir me rejoindre. Je la tranquillisai de mon mieux, puis j'entretins la conversation sur d'autres sujets.

Quinze jours après, nous rentrions à Paris, après avoir visité une partie de l'Italie, et nous apprenions alors la mort de mon cousin René, arrivée le 12 juin 1896, dans l'appartement que ses parents habitaient rue de Moscou, 31. Il avait quatorze ans. »

J'ajouterai que, lorsqu'il est 6 heures du matin à Paris, les horloges de Rome, par suite de la différence de longitude, marquent 7 heures, et que c'est précisément vers ce moment-là que ma mère a eu cette vision (1).

L'enfant étant mort quand l'apparition télépathique s'est produite, il est évident qu'il n'a pas envoyé à sa tante une onde psychique par l'intermédiaire de son cerveau en décomposition.

(1) J'emprunte ces récits à M. Flammarion, *L'Inconnu*. On compte ces faits par milliers.

Télépathie multiple. — Il arrive quelquefois que l'avertissement télépathique est reçu simultanément par quelques personnes assemblées :

« Plusieurs personnes étaient réunies à un déjeuner à Andlau, en Alsace. On avait attendu le maître de la maison qui était à la chasse, et l'heure se passant, on avait fini par se mettre à table sans lui, la dame du logis déclarant qu'il ne pouvait tarder à rentrer. On commença le déjeuner en devisant de choses joyeuses, et l'on comptait, d'un instant à l'autre, voir arriver le retardataire.

Mais l'heure marchait toujours, et l'on s'étonnait de la longueur du retard, lorsque, tout à coup, par le temps le plus calme et le ciel le plus beau, la fenêtre de la salle à manger, qui était grande ouverte, se ferma violemment avec un grand bruit, et se rouvrit aussitôt, instantanément.

Les convives furent d'autant plus surpris, stupéfaits, que ce mouvement de la fenêtre n'aurait pu se produire sans renverser une carafe d'eau posée sur une table, devant la fenêtre, et que cette fenêtre avait conservé sa position. Tous ceux qui avaient vu et entendu le mouvement n'y comprirent absolument rien. — Un malheur vient d'arriver! s'écria la maîtresse de maison.

Le déjeuner s'arrêta là. Trois quarts d'heure après, on rapportait sur une civière le corps du chasseur qui avait reçu une charge de plomb en pleine poitrine. Il était mort presque aussitôt, n'ayant prononcé que ces mots : Ma femme, mes pauvres enfants! »

La vibration d'une molécule cérébrale n'aurait pas pu produire ce mouvement violent de la fenêtre et laisser debout la carafe d'eau. L'onde psychique obéissant à la loi des organismes sympathiques, devait se diriger directement et exclusivement vers la maîtresse de maison. Le cerveau des étrangers ne remplissait les conditions nécessaires à l'attraction nerveuse. Il est probable d'ailleurs, que le chasseur était déjà mort quand il a donné à ses amis ce suprême avertissement.

Clairvoyance, ou vue a distance. — « J'allais, tous les matins, à Cette, conduit par une voiture louée au mois, qui

venait me chercher à huit heures et demie du matin. Or, un jour, je m'éveillai à cinq heures après un rève horrible. Je venais de voir une jeune fille tomber d'une fenètre et qui s'était tuée sur le coup. Je fis part de ce rève à ma famille : il était sept heures, c'était le moment où tous se levaient. Je descendis au jardin, attendant la voiture qui devait me prendre vers huit heures, comme d'habitude, mais elle n'arriva qu'à neuf heures et demie. Je me fàchai de ce retard qui me gènait pour mes affaires. Mais le cocher me dit que s'il avait remplacé son maître qui avait l'habitude de venir me prendre, c'est que, le matin même, à cinq heures, sa fille (de dix ans, je crois), était tombée de la fenètre, et était morte. *Je n'avais jamais vu cette jeune fille.* »

On ne peut expliquer cette vue à distance, ni par une coïncidence fortuite, ni par les vibrations du cerveau. Je n'insiste pas.

Prévision de l'avenir. — « Le 19 septembre, une femme nommée Ducoussat, disparaissait à Castres, dans des conditions étranges. Julia (une voyante) fut consultée le 20 octobre, elle répondit que cette femme avait été coupée en morceaux, qu'on avait enterré ses restes dans une vigne, et que l'assassin pris de remords, se livrerait lui-mème à la justice. Le lendemain, 3 octobre, l'assassin se dénonça. Tout ce qu'avait dit la voyante fut reconnu exact.

« Consultée à propos d'un homme disparu, elle répond que cet homme avait l'habitude de boire, que, rentrant chez lui, par une nuit très noire, il s'était noyé dans une rivière, et que, dans huit jours, son cadavre remonterait sur l'eau. En effet, huit jours après, le jour de Pàques, le cadavre enseveli dans la vase, apparaissait (1). »

Comment cette voyante a-t-elle pu voir les détails du crime et de l'accident? Comment a-t-elle pu savoir que l'assassin se dénoncerait, et que le noyé ne remonterait à flot que dans huit jours? Essayez d'appliquer à ces faits la théorie des vibra-

(1) Paul Fesch, *La Voyante de la place Saint-Georges.*

tions sympathiques, des organismes similaires, vous sourirez de ces explications où la fantaisie tient plus de place que la raison.

C'est ainsi que ces phénomènes de clairvoyance, de pressentiments, de connaissance de l'avenir que l'on désigne à tort sous le nom générique de télépathie sont inexplicables et incompréhensibles, en dehors de l'enseignement théologique et de la croyance à l'action des bons et des mauvais anges qui remplissent l'espace et s'intéressent à notre vie.

Les hypothèses pseudo-scientifiques inventées par les adversaires irréductibles et violents du surnaturel sont autrement invraisemblables, insuffisantes, inintelligibles que l'enseignement lumineux, reposant et traditionnel de notre foi.

Mais quand vous parlerez de bons et de mauvais anges, le public ne vous écoutera pas; si vous parlez d'Esprits, *élémentaires*, *élémentines*, *élémentaux*, il vous prêtera quelque attention; et si vous faites intervenir la matière radiante, les rayons cathodiques, les substances radio-actives, les vibrations périspritales, vous aurez le droit de dire des sottises : on vous tiendra pour savant, on vous appellera maître, et le public applaudira. Oh! la piperie des mots!

Élie Méric.

PRESSENTIMENTS

La marquise de Créquy, née vers l'année 1700 et morte en 1803, a laissé de nombreux cahiers destinés à son petit-fils, le prince de Montlaur. Sa longue vie s'étant passée à Paris, elle y avait connu tous les gens marquants du XVIIIe siècle et de la Révolution, et noté les résultats de ses observations auxquelles sa perspicacité donnait une grande valeur.

Le prince de Montlaur, dernier de sa race, étant mort avant sa grand'mère, les papiers qu'elle lui destinait échurent à un autre membre de sa famille et furent publiés en 1834, sous le titre de *Souvenirs de la marquise de Créquy.*

Bien que le Dictionnaire de Bouillet traite ces mémoires d'apocryphes, et sur la foi de Moréri ou de son copiste, La Chesnaye des Bois, fasse naitre Mme de Créquy en 1714, ce qui ne lui donnerait que sept à huit ans de plus que son fils, il faudrait que l'auteur de cet ouvrage ait été doué d'une modestie bien extraordinaire, pour avoir publié sous le nom d'une autre, sans même signer l'avis de l'éditeur, ce chef-d'œuvre d'esprit, de grâce, de bon sens, de fine ironie, de droiture et de piété éclairée.

Si la spirituelle marquise se montre un peu trop entichée de sa noblesse, elle rachète ce petit travers par une plus haute idée des devoirs et de la délicatesse de sentiments qu'impose un rang élevé, et par l'exquise simplicité de ses manières; aussi J.-J. Rousseau a-t-il pu dire d'elle avec vérité qu'elle lui représentait *la religion en cornette et la noblesse en déshabillé.*

Une femme de cette valeur, d'un jugement aussi solide que consciencieux, doit être crue lorsqu'elle affirme une chose.

Aussi ne nous faisons-nous aucun scrupule de lui emprunter le curieux récit qu'on va lire et dont nous abrègerons seulement un peu les détails.

Le prince et la princesse de Radziwil avaient recueilli chez eux une de leurs nièces appelée la comtesse Agnès Landkoronska, qui se trouvait orpheline et qu'ils faisaient élever avec leurs enfants dans leur château de Newiemsko, en Gallicie.

Pour communiquer de la partie du château où logeaient les enfants, avec les grands appartements occupés par le prince et la princesse, il était nécessaire de traverser une salle immense qui partageait le centre des bâtiments dans toute sa profondeur. La comtesse Agnès, âgée pour lors de cinq à six ans, poussait toujours des cris déchirants quand on la faisait passer sous la porte de la grande salle qui ouvrait sur le salon de compagnie où se tenaient ses parents.

Aussitôt qu'elle fut en âge de s'expliquer sur cette étrange habitude, elle indiqua, toute tremblante et paralysée de terreur, un grand tableau qui se trouvait sur ladite porte et représentait dit-on, la Sibylle de Cumes. C'est en vain qu'on essaya de la familiariser avec cette peinture qui n'avait pourtant rien d'effrayant; elle entrait en convulsion dès qu'elle passait dans la salle et comme son oncle ne voulait pas céder à ce qu'il appelait une manie, en faisant mettre au grenier sa belle Sibylle de Cumes, qui du reste était un magnifique tableau du Titien, la princesse, plus compatissante, avait fini par ordonner qu'on fit arriver Agnès par l'extérieur du château, soit par la grande cour, soit par la terrasse, sans avoir à traverser la grande salle. S'il faisait mauvais temps, on la portait en chaise, et c'est ainsi qu'elle arrivait dans l'appartement de sa tante et en sortait deux ou trois fois par jour, régulièrement pendant douze ou treize ans. Tous les amis de la famille et tous les hôtes du château de Newiemsko ont été les témoins de ce que je vous rapporte ici.

C'était bien alors la plus charmante et la plus aimable jeune fille qu'on pût imaginer.

Voici la fin de son histoire, ainsi que je la tiens du prince d'Hohenlohe. Il se trouvait au château pendant les fêtes de Noël, une réunion de cinquante à soixante magnats et dames du voisinage, y compris les demoiselles et les jeunes seigneurs que leurs parents avaient amenés avec eux, suivant l'usage du

pays. Tous ces jeunes gens voulurent se livrer, après l'office du soir, à une espèce de divertissement originaire de France, où il est passé de mode et qu'on appelle en Gallicie, la *Course du Roi*. Il est question d'aller s'établir dans la grande salle du château, et pour la première fois de sa vie la comtesse Agnès n'en montre aucune frayeur. Son oncle remarque tout bas qu'elle est devenue bien raisonnable et la princesse ajoute que devant se marier dans trois jours, elle aura craint de le mécontenter en refusant d'entrer dans la grande salle où naturellement le bal de noces devait avoir lieu.

Enfin la bonne et douce Agnès se décide à triompher de sa répugnance; on a soin de la faire passer la première, parce qu'elle est fiancée avec un prince Wisnowiski, qui est un Jagellon. Mais quand elle arrive au seuil de la porte, le cœur lui faillit, elle n'ose entrer : son oncle la sermonne, ses cousins et son fiancé se moquent d'elle; elle s'accroche aux battants de la porte, on la pousse en avant, on referme les battants sur elle afin de l'empêcher de sortir; puis on l'entend gémir et supplier de rouvrir la porte, en disant qu'elle est en danger de mort, qu'elle va mourir, qu'elle en est certaine! Ensuite on entendit une espèce de bruit formidable, après quoi l'on n'entendit plus rien...

Par suite de l'ébranlement qu'on venait de donner à la boiserie de cette porte, le maudit tableau s'était détaché de l'imposte avec son parquet et son cadre massif; un des fleurons de la couronne des armes des Radziwil, qui était en fer doré, lui était entré dans la tête et la malheureuse était tombée raide morte...

Tous les émigrés en Autriche pourront vous attester la réalité de ces faits.

Ce n'était point à la légère que la marquise de Créquy ajoutait foi aux pressentiments. Cela résultait des nombreuses observations qu'elle avait faites, en dehors de la dramatique histoire que nous venons de raconter, et elle conjure son petit-fils d'en croire là-dessus son expérience.

« Si vous avez des pressentiments obstinés, ne les méprisez pas et ne les négligez point, mon enfant! Ce serait une folie dangereuse et peut-être coupable : car enfin que savons-nous

et que pouvons-nous savoir qui ne doive céder à l'expérience? Il est à remarquer qu'on n'a jamais eu de pressentiment qui tendît à nous éloigner d'une obligation de conscience ou de l'accomplissement d'un devoir religieux; et comme ces sortes de prévisions-là ne portent jamais que sur des actions qui sont en dehors des préceptes, je ne vois pas pourquoi on ne céderait point à leur avertissement. Croyez-en d'autant mieux l'avis que je vous donne ici qu'il est produit par une suite d'observations les plus attentives: et remarquez-le bien : *je n'ai jamais eu de pressentiment que je ne me sois raidie contre eux et que je ne m'en sois mal trouvée.*

M[me] la duchesse de Bourbon m'a souvent entretenue des pressentiments qui la tourmentent et de sa malheureuse aptitude pour les *prévisions sinistres*. Elle a des données qui prennent le caractère de la révélation et dont elle ne saurait se délivrer. Elle est, par exemple, indubitablement convaincue qu'elle mourra de mort subite, et tout ce qu'elle demande à Dieu, c'est de mourir dans une église et au pied de la croix!... C'est afin de réparer le scandale qu'elle croit avoir donné par sa négligence à remplir ses devoirs religieux, pendant quelques années où son jugement dogmatique avait été troublé par les rêveries du Martinisme et les folies des Swedenborgiens.

Elle avait eu des pressentiments si douloureux et si précis relativement à son indigne frère (Louis-Philippe Égalité) qu'elle envoya près de lui, du fond de son exil, en 1792, un gentilhomme de confiance, pour lui révéler ce qu'elle croyait avoir appris et qui s'est rigoureusement vérifié.

Nous pouvons ajouter, d'après une note de l'éditeur, que le vœu de la duchesse de Bourbon a été exaucé. Elle est tombée morte en faisant sa prière à l'église Saint-Geneviève auprès des reliques de la patronne de Paris, en 1824.

E. LE NORMANT DES VARANNES.

LA LUMIÈRE

CONSIDÉRÉE COMME FLUIDE VITAL

LA VIE DES PLANTES ET DES ANIMAUX

(*Fin.*)

VI. — **La vie et la lumière**

Au moment où saint Jean traçait les premiers mots de son Evangile, chef-d'œuvre des écritures, un vif éclair brilla dans le ciel d'orient pur de tout nuage, dit une pieuse tradition, et la foudre éclata, comme si celui qui est lumière de lumière, et vie infinie, voulait confirmer par un prodige ce qu'il inspirait au « Fils du tonnerre » ainsi qu'il s'est plu à nommer son disciple bien-aimé.

Méditons ici la bonne nouvelle que nous annonce l'Aigle de Pathmos, et apprenons qu'il existe entre la vie et la lumière une affinité réelle, affinité qui, au spirituel, devient identité parfaite : Dieu est vie, Dieu est lumière et après avoir créé les cieux à son image, il a créé l'univers à l'image des cieux.

Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu et le Verbe était Dieu. — C'est lui qui au commencement était en Dieu. — Toutes choses ont été faites par lui; et sans lui rien n'a été fait de ce qui a été fait. — *En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes.* — Et la lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont pas comprise. — Il y eut un homme envoyé de Dieu dont le nom était Jean (1). — Celui-ci vint comme témoin pour rendre témoignage à la lumière, afin que tous crussent par lui. — Il n'était pas la lumière, mais il devait rendre témoignage à la lumière. — *Celui-là était la vraie lumière, qui illumine tout homme venant en ce monde.*

(1) Saint Jean-Baptiste, le précurseur de Jésus-Christ.

Il était dans le monde et le monde a été fait pour lui, et le monde ne l'a pas connu. — Il est venu chez lui, et les siens ne l'ont pas reçu. — Mais à tous ceux qui l'ont reçu, il a donné le pouvoir d'être fait enfants de Dieu; à ceux qui croient en son nom: — qui ne sont point nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu. — Et le verbe a été fait chair, et il a habité parmi nous et nous avons vu sa gloire comme la gloire qu'un fils unique reçoit de son père, plein de grâce et de vérité.

A ma thèse, il eût suffi de ne citer ici que les versets où le Verbe est déclaré lumière et vie; mais je n'ai pu résister de reproduire en entier un passage inépuisable pour les savants, et sur lequel les saints ont versé tant de larmes. Dès qu'on y entre en méditation, l'âme est saisie d'un sentiment de grandeur infinie où s'impose l'éternelle vérité. Divinisé, on tombe en adoration devant celui qui s'est fait chair et qui habite parmi nous!

Ce Verbe est bien la Parole éternelle qui est auprès de Dieu dans le principe des choses; c'est la parole de Dieu qui elle-même est Dieu parlant, c'est-à-dire créant, car pour Dieu, dire c'est faire, et faire de rien. Rien donc n'a été fait sans cette divine parole (1) et c'est par elle que Dieu a dit : « Que la lumière soit. » Dans cette divine parole se trouve la vie, et la vie est la lumière des hommes, parce que, comme nous allons le voir bientôt, la lumière de l'âme est en même temps sa vie. L'Évangéliste il est vrai, s'exprime au passé, car il devait achever une pensée en ajoutant : « Et la lumière luisait dans les ténèbres *et les ténèbres ne l'ont point comprise.* » — Quelle vérité! — Et nous qui prétendons être éclairés, la comprenons-nous, la lumière. D'aucuns l'ont connue et la connaissent plus ou moins au moral, mais au physique, hélas! la lumière reste un mystère absolument inviolé! — Néanmoins présentement comme de toute éternité, dans le Verbe est la vie et, à jamais, la vie sera la lumière de ceux qui voudront bien se laisser éclairer; en d'autres termes, de ceux qui ne refuseront pas de s'unir au Verbe habitant parmi nous, à Dieu,

(1) Johan. I, 1, 14. — Traduction française de J.-B. Glaire.

pour vivre de l'état de grâce, propre à la vie présente, et pour vivre ensuite de l'immortelle vie de la gloire, qui est la gloire de la sainte Trinité. Or non seulement la vie et la lumière se trouve dans le Verbe: mais la révélation insiste : C'est le Verbe lui-même qui est la vraie lumière et par conséquent la vraie vie.

Ici trois questions, pour préciser les choses :

1° Pourquoi le texte sacré dit-il d'abord que la vie qui est la lumière était dans le Verbe : *In ipso vita erat et vita erat lux hominum.* Et après, que le Verbe lui-même était la vraie lumière : *Erat lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum?*

2° Comment ce qui est vie dans le Verbe est-il en même temps lumière?

3° Enfin que faut-il entendre, dans le texte, par vie et par lumière; qu'est-ce que cette vie, qu'est-ce que cette lumière, et que sont les ténèbres dont il est fait mention?

L'Église seule a le droit, et assistée par l'Esprit-Saint, auteur des Écritures, elle a seule le pouvoir de les interpréter; aussi convient-il de soumettre à l'Église tout commentaire tendant à expliquer tel ou tel verset, telle ou telle expression des saints livres. J'ignore si l'herméneutique s'est prononcée sur la manière dont je résous ma première question. D'ailleurs pour le second des deux termes, qui font l'objet de cette question, les traducteurs français ne sont, paraît-il, pas d'accord : *Erat lux vera* est traduit par les uns : « *Il y avait* la vraie lumière, » les autres traduisent : « Il *était* la vraie lumière. » Cette seconde traduction me paraît la plus exacte et la plus vraisemblable, d'autant qu'elle offre plus de liant avec ce qui précède et ce qui suit.

Réponse à la première question :

« La vie était en lui » parce que le Verbe portait et porte encore en lui l'idée de toute vie créée, quelle qu'elle soit, comme aussi l'idée de toute créature quelconque déjà créée, ou à créer, ou simplement possible. Le Verbe est le type de toute la création et par lui, la vie a été créée telle qu'il l'a conçue en sa divine pensée de toute éternité. Or la vie, dit saint Jean, c'est la lumière, donc celui qui a en lui la vie a en lui de la

même façon la lumière. Le Verbe possède, en l'infinie possibilité de sa toute-puissance, toutes les espèces de lumières spirituelles et matérielles.

Il était la vraie lumière, ajoute l'Évangéliste ; ce qui veut dire que le Verbe est lui-même la lumière incréée. En effet, il doit être lumière spirituelle infinie Celui qui est l'intelligence même. Or, puisqu'en Dieu lumière et vie sont la même chose, le Verbe est également la vie souveraine, et il l'a affirmé : « Je suis, dit Jésus-Christ, voie, vérité et vie. » *Ego sum via, veritas et vita* (1). Il est le *Dieu vivant* suivant l'antique expression des Prophètes adoptée par l'Église dans sa liturgie.

Réponse à la deuxième question. Ce qui dans le Verbe est vie, est également lumière, comme le Verbe lui-même est à la fois lumière et vie. Faut-il en conclure que vie et lumière sont choses identiques? — Au spirituel sans aucun doute : ce nous est ici révélé par un passage de l'Écriture qui n'offre pas la même équivoque ; c'est un dogme. C'est aussi un mystère. Dieu est vie, Dieu est lumière. Les attributs de Dieu ne sont que virtuellement distincts par rapport à notre concept à nous ; mais en réalité ils ne le sont pas : Dieu est Dieu : c'est tout dire ce qu'il est. Mais suivant le texte en question, ce n'est pas seulement le Verbe qui est tout à la fois vie et lumière, mais encore ce qui dans le Verbe est vie, se trouve être lumière. Ceci, nous l'avons vu, se rapporte à la créature, à la vie spirituelle et à la lumière spirituelle créées.

Nous pouvons le constater en nous, dans notre propre être, l'âme créée à l'image de Dieu est à la fois lumière et vie. — La lumière, en effet, n'est-ce pas ce par quoi nous voyons! Or la vision de notre âme est-elle autre chose que notre raison, notre entendement ; cet entendement grâce auquel nous connaissons les choses qui sont à notre portée, grâce auquel nous pouvons même parvenir naturellement à la connaissance de Dieu ; et ne sentons-nous pas que notre entendement, ou lumière de notre âme, est en même temps

(1) Johan.

ce par quoi notre âme existe ou vit ce qui pour elle est tout un, ainsi que nous l'avons dit en parlant de la vie?

— Donc en nous, au sens spirituel, comme dans le Verbe notre type, notre principe et notre fin, ce qui est vie est lumière, ou en d'autres termes entre la vie et la lumière, il n'y a point de différence essentielle.

3° Réponse à la troisième question. La vie, la lumière et les ténèbres, dont il est parlé au commencement de l'Évangile de saint Jean, ne peuvent être pris qu'au sens spirituel et moral.

Le Verbe, auteur et promulgateur de toute loi surnaturelle et naturelle, lui, vie souveraine et lumière parfaite parce qu'il est sainteté infinie, vient parmi les *ténèbres* de ce bas monde, ce qui veut dire le péché et les pécheurs.

Il s'incarne, par miséricorde il se fait semblable à nous afin de venir parmi nous: mais ceux qu'il a créés par bonté et qu'il veut sauver par amour refusent de le comprendre, de le connaître et de le recevoir. Après l'avoir lapidé et conspué. on lui fait subir le dernier supplice.

Ici qu'il me soit permis de faire diversion, de m'écarter un peu de mon sujet pour constater, après Léon XIII, appelé à juste titre *lumière du ciel*, que jamais les ténèbres du mal ne furent si épaisses qu'en ce *siècle des lumières*, et que jamais le Christ ne fut plus contredit ni plus crucifié, *et cela souvent au nom de la science;* comme si la méchanceté des hommes croissait en proportion de l'extension du règne de l'Homme-Dieu. Car il faut bien l'avouer, jamais non plus la Croix n'eut tant de conquêtes et de prestige qu'en notre temps. Aussi avec une pieuse croyance en des révélations privées, mais multiples, qui toutes s'accordent, qui même ressemblent à un écho d'une partie des prophéties d'Isaïe, et qui émanent de sources très dignes de respect, avec une pieuse croyance dis-je, on peut s'attendre, pour le commencement du XXe siècle, à des événements, à la fois naturels et surnaturels, qui seront la consolation des enfants de Dieu, en même temps que le désespoir et la perte des persécuteurs de la sainte Église. Ce sera pour le monde entier les affres d'un désastre sans pareil, immédiatement suivi d'une

résurrection éclatante et générale ou, si vous voulez, du renouveau forcé d'un âge de prospérité dans le bien.

Mais j'étais arrivé à la conclusion de ce chapitre que je résume comme suit :

De ce que vie et lumière sont pour l'esprit chose identique, peut-on en déduire qu'il en est de même au sens matériel; peut-on admettre que la lumière de nos yeux, fluide matériel il est vrai, mais substance la plus subtile qu'on puisse imaginer, soit la vie de l'univers et de tout ce qui vit sur terre?

Vu qu'il existe, entre la nature et la surnature, des analogies frappantes, chantées mainte fois par les poètes, et que la science ne perdrait rien à approfondir davantage, vu ces analogies, dis-je, ce que nous venons de méditer, un portrait à répondre affirmativement, si toutefois il était possible d'identifier la vie avec la matière, quelle qu'elle soit. Or j'ai l'occasion de le répéter et de bien insister sur ce point : *c'est impossible*. C'est impossible, la philosophie et l'expérience pratique le prouvent à n'en pouvoir douter, et à aucun prix on ne peut admettre une vie quelconque proprement dite qui ne soit pas immatérielle.

Cependant s'il n'y a point parité entre la lumière matérielle et certaine vie, il peut y avoir affinité: et ma théorie de la vie va maintenant démontrer que la vie des animaux et des plantes peut être tirée *d'une façon médiate* du fluide lumineux et que cette lumière dans laquelle j'ai cru voir le moyen que le Tout-Puissant daigne employer, pour mobiliser l'univers, est peut-être en même temps une source, non d'où la vie découle, mais d'où elle est puisée.

VII. — Théorie de la vie animale et végétative.

La vie quels qu'en soient l'origine, l'espèce et le mode, est et demeure un mystère.

Ce mystère nous est révélé. La science cherche à en expliquer le côté naturel.

Il est établi autant que faire se peut :

1° Que les animaux et les plantes ont un *principe de vie* qui

est chez les uns une âme animale, chez les autres une âme végétale;

2° Que ce principe de vie est, non pas un accident, mais une *substance incomplète;*

3° Que cette substance est *immatérielle*, et que par conséquent elle ne peut dériver de la matière, bien qu'inhérente au corps ou organisme qu'elle anime;

4° Qu'enfin cette substance est *simple* et conséquemment ne saurait ni être reproduite par génération, ni être empruntée à une substance spirituelle plus parfaitement simple encore.

De ces données, il résulte évidemment que l'âme animale ou végétale n'est *ni créée, ni engendrée, ni dérivée*. Dès lors deux questions s'imposent : D'où ces âmes proviennent-elles, quelle est leur origine et comment sont-elles produites?

Avant tout, il importe d'éliminer l'hypothèse d'une âme collective qui animerait globalement à des degrés divers tous les animaux, toutes les plantes, principe de vie général et commun à tous les organismes, qui voudrait, pour être compris, que ce principe de vie soit permanent et que les organismes en naissant, s'y attachent et s'en détachent en mourant.....

De prime abord, cette combinaison paraît absurde parce que d'un côté il ne semble guère logique que le chou, la chèvre et le loup aient un principe de vie unique: et parce que d'un autre côté il est très raisonnable d'admettre que le champignon microscopique et la fringante cavale aient chacun un principe de vie à part, une âme spéciale.

Au surplus la foi ne laisse à ce sujet aucun doute; car, ainsi que nous l'avons vu, la révélation sur ce point est décisive : « Que les eaux, que la terre produisent des âmes vivantes chacunes selon leurs espèces. » Il y a donc autant d'âmes que d'organismes, et chaque âme animale ou végétale est proportionnée à l'organisme qu'elle doit vivifier.

D'ailleurs, et c'est également de foi, si chaque homme a une âme, qui lui est *donnée* par le Créateur dès sa conception, pourquoi cela se ferait-il autrement chez les animaux et chez les plantes?

Ma théorie porte principalement sur la *production* des

âmes animales et végétales : secondairement sur la manière dont ces âmes surviennent d'individu à individu à l'occasion de la génération.

A) Origine du principe vital, animal ou végétal.

Je ramène la question que m'a fait poser la nature de ces âmes : si elles ne sont ni créées, ni engendrées, ni dérivées, d'où sont-elles?

J'avance que *ces âmes sont tirées de la lumière par mode de transsubstantiation, la substance fluide étant convertie en la substance immatérielle du principe de vie.*

Une transsubstantiation semblable accompagne le phénomène de la nutrition, tandis que la substance matérielle absorbée est changée en la substance matérielle de l'organisme absorbant.

Seulement, dans la transsubstantiation vitale dont il est question, comme il s'agit du changement d'une substance *matérielle* en une substance *immatérielle*, et que ces deux sortes de substances sont d'essences trop disproportionnées pour que l'opération soit du ressort de la nature visible, j'avance qu'elle est l'œuvre d'agents supérieurs à cette nature.

L'âme des animaux et des plantes sera produite à l'aide de la lumière par des intelligences angéliques, peut-être par les vertus.

Cette solution qui vous semble peut-être un peu hasardée vous paraîtra plus logique quand j'aurai répondu aux objections qu'elle soulève :

1° Pourquoi attribuer cette opération hypothétique aux anges, plutôt qu'à Dieu, qui conserve et gouverne toute chose immédiatement et par lui-même? — Parce que quand Dieu fait quelque chose, il le fait de rien, c'est-à-dire qu'il le créée. Dieu ne produit que par mode de création, hors de là, quand il s'agit de *production* proprement dite, c'est-à-dire de la pro-

duction d'une chose au moyen d'une autre chose déjà existante, Dieu laisse agir ses créatures. Voilà pour quelle raison j'attribue cette opération supposée non à Dieu, mais aux ministres de sa Providence, qui seuls, après lui, sont capables de réaliser des phénomènes de ce genre, qui tiennent des deux ordres à la fois.

2° Semblable transsubstantiation est-elle possible? — Dieu peut tout ce qu'il veut et il peut vouloir tout ce qui n'est pas en désaccord avec sa sagesse. Dieu peut donc donner à ses anges, le pouvoir d'opérer dans la nature, des phénomènes qui défient notre intelligence, pourvu que cela ne répugne pas à notre sens commun, qui est basé sur sa sagesse. Je suis même d'avis que la science cherche en vain à expliquer naturellement certains mystères, qui, à la vérité, sont naturels en tant qu'ils aboutissent à notre nature d'ici-bas et qu'ils sont produits en vue d'elle, mais dont la cause intelligente, est cachée pour nous dans la nature supérieure du monde angélique.

3° Alors il faudrait admettre que ces milliards de millions d'organismes végétaux et animaux, qui pullulent dans la nature entière, et dont l'abondance et la fréquence de la reproduction incessante confond notre imagination; que tous ces êtres vivants innombrables, même ceux qui ne vivent que quelques instants, et ceux qui sont imperceptibles, ou dont plusieurs centaines nagent dans une goutte d'eau comme dans une mer; il faudrait admettre dis-je, que la reproduction des microbes, aussi bien que celle des mousses, des herbes, des arbres, et celle de nos troupeaux, est soumise à l'observation constante des esprits célestes, puisque, la supposition subsistant, les anges doivent, à chaque seconde, produire à la surface du globe terrestre, dans l'atmosphère et au fond de l'océan, des milliards de millions d'âmes animales, végétales et zoophytiques, et adapter régulièrement ces âmes aux organismes qu'elles forment? — Pourquoi pas? Ce qui effraye notre puissance et même notre imagination humaine est un jeu pour les anges. — On se fait généralement une fausse idée des anges et on oublie qu'il y a au ciel, sur la terre et dans l'univers beaucoup, beaucoup plus d'esprits purs que

de créatures visibles. Les naturalistes ont calculé le nombre d'herbes que produit un mètre carré de prairie.

On a compté les feuilles de certains arbres; on a supputé approximativement la quantité de microbes que peut engendrer un organisme malade; on a estimé la fécondité des végétaux et des animaux; mais jamais personne ne saura le nombre des esprits qui constituent les célestes hiérarchies, ni ne surprendra leurs actions incompréhensibles. Et si les élus doivent compter parmi leurs jouissances, le spectacle des œuvres angéliques, non moins que les perfections suréminentes de ces purs esprits, images vivantes de Dieu, très probablement ils ne connaîtront pas leur nombre, qui n'est connu que de Dieu seul. Les anges sont simplement innombrables.

4° Mais si l'âme animale est inhérente à l'organisme, on ne peut pas admettre qu'elle en soit séparée, même un instant, à l'occasion de sa production, avant d'affecter l'organisme? — Aussi mon hypothèse ne suppose aucune séparation, aucun instant où l'âme ne soit pas inhérente. La lumière est partout, pénètre tout. Il s'en trouve donc dans l'organisne animal, et rien n'empêche que ce soit là que l'âme animale soit tirée de la lumière. Ma réponse à l'objection suivante augmente encore cette probabilité.

5° Pourquoi, par hypothèse, le fluide lumineux, comme substance première ou base de la substance immatérielle des âmes en question, de préférence à une autre substance, de préférence, par exemple, à la terre ou à l'eau dont il est écrit que les eaux, que la terre produisent des âmes vivantes? Nous savons le sens qu'il faut attacher à ce commandement créateur. Le fluide lumineux s'impose plutôt que toute autre substance à cause de la vitalité qui le caractérise. J'ai prouvé que la lumière et la vie ont pour le moins entre elles de l'affinité. En outre les observations physiologiques relèvent dans tous les êtres vivants des phénomènes caloriques, électriques et lumineux qui sont propres à ces êtres et qui, nous le verrons, dérivent évidemnient de leur vie et par conséquent du principe de cette vie. Comme si ce principe de vie en animant l'organisme, manifestait les propriétés du fluide dont il a été tiré.

Or c'est précisément sur cet argument, qui corrobore mon hypothèse de l'origine des âmes animales et végétales, que je vais établir la seconde partie de ma théorie, la reproduction des plantes et la génération des animaux.

B) Mode de la reproduction des plantes et de la génération des animaux.

Au commencement, Dieu créa, non des organismes viables, ni des âmes propres à les vivifier, mais simplement des plantes et des animaux complets, qui supposent nécessairement et cette âme et cet orgamisme, dont la création fut par conséquent simultanée, pour un même être vivant. Autrement dit, si par le raisonnement on distingue réellement l'organisme de l'âme qui lui est *inhérente*, essentiellement on ne saurait les distinguer, parce que ce n'est ni l'âme ni l'organisme, mais bien l'animal qui a une essence propre. Or depuis que Dieu a créé les premières plantes et les premiers animaux, il n'en crée plus; car il leur a donné la faculté de se multiplier par eux-mêmes, sous l'empire de sa puissance conservatrice qui, nécessairement, agit sur les espèces aussi bien que sur les individus. Cependant, ainsi que nous l'avons vu plus haut, si l'animal est engendré par ses semblables, ce ne peut être que selon l'organisme, en vertu de l'influence vitale de l'âme sans doute, mais à aucun prix selon l'âme, qui, en raison de sa simplicité absolue, ne saurait se reproduire.

La reproduction des êtres vivants est sans contredit le plus profond des mystères naturels. L'éclaircissement que nous a fourni le P. Berthier avec les scolastiques ne me paraît pas assez satisfaisant; car enfin qu'est-ce que l'auteur appelle donc là *une* substance vivante, et qu'est-ce que pourrait bien cette *substance vivante*, de laquelle, d'après lui, l'âme animale doit être tirée, tout en déclarant qu'elle ne peut être tirée, ni de l'âme (?) de cette substance vivante, ni de la matière (?) de cette substance vivante. Mais, dit-il,

l'âme est tirée de cette substance vivante par l'action de la vertu formatrice qui se trouve in semine, *sous l'influence de l'âme de l'être qui engendre.* Est-ce compris?

Certes la génération, l'avènement de l'âme et la formation du nouvel être sont simultanés, ou presque simultanés, et dans les vivipares: mais dans les ovipares, la fécondation est nettement distincte de la génération de l'œuf, l'animation du germe est à son tour nettement distincte, et quelquefois fort éloignée, des deux autres opérations.

D'ailleurs n'oublions pas que *la vertu formatrice c'est l'âme elle-même.* Si donc l'avènement et l'opération de la vertu formatrice ou de la nouvelle âme, a lieu primordialement *in semine*, cela ne doit, en tout cas, pas être interprété comme si la vertu formatrice émanait spontanément du *semen* combiné; car le *semen* provient du corps et par conséquent, étant de la matière, cela ne peut produire l'âme. La combinaison du *semen* est la cause dont l'embryon est l'effet, et, de l'embryon, le nouvel être vivant est formé par l'âme.

Dès lors pourquoi n'admettrions-nous pas que les phénomènes de la conception animale soient soumis aux mêmes lois que la conception humaine? A l'occasion de la conception humaine, Dieu *crée* une nouvelle âme qu'il impose à l'embryon. Encore un coup, supposé que les anges soient les producteurs de l'âme animale, comme je l'ai dit, pourquoi ne pas admettre qu'ils imposent en même temps cette âme au nouveau germe?

Dans un être corporel vivant, le principe de vie ou l'âme sature l'organisme entier dans tous ces détails, en ses moindres fibres, se portant néanmoins avec plus de vigueur sur les parties les plus vivaces.

Tout le corps est tellement saturé et débordant de vie, qu'il lui arrive soit habituellement, soit accidentellement, de rendre sensibles les énergies du principe vital qui l'anime, non seulement par les fonctions ordinaires qui lui sont propres, mais par des phénomènes de chaleur, d'électricité et de lumière appartenant à la nature de ce principe. L'organisme rayonne donc de vie, parce qu'animé il est comparable à du métal traversé par un courant électrique, lequel courant

fait manifester par le métal les propriétés d'un même fluide : lumière, chaleur, électricité.

Donc j'avancerai que le fluide nerveux, le magnétisme animal, et les autres effluves et influences caloriques, électriques ou lumineuses observées dans les organismes vivants, ne sont autre chose que des effets produits sur le corps, par le principe de la vie ou l'âme; ou, pour mieux dire, des réverbérations de la vie répercutée par les organes, qui, en cela, ressemblent à ces astres ténébreux par eux-mêmes et dont la clarté radieuse est empruntée à une source de lumière.

Or c'est surtout dans l'acte de la génération que ces émanations vitales, portées alors à leur intensité extrême, se confondent en la réalisation d'un embryon ou germe viable. L'âme dès son avènement, formera de ce germe un organisme vivant, c'est-à-dire un nouvel animal.

C'est ici qu'il importe d'établir la distinction dont j'ai déjà parlé, la différence qui existe entre les vivipares et les ovipares. Les productions végétales sont assimilables à celles de ces derniers.

Ce qui a lieu pour les œufs et les semences tend à prouver ma théorie. En effet dans ses produits organiques, le germe une fois constitué, se conservera à l'état latent et inerte très longtemps (1). Ce germe animal ou végétal ne sera *apte* à se transformer en organisme que quand une cause adéquate à sa nature, couve, chaleur, humidité, etc., viendra le solliciter : C'est alors aussi que l'âme survenue, l'animera et en fera un animal ou une plante.

Or, si l'âme était survenue au moment de la fécondation de l'œuf engendré par l'ovipare, ou de la semence produite par le fruit végétal, c'est à cette occasion-là que le germe serait entré en vie: mais il n'en est pas ainsi; car le fait prouve qu'il peut s'écouler une durée de temps considérable entre les deux opérations, c'est-à-dire entre la *fécondation* et la *vivification* du germe. Donc l'animation, ou infusion de

(1) On a retiré des tombes égyptiennes du froment qui date de trois ou quatre mille ans, et qui germe encore. Les œufs de poule se conservent plusieurs mois à l'état de fécondité.

l'âme, ne résulte point de la fécondation, encore moins de la production : C'est ce que nous constatons dans la génération des animaux ovipares et dans la reproduction ordinaire des végétaux.

J'en conclus qu'il en est de même pour la génération des vivipares. Chez ceux-ci, sous ce rapport, nous ne pouvons admettre qu'une différence, qui tient à leur plus grande perfection ; c'est que la fécondation est simultanée à l'acte d'engendrer. Mais *l'animation*, bien qu'elle ne se fasse pas attendre comme pour les ovipares, elle ne peut être confondue ni avec l'acte d'engendrer, ni même avec la fécondation.

Donc il est prouvé que dans tous les cas, la vivification ou animation, et, par conséquent, la formation *proprement dite* de l'engendré ne dépend ni de l'engendreur, *ni d'une cause matérielle quelconque.* Donc le principe de vie, l'âme de l'engendré n'est pas due à la matière : elle n'est même pas due à la vitalité de l'engendreur. Donc l'âme n'est pas matérielle, et elle ne s'engendre pas.

J'ai dit : *ni une cause matérielle quelconque.* En effet il ne serait pas sage d'admettre que la chaleur de la couve, les rayons solaires, l'humidité de la terre, l'oxygène de l'air, une touche purement matérielle, en un mot, produise ce que l'animal vivant lui-même ne produit pas.

Observez la ponte de certains insectes. La femelle dépose à l'endroit le plus propice son chapelet de perles. Un peu plus tard le mâle, en passant sur ces petits œufs, les fécondera. Ouvrez-en un, vous y découvrirez un germe, mais nul signe de vie encore. Deux ou trois jours plus tard ouvrez-en un de nouveau, même inertie. Attendez un peu et ouvrez encore ; ou bien regardez à travers la coque transparente ; la larve bouge maintenant : donc elle vit. Or qu'est-ce qui l'a fait vivre ; est-ce le soleil, est-ce l'air? Mais alors pourquoi est-ce aujourd'hui plutôt qu'hier, après une nuit froide, peut-être après une intempérie plutôt propre à provoquer la mort qu'à amener la vie? D'ailleurs il est prouvé que la matière ne saurait procurer la vie, on ne saurait trop le répéter ; donc ce n'est ni l'air, ni la lumière, ni la chaleur qui *donne* la vie aux

insectes. pas plus qu'aux *boutures végétales*, lesquelles, avant de prendre racine, commencent toujours par donner des signes de dépérissement.

Cette bouture, au moment où elle a été séparée du tronc, a cessé d'être viable. Elle n'a plus en elle provisoirement, et pour quelques instants seulement, que les reflets de vie dont j'ai parlé. Elle ne sera vivifiée et ne recevra la forme de plante, de par l'infusion d'une âme, que quand elle aura été constituée dans des circonstances fécondantes. J'entends ici par circonstances fécondantes, pour la bouture, les éléments ordinaires de germination, c'est-à-dire ceux qui rendent un germe apte à passer à l'état d'organisme *sous l'opération de l'âme nouvelle qui est infuse au moment précis où le germe est suffisamment préparé.*

Donc je suis loin de nier, et il serait absurde de le faire, les influences de la nature ambiante sur les organismes et sur les embryons d'organisme, c'est-à-dire sur les animaux, les plantes et leur produits vitalogènes. Sans les éléments fertiles qui constituent la nature tels que la terre, l'eau, l'atmosphère, la lumière, la chaleur, etc., la vie ne saurait y naitre, s'y entretenir, s'y propager. Et cela se prouve par l'expérience journalière; puisque sans les sucs nourriciers que contient le sol, les plantes ne sauraient se nourrir. Un manque de lumière les fait périr; les êtres vivants ne respirent que l'air et y aspirent en raison de leur vitalité même; enfin les animaux les plus robustes sont tués par un abaissement de température trop accentué. C'est ce qui peut s'observer le mieux sur le versant des montagnes. A mesure qu'on s'élève, l'air se raréfie, la chaleur diminue; dans les mêmes proportions le règne animal s'amoindrit, et bientôt, sur un sol qui va faire place aux glaces perpétuelles, la végétation, qui a baissé à vue d'œil, ne laisse plus trace de mousse: A une certaine altitude la vie ne peut se manifester sous aucune forme, parce que la nature cesse d'agir.

On ne peut contester davantage l'action plus subtile et peut-être plus directe de l'électricité et du magnétisme sur les organismes vivants. *Ces* fluides pour ne pas dire *ce* fluide, — car il est très possible, ainsi que je l'ai déjà insinué, qu'il n'y

en a qu'un, — agissent même sur les règnes animal et végétal avec d'autant plus de force, qu'ils y rencontrent des énergies semblables aux leurs, et qui proviennent de la vie même des êtres vivants. Mais de là, à prétendre qu'une certaine combinaison de lumière, de chaleur, d'électricité, de magnétisme, d'air, etc., puisse constituer un fluide vital, qui serait le principe de vie, de tout ce qui vit et se meut; il y a, selon mon humble avis, un abîme. Car enfin ce prétendu fluide vital, composé de matière, ne pourrait être que de la matière. Or, encore une fois, et désormais au nom de la science, on doit soutenir sans restriction *que la matière ne peut pas faire de la vie.*

A. VAN MONS.

MAISON HANTÉE

(*Suite.*)

— Enfin, Madame, je vais voir si tout va bien dans la grange, veuillez prévenir Madame votre mère qus le dîner est servi.

Etant rentré, je m'étais déjà mis à table avec le petit berger, lorsque ces dames revenaient du jardin; il était déjà nuit tombante; à peine la vieille dame arrivait-elle avec la bonne et passait-elle la porte, qu'un gros livre de messe (vous savez bien, un de ces livres où les lettres sont écrites en gros caractères pour les personnes âgées) fut lancé, tout ouvert, à la figure de cette pauvre vieille dame, qui faillit en tomber à la renverse!...

Mme F... et moi nous nous précipitons vers elle, nous la prenons par les bras, pour la mener s'asseoir dans son fauteuil, mais voilà qu'un soufflet de cuisine se lève, pour nous donner des coups sur le (d...) dos, et si fort que Mme F... en ressentait encore, le lendemain, de la douleur, au niveau de la hanche!

Décidément, dirent ces dames, il ne faut pas coucher cette nuit dans cette maison qui devient absolument inhabitable : allons demander à notre voisin, M. M... de vouloir bien nous céder quelques lits.

M. M... conseiller municipal, bon propriétaire de l'endroit, brave homme, bon voisin, s'empressa, en effet, d'acquiescer au désir de nos dames, mais il leur conseilla fort de ne point abandonner ainsi leur maison : il leur promit de faire préparer des chambres et des lits pour ces dames et leur bonne, et les engagea à revenir pour fermer toutes les portes et fenêtres, après que nous aurions fini de dîner, le petit berger et moi, et que nous serions partis, pour aller nous coucher.

Nos dames revinrent donc à la maison, avec la bonne qui les accompagnait toujours : à peine furent-elles rentrées dans la cuisine où nous étions en train, le petit berger et moi, d'achever de dîner, que la lumière fut éteinte (*lou calel fugué estouffa*) et nous étions ainsi plongés dans l'obscurité, quand les bois des fagots se levèrent et nous fustigèrent si fort, à travers corps, que nous fûmes tous chassés dehors !

Sans avoir pu remarquer qui avait pu nous frapper ainsi, ces dames épouvantées, comme vous pouvez le penser, s'enfuirent avec la bonne qui les suivait toujours, chez le voisin, M. M... et nous chargèrent, le berger et moi, de fermer la maison comme nous l'entendrions. Comme ces dames s'en allaient, je dis à Mme F... : Vous pouvez vous en rapporter à moi ; Madame, je fermerai tout avec soin : mais Madame, vous voyez bien que la position n'est pas tenable, et que tout cela n'est pas naturel ?... Un voisin m'a dit de vous faire rappeler que vous devriez faire dire les messes de la pauvre femme Descors, et qu'ainsi, peut-être enfin, cela finirait !

— Précisément, me dit Mme F... une messe doit se dire demain matin à son intention !

Nos dames furent donc passer la nuit chez M. M...

Alors, je me fis accompagner par le petit berger portant une lanterne allumée, et je fermais consciencieusement les portes à double tour de clé, et même aux verrous.

Nous mîmes aussi des meubles, des chaises, etc., etc., derrière les portes, dans le cas où quelqu'un ne voulût les ouvrir.

Nous fermâmes bien aussi les volets et les fenêtres, et nous fûmes nous coucher dans les lits à la grange, le petit berger et moi, en emportant toutes les clés.

Alors, interrompant le récit, je dis au domestique de Mme F... : Avez-vous remarqué par hasard que quelqu'un soit venu ? que quelque porte ait été ouverte ? ou que quelque meuble ait été dérangé ?

— Non, me dit le domestique. Le lendemain, en effet, ajouta-t-il de bonne heure, car nous n'avons pu dormir de toute la nuit, toutes ces choses extraordinaires de la veille nous avaient impressionnés, nous fûmes vérifier l'état extérieur et intérieur de la maison.

— Eh bien ! fis-je, rien n'avait bougé, n'est-ce pas ?

— Non, Monsieur.

— Ah ! je m'en doutais, et je m'attendais bien un peu à votre réponse ! lui dis-je (c'est que le médium n'y était plus, pensai-je en moi-même). Et la messe fut dite ?

— Oui, Monsieur ; et Mme F... fit ce jour-là le récit de tout ce qui se passait d'étrange chez elle, à plusieurs dames et demoiselles, qui en furent grandement impressionnées. On en avait bien déjà entendu parler un peu : mais à partir de ce moment, le bruit de ces événements bizarres s'en répandit partout, et beaucoup de personnes même furent terrorisées, au point de ne pas vouloir se coucher sans allumer un cierge, comme par les temps d'orage, de calamité publique ou de malheur domestique.

M. le Curé, lui-même, un vénérable vieillard, cédant à la prière de Mme F... vint à la C... pour exorciser et bénir la maison ; M. l'abbé y vint aussi, mais il paraissait moins convaincu de l'intervention du diable, et sans se prononcer et rien dire, il avait bien l'air de se méfier d'autre chose.

— Mais enfin, dis-je au bon vieux domestique : après la messe dite et après la bénédiction de la maison, par M. le Curé, ce fut fini ? n'est-ce pas ?

— Eh bien ! oui, Monsieur, pendant trois jours !... mais après, *çà* recommença de plus belle ! Tout achevait de se casser dans la maison, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre : les assiettes ! les verres ! les bouteilles ! à un moment donné, nous n'avions déjà plus d'ustensiles pour nous servir à table, et il fallait courir chez le ferblantier pour faire réparer les cafetières !... Nous recevions des coups. M. le docteur a bien pu constater la contusion que j'avais reçue sur la figure ? Et nous attrapions aussi des gifles : un jour, nous fûmes tous souffletés d'importance, et la bonne, qui avait été aussi giflée, criait en agitant les bras : le diable me tape !... Enfin c'était si fort que la maison en était devenue absolument inhabitable.

Alors, je me décidai à dire à Mme F... : Madame, voyez ! si cela devait continuer ainsi plus longtemps, j'aimerais mieux aller me louer n'importe où... Et il faut que cela finisse d'une manière ou d'une autre, car c'est à ne plus y tenir !

— Ah ! mon pauvre, me dit Mme F... croyez-vous que cela m'amuse ! et si je pouvais faire cesser tout cela, il y a déjà longtemps que je l'aurais fait, je vous l'ai déjà dit ! Je n'y comprends rien ! rien ! absolument rien !

Mes filles et leurs maris ne savent que m'en dire, et les personnes instruites auxquelles elles ont parlé de tout cela, ne peuvent en donner aucune explication. On m'affirme qu'il n'y a pas moyen de l'expliquer ni par la physique, ni par la chimie ; ces sciences n'expliquant point cela. Si ce sont des tours de physique, je ne puis comprendre qui les fait, à moins que ce ne soit le diable !

Mais ils me conseillent, si cela ne cesse pas, d'en prévenir les autorités qui verront ce qu'elles ont à faire, et si cela se renouvelle, j'enverrai chercher M. le Maire !

Je m'en fus, comme d'habitude, à mon travail des champs, je revins à l'heure du déjeuner. Je demandai si rien de nouveau ne s'était reproduit ; on me dit que non ; mais à peine avais-je mis le pied dans la cour, pour aller voir si tout était bien en ordre dans les étables et dans l'écurie, que Mme F... me cria : *Çà recommence ! çà recommence !*

Alors je dis à Mme F... : Madame, sortez donc de cette maison maudite ! S'il n'y a pas de soupe trempée, nous mangerons plutôt du pain sec pour déjeuner à midi ; mais laissez cette maison vacante. C'est alors que Mme F... se décida à faire prévenir M. le Maire qui fut bien surpris de toute ces choses, si bien qu'il ne se souciait pas trop de venir à la C... : mais à cause de ces dames, qu'il estimait beaucoup, il promit cependant de s'y rendre.

M. le Maire vint donc le lendemain matin ; mais il était à peine depuis un moment dans la maison, que paraît-il, il eut bien peur de tout ce qui se passa devant lui ! si bien qu'il s'en fut tout terrorisé, le conter à qui voulait l'entendre, ce qui nous amena à la maison une grande affluence de monde ! Les gens quittaient le marché pour venir voir ce qui se passait chez Mme F... à la C...

Mais à peine fut-il parti, que le feu se déclara dans la maison : il y avait une telle fumée qu'on fut prévenir les gendarmes. Vous le voyez ! s'il s'y en est passé des choses tristes !

— Je vous remercie, dis-je au bon vieux domestique : votre récit me suffit, il m'a fort intéressé et s'accorde bien, à peu de chose près, sauf les détails que vous venez de me donner, d'une façon très précise, avec ce que j'avais déjà entendu dire. Quant à la visite de M. le Maire, je la connais, ainsi que celle des gendarmes, aussi je ne vous en demande pas davantage.

Vous avez bien su que j'y étais allé, moi aussi, à la C... sur l'ordre de M. le Maire, et que j'ai donné à Mme F... l'explication de tout cela ?

— Il paraît bien, en effet, que vous fites tout cesser ; mais Mme F... ne m'a pas dit comment.

— En cela, Mme F... a bien fait ; ceci est d'une délicate discrétion.

— Mais, Monsieur le docteur, rien ne me sortira de la tête cependant que ce sont des revenants, ou le diable qui ont fait tout ce tapage-là !

Récit de la visite du maire, des gendarmes et du docteur

Un matin, en effet, je passais sur la place publique, quand je vis arriver, tout effaré, M. le maire, qui contait à tout venant les choses surprenantes qu'il avait vues et qui l'avaient si fort effrayé, à sa visite chez Mme F... à la C...

Me trouvant là, il me dit : Ah! mon brave docteur, si vous saviez ce qui se passe à la C... chez Mme F..., c'est vraiment extraordinaire, j'en reviens absolument épouvanté, ayant été témoin de choses qui ne se sont jamais vues ! et tenez pour vrai, que pour 1.000 francs, je n'aurais pas voulu les voir, tant elles m'ont fait impression, et que pour 1.000 francs, je ne reviendrais point à la C...

— Mais qu'est-ce donc ? dis-je à M. le maire.

— Tenez, entrons chez M. D... dans sa pharmacie... et M. le maire entraina, chemin faisant, avec moi d'autres messieurs qui se trouvaient sur la place, et qui ne demandaient pas mieux que de l'écouter parler.

Nous étions donc là, huit personnes en tout : M. le phar-

macien D... son élève, M. G..., M. C..., bourrelier, M. B..., négociant et conseiller municipal, M. B..., Mme veuve S..., M. le maire et moi; quand M. le maire commença son récit, non sans répéter encore que pour 1.000 francs, il n'aurait point voulu voir les choses qu'il avait vues, et que pour 1.000 francs, il ne reviendrait pas à la C... chez Mme F...

— Eh bien! nous vous écoutons, Monsieur le maire, dis-je, que s'est-il donc passé devant vous?

— Pour bien débuter, dit-il, il faut vous dire que j'avais commencé par me renseigner un peu sur ce qui se passait là-haut, quand en arrivant, je pus voir, à côté de la porte d'entrée, un tas de choses qui avaient été brisées, par le diable sans doute, car vous allez voir :

Je trouvai en entrant la bonne occupée dans la cuisine, et les dames qui m'attendaient: après les salutations d'usage, ces dames prirent place chacune dans un coin du foyer (d'un côté et de l'autre du *canton*), et moi, je pris une chaise pour m'asseoir, en face de la cheminée, devant un bon feu, me chauffant avec plaisir, car il avait plu, j'étais mouillé, et il ne faisait pas chaud ce jour-là. J'écoutais ces dames qui me faisaient le récit des choses vraiment épouvantables qui se passaient chez elles depuis plusieurs jours... quand tout à coup, un petit balai lancé avec une force incroyable, me passa près de la figure, en me frôlant la moustache, vint frapper le devant de la cheminée et vint tomber tout frétillant à mes pieds!... Plus tremblant que le balai, je me levai comme mû par un ressort! vous le comprenez sans peine.

Comment, dis-je en moi-même, s'attaquer ainsi à M. le maire; c'est par trop fort d'audace! j'ai bien mon écharpe dans ma poche; mais à quoi bon l'arborer? Qui arrêter? Je ne voyais pas qui aurait osé me jeter ainsi le balai par la figure?...

J'étais vivement impressionné; ce n'est pas que je sois peureux, certes, et veuillez bien le croire: je n'ai jamais eu peur de personne de ma vie! mais j'ai eu peur à l'idée que ce pouvait bien être les revenants qui faisaient cela! J'ai fait les campagnes d'Afrique, dans les spahis, je n'ai jamais eu peur de rien, pas même des Arabes qui cependant n'étaient point

toujours commodes; mais l'idée des revenants me faisait impression! que voulez-vous? et puis, que faire contre eux? Avoir une écharpe et ne pas pouvoir s'en servir?

Je regardai autour de moi: je regardai surtout si les fers à repasser ou si quelques *toupins*, car il y avait de ces pots qui avaient les pieds cassés, de la violence avec laquelle ils avaient frappé contre le mur, ne me viendraient sur la figure, Pensez-vous? de la force avec laquelle ce balai avait été lancé, de la vitesse avec laquelle il m'a passé devant la figure? Lancé comme ce balai, un objet lourd aurait pu m'assommer?

J'étais donc là tout pensif, tout saisi, absolument hors de moi, quand Mme F... dit à la petite bonne: Ma petite, M. le maire n'est pas habitué à tout cela comme nous, mais il ne faudrait cependant pas oublier le repas de nos ouvriers; il faut, ma fille, que vous regardiez si les petits pois qui cuisent dans la cocotte ne se brûlent point (ne se *crament* pas). Tenez, allez prendre dans le placard un peu de graisse que vous y ajouterez. (Un placard situé par côté, en dehors de la cheminée, et en retrait de celle-ci.)

J'étais là toujours pensif, atterré, regardant anxieux autour de moi, quand, tout à coup, avant que la bonne ait eu le temps de tourner la clef dans la serrure, un verre se précipite à mes pieds, avec la rapidité de l'éclair, et s'y brise avec le bruit du tonnerre: le pied du verre cassé allait ensuite, en roulant, tomber par le soupirail ou la trappe, pour descendre à la cave, et là, en tombant de marche en marche, je ressentais comme un bruit qui se répercutait au cœur, pouf! pouf!... et mon émotion allait grandissant, d'une façon indomptable!

Du coup, la frayeur avait fait échapper à la petite bonne la cuillère qu'elle tenait à la main et qui avait volé en l'air!

Je ne voyais pas en quoi je pouvais intervenir pour faire cesser tout cela; je comprenais dès lors la terreur de ces bonnes dames qui en avaient assez, moi aussi? Je pris le parti de prendre congé de Mmes F... tout en leur exprimant mon regret de ne pouvoir mieux faire pour elles, malgré ma bonne volonté. Je me retirais donc, quand tout à coup un soufflet, filant de pointe, me passa entre les jambes, entre

les pieds des chaises, et entre les pieds de la table! En toute franchise je dois vous avouer qu'un frisson me parcourut tous les membres; la peur m'avait littéralement saisi, et tout en faisant des salutations précipitées à ces dames qui m'accompagnaient, je cherchais à me retirer au plus tôt et au plus vite; quand, arrivé à la porte, j'entendis la bonne qui criait: aïe! aïe! le diable me tape!

Et en me retournant, je vis, en effet, les cotillons de la fille s'agiter en l'air, et un bâton qui, en frappant par terre, se cassait en trois morceaux! (Renseignements pris plus tard: c'était un morceau de bois de peuplier sec et cassant.)

Je saluai donc ces dames une dernière fois, en leur présentant mes hommages et toutes mes excuses, et je redescendis bien vite, comme vous me voyez encore, tout ému de ce que j'ai vu! dans cette maison! et que je n'oublierai jamais de ma vie!

— Eh bien! moi, j'irai, dis-je à M. le maire; cependant, elle est bien drôle, cette affaire-là; elle n'est point ordinaire!

— Et vous en riez? me dit M. le maire.

— J'en ris malgré moi, car c'est assez cocasse! et j'en ris, parce qu'il me semble comprendre maintenant... et c'est assez risible, si je ne me trompe... Je m'explique parfaitement que cela soit terrifiant quand on ne comprend pas d'où cela peut provenir.

— Vous croyez donc, docteur, pouvoir nous en donner l'explication?

— Eh oui! il me semble avoir compris: je crois avoir trouvé la clé, le mot de l'énigme! C'est fort curieux!

— Mais alors, pourquoi n'y êtes-vous pas déjà allé, à la C...?

Vous auriez pu voir tout cela, et vous en faire une idée plus tôt!

— Et d'abord, Monsieur le maire, je n'y suis pas allé, parce qu'on ne m'y a point appelé, et que je n'avais pas de raison suffisante pour y aller sans être mandé!

Et puis, il eût été passablement imprudent de m'y présenter; alors qu'on ne parlait que de revenants! pour un croyant, pour un clérical, comme vous dites, eh bien! malgré mes croyances

religieuses, je n'aurais pas voulu accréditer l'idée des revenants tant que leur intervention n'avait pas été prouvée là par quelque fait plausible ! et je crois avoir agi prudemment en m'abstenant, d'autant plus qu'aujourd'hui, grâce à votre visite, nous avons un témoignage vraiment précieux, et absolument véridique, tout à fait typique, pouvant presque servir de démonstration par lui-même.

— Comment cela ?

— Parce que ces faits que vous venez de nous raconter se sont passés sous nos yeux, et que personne ne peut les nier, et si vous n'y avez rien compris, c'est que vous n'aviez pas les données scientifiques suffisantes pour pouvoir les interpréter et les comprendre ; c'est qu'enfin, vous avez eu peur, et vous le savez, on ne raisonne pas avec la peur.

— Mais vous n'auriez pas eu peur, vous, comme moi ?

— Si, si, au début ! maintenant non ! pas le moins du monde, parce qu'il me semble comprendre déjà, d'où tout cela peut venir, voilà tout, et comme vous, j'aurais eu peur, au début, n'ayant pu m'expliquer le pourquoi et le comment !

— Comment pourriez-vous donc expliquer cela ?

— Alors, vous croyez, n'est-ce pas, Monsieur le maire, que ce balai est parti tout seul ?

— Oui, Monsieur, personne ne l'a lancé ; il est parti tout seul !

— Ah ! alors, je comprends votre frayeur !

— Et le verre ? Il est parti tout seul, aussi ?

— Oui, la bonne n'avait pas eu le temps de tourner la clef dans la serrure !

Elle n'avait pas encore ouvert l'armoire que le verre est parti tout seul, et avec une rapidité.

— Alors, vous croyez que le verre est aussi parti tout seul ?

— Parfaitement.

(*A suivre.*) D[r] Ignotus.

THÉORIE DU FLUIDE UNIVERSEL

ÉTUDE SPÉCIALE DU FLUIDE VITAL

(*Fin.*)

§ XXI. — Action de l'âme sur le fluide vital. — Rôle de ce fluide dans l'union de l'âme et du corps.

Spontanées ou provoquées, conscientes ou inconscientes, ces émanations extérieures sont *la plupart du temps involontaires*. Mais *elles peuvent aussi dans certaines conditions, mal connues jusqu'à ce jour, être soumises à notre volonté*, qui les augmente, les diminue, les dirige dans un sens déterminé, sans en être toutefois complètement maîtresse.

Les expériences de M. de Puyfontaine le prouvent incontestablement sans qu'aucune objection ait pu sérieusement les infirmer.

L'ouvrage publié par M. Gasc-Desfossez, sous le titre de *Magnétisme vital*, en est une démonstration péremptoire que les critiques soulevées à la Société psychique, notamment par les Drs Rozier et Tison, sont demeurées impuissantes à ébranler.

Le Dr Tison, qui n'avait d'ailleurs, je crois, assisté à aucune des expériences de M. de Puyfontaine, objecta que les courants constatés devaient provenir des réactions chimiques et thermiques développées à la surface de la peau. Il est indéniable qu'il peut se dégager des courants de cette nature à la périphérie de notre corps, et une telle constatation ne fait que corroborer ma présente théorie de l'échange universel de fluide.

Dès 1864 d'ailleurs, le Dr Scoutetten publiait un ouvrage

intitulé : *De l'électricité considérée comme cause principale de l'action des eaux minérales sur l'organisme*, dans lequel il exposait la production de ces courants cutanés. Mais cela n'explique en aucune façon comment M. de Puyfontaine et d'autres expérimentateurs peuvent, avec plus ou moins de facilité et de succès, diriger à volonté l'aiguille du galvanomètre à droite ou à gauche. Pour ma part j'ai obtenu ce résultat plusieurs fois, mais non pas d'une façon constante.

Il est certain que l'épuisement, ou du moins la fatigue, par conséquent la diminution des émanations, se produit plus ou moins rapidement selon la capacité fluidique, le tempérament, l'accoutumance de chacun, et que, pour beaucoup de personnes, cette action de la volonté sur le fluide n'a pas une intensité suffisante pour se manifester ainsi matériellement. Et pourtant nul ne contestera que, chez celles-là comme chez les autres, la volonté actionne les mouvements de leurs muscles striés, nommés pour ce motif *muscles volontaires.*

Ici se présente l'objection, plus spécieuse, du Dr Rozier. Il affirme que les courants transmis au galvanomètre sont d'origine musculaire, c'est-à-dire produits par des contractions de muscles striés et que, par conséquent, il n'est pas étonnant que ces courants puissent être dirigés à volonté.

A cet argument, je réponds comme il suit :

1° Bien loin de nier l'existence des courants dégagés par les contractions musculaires, je les ai précédemment cités comme une preuve de la production du fluide vital par tous nos tissus. Au lieu de nuire à ma thèse, leur existence ne fait donc que la confirmer.

2° Mais prétendre que ces courants musculaires sont la cause, et la cause unique de la direction volontaire de l'aiguille, dans les expériences en question, ce n'est plus admissible.

3° En effet, s'il en était ainsi, d'abord jamais on ne constaterait d'insuccès dans ce genre d'expériences, puisque tout homme sain peut toujours contracter ses muscles striés selon son bon plaisir, sans la moindre difficulté. Par conséquent tout le monde devrait pouvoir diriger à son gré l'aiguille galvanométrique.

4° Malheureusement pour cette explication, un semblable résultat est fort loin de se présenter constamment, nous l'avons reconnu tout à l'heure. En outre, un autre membre de la commission nommée pour contrôler et apprécier la valeur des expériences de M. de Puyfontaine, voulant, en présence du Dr Rozier, démontrer l'action de la contraction musculaire sur la direction de l'aiguille, même en opposition avec l'influence de la volonté, s'efforça de la faire dévier tantôt à droite, tantôt à gauche en contractant de toutes ses forces sur les manettes de l'appareil, alternativement sa main droite, puis sa main gauche, tout en opposant, nous disait-il, sa volonté en sens contraire de la contraction. Il échoua complètement dans sa tentative ; l'aiguille ne suivit pas du tout ses contractions.

5° C'est qu'en effet, pour pouvoir *diriger volontairement un objet dans un sens déterminé, au moyen de nos contractions musculaires*, il nous faut, chacun le sait, exécuter nous-même, avec les muscles appropriés, un *mouvement apparent que nous transmettons, directement ou indirectement, à l'objet.* Or ces conditions ne se retrouvent aucunement dans nos expériences. Il est impossible, lors même que l'on accomplirait des mouvements dans la direction voulue, de les communiquer à l'aiguille du galvanomètre, à laquelle nous ne touchons, ni par nous-mêmes, ni par un levier quelconque. Seuls les deux fils conducteurs, tenus dans nos mains, par leurs extrémités éloignées de l'appareil et de la table sur laquelle il repose, nous servent de trait d'union ; et ces conducteurs eux-mêmes, aboutissant, par leurs terminaisons opposées, à la bobine du galvanomètre, n'ont aucun point de contact avec l'aiguille, entièrement libre, suspendue au haut du globe en verre, qui recouvre l'instrument, au moyen d'un fil de soie unique et non tordu. M. le Dr Rozier semble avoir oublié tout cela.

6° Soutiendrait-il d'ailleurs, lors même que tous ces obstacles insurmontables n'existeraient pas, que l'on pourrait transmettre *la direction* des contractions musculaires, en tenant les électrodes, simplement posées soit une dans le creux de chaque main, sans les presser le moins du monde, soit mieux

encore toutes deux dans la même main sans qu'elles puissent se toucher, l'une entre deux doigts, l'autre dans la paume, par exemple, ou enfin, à plus forte raison, en plaçant les extrémités des deux fils, également séparées, sur le bout de la langue. Et pourtant le Dr Rozier a vu comme moi, comme beaucoup d'autres, M. de Puyfontaine *diriger à coup sûr l'aiguille à sa volonté* et même l'arrêter sur tel chiffre du cadran, désigné d'avance par lui, en se plaçant dans ces diverses conditions.

Il est évident que tout cela ne peut s'expliquer par l'action de la volonté sur les muscles striés, mais uniquement par sa *direction immédiate sur le fluide dégagé, quelle que soit sa source.*

7° D'ailleurs l'honorable contradicteur ne peut prétendre que ce fluide musculaire est le seul constaté. Car, sans parler des observations faites au moyen du biomètre de Baraduc avec lesquelles les muscles n'ont également rien de commun, je lui rappellerai seulement deux sortes d'expériences absolument démonstratives exécutées sur le galvanomètre de Puyfontaine.

La première consiste à immerger à la fois, dans deux verres d'eau séparément, les deux électrodes du galvanomètre, puis un doigt de la main droite dans le verre de droite, et un doigt de la main gauche dans le verre de gauche, chaque doigt plongeant simplement dans l'eau sans toucher l'électrode correspondante ni même le bord du verre. Or l'on obtient encore ainsi non seulement des courants très manifestes, mais aussi les mêmes résultats de direction de l'aiguille.

Croisez dans les verres les fils ou les doigts, les effets sont identiques.

La seconde expérience est celle que j'ai exécutée avec l'aide de MM. de Puyfontaine et Gasc-Desfossez pour déterminer l'action de l'eau sur notre fluide vital (1). Tandis que je tenais une électrode dans une main, l'un de ces messieurs m'appliquait sur le bras opposé, dévêtu, la seconde électrode tenue par lui avec un gant de caoutchouc : l'autre faisait alors

(1) Lire la relation détaillée de cette expérience dans la *Médecine naturelle*, n° 2, 15 juin 1898, p. 23.

couler régulièrement sur mon bras une petite colonne d'eau, passant par l'endroit où l'électrode était appliquée. *Invariablement* l'aiguille se porta, avec plus ou moins d'énergie et d'écartement, *suivant l'abondance et l'étendue du liquide*, sur la partie gauche du cadran, correspondante au bras sur lequel était exécutée cette affusion.

M. le Dr Rozier prétendra-t-il encore que les courants ainsi dégagés sont uniquement le résultat de contractions musculaires?

On pourrait ajouter quantité d'autres faits qui le contredisent. Verra-t-il aussi, par exemple, des courants musculaires dans le fluide communiqué à l'aiguille du galvanomètre par les électrodes posées simplement à l'extrémité des doigts, ou sur la tête, sur les cheveux?

Et, singulière contradiction, remarquons en passant que le Dr Rozier est, d'autre part, un fervent occultiste, qu'il affirme l'existence de la force psychique semi-matérielle, intermédiaire, intelligent entre le corps matériel et l'âme spirituelle, en réalité confusion informe entre l'âme et la force vitale. Nous avons suffisamment élucidé cette question, et nous savons qu'une semblable doctrine est contraire aux faits et à la raison.

Reconnaissons donc, en bonne logique, l'action de l'âme sur le fluide vital, sur la force matérielle, action que les anciens admettaient déjà. *Mens agitat molem,* proclamait Ovide.

Et quand nous disons que les centres nerveux agissent dans tel ou tel sens, qu'ils donnent une impulsion au fluide, en réalité ce ne sont pas eux, mais c'est l'âme qui manifeste sa direction, particulièrement dans ces centres où s'accumule, où se localise le fluide. C'est là précisément que réside la différence entre la nature purement physique et les êtres physiologiques, vivants. Le mouvement cosmique, la force physique n'obéit qu'à l'impulsion première, donnée par Dieu, et, si notre volonté peut quelquefois agir sur elle, dans des limites certes fort restreintes, ce n'est jamais que par l'intermédiaire soit des mouvements de notre corps souvent au moyen d'appareils, de mécanismes plus ou moins compliqués,

soit de l'action plus directe de notre force vitale: tandis que cette force vitale elle-même, soumise assurément aussi à l'impulsion divine, première et universelle, est en outre sans cesse, tant que dure l'être vivant, actionnée et modifiée en ses allures par l'âme qui lui est unie. Cette âme la dirige, soit inconsciemment dans la plupart des fonctions dites animales et végétatives, soit consciemment et volontairement surtout dans les fonctions de relation.

S'il faut encore une preuve de cette puissance de la volonté sur le fluide vital, je la prendrai, bien frappante dans les mouvements transmis par ce fluide à des objets matériels sous l'empire de la volonté. Laissez-moi donc à cette fin, vous raconter comment il m'advint de faire tourner une table.

Il y a bien une quinzaine d'années, nous étions réunis, quelques personnes de ma famille, chez des parents en province. Il pleuvait et, privés d'une promenade, ne sachant comment se distraire, quelques-uns eurent l'idée, saugrenue, me semblait-il, de faire tourner une table. Assez indifférent alors à ces sortes de choses, peut-être aussi, je l'avoue, par crainte de me trouver en présence d'une action extranaturelle, je refusai obstinément tout d'abord de m'associer à ce singulier genre d'amusement, et m'asseyant à quelque distance des opérateurs, je commençai par les tourner en dérision. Puis l'idée me vint de faire une expérience et de profiter de l'occasion pour me rendre compte, s'il était possible, de l'authenticité et de la nature de ces phénomènes et de l'agent, physique ou spirituel, qui pourrait en être l'auteur. Dans ce but, sans bouger de ma place, sans prévenir qui que ce fût, *j'appliquai ma volonté à empêcher cette table de tourner, quand même une action quelconque devrait l'y entraîner.* C'était la meilleure manière de me mettre à l'abri de toute tentative de supercherie de la part des opérateurs. Pendant longtemps ils restèrent ainsi, les mains formant une chaîne circulaire, comme l'on sait, par le contact des pouces et des petits doigts. La table ne bougeait pas...

Cédant enfin à leurs instances, je vins me placer, comme eux, autour de la table et joindre mes mains aux leurs, mais

gardant secrètement mon intention formelle d'empêcher la table de tourner. Je continuai d'ailleurs à plaisanter, affirmant que tout cela n'était pas sérieux, que la table ne tournerait jamais. Eux persistaient toujours.

Mais peu à peu je devins plus grave et silencieux. Pourquoi? C'est que je sentais un travail, une résistance, un véritable corps-à-corps, qui me fatiguait et m'obligeait à concentrer mon attention, ma force physique et morale sur cette idée fixe de lutter énergiquement, par ma volonté, contre tout mouvement de la table. En un mot, je me rendais compte, à n'en pouvoir douter, qu'une action contraire s'efforçait de la faire se mouvoir malgré moi. Il fallait en avoir le cœur net. Le moyen était bien simple : dans mon for intérieur, sans que personne le soupçonnât, *je cessai d'opposer ma volonté à celle des autres. Immédiatement un léger frémissement se produisit dans la table, qui commença un mouvement de rotation de droite à gauche.* Aussitôt je lui interdis, toujours mentalement, de progresser; subitement elle redevint inerte, au grand désespoir de mes compagnons que cette esquisse de mise en marche avait comblés de joie. Sans rien leur dire, cinq ou six fois de suite je recommençai l'expérience et *invariablement dès que je permettais à la table de tourner, elle reprenait son mouvement, dès que je m'y refusais, elle s'arrêtait.*

Quand je fus ainsi absolument certain de la chose, mais alors seulement, je me décidai à en faire part à mes adversaires inconscients. Puis leur recommandant de continuer à vouloir tous, de toutes leurs forces, que la table tournât, je repris l'expérience à haute voix. De nouveau tout d'abord, je défendis à la table de bouger: elle demeura immobile. Puis à peine eus-je dit à haute voix : « Je veux qu'elle tourne, » la table fut immédiatement comme soulevée légèrement et prise d'un mouvement de rotation très fort, qui nous obligeait à nous lever et à tourner avec elle. Dès que je criais : « Arrête, » elle cessait brusquement. Un bon nombre de fois je la fis ainsi alternativement s'élancer, puis retomber malgré les volontés réunies de tous les autres. Puis je m'unis définitivement à eux pour vouloir que la table tournât, sans

plus m'y opposer. Alors elle se mut très rapidement, en exécutant à la fois, comme la terre autour du soleil, un mouvement de rotation sur elle-même et de translation tout autour de la pièce assez grande où nous étions, nous obligeant à accomplir avec elle cette double circonvolution. Enfin je priai mes compagnons de cesser, car je me sentais épuisé, mes jambes tremblaient nerveusement et j'avais besoin de repos. C'est que j'avais usé, dans ce tournoi moderne, une somme considérable de ma force vitale. J'avais dû en effet résister aux efforts réunis des cinq autres personnes.

Un spirite ne manquera pas de déclarer que je suis un bon médium. Mais ce n'est là qu'un mot et non pas une explication; tandis que quiconque veut réfléchir et raisonner froidement tirera de cette expérience les conclusions suivantes :

1° Aucune action surnaturelle, ni préternaturelle ne peut être admise dans le phénomène même de *faire tourner* une table. Il importe essentiellement de ne pas confondre ce simple *mouvement physique* avec les *manifestations intelligentes* des tables qui *parlent*, soit par des coups frappés, soit autrement. L'*élément intelligent*, qui vient alors s'ajouter au phénomène matériel, est l'*inconnu* dont il importe de nous défier. Il est en effet fort possible, probable même, que souvent l'*esprit mauvais* vient se servir, dans le but de nous tromper, de ces manifestations physiques encore mal connues.

2° Pour tout homme de bonne foi, sans parti pris, l'expérience que je viens de narrer ne laisse non plus aucune place, ni à la supercherie, ni à une action musculaire quelconque, consciente ou inconsciente.

3° Le mouvement n'a pu être imprimé à la table que par l'*action commune du fluide vital* des différentes personnes réunies autour d'elle, action *dirigée par leur volonté.*

4° La résistance opposée par moi était incontestablement aussi celle de ma *force vitale énergiquement mise en œuvre par ma volonté* et extériorisée, dépensée en quantité suffisante pour contre-balancer l'action des cinq autres opérateurs à la fois.

Or c'est précisément cet empire de la volonté de l'âme sur le fluide vital que je tenais à confirmer par ce simple et scrupuleux récit, corroborant les expériences galvanométriques qui précèdent.

L'âme dirigeante, par son intelligence, sa volonté, par toutes ses facultés, ne peut appliquer sa force à la matière si elle ne possède pas à sa disposition un moteur, lui-même matériel, mais agissant sous son impulsion. Ce moteur vital, nous le connaissons maintenant, c'est le fluide que nous venons d'étudier, c'est la matière à son état le plus subtil, l'état radiant, mouvement perpétuel d'atomes impalpables, pratiquement impondérables, transportés, échangés sans relâche entre tous les corps.

Telle est la force matérielle qui actionne notre vaisseau humain dont l'âme est le pilote. Et tandis que d'une part nos constatations matérielles, nos expériences, nos observations physiques et physiologiques ne pourront jamais nous déceler, nous prouver autre chose que cette énergie matérielle, d'autre part l'âme, l'esprit, l'immatériel ne sera jamais saisi, jamais connu, jamais révélé par aucune de ces expériences, mais uniquement par la raison, la métaphysique et la théologie.

Assurément, cette doctrine n'explique pas encore, ce qui d'ailleurs demeurera toujours caché ici-bas à notre faible entendement humain, comment se fait l'union de l'âme et du corps, comment l'âme agit sur notre fluide matériel. Mais il me semble qu'elle recule les bornes de la question aussi loin qu'il est possible de les reporter.

§ XXII. — Ce qu'est la mort. — Moment de la mort.

Tout d'ailleurs concourt à corroborer ma thèse, tout jusqu'à la grave question de la *mort*. Ce sujet demanderait de sérieux développements, mais je veux abréger cette étude déjà trop longue. Aussi, je me contenterai d'en dire quelques mots.

Il importe d'abord de distinguer d'un côté la mort de notre

être dans son ensemble, de notre individualité totale, d'un autre côté la mort de chacune de nos cellules en particulier.

Pour une cellule, la mort consiste en la suppression de sa fonction fluidigène et, en même temps, de son action organique spéciale, inséparable de cette fonction fondamentale. A chaque instant de notre existence, il meurt un grand nombre de nos cellules, dont les petits cadavres sont emportés et éliminés avec tous nos déchets organiques, tandis que d'autres se reproduisent pour les remplacer.

La mort de l'organisme entier est la cessation de la vie physiologique. Elle résulte d'un *arrêt complet et définitif*, survenant tantôt lentement et progressivement, tantôt subitement, *dans la répartition, l'équilibre ou la production générale de notre fluide vital.*

La mort survient fatalement lorsque le fluide vital ne peut plus se produire dans des proportions suffisantes pour assurer d'une part les fonctions animales de l'organisme, pour les maintenir d'autre part en équilibre vis-à-vis des échanges incessants avec les éléments ambiants, éléments inorganiques, êtres vivants, ennemis intérieurs ou extérieurs, parasites microbiens ou autres, contre lesquels il nous faut soutenir incessamment la lutte pour la vie.

L'impossibilité de suffire à cet équilibre indispensable à la vie entraîne *fatalement* la dissociation du composé humain, c'est-à-dire la séparation de l'âme et du corps, puisque l'âme n'est unie au corps et ne l'actionne *qu'en agissant sur ce fluide et par ce fluide, et qu'ainsi seulement,* elle donne au corps et au fluide lui-même, partie intégrante et motrice du corps, leur *forme vitale.*

Dès le moment de cette séparation, le corps n'est donc plus qu'une masse inerte, privée à jamais de sa force motrice physiologique.

Dépourvue du fluide vital, l'âme ne peut plus davantage être unie à lui, que ne l'est le mécanicien à sa locomotive brisée, éteinte, vide de vapeur, dépouillée de son foyer. La différence est même encore en faveur de ce dernier; car la locomotive peut être réparée et rallumée, tandis

que le corps une fois mort, ne se raccommode pas, ne peut plus revivre sa même individualité.

Ceci nous amène à distinguer la *mort apparente*, c'est-à-dire l'instant où l'organisme n'a plus suffisamment de fluide pour donner signe de vie, et la *mort réelle* de l'être humain, c'est-à-dire l'instant où l'âme se sépare du corps. Nous ne savons jamais le moment exact de cette séparation ; parce que nous, composés humains, qui cherchons à le saisir, nous ne pouvons juger de la vie que par l'observation des phénomènes physiologiques qui la manifestent, comme nous l'avons encore reconnu au précédent chapitre, et rien en ces phénomènes, à part les actions volontaires et intelligentes, n'est capable de nous déceler la présence de l'âme.

Or nous sommes obligés d'admettre que les cellules de l'organisme ne meurent pas toutes à la fois au moment même de la mort apparente. Certaines vivent même plusieurs heures après. C'est ainsi que l'on a obtenu des impressions d'effluves dégagés en plaçant une plaque photographique sur le cœur jusqu'à la troisième heure consécutive au décès apparent. Les dernières cellules dans lesquelles semble s'éteindre la vie, où elle paraît se réfugier contre l'envahissement de la mort, sont précisément les cellules du système nerveux. Les expériences effectuées même plusieurs heures après la mort, sur des suppliciés par exemple, comme l'a fait le Dr Laborde sur le guillotiné Campi, en provoquant des contractions musculaires au moyen d'excitations électriques, prouvent que le système nerveux est encore impressionnable, par conséquent qu'il est toujours plus ou moins vivant, qu'il possède encore un peu de fluide vital susceptible d'être influencé par l'énorme courant fluidique envoyé de l'appareil électrique. Or, si nous considérons d'autre part que l'âme est en communication avec le corps par l'intermédiaire du fluide vital, qui s'accumule et circule dans toutes nos régions au moyen du système nerveux, il est logique de penser que l'âme ne quitte entièrement cette partie de notre être qu'au moment de la disparition totale de fluide qui s'y trouvait accumulé.

En d'autres termes, s'il est absolument vrai que *l'instant où nous mourons est celui où l'âme se sépare du corps*, il n'est

pas moins certain que *l'âme n'abandonne le corps que lorsqu'elle ne peut plus rien faire avec sa masse inerte, privée de toute force vitale.*

Ainsi le moment réel de la mort serait plus reculé, parfois même beaucoup plus, que ne le ferait croire la mort apparente. La conclusion à laquelle me conduit de la sorte ma théorie concorde absolument avec celle d'un savant travail sur « *Le moment de la mort* », que le très regretté Dr Ferrand a présenté au Congrès scientifique international des catholiques tenu à Paris en 1891.

Cette doctrine est d'ailleurs très consolante au point de vue religieux et trace aux prêtres une ligne de conduite qui me semble indiscutable, en leur enlevant toute hésitation et les déterminant à administrer les malades, à leur parler encore, à les exhorter, lors même que le cœur a cessé de battre, lors même qu'ils ne donnent plus aucun signe de vie. Il y a tout lieu de croire en effet que, pendant un certain temps encore, l'âme est là présente et le mourant peut jouir d'une connaissance relative.

Le médecin lui aussi, doit s'inspirer de cette conviction pour ne pas abandonner prématurément les secours qu'une thérapeutique naturelle et rationnelle lui inspirera.

Si je ne voulais abréger, je montrerais à quel point cette manière de voir élucide les phénomènes d'*inhibition*, de *catalepsie*, de *léthargie, par l'arrêt momentané ou prolongé du fluide vital*. Et puis comment donc expliquerez-vous autrement le *retour à la vie des noyés*, des *asphyxiés*; des *enfants nés en état de mort apparente*, quelquefois après trois quarts d'heure, et même davantage, de la cessation de toute manifestation vitale? Dans le même ordre d'idée rentre la question des animaux *hivernants*, tels que la *Marmotte*, celle des *réviviscents*, comme les *Rotifères*, les *Tardigrades*, ou encore ces fameux Crustacés si bizarres, les *Apus*, qui se dessèchent pendant des mois, des années, pour renaître dès qu'ils sont remis à l'humidité.

§ XXIII. — Le Sommeil.

Il nous faut pourtant au moins mentionner aussi le rôle du fluide vital dans la question, si controversée, du *Sommeil*, image de la mort. Comme elle devient pour nous facile, simple, naturelle ! Jugez-en plutôt par cette définition, dont je me contenterai aujourd'hui, sans autre développement :

Le sommeil naturel est un état dans lequel l'organisme, dépouillé d'une quantité notable de force vitale, épuisé par son fonctionnement régulier ou par un excès de travail et de perte, recharge ses centres accumulateurs, en réduisant au minimum ses dépenses, tandis qu'il continue sa production.

Est-il possible de trouver une explication, un énoncé plus complet, plus logique du sommeil naturel ?

Je dois toutefois faire remarquer que le *sommeil hypnotique* et le *sommeil pathologique* ne peuvent être entièrement inclus dans cette définition et nécessitent des explications spéciales, qui rentreront dans le cadre d'une autre étude.

§ XXIV. — Résumé de la théorie fluidique.

Telle est, sans doute bien imparfaitement exposée, ma théorie du *fluide unique*, activité, force universelle, impulsion vitale insufflée au premier jour sur la nature entière par la toute-puissance du Créateur. Après avoir établi les preuves de son existence, nous avons étudié son essence indubitablement matérielle : reconnu le rôle, l'action de ce *fluide cosmique* dans tout monde, inorganique ou organisé ; nous avons vu de quelle façon chaque homme, chaque animal, chaque plante se l'approprie d'une part tel qu'il le reçoit directement de tout ce qui l'environne, d'autre part élabore, fabrique, aux dépens des aliments solides, liquides ou gazeux qu'il absorbe, une *forme physiologique*, de ce fluide le *fluide vital*, comment ce fluide vital *s'assimile* le fluide cosmique introduit de l'extérieur et lui imprime, en se confondant avec lui, son propre cachet *biologique ;* enfin nous avons constaté

que, complétant le « circulus », le fluide vital, ainsi composé pour l'entretien de notre vie individuelle, est exhalé de notre corps et va lui-même se confondre à son tour avec le fluide cosmique de toute la nature ambiante. Ainsi se trouve vérifié, une fois de plus, le fameux axiome de Lavoisier : « Rien ne se perd, rien ne se crée. »

Une tâche moins ardue, plus attrayante, me resterait à accomplir; c'est ce que j'appellerais volontiers *la partie pratique de mon étude*. Il me faudrait vous indiquer comment cette théorie *s'applique à tout* dans le monde, comment elle nous donne, avec une aisance incroyable, la clef de phénomènes physiques et physiologiques les plus communs, les plus simples, en même temps que d'innombrables manifestations réputées inexplicables, invraisemblables. Trop souvent, faute de cette explication facile, ces faits sont rejetés, sans examen sérieux, comme d'absurdes inventions, par les gens de parti pris, qui se posent en pontifes souverains de la science et ne veulent pas se donner la peine de les vérifier, de les approfondir.

Il importerait aussi de tirer de cette étude scientifique les conséquences usuelles, les règles logiques de notre conduite dans la vie et notamment dans la Médecine et l'Hygiène. Plus tard, si vous le permettez, j'aborderai ces questions éminemment pratiques en exposant les déductions, les applications de cette théorie du *fluide unique universel*.

Dr PAUL AUDOLLENT.

OBSERVATION PHILOSOPHIQUE

L'âme est la forme directe et immédiate du corps; il ne faut admettre aucun intermédiaire entre l'âme et le corps : leur union est substantielle et personnelle.

Cette union donne au corps la vie et les opérations vitales. Quand cette union cesse, c'est la mort, c'est la fin des actes vitaux dans le corps. Le navire, sans le pilote, conserve son être spécifique, et ne cesse pas d'être *un navire* : *mais le corps*, sans l'âme, perd son caractère spécifique, et n'est plus le corps. La comparaison de Platon repose donc sur une erreur.

L'âme, en tant qu'elle est la forme du corps, est le principe de son unité, l'unité personnelle; elle est le principe de tous les actes sensitifs et vitaux; elle pénètre le corps, elle s'en empare, elle l'élève, elle le rend apte à produire des effets qui n'appartiennent séparément ni à l'âme, ni au corps, parce qu'ils appartiennent conjointement à l'âme et au corps unis dans l'unité de personne.

Elle n'a besoin d'aucun intermédiaire pour agir sur le corps, car, cet intermédiaire étant lui-même matériel, il serait aussi difficile à l'âme d'agir sur lui que sur son corps.

Le concile de Vienne a condamné comme hérétiques ceux qui prétendent que l'âme n'est pas la forme du corps (*per se et essentialiter*). E. M.

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Monseigneur,

En 1875, dans un château de Bretagne, se passa un fait étrange.

La nourrice d'un de mes neveux, femme intelligente, pleine de bon sens, posée, incapable de tromper, fut en butte à des frayeurs nocturnes, causées croyait-elle d'abord, par des promenades intempestives de petits carnassiers, de rats; elle vit au bout de quelques jours, que ses craintes venaient de sujet plus sérieux et commença à m'en parler. Elle se souvint qu'une fermière chez qui elle était domestique et qu'elle affectionnait particulièrement était morte en lui recommandant de faire dire des messes pour le repos de son âme. Elle oublia cette recommandation et sa promesse formelle et pensa que ces bruits nocturnes ne pouvaient venir que de son ancienne maîtresse.

Une nuit plus effrayée par des coups répétés, elle prit son nourrisson auprès d'elle comme pour se préserver d'un malheur; elle sentit alors son drap tiré jusqu'à ses pieds par une main inconnue. Ne doutant plus que ce fut des appels surnaturels, elle dit tout haut : « Si vous venez me tourmenter pour avoir des messes, je promets de vous en faire dire, » et les bruits cessèrent.

Le lendemain, la pauvre nourrice nous raconta ses frayeurs, et nous allâmes demander au curé de la paroisse de dire une messe le plus tôt possible. Mais le soir du même jour, alors qu'elle soignait l'enfant, elle sentit un léger coup sur l'épaule, et se retournant, elle vit son ancienne maîtresse les pieds nus, habillée en paysanne, sans coiffe, un peu élevée au-dessus de terre, qui lui dit ceci : « C'est moi, Marie, qui viens te tourmenter parce que tu n'as pas fait ce que je t'avais recommandé; j'ai apparu à Moncontour à des jeunes gens qui se sont moqués de moi, il faut que tu fasses dire une messe à Moncontour et que ces jeunes gens y assistent et pour te prouver que c'est bien vrai... » Elle ajouta des révélations secrètes que la nourrice ne voulut pas trahir : les événements seuls nous apprirent ce que furent ces révélations prophétiques.

Elle pleura beaucoup, on fit dire les messes à Moncontour. Le curé nous écrivit qu'il n'était nullement surpris et qu'en effet il avait eu vent d'apparition auprès de jeunes gens, que tous assistèrent à la messe.

Je l'ai revue depuis, elle était dans la misère; elle venait de voir engloutis dans un incendie, sa ferme achetée au prix de bien des labeurs,

son bétail, ses effets; elle, son mari et ses enfants se sauvèrent sans pouvoir rien emporter, c'était la réalisation de la triste prophétie de l'ancienne fermière, elle mit 15 ans à se réaliser.

Jamais, depuis la messe dite à Moncontour, elle n'eut d'apparition.

Veuillez agréer, etc.

C. DE B.

Baume-les-Messieurs, par Voiteur (Jura).
Le 23 octobre 1900.

Monseigneur,

Je viens de lire avec le plus attentif intérêt le nouvel article de M. Flambart sur l'astrologie. En ma qualité d'adversaire de la branche de l'occultisme qui porte ce nom, je vous demande la permission de faire une simple remarque. Elle porte sur une distinction banale, mais importante et qu'il ne faut jamais perdre de vue. C'est que sous les noms divers que prend la science des astres selon les diverses directions qu'on donne à son étude, qu'on l'appelle astrologie, astronomie, cosmographie, ou autrement encore, comprend toujours la somme de vérité qui se compose d'un fonds d'observations physiques, et des déductions que le calcul mathématique peut en tirer. C'est ce que les théologiens, si je ne me trompe, nomment *l'astrologie naturelle,* qu'ils ne réprouvent pas, et qu'ils distinguent de l'astrologie divinatoire des magiciens. Les observations de M. Flambart portent sur cette région de la science et ne mènent à rien dont l'occultisme ait à prendre texte contre la foi. Elles ne permettent d'aboutir à aucune conclusion fataliste. Les thèmes astrologiques des personnages cités: Michelet, George Sand, Gœthe, Pic de la Mirandole, Musset, etc... ne sont pas en contradiction avec l'histoire de ces personnages qui nous les montre maîtres de leur destinée dans la mesure où le sont tous les autres hommes, et responsables de leurs actes. Donc seraient-ils encore plus saisissants et plus curieux, les calculs de votre savant collaborateur ne seraient pas la justification de la doctrine répudiée par l'Église, qui spécialise aujourd'hui le nom d'astrologie.

Cette observation faite, je me sens plus à l'aise pour émettre un doute... le mot est peut-être excessif... — je dirai une simple appréhension — sur l'application du calcul mathématique aux problèmes qui passaient jusqu'ici pour appartenir à la philosophie pure. Dieu me garde d'entamer une dissertation!... Que le lecteur se rassure: je ne lui veux livrer qu'un souvenir de lecture, celui d'un calcul ingénieux, concis et précis, fort bien présenté et fondé sur l'observation physique

de la lumière des astres. L'auteur de ce travail était un savant homme, ancien élève de l'École polytechnique. L'observation des astres et le calcul déduit de cette observation lui permettaient de déterminer l'emplacement respectif du paradis et de l'enfer, et leur température. La température était environ deux fois celle de l'eau bouillante, exactement 222 degrés à ce que je crois, et celle du paradis un peu supérieure à 37 degrés, ce qui ne s'éloigne pas beaucoup de la température du corps humain.

Je laisse le lecteur apprécier ces innocentes singularités. Il est hors de doute que la vérité ne peut pas contredire la vérité et que ce qui est exact dans une science ne saurait être détruit par ce qui est également exact dans une science différente. Mais il reste vrai que, pour bien définir ces exactitudes il faut conserver à chaque science la méthode qui lui convient. Et c'est pourquoi je me défie un peu de l'algèbre transportée dans le pays du syllogisme.

Veuillez, Monseigneur, agréer l'expression de mes très respectueux sentiments.

G. Bois.

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD

DEVANT L'INCONNU

I

Le moment semble venu d'étudier l'état général des esprits en présence du problème du dénouement de la vie, de signaler les positions nouvelles qui ont été occupées par les adversaires du christianisme, de les suivre dans leurs évolutions bruyantes et dans l'expression trop vive et prématurée de leurs espérances dangereuses, de constater le nombre toujours croissant de hautes intelligences, troublées aujourd'hui par le fantôme de l'Inconnu et décidées à l'interroger. On dirait que nous sommes à la veille de graves événements que l'avenir de l'humanité va se décider, dans le hasard d'une immense bataille intellectuelle : les esprits hésitants, les cœurs étreints par l'angoisse semblent oublier un instant les mesquines préoccupations de ce monde pour regarder longuement le jour qui tombe et l'horizon qui s'assombrit.

Parmi ces esprits, les uns restent hostiles à toute pensée surnaturelle, par conviction ou par ignorance : ils ont été trompés, aveuglés par le faux mirage d'une science impuissante; ils ont toujours sur les lèvres les mots de magnétisme, d'électricité, de fluide, de forces, de matière; ils veulent, en effet, rester matérialistes, malgré le démenti éclatant des faits les mieux constatés; ils ne voient rien au delà de notre corps et au delà de notre horizon toujours si bas, rien plus haut que ce firmament qui pèse si lourdement sur nous, ils ne reculent devant aucune hypothèse, si invraisemblable qu'elle puisse être, pour discuter en matérialistes, des faits de la plus grande importance qu'ils n'expliqueront jamais.

Les autres s'acheminent vers la superstition. Il leur manque une lumière sûre, une direction, une autorité pour avancer, sans erreur et sans défaillance à travers ces régions obscures

de l'invisible, où l'on rencontre à chaque pas des abîmes et des fantômes, et quelquefois la folie ou la mort. Tout ce qu'ils disent des Esprits, des réincarnations, des communications entre les vivants et les morts, des rapports télépathiques entre les vivants, malgré l'obstacle des plus grandes distances, toutes ces affirmations et ces hypothèses troublent les âmes faibles, elles exposent les natures vaillantes au découragement et au scepticisme. Il faut autre chose que la parole d'un médium improvisé, pour nous faire connaître avec certitude et autorité le lendemain de la vie.

C'est ainsi qu'en dehors du catholicisme, les esprits attirés vers l'Inconnu, se divisent aujourd'hui en deux camps, les matérialistes et les spirites. Ils se subdivisent ensuite en d'autres sections qui révèlent toutes l'incertitude et l'impuissance de la conception dominante.

Les matérialistes ne voient qu'un système de philosophie dans les théories pseudo-scientifiques qui encadrent leur pensée principale. Ils séduisent quelquefois les esprits chercheurs et indépendants parce qu'ils prétendent trouver dans des expériences matérielles la confirmation de leurs théories trop souvent aventureuses : ils font entrer les mathématiques dans leurs explications psycho-physiques et psychométriques, ils se croient à la veille de posséder le secret qui expliquera tout, la psychologie, la pédagogie, la jurisprudence criminelle, les maladies mentales, la nouvelle organisation sociale de l'humanité : ils rêvent une civilisation matérialiste, *organiciste* sur les ruines de la civilisation chrétienne, victorieuse autrefois, du paganisme et de la barbarie.

A les entendre, une conception nouvelle et plus scientifique de l'homme enfantera une conception nouvelle et matérialiste de l'humanité et de sa destinée.

II

Les spirites, au contraire, et je comprends sous ce nom, les occultistes, les hermétistes et les théosophes, font un autre rêve ; ils sont infiniment plus nombreux : ils prétendent

fonder une religion spiritualiste, qui conservera exclusivement ces deux notions fondamentales : la réalité de l'âme et sa survivance ou son immortalité.

Quelques érudits de l'école spirite, théosophes mystérieux, essayent encore aujourd'hui de découvrir et de synthétiser les croyances les plus anciennes de l'humanité, ils nous initient aux mystères de la Kabbale, aux influences décisives des astres, ils décrivent les religions de l'Orient aux âges les plus reculés, ils connaissent toutes les ressources des Yoguis et des fakirs, ils ont des idées très arrêtées sur la magie noire et la magie blanche, sur l'envoûtement et le commerce des esprits avec les créatures qui leur abandonnent leur liberté par une faiblesse criminelle. Ils connaissent l'astral dans l'homme et dans l'espace et ils sauraient décrire toutes les opérations des Invisibles dans les âmes et dans les corps.

Mais la grande masse des spirites, l'immense majorité reste étrangère à ces spéculations élevées de l'érudition et de la science, et, qu'il s'agisse d'incarnations, de matérialisations, d'apports, d'apparitions, d'écriture directe, elle ne poursuit qu'un but, entrer en communication avec les désincarnés. Les réponses qu'elle reçoit dans ces révélations où la présence d'un agent étranger est incontestable constituent ses dogmes, sa morale, sa religion et sa foi.

« Pour le moment, écrit le correspondant du *Matin*, d'Anvers, nous avons un congrès spirite et spiritualiste international, auquel le public prend un grand intérêt. J'ai vu là quantité de gens distingués dont la conviction m'a paru profonde. Le spiritisme est en train de devenir une religion basée sur l'immortalité de l'âme. Victorien Sardou accepte la présidence d'honneur de la section spirite (1). »

Voilà donc des milliers d'hommes qui demandent directement aux Esprits ce qu'il faut croire et ce qu'il faut craindre ou espérer après la mort, des milliers d'hommes, de femmes, de jeunes gens qui ne veulent avoir d'autre religion et d'autre

(1) On a inauguré à Copenhague un vaste temple spirite. Il est de style grec et a coûté 105.000 francs. La Fraternité spirite qui est propriétaire de ce somptueux édifice a été fondée en 1894 sous la présidence de Jorgensen. Il compte plus d'un millier de membres assidus.

morale que celle qui leur sera révélée par les Esprits, au moyen de l'écriture directe ou par des coups frappés.

Or, tout récemment, je lisais dans un journal spirite, *La Lumière*, qu'un grand Esprit, Miriam, avait fait cette déclaration importante : « Pour communiquer avec les Esprits, il faut une grande pureté, et souvent, le plus souvent, les spirites sont le jouet des esprits trompeurs. »

Et vous livrez ainsi des milliers d'ignorants, de naïfs, de femmes, d'enfants, incapables de se défendre, sans culture scientifique, à ces Esprits trompeurs qui peuvent ou les rendre fous ou leur donner d'effrayants conseils!

Et vous lâchez cette armée de foux dangereux à travers cette société ravagée déjà par la névrose et par l'incrédulité!

Qui les protègera contre les conseils et les ordres fanatiques des Esprits menteurs? Leur raison? Ils sont incapables de faire un raisonnement scientifique, et d'ailleurs, si c'est la raison qui juge en dernier ressort,à quoi bon la révélation? Leur conscience? Mais elle n'est pas formée; ils demandent précisément aux Esprits de l'éclairer, de la former: comment pourront-ils juger de leurs communications? Si vous dites que les ignorants, les malheureux doivent écouter l'enseignement de leurs chefs, des spirites les plus connus, vous déplacez le centre de l'autorité enseignante, et vous demandez aux spirites de faire un acte de foi aux leçons que vous leur donnez, en se défiant des Esprits qui devaient les éclairer sur le lendemain de la vie.

Mais c'est bien une religion nouvelle que les chefs de l'église spirite veulent donner au peuple, une religion dont nous connaissons les dogmes, la morale, la discipline et la liturgie. Les spirites que j'ai interrogés m'ont fait connaître avec une simplicité naïve leurs prières, leurs cantiques, leurs évocations, les réponses qui rattachent le visible à l'invisible, les vivants aux défunts, leur foi qui touche au fanatisme, et la redoutable puissance des Esprits sur des consciences oblitérées et sur ces volontés désarmées.

Les matérialistes prétendent follement tout expliquer par d'audacieuses hypothèses et par des mots retentissants. Les

spirites conservent précieusement des idées élevées touchant la responsabilité morale, la nécessité de l'amour fraternel, la justice de Dieu, l'immortalité de l'âme, mais ils poussent inconsciemment la foule vers les abîmes d'une superstition, aussi âpre que le fanatisme, et vers les Esprits menteurs qui, par des incarnations et des possessions redoutables, les exposent aux désastres de la folie.

III

Cette année a été féconde en congrès et en fondations de toute sorte, et nous avons vu se dessiner avec une grande netteté ces deux mouvements considérables des intelligences de notre temps, devant l'Inconnu. Nous sommes en présence d'un état d'esprit nouveau qui mérite d'être étudié et sur lequel je veux retenir un instant votre attention.

Nous avons vu naître, d'abord, sous le patronage de M. Pierre Janet, un Institut psychique international. Le programme de cet Institut est vaste, et aussi ambitieux, peut-être que son titre : il touche à tout. Je résume ici la pensée de ses fondateurs.

Les sciences qui ont pour objet le monde physique ont fait d'immenses progrès. Mais les sciences qui ont pour objet la pensée, les lois de l'esprit humain, les rapports du physique et du moral sont en retard.

Cependant, ajoutent les rapporteurs, la science de l'esprit est plus précieuse que l'étude des phénomènes matériels, elle s'étend plus loin, elle embrasse les relations sociales, la jurisprudence criminelle, la pédagogie avec ses méthodes d'éducation et d'enseignement, la médecine mentale, la thérapeutique des maladies nerveuses : elle a encore d'autres visées.

La science de l'esprit facilite la solution du problème de notre nature et de notre destinée ; elle ne recule pas devant les phénomènes de dédoublement de la conscience, de la suggestion mentale, du médianisme, de la clairvoyance et de la télépathie.

On a bien essayé dans ces derniers temps d'appliquer à la

psychologie les méthodes expérimentales et inductives qui ont permis aux sciences physiques de faire de si grands progrès. Mais nous sommes en retard.

Nous avons sous les yeux les grandes universités américaines fondées par l'initiative privée; plus près de nous, et grâce à la même initiative, nous avons vu naître en France, l'Institut Pasteur, le musée social, etc. Il serait temps de créer en France, et dans les mêmes conditions, une *Société internationale de l'Institut psychique* qui s'occuperait de former une bibliothèque et un musée, de procurer aux étudiants les documents, les livres et les instruments nécessaires; de créer des laboratoires, d'organiser des conférences, sur les principales branches des sciences psychiques, de former une clinique, de rédiger un bulletin, etc.

Des hommes qui occupent en Europe une haute situation scientifique ont signé l'invitation que nous venons de résumer. Les noms illustres n'y manquent pas. Les académies de médecine et de science de Paris, de Londres, de Bucharest, de Saint-Pétersbourg, de Leipsick, de Genève, les Universités de toutes les nations, ont envoyé leur adhésion. D'Arsonval, William Crookes, Camille Flammarion, A. de Rochas, Aksakoff, le prince Roland Bonaparte, le prince Henri d'Orléans, Liébeault, Liégeois, Ch. Richet et beaucoup d'autres ont consenti à faire partie du comité de patronage : l'Institut nouveau peut donner de grandes espérances.

Quel que soit le résultat, cette assemblée des représentants les plus autorisés de la science moderne, décidés à approfondir tous les problèmes de l'âme sans l'âme et du merveilleux sans le surnaturel indique une des graves préoccupations de l'heure présente.

On reprochera sans doute à ce programme souscrit par le comité de patronage de manquer de précision et de clarté. de reproduire, avec de légères modifications, le programme de la Société d'hypnologie, de ne pas distinguer les phénomènes physiques, chimiques et physiologiques des phénomènes intellectuels et moraux, de n'élever aucune barrière entre l'âme et le corps, mais de les confondre en leur attribuant des caractères communs, d'exprimer un syncrétisme

confus et de trahir la préoccupation chimérique de réunir les matérialistes, les spiritualistes, les libres-penseurs sous la même bannière, et dans la même direction. Mais l'heure n'est pas à la critique, il nous suffit en ce moment de constater des faits.

IV

Il est difficile, je dirais même impossible de réunir longtemps des hommes, quand les uns disent *à priori :* l'âme n'existe pas, le surnaturel n'existe pas, le spiritisme est une maladie, et les autres : l'âme existe, le surnaturel est une réalité, le spiritisme est une religion scientifique. Que ces hommes se rapprochent pour étudier ensemble des problèmes de physique, de géologie, d'astronomie, de mathématiques, je n'y contredis pas, au contraire, et je me réjouis de ce rapprochement.

Mais que ces hommes divisés, séparés d'une manière irréductible, absolue sur la question religieuse, sur le point de départ de la méthode, sur le but à atteindre, se réunissent pour étudier ensemble la question religieuse de l'âme, de sa survivance, du surnaturel, c'est ce que je ne peux comprendre : une telle tentative doit nécessairement échouer.

Il s'est donc formé aussitôt un autre Institut des sciences psychiques, sous le patronage de quelques savants dont les noms se retrouvent souvent dans les Revues spirites. Leur but est d'empêcher les esprits de se laisser entraîner vers le matérialisme scientifique et de les rapprocher du spiritisme ; ils marquent une transition. Voici leur programme :

« L'attention publique étant vivement attirée depuis un certain nombre d'années sur les *phénomènes d'ordre psychique,* une Société s'est formée pour l'étude rigoureusement scientifique et expérimentale de ces phénomènes et a fondé l'Institut des Sciences psychiques à Paris.

« Jusqu'ici, une très grande quantité de travaux et de recherches ont été faits *isolément* par des savants de tous les pays, et même des Sociétés scientifiques ont largement contribué à faire connaître ces phénomènes. Le champ de ces études s'est considérablement élargi et le moment est venu

en France de grouper toutes les bonnes volontés pour continuer ces travaux et les faire connaître au grand public. Il n'est personne qui n'ait eu l'occasion d'observer quelques-uns de ces phénomènes ou d'en entendre parler, mais il est nécessaire de les soumettre à un contrôle rigoureux sans aucune espèce de parti pris ou d'idée préconçue.

« Cet Institut sollicite donc les communications de ce genre : il fait appel au *concours effectif de tous* pour lui permettre de réaliser son projet : 1° Installer dans son local des laboratoires munis des appareils nécessaires (biomètres, magnétomètres, spectroscopes, instruments enregistreurs, appareils photographiques, etc.); 2° rechercher et rémunérer les sujets; 3° créer un organe périodique rendant compte des expériences et de leurs résultats, ainsi que des travaux de tous les collaborateurs que ces études intéressent.

Le Comité :

Dr Bécourt; Dr Bertrand-Loze, *conseiller général du Gard;* Bonardot, publiciste; Blum, agrégé de l'Université; Brieu, publiciste; Dr baron Cataliotti-Valdina de Chiappara; Dr Chazarain; Cote, docteur en droit; Delanne, ingénieur; Dr Dusart; Dr Ferroul, député; Général Fix; Hugo d'Alési; Dr Le Blaye; G. Le Brun de Rabot, chimiste; Dr E. Legrand; Marc Legrand, homme de lettres; Dr Moutin; Baron de Vatteville.

Nous avons fondé nous-même, il y a trois ans, une académie des sciences psychiques, qui se tient à l'écart du matérialisme scientifique et de la religion spirite. Elle compte parmi ses membres, des théologiens, des philosophes, des médecins, des ingénieurs. Cette Revue a publié quelquefois leurs travaux, et elle en a fait connaître les règlements. Elle évite le bruit et la réclame, elle travaille en silence, elle fait du bien. Président de cette académie où j'ai trouvé de belles intelligences et de nobles cœurs, il ne m'est pas permis de les louer.

V

Avec les magnétiseurs, nous entrons dans la région spirite et dans le monde inconnu. Les chefs du magnétisme, ses représentants les plus autorisés avouent aujourd'hui la filiation qui rattache le magnétisme aux sciences occultes, ils disent hautement, avec M. Durville, que le magnétisme est à la base et la théosophie au sommet. Cet aveu est troublant; il embarrassera certains savants qui croyaient voir un abîme entre le magnétisme et les pratiques mystérieuses de la théosophie.

M. Durville nous parle en ces termes, du congrès spirite international qui s'est réuni cette année à Paris.

« Le *Congrès* a tenu ses assises du 16 au 27 septembre inclus, à l'hôtel des Agriculteurs de France, au milieu d'une affluence considérable de magnétiseurs, de spirites, d'hermétiques, de théosophes et de spiritualistes indépendants, venus là pour défendre leurs idées personnelles ou en qualité de délégués de Sociétés ou de groupes de toutes les parties du monde qui représentaient ensemble plus de **60.000 adhérents.**

« Le *Congrès*, toutes sections réunies, procéda, le 16 au matin, à la nomination de son bureau, qui fut ainsi composé à l'unanimité :

« M. Léon Denis (*Spiritisme*), président:

« M. Durville (*Magnétisme*), vice-président;

« M. Gillard (*Théosophie*);

« M. le Dr Encausse (*Hermétisme*), secrétaire général.

« A la séance du soir, ayant été admis que le Magnétisme devait servir de base à l'édifice spiritualiste, la parole fut d'abord donnée à M. Durville, qui prononça une allocution dans laquelle il démontra le bien-fondé de cette affirmation: puis ce furent successivement MM. Léon Denis, Gillard, Encausse et les délégués étrangers qui eurent successivement la parole pour exprimer leur pensée au sujet de cette grande manifestation spiritualiste.

« A partir du 17 jusqu'au 26, chaque section se réunit isolément. La *Section spirite* eut une réunion matin et soir;

la *Section magnétique* et la *Section hermétique* eurent chaque jour chacune une séance; et la *Section théosophique* se réunit trois ou quatre fois seulement. Le 27, en deux mémorables séances, le Congrès, toutes sections réunies, acheva ses travaux par le résumé de chaque section, la lecture de leurs *Conclusions* et de leurs vœux qui furent admis à l'unanimité.

« Il résulte des travaux de la *Section magnétique* que :

I

« Le *Magnétisme* est un agent physique soumis à des lois analogues à celles qui régissent la chaleur, la lumière, l'électricité, etc.

II

« Le *Magnétisme humain* possède réellement les propriétés curatives affirmées depuis plusieurs siècles par les magnétiseurs, et son application au traitement des maladies ne présente aucun danger.

III

« Le *Magnétisme* ne doit pas être confondu avec l'hypnotisme dont il diffère essentiellement.

IV

« Le *Magnétisme professionnel* doit être exercé par des praticiens instruits, bien portants au physique et d'une moralité irréprochable; mais il peut aussi être pratiqué avantageusement par certains magnétiseurs peu instruits, bien doués au point de vue magnétique, et animés du désir de faire le bien.

V

« Le *Magnétisme* peut surtout rendre de grands services au sein de la famille; car, dans un grand nombre de cas, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

VI

« Le *Sommeil provoqué* n'est pas nécessaire dans le traitement des maladies par le *Magnétisme;* et la suggestion ne peut rendre quelques services au magnétiseur qu'à la condition d'être pratiquée sous la forme d'une douce persuasion et surtout d'après les connaissances approximatives des modifications qui doivent survenir dans le cours du traitement. »

A lire ces conclusions qui appartiennent exclusivement à l'ordre médical, on ne voit pas le lien qui rattache le magnétisme aux sciences occultes et à la théosophie. Mais l'école pratique de magnétisme et de massage n'a pas seulement pour objet la guérison ou le soulagement de nos infirmités physiques, comme le ferait croire son enseigne, elle a un autre objet, elle devient spéculative, métaphysique, doctrinale, et elle prétend expliquer naturellement, par des impositions et des passes, les miracles et le surnaturel.

Il nous suffira de reproduire le premier alinéa du programme de ses cours, pour la préparation au grade de Magnétiseur praticien.

« **Dans l'Antiquité.** Notions. *En Égypte.* Guérisons dans les temples, les onéiropoles, les monuments. — *En Grèce.* Les songes, les oracles, les sibylles et la divination; Homère, Pythagore, Socrate, Platon, Aristote, Hippocrate, Pyrrhus, Apollonius de Thyane. — *A Rome.* Cicéron et la divination. Les ophiogènes. Pline, Plaute et l'*Amphitrion;* Trajan et le dieu d'Héliopolis: Asclépiade, Celse et les frictions. Simon le magicien. — *En Israël.* Moïse et l'imposition des mains: les prophètes et la divination; Elie et la résurrection du fils de la veuve de Sérapta: Elisée et la résurrection de l'enfant de la Sunamite. *Les guérisons de Jésus* et les procédés qu'il employait. Opinion de Celse sur ces guérisons. *Chez les premiers chrétiens.* Les guérisons opérées par saint Paul; saint Martin de Tours, saint Grégoire. Les reliques des saints et les fausses reliques. »

Cette citation suffit : elle marque la transition du magnétisme médical au Spiritisme doctrinal.

VI

Les spirites ont exposé les grandes lignes de leur religion, avec ampleur, dans ce Congrès international dont ils avaient pris d'ailleurs, l'initiative et qu'ils ont su mener à bonne fin. Ils ont réfuté éloquemment le matérialisme et le positivisme; ils ont affirmé avec une conviction sincère l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme; ils ont rappelé certaines maximes de fraternité et de charité qui remplissent le monde de leur lumière, depuis l'origine du Christianisme; ils ont reconnu, mais autrement que nous, que les élus et les vivants cheminent encore ensemble à travers les larmes, les joies, les déceptions, les nouvelles espérances dont la vie est faite, ceux-là pour nous protéger, avec la permission de Dieu, ceux-ci pour porter avec plus de courage le poids quelquefois bien lourd de la vie.

Mais, sur des points essentiels que nous aurons bientôt à signaler, le désaccord s'est accentué entre eux et nous. Ni la foi, ni la raison ne nous permettent d'approuver leur religion.

La Nation, *la Fronde*, *la Voix d'Outre-tombe*, de Charleroi, et d'autres journaux nous ont laissé une description exacte de ce Congrès. Nous reproduisons en l'abrégeant celle de Henri Boyond qui a paru dans la *Revue scientifique et morale du Spiritisme.*

C'est le 16 septembre, à dix heures du matin, dans la grande salle des Agriculteurs de France, devant un auditoire comprenant un grand nombre de délégués venus de tous les points les plus éloignés du monde, que le Congrès s'est ouvert.

Après avoir ratifié par acclamation, et à l'unanimité, le choix des présidents d'honneur, MM. Victorien Sardou, Aksakof et Russel-Wallace, le Congrès a formé, de la même façon, le bureau chargé de diriger ses réunions plénières : M. Léon Denis, président; MM. Gillard et Durville, vice-présidents; M. le docteur Papus, secrétaire général.

Dans la première séance plénière, qui a eu lieu l'après-midi,

de deux heures à six heures, MM. Léon Denis, Durville, Gillard, le docteur Papus, représentant respectivement les sections précitées, ont affirmé, leur union étroite et leur croyance profonde dans l'immortalité de l'âme. Ils ont ainsi prouvé l'unité de but du Congrès confirmée par les déclarations que sont venues faire ensuite les délégués des associations spiritualistes étrangères.

Deux Russes, MM. de Népluyef et de Semenow sont venus affirmer les progrès du spiritisme en Russie ; un pasteur hollandais, M. Beerveluis, nous a montré le commencement de la déroute du fanatisme intolérant de la religion réformée.

Puis nous avons entendu Mrs H. L. Stannard qui, parlant au nom de nombreux groupes anglais, a analysé d'une façon remarquable l'état actuel du spiritualisme dans cette Grande-Bretagne, où la reine elle-même en est l'adepte fervente.

C'était ensuite deux Espagnols, MM. Angel Aguarod Torrero et Esteva Marata.

Aux Espagnols succèdent Mrs Addi Ballou, déléguée par l'Amérique du Nord.

M. Scheibler, de Berlin, nous dit à son tour combien le spiritisme progresse en Allemagne.

Un délégué de la Roumanie atteste que ses progrès ne sont pas moins considérables dans son pays, M. de Souza, envoyé du Portugal, M. le général Fix, délégué de Belgique, et M. Bouvier, délégué de la fédération du sud-est de la France font la même déclaration.

Le 17, dans l'après-midi, à deux heures, a eu lieu, en assemblée générale du Congrès, la première séance de la section spirite qui par acclamation et à l'unanimité, a composé son bureau de la façon suivante : M. Léon Denis, président; MM. le docteur Moutin, Martin et Laurent de Faget, vice-présidents: M. Gabriel Delanne, secrétaire général.

M. Léon Denis, après avoir remercié les membres du Congrès de lui avoir donné en même temps la présidence générale et celle de la section spirite, a fait un exposé des progrès réalisés, depuis onze ans surtout, par le spiritisme.

C'est de l'étude des phénomènes de télépathie et de dédou-

blements que les spirites se sont particulièrement occupés pendant leurs deux réunions suivantes.

L'assemblée s'est aussi occupée des différentes sortes de médiumnités spirites et des dangers qu'elles présentent.

M. Léon Denis, tout en reconnaissant la possibilité de l'influence néfaste des esprits inférieurs, a donné le moyen certain de triompher de ces influences par l'action commune de la volonté des assistants et surtout par *la Prière*.

M. le docteur Baraduc, dans une communication fort appréciée, a exposé le résultat de neuf années d'études, de plus de deux mille cinq cents observations ayant pour but de déterminer l'état fluidique du corps humain qui tient un peu de l'ange et beaucoup de la bête, a-t-il dit.

Pour lui, vivre c'est vibrer, et vibrer c'est vivre.

La journée s'est terminée par un coup d'œil rapide sur les dédoublements de l'âme, et sur les actions à distance que ces dédoublements peuvent produire.

Notons que les congressistes étaient devenus tellement nombreux à la section spirite qu'ils n'ont pu trouver place que dans la salle des Agriculteurs de France : cet empressement, qui s'est maintenu jusqu'à la fin du Congrès, a obligé la section spirite à continuer ses travaux dans cette grande salle, parfaitement remplie, malgré ses dimensions.

Les diverses sortes de médiumnité ont fait ensuite l'objet d'études approfondies.

M. le Dr Chazarain a traité cette question si intéressante de la typtologie avec contact, qui a pour but d'entrer en communication avec les Esprits au moyen des tables parlantes.

M. le Dr Bonnet a fait le récit de plusieurs manifestations typtologiques du plus haut intérêt.

M. Bouvier a donné, dans l'après-midi, à la section du spiritisme, lecture d'un rapport aussi. *Il a prouvé que le magnétisme donnait des moyens précieux pour entrer en communication avec le monde invisible,* pour profiter des enseignements de ceux qui, de l'au-delà, se font les éducateurs et les guides de leurs frères incarnés.

Puis est venue une conférence dans laquelle M. le comman-

dant Tégrad à mis sous les yeux toute une série de photographies spirites du plus haut intérêt.

On a passé ensuite à l'étude des manifestations spontanées, des maisons hantées, des apparitions, de la médiumnité voyante et des matérialisations, phénomènes au sujet desquels de nombreuses communications fort intéressantes ont été faites.

M. le Dr Bonnet a complété ensuite ses communications précédentes par l'exposé de faits concernant l'action des forces invisibles.

Puis est venu l'examen des apports et des matérialisations dont on a relaté un assez grand nombre présentant un réel intérêt.

M. Léon Denis, président, a parlé de plusieurs apports, dûment constatés par des témoignages irrécusables et de natures très différentes, qu'il a reçus personnellement.

L'explication de ces apports est, d'après l'éminent président, la suivante. Les esprits disposent de forces dont nous ne soupçonnons même pas la puissance et qui leur permettent de diviser si infinitésimalement la matière qu'elle peut, ainsi transformée, traverser toutes les agglomérations matérielles pour se reconstituer ensuite sous sa forme et avec ses attributs précédents.

Continuant ses travaux, la section spirite a examiné les phénomènes d'écriture directe, d'écriture mécanique, de lévitation, d'apport, de matérialisation et de pénétration de la matière.

M. le docteur Bayol, ancien gouverneur du Dahomey, a fait le récit très attachant d'un grand nombre d'expériences faites chez lui se rapportant à toutes les manifestations extraordinaires que nous venons d'énumérer.

La section spirite a continué ensuite l'étude de la grave question de la réincarnation.

Puis M. Léon Denis donne lecture du document suivant :

La section spirite du Congrès spirite et spirtualiste international réuni à Paris en 1900, après lecture des rapports, mémoires, documents, et après audition des discours se rattachant aux questions vitales en vue desquelles le premier

Congrès a été organisé, vous propose de ratifiér par un vote les vœux suivants :

Paragraphe 1. — Reconnaissance de l'existence de Dieu, Intelligence suprême, cause première de toutes choses.

Paragraphe 2. — Immortalité de l'âme : successions de ses existences corporelles sur la terre d'abord et ensuite sur les autres globes de l'espace.

Paragraphe 3. — Démonstration expérimentale de la survivance de l'âme humaine par la communication médianimique avec les esprits.

Paragraphe 4. — Conditions heureuses ou malheureuses de la vie humaine, en raison des acquis antérieurs de l'âme, de ses mérites ou de ses démérites et des progrès qu'elle a encore à accomplir.

Paragraphe 5. — Perfectionnement infini de l'être. Solidarité et fraternité universelles. »

Le congrès spirite de cette année a terminé ses travaux par le vote de ces articles de foi de la nouvelle religion. Nous les discuterons plus tard, avec quelque étendue.

Il est donc établi que les spirites veulent fonder une religion nouvelle qui empruntera ses dogmes, sa morale et sa hiérarchie à des révélations mystérieuses des Esprits, révélations qui se trouvent détruites d'ailleurs, par d'autres révélations contradictoires, émanées de la même source et par les mêmes moyens. Les Esprits disent oui et non sur la même question.

Il est établi, M. Bouvier l'a démontré, « que le magnétisme donne des moyens précieux pour entrer en communication avec le monde invisible et obtenir des désincarnés une lumière et une direction. »

C'est ainsi que les représentants les plus autorisés du magnétisme ont pu dire que cet art dangereux est à la base de la pyramide dont la théosophie occupe le sommet. Cet aveu est grave et plein de conséquences.

VII

Les positions occupées par nos adversaires sur le champ de bataille se dessinent, enfin, avec une grande précision. Autour de l'Inconnu qui provoque notre curiosité et nos recherches, nous voyons se grouper aujourd'hui sur différents points, les matérialistes qui prétendent tout expliquer par la matière, jusqu'aux phénomènes immatériels de l'ordre le plus élevé; les neutres et les timides qui reculent devant les conséquences et les contradictions de ce matérialisme dont l'audace explique seule les succès, et que la superstition spirite attire et fascine; les magnétiseurs, les spirites, les hermétistes, les théosophes; ceux-ci, peu jaloux de livrer à l'épreuve et aux périls de la publicité leur doctrine secrète : le spiritisme est une religion populaire, la théosophie restera la religion de quelques raffinés solitaires, enfermés dans leurs rêves et dans l'impénétrable mystère de leurs spéculations.

« Ce qui distingue, écrit Fritz, la théosophie du spiritisme, c'est qu'elle est plutôt une doctrine basée sur les révélations aux maîtres hindous et aux adeptes supérieurs, lesquels prétendent posséder un pouvoir d'extériorisation de leur Esprit qui leur permet de se mettre en un rapport direct avec les puissances supérieures de l'espace... Pour être théosophe, on doit d'abord se mettre en état d'appartenir à l'élite (?) des êtres humains. »

J'ai dit que tous ces occultistes interrogeaient l'Inconnu avec anxiété : cet Inconnu, c'est le lendemain de la mort, c'est le problème de notre destinée. La solution chrétienne nous donne la paix, elle nous éclaire, elle nous suffit. Nous attendons sans impatience, avec une grande sérénité, l'issue du violent combat dont nous sommes témoin.

Élie Méric.

UN HOPITAL HYPNOTIQUE EN HOLLANDE [1]

I

Dans chaque ville de la Hollande qui possède une université, ainsi dans les villes de Groningue, d'Amsterdam, d'Utrecht et de Leyde, se trouvent un ou plusieurs médecins exerçant la psychothérapie;

Les deux uniques professeurs de psychiatrie (l'Université d'Amsterdam et celle de Leyde seules sont dotées d'une chaire de psychiatrie) que nous possédons en Hollande, notamment les docteurs Winkler et Jelgersma, professent au sujet de la suggestion thérapeutique — pour autant que je sache — les doctrines de l'école de Nancy, et qu'ils vouent chaque année, une part de leur enseignement théorique et pratique à la psychothérapie:

Enfin au moins deux psychiàtres en titre, médecins-directeurs d'asile d'aliénés en mon pays, savoir les docteurs J. van Deventer et S. Reeling Brouwer, reconnaissent l'utilité de la suggestion (hypnotique et à l'état de veille) dans le traitement des aliénés.

Aussi, je ne crains pas d'être accusé d'optimisme si j'ose déclarer ici devant vous, messieurs, que dans ma patrie la psychothérapie commence à jouir d'une juste considération tant de la part des médecins que de celle du public. J'affirme qu'elle a jeté des racines profondes dans mon sol natal et que son évolution complète ne peut guère tarder.

(1) Conclusions du rapport lu au deuxième congrès de l'hypnotisme, le 13 août 1900, par le délégué de la Société neurologique néerlandaise.

II

Pour la clôture de ce rapport, je me suis réservé le plaisir de vous annoncer que le 1er novembre dernier les services de ma clinique ont été transférés dans un hôtel expressément bâti à ce dessein. En l'honneur du fondateur de l'école de Nancy, j'ai attaché le nom du maître au nouvel établissement. Je vous prie de vouloir m'accorder quelques instants, encore pour vous en donner la description sommaire. Les photogravures intercalées dans le texte faciliteront ma tâche et vous permettront de faire de loin connaissance avec l'Institut Liébeault.

L'idée qui a présidé à la création de l'Institut a été celle d'offrir au malade le milieu le plus propice à recevoir la suggestion et le plus favorable au sommeil.

Comme emplacement a été choisi la *van Breestraat*, rue située dans le nouveau quartier aristocratique d'Amsterdam (le quartier du *Willemspark*) entre deux grands parcs. Loin du bruit de la ville et des quartiers commerçants, elle est reliée au centre de la ville par une ligne du tramway.

L'architecte, M. Wiegand fils, a, sur mes données, projeté un excellent plan et a su en exécuter la construction dans le cours d'environ sept mois.

Le bâtiment, affecté seulement au traitement policlinique des malades, se compose du rez-de-chaussée et d'un étage. Une large porte d'entrée à doubles battants ouvre sur un corridor qui divise la partie antérieure du rez-de-chaussée en deux parties égales. A gauche se trouvent la bibliothèque, le cabinet d'examen et l'escalier desservant l'appartement de l'administrateur situé au premier; à droite ouvrent les salles d'attente entre lesquelles on a ménagé un garage pour bicyclettes.

Le corridor donne par une porte vitrée à deux battants sur un grand hall. Le hall, haut de 7 mètres, mesure 10 mètres en longueur sur une largeur de 6 mètres. Il reçoit sa lumière d'en haut par une lanterne en vitre jaune posée sur le toit et du fond par une large fenêtre en vitres de différentes couleurs

surmontant l'escalier d'honneur qui mène du fond du hall à la galerie desservant et contournant le premier étage.

A droite et à gauche du hall, tant de plain-pied qu'au premier, s'ouvrent quatre portes donnant accès à 16 chambrettes destinées à recevoir les malades. Aux deux bouts de la galerie opposés à l'escalier une porte, (à droite) ouvre sur un corridor sur lequel débouchent deux autres chambrettes affectées au traitement des malades; une autre porte (à gauche) donne sur l'appartement de l'administrateur.

Le hall est destiné à recevoir les malades qui ne refusent pas à être traités en commun ou ceux que je juge à propos de traiter en présence de tierces personnes. Il est meublé de huit chaises-longues masquées en partie par des paravents. Généralement les malades préfèrent être traités isolément et occupent alors une chambrette. Vingt-six personnes peuvent ainsi être casées à la fois.

Les chambrettes reçoivent la lumière par la fenêtre basculante au-dessus de la porte, pour la plupart elles sont pourvues en outre d'une fenêtre ouvrant sur le dehors. La lumière, tamisée par des vitres coloriées, peut être interceptée complètement par des rideaux.

L'éclairage artificiel et le chauffage se font par le gaz. Un bec de gaz muni d'un ballon et d'un abat-jour disposé derrière la tête du malade et un calorifère se trouvent dans chaque chambrette. Toutes sont meublées d'un divan moelleux et d'un confortable fauteuil. Elles sont ventilées par les fenêtres et portes d'abord, mais encore par des larges lucarnes ménagées dans le mur mitoyen qui sépare les chambrettes. Ce mur est double et l'interstice ménagé entre les deux cloisons — aboutissant dans une cheminée sur le toit — fait fonction de ventilateur. Cet arrangement prévient en même temps la propagation du bruit d'une chambrette à une autre. Les portes n'ont pas de serrures: elles s'ouvrent sans bruit et se referment de même automatiquement par des ressorts.

L'éclairage du hall se fait par deux grands lampadaires en cuivre à trois branches portant des becs Auer ajustés aux chefs-balustre en bas de l'escalier d'honneur et par deux autres becs Auer affichés au mur du premier étage vis-à-vis

de l'escalier. Deux énormes calorifères à gaz disposés à droite et à gauche de l'escalier pourvoient au chauffage. La ventilation ne laisse rien à désirer; l'air se renouvelle incessamment grâce au jeu des ouvertures treillissées ménagées dans le parquet et de vitres basculantes dans la lanterne, pour le reste les portes et fenêtres y pourvoient parfaitement.

Les corridors, le hall, l'escalier, la galerie et les chambrettes sont garnis de tapis qui étouffent le bruit des pas.

Les salles d'attente convenablement meublées sont pourvues de toilettes. Elles aussi sont éclairées et chauffées au gaz.

Les portraits en crayon des maîtres de Nancy : MM. Liébeault, Bernheim et Liégeois décorent la principale salle d'attente.

En entrant dans le hall, la vue est agréablement frappée par une plaque de marbre blanc disposée contre le mur du palier de l'escalier d'honneur sous la grande fenêtre. Elle porte en lettres or-bronze cette dédicace :

AMBROSIO AUGUSTO LIÉBAULT

Ex Favereïs oriundo (Lotharingia)

DEDICATUM

Au bas de la balustrade de la galerie du premier étage des plaques plus petites portent les noms les plus illustres de l'école formée par le maître. Vis-à-vis de la plaque dédicatoire figurent les noms des trois membres de la faculté de médecine et de droit de l'université de Nancy :

H. Beaunis, H. Bernheim et J. Liégeois:

A droite se trouvent inscrits : V. A. A. Dumontpalier, J. P. Durand (de Gros), Aug. Voisin et O. G. Wetterstrand:

A gauche sont nommés : E. Bérillon, O. Vogt, J. Delbœuf et Aug. Forel.

Chaque porte est ornée d'une plaque portant le nom d'un adepte des doctrines de Nancy. Au rez-de-chaussée paraissent les noms de H. Pezet de Corval, G. Ringier, A. Von Schrenck-

Notzing, E. Baierlacher d'un côté et de l'autre : W. Hilger, Ch. Lloyd-Tuckey, A. Moll et J. Milne-Bramwell.

Les médecins belges et hollandais ralliés à l'école de Liébeault figurent au premier étage : H. C. Brutsaert, S. Crocq et P. M. G. Van Velsen représentent la Néerlande méridionale;

G. Jelgersma, Fr. Van Eeden, S. Reeling Brouwer, D. Stigter, C. Winkler, W. Huet. P. Bierens de Haan, J. Van Deventer, A. de Jong, H. Breukink et E. Hekma, la Néerlande septentrionale.

III

Depuis la création de la clinique de psychothérapie d'Amsterdam jusqu'à ce jour, treize années se sont écoulées.

Un nombre considérable de malades y ont bénéficié des services de cette méthode thérapeutique.

Les résultats obtenus, consignés par moi dans trois publications successives (1) et que j'espère augmenter prochainement d'une quatrième, démontrent suffisamment la valeur de la méthode.

J'ose croire que mes résultats ont contribué en certaine mesure à vaincre les préjugés existants contre la suggestion hypnotique comme agent thérapeutique en Hollande. Beaucoup d'ennemis de la veille sont devenus les amis d'aujourd'hui. Les malades qui affluent à ma clinique en sont le témoignage vivant, puisque pour une grande part ils sont dirigés sur elle par leurs médecins.

Or, comme j'ai eu l'honneur de vous l'exposer tantôt, les médecins partisans de l'école de Nancy se font de plus en plus nombreux en Hollande, et nous comptons parmi eux des savants de renom, de réputation scientifique reconnue.

En créant l'*Institut Liébeault*, j'ai voulu affirmer l'avènement indéniable de la psychothérapie comme méthode

(1) *Compte rendu*, lu au 1er Congrès de l'Hypnot. expér. et thérap. Bruxelles. A. Manceaux, 1889. — *Psychothérapie*. Paris, Soc. d'Edit. Scientif., 1894. — *Dritter Bericht*, etc., in Zeitschr f. Hypnot. B. VIII, 1898.

thérapeutique reconnue par la science officielle dans mon pays: j'ai voulu construire un bâtiment modèle répondant dans la mesure du possible aux exigences multiples qu'impose ce traitement spécial; j'ai voulu enfin, honorer l'homme de bien, le modeste et noble médecin de campagne, créateur de la méthode, notre vénéré maître A. A. Liébeault.

Dr Van Renterghem.

LA LUMIÈRE

CONSIDÉRÉE COMME FLUIDE VITAL

LA VIE DES PLANTES ET DES ANIMAUX

(*Fin.*)

Je résume ma thèse

La lumière répandue dans tout l'univers et mue par le Tout-Puissant offre avec la chaleur, l'électricité et son dérivé, le magnétisme, des analogies si frappantes, que je suis amené à les confondre dans l'idée d'une substance unique, d'une triple énergie.

La lumière est au surnaturel, similaire de la vie. J'en déduis qu'au physique, il doit y avoir affinité entre la vie et la lumière.

Le principe, ou pour être plus exact, les principes de vie dans les deux règnes vivants de la nature, et qui sont appelés âmes animales, âmes végétales, sont nécessairement immatériels. Dès lors ces âmes ne peuvent découler de la matière. Elles ne peuvent non plus être engendrées d'autres âmes, parce qu'elles sont une substance absolument simple. Elles ne sont pas créées séparément parce qu'elles sont *inhérentes* aux plantes, aux animaux qu'elles animent.

Dès lors qu'elles ne sont ni produites par création, ni reproduites par génération, et que d'un autre côté elles ne procèdent de rien spontanément, il ne reste qu'à admettre qu'elles *sont tirées* de quelque chose, opération qui suppose un agent, ou des agents, évidemment supérieurs à la chose produite. Or quels seront ces agents — puisque l'opération ne tombe pas sous l'action directe du Créateur — et de quoi tireront-ils ces âmes?

J'ai avancé que la substance dont ces âmes sont tirées est la lumière, parce que rien n'est plus semblable à la vie qu'elles représentent. J'ai avancé qu'elles en sont tirées par les anges, qui sont préposés à la nature, parce que les anges me paraissent seuls capables, après Dieu, de produire une âme de ce genre, et cela, ai-je dit, par mode de transsubstantiation, parce que je ne conçois pas un autre mode de production, entre une substance matérielle et une substance immatérielle, pour voisines qu'elles soient l'une de l'autre.

L'âme animale ou végétale est une forme physique, substantielle, inhérente, qui fait, non seulement que l'être vivant vit, mais encore qu'il existe. Car si c'est par l'âme que l'organisme matériel est animé, c'est aussi par elle, et cela primordialement, qu'il est formé. Donc sans sa forme, sans son âme, l'animal n'existerait point, puisqu'il ne serait pas ce que l'a fait sa forme, c'est-à-dire animal. Mais ce qui est avant tout sa forme est en même temps sa vie. Donc il ne vit pas parce qu'il existe, mais il existe parce qu'il vit. Or cet animal dont la vie est l'être même, est tellement saturé de vie, ai-je dit, que la vie se répercute dans tout son organisme, par ses nerfs, par ses muscles, par ses intestins, par ses sens. La vie déborde de lui en quelque sorte, parce que cet animal n'est là que pour manifester aux yeux de l'homme, la vie inférieure, celle qui ne vient pas de l'esprit. Et par quelle énergie se manifeste-t-elle encore, la vie tout en donnant tant de signes d'instinct et de mouvement? Elle se manifeste, cette vie, par des énergies qui sont de la nature de son principe; et comme la nature de son principe immatériel est semblable à la nature du fluide dont il a été tiré, ces manifestations seront, suivant les circonstances, d'apparence lumineuse, calorique ou électrique.

C'est à ces énergies combinées de la vie que j'ai attribué la génération et la fécondation, qui sont distinctes de la vivification. L'embryon ou le germe, produit par ces énergies, est la matière organique dont s'emparera la forme, c'est-à-dire l'âme immatérielle, dès qu'il sera rendu apte à la recevoir, pour en former un organisme et l'animer.

Or le germe des plantes, l'embryon des animaux, est rendu apte à recevoir la forme vitale, par les énergies de la nature

ambiante, et surtout par la calorique qui le développe, en lui communiquant cette aurore de la vie qui est la chaleur. Peut-être même est-ce à la circonstance de la chaleur organique des vivipares qu'est due la rapidité avec laquelle l'embryon est disposé à être animé.

Ajoutons, pour les organismes déjà formés, que sans ces énergies de la nature, ni les plantes, ni les animaux, ni l'homme ne sauraient vivre.

VIII. — Un mot de la vie humaine.

Je ne saurais terminer cette étude sans établir la distinction absolue que tout chrétien devrait observer et souligner, entre le roi de la création et ses humbles sujets du règne animal. Hélas! en zoologie, on est quelquefois porté à confondre la nature humaine avec celle des bêtes parce que l'homme naît, mange et meurt comme elles; et nous savons que de volumes a empilé, pour y arriver, le naturaliste Darwin!

Quiconque, en expliquant les choses, commence par se passer de l'idée de Dieu, créateur, conservateur et gouverneur de l'univers, son œuvre, s'engage dans un labyrinthe d'où l'on revient difficilement: car de même que les fondements ne se comprennent que par l'édifice qui est leur raison d'être, ainsi pour concevoir la création visible, il faut élever les yeux de notre âme vers l'ordre surnaturel.

Sursum Corda! — Dieu a créé l'homme à son image et à sa ressemblance, c'est assez dire ce qu'est l'homme. La génèse, c'est-à-dire la Révélation, insiste beaucoup sur ce terme, et elle ajoute ensuite que Dieu a formé le corps de l'homme du limon de la terre et que Dieu a soufflé sur la face de l'homme un souffle de vie : Ce souffle divin c'est l'âme humaine. C'est un esprit semblable à Dieu, qui est esprit et vie.

L'âme par rapport à la matière organique est forme physique, substantielle et *adhérente* (1). Elle est substance spirituelle complète, d'une création spéciale. A chaque conception humaine, Dieu créée une âme, grâce à laquelle l'homme nai-

(1) Voir ce qui a été dit de la forme.

tra (1). Donc, Dieu s'occupe directement de la nature, plus qu'on n'y songe, et sans cette création sans cesse répétée des âmes, l'humanité tarirait. J'ajouterai que s'il n'était pas aussi aisé à la puissance infinie de ce perpétuel Créateur, de tirer du néant un soleil qu'un grain de sable, une seule âme, en raison de la perfection suréminente, de la dignité et de la destinée de l'esprit, une seule âme, dis-je, vaudrait à Dieu plus de labeur que la création de tout l'univers matériel.

J'expose ici les principales propositions dogmatiques, se rapportant à la nature humaine. Elles sont toutes de foi. — Brièvement j'en pèse les termes et je tire des conclusions.

1° *L'homme consiste en un corps matériel et une âme immatérielle, qui sont unis en une même nature et une seule personne.*

Le corps est matériel puisqu'il a des sens organiques qui le perçoivent. — L'immatérialité de l'âme consiste en ce que, *distincte* du corps, elle est simple et *spirituelle.*

Un corps est un composé de parties séparables. Un esprit n'a *ni* parties, *ni* forme proprement dite : C'est une forme indivisible. Donc l'âme est immatérielle non parce qu'elle est seulement voisine de la matière, mais parce qu'elle est spirituelle, ce qui établit la différence qu'il y a entre l'âme animale et l'âme humaine. — Ici ce n'est plus l'instinct, plus ou moins aveugle, captif et stable de l'animal ; c'est l'intelligence, la volonté raisonnée, libre, et le progrès de l'homme ; c'est en même temps la pensée exprimée par la parole.

2° *De l'union de l'âme et du corps il résulte une seule nature, une seule essence, une seule hypostase et une seule personne.*

L'essence d'un être est le premier principe de son existence, ce par quoi il est ce qu'il est, et peut être distingué d'autres êtres qui n'ont pas la même essence que lui. Car c'est de l'union de l'âme avec le corps que résulte l'être humain, ou l'homme.

Par leur séparation l'homme est essentiellement détruit et par conséquent n'existe plus. D'un côté il y a une âme humaine, de l'autre un cadavre humain ; mais il n'y a plus d'homme.

(1) On peut donc évaluer le nombre d'âmes que Dieu crée chaque jour par la statistique des naissances.

Ainsi un *homme mort* est une expression erronée.

Aussi, ce qui fait l'essence de l'homme. l'union de l'âme avec le corps, fait aussi sa vie et c'est pourquoi l'on dit qu'il en résulte une seule nature, laquelle est. parallèlement à l'essence, le premier principe de toute activité dans l'être. Donc il n'y a pas dans l'homme deux natures, l'une spirituelle et l'autre corporelle, mais une seule et unique nature humaine.

Par conséquent *le corps n'agit en rien séparément, ni l'âme non plus; mais le corps et l'âme agissent simultanément et l'un par l'autre, et cela en tout ce qu'il faut.* J'en conclus que le corps n'a point une vie à part qui ne vienne pas de l'âme, et que comme la vie ne saurait venir du corps, qui est matériel, elle vient uniquement de l'âme; ainsi c'est par son âme et exclusivement par son âme que l'homme vit. Et abstraction faite de l'âme, vous aurez beau agir et réagir, au moyen d'air, de chaleur, de lumière, d'électricité et de tous les fluides que vous voudrez; si l'âme n'est plus là, adhérente et unie au corps, vous ne ferez que hâter la décomposition de celui-ci.

Enfin, cette même essence et cette même nature représentent une hypostase unique ou substance intègre subsistant par elle-même, et non au moyen d'une autre substance, ce qui fait que l'homme n'est pas la partie intégrante d'un tout commun, comme le rêvent des panthéistes. De plus l'hypostase humaine ayant, par l'âme, la raison, est rationnelle, et réalise ce que l'on nomme une *personne*, une même et unique personne. Donc dans la bilocation et les autres phénomènes d'apparition, pendant lesquels l'être humain semble se multiplier ou s'extérioriser, néanmoins tant qu'il vit de sa vie humaine, la personne continue à subsister en son *unité*.

Et l'âme une fois séparée du corps par la mort, reste, à part elle, une hypostase; mais seule, sans le corps, elle n'est plus qu'une personnalité. Or la personnalité ou la personne est un des termes qui creuse entre l'homme et les bêtes un abîme infranchissable. Car si l'animal a son essence à lui, sa nature propre et fait hypostase, qui est-ce qui, jamais même parmi les impies les plus radicaux, a osé, sérieusement, faire passer son chien pour une personne?

Certes, les Égyptiens adoraient les chats, mais j'aime à croire que l'élite des Égyptiens intelligents ne concevaient pas, à part eux, la personnalité de telles divinités, à moins qu'ils ne niassent la leur propre ou qu'ils affirmassent la ressemblance!

3° *L'âme rationnelle est vraiment, par soi, essentiellement et immédiatement la forme du corps.*

J'ai dit d'avance ce qu'il faut entendre par forme. Je répète que l'âme est la forme du corps 1° *vraiment*, sans équivoque, la forme dans l'acception la plus exacte et la plus parfaite du terme; forme *subsistante informante* et *adhérente*, pas simplement assistante. — 3° *Par soi*, non par accident; ce n'est pas une forme accidentelle, qui pouvait rester à l'état d'idéal, sans se manifester, ou qui agit par hasard comme on dit; car l'âme, en raison de sa nature même, est ordonnée en vue de cette information du corps. 4° *Essentiellement*, parce que l'âme vivifie le corps. Or la vie est une perfection essentielle, qui est l'effet dont l'âme est la cause; l'homme n'est homme que pour autant qu'il vit; et il ne vit que par son âme; et son corps n'existe que par son âme. Donc l'information, par l'âme, du corps humain, est le principe primordial de l'être de l'homme, ce grâce à quoi il est, subsiste et vit. 5° *Immédiatement*, terme qui combat l'idée du périsprit ou corps astral des spiritistes, lequel, à la fois esprit et matière dans une même substance, servirait de lien entre l'âme et le corps. Ce terme contredit également la trichotomie qui voudrait que l'homme ait en plus que le corps et l'âme, une sorte de seconde âme matérielle, de laquelle dériverait la vie animale et végétative, vie qui, par suite, existerait aussi dans l'homme, conjointement avec la vie humaine. A partir de cette hypothèse, il y aurait dans l'homme trois vies : la vie graduelle des plantes et des animaux, la vie humaine résultant de l'union de l'âme humaine avec le corps humain, et la vie de l'âme par laquelle, Dieu aimant, nous atteignons sa divinité. A coup sûr c'est là une belle erreur : malheureusement pour elle, elle est fausse comme toutes les erreurs; car l'homme ne peut avoir deux vies naturelles, ce qui ferait le principe de vie étant des deux côtés la forme du corps, — deux formes d'une même chose, absurdité patente!

Je prouve que l'âme est la forme *immédiate et directe* du corps. Prenez n'importe quel objet, même d'une forme purement accidentelle, votre table par exemple. Vous avez devant les yeux une matière quelconque, du bois, et la forme qui lui a été donnée, la forme de table, grâce à laquelle ce meuble a été fait, et continue à être une table. Eh bien, entre la forme et la matière, concevez-vous autre chose *d'essentiel* qui concoure à faire de cette chose, une table? — Non, n'est-ce pas! Dans ce meuble, la forme et la matière ne se conçoivent que directement et immédiatement unis et, se suffisant l'une à l'autre, de telle sorte que l'intervention d'une seconde forme empêcherait la détermination de l'objet, tandis qu'une substance intermédiaire qui ne saurait être ni forme ni matière, puisque déjà matière et forme il y a, empêcherait la forme d'affecter la matière, car alors ce serait cet intermédiaire et non la matière qui serait affecté et déterminé par forme. Donc vous concevez que cet intermédiaire hypothétique serait contraire à la réalisation de la *table de bois*, et que dès lors l'existence même de la table de bois le rend chimérique. Mais j'ai pris ici pour exemple la forme à sa plus rudimentaire expression, une forme accidentelle. Car plus une chose est parfaite, plus elle est simple. Donc, dans l'homme qui est la plus parfaite, des créatures terrestres, le rapport de la forme à la matière est incomparablement plus simple que dans une table, et par conséquent dans l'homme *a fortiori* l'existence d'un intermédiaire quelconque, soit spirituel, soit matériel, servant de lien entre la forme et la matière doit être relégué parmi les fables. Donc l'âme est la forme du corps d'une manière absolument immédiate.

5° *L'âme de chaque homme est immédiatement créée par Dieu. Donc l'âme ne préexiste pas au corps; mais au moment où elle est créée, elle est infuse au corps et au moment où elle lui est infuse, elle est créée.*

Qu'il suffise ici d'énoncer cette proposition dont la première partie est prouvée par la Révélation. La seconde partie n'est qu'une conséquence logique de l'autre.

Il s'ensuit que la qualification de *créature* ne convient à aucun être terrestre mieux qu'à l'homme. Tandis, en effet, que

dans les animaux et les plantes, la génération est exclusivement l'œuvre de la créature, soit que le principe de leur vie et de leur forme soit procurée par les anges, soit que cela émane ou soit *produit* d'une autre manière; dans l'homme l'acte créateur et l'action directe de Dieu ne laissent qu'une place fort minime à la génération proprement dite. Après avoir tiré le premier homme du néant, Dieu a créé encore ses descendants; car c'est Dieu qui, à l'occasion de leur conception, crée leur âme, et *l'impose à la matière délibérément,* sans quoi le corps non plus, et, partant, l'homme n'existerait point.

Que dire maintenant de la vie humaine, elle dont le principe est l'âme qui est esprit et vie!

Ce n'est plus une simple cause immatérielle de vie: c'est un esprit qui anime l'homme; un esprit qui a pour essence la vie, et qui avec le corps auquel il est uni, après l'avoir informé, ne constitue qu'une même essence, de sorte que l'essence de l'homme n'est autre que la vie créée à sa plus haute expression ici-bas. Donc s'il est vrai que les animaux sont saturés de vie, il est plus vrai encore que l'homme est toute vie, et, je vous le demande, que prétendez-vous encore ajouter, quel fluide trouverez-vous dans la matière, pour corroborer cette vie humaine *dans son essence?*

Sans doute, à la façon des animaux l'homme se nourrira des fruits de la terre son séjour provisoire; mais tout ce qu'il fait, même ses opérations inconscientes et non ressenties, n'est dû qu'à la vivification de son âme.

Or cette âme dont la vie est lumière, et qui est si intimement unie au corps, qu'avec lui elle ne fait qu'une même nature ne communique-t-elle pas à l'organisme humain des effluves vitals qui en quelque façon matérialisés par le corps, tombent sous nos sens avec les variations que nous offrent dans la nature, leurs analogies lumineuses, caloriques, électriques et magnétiques. Et s'il était prouvé que ces énergies sont causées par l'âme et son action sur le corps, ne serait-il pas en même temps probable qu'elles seraient les causes de l'hypnose, de la télépathie et d'autres phénomènes restés inexpliqués ?

Vice versa, l'on constate à chaque instant que le corps a sur l'âme une influence qui peut aller jusqu'à diminuer ou à

fausser les opérations de celle-ci : et cela expliquerait les variations. observées dans l'hypnose suivant l'état sanitaire de l'agent et du sujet. De plus, comme l'homme est, par son organisme, en relation avec les énergies de la nature ambiante, ces énergies ne doivent pas rester sans influence sur les phénomènes en question; de sorte que la science sera encore longtemps peut-être, à démêler tant de mystères, qui semblent avoir une double source, celle de la matière et celle de l'esprit, qui doit être d'autant plus prépondérante que l'esprit l'emporte davantage sur la matière.

6° Enfin l'immortalité de l'âme non seulement est le dogme fondamental de la foi; mais encore cette immortalité est une vérité démontrée par la raison. — Or de ce que l'âme est immortelle et incorruptible, il s'ensuit que, si elle ne préexiste pas à l'homme, du moins elle lui surexiste, et, séparée du corps, elle continue de vivre seule, jusqu'à ce qu'elle lui sera de nouveau unie lors de la résurrection de la chair.

Un argument bien simple suffit à prouver cet article de foi qui s'impose à la raison. Tandis que chez les animaux nous ne découvrons trace de religiosité, notre propre expérience et les faits nous démontrent, autant que l'histoire du monde, que le sentiment le plus intime et le plus fort de l'humanité, c'est le sentiment religieux, qui aboutit partout à l'espérance, que dis-je, à la certitude d'une autre vie, de la surexistance de notre être. Or cette conviction unanime, universelle et perpétuelle repose évidemment sur l'immortalité de notre âme: sur la foi que ce quelque chose d'illimité qui est la meilleure partie de nous-même raisonne, pense et veut, ne peut périr, et doit atteindre l'infini auquel aspirent tous nos désirs, autrement insatiables. Cet infini, c'est Dieu qui a créé notre âme à son image, pour Lui être unie éternellement.

Inutile donc de prouver avec les philosophes que l'âme est incorruptible et dès lors immortelle et que par conséquent elle survit au trépas de notre corps. Inutile aussi de prouver avec les théologiens que Dieu n'anéantit pas cette âme qu'il a créée semblable à Lui, pour vivre toujours en Lui.

Mais elle est faite pour vivre avec le corps, de sorte que

l'âme sans lui n'a pas de raison d'être. Donc, supposé qu'une seconde réunion de l'âme avec le corps ne nous ait pas été révélée par la vérité même, nous saurions qu'il sied à la divine sagesse de poser un terme à la condamnation à mort que nous a fait encourir le misérable péché. Et, sans entrer dans le surnaturel d'un mystère si facile à la puissance du Créateur, ne nous semble-t-il pas tout naturel que cette âme tende à rentrer en possession de son domaine et qu'il lui est possible tôt ou tard d'informer définitivement, en vue de sa vie sans déclin, la matière corporelle de l'homme qu'autrefois elle fit naître?

Que dire maintenant de la vie humaine, elle dont le principe est l'âme.

Quoi qu'il en soit, l'homme est appelé avant tout, et de par sa dignité et de par sa destinée, à vivre de la vie de l'esprit; et n'importe à quelles charges sociales il s'adonne, son premier devoir est d'éviter avec le plus grand soin, tout ce qui est de nature à porter atteinte à l'ordre moral ou à faire vaciller sa foi.

Ah! Cette vraie foi chrétienne, fière et humble, et toute-puissante, que n'est-elle plus fervente de nos jours! Que de maux périraient si l'atmosphère d'orgueil qui énerve la société pouvait être raréfiée: car sans nul doute, au dire des saints, le manque de foi est la cause des péchés; et qui n'a constaté en soi, s'il a voulu observer et réfléchir, que la trace du péché si peu grand soit-il, est toujours une affection, souvent une maladie plus ou moins sérieuse.!

Que ceux-là donc, qui justement s'inquiètent des progrès effrayants du mal et des misères qu'il engendre de tous côtés; que ceux-là qui désirent sincèrement le bien de l'humanité si gangrenée, si souffrante et si décimée par tant de morts déplorables, que ceux-là s'efforcent de faire luire la lumière de la foi avec une telle énergie, si possible, que les aveugles mêmes soient contraints d'ouvrir les yeux à cette divine clarté, notre vie, notre salut et notre bonheur.

NOTE. — Qui sait d'ailleurs si les phénomènes de télépathie ne doivent pas être, eux aussi, attribués à l'office des anges envers les hommes. L'ange gardien d'une personne est certainement en relation

avec les anges gardiens d'autres personnes. Donc par hypothèse il est permis de supposer que l'ange gardien de telle et telle personne, soit pour atténuer une douleur trop violente, *soit pour l'avertir de prévenir de sa fin prochaine un moribond*, ou pour toute autre raison connue de Dieu, qu'un ange gardien, dis-je, apparaisse sous les traits de la personne en vue. S'il s'agit d'un événement éloigné, passé, actuel ou futur, plusieurs anges gardiens ont le pouvoir de le représenter aux yeux du voyant, endormi ou à l'état de veille.

Le démon qui sait imiter les bons anges, et toujours en quête de nuire, tâcherait de nous dérouter en provoquant chez les animaux des effets très rares, comme celui que rapporte M. le Dr Audollent (nº d'avril 1900, page 697). — Cet esprit malin pourrait encore être l'auteur de catastrophes semblables au fait relaté par M. Le Normant des Varannes (nº de mars 1900, page 604), ainsi que le croit l'auteur.

Si à défaut d'explications prouvées scientifiquement, cette hypothèse peut avoir cours, la télépathie cesse d'exister, puisque, en réalité, il n'y a plus qu'une vision *locale*. Dès lors, le terme le plus propre à désigner des phénomènes de cette nature est bien celui d'*intersigne*.

ALFRED VAN MONS.

Turocz-Szent Marton (Hongrie).

LE ROLE DES ANGES DANS L'UNIVERS

Monseigneur,

La lecture de votre dernier article si clair et si précis, et de l'article de M. Van Mons me confirme de plus en plus dans mon opinion, à savoir que les anges bons et mauvais ont été mêlés, dès la création, à l'organisation de la matière créée par la toute-puissance de Dieu : qu'à partir de la création de l'homme, leur intervention ou plutôt leur participation aux événements du monde loin de cesser ou de diminuer, s'est accentuée davantage; qu'ils ont concouru à la formation et au développement du monde moral, religieux, social et même politique, comme ils avaient concouru à la formation du monde physique; qu'enfin ce concours de tous les instants en tout et partout sur la terre est voulu ou permis de Dieu et se continuera jusqu'à la fin du monde.

La préparation de conférences sur la création pour mes élèves m'a amené à lire les derniers ouvrages scientifiques traitant de la formation de l'univers. D'après plusieurs données de la géologie qui paraissent certaines, il me semble acquis que les six périodes de la création renferment des espaces de temps considérables pouvant s'étendre à des millions d'années ; que la matière une fois créée a été livrée par Dieu aux anges pour la travailler et lui faire produire la lumière, les astres, les plantes, les animaux, l'univers tout entier tel que nous le connaissons et cela par des suites de transformations exigeant des millions et des millions d'années. Cette opinion concorde avec ces deux principes incontestables : 1° Dieu agit toujours par des causes secondes, 2° et par des progrès lents et successifs.

Si l'on objecte que le travail de la transformation de la matière aurait été peu digne de la part d'intelligences si parfaites

telles que sont les anges, on peut répondre que la souveraine intelligence n'a pas regardé comme indigne d'elle de faire sortir cette matière du néant, toute brute pour ainsi dire; ensuite que Dieu a dû faire connaître aux anges que cette matière devait être employée dans la suite des temps à la formation, la composition d'un corps humain qui par son union hypostatique avec le Fils de Dieu, serait le corps d'un Dieu: et qu'ainsi par cette suite de cette incarnation, matière, esprit humain, esprit angélique seraient comme divinisés. Bien des théologiens pensent que là se trouve l'occasion du péché des anges : Lucifer et ses adeptes auraient voulu que le Fils de Dieu *s'angélisât* au lieu de s'incarner et que Lucifer fût l'objet de cette union avec le verbe de Dieu. Dans ce cas ne pourrait-on pas faire raisonnablement l'hypothèse que la lutte des bons et des mauvais anges ait eu pour champ de bataille la transformation de la matière créée, et son organisation actuelle pour la préparer à servir à l'incarnation. Vaincus par les bons anges, vainqueurs de l'homme, les mauvais anges ont continué la lutte contre l'Incarnation à accomplir, et la continuent contre les conséquences et les suites de l'Incarnation accomplie.

On m'a dit qu'une partie de ces idées, sinon toutes, se trouvent dans saint Thomas. Je n'ai pas eu le temps de m'en assurer, mais je serais fier de m'être rencontré en cela avec un si grand génie. Ces hypothèses si elles étaient vraies, éclairciraient bien des textes obscurs de l'Écriture, en particulier celui-ci : *Vidit quod esset bonum,* approbation que Dieu donnerait aux anges travaillant sous ses ordres à l'organisation de la matière pour l'amener à concourir à l'Incarnation. Elles feraient comprendre aussi pourquoi les bons et les mauvais anges sont si étroitement mêlés aux événements humains au point de vue matériel, spirituel, surnaturel, relativement à l'individu, à la famille, à la société, en un mot au monde physique, intellectuel, moral, religieux, social, politique, car il me semble que par la sainte Écriture on peut prouver leur participation à tout cela, les bons pour en tirer la gloire de Dieu et le salut des âmes, les mauvais pour se glorifier eux-mêmes et perdre l'homme avec eux.

Donc, Monseigneur, j'en reviens toujours à mon idée : pour expliquer tous ces faits merveilleux que votre revue expose, pour combattre efficacement ainsi les erreurs si dangereuses de l'occultisme, du spiritisme, etc., etc., il serait extrêmement avantageux, à mon humble avis, de traiter *ex professo* de la nature angélique, d'exposer ce que le dogme catholique nous enseigne sur sa création, son essence, ses qualités, sa puissance intrinsèque, sa destination ou vocation divine, sa correspondance ou sa résistance à cette coopération, sa division par la suite en bons et mauvais anges, puis par des traits bibliques et évangéliques et d'autres faits certains tirés de l'histoire de l'Église faire toucher du doigt cette grande vérité, niée par les incrédules et oubliée par de nombreux chrétiens; que les bons et les mauvais anges vivent en grand nombre sur la terre, se mêlent sans cesse à nous, influent sur nos pensées, nos désirs, nos inclinations, nos résolutions, sur nos actions, sur les créatures matérielles ou humaines qui nous entourent, nous servent, nous favorisent, ou nous combattent. Dans votre dernière lettre, Monseigneur, vous avez eu la délicatesse de m'offrir la rédaction de ces thèses successives, car ce serait un sujet de longue haleine; de nombreux développements seraient nécessaires pour qu'il pût éclairer tant de faits obscurs, variés, et se présentant sous des formes si diverses. Ce serait un vrai plaisir pour moi de vous être agréable; mais bien des raisons m'empêchent d'accepter votre offre si aimable.

Tout d'abord, et c'est la raison principale, je n'ai point le talent littéraire nécessaire, je n'ai jamais écrit; en outre les études que j'ai faites sur ces questions sont trop superficielles pour me permettre de les traiter *ex professo* sans crainte de tomber dans l'erreur. Enfin supposé que j'eusse le talent et les connaissances voulues, il me serait matériellement impossible de faire ce travail : ma petite santé (je souffre continuellement de névralgies, d'éblouissement, de vertiges) et les nombreuses conférences et prédications que j'ai à faire chaque semaine (cinq régulièrement) seraient un obstacle à peu près invincible.

Mais, Monseigneur, laissez-moi vous le dire en toute liberté, vous avez tout ce qui est nécessaire pour traiter et traiter en

maître un si beau, si vaste et si utile sujet; un style clair, un raisonnement serré, une science approfondie de la théologie, un vrai talent d'écrivain de premier ordre, sous votre plume ces questions revêtiraient une forme attrayante, intéressante, captivante, comme bien d'autres sujets que vous avez traités. Cependant si votre santé ne vous le permettait point ou si le temps vous faisait défaut, ne pourriez-vous trouver autour de vous des écrivains ecclésiastiques ou d'autres sulpiciens rompus dans ces questions si délicates et capables de les élucider et de les mettre à la portée du commun des mortels? Ils rendraient aussi un grand service à la cause si importante que vous soutenez si vaillamment dans votre revue.

Pardon, Monseigneur, de ces deux trop longues lettres, et de mon insistance. Toutes les amabilités que vous m'avez dites dans vos lettres, m'ont rendu importun et sans doute ennuyeux par mon long verbiage. C'est la dernière fois que je prends cette licence, et vous prie, en agréant mes excuses, de vouloir bien me croire toujours votre tout dévoué en Notre-Seigneur.

E. D.,
Aumônier de Saint-Maur.

MAISON HANTÉE

(Suite.)

— Mais vous regardiez en ce moment si les fers à repasser vous seraient lancés à la figure ; et votre attention n'était pas portée vers les gestes et les actes de la jeune fille!

— Ces objets sont partis tous seuls!

— Oui, comme la cuillère que la fille portait à la main? et qui a été lancée aussi. Tenez! je comprends parfaitement votre peur, votre frayeur et votre surprise. Donc, le balai est parti tout seul! le verre est parti tout seul! le soufflet est parti tout seul! et le bâton s'est levé tout seul aussi pour frapper la fille! J'avoue, dans tous les cas, que le tour a été joué lestement et adroitement! les prestidigitateurs ne font pas mieux? Vous en avez vu, de ces prestidigitateurs qui font si adroitement des tours de physique et qui les font si bien et si vite qu'on n'y voit rien! qu'on n'y comprend rien! C'est si vite fait, si bien fait, c'est merveilleux! mais c'est joué et bien joué?

— Alors, Monsieur le Docteur, si vous croyez pouvoir expliquer ces choses-là et les faire cesser, je vous fais un devoir envers la société, et au besoin, vous somme de vous rendre à la C... pour faire cesser tout cela, si vous croyez que cela vous soit possible.

— Monsieur le Maire, dis-je, vous savez bien qu'un médecin a dépensé pour faire ses études, que ces études n'ont point été faites en un jour, qu'elles ont été longues, délicates, pénibles et laborieuses; vous trouvez bon de faire soigner gratuitement vos métayers, vos serviteurs, cela dit entre nous sans le moindre reproche, puisque je suis honoré de leur confiance, mais vous trouverez bon aussi que, pour une affaire d'ordre public, qui relève de votre autorité administrative, je n'aille point

faire cette expertise sans mandat, sans réquisition signée de vous, et que si je suis assez heureux pour réussir, ma peine et mon savoir soient récompensés un peu, comme ils le mériteront, j'espère.

Tenez, Monsieur le Maire, voici du papier, une plume et de l'encre : veuillez signer une réquisition, et je me charge du reste.

— Non, je ne vous signerai pas de réquisition pour le moment, car je ne puis croire que ces faits relèvent de la médecine, et soient un attribut de l'art médical; cependant, je m'engage sur parole à vous signer ce qu'il faudra, si vous pouvez expliquer tout cela, et le faire cesser! Je m'y engage devant tous ces messieurs, et ma parole vaut bien un écrit. Si donc vous n'avez pas peur, et que vous croyiez pouvoir vous charger de cette mission, allez à la C...; je vous en fais un devoir formel envers la société...

Et là-dessus, M. le Maire prend congé de nous, quand soudain, se présente un gendarme qui venait chercher M. le Maire, au moment même où il quittait la pharmacie.

— Monsieur le Maire, dit le brave gendarme B..., je viens vous dire qu'on vous réclame de nouveau à la C...

— Comment! j'en viens et vous me dites d'y revenir!

— Cependant, Monsieur le Maire, il y avait le feu à la C...; j'en viens et c'est pour cela qu'on m'a envoyé vous prévenir et vous chercher...

— Comment! le feu?

— Voilà, Monsieur le Maire : M. le brigadier P... et moi avons été avertis; nous nous sommes empressés d'accourir à la C... chez Mme F...; en effet, il y avait dans toute la maison une épaisse fumée; c'était à ne pouvoir respirer; cette fumée sentait mauvais, elle suffoquait.

— Où donc était mis le feu?

— Dans un lit!

— Dans un lit?

— Oui, Monsieur le Maire. Nous avons commencé par ouvrir toutes les portes et les fenêtres pour faire dissiper la fumée! Enfin, nous pénétrons dans la chambre de Mme F... d'où sortait

cette fumée, et après avoir ouvert la croisée, nous avons trouvé le feu dans le lit!

— Pas possible! dans le lit! Et que vous a-t-on dit qu'était ce feu?

— Tout le monde disait, car il y avait beaucoup de personnes, que ce feu devait avoir été mis par quelque *acide infernal* pour sentir si mauvais!

— Ah! vous entendez bien, s'écria M. le Maire, la voix du peuple disait que c'était un *acide infernal!* Vous voyez bien, docteur, on a dit que ce ne pouvait être qu'un *acide infernal* pour sentir si mauvais!

— Ah! bah! Monsieur le Maire, répondis-je, mais voyons, raisonnons donc un peu! Croyez-vous que ce soit un acide quelconque qui ait mis ce feu? Voyons donc : nous sommes ici près d'une pharmacie; il y a des acides de toute espèce, eh bien! prenez quelque acide que ce soit; mettez-le sur du linge; cet acide corrodera le linge, le brûlera, si vous voulez, mais ne fera pas pour cela sensiblement de fumée, et ne fera pas de feu. Le proverbe le dit d'ailleurs et ne ment pas lorsqu'il dit qu'il n'y a *point de fumée sans feu!* C'était bien du feu, c'était le feu, allez. Que ce feu ait été mis par des allumettes de phosphore ou autrement, je ne sais! mais c'était, à n'en pas douter, du feu, et c'était bien là un commencement d'incendie...

D'ailleurs, la fumée devait évidemment sentir mauvais, provenant de linges, de laine et peut-être de plume qui brûlaient dans ce lit, fumée qui sent généralement mauvais.

— Alors, mon brave Docteur, suivez le gendarme, faites votre devoir, pour moi je n'y reviens pas!

Nous voilà donc partis, le brave gendarme et moi.

— Après avoir constaté d'où venait le feu, demandai-je, qu'avez-vous fait, le brigadier et vous?

— Nous avons tout d'abord éteint le feu, qui brûlait les draps, les couvertures et les matelas; puis nous avons procédé à l'enquête, et nous avons interrogé tout d'abord Mme F..., ensuite les domestiques.

— Très bien! alors?

— Mme F... nous a dit qu'elle n'y comprenait rien, absolument

rien, et que cela l'ennuyait beaucoup, et qu'il lui tardait fort que tout cela finisse!

Nous avons interrogé ensuite le vieux domestique.

— Pardon, lui dis-je, si je vous coupe... Je n'y étais pas... et cependant, je vais vous dire ce qu'a dû, en substance, vous répondre le domestique : Messieurs les gendarmes, voyez! cherchez! expliquez cela comme vous le pourrez, si vous le pouvez... Quant à moi, je n'y comprends rien, non plus... mais n'allez pas me soupçonner, car je n'y suis pour rien, je puis bien vous l'affirmer! d'ailleurs, *çà* se passe aussi bien quand je ne suis pas dans la maison que quand j'y suis...

Du reste, si vous attendez ici quelque temps, vous pourriez bien en voir assez pour votre compte, comme M. le Maire.

— Mais oui, précisément c'est bien là ce qu'il nous a répondu! Nous avons après interrogé la petite bonne.

— Ah! fort bien! elle a dû aussi vous répondre qu'elle n'y était pour rien! Et cependant elle y était pour tout!... mais n'anticipons pas, continuez s'il vous plait.

— Nous l'avons donc interrogée, et malgré ses dénégations, nous lui avons enjoint de nous montrer si elle savait se servir de toutes les clés pour ouvrir les portes.

— Voilà qui n'est pas mal, et pas bête du tout! Ensuite?

— Eh bien! nous lui avons fait remettre toutes les clés, et elle nous a dit à quelles portes elles allaient; elle nous a fait voir qu'elle savait fort bien s'en servir, et à quelles portes elles s'adaptaient.

Mais voilà qu'en revenant de la chambre de Mme F... et en passant dans le corridor, voilà qu'elle se met à crier tout à coup : Monsieur le brigadier, vous n'entendez pas? Les pas d'un revenant qui marche dans le grenier?

Nous fûmes tous comme saisis de son ton de conviction.

Il y avait beaucoup de monde dans la maison : on marchait, on parlait de tous côtés, et M. le brigadier n'a pu se rendre compte au juste de la nature du bruit que signalait la jeune fille.

— Mais, puisque vous avez entendu, dit le brigadier, marcher dans le grenier, il faut y aller voir! Et M. le brigadier a

donné l'ordre à tous ceux qui étaient là, de bien surveiller les portes, les fenêtres et la toiture, dans le cas où quelqu'un voulut s'échapper : il fait poster des observateurs de tous les côtés, et puis il est monté dans le grenier suivi de la fille et de moi-même.

Nous avons ensemble parcouru tout le grenier, sans rien voir; nous avons regardé dans les coins et les recoins, rien!

Mais nous avons remarqué une grande bassine, vous savez bien, un de ces grands chaudrons en cuivre, dans lesquels on faisait autrefois les confitures, etc.

— Il n'y a pas là dedans de revenants, par hasard, dit le brigadier, et il la souleva comme pour s'en assurer, en plaisantant... rien, bien entendu. Et nous descendîmes... Personne, en bas, n'avait rien vu non plus!

Cependant, un homme qui s'est dit couvreur, nous a prévenus qu'il y avait un petit retrait de la toiture sous lequel quelqu'un pourrait bien se cacher.

Alors, nous sommes remontés, M. le brigadier et moi bien vite, pour voir dans ce petit recoin, à l'endroit indiqué.

Quelle n'a pas été notre surprise, en trouvant la grande *bassine* en cuivre au milieu du grenier!... Comment cette grande bassine, qui était suspendue au mur, a-t-elle pu venir là, au milieu du grenier?

Franchement, je l'avoue, M. le brigadier et moi aussi avons été saisis de stupeur!... Nous nous sommes regardés abasourdis et nous avons décidé alors, de *défiler* et de quitter au plus vite cette maudite maison, sous le prétexte d'emporter à la mairie le corps du délit, c'est-à-dire les draps et les couvertures brûlés!... Et nous nous sommes bien gardés de dire à tout ce monde quel était le motif de notre départ précipité!

— Ah! mais c'est fort joli, fort curieux, ma foi! un maire qui a eu peur... des gendarmes qui ont eu peur!... vraiment ce n'est pas ordinaire!

— Mais vous, Monsieur le Docteur, vous n'auriez pas eu peur? vous aussi bien que M. le Maire et nous?

— Ah! si par exemple, si je n'avais pu m'expliquer tout cela.

— Alors, vous comprendriez peut-être, vous, Monsieur le Docteur, d'où *ça vient?*

— Mais oui, mon ami, je le crois, jusqu'à preuve du contraire!

Mais voyons!!! Vous êtes monté dans le grenier, M. le brigadier et vous, avec la jeune bonne?

— Oui!

— Vous êtes redescendus tous les trois l'un après l'autre?

— Oui!

— Mais vous n'avez pas fait attention à ce détail très important; que la fille est descendue la dernière, et qu'elle est restée un moment derrière vous, et elle a dû mettre à profit ce petit laps de temps, pour faire le tour. Bien inoffensif, celui-là! moins dangereux que le feu dans le lit! Pour déposer la bassine au milieu du grenier?

— A vrai dire, nous n'y avons point fait attention! mais alors donc, cette fille serait une coquine, nous allons l'arrêter pour avoir fait un pareil *commerce!*

— Ah! gardez-vous-en bien, mon brave B...! vous pourriez ainsi rendre cette pauvre fille tout à fait folle! et tenez! je vais vous dire, à vous, ce que j'en pense, ce que je ne puis dire tout haut à tout le monde. Je suis d'abord retenu par une certaine discrétion, ensuite, on ne me comprendrait pas sans doute: car il faut encore une certaine instruction pour cela, et on me blâmerait peut-être d'avoir mis en jeu cette malheureuse fille que je plains d'ailleurs, mais que je ne puis blâmer; car c'est dans tout cela, une inconsciente et une irresponsable par conséquent, bien qu'elle en soit l'unique cause efficiente!

— Comment cela? Mais je vais l'arrêter?

— Arrêtez-la si vous voulez le faire de votre propre chef! mais d'ores et déjà, je vous préviens qu'elle est sous ma protection, en ce sens que je pense pouvoir expliquer péremptoirement qu'elle n'est point coupable!

— Comment donc? mais je ne comprends plus!

— Je vais tâcher de vous faire comprendre maintenant, tout en montant là-haut.

— Moi! je vous accompagne, Monsieur le docteur, mais vous

pourrez entrer sans moi dans la maison: je crois que ma mission est finie là; je n'ai pas d'ordre et puis je ne tiens pas à en voir davantage, mais revenons à la fille, si vous le voulez bien, Monsieur le docteur.

Comment expliquez-vous?

— Voilà! c'est une jeune fille que je connais un peu! elle est nerveuse quoique faible, peut-être maladive; elle peut être aussi travaillée par l'âge de la puberté, dans tous les cas, je l'ai vue, il y a deux mois environ, auprès de son père, qui expirait, venant d'être écrasé par un éboulement de la nouvelle ligne en construction de H... à B..., éboulement qui lui avait fracturé le bassin, ce qui lui occasionna même une forte hématurie, et en peu de temps, la mort! Cet homme, avant de mourir, voulut un prêtre pour se confesser et recevoir les derniers sacrements; tandis que sa fille était là, à son chevet, avec une de ses sœurs : elles furent naturellement, cela se comprend, bien impressionnées par une mort aussi précipitée et tout à fait imprévue; je ne serais pas étonné que cette fille ait eu l'esprit tant soit peu frappé, *détourné* comme on dit, après ces pénibles impressions de douleur profonde et poignante! Supposez qu'avec un trouble des idées, les cauchemars aidant, cette pauvre fille soit devenue somnambule, comme cela se voit encore assez fréquemment: alors, vous vous expliquerez facilement toutes ces choses qui se passent durant la nuit dans cette maison et dans la journée... c'est plus difficile à expliquer! Et dans la journée, obsédée par cette idée du diable et des revenants, elle donne des coups, des gifles, elle remue, lance et casse des objets sans savoir ce qu'elle fait, l'esprit transporté par cette idée fixe, par une sorte de monomanie, comme disaient les médecins, par démonomanie, c'est-à-dire par grain seul de folie se rattachant à l'idée du démon, et par pyromanie se rattachant à l'idée du feu du purgatoire ou de l'enfer... tout en pouvant être très raisonnable sur tous les autres points, étrangers à l'idée qui lui hante le cerveau.

Cette explication, vous en conviendrez, ne peut venir à l'idée du vulgaire, et c'est ce qui fait qu'il n'a pu comprendre tout d'abord.

— Je commence à saisir, Monsieur le docteur, mais cela est bien extraordinaire.

— J'en conviens, et cela ne se voit pas heureusement tous les jours... c'est précisément pour cela qu'on est si embarrassé pour le comprendre et pour se l'expliquer... Vous comprendrez maintenant avec cette explication que je vous ai donnée, qu'un médecin seul peut trouver, qui ne peut venir à la raison du premier venu, 1° que le balai lancé après la cheminée en frôlant la figure de M. le Maire, a dû être lancé par la fille P... qui était là, à portée!... 2° qu'elle a dû lancer le verre, qui certainement n'est point parti tout seul, pour aller ensuite se briser avec fracas aux pieds de M. le Maire! d'ailleurs, c'est bien elle qui a lancé la cuillère, qu'elle tenait aussi à la main.

Ayant lancé la cuillère, elle a pu lancer le reste... 3° Vous comprendrez ainsi qu'elle a dû lancer également le soufflet qui est allé se promener de pointe entre les jambes de M. le Maire, entre les pieds des chaises et entre les pieds de la table... 4° enfin qu'elle a pu prendre un bâton (de peuplier sec) pour s'en donner un coup, en faisant voler ses jupons, et en cassant ce bâton par terre, tout en criant avec une entière conviction : le diable me tape!

Alors que c'était elle-même qui faisait tout cela!

Vous comprendrez dès lors sans peine que sous l'effet de son hallucination et de son illusion, elle ait pu se figurer avoir entendu marcher un revenant dans le grenier, et qu'enfin elle ait pu décrocher la grande bassine, pour la mettre au milieu du grenier, bien convaincue que c'était le diable qui faisait tout cela, et non pas elle!

Tout en cheminant et en devinant ainsi, nous arrivons à la maison de Mme F... à la C... Le bon gendarme B... me fait remarquer à côté de la porte d'entrée le tas des objets de ménage brisés, un grand tas; il me serre la main, me quitte et s'en revient!!!

Je fais le tour de la maison. J'avais vu, en venant, des groupes nombreux qui s'en retournaient en procession ininterrompue; mais je ne voyais plus personne autour de la maison; les portes étaient fermées, et je n'entendais aucun bruit; je me

demandais s'il n'y avait plus personne quand je me décidai à frapper à la porte d'entrée opposée, donnant sur la cour intérieure; j'entendis une voix qui me dit d'entrer : quelle ne fut pas ma surprise de voir une foule de gens assis, dans cette vaste cuisine, sur les bancs, sur les tables, sur les chaises, debout par côté ! comme anxieux et attendant avec saisissement que de nouvelles choses se reproduisissent devant eux.

Mme F... était assise sur le banc du coin du feu, comme il en existe dans les grandes cuisines de nos campagnes; Mme F... sa bonne vieille mère était assise, en face, sur l'autre siège opposé!

— Après avoir salué la nombreuse assistance, Madame, dis-je tout d'abord, permettez-moi de vous offrir mes respectueuses salutations avec mes sincères condoléances pour tous les ennuis que vous avez eus, et qui je l'espère, se termineront bientôt.

Je dois vous dire maintenant que je viens de la part de M. le Maire, pour voir ce qui se passe chez vous, et tâcher de l'expliquer et de le faire cesser si c'est possible.

— Comment, docteur, vous prétendez expliquer tout cela? Ah! croyez-vous que si ces choses pouvaient s'expliquer, je ne les aurais pas déjà comprises, et me prendriez-vous par hasard, pour une imbécile (*sic*). J'ai cependant, croyez-le bien, toute mon intelligence et de plus l'expérience de l'âge, et depuis que cela dure, je n'ai rien pu m'expliquer moi!

— Madame, répliquai-je, vous savez tout le respect que j'ai pour vous et combien je vous estime, je vous ai toujours prise pour une dame très intelligente, cependant, croyez bien qu'il y a des choses extraordinaires qu'on ne peut comprendre tout d'abord : vous voyez bien les effets de l'électricité, par exemple; mais sans instruction spéciale, vous admettrez bien qu'il n'est pas permis à tout le monde d'en expliquer le mode de production et l'application? Il peut en être de même ici! et si même avec toute votre intelligence, vous n'avez pas compris, vous admettrez bien aussi que peut-être, on pourrait arriver à comprendre ces choses, et comme vous le désirez, à les faire cesser, une fois que la cause en sera connue?

— Ah! Monsieur le docteur, qu'on explique comme on

voudra, pourvu qu'on *les* fasse cesser! C'est là tout ce que je désire!

— Pour cela, Madame, sans vouloir me poser en oracle, j'espère y arriver: mais je désirerais, au préalable, constater et voir par moi-même, avant de me prononcer, et pour l'instant, quelle que soit l'explication que j'en pourrai donner, je ne crois pas que ce soit le moment et le lieu de la fournir. Je voudrais bien, dis-je, voir par moi-même quelque chose se passer sous mes yeux.

— Ah! Monsieur, puisque vous savez, sans doute, par M. le Maire, ce qui s'est passé ici devant lui, cela ne tardera pas probablement à se renouveler; vous n'avez qu'à attendre. Pour moi, j'en ai assez vu, et je ne tiens pas à en voir davantage. Et vous, Monsieur, vous désirez voir?

— Mais oui Madame, je désirerais, en effet, voir se passer devant moi un de ces faits étranges, cela m'intrigue un peu, vous le comprenez, et j'ai hâte de pouvoir le constater moi-même *de visu*... comme si j'assistais à une séance de prestidigitation; je voudrais voir un de ces tours bien joués, et si je ne comprenais pas le premier, je voudrais encore en voir un autre pour mieux comprendre, ainsi jusqu'à pouvoir me faire une opinion encore plus nette!... trop heureux, Madame, si je pouvais enfin, parvenir à vous débarrasser de tout cela.

— Ah! Monsieur le docteur, c'est tout ce que je désire! mais prenez donc un siège : voilà une chaise, et attendez un peu, *cela* ne peut tarder à se reproduire.

— Tenez, Madame, une idée me vient : cette chaise, je vais l'offrir au diable, et s'il est assez *aimable* pour vouloir se manifester à nous, à coup sûr il fera danser cette chaise que je lui présente; puis nous lui poserons des questions, par exemple, pour un non, il frappera un coup, pour un oui, deux coups... ainsi, nous pourrons établir une conversation, en lui posant bien les questions... Et s'il veut parler, ce sera encore mieux, et plus facile à comprendre, car enfin, pour moi qui crois en un monde meilleur, en un enfer pour les damnés, car j'ai mes convictions, comme d'autres, sans vouloir en faire parade, mais enfin, sans désirer pour cela aller encore dans l'autre monde, il pourrait m'être intéressant de savoir par

avance, autrement que par les yeux de la foi, ce qui s'y passe, et le diable pourrait, s'il le veut bien, nous renseigner. Voyons s'il fera remuer la chaise, puis nous causerons un peu ensemble.

Tout l'auditoire était comme suspendu à mes lèvres, et j'en aurais été même gêné, si le sujet n'avait captivé toute mon attention.

Nous attendons : rien ne bouge.

Cependant, après avoir attendu longtemps encore, voilà que la chaise est secouée, mais j'avais vu le pied qui l'avait poussée : c'était celui du fils de l'adjoint au maire!... J'ai vu, dis-je, qui a fait le diable pour le moment. Cependant, Messieurs, poursuivons, si vous le voulez bien, et patiemment cette expérience jusqu'au bout : c'est long, mais il en vaut la peine.

— Je vois, dis-je, que les heures s'écoulent, et je m'aperçois que le diable n'est pas complaisant, car il tarde bien à se manifester à nous...

Voilà!... je vais lui livrer encore mon parapluie et mon chapeau! qu'il les fasse danser comme des fantoches!... Ce serait curieux et original!

Nous attendons encore : rien, rien.

J'avais remarqué la bonne assise, en face de moi, au bout opposé de la salle; je la fixai du regard, quand elle dit : « Mais Monsieur, vous croyez qu'il n'y a que les chaises qui bougent? et les pots, et les cafetières?...

— Ah! très bien, lui dis-je, prenez donc une casserole, vous en avez à côté de vous; lancez-en une sur la tête des spectateurs, et on verra ainsi qui fait le diable!

J'avais à peine prononcé ces paroles que cette jeune fille s'agite nerveusement sur sa chaise, qu'elle change de place.

— Pourquoi bougez-vous? lui dis-je, et qu'avez-vous à remuer ainsi?

— Il me semble que *ça* vient!

Tout à coup, un cri comme une plainte, un gémissement, est poussé!

— Vous n'entendez pas, dit-elle, avec une conviction tout à fait saisissante? Cette âme du Purgatoire, qui se plaint là, dans la cave...

Je ne puis l'affirmer, mais il m'a semblé avoir entendu un gémissement, qui m'a paru être parti d'elle-même, comme une voix de ventriloque... Je fus saisi par la soudaineté de ce cri et par l'exclamation qui suivit, presque aussitôt et surtout par le ton de conviction de la jeune fille, bien que je m'attendisse un peu à quelque chose de ce genre de sa part.

Quant au gémissement, les uns l'avaient entendu, les autres ne l'avaient pas entendu!

Bref, personne ne voulant aller dans la cave, j'y descendis seul, et naturellement je n'y vis rien, quoiqu'en cherchant dans tous les coins.

Réflexion faite, je me dis : C'est bien là le ton de conviction d'une hallucinée, d'autant plus que son cri a presque fait *chorus* avec son exclamation, coïncidence probante!

Une pensée trop délicate s'empara de moi à ce moment : je craignis bonnement de mettre davantage sur la sellette cette pauvre fille devant tant de spectateurs... Alors, étant remonté, je dis à Mme F... : Je n'ai rien vu dans la cave, Madame; mais croyez que j'en sais déjà assez, et que, pour des raisons personnelles, je ne voudrais pas, en ce moment, pousser plus loin l'observation. — Il y a déjà longtemps que je suis ici, il se fait tard et j'ai une course à faire que je ne puis remettre davantage; d'ailleurs, chez moi, on ne sait pas où je suis. Il vaudra mieux que je revienne ici ce soir passer la nuit... J'apporterai de quoi lire au coin du feu, pendant que vous irez tous vous coucher et dormir, et de là, je tâcherai de surprendre, sans bouger, la personne qui doit se promener la nuit chez vous. Au revoir donc, Madame, bon courage!

— Je regrette, mon bon docteur, que vous partiez, car votre visite m'a fait du bien et m'a un peu réconfortée; revenez donc, je vous attends ce soir.

Ce jour-là même, je fus assister une femme en couches, à Saint-P... j'appris là que cette jeune fille avait été vue précédemment, une nuit, se promenant en chemise et cueillant des pêches, au clair de la lune! Et que le lendemain elle n'avait aucune souvenance de sa sortie nocturne.

Ce renseignement contribuait encore à confirmer mes idées.

Rentré chez moi vers dix heures du soir, environ, je me

rendis chez M. le Maire auquel je fis de nouveau part de mes impressions; mais il se montra toujours aussi incrédule, croyant plutôt au diable ou aux revenants.

— Enfin, lui dis-je, il faut bien, puisque je l'ai promis, et que Mme F... le désire, que j'aille passer la nuit à la C...

Cependant, j'ai réfléchi : je n'ai point peur, certainement... mais je ne veux pas y aller seul, par simple prudence, voyez-vous : les esprits sont montés ici, on y dit facilement du mal du prochain. Je suppose que le feu reprenne, on ne manquerait peut-être pas de dire que je l'ai mis. Donnez-moi un gendarme, ou le garde champêtre, qui vous voudrez, et j'irai.

— Comment voulez-vous, à cette heure-ci?... Bah! docteur, vous irez demain, avec mon secrétaire, M. D... Et puisque vous avez cette idée, que la petite bonne est cause de tout cela, soit par somnambulisme, comme vous le dites, soit par manie, ce que je ne comprends pas, qu'on l'éloigne! qu'on la fasse partir, puisque tel est votre avis, et on verra bien, en son absence si cela continue ou non!

— Comme vous voudrez, Monsieur le Maire, je suis à vos ordres: à quelle heure, demain matin?

— A sept heures, si vous le voulez bien.

A sept heures sonnant, je venais donc prendre mon ami, M. D... et nous montâmes là-haut à la C... Tout en y allant, je lui fis part de mes impressions et des explications déjà fournies. Ce bon M. D... comprit assez facilement et me dit qu'il se rangeait volontiers à mon opinion. Et nous arrivâmes à la C...

Je lui fis constater le tas d'objets brisés à côté de la porte d'entrée de la maison; puis nous pénétrâmes dans la cuisine, où se trouvait Mme F..., en train de donner des ordres à sa jeune servante.

(*A suivre.*) Dr Ignotus.

Note. — Il faudrait démontrer : 1° que la servante était somnambule, maniaque, inconsciente; 2° *qu'en fait, c'était bien elle* qui lançait les assiettes, les verres, le balai, le soufflet, etc.; 3° que le maire, le locataire, les gendarmes qui cherchaient le coupable et qui voyaient la servante, n'ayant pu la prendre en flagrant délit, ont été victimes d'une hallucination, en attribuant le phénomène à un agent invisible; 4° que tous ces témoins ont été assez ineptes pour ne pas voir si c'était bien cette fille qui s'amusait à leurs dépens. La preuve ne nous paraît pas encore faite.

VARIÉTÉS

FANTOMES ET APPARITIONS.

On a rappelé, à propos de la mort tragique de l'impératrice d'Autriche, qu'au début de cette année, un factionnaire du château de Schœnbrunn avait aperçu, un soir, le fantôme de la Dame blanche se promener lentement dans une salle où il montait la garde.

Cette apparition surnaturelle, s'il faut en croire la tradition populaire en Autriche, se manifeste chaque fois qu'une catastrophe est à la veille de se produire dans la famille des Habsbourg. Elle est le triste présage, le sinistre avant-coureur de quelque calamité qui doit fondre sur les membres de la maison impériale d'Autriche. Quelle créance scientifique, précise, faut-il accorder à cette assertion qui est profondément ancrée dans l'esprit du peuple autrichien comme dans l'esprit du peuple allemand? Là est le mystère, l'inconnu!

Je sais bien que les savants s'écrient, en présence de ces manifestations surnaturelles : illusion, sensation psychique, hallucination! Mais la croyance populaire a souvent raison des jugements basés sur la démonstration scientifique d'un fait qu'elle considère comme appartenant essentiellement au domaine du surnaturel.

De nombreux exemples le prouvent surabondamment. N'aperçut-on pas en 1867, le fantôme de cette fameuse Dame blanche, quelque temps avant la mort tragique de l'infortuné Maximilien, empereur du Mexique? Ne le vit-on pas également, en 1889, annonçant la mort du malheureux archiduc Rodolphe, qui succomba mystérieusement dans la forêt de Meyerling? Plus tard, la Dame blanche n'apparut-elle pas dans les salles de ce même château de Schœnbrunn, pour

annoncer une autre catastrophe, le naufrage de Jean Orth, l'ex-archiduc, englouti dans les mers de l'Amérique du Sud.

On le voit, il y a malheureusement du vrai dans la tradition populaire qui établit un lien mystérieux entre ces apparitions successives d'un être surnaturel, d'une jeune femme voilée de blanc, et les destinées de la famille impériale d'Autriche. L'empereur, qu'un affreux malheur vient de plonger dans un nouveau deuil, avait lui-même l'esprit pénétré de cette croyance, puisque, après avoir appris la nouvelle apparition du fantôme de Schœnbrunn, il s'écria, à plusieurs reprises, qu'il lui tardait de voir l'année achever son cours.

*
* *

Dans les légendes allemandes, les Dames blanches tiennent une place importante. Celles-ci inspiraient autrefois une grande terreur, aussi bien au peuple qu'à la noblesse. Il n'y avait pour ainsi dire pas de grande famille allemande qui n'eût sa Dame blanche. La famille royale de Hohenzollern a naturellement la sienne. On dit qu'elle se montre chaque fois que la mort doit frapper un des membres de cette famille. La veille de la mort de Guillaume Ier, et aussi la veille de celle de Frédéric II, père de l'empereur d'Allemagne actuel, on la vit errer dans les salles du château royal à Berlin. Mais les deux Dames blanches, celle de la maison d'Autriche et celle de la maison de Prusse ne se ressemblent pas. La première a l'aspect d'une jeune femme pâle, délicieusement belle, aux longs voiles blancs, tandis que la seconde est d'aspect plutôt terrifiant. Elle est armée dit-on, d'un balai. C'est pourquoi le peuple la désigne sous le nom vulgaire de « la Balayeuse ».

*
* *

La plupart des palais royaux ont leurs fantômes et leurs apparitions. En Angleterre, le château de Windsor, résidence de la reine Victoria, donne asile, paraît-il, à une dame mys-

térieuse, toute de noir vêtue, qui a été aperçue pour la première fois, il y a deux ans, dans les circonstances suivantes :

Un jeune officier de garde au château, lisait un soir dans la bibliothèque, quand tout à coup, il vit une dame en noir, la tête enveloppée d'une dentelle, qui passa devant lui et pénétra dans une pièce voisine. Cette pièce ne possède pas actuellement de sortie, mais elle en avait une, il y a bien longtemps, à l'époque du règne d'Élisabeth. L'officier se précipita sur les pas du fantôme. Ce fut en vain, le spectre s'était évanoui.

Ce mystérieux événement fit une vive impression au château de Windsor, où l'on est persuadé que cette ombre devait être celle de la reine Élisabeth. En effet, d'après une ancienne tradition, la partie du château où l'apparition s'est produite, est hantée par l'ombre de la fille de Henri VIII. Depuis lors, on entend à certaines époques des gémissements et des plaintes dans cette salle du château, si bien qu'il a fallu renforcer le service des gardes de nuit à Windsor.

Le même phénomène a eu lieu au palais de Hesse-Darmstadt. Une Dame blanche y a élu domicile depuis un temps immémorial. C'est d'ailleurs à la légende de ce palais que Wagner a emprunté le sujet de *Lohengrin*, comme Scribe et Boïeldieu ont emprunté au roman de Walter Scott *Guy Mannering*, le sujet de *La Dame blanche*.

Les Tuileries ont eu leur fantôme, mais ce n'était pas une dame blanche, ni même une dame noire : c'était un homme rouge. Catherine de Médicis, qui était très superstitieuse, comme la plupart des Italiennes, s'imaginait qu'elle avait aperçu aux Tuileries un homme rouge qui s'attachait obstinément à ses pas. Aussi s'empressa-t-elle de quitter le palais, qui venait d'être construit, pour une autre demeure où le spectre rouge la laissa définitivement en paix.

On sait que la veille de la bataille de Philippe un être surnaturel apparut à Brutus et lui dit : « Je suis ton mauvais génie. »

Le lendemain, Brutus était vaincu et se perçait de son épée. S'il faut en croire un historien, M. de Ségur, pareil phéno-

mène se serait manifesté aux yeux de Napoléon Ier. L'empereur était assis dans son cabinet aux Tuileries, lorsqu'il vit apparaître devant lui le fameux homme rouge de Catherine de Médicis. Une longue conversation s'échangea entre Napoléon et le spectre, puis on entendit l'empereur s'écrier :

— Il est trop tard, tout est décidé.

Quelques jours après, Napoléon entreprenait la campagne de Russie, qui se termina, comme on sait, par la retraite de la Bérésina.

*
* *

Le souvenir de l'Homme rouge plana longtemps sur les Tuileries. L'impératrice Eugénie, qui connaissait l'histoire de ce fantôme, n'aimait pas qu'on en parlât devant elle.

Hélas! avait-elle déjà le pressentiment des malheurs qui devaient fondre sur la France et sur sa Maison?

(*Le Gaulois.*) TOUT-PARIS.

IMPORTANCE DES RÊVES

Dès son enfance, Colville a eu des rêves prophétiques. Lorsqu'il arriva pour la première fois en Amérique, à l'âge de 16 ans, il était familiarisé, grâce à ses rêves, avec les principaux édifices de Boston et de New-York. Il raconte un de ces rêves : sur le point de s'embarquer pour les États-Unis, il passa une dernière nuit à Liverpool et là rêva qu'il se trouvait dans une grande salle et debout sur une estrade faisant un discours. Or à son arrivée à Boston, une délégation l'attendait à la gare pour lui dire qu'il avait été annoncé comme devant parler dans le Parker Memorial Hall le dimanche suivant. Quand il entra dans cette salle, il la reconnut fort bien, dans tous ses détails. Bien des fois il a rêvé des personnes qu'il devait rencontrer ou des lettres qu'il devait

recevoir, ce qu'il explique par le rapport qui s'établit entre une personne qui pense fortement à un tiers et ce tiers. Il rapporte le cas d'une dame qui loue des chambres et qui voit toujours d'avance en rêve les personnes qui les occuperont; quand après un semblable rêve, elle fait une annonce, elle est sûre de réussir la location. Un écrivain qu'il connaît rêve souvent qu'il écrit une nouvelle, puis la voit imprimée dans un recueil donné. Au réveil, il écrit réellement cette nouvelle et l'envoie au recueil vu en rêve, toujours avec succès pour sa démarche en pareil cas. La théorie de Colville, c'est que, pendant le sommeil, nous sommes en communication avec le monde des esprits, que nous sommes en rapport télépathique avec les personnes qui nous sont sympathiques, et que la vision du subconscient est supérieure à celle du conscient (1). Les personnes qui désirent tirer un profit quelconque de leurs rêves doivent observer les règles suivantes : ne jamais se coucher de mauvaise humeur ou avec la faim; concentrer la pensée sur quelque chose d'agréable après s'être couché. Les rêves doivent toujours être traités avec un certain respect, et s'il s'en dégage quelques avis, on devra tâcher de le suivre à moins qu'il ne paraisse absolument ridicule, et même dans ce cas, si l'avis n'est pas contraire à nos sentiments moraux, on en retirera souvent une réelle utilité pratique.

Depuis des milliers d'années, on tient compte des avertissements donnés en rêve. Macaulay a eu bien tort de se moquer de l'archevêque Laud, parce qu'il notait tous ses rêves dans son journal. Les historiens du Moyen-Age rapportent de nombreux rêves qui précédèrent les grands événements. Henri IV fit des rêves horribles pendant la nuit qui précéda son assassinat.

L'évêque Hall raconte une cure opérée par le fait d'un rêve; un infirme avait rêvé qu'il se baignait dans une certaine source des Cornouailles et qu'il en était sorti guéri. L'infirme obéit à cet avertissement et guérit. Que d'auteurs, d'artistes, de musiciens ont reçu leurs meilleures inspirations dans les

(1) Ces hypothèses ne reposent sur rien.

rêves. Chacun connaît l'origine de la « Sonate du Diable » de Tartini, que cet éminent musicien entendit exécuter en rêve : et cependant il trouva sa composition bien inférieure à ce qu'il avait entendu. Condorcet et Franklin exécutaient dans leurs rêves des calculs très difficiles dont ils tiraient le plus grand parti au réveil. Lord Thurlow a dit-on, composé en rêve une partie d'un poème latin, et J. Herschel a laissé une stance charmante également composée pendant le sommeil. Gœthe raconte que ses rêves lui servaient beaucoup pour ses travaux littéraires. (On en a dit autant de Mozart, de Beethoven, etc., pour leurs compositions musicales.)

Certes, il y a des rêves qui ne présentent pas ces caractères, et qui peuvent avoir leur source dans un désordre du corps ou de l'esprit, et alors, comme le dit H. Ward Beecher, les facultés animales entrent en jeu. Mais en s'efforçant d'exercer un contrôle de plus en plus étendu sur son subconscient, on se procurera des rêves de plus en plus sérieux ; il faut pour cela beaucoup de patience, et tâcher même à l'état de veille de gagner un grand empire sur ses pensées et ses sentiments ; le résultat de ces victoires retentira automatiquement sur notre subconscient. L'homme, qui est complètement maître de toutes ses émotions, peut en quelque sorte choisir les lieux qu'il compte visiter en rêve, et pour lui il n'est plus question de « temps perdu en dormant ». Le sommeil, dans ces conditions, devient une sorte d'école et en même temps de délassement, et nous permet d'entrer dans le domaine intime de la véritable vie au grand profit de celle que nous vivons extérieurement, à l'état de veille.

D'après Colville dans *Light of Truth* (*Light*, 21 mai).

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien permettre à un abonné de la *Revue du Monde Invisible* de vous communiquer deux souvenirs personnels.

1° *Cas de transmission de la pensée.*

Entre 1885 et 1888, j'étais en garnison à Poitiers. On annonça un jour que Pickmann, prestidigitateur (?) fameux d'alors, donnerait quelques séances.

M. l'abbé... me dit que quelques jeunes gens dont il s'occupait désiraient aller à ces séances et me pria d'y aller tout d'abord afin de lui dire ce que j'en pensais.

La séance eut lieu au théâtre.

Assis dans la loge des officiers, accoudé sur le bord de la loge, la tête entre mes deux mains, concentrant tout mon attention, je vis tout le commencement de la séance se dérouler au milieu des banalités de la physique amusante, puis, tout à coup Pickmann annonça une expérience de transmission de pensée.

Il quitterait la salle sous la surveillence de personnes choisies par le public (en province tout le monde se connaît et les compérages sont faciles à découvrir), en son absence une personne également choisie par le public ferait un certain nombre d'actes bien définis, lui Pickmann rentrerait alors, se ferait bander les yeux, saisirait le poignet d'une personne désignée par l'assistance et reproduirait les actes faits en son absence.

L'expérience commença et, tout d'abord, réussit si bien que j'eus l'impression très nette qu'elle était inexplicable par des moyens naturels. L'idée me vint brusquement de chercher à m'opposer à ce qui se passait et je fis aussitôt la prière mentale suivante : *Mon Dieu, si ce qui se passe est diabolique, faites, si vous le voulez bien, que cet homme ne puisse continuer !*

A l'instant même Pickmann s'arrêta brusquement, en proie à une crise effrayante et, se tordant avec les signes d'une souffrance épouvantable, s'écria, en se tournant de mon côté, les yeux toujours étroitement bandés : « Oh! que je souffre, quelqu'un s'est opposé à moi,

« c'est affreux! si vous saviez ce que vous me faites souffrir, vous « ne le feriez pas! »

J'étais bouleversé et pendant quelques instants je demeurai comme pétrifié!

Dès que je pus me remettre de mon émotion, j'eus l'idée de *penser :* « il peut continuer » et il continua...

Quelques jours après j'interrogeai, sans me trahir, plusieurs personnes présentes à la séance pour m'assurer que je n'avais été à aucun moment le jouet d'une hallucination.

Toutes me confirmèrent les détails de la scène que je viens de résumer.

2° *Tables tournantes.*

Entre 1889 et 1892, j'étais en garnison près de Paris. Un soir, à la pension, nous parlâmes tables tournantes et mes camarades me demandèrent de me joindre à eux après le dîner pour faire une expérience. Je répondis que cela m'était impossible parce que l'Église défendait formellement ces pratiques.

Nous sortîmes de table et mes camarades s'assirent autour d'une table ronde. Je restai debout à une dizaine de pas. L'aventure de Pickmann me revint brusquement à la mémoire et j'eus l'idée de chercher à empêcher la table de tourner.

Je fis une prière mentale, demandant à Dieu, s'Il le voulait bien, de ne pas permettre la réussite de l'expérience.

Au bout d'une vingtaine de minutes, rien ne bougeait; je demandai alors à mes camarades si un pareil insuccès leur était jamais arrivé.

Tous me répondirent que jamais il ne leur était arrivé de ne pas réussir.

Je leur dis alors que j'avais cherché à m'opposer à leur action et j'ajoutai : « Essayez encore, mais cette fois-ci vous êtes prévenus que « je vais encore chercher à vous arrêter. »

Je me retirai quelques pas plus loin, et fis la même prière mentale; rien ne bougea.

Au bout de trois quarts d'heure mes camarades renoncèrent à leur essai, mais demeurèrent stupéfaits, répétant que jamais pareille aventure ne leur était arrivée. Or quelques-uns d'entre eux avaient fait tourner des tables un très grand nombre de fois.

Je n'avais pas besoin de ces deux faits pour augmenter ma foi, mais j'ai pensé qu'ils pouvaient être intéressants pour d'autres.

J'ai l'honneur de vous prier, Monseigneur, de vouloir bien agréer l'expression du profond respect de votre dévoué serviteur.

Monseigneur,

Permettez-moi de vous signaler dans le dernier numéro de la *Revue du Monde Invisible*, un passage qui m'a frappé.

M. le Dr Paul Audollent ignore la Constitution de Pie IX sur la question du magnétisme et des tables tournantes. Je crois parfaitement me rappeler que le Saint-Siège y déclare ces tables tournantes et leurs réponses de diverses manières, *toujours et absolument l'œuvre des démons*. A la page 275, le docteur fait donc une erreur contraire à cet enseignement du Saint-Siège en écrivant : 1° qu' « aucune action surnaturelle ou préternaturelle ne peut être admise dans le phénomène même de faire tourner une table. » Outre cette erreur condamnée par le Pape, elle en contient une autre contre le bon sens, car tous nous savons que 4 ou 5 personnes ne peuvent *avec leurs petits doigts* mettre en mouvement une lourde table. Par conséquent le docteur se trompe complètement lorsqu'il ajoute « que le mouvement n'a pu être imprimé à la table que par *l'action commune du fluide vital* des différentes personnes réunies autour d'elle, action dirigée par leur volonté. »

Le paragraphe 4 qui suit (même page 375) est tout aussi contraire à la réalité des faits connus de tous ceux qui ont assisté à ces expériences (ce que j'ai fait, mais seulement jusqu'à la publication de la décision prise par Pie IX).

La fin du paragraphe premier est également condamnée par l'expérience et par le Saint-Siège. Ce n'est pas *fort souvent, mais toujours* que seul l'esprit mauvais est l'agent qui vient ainsi pour nous tromper.

J'espère que la Revue fort intéressante que vous dirigez avec une science et une sagesse parfaites, et dont je suis un fidèle abonné, ne laissera pas passer, au moins sans être rectifiée par une note, l'erreur grave du Dr Audollent.

Car cela peut être cause que des personnes qui ne connaissent pas ou bien qui ont oublié l'enseignement du Saint-Siège, se permettent de faire tourner des tables, malgré les *défenses formelles de Pie IX* et ne se mettent ainsi en rapports directs avec les démons au grand détriment de leur âme.

Veuillez agréer, Monseigneur, mes hommages respectueux.

EDM. M. PERDRIGEON DU VERNIER.

Monseigneur,

J'ai lu attentivement l'étude publiée par le Dr Audollent dans votre Revue du 15 novembre de la présente année, et je ne partage pas son avis relativement à ce qu'il dit sur les tables tournantes.

Selon lui, le fait dont il parle n'impliquerait aucune action surnaturelle ou préternaturelle : il l'attribue à *l'action du fluide vital dirigé par la volonté* des acteurs. Cette conclusion me paraît tout à fait illogique.

Car, comment expliquer que son fluide vital l'ait emporté en énergie sur celui de cinq personnes, qui voulaient que la table tournât?

Et puis pourquoi la table ne tourne-t-elle pas de suite, ou ne tourne-t-elle pas du tout en certaines circonstances, comme j'en ai été témoin, bien que les agents le voulussent absolument?

Si la cause de l'effet en question est purement physique, elle doit toujours opérer le même résultat dans les mêmes circonstances, et cela aveuglément comme toute cause matérielle : c'est là un axiome scientifique.

Le Dr Audollent remarque qu'il ne faut pas confondre le simple *mouvement physique avec les manifestations intelligentes des tables qui parlent,* soit par des coups frappés, soit autrement.

Pour moi, j'ai la conviction intime que c'est la même cause qui agit dans les deux cas. Si le docteur avait posé des questions à la table, ou plutôt à l'esprit qui l'ébranlait, il est à croire que cette table eût répondu à sa façon en faisant preuve d'intelligence.

Maintenant, pourquoi l'être surnaturel, invisible et intelligent, qui faisait mouvoir la table, se mit-il plutôt à la disposition de M. Audollent que des autres acteurs de la scène? C'est parce que telle était sa volonté ou son caprice. C'est ce qu'on remarque journellement dans les manifestations de ce genre.

Conclusion. Prenons garde de voir le surnaturel partout, mais ne le nions pas sottement quand il saute aux yeux.

GUILLAMIN, curé de Génelard.

Nota. — Nous reproduirons avec la même impartialité la réponse du Dr Audollent.

Nous avons reçu de Hongrie une lettre signée C. de Tolna. Si l'auteur veut bien nous donner son adresse, nous lui répondrons directement. E. M.

Monseigneur,

Voulez-vous me permettre de vous raconter deux faits arrivés dans ma *famille* ?

Une de mes cousines germaines me disait ces jours-ci avoir été très frappée d'un rêve qu'elle avait fait et qui était devenu à sa grande surprise une réalité.

Ma tante, sa mère, habitait un canton de l'Aube; devant sa maison demeurait un cultivateur que j'ai bien connu parce que souvent il venait rendre des services à la maison.

Ma cousine, mariée depuis plusieurs années, avait quitté le pays pour habiter une ville à quatre lieues de là. Une nuit elle rêva que ce brave voisin se mourait. A son réveil, elle n'y pense plus, quand quelques jours aprés le curé de son pays vient la voir et lui dit : J'ai fait hier un enterrement, ce brave L... est mort. Ma cousine, frappée de son rêve, lui demande instamment à quelle heure. — A deux heures dans la nuit, répond le curé. C'était exactement l'heure et le moment où ma cousine avait dans son rêve vu mourir cet homme. La petite fille de cette cousine qui entendait raconter ce fait par la grand'mère nous dit tout à coup :

Il m'est arrivé il y a quelques semaines, une chose étrange. J'étais dans ma chambre avec une religieuse qui me soignait encore. Nous étions assises toutes deux quand la porte de la chambre voisine s'ouvre et se referme sans que personne ait pu le faire et ne put. Effrayées, nous ne savions que penser. J'ai eu peur, et tant que mon mari n'a pas été rentré de courses qu'il faisait pour ses affaires et j'ai été tourmentée, heureusement rien de fâcheux n'est arrivé, mais la sœur et moi sommes certaines que cette porte s'est ouverte et fermée mystérieusement, personne dans la maison n'ayant pu le faire.

Veuillez agréer, etc.

M. L.

Paris, 20 novembre 1900.

BIBLIOGRAPHIE

Les Vrais et les Faux Miracles, par le R. P. Lescœur, de l'Oratoire. Deuxième édition complètement refondue et augmentée. 1 vol. in-12. Prix : 3 francs.

La seconde moitié du siècle qui va finir restera marquée d'un phénomène singulier, je veux parler de la multiplicité des faits surnaturels, ou soi-disant tels, qui s'y sont produits.

Or, jusqu'à ces derniers temps les savants, tous plus ou moins rationalistes et disciples de Renan, se bornaient à hausser les épaules quand on leur parlait de miracles. Avec leur maître, ils prétendaient unanimement qu' « *une chose absolument hors de doute, c'est que, dans l'Univers accessible à notre expérience, on n'observe et on n'a jamais observé aucun fait passager provenant d'une volonté ni de volontés supérieures à celle de l'homme.* » Aujourd'hui, ce n'est plus un petit groupe de fanatiques qui croient au surnaturel. Les spirites et occultistes de toute nuance couvrent les deux mondes. Ils les inondent de leurs livres, de leurs revues, de leurs congrès. Les mêmes savants qui refusaient hier de regarder les miracles de l'Évangile, base de notre foi, et les autres miracles qui la confirment se pressent en foule autour des tables tournantes, des médium, des somnambules, des hypnotisés. C'est M. Charcot, le grand adversaire des miracles de Lourdes, qui écrit à propos de l'hypnotisme : « *C'est un monde dans lequel on rencontre à côté de faits palpables, matériels, grossiers, côtoyant toujours la physiologie, des faits absolument extraordinaires, inexplicables jusqu'ici, ne répondant à aucune loi physiologique et tout à fait étranges et surprenants.* »

Rien donc de plus opportun, à cette heure, qu'un livre écrit sur ces matières par un théologien qui constate ces faits étranges, qui les étudie à la lumière des principes immuables de la science chrétienne.

L'ouvrage du P. Lescœur, dont nous publions une seconde édition, s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à la grande question du surnaturel, c'est-à-dire à tout le monde.

Aux Catholiques d'abord, parmi lesquels beaucoup d'âmes se ren-

contrent qui ont été troublées par les prétendues révélations soi-disant religieuses et par les impostures du spiritisme et auxquels il est bon de rappeler les enseignements traditionnels de l'Église par le discernement des vrais et des faux miracles.

Aux gens du monde, pour qui tous les phénomènes sont une pure affaire d'amusement et un objet de curiosité : en lisant ce livre, ils viendront peut-être à entrevoir tout le sérieux du problème qui se cache sous des apparences frivoles; ils comprendront que, comme au temps de l'Évangile, la grâce de Dieu se sert quelquefois du démon, père du mensonge, pour faire éclater la vérité.

Enfin et surtout ce livre s'adresse à tous les savants de bonne foi. Si jusqu'ici, ayant refusé systématiquement de jeter les yeux sur nos miracles, ils se voient réduits aujourd'hui, comme malgré eux, à constater la réalité des phénomènes étranges que l'Église attribue au démon, que ne poussent-ils leur investigation plus loin! Que ne se mettent-ils à étudier le miracle proprement dit, les faits scientifiquement inexplicables et parfaitement constatés, sur lesquels repose la foi au surnaturel et qui font la base historique de la religion révélée?

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD

LES ANGES DANS L'UNIVERS

I. — Les anges existent et ils sont innombrables.

Nous le disons aux hommes de bonne volonté, comme l'enseigne l'Église, instruite par la Révélation.

Je crois en un seul Dieu tout-puissant créateur du ciel et de la terre. Je crois par conséquent, à tout ce que Dieu a révélé, à tout ce que la sainte Église catholique me propose à croire.

Dans l'immense totalité du genre humain qui, aujourd'hui, se chiffre couramment par environ 1.500.000.000 d'hommes, il y en a quelques-uns qui ne croient à aucune vérité religieuse et se donnent pour athées : ceux-là forment une rare, très rare exception. Plus nombreux sont ceux qui, nés au sein du christianisme, où ils puisèrent dès leur enfance les principes du vrai bonheur et de la civilisation, s'acharnent maintenant, mus par une haine d'autant plus inconcevable qu'elle est plus implacable, contre ce même christianisme et ses institutions séculaires, contre ses prêtres, son culte et ses fidèles.

Ici l'on ne se donne pas la mission de persuader les mécréants ou de convertir les impies; inutile de leur exposer les vérités d'une foi qu'ils méprisent, des raisonnements théologiques pour eux surannés ou d'essayer de leur montrer dans la nature les touches d'un surnaturel qu'ils ne veulent pas voir.

Les anges existent : l'histoire sainte, l'histoire profane et la vie des saints sont remplies de leurs apparitions et de faits sans eux inexplicables. Tous les peuples ont toujours cru aux esprits. Jamais génération n'y a cru plus que la nôtre et, chose inouïe aux temps passés, le spiritisme d'aujourd'hui

veut faire religion; et s'il y réussissait, il trouverait d'emblée 50.000.000 d'adeptes, choisis dans la classe de ceux qui se targuent le plus de science et de progrès.

Les anges existent : la raison l'affirme et le prouve à quiconque jouit de la connaissance de Dieu et de ses œuvres. Eh! qu'est-ce que le Créateur a voulu en s'entourant de créatures? — N'est-ce pas l'amour et la bonté qui l'ont poussé à créer; et à quoi tend l'amour sinon à la similitude réciproque de plus en plus parfaite des êtres qui s'aiment et enfin à leur union la plus intime possible!

Contemplez la création. Partout vous y trouverez le bien: car le souverain Bien lui-même, en jetant un regard satisfait sur toutes choses, les a trouvées fort bonnes; mais cependant partout aussi en ce monde et dans votre propre être, vous trouvez, par rapport à Dieu *pur esprit*, une lacune : toutes les créatures que nous voyons ici-bas sont essentiellement matérielles; la preuve c'est que nous pouvons les voir de nos yeux corporels. Or, si vous vous donnez la peine de réfléchir, vous devez admettre que les créatures visibles, si parfaites et si bonnes soient-elles, ne sauraient avoir avec Dieu qui est invisible, une ressemblance satisfaisante. Pour vous en convaincre, il suffit de considérer les choses à partir de leur plus simple expression : les corps inanimés ne sauraient ressembler à Dieu: ils sont à peu près le contraire de l'esprit, et n'ont du souverain Être qu'une existence rudimentaire. Quant à la vie qui anime graduellement les plantes et les animaux, elle est loin, pour immatérielle qu'on la conçoive, de pouvoir entrer en comparaison avec Celui qui a dit : « Je suis la Vie. » — Reste l'homme. L'homme, à la vérité, est, grâce à l'âme, vie et intelligence comme Dieu; mais, par son corps, il est matière comme les brutes. Oui, notre âme est esprit, mais pas esprit pur, unie qu'elle est à la matière corporelle dont la mort ne la sépare que provisoirement. Et puis, l'âme n'est pas l'homme!

Concluons que ni l'homme non plus, ni son âme prise en elle-même, n'est la créature qu'il faut pour constituer, par rapport au Créateur, une ressemblance définitive, et avec Lui une union adéquate par rapport à l'essence de l'être.

Donc, de deux choses, l'une : ou la création est défectueuse ou il y a, à part cet univers visible, un monde que nous ne voyons pas, qui ne peut tomber sous nos sens, parce qu'il est fait de *purs esprits* (1).

Mais la sainte Église n'a pas coutume d'envoyer ses enfants chercher dans l'histoire du passé, ou de leur laisser la peine de trouver par le raisonnement la voie du ciel et les lueurs de la vie qui éclaire notre future patrie. La sainte Église, comme une bonne mère, nous apprend à lire dans le livre du Saint-Esprit et nous met le doigt sur des passages comme celui-ci :

O Seigneur, qui fîtes vos anges purs esprits : *qui facis angelos tuos spiritus.* (Ps. 103.) « *Millia millium ministrabant ei et decies millies centena millia assistebant ei.* Un million d'anges le servaient et mille millions se tenaient devant lui. » (Dan. 7, 10.)

Dans le langage mystérieux des Écritures, cette façon de compter énonce un chiffre illimité. Lorsque saint Pierre demanda au Christ combien de fois les péchés devaient être remis à un pécheur, en vertu du pouvoir des clefs que Jésus lui octroyait. « Est-ce, par exemple, sept fois? » dit-il. — Le Sauveur lui répondit : « Non, pas sept fois; mais septante-sept fois sept fois, » ce qui signifiait toutes les fois, toujours, parce que la miséricorde de Dieu est infinie. Pareillement le prophète Daniel, inspiré par une sublime vision de l'au-delà, balbutie un nombre pour exprimer l'inexprimable et nous apprendre que c'est surtout dans la création des esprits angéliques que le Très-Haut a mis à contribution sa toute-puissance.

Basé sur ce terme de la Révélation, le Docteur angélique (2), interrogé de préférence pour tout ce qui a trait aux sciences divines, peut, avec toute la certitude de la vraie foi, nous assurer que : *Les anges, en tant que substance immatérielle, excèdent en quantité la multitude des choses matérielles.* et s'appuyant sur saint Denis l'Aréopagite, illustre parmi les Pères par ses écrits sur les célestes intelligences, il ajoute :

(1) C'est une raison de convenance et non de nécessité : l'existence des anges n'est pas *nécessaire* au plan divin. E. M.

(2) Ce titre est donné à saint Thomas d'Aquin à cause de l'érudition avec laquelle il a traité des anges.

Nombreuses sont les saintes armées des intelligences supérieures qui excèdent la mesure numéraire des quantités infimes et restreintes employées pour calculer le nombre des choses matérielles.

La raison en est, continue le maître des théologiens, que, Dieu infiniment parfait ayant principalement en vue la perfection relative des choses qu'il a tirées du néant, il les a créées dans des proportions d'autant plus développées qu'il les voulait plus parfaites, le développement étant une condition de la perfection créée. Or, tandis que dans les créatures corporelles l'excès se mesure d'après la dimension. Ainsi nécessairement, pour les créatures incorporelles, c'est suivant les multitudes qu'il convient de déterminer la mesure. Aussi bien, on le voit, les corps matériels incorruptibles, tels que les minéraux, qui sont, en fait de corps, les plus parfaits de tous parce qu'ils sont pure matière, surpassent infiniment en immensité les êtres vivants et corruptibles lesquels à leur tour sont d'espèces plus multipliées que les premiers. Pour preuve du contraire, essayerez-vous de comparer la dimension du globe terrestre avec celle des herbes et des animaux qui passent à sa surface, ou encore, la grandeur physique d'un homme avec le diamètre du soleil? — Non certes, et cependant cet astre unique en sa gigantesque solitude, ne saurait, en raison de la *valeur de l'être*, entrer en comparaison avec un seul d'entre les hommes qui par millions peuplent la terre. Aussi la multitude est à l'homme ce que l'immensité est au soleil. On mesure la dimension qui fait la valeur de la matière. Les hommes ne se mesurent pas; ils se comptent.

Les anges ni ne se mesurent ni ne se comptent. Il n'y a point de nombre qui puisse exprimer leur quantité.

(*A suivre.*)

Alfred Van Mons.
Pancsova (Hongrie).

QU'EST-CE QUE LA MAGIE

Le Dr Rozier a publié dans *l'Hyperchimie*, un article que nous croyons utile de reproduire, pour guider nos lecteurs dans l'étude des phénomènes qui se rattachent à la magie. Le lecteur est souvent troublé par la confusion des termes qu'il rencontre et dont le sens lui reste caché.

C'est donc uniquement à titre de document, et en faisant les réserves exprimées dans les notes, que nous reproduisons l'article occultiste de *l'Hyperchimie*.

On ne contestera pas la clarté d'exposition de ce document : il nous permettra d'exposer, ensuite, exactement, la pensée de nos adversaires.

Paris, 10 janvier 1901.

A toutes les époques de l'Histoire, il y a eu des hommes qui dépassaient leurs contemporains par leur intelligence, leur savoir et leur puissance. Il est certain qu'il en a été de même dans les périodes préhistoriques.

Parmi ces hommes supérieurs, un certain nombre ne connaissaient et ne pouvaient rien qui ne puisse être réalisé sans aucune intervention du monde invisible. D'autres, au contraire, agissaient, surtout au moyen de ces interventions. Les premiers correspondaient à ce que nous appelons aujourd'hui des Savants, les autres étaient des Thaumaturges.

Les Thaumaturges, ou faiseurs de choses merveilleuses, ont été primitivement confondus en une seule classe, et ont été appelés, suivant les époques ou suivant les lieux, des Magiciens, des Sorciers, des Prêtres, des Prophètes, etc. Plus tard on a eu conscience de différences énormes entre les uns et les autres et on a dû les diviser en deux catégories principales : Ceux qui opèrent en invoquant les puissances célestes, et ceux qui opèrent en mettant en jeu d'autres puissances de diverses catégories.

Pendant longtemps, il a été difficile de donner à ces divi-

sions une valeur pratique, une classe de thaumaturges ne différait souvent d'une autre que par prédominance de l'un des deux éléments sur l'autre. Aujourd'hui encore les prières et les formules magiques sont employées indifféremment par beaucoup de thaumaturges. Cependant il y en a qui ne connaissent et ne veulent connaître que les influences célestes (1).

Je n'ai pas l'intention de faire l'histoire de la Magie, je vais simplement l'étudier telle qu'elle se présente dans les temps modernes.

Il faut savoir d'abord que Magie et Occultisme ne sont pas synonymes. L'Occultisme est l'étude de toutes les sciences. parmi lesquelles s'en trouvent quelques-unes qui poussent leurs investigations plus spécialement parmi les choses cachées, *Occultes,* telles que la Mystique et la Magie. Ces sciences, qu'on a appelées de tous temps *Sciences occultes,* ne sont donc pas tout l'Occultisme, mais en sont la partie caractéristique, celle par laquelle cette doctrine se distingue de toutes les autres.

La Magie est, à proprement parler, l'étude de la puissance humaine, en tant que cette puissance n'est pas due aux moyens ordinaires employés par l'industrie. L'homme a le pouvoir de modifier de mille façons l'ambiance dans laquelle il se meut; la Physique, la Chimie, la Mécanique, etc., lui donnent les moyens d'exécuter de véritables prodiges. Mais cela n'est pas de la Magie. L'homme a aussi le pouvoir d'agir sur son semblable, sur les animaux, sur les végétaux, par le maniement d'un fluide particulier que nous possédons tous, le fluide magnétique. Cette action peut être bonne ou mauvaise, avantageuse ou nuisible, suivant la volonté de l'opérateur, supposé suffisamment instruit.

Cela n'est pas encore la Magie, mais y touche de près. Le Magnétisme peut être placé à la limite des sciences naturelles, il ne lui faut que très peu de chose pour être de la Magie. Entre les mains de certains expérimentateurs, Du Potet entre

(1) Entre le Saint qui fait des *miracles* par la vertu de Dieu, et le démoniaque qui opère des *prestiges*, par la vertu du démon, il y a une différence essentielle, radicale, absolue. On ne peut faire entre eux aucun rapprochement.

(*La Rédaction.*)

autres, il passe alternativement du magnétisme simple à la Magie.

Enfin, l'homme a encore le pouvoir de mettre, sans contact, les objets inanimés en mouvement, de faire passer un corps solide à travers un autre corps solide, sans que leurs formes en soient altérées, de faire sortir de lui-même pour un instant, une partie de la matière qui compose son propre corps, et de lui faire prendre une forme solide, représentant un personnage qui se meut et parle; en un mot de produire tous les phénomènes dont l'ensemble constitue ce que tout le monde connaît sous le nom de spiritisme. L'homme peut tout cela, mais à une condition, c'est d'avoir un organisme doué de propriétés particulières qui le constituent un Médium. Ces propriétés, nous les possédons tous, mais à un degré insuffisant pour pouvoir produire des phénomènes perceptibles pour tout le monde (1).

Ici nous sommes encore bien plus près de la Magie, mais la Magie exige quelque chose de plus.

Le Médium, je l'ai dit, doit avoir un organisme spécial, et n'est pas Médium qui veut. Certains spirites prétendent le contraire, mais l'expérience prouve que quelques personnes, après des exercices nombreux et prolongés, n'ont jamais pu rien obtenir. En outre, le Médium est passif : il ne commande pas à l'influence d'où proviennent les phénomènes, il lui obéit plutôt.

Le Magicien, au contraire, n'est pas obligé d'être Médium. Ici encore, je suis en contradiction avec un petit nombre d'Occultistes qui croient que le Magicien doit être Médium. Éliphas Lévi ne possédait pas la plus petite parcelle de médiumnité et il a obtenu des phénomènes assez importants, et il n'est pas le seul. La médiumnité et la Magie, au contraire, s'excluent, il serait désastreux pour un Magicien d'être Médium. En outre, et c'est là le plus important, le Magicien est actif, il commande. Il est vrai qu'il peut être malmené par

(1) Non, l'homme n'a pas ce pouvoir; mais, par des évocations, des pactes, des pratiques imprudentes il peut se mettre en rapport avec des puissances supérieures, avec des êtres mauvais, et produire avec eux des phénomènes prodigieux. La force démoniaque passe en lui et agit avec lui.

(*La Rédaction.*)

l'Influence en révolte, mais il commande toujours, c'est-à-dire que si l'influence se révolte, il ne l'implorera pas, il cherchera à la réduire par ses propres forces : s'il est vainqueur, sa carrière magique se poursuit avec d'autant plus d'éclat; *s'il est vaincu, il meurt ou devient fou, mais il n'a* pas obéi.

Mais alors, quelle est cette Influence? Longtemps on a cru, et aujourd'hui beaucoup croient encore, qu'elle est de deux sortes : la force propre du Magicien et celle de certains êtres de l'Invisible.

Eh! bien, il faut perdre cette illusion : cette Influence est unique, elle provient des habitants de l'Invisible. L'homme réduit à ses propres forces ne dépasse pas le Magnétisme, et encore ne peut-il produire que les phénomènes les plus rudimentaires du Magnétisme.

Cependant il y a une exception apparente : certains hommes, ceux-là sont très rares, peuvent obtenir quelque chose par eux-mêmes. Pour les distinguer des autres, je les appelle des *Mages*, et je laisse le nom de Magicien à celui qui, n'ayant aucune puissance personnelle, peut cependant commander, à ses risques et périls, à certains êtres de l'Invisible qui, eux, possèdent des pouvoirs variés. Contre le Magicien, il y a des révoltes fréquentes: contre le Mage, il n'y en a jamais.

Nous pouvons maintenant définir la Magie : elle est la science qui permet à l'homme de commander, non pas à l'Invisible, mais à certains êtres de l'Invisible, pour obtenir des résultats que les sciences ordinaires sont incapables de procurer (1).

Ces résultats ne sont pas surnaturels, mais les lois de la nature qui sont mises en jeu pour les obtenir sont quelquefois inconnues des savants officiels, et toujours hors de leur atteinte.

Reste à savoir quels sont les êtres de l'invisible auxquels le Magicien commande.

(1) Ces résultats sont surnaturels dans leur cause, ils sont produits par des êtres de l'Invisible qui ne font pas partie de l'ordre naturel auquel nous appartenons.

(*La Rédaction.*)

Nous divisons le Monde en plusieurs Plans ou manières d'être : le Plan Physique, qui seul est visible, le Plan Astral qui contient les forces et les êtres qui les manient, le Plan Mental et le Plan Divin, qui se définissent d'eux-mêmes. La description de ces Plans ne fait pas partie de mon sujet; tout ce que j'ai besoin d'en dire, c'est que le Mystique puise sa force dans le Plan Divin et dans le Plan Mental ; le Magicien dans le Plan Mental et dans le Plan Astral. Il y a d'autres Plans intermédiaires, et chaque plan se subdivise en sous-Plans. Tous sont habités par des êtres spéciaux. Les habitants du Plan Divin sont connus : Dieu, la Vierge, les Anges, les Saints. Ceux du Plan Astral sont moins connus du public qui se figure volontiers qu'après les Anges et les Saints, il n'y a plus que les Démons et les Damnés.

Le Plan Astral contient des êtres variés, les uns naturels, c'est-à-dire ayant une existence propre et une vie indépendante, les autres artificiels, n'ayant qu'une existence passagère, quelquefois très longue, d'autres fois très courte. Parmi les habitants naturels, je signalerai la grande classe des *Élémentals*, la plus importante pour les Magiciens. Il y en a de plusieurs catégories, de très élevés, de très infimes, de bons, de mauvais et d'indifférents. Ce sont les Élémentals qui mettent en œuvre ce que nous appelons les forces de la nature. Tout cela demanderait de grands développements, car le travail est plus compliqué qu'il ne peut le paraître d'après ce court exposé. On trouvera ces détails dans les publications spéciales. — Parmi les êtres artificiels, je me contenterai de nommer les Élémentals Kama-Manasiques et les Larves. Les Égrégores sont mixtes, partie naturels, partie artificiels. Les Larves jouent un grand rôle dans les Envoûtements (1).

Les Magiciens se divisent en deux grandes classes : les Magiciens blancs et les Magiciens noirs. En outre il y a à considérer une classe pour ainsi dire parasite, les sorciers qui, eux aussi, sont blancs ou noirs.

(1) Ces êtres artificiels sont les mauvais anges déchus; ils ne sont pas *artificiels;* ils forment une hiérarchie, ils sont organisés, ils peuplent l'air qui nous entoure. Tout ce que l'auteur dit ici des *Elémentals*, et autres êtres artificiels, n'est pas prouvé!

(*La Rédaction.*)

Les Magiciens sont des savants qui connaissent les causes et les théories des phénomènes qu'ils produisent; les Sorciers sont des empiriques qui connaissent quelques modes opératoires, qu'ils appellent des *secrets*, et produisent un nombre très limité de phénomènes, sans savoir pourquoi ni comment.

Les Magiciens et les Sorciers blancs sont animés de bonnes intentions, ils s'adressent à des êtres de l'Invisible qui ne sont pas pervers, et ne cherchent qu'à faire ce qu'ils croient être le Bien.

Les Magiciens et les Sorciers noirs, au contraire, n'ont affaire qu'aux pires entités de l'Invisible, à l'aide desquelles ils cherchent à se procurer des avantages par n'importe quels moyens, et à assouvir leurs haines et leurs vengeances.

Je ne dirai rien des Devins, Tireurs de Cartes, Somnambules, et autres diseurs de Bonne Aventure : ce ne sont ni des Magiciens ni des Sorciers. Ce sont de braves gens, incapables de faire du mal, faisant souvent du bien, qui exploitent des facultés naturelles d'intuition. Je parle, bien entendu, des voyants sincères, car à côté d'eux, on est exposé à rencontrer des charlatans qui ne savent même pas que la voyance existe réellement.

Les sorciers blancs sont le plus souvent des guérisseurs. Quelquefois aussi ils sont des voyants.

Les Magiciens blancs sont souvent appelés à détruire les œuvres des Sorciers et Magiciens noirs, ce qui n'est pas toujours facile.

Disons enfin que la Magie même blanche est vue d'un mauvais œil par les Clergés qui la considèrent comme mauvaise par elle-même. Ils n'ont pas tort de s'en défier, mais ils se trompent en la croyant mauvaise par elle-même. Le Magicien qui ne cherche que le bien et ne s'adresse qu'à des entités bonnes ou indifférentes, ne commet aucun mal et, à ce titre, n'est pas blâmable. Mais il est imprudent.

En effet, il porte la responsabilité de tout ce qu'il fait, et nos jugements sont souvent infirmes, il peut très bien avoir cru bien faire et s'être trompé. D'autre part, toutes les fois qu'on entre en communication avec le Plan Astral, de sa

propre autorité, on est bien exposé : les entités mauvaises sont toujours prêtes à nous importuner et il faut être bien fort pour éviter ou repousser toutes leurs attaques. Le Magicien, animé des meilleures intentions, a beau faire appel aux bonnes entités, et uniquement à elles, il n'en a pas moins ouvert une porte, sur l'Invisible, et il lui sera bien difficile d'éviter que quelques mauvaises entités ne passent par cette porte. C'est, du reste, ce qui arrive trop souvent (1).

Pour le Magicien noir, il n'y a pas à tenir compte de ces considérations, il fait volontairement appel aux mauvais, s'il lui arrive malheur, il l'a bien cherché, et cela lui arrive très souvent.

Cet appel aux mauvais fait de suite penser aux pactes. Le *pacte n'est pas aussi fréquent qu'on pourrait croire*, la plupart des Magiciens et Sorciers noirs n'ont jamais fait de pacte, seulement nous sommes obligés, ici, de distinguer: les théologiens divisent les pactes en deux catégories : les *pactes explicites* et les *pactes implicites*. Les pactes explicites proviennent d'un contrat bilatéral, écrit et signé, par lequel le Sorcier renonce à son salut et le diable s'engage à le servir pendant le temps qu'il lui reste à vivre sur la terre. Le tout accompagné de blasphèmes et de profanations dans le détail desquels je n'entrerai pas. Le pacte implicite consiste à utiliser les services du diable, connaissant leur provenance, sans toutefois avoir pris aucun engagement avec lui. Le diable, évidemment, y trouve son compte, car il ne rendra jamais de services que pour faire le mal; du reste le fait seul d'accepter quelque chose de lui est une sorte d'engagement et lui donne des droits.

On sourira peut-être en lisant ce qui précède, et on ne manquera pas de me dire : Comment! vous croyez au diable? Je croyais qu'aujourd'hui il n'y avait plus que quelques esprits arriérés qui conservaient une pareille superstition.

Certes, si vous entendez par le diable un être grotesque

(1) L'Église a donc raison de condamner la magie blanche et de défendre tout commerce avec les Esprits. A quel prix, par quels moyens devient-on Magicien blanc? Au péril de son âme et par des moyens illicites. Tout ce que l'on a dit du plan astral est arbitraire. Les mauvais anges sont partout.

(*La Rédaction*.)

avec des cornes et une queue, n'ayant d'autres occupations que de retourner les damnés dans le feu de l'enfer avec de grandes fourches, et venir sur la terre pour nous faire des misères, je ne crois pas au diable.

Mais le personnage que je viens de décrire n'est qu'une caricature : le diable, le vrai, l'Ange déchu, existe bien réellement, et il est heureux qu'il ne puisse pas opérer lui-même, comme le croient beaucoup de théologiens (1). Le vrai diable est enchaîné dans l'abîme, il ne peut que suggérer et guider des entités beaucoup moins redoutables que lui, mais encore bien dangereuses pour nous. Je fais plus que croire à ces entités, je suis certain de leur existence. Mais ce n'est pas ici le lieu de discuter ces choses, je veux seulement donner un aperçu de la Magie.

Le Magicien noir, ayant commerce avec ces entités mauvaises, se trouve vis-à-vis d'elles et par conséquent vis-à-vis de Satan lui-même, dans le cas du pacte implicite, ce qui est certainement très grave, mais cependant moins grave que le pacte explicite.

Maintenant que nous avons vu la position des Magiciens et Sorciers, examinons sommairement une partie de ce qu'ils peuvent faire.

Il y a d'abord les évocations ou appels des esprits. Cette opération peut être considérée comme le trait d'union entre le Visible et l'Invisible. Ceux qui veulent pratiquer la Magie débutent généralement par là, et toute leur puissance dérive de cette opération préliminaire (2).

Pour faire une évocation, on doit commencer par s'entourer d'un cercle de protection, sans lequel on courrait les plus grands dangers, on peut même dire qu'on courrait à une perte certaine. Puis on exécute un rituel approprié au genre d'esprit qu'on veut évoquer.

(1) Quand Dieu déchaînera les grands Esprits, à la fin des temps, la Terre verra d'effrayants prodiges. Ce que nous voyons aujourd'hui est jeu d'enfant comparé à ce que l'on verra. Il n'y a pas d'autres entités que les démons.

(*La Rédaction.*)

(2) Nous trouvons dans cette page la justification autorisée de l'enseignement traditionnel de l'Eglise et des théologiens, touchant les pactes et les évocations. En présence des faits ainsi constatés, il n'est plus permis d'accuser les théologiens d'ignorance ou de superstition. (*La Rédaction.*)

S'il s'agit d'évoquer des esprits élémentaires, il faut commencer par se préparer quelque temps à l'avance, physiologiquement et moralement; puis il faut choisir le jour et l'heure, suivant les influences planétaires; revêtir un costume spécial, variant d'un jour à un autre; se transporter dans un lieu approprié; posséder des instruments spéciaux, consacrés à l'avance d'après un rituel déterminé; brûler des parfums appropriés au jour et à l'heure; prononcer des paroles rituelles, etc. (1).

On voit que cette opération est assez compliquée, mais il faut ajouter qu'elle est redoutable : au moment où les esprits commencent à apparaître, il est difficile d'échapper à un sentiment de terreur auquel il serait dangereux de céder; si on a le malheur de sortir du cercle, c'est la mort ou tout au moins la folie. L'opérateur doit être d'une fermeté à toute épreuve.

Cette première opération étant réussie, on n'a plus qu'à commander. Mais il ne faut pas oublier que le Magicien doit toujours veiller, ne jamais se départir d'une volonté ferme et rester inaccessible à la peur; il a affaire à des serviteurs très rétifs, toujours prêts à la révolte. Sa situation est analogue à celle du belluaire dans la cage de ses fauves. C'est pour cela qu'il y a un adage qui dit que tôt ou tard, le diable finit par tordre le cou au sorcier.

Le Magicien doit avoir toujours présentes à la mémoire les quatre conditions indispensables : Savoir, Vouloir, Oser et se Taire.

Il serait beaucoup trop long d'énumérer tous les pouvoirs du Magicien; je me contenterai de dire, avec Éliphas Lévi, que tout ce qu'on en a raconté, bien loin d'être exagéré, est au-dessous de la vérité. Seulement il faut bien dire qu'il y a peu d'hommes capables d'atteindre à un tel degré de puissance; la carrière d'un Magicien prudent se borne à peu de chose : quelques évocations, quelques talismans pour obtenir tels ou tels avantages, quelques visions prophétiques, quelquefois des guérisons ou, au contraire des envoûtements, s'il s'agit d'un Magicien noir. Le téméraire qui veut dépasser ses

(1) Satan contrefait toujours les cérémonies de l'Église et l'œuvre de Dieu.

forces voit sa carrière interrompue par des accidents qui lui ôtent l'envie de recommencer.

La partie la plus intéressante de la Magie et de la Sorcellerie noires est sans contredit l'art des Envoûtements. Je dis que cette partie est la plus intéressante parce qu'elle menace tout le monde.

On ne saurait croire avec quelle désinvolture un Sorcier jette la désolation dans une famille, pour les motifs les plus futiles. Se croyant à l'abri de la répression en raison de l'incrédulité générale, ils n'hésitent pas à causer la mort d'une personne pour se venger de la plus petite contrariété.

Je pourrais citer des exemples nombreux de faits contemporains, dont quelques-uns se sont passés sous mes yeux; beaucoup de cas très curieux, quelquefois tragiques, ont eu lieu dans mon entourage, quelques-uns sont encore pendants, on lutte pour détourner les catastrophes. Malheureusement je ne suis pas autorisé à les publier. Je me bornerai donc à en raconter un, déjà ancien, mais très intéressant en raison du peu d'importance de l'offense dont la Sorcière a prétendu se venger et, au contraire, de l'importance du personnage qui en a été la victime.

Un de mes amis, chercheur éclairé, M. Valet, a eu l'obligeance de copier, à mon intention, à la bibliothèque janséniste, où il a accès, un manuscrit de la nièce de Blaise Pascal, Marguerite Périer, qui contient un exemple d'envoûtement si intéressant que je le reproduis *in extenso*. Il n'y a de changé que l'orthographe, pour que la lecture en soit plus facile.

L'envoûté est Blaise Pascal lui-même, les événements se passent en 1624.

« Lorsque mon oncle eut un an, il lui arriva une chose très extraordinaire. Ma grand'mère était, quoique très jeune, très pieuse et très charitable; elle avait un grand nombre de pauvres familles à qui elle donnait une petite somme par mois, et entre les pauvres femmes à qui elle faisait ainsi la charité, il y en avait une qui avait la réputation d'être sorcière : tout le monde le lui disait; mais ma grand'mère qui n'était pas de ces femmes crédules et qui avait beaucoup

d'esprit, se moquait de cet avis et continuait toujours à lui faire l'aumône. Dans ce temps-là il arriva que cet enfant tomba dans une langueur semblable à ce qu'on appelle à Paris *tomber en chartre :* mais cette langueur était accompagnée de deux circonstances qui ne sont point ordinaires : l'une, qu'il ne pouvait souffrir de voir l'eau sans tomber dans des transports d'emportement très grands; et l'autre, bien plus étonnante, c'est qu'il ne pouvait souffrir de voir son père et sa mère proches l'un de l'autre. Il souffrait les caresses de l'un et de l'autre en particulier avec plaisir; mais aussitôt qu'ils s'approchaient ensemble, il criait et se débattait avec une violence excessive. Tout cela dura plus d'un an durant lequel le mal s'augmentait. Il tomba dans une telle extrémité qu'on le regardait comme prêt à mourir.

Tout le monde disait à mon grand-père ou à ma grand'-mère que c'était assurément un sort que cette sorcière aurait jeté sur cet enfant; ils s'en moquaient l'un et l'autre, regardant ces discours comme des imaginations qu'on a quand on voit des choses extraordinaires, et n'y faisaient aucune attention, laissant toujours à cette femme une entrée libre dans leur maison où elle recevait la charité. Enfin mon grand-père, importuné de tout ce qu'on lui disait là-dessus, fit un jour entrer cette femme dans son cabinet, croyant que la manière dont il lui parlerait lui donnerait lieu de faire cesser tous ces bruits; mais il fut bien étonné lorsqu'après les premières paroles qu'il lui dit, auxquelles elle répondit seulement et assez doucement que cela n'était point, et qu'on ne disait cela d'elle que par envie, à cause des charités qu'elle recevait, il voulut lui faire peur, et feignant d'être assuré qu'elle avait ensorcelé son enfant, il la menaça de la faire pendre si elle ne lui avouait la vérité; alors elle fut effrayée, et se mettant à genoux, elle lui promit de lui dire tout, s'il lui promettait de lui sauver la vie. Sur cela mon grand-père, fort surpris, lui demanda ce qu'elle avait fait, et ce qui l'avait obligée à le faire. Elle lui dit que l'ayant prié de solliciter pour elle, il l'avait refusé, parce qu'il croyait que son procès n'était pas bon, et que pour s'en venger elle avait jeté un sort sur son enfant qu'elle voyait qu'il aimait tendrement, et

qu'elle était bien fâchée de le lui dire, mais que le sort était à la mort. Mon grand-père, affligé, lui dit : Quoi! il faut donc que mon enfant meure! Elle lui dit qu'il y avait du remède, mais qu'il fallait que quelqu'un mourût pour lui, et transporter le sort. Mon grand-père lui dit : Oh! j'aime mieux que mon fils meure que de faire mourir une autre personne. Elle lui dit : On peut mettre le sort sur une bête.

Mon grand-père lui offrit un cheval : elle lui répondit que, sans faire de si grands frais, un chat lui suffisait. Il lui en fit donner un, elle l'emporta, et en descendant elle trouva deux capucins, qui montaient pour consoler ma grand'mère de l'extrémité de la maladie de cet enfant. Ces pères lui dirent qu'elle voulait encore faire quelque sortilège de ce chat : elle le prit et le jeta par une fenêtre, d'où il ne tomba que d'une hauteur de six pieds et tomba mort; elle en demanda un autre que mon grand-père lui fit donner. La grande tendresse qu'il avait pour cet enfant fit qu'il ne fit pas d'attention que tout cela ne valait rien, puisqu'il fallait, pour transporter ce sort, faire une nouvelle invocation au diable; jamais cette pensée ne lui vint à l'esprit, elle ne lui vint que longtemps après, et il se repentit d'avoir donné lieu à cela.

Le soir, la femme vint et dit à mon grand-père qu'elle avait besoin d'un enfant qui n'eût pas sept ans et qui, avant le lever du soleil, cueillît neuf feuilles de trois sortes d'herbes, c'est-à-dire trois de chaque sorte. Mon grand-père le dit à son apothicaire, qui dit qu'il amènerait lui-même sa fille, ce qu'il fit le lendemain matin.

Les trois sortes d'herbes étant cueillies, la femme fit un cataplasme qu'elle porta à sept heures du matin à mon grand-père, et lui dit qu'il fallait le mettre sur le ventre de l'enfant. Mon grand-père le fit mettre; et à midi, revenant du palais, il trouva toute la maison en larmes, et l'enfant dans son berceau, mort, à ce qu'il paraissait. Il s'en alla, et en sortant de la chambre il rencontra sur le degré la femme qui avait porté le cataplasme, et attribuant la mort de cet enfant à ce remède, il lui donna un soufflet si fort qu'il lui fit sauter le degré. Cette femme se releva et lui dit qu'elle voyait bien qu'il était en colère parce qu'il croyait que son enfant était

mort; mais qu'elle avait oublié de lui dire le matin qu'il devait paraître mort jusqu'à minuit, et qu'on le laissât dans son berceau jusqu'à cette heure-là et qu'alors il reviendrait. Mon grand-père rentra et dit qu'il voulait absolument qu'on le gardât sans l'ensevelir. Cependant l'enfant paraissait mort; il n'avait ni pouls ni sentiment, il devenait froid et avait toutes les marques de la mort; on se moquait de la crédulité de mon grand-père qui n'avait pas été accoutumé de croire à ces sortes de gens-là.

On le garda donc ainsi, mon grand-père et ma grand'mère toujours présents, ne voulant s'en fier à personne; ils entendirent sonner toutes les heures et minuit aussi sans que l'enfant revînt. Enfin, entre minuit et une heure, plus près d'une heure que de minuit, l'enfant commença à bâiller; cela surprit extraordinairement : on le prit, on le réchauffa, on lui donna du vin avec du sucre; il l'avala; ensuite sa nourrice lui présenta le téton qu'il prit sans donner néanmoins de marques de connaissance et sans ouvrir les yeux; cela dura jusqu'à six heures du matin qu'il commença à ouvrir les yeux et à connaître quelqu'un. Alors, voyant son père et sa mère l'un près de l'autre, il se mit à crier comme il était accoutumé: cela fit voir qu'il n'était pas encore guéri, mais on fut au moins consolé de ce qu'il n'était pas mort, et environ six à sept jours après il commença à souffrir la vue de l'eau. Mon grand-père, arrivant de la messe, le trouva qui se divertissait à verser de l'eau d'un verre dans un autre entre les bras de sa mère; il voulut s'en approcher, mais l'enfant ne le put souffrir, et peu de jours après il le souffrit, et en trois semaines de temps cet enfant fut entièrement guéri et remis dans son embonpoint. »

Je prierai les lecteurs de remarquer que pour détruire le sort jeté à Blaise Pascal, il a fallu une victime, un malheureux chat. C'est qu'un sortilège ne se détruit qu'à la condition d'avoir son plein accomplissement; c'est ce que nous appelons la *Répercussion*. Si la sorcière n'avait pas sacrifié un chat ou tout autre animal analogue, elle aurait subi elle-même le contrecoup, dont elle serait probablement morte.

Un sorcier maladroit peut même recevoir lui-même tout ou partie des coups dont il croit accabler sa victime. Je suis de

loin, en ce moment-ci, un maladroit de cette sorte, il est sur le point de payer le mal qu'il cherche à faire. On travaille à le sauver en même temps que ses victimes, car il vise plusieurs personnes, j'espère qu'on y réussira.

Voici encore un document intéressant que je tire de la *Contemporary rewiew* de septembre 1899. Ce numéro contient une étude de M. W. B. Yeats, intitulé *Ireland bewitched*, l'Irlande ensorcelée. Il s'agit d'une enquête qui a été faite sur la sorcellerie en Irlande.

Il résulte de tous les récits recueillis que les hommes sont sujets à beaucoup de vexations de la part de certains habitants de l'invisible, qu'ils appellent uniformément des *Fées* (1). Un forgeron, cependant, pourvu qu'il soit le septième forgeron de sa famille, est à l'abri de ces vexations et possède le pouvoir d'en délivrer les autres. Du reste le fer est un préservatif puissant.

Les Irlandais interrogés divisent les maladies en deux catégories : les maladies naturelles et celles qui sont données par les fées. Les maladies naturelles peuvent être guéries par des médicaments que, souvent, les fées enseignent aux sorciers; mais celles qui sont envoyées par les fées ne peuvent être guéries que grâce à une compensation, qu'on appelle la pénalité.

Quand les fées ont jeté leur dévolu sur une victime, elles lui impriment une marque sur une partie du corps. Cette marque n'est visible que pour l'œil des sorciers, elle est pour eux un signe certain que la mort est proche. L'un d'eux dit : « Je n'en guérirai plus beaucoup maintenant, j'ai vu leur marque sur ma jambe gauche. »

Le plus célèbre de ces sorciers était une femme, nommée Biddy Early, morte depuis une trentaine d'années. Elle guérissait volontiers les malades, riches ou pauvres, et était très

(1) Pourquoi parle-t-on si souvent d'une catégorie mystérieuse d'êtres intermédiaires entre les démons et nous? Que sont-ils ces êtres? d'où viennent-ils? qui les a produits? a-t-on prouvé leur existence? à quoi servent-ils? Nous admettons une hiérarchie dans les anges déchus. Nous croyons que les mauvais anges supérieurs sont doués d'une puissance effrayante, mais encore liée. Nous attribuons aux anges déchus inférieurs les prodiges constatés dans l'histoire. Mais nous n'avons besoin ni d'astral, ni d'élémental, etc., etc.

(*La Rédaction*.)

aimée, quoique redoutée. Quand elle voyait que la maladie était envoyée par les fées, elle avertissait : Vous savez qu'il faudra payer la pénalité. Il arriva un jour que le mari d'une malade ne voulut pas payer la pénalité, sa femme mourut.

Cette pénalité était une substitution, comme dans le cas de Pascal. Quand on acceptait la pénalité, le malade guérissait, mais on perdait un cheval, un poulain, une vache, etc. Quelquefois, malheureusement, c'était une autre personne qui mourait à la place de celle qui avait été primitivement choisie par les fées.

Un homme obtint la guérison de sa femme, mais sa jument mit au monde un poulain mort: un autre perdit son cheval pour sauver son enfant: une femme tomba malade, sa maladie était naturelle, Biddy Early la guérit sans pénalité. Elle tomba malade une seconde fois, elle avait la marque, Biddy avertit qu'il faudrait payer la pénalité : la femme guérit et une vache mourut. Plus tard cette femme tomba malade pour la troisième fois, elle portait encore la marque. Cette fois le mari savait que c'était lui qui devait être sacrifié: néanmoins il n'hésita pas : sa femme guérit et il mourut. Un peu plus tard elle s'est remariée.

Je me bornerai à ces citations, et je renvoie les lecteurs qui voudraient en savoir davantage, à l'article lui-même, il contient encore un grand nombre de faits très intéressants.

D[r] ROZIER.

OBSERVATION. — Après avoir lu cet article intéressant et sérieux *d'un homme du métier*, qui confirme l'enseignement des théologiens, des canonistes, des jurisconsultes de tous les temps, on ne rira plus de l'aveugle crédulité des catholiques touchant la magie, les pactes sataniques et la sorcellerie. (*La Rédaction.*)

MAISON HANTÉE

(*Suite.*)

Mme F... nous introduisit dans le salon, où nous causâmes de tout ce qui s'était passé chez elle.

— Vous n'avez pas cherché, Madame, lui dis-je, à vous rendre compte de ces faits?

— Comment, Monsieur, si je n'ai pas cherché à m'expliquer? Oh! ma pauvre tête a bien travaillé; et encore je n'ai pu rien y comprendre! A bout de patience, j'ai écrit à mes filles; il m'était pénible d'en causer à tout autre, car il me répugnait, au début, de faire savoir que ma maison était hantée par les revenants... J'ai donc écrit à mes filles; je leur ai dit ce qui se passait ici; je leur ai fait part, comme vous pouvez le penser, de toutes mes inquiétudes, de tous mes ennuis. Je leur ai dit d'en parler à leurs maris, de les prier de s'enquérir auprès de personnes instruites et savantes. comme il y en a dans les grand'villes! D'ailleurs, voici précisément leurs lettres : elles sont encore là sur la cheminée; je les ai toutes gardées! et vous verrez d'après leurs réponses si je ne me *donnais pas de la tête* pour m'expliquer d'où cela pouvait venir!

Je lus donc ces lettres avec grand intérêt! d'autant plus qu'elles étaient fort bien écrites, et rédigées au coin du bon sens. Ces dames y disaient en substance que personne n'avait pu leur donner l'explication de ce qui se passait chez leur bonne mère... Il est impossible d'expliquer cela, disaient-elles, par la chimie et même par la physique... Peut-être serait-ce quelque voisin ou quelque domestique qui ferait adroitement tous ces tours pour vous faire peur?... Enfin. elles donnaient à leur mère le conseil, que dans le cas où elle ne pourrait comprendre comment tout *cela* se faisait, et si

cela continuait encore, d'en prévenir tout bonnement les autorités locales, qui verraient bien par la suite ce qu'elles auraient à faire.

— Voilà, dis-je à Mme F..., un bon conseil que vous avez bien fait de suivre, puisque, grâce à ce conseil, vous avez mandé M. le Maire, lequel m'envoie vers vous, et que je crois pouvoir vous tout expliquer et tout faire cesser à votre grande satisfaction, n'est-ce pas, Madame?

— Ah! je crois bien, Monsieur, que je serais heureuse si vous pouviez m'en débarrasser, mais quelle explication pourriez-vous m'en donner?

— Eh bien! Madame, allons droit au but : Vous ne vous êtes jamais méfiée de votre jeune bonne?

— A vrai dire, non, Monsieur! Comment voulez-vous que j'aie pu me méfier, un seul instant, de cette petite! Elle m'est si dévouée! si attachée!... elle est si bonne petite! si innocente! si douce, si jeune! Elle n'est qu'à peine formée!

— Précisément, Madame, c'est bien cela! elle peut être troublée par l'âge de la puberté!... Bref, vous ne vous êtes jamais méfiée d'elle, et vous ne l'avez jamais épiée, surveillée, observée dans ses mouvements?

— Non, Monsieur le docteur; je ne me défiais pas d'elle, du tout. Mais croyez-vous que cette fille soit capable de?...

— Oui, Madame, je crois, jusqu'à preuve du contraire, que c'est bien cette jeune fille qui vous a fait tout cela.

— Comment, Monsieur! si je le croyais, je la renverrais immédiatement.

— Gardez-vous-en bien, Madame! ce serait peut-être la rendre complètement folle?

— Mais comment expliquez-vous cela?

— Toutes les fois qu'il se passe quelque chose d'étrange, elle est là ou pas loin!... Lors de la visite de M. le Maire, elle était là! elle est toujours là quand il survient quelque chose d'extraordinaire, et quand elle n'y sera plus, vous verrez que ce sera fini; vous n'avez qu'à la faire partir de chez vous; mais il ne faut pas l'invectiver, ni l'accuser, ni la blâmer, car si elle est la cause de tout cela, elle l'est d'une façon irresponsable et complètement inconsciente, car certainement elle

n'aurait pas fait ces tours-là volontairement devant le maire et devant les gendarmes? Elle n'est donc pas coupable du tout!

— Je ne comprends pas! je ne comprends pas!

— Vous allez y être tout de suite, Madame, et je suis persuadé qu'ensuite vous me comprendrez très bien!... Figurez-vous que cette fille, après la mort rapide de son père, mort si terrifiante pour elle, figurez-vous qu'avec une impression si pénible, cette petite ait eu le cerveau frappé (par émotion), que des cauchemars aidant, elle soit devenue somnambule! Et ne comprenez-vous pas qu'étant somnambule, elle ait pu se promener la nuit! aller et venir! remuer vos tonneaux vides dans la cave, voire même la barrique, avec la force et l'adresse que peuvent déployer les somnambules?... qu'elle ait pu répandre sur le plancher ou sur les tables, des cartes à jouer, même symétriquement, comme cela arrive tous les jours quand on lance des cartes sur une table?... qu'elle ait pu ouvrir des journaux, ayant des articles tachés de sang de poulets ou d'autre... suivant les détails que vous nous avez donnés il y a un instant, et qui avaient pu vous faire impression!... Ne comprenez-vous pas enfin, qu'elle ait pu ainsi, déranger les objets de votre chambre, etc., etc., qu'enfin elle ait pu faire, ainsi endormie, tout ce que font les somnambules; ce qui s'est vu maintes fois, et puis, sans se le rappeler le moins du monde, le lendemain, une fois éveillés?... Vous n'ignorez pas, Madame, que les somnambules n'ont aucune souvenance de leurs actes accomplis en état de sommeil?

— Cela encore, soit, je le comprendrais! Mais, Monsieur le docteur, la journée? Comment expliquez-vous ce qui se passe en plein jour?

— Ah! cela est plus difficile à comprendre et à expliquer... Mais, voyons : figurez-vous que cette jeune fille soit encore dans la journée sous l'influence nerveuse du somnambulisme de la nuit, que ce trouble de son cerveau se prolonge dans la journée, qu'elle soit encore, par moment, dans un état de demi-veille, dans une sorte d'état intermédiaire entre la veille et le sommeil, qu'elle ait ainsi un trouble dans ses idées et dans sa volonté; qu'en un mot, elle soit *monomane*, c'est-à-

dire qu'elle ait à part ses autres idées normales de la vie de relation, une idée fixe, une idée de monomanie, c'est-à-dire un grain de folie, une manie sur un point spécial, une seule manie, une divagation sur un point fixe et unique ; par exemple : sur le démon ou les revenants ; pouvant d'ailleurs, être raisonnable en apparence sur tous les autres points, ce qui est troublant pour notre raison et difficile à admettre, mais ce qui cependant se voit et ce qui est connu...

Figurez-vous que cette jeune fille, dans cet état d'esprit, puisse répondre convenablement à vos questions, en dehors de l'idée prédominante, qu'elle puisse d'ailleurs faire, comme d'habitude son ménage et sa cuisine, comme si de rien n'était... et puis : v'lan!.... quand l'idée l'obsède, quand la terreur diabolique la prend, quand la toquade lui vient, sans le vouloir, sans le savoir, inconsciemment, involontairement, instinctivement aussi, par un mouvement rapide, inflexible et prompt, comme s'il était instinctif, elle lance soit un balai, soit un verre, soit un soufflet, soit un bâton, comme devant M. le maire, soit des assiettes, soit la soupière, comme elle l'a fait avant, etc., etc...

Elle donne des coups, des gifles ; elle s'en donne à elle-même à son insu, et croit absolument qu'elle n'y est pour rien et que c'est le diable qui fait cela et non elle (1) !

Bref, vous avez là une bonne à chagrin !

Il faut vous en défaire, mais vous devez prendre des précautions pour la renvoyer, car elle est bien plus à plaindre qu'à blâmer, et si vous voulez me le permettre, je vais tâcher de mettre ses idées au point : je vais tâcher de lui raccorder ses idées, et permettez-moi cette comparaison, comme un accordeur qui répare les touches d'un piano, je vais tâcher de toucher sa mémoire, son intelligence et sa raison, de façon à avoir des notes moralement justes, et cela, sans brusquer les mouvements. J'aurai ainsi, Madame, fait plus, je crois, pour vous et cette pauvre fille que si on la rendait furieuse,

(1) Peut-on supposer que cette domestique produise ce vacarme, qu'elle lance les assiettes, les plats, la vaisselle à la tête des gens, et en plein jour, sans qu'aucun témoin, ni maire, ni gendarmes, ni observateurs ne s'aperçoivent que c'est cette servante qui joue ces tours ? Cette explication est inadmissible et invraisemblable.

en la rudoyant, en la faisant mettre à la porte brusquement, et sans aucun ménagement, car alors, si on la renvoyait sans la moindre explication, et n'y comprenant rien, cela pourrait la surexciter encore davantage, et on pourrait, à bon droit, vous blâmer vous et moi de n'avoir pas pris les précautions les plus élémentaires...

Si vous le voulez bien, nous allons la voir et lui parler : nous lui demanderons l'explication de ses impressions et de ses frayeurs...

Nous passons alors à la cuisine où nous trouvons la jeune bonne occupée aux soins du ménage.

— Eh bien! ma fille, je vous reconnais, et vous me connaissez sans doute?

— Oh oui! Monsieur le docteur.

— Vous vous rappelez, n'est-ce pas, que nous nous sommes trouvés ensemble auprès de votre pauvre père mourant?

— Oui, Monsieur le docteur, un triste souvenir!

— Et cela, ma fille, vous a fait une bien terrible impression par la mort si subite de votre père?

— Comme vous pouvez le penser, Monsieur le docteur.

— Et depuis, vous faites de mauvais rêves?

— Eh oui! Monsieur le docteur.

— Vous avez des cauchemars la nuit, n'est-ce pas? Et le matin, en vous réveillant, vous êtes toute agitée et bien fatiguée?

— Oh! oui, Monsieur le docteur..., la sueur *m'en* coule sur le front!

— Je le crois bien, après avoir remué tant de choses, fait danser les tonneaux et transporter les barriques!

— Mais vous ne supposeriez pas, Monsieur le docteur, par exemple, que ce soit moi qui fasse tout cela?

— Comment, vous? ma pauvre fille! vous, si bonne! si douce! si attachée à votre maîtresse et qui l'aimez tant!

— Ah! Monsieur, j'aime tant ma maîtresse! je la plains de tout mon cœur de tout ce qui s'est passé ici, et je ne suis pas capable, moi, de lui vouloir faire tant de mal, alors qu'elle m'a fait tant de bien! Et je n'ai pas de raison, moi, pour lui faire tant de misères!

— Je vous sais, mon enfant, incapable de vouloir faire la moindre peine à votre maîtresse!

— Cependant, c'est bien triste, ce qui se passe ici, Monsieur le docteur, et je voudrais bien que cela finisse, pour les autres, comme pour moi... J'en ai tant peur!

— Cela vous impressionne donc beaucoup?

— Pensez donc, Monsieur le docteur... Est-ce qu'il n'y a pas de quoi?

— Pourriez-vous, ma fille, me dire un peu ce qui s'est passé ici? Faites-moi voir...

Et nous fûmes tous ensemble voir le lit où le feu avait été mis..., dans la chambre, où, au début, tout fut bouleversé, le lit poussé au milieu de l'appartement, les garnitures de la cheminée dérangées, avec la statuette de la sainte Vierge déposée plusieurs fois avec soin sur un tabouret, le siège de la jardinière qui fut jeté en travers du corridor.

— Et M. le Maire, lui demandai-je, a eu bien peur hier?

— Ah! oui bien, qu'il a eu peur... même qu'il y avait de quoi! et moi aussi, j'ai bien eu peur!

— Vous rappelez-vous où vous étiez lorsque le balai est parti frapper la cheminée?

— J'étais en train de m'occuper dans la cuisine, quand, en passant près de la table, je vis le balai s'élancer vers M. le Maire, qui en fut tout transi.

— Oui, vous passiez près de la table, quand il est parti, le balai; donc, vous n'étiez pas trop loin, et vous avez pu le lancer.

— Comment, Monsieur le docteur, vous croyez peut-être que c'est moi qui l'aurais lancé?

— Comment vous si bonne, si douce, si craintive! non, je ne puis croire cela de votre part, et que vous ayez osé lancer ce balai sur M. le Maire? Cependant, je comprends encore que vous ayez pu prendre lestement le verre dans l'armoire, au moment où vous ouvriez cette armoire pour le lancer. — En même temps, n'avez-vous point lancé aussi la cuillère que vous teniez à la main?

— Vous croyez que c'est moi qui ai lancé le verre?

— Non, non, je sais que vous êtes incapable d'avoir voulu

faire cela et le reste *exprès*, mais voyons. — Où étiez-vous quand le soufflet est parti entre les jambes du maire, les pieds des chaises et de la table?

— J'étais accroupie (*amoudada accatada*) devant le feu! je l'attisais ! quand soudain le soufflet est parti!

— Oui, oui, vous étiez encore là assez près pour pouvoir le saisir et le lancer... Et le bâton? Vous avez pu aussi le prendre, là, parmi l'autre bois du foyer, pour vous en frapper vous-même! Tenez, ma fille, croyez-moi... Vous ferez bien de mettre de l'ordre dans vos idées! vous êtes en train ou de vous faire fourrer en prison, si vous ne m'écoutez pas, ou de vous faire mettre dans une maison de santé si vous continuez cette vie.

Les gendarmes sont venus hier... figurez-vous qu'ils ne sont pas venus pour rien, et moi, je suis venu pour vous sauver, si vous voulez m'écouter, et me croire!

C'est la mort, voyez-vous, si triste de votre pauvre père qui vous a troublé les idées : vous vous figurez que ce sont les revenants ou le diable qui font toutes ces choses! alors que c'est vous-même qui les faites!

Et comme vous êtes une bonne petite, tout à fait inoffensive, incapable de vouloir faire du mal à qui que ce soit, moi je vous défendrai, et on ne vous fera pas de misères... Mais ne recommencez pas, car autrement, je ne répondrai pas de vous; contentez-vous de prier pour votre pauvre père dans le cas où il serait dans le purgatoire! Recommandez son âme au bon Dieu! mais ne vous forgez pas tant d'idées dans votre pauvre tête, autrement cela tournera mal!

Allons, adieu, mon enfant, soyez sage! et je lui donnai une petite tape affectueuse... Puis je pris congé de Mme F...

Mme F... ne se le fit point dire deux fois, comme vous le pensez! Mme F... fit venir le frère de sa jeune servante, et le pria de l'emmener.

Ce qui fut fait le jour même.

Et depuis, ce fut fini (1).

(1) **Observation.** — Le docteur donne ici d'excellents conseils à cette servante, mais il n'explique rien, et il ne prouve rien. Que la présence de cette servante *médium*, ait été la condition de la production des phénomènes, qu'elle ait donné inconsciemment son fluide, à l'agent préternaturel, c'est possible ; mais

Et rien plus ne s'est renouvelé, depuis, dans cette maison, après le départ de cette jeune fille.

Celle-ci a bien été fatiguée quelque temps, mais sans donner un pareil spectacle!

Elle s'est mariée depuis, et ne fait plus parler d'elle!

ce n'est pas cette servante qui produisait, malgré elle, et en trompant la vigilance de tant de témoins, ces manifestations de *hantise* qui occupent une grande place dans l'histoire du merveilleux. Nous avons cité, dans cette Revue, 15 mai 1900, le livre si documenté de Crowe, *Les côtés obscurs de la nature.*

Nous voyons le docteur donner de sages conseils à la servante, lui parler avec douceur et sévérité, lui défendre de continuer son jeu, la menacer du gendarme.

On parle ainsi à une personne intelligente, libre, responsable, qui peut et doit se corriger.

Le docteur croyait donc que cette fille était rusée, fausse, et qu'elle se moquait du public.

Et cependant, il nous dit aussi qu'elle était innocente, douce et inconsciente. Il faut choisir entre ces deux affirmations.

Et si cette servante était réellement, comme le prétend le docteur, une pauvre somnambule, absolument inconsciente, irresponsable, incapable, par conséquent, de comprendre, de se rappeler et de suivre ses conseils, dans l'état second, il ne fallait pas lui parler comme on fait à une personne libre; tous ces conseils étaient vains, ces précautions morales devenaient inutiles.

Il aurait suffi de dire aux personnes effrayées : Quand vous entendrez du bruit, appelez cette fille, éveillez-la, et vous n'entendrez rien.

Je n'ai aucune confiance dans l'efficacité de ce conseil. Le problème de la hantise demande une autre solution.

(*A suivre.*)

Dr IGNOTUS.

ESSAI SUR LA VIE MYSTIQUE

Entre toutes les sciences qu'il convient d'acquérir, il n'en est point de plus agréable ni de plus utile, que la partie de la théologie mystique qui recherche les voies suivies par Dieu pour conduire à la sainteté les âmes prévenues des plus douces bénédictions de sa grâce, et qui fixe, s'il est permis de s'exprimer ainsi, les lois de leur croissance surnaturelle. Dans cette œuvre sublime de l'Esprit saint, tout se fait avec ordre et mesure. Bien des détails de l'action divine nous échappent. Ce que nous en connaissons suffit toutefois pour exciter en notre âme l'admiration et la louange du Créateur.

Les exemples vivants des saints fournissent les meilleurs éléments de cette science. Les noms de personnages dont l'Église a authentiquement reconnu les vertus dans les brefs de canonisation se présentent aussitôt nombreux à l'esprit. Mais il est singulièrement utile de fouiller l'histoire des serviteurs de Dieu, nos contemporains, pourvu que leur renom de sainteté soit publiquement établi.

Condition parfaitement réalisée dans le R. P. Jean-Baptiste Muard, fondateur du monastère de Sainte-Marie de la Pierre-qui-Vire (Ordre de Saint-Benoît).

Citons seulement son Eminence le cardinal Richard, archevêque de Paris : « J'ai toujours vénéré le R. P. Muard comme un des grands serviteurs de Dieu à notre époque... Il nous montre dans sa personne la vie sacerdotale, s'élevant jusqu'à la perfection par l'union de la vie monastique et de la vie apostolique. »

De son côté le comte Charles de Montalembert en parle ainsi : « J'ai vu, dans le cours de ma vie, beaucoup de prêtres et de religieux, en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne et en Portugal, enfin dans l'Europe entière: je ne

crois pas en avoir jamais rencontré qui ait plus vivement éveillé dans mon âme l'idée du saint. »

De plus, des suppliques ont été adressées au Saint-Siège en vue d'obtenir sa canonisation, par leurs Éminences les cardinaux Morichini, Howard, Caverot, Deschamps ; par des archevêques et des évêques au nombre de plus de quarante, par des communautés religieuses de Bénédictins, de Cisterciens, de Dominicains, etc. ; enfin par des laïcs illustres qui dans leurs relations avec cet homme de Dieu avaient pu apprécier ses vertus et sa sainteté.

Nous pouvons donc sans crainte tirer nos exemples de la vie du R. P. Muard pour jeter une nouvelle lumière sur la science de la théologie mystique, n'ayant d'ailleurs aucune prétention de devancer le jugement de la sainte Église romaine.

I

Il y a deux principes de la vie spirituelle que je voudrais exposer dans cet examen de l'histoire du R. P. Muard.

Le premier pourrait s'énoncer ainsi : Lorsque Dieu appelle une âme à une éminente sainteté, il lui communique ordinairement d'avance (non pas toujours) une certaine aptitude qui permet aux opérations de la grâce de se produire en elle d'une manière presque connaturelle. En réalité, tout le monde sait qu'il n'y a aucun rapport nécessaire entre cette aptitude naturelle et le don de la sainteté. Encore moins peut-on dire qu'elle mérite les dons de la grâce. Mais on peut la regarder comme le sol auquel sont confiées les semences de la grâce et de la sainteté. Schram explique très bien ceci dans sa *Théologie mystique* (1).

« La sainteté, dit-il, s'adapte à la nature du sujet, de telle sorte que dans les enfants elle a son caractère d'innocence et de candeur ; dans les femmes elle est pleine de modestie et de réserve, aimant la vie cachée et la solitude ; dans les jeunes

(1) Tom. II. Chap. II.

gens, intrépide et forte; dans les vieillards, vénérable, paisible, prudente. »

En quoi consiste la meilleure disposition aux dons de la grâce? Voici l'enseignement de ce même auteur.

« Un esprit juste, calme, aimant la vérité plutôt que vif et subtil; un jugement sain, prudent, sans lenteur ni empressement; un caractère facile, doux, docile, poli et aimable: une âme franche, loyale, passionnée pour la vérité. » A ces qualités s'ajoute la noblesse de caractère qui a horreur de toute inclination basse et sordide. Aussi Schram continue-t-il. « Une noble condition, s'alliant avec l'humilité, constitue une aptitude merveilleuse à la sainteté. »

Il faut dire pourtant, que dans les pays où la foi catholique s'est conservée de générations en générations, il n'est pas rare de trouver cette noblesse d'âme chez les habitants de la campagne.

Enfin nous ne devons point passer sous silence l'humeur gaie et joyeuse unie à cette aimable bienveillance que saint Thomas, après le philosophe, appelle Eutrapélie dans le passage où il condamne les gens durs et grossiers « ces hommes qui ne savent pas dire une plaisanterie, et ne peuvent la supporter dans les autres ».

Tels sont les caractères constitutifs de l'aptitude naturelle à la sainteté.

L'autre principe de la vie spirituelle que l'on voit souvent se manifester dans la conduite des serviteurs de Dieu est mis en pleine lumière dans la vocation du R. P. Muard.

Il est écrit au sujet d'Abraham : « Il obéit à l'ordre de Dieu lui enjoignant d'aller au lieu qui devait lui être donné en héritage; il sortit de son pays, ne sachant où il allait (1). »

Ainsi Dieu conduit ordinairement par des voies obscures les hommes, qu'il choisit pour de grands desseins. Ni eux, ni leurs compagnons ne connaissent le but à atteindre. Il arrive même très fréquemment que nous ne voyons clairement qu'après leur mort, la fin de l'œuvre qu'ils ont été appelés à établir, et parfois même de longues années après. Il est super-

(1) Hébr. xi, 8.

flu de prouver cette assertion. Toute l'histoire de l'Église catholique pourrait être invoquée à l'appui de notre thèse.

II

Jean-Baptiste Muard naquit à Vireaux, paroisse du diocèse de Sens, le 24 avril 1809, de parents demeurés attachés à la foi catholique pendant la tourmente révolutionnaire. Son père se nommait Claude Muard, sa mère Catherine Paillot. Prévenu par la grâce, il garda constamment intacte l'angélique pureté et fit paraître dans sa personne, durant le cours de sa vie, une douceur et une bonté toujours égales.

Envisagée selon les préjugés du monde, la douceur serait aisément confondue avec la faiblesse de caractère.

Elle renferme au contraire essentiellement une mâle énergie. Le Docteur angélique la définit en effet, « une vertu qui rend l'homme absolument maître de lui-même » *virtus quæ maxime facit hominem sui compotem.* Mais il ajoute avec raison que le propre de la douceur est de rendre l'homme agréable à Dieu et à ses semblables. Ainsi brillèrent dans le serviteur de Dieu ces deux qualités : une force d'âme invincible et une grâce particulière qui lui attirait tous les cœurs et les lui attachait par les liens de la plus vive affection. Cependant, il faut avouer que l'on rencontre comme une fausse image ou une contrefaçon de la vraie douceur dans quelques personnes sans énergie et languissantes par faiblesse de tempérament, qu'on peut même difficilement entraîner au bien. Rien de semblable dans la vie de Jean-Baptiste Muard. Au contraire, une persévérance indomptable, le zèle le plus actif pour la gloire de Dieu, une rigoureuse observance de l'ancienne discipline monastique, signes qui dénotent une âme fort éloignée d'une lâche mollesse. C'est cette véritable vertu de douceur qui paraît avec le plus d'éclat dans la personne du serviteur de Dieu avec ses deux caractères distinctifs. La vraie douceur en effet est ordinairement unie à l'austérité d'une vie laborieuse. Or l'austérité de Jean-Baptiste fut si grande que sa rigueur parut excessive au Promoteur de

la foi. Celui-ci crut y trouver une raison suffisante pour l'exclure du catalogue des Bienheureux.

A l'austérité se joint la puissance merveilleuse d'attirer les âmes à Dieu. En Notre-Seigneur lui-même, ce qui plus que toutes les autres qualités de sa sainte humanité attirait le monde vers lui paraît avoir été la grâce extérieure que la mansuétude répandait sur toute sa personne. C'est pourquoi saint Paul exhortait les fidèles par la douceur de Jésus-Christ. Cette bonté et cette mansuétude de Notre-Seigneur se reconnaissent presque à chaque page de la vie de Jean-Baptiste Muard; en même temps qu'on y voit les opérations de la grâce admirablement secondées par les belles qualités de la nature.

Il ne semble pas inutile d'ajouter ici un mot sur la vie austère du R. P. Muard; scandale pour quelques âmes pusillanimes plutôt que sujet d'édification.

C'est en effet dans cette austère pénitence unie à la mansuétude du caractère qu'il faut chercher le secret de l'affection et de la vénération singulière qu'éprouvèrent jadis et qu'éprouvent maintenant encore les fidèles pour le serviteur de Dieu. Il n'est pas rare aujourd'hui d'entendre répéter que l'austérité des temps anciens ne convient point à notre époque. Cela est vrai en partie, je ne le nie pas. Mais j'incline aussi à croire que la vie pénitente de Jean-Baptiste Muard n'aurait guère été admirée dans les premiers siècles de l'Église; car elle ne peut être comparée à la vie austère des anachorètes de la Thébaïde. Cependant, il y a quelques remarques importantes qu'il ne faut pas omettre en notre sujet.

Le principe de la mortification corporelle, qui occupe une grande place dans l'ascétisme a toujours été en honneur dans l'Église de Dieu. Il n'est permis à personne d'en douter.

Ce n'est pas non plus au seul point de vue des forces corporelles qu'il faut se placer pour juger de l'aptitude à porter le joug de l'austérité, qu'il s'agisse des individus ou des communautés. Il faut l'envisager du côté de la vocation divine. Non point qu'on doive en semblable matière compter sur des miracles quotidiens. Telle n'est pas notre pensée. Il y a en effet une grande différence entre les miracles et les dons

que les théologiens appellent « grâces », dans les premiers l'effet dépasse les forces de la nature, dans les secondes celle-ci est aidée par un secours divin. Nous pourrions trouver dans la liturgie un argument en faveur de cette doctrine. L'Église ne demande-t-elle pas dans les prières de la sainte Quarantaine un secours surnaturel qui nous permette de supporter jusqu'au jour de Pâques le fardeau du jeûne.

Enfin il est une autre considération sur la pratique extérieure de la pénitence que le R. P. Faber expose très clairement lorsqu'il parle de l'espérance de la conversion de l'Angleterre à la foi catholique.

« Si un jour notre infortunée nation retourne à la vraie foi, ce sera sans doute par l'entremise de quelque ordre religieux qui lui mettra devant les yeux l'exemple austère de la pauvreté évangélique. La terre qui a rejeté le Christ, recevra Jean-Baptiste et sera attirée au Jourdain par la simplicité et la rigueur toute céleste de l'austérité antique... Je veux dire l'admirable pauvreté des Apôtres, telle qu'elle a été pratiquée dans les premiers siècles de l'Église (1). »

Nous nous proposons de traiter, dans le prochain article, de la vocation monastique du R. P. Muard.

(1) Growth in Holiness, ch. XI.

D. Adam HAMILTON,
de l'Ordre de Saint-Benoit.

LA VOYANTE DE LA PLACE ST-GEORGES

J'ai raconté, dans une brochure antérieure, les circonstances toutes de hasard qui m'ont, un jour, conduit chez la *Voyante* de la place Saint-Georges. Je n'y reviendrai pas. Je laisserai également de côté la plupart des faits que j'y ai relatés, sauf pour en affirmer de tous, à nouveau, la réalité; et pour donner à certains d'entre eux annoncés comme devant être, la consécration effective du présent.

Julia est un esprit qui revient, ou, pour employer une expression moderne, qui se réincarne en la personne de Mme Lay-Fonvieille — c'est le nom de la voyante — à son appel, manifesté sans doute, par un désir intérieur, mais aussi par une brève invocation orale. Dès lors, Mme Lay-Fonvieille a complètement perdu sa personnalité, n'ayant nulle conscience de ce qui se passe en elle, ou autour d'elle, insensible même aux sensations physiques, qui pourraient affecter son corps. Vous n'avez plus devant vous que Julia, esprit ou âme d'une fillette morte il y a quelque soixante ou soixante-dix ans, qui se tient à votre disposition, pour vous révéler le passé, vous découvrir le présent et vous dévoiler l'avenir.

Des faits? En voici :

J'ai relaté, en quelques lignes, dans ma brochure, l'entretien que Julia eut devant moi, avec une dame, le 18 août. Des circonstances, qui n'existent plus aujourd'hui, m'imposaient alors une certaine réserve; je le notai. Cette dame consulta sur la santé de son mari, en traitement dans une ville d'eaux.

— Il ne guérira pas, répondit Julia.

— Quand doit-il mourir?

— Ses jours sont comptés.

De retour à Paris, le malade fut reconnu dans un meilleur état de santé par son médecin, qui crut pouvoir pronostiquer,

si le mieux persistait, une guérison complète. J'en parlai à Julia, qui sourit tristement.

— Mais interrompis-je, le médecin a dit...

— Et moi, j'ai dit que je ne le voyais pas guéri.

— Il va mieux, cependant.

— C'est momentané. Il mourra debout.

De fait, le malheureux fut enterré aux derniers jours de novembre.

Une autre personne la suppliait de soulager son frère, dangereusement malade.

— C'est bien difficile, répondit-elle. Il faut prier beaucoup, car Dieu seul peut faire un miracle. Si dans quinze jours il y a quelque amélioration, il faudra m'en avertir.

Quinze jours plus tard, le malade était dans l'éternité.

Une mère vient la consulter pour sa fille.

— Mais elle est pour avoir un bébé.

— Oui, dans trois mois environ.

Julia réfléchit un moment, puis, soudain :

— A toi, la mère, je puis te dire cela. Il est inutile de rien préparer pour l'enfant; tu ne le verras pas.

— Comment? je ne le verrai pas.

— Non.

— Tu m'annonces là, Julia, une chose irréalisable. Que l'enfant arrive, vivant ou mort, il faudra bien que je le voie, pourtant.

— Je te répète que tu ne le verras pas.

Deux mois après, une hémorragie tuait la mère et l'enfant, qu'elle portait encore dans son sein.

Il est bon de noter que si les prédictions se réalisent, en effet, elles sont annoncées avec un certain vague, quant à la date exacte de la mort. C'est voulu. Malgré toutes les instances que l'on peut faire auprès d'elle, pour savoir le jour et l'heure de la mort, Julia se refuse obstinément. « Dieu ne veut pas qu'on le dise, » répond-elle invariablement.

C'est ainsi qu'elle essaya, il y a quelques années, en 1896, de sauver une jeune femme. « Fais tout ce que tu pourras, dit-elle à son père, pour qu'elle n'aille pas à Paris. Je vois, pour elle, danger par le feu. »

Julia ne fut pas crue ou écoutée, et la jeune femme en question, venue à Paris pour quarante-huit heures, périt au Bazar de la Charité.

A cette claire vue de la destinée des gens, Julia joint une claire vue de la destinée des choses.

Une dame vient lui demander son avis sur un immeuble qu'elle se propose d'acheter, pour en habiter une partie et mettre le reste en location.

— N'en fais rien, dit Julia, car je vois cette maison en feu, et tu pourrais y trouver la mort.

La dame suivit ce conseil, et s'en trouva bien. Trois mois plus tard, l'immeuble brûlait, et deux locataires périrent, carbonisés dans l'incendie.

Je note ici pour mémoire la réponse qu'elle fit, il y a une quinzaine de jours, à un de mes amis qui, ayant postulé une place, ne l'avait pas obtenue.

— Ne la regrette pas. Je vois la mort frapper bientôt celui qui l'obtiendra; il vaut mieux que ce ne soit pas toi.

L'avenir, prochain sans doute, nous apprendra si Julia a dit vrai ici, comme précédemment, et en beaucoup d'autres circonstances.

Le fait suivant nous offre un mélange de prédictions et de vision actuelle.

Il s'agit de l'infortuné capitaine de France, dont la tragique disparition a si vivement préoccupé l'opinion publique.

A la fin d'août 1900, je trouvai, dans le *Figaro*, une note succincte relatant l'inutilité des recherches faites jusqu'à ce jour. C'était au cours de l'étude, que j'avais entreprise, qui donna lieu à la brochure précitée. L'idée me vint d'interroger, en passant, Julia sur le capitaine. Je le fis le jour même, quoique je n'eusse aucun renseignement.

— Où est-il? me demanda Julia.

— On n'en sait rien.

— Où a-t-il disparu?

— Dans les Alpes.

Au bout d'un instant :

— Je le vois... Mais il n'est pas capitaine comme ton frère... il a des galons blancs. Est-ce cela?

— Je ne sais pas... Fais-moi son portrait.

— Il a environ trente-cinq ans. Est-ce lui?

— Je ne sais pas. Au reste, je ne sais rien de lui. Dis-moi, toi, ce que tu vois.

— Il est au fond d'un trou très noir... pas loin d'un tunnel.

— Bien. A-t-il été assassiné?

— Non, je ne le vois pas assassiné. Il est tombé là par accident.

— A-t-il beaucoup souffert?

— Non. Sa tête a porté au premier choc, et il s'est tué sur le coup.

— Le retrouvera-t-on?

— Ce sera difficile. On passera à côté de lui sans le voir: mais on le retrouvera au moment où l'on s'y attendra le moins.

— Tu es bien sûre de ce que tu avances?

— Oui : c'était un chrétien, et nous, les esprits, nous voulons qu'il repose en terre sainte.

Au sortir de cet entretien, je courus au Cercle militaire, où j'appris que le capitaine de France était dans un régiment de cuirassiers; il avait bien des galons blancs, Julia ne s'était pas trompée.

Elle fit des déclarations semblables à un journaliste qui lui consacra un écho dans l'*Événement* du 1er septembre 1900.

Un rédacteur du *Matin*, dans un article humoristique, j'allais dire blagueur, empreint de scepticisme, s'occupa de la question.

(Le *Matin*, 2 octobre 1900.) Il était allé, raconte-t-il, chez une tireuse de cartes et chez une somnambule. L'une lui avait appris que le capitaine de France avait été assassiné, l'autre qu'il était en vie et ne tarderait pas à réapparaître. Enfin, il s'était présenté chez Mme Lay-Fonvieille, et Julia lui avait affirmé qu'il était mort accidentellement, et qu'on le retrouverait. De tout cela, notre journaliste concluait qu'il ne fallait croire personne.

Ce en quoi il se trompait. Le capitaine de France fut retrouvé. Le jour de la découverte de son cadavre, un de ses parents vint consulter à nouveau Julia, en compagnie de

M. X... Julia, interrogée, répondit qu'on allait le retrouver bientôt. Le soir même, la prédiction était devenue une réalité. L'autopsie et l'enquête ont démontré que les assertions de Julia étaient vraies jusque dans les moindres détails.

Cette histoire est d'aujourd'hui. Si nous remontons deux années en arrière, il nous sera donné d'en lire une autre, tout aussi macabre et non moins intéressante.

Résumée en huit lignes dans ma précédente brochure, je la donne ici avec plus de détails.

Le 14 septembre 1898, une marchande de poissons de Toulouse, nommée Marie Lichardos, disparaissait subitement. Au bout de trois jours, sa sœur, inquiète, vint consulter Julia.

Julia prend la femme Lichardos à la sortie de sa maison. emportant dans ses vêtements une somme de plusieurs milliers de francs, ainsi qu'elle faisait habituellement. Elle la voit rencontrant une autre femme, nommée Marie, qui lui propose d'aller visiter certaine propriété à vendre. Acceptation, mais Marie Lichardos veut auparavant se faire tirer les cartes; il y a trop de monde auprès de la somnambule. Les deux femmes s'en vont.

A ce moment, Julia s'arrête et pousse un grand cri; sa vision a été plus rapide que son récit...

— Oh! s'écrie-t-elle, je vois une femme toute nue dans une citerne... C'est elle.

— Où?

— Il faut traverser un champ de maïs.

— Elle est morte?

— Oui, elle a été étranglée par deux femmes: celle qui l'accompagnait lui tenait les bras et a été mordue au pouce: l'autre, qui les attendait, et qui s'appelle Marguerite, a tiré la corde.

On comprend facilement l'émotion de la sœur de la victime; elle supplie Julia de lui nommer les assassins. Julia se contente de lui assurer qu'elles commettront une imprudence qui les fera prendre.

Entre temps, la police avait arrêté une des deux femmes, que l'on avait vues avec Marie Lichardos, mais faute de

preuves, on allait la relâcher. Elle était même dans le bureau du commissaire, qui allait lui rendre la liberté, quand la sœur de la victime y fit irruption. La vue de cette femme, qui portait le nom d'un des assassins, fut pour elle un trait de lumière: elle l'interpelle, l'accusée l'insulte. Cette femme blémit, appelle à son aide le commissaire. Celui-ci a bien l'intuition du drame qui se passe, mais par habileté, il défend l'accusée et la laisse partir, tout en la faisant suivre, naturellement.

Était-on en présence des assassins?

Julia avait dit qu'une imprudence les ferait prendre.

Mise en liberté, la femme s'entend avec sa complice. Toutes deux bâtissent un plan pour détourner les soupçons. Trois jours après, une voisine de la victime recevait une lettre dans laquelle Marie Lichardos disait que l'on ne s'inquiète pas d'elle, parce qu'elle était, en bonne compagnie, partie pour l'étranger.

Julia s'était-elle trompée? Nullement, car la lettre était l'œuvre des assassins, non pas qu'elles l'eussent écrite elles-mêmes; mais elles l'avaient dictée à une fillette.

Or, la sœur de la victime n'avait pas manqué de raconter sa visite à Julia, la scène du commissariat, et tout cela commençait à faire du bruit dans le public et dans les journaux. Rien, cependant, ne prouvait la culpabilité des deux femmes, dont le nom de famille n'avait pas été prononcé. Mais que la fillette vînt à parler, elles seraient immédiatement compromises. Elles résolurent de supprimer ce témoin gênant. Elles donnèrent rendez-vous à la fillette, certain soir, dans une maison borgne. Mais la fillette, elle aussi, n'avait pas été sans entendre les racontars; prise de peur, elle avertit la police. On l'engage à se rendre à l'endroit fixé, en l'assurant qu'elle serait protégée. Elle y va: on la suit, et on arrête les deux femmes. L'imprudence annoncée par Julia avait été commise.

Néanmoins, elles n'avouaient pas, et le cadavre restait introuvable; on le découvrit, enfin, au fond d'un puisard dissimulé dans les dépendances d'une maison appartenant aux parents d'un des assassins, et contiguë à un champ de maïs.

On aura remarqué, dans ce récit, que Julia refusa de nommer les assassins: il en est toujours ainsi, Julia a ses raisons. Elle indique quelquefois, mais elle ne nomme pas. Il en est de même pour les vols. Elle agit sur l'esprit des voleurs pour leur inspirer du remords, et les pousser à restitution; s'ils n'abusent pas à cette suggestion morale, elle s'arrangera de façon à les faire prendre en flagrant délit. La chose s'est vue plusieurs fois.

Ne croyez pas que la perspicacité de Julia, que son acuité de vision, se manifeste seulement dans les graves occasions dont je viens de parler. Elle est universelle et s'applique aussi bien aux menus événements de notre existence.

Un monsieur se présente devant elle et lui tend une fleur desséchée. Évidemment ce ne peut être qu'un tendre souvenir conservé d'affectueuses émotions. Oh bien ! Julia découvrit, sans peine, que cette fleur avait été recueillie sur un cercueil, que dans ce cercueil se trouvait telle personne et chose caractéristique, qu'un livre gisait enseveli avec le défunt.

— Veux-tu, dit à Julia, moi présent, un de mes amis, veux-tu aller à San-Francisco, voir une jeune fille...

— J'y suis, répond Julia — mais la jeune n'est pas à San-Francisco.

— Ah! fit mon ami stupéfait. Où est-elle donc?

— Dans leur maison de campagne, avec ses parents.

Suit alors le portrait des personnes, leur caractère, leur tempérament, etc., etc...

Aucun détail ne lui échappe, quand elle juge à propos de préciser.

Dans les régions pyrénéennes, habite un brave homme de métayer, qui eut, maintes fois, à se louer de l'assistance particulière de Julia, qui se plaît à protéger sa vie, celle de ses enfants, ses terres et ses bestiaux.

— Comment se fait-il, gémit-il un jour, qu'une de mes vaches, qui n'est pas malade, ne donne pas plus de lait?

— Ce n'est pas difficile à comprendre. Un veau, la nuit, se détache et va téter sa mère.

— Tu te trompes; mes veaux sont trop bien attachés; c'est

quelque voisin voleur qui sûrement vient traire mes vaches.

Admirez ici l'attachement de l'homme à son sens propre. Ce brave paysan n'a jamais trouvé Julia en défaut; mais aujourd'hui sa petite vanité de vigilant gardeur de bestiaux est en jeu, il doute de sa protectrice.

Il rentre chez soi, piqué; tout entier à son idée, il fait le tour de son étable, y installe un lumignon fumeux, puis armé d'un fusil, il s'embusque au coin d'une lucarne, à l'extérieur, prêt à faire feu sur l'imprudent voleur qu'il est convaincu de voir bientôt apparaître. La moitié de la nuit se passe en vaine attente, lorsque, vers le matin, un bruit se fait entendre, notre paysan épaule, et... il aperçoit le veau qui, détaché, s'en va doucement téter sa mère.

Inutile d'ajouter qu'il fit amende honorable à Julia.

On pourrait à l'infini énumérer des faits semblables. Aussi bien sont-ils de chaque jour, on pourrait dire de chaque heure. Sans doute ils peuvent ne pas être aussi pittoresques ou pathétiques, mais ils sont aussi convaincants pour chacun. Julia n'a aucune hésitation à rappeler à ceux qui la consultent, leur passé, leurs relations, leurs liens de parenté avec les vivants ou avec les morts, tout ce qui en un mot, constitue la vie de l'homme, physique, intellectuelle ou morale, dans le passé, le présent et parfois l'avenir.

Mais ce qui caractérise Julia, c'est qu'elle n'est pas une vulgaire prophétesse : elle ne se contente pas de voir et d'indiquer le chemin, elle conduit, elle dirige. Elle promet sa protection, et elle l'accorde, elle inspire, elle *intuitionne,* comme elle dit souvent, et elle aide dans la mise en pratique des conseils qu'elle donne. Elle s'est attribué un rôle d'ange gardien protecteur.

Une pauvre femme, une de ces marchandes, comme il en foisonne à Paris, accourt toute éplorée. Son commerce ne va pas, la débâcle est à sa porte.

— Ne t'inquiète pas, lui dit Julia : prie bien le bon Dieu, aie confiance en moi. Tu auras bien des ennuis, mais, jusqu'au dernier moment, aie bon espoir.

La femme s'en va, réconfortée. Les tracas surgissent, elle ne peut plus payer ses fournisseurs : c'est la saisie effec-

tivement opérée, déjà les affiches sont apposées au mur, pour la vente du lendemain quand, tout à coup un acquéreur survient et achète le fonds.

La pauvre femme vint le lendemain remercier Julia, et c'est alors qu'elle raconta son histoire et la protection dont elle fut l'objet.

— Que pourrais-je faire pour toi, Julia? sanglotait l'infortunée.

— Mais merci, ma pauvre, répondit Julia, contente-toi d'aller remercier la sainte Vierge et, en signe de reconnaissance, tu donneras vingt sous pour les pauvres.

Celui-ci est un épicier, sa boutique est bien achalandée, la clientèle nombreuse, mais le malheureux a un grand défaut, il joue. Deux cent mille francs sont ainsi engouffrés, c'est la misère, la faillite et au bout le suicide. Il y pense, mais poussé, par je ne sais quelle force, il vient voir Julia. Celle-ci le gronde, certes, mais aussi le réconforte; elle lui promet le relèvement de son commerce et de sa vie. Mais il faut qu'il ait confiance en Dieu, qu'il se corrige, et pour l'aider en cet amendement, Julia lui conseille d'assister à la messe chaque jour et d'y faire la sainte communion. Il l'écouta. Trois mois durant, Julia le guida de cette façon, le débarrassant d'abord de ses idées de suicide et ensuite l'encourageant. Aujourd'hui cet homme a recouvré son bonheur, il est à la tête d'une situation honorable et fort lucrative, et cette protection de Julia s'est étendue jusqu'à ses enfants.

Je voudrais bien ici indiquer un fait bref, mais typique. Dernièrement un jeune homme sur le point de s'établir, avait réclamé, à un de ses amis qui, de lui-même lui avait promis son actif concours. Silence obstiné de l'ami, depuis un mois et plus, le jeune homme s'en vient trouver Julia.

— Ton ami, lui dit-elle, a été souffrant. De plus, tu ne l'ignores pas, il s'est marié... et le mariage change bien des idées. Mais si tu le veux, je vais aller *intuitionner* ton ami, afin qu'il t'envoie une bonne réponse.

Le jeune homme accepta, comme bien vous pensez, avec enthousiasme, et le lendemain, dans son courrier il trouvait une lettre telle que Julia la lui avait promise.

Coïncidence? direz-vous.

Qui sait? vous répondrai-je...

Mais si vous êtes dans votre tort, n'allez pas trouver Julia, elle n'épousera pas votre cause.

Un matin, arrive d'une lointaine ville, un avocat, il veut consulter Julia, pour un procès qu'il doit plaider le lendemain. Or, dans ce procès est partie principale une personne que Julia souvent a protégée, qu'elle a en particulière affection, — car Julia a des sympathies plus vives, — mais cette personne est dans son tort, et c'est pour cela que l'avocat vient intercéder.

— Vous me mettez bien dans l'embarras, dit Julia. Je voudrai vous être utile, mais... vous n'avez pas raison.

— Voyons, Julia...

— Je ferai ce que je pourrai.

— Du moins, que le procès soit renvoyé, nous agirons ensuite.

— Soit, tu peux partir. Demain le procès sera renvoyé.

Le lendemain, le procès était remis à huitaine, et ainsi de suite pendant trois semaines, — mais Julia ne le fit pas gagner. Les amis, qui avaient tort, le perdirent.

Je laisse à chacun le soin de tirer telle conclusion qu'il voudra: je me contente moi, de raconter. Mais il y en a qui prétendent que la protection de Julia est aussi efficace sur les maladies morales que sur les maladies physiques.

Je ne vous parlerai pas des guérisons que l'on prétend obtenues par ses indications; elles sont trop nombreuses. Son diagnostic est fort sûr; et si les remèdes indiqués sont parfois des remèdes de bonne femme, il ne faut pas oublier de dire que Julia les fait toujours — mais toujours accompagner de la prière.

Il y a des gens qui voient partout le démon, d'autres qui ne le voient nulle part. Serait-il téméraire d'avouer que la vérité gît dans un moyen terme? Julia est de cet avis. Pour elle les esprits mauvais existent comme les bons et leur influence est néfaste. Aussi n'a-t-elle pas de cause, qu'elle ne l'ait détruite. Les obsédés qu'elle a délivrés ou fait délivrer, par les exorcismes de l'Église sont nombreux. Telle jeune fille

jusqu'ici gaie, affable, studieuse, bien portante, devient tout à coup morose, sombre. Son caractère s'aigrit, elle se dispute avec ses compagnes, se jette sur elles, les bat, les griffe. Elle refuse toute nourriture, accepte tout au plus un peu de café qu'elle rejette aussitôt. Son corps bientôt est secoué de tremblements nerveux; elle s'alite, les médecins ne comprennent rien à cette maladie singulière. Bientôt le râle précurseur de la mort la saisit. Sa mère hors d'elle accourt consulter Julia. Celle-ci découvre la cause du mal. Une femme qui veut se débarrasser de la jeune fille, pour la débarrasser ensuite de la mère, a fait jeter par une créature abominable, qui a fait un pacte avec le diable, un maléfice sur l'enfant. Julia ordonne des prières et garantit à la mère le salut de sa fille. Celle-ci effectivement guérit. Mais chose curieuse, dès que les prières commencèrent, le chat de la maison, un splendide angora, la veille encore plein de vie, fut trouvé sous le lit de la jeune fille, mort et absolument desséché.

Voici un petit garçon. Il a onze ans, mais il est « noué », disent les bonnes gens de certains pays, en lui ne se manifeste aucun développement ni physique, ni intellectuel. Il sait à peine parler, il ne peut émettre que des sons gutturaux, inarticulés, il prend les objets, s'en sert, mais on ignore le nom. C'est un petit animal, mais un animal d'espèce particulière. Dès qu'il met le pied dans une église, il tombe en des attaques d'épilepsie furieuse... Que faire?

Ses parents s'en viennent trouver Julia. « On lui a jeté un maléfice, » dit celle-ci. Il est possédé. Elle ordonne de faire des prières et, peu à peu, les symptômes de la possession disparaissent. L'enfant, aujourd'hui, sait lire, il commence à apprendre son catéchisme.

Il serait facile de s'étendre à l'infini sur les faits précédents, de quelque nature qu'ils soient. Ceux que je viens de rapporter suffisent, me semble-t-il, à montrer que Mme Lay-Fonvieille alors que la personnalité de l'esprit Julia s'est substituée à la sienne, possède au plus haut degré, non seulement le don de lire dans le passé, le présent et l'avenir, mais celui plus curieux de protéger les hommes dans leur existence ici-bas.

En certains endroits, où l'offrande du pain bénit est en

rigueur, elle l'ordonne ; parfois elle fait brûler des cierges à sainte Germaine, à saint Jude, à saint Antoine de Padoue, à la Vierge. Elle recommande souvent le *Pater* et l'*Ave;* mais, avant tout, elle préconise le saint sacrifice de la messe. « C'est, dit-elle, la plus belle prière, puisque c'est le Christ lui-même qui prie. » Elle est heureuse de faire offrir le sacrifice pour les âmes du purgatoire. Aussi, écoutez cet éloge qu'elle fit à un prêtre, et non des moindres dans la vertu comme dans la science. « Ce matin, tu as dit la messe pour les âmes du purgatoire... C'est très bien, continue... Vois-tu, toi, quand tu dis la messe, tu n'aurais pas besoin d'assistance, les âmes du purgatoire sont si nombreuses, alors, autour de toi, qu'on dirait des pauvres auprès de la porte d'un riche! »

Nous avons déjà pu, par ce qui précède, nous faire une idée de quelques particularités de la méthode de Julia.

Elle n'a pas la science infuse, elle voit, et la vision lui fournit la connaissance. Parfois elle demande qu'on la conduise à l'endroit, qu'on la mette auprès des personnes dont il s'agit; d'autres fois elle a perçu votre pensée, ou s'est emparée du fluide et elle-même se transporte. Cela fait, elle voit immédiatement, et vous pose presque invariablement cette question : « Est-ce bien cela? Vois si c'est cette personne. » Dès que vous avez répondu affirmativement, elle marche d'elle-même.

Se trompe-t-elle ? Non, quand on a bien soin de ne pas vouloir la faire volontairement tomber dans l'erreur. Si sa réponse ne vous paraît pas conforme à la stricte vérité, ne vous hâtez pas de conclure; mais plutôt examinez bien vous-même si vos renseignements sont exacts. Presque toujours, vous trouverez que Julia a raison. Laissez-la parler sans vouloir lui imposer absolument votre manière de voir; sinon Julia est faible, elle ne veut faire de peine à personne, elle s'arrangera de façon à vous faire croire qu'elle pense comme vous: les événements vous donneront tort, vous en accuserez Julia, alors que vous seul êtes en défaut.

Ajoutons que souvent nous lui demandons plus qu'elle ne peut donner. L'homme est ainsi fait; il n'a pas plus tôt posé la cause, qu'il vient voir l'effet, alors même que régulièrement

l'effet ne doit se produire qu'à longue échéance. Julia n'a pas de prétention de faire des miracles : elle aide, elle protège, mais ne change pas de façon brusque et violente, le cours ordinaire des choses. On l'a vue modifier des esprits ou des événements, mais peu à peu, de telle sorte que la liberté humaine n'en soit pas froissée ou amoindrie.

Une affaire importante est-elle en jeu? S'agit-il d'une maladie, de questions commerciale, juridique ou financière? Vous serez étonné de l'entendre discuter, comme un vieux procureur, disséquer le corps humain avec l'habileté d'un chirurgien expert, etc., etc. Qu'est-il donc advenu? D'où provient ce changement? Julia ne fera pas difficulté de vous l'avouer elle-même! Ignorant les choses, elle fait appel à d'autres esprits qui furent, dans leur existence mortelle, à même d'étudier et de posséder ces sciences ; de sorte qu'elle-même, qui vous induit ou vous conseille, est, momentanément, instruite, inspirée par d'autres. Je vous avouerai que ce ne fut pas pour moi petite stupéfaction, certain jour de l'entendre discuter avec un de mes anciens élèves, aujourd'hui principal d'avoué, une difficile affaire de liquidation ; avec un autre la question de saisie-arrêt, ou les usages de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Je m'arrête, quoique le sujet ne soit pas épuisé, et que tous ces faits fassent naître une foule de réflexions.

Nous ne voulons aujourd'hui, que regarder, noter, accumuler les faits. Nous les discuterons plus tard, et nous en chercherons l'origine, en demandant à l'Église, ses leçons.

Abbé Paul Fesch.

UNE POSSESSION DIABOLIQUE

COMPLIQUÉE DE MAGIE EN AUVERGNE

I

Il n'est plus question des *armassiés* ou sorciers du Tarn. Nous sommes en pleine Auvergne. Et l'Auvergne ne fut jamais le fief des sorciers, qui n'y ont fait que de rares apparitions : ils furent presque toujours étrangers à la contrée. Aussi les *Annales* de cette province n'ont à enregistrer qu'un très petit nombre d'exécutions de sorciers ; tandis qu'en la seule année 1577, le Parlement de Toulouse en condamna plus de quatre cents au feu ou à d'autres supplices. Lambert Daucace rapporte même qu'en Savoie, dans une seule ville, quatre-vingts malfaiteurs de ce genre furent jugés dignes d'être brûlés vifs. Et selon Martin d'Arlès, l'Espagne n'a pas payé un moindre tribut à la sorcellerie : *Pythonibus et maleficiis,* dit cet auteur, *proh dolor! hâc nostrâ tempestate totum hoc regnum plenum est.*

Toutefois, nous ne pouvons nous empêcher d'attribuer à des influences diaboliques une série de faits extrêmement curieux dont une petite paroisse d'Auvergne fut le théâtre au commencement de ce siècle. Ils se sont déroulés de l'an 1829 à l'an 1840. Mais ce qui leur donne un regain d'actualité, c'est la mort récente de la personne qui joua dans cette affaire le rôle principal, de Marguerite X... (1896). C'est encore cette série de sacrilèges ou d'horribles profanations de l'Eucharistie qui ont obligé Mgr l'évêque de Châlons à interdire la présence du Saint-Sacrement dans tout son diocèse, tant que les paroisses n'auraient pas pris l'engagement da garantir la sécurité des églises. Nous verrons en effet, que, dans leurs pratiques abominables, les magiciens ou sorciers qui ont livré Marguerite X... aux démons, se rendirent coupables de ces mêmes profanations, qu'on reproche aujourd'hui à certaines assemblées.

Ces assemblées, où l'on se fait une joie diabolique de souiller, au milieu d'horribles blasphèmes, les hosties consacrées qu'on s'est procurées à prix d'argent, ne semblent pas agir sous d'autre influence que celle des démons, comme les magiciens de 1829, pour lesquels le sacrilège était un jeu et un régal.

Exposons d'abord les faits, qui ont fait la terreur de la contrée. Puis nous en donnerons l'explication. Mais d'ores et déjà nous croyons pouvoir affirmer, sans préjuger les décisions de l'Église, auxquelles nous nous soumettons d'avance, qu'il s'agit ici d'un cas de véritable possession diabolique compliquée des pratiques abominables de la magie.

PREMIÈRE PARTIE

Les faits

Malgré l'intérêt qu'ils présentent, je suis contraint d'omettre une foule de faits non consignés dans le procès-verbal. Et même parmi ceux que relatent les exorcistes qui ont rédigé le procès-verbal, force nous sera de faire un choix, pour ne pas blesser les regards pudiques par l'étalage des plus horribles turpitudes auxquelles puissent se porter des hommes agissant sous l'impulsion des démons.

Contentons-nous, à l'exemple des exorcistes, d'exposer les faits dont ces derniers ont l'absolue certitude pour les avoir vus de leurs propres yeux ou entendus de leurs propres oreilles; mais en laissant de côté plusieurs détails dans lesquels l'auteur du procès-verbal fut obligé d'entrer pour envoyer à son évêque une relation complète de ces phénomènes extraordinaires. C'est l'aveu qu'il en fait lui-même en tête de ce mémoire qui n'a pas moins de cinquante pages d'étendue et qui est l'œuvre d'un prélat romain. *Istud possessionis genus*, dit-il, *mihi nimis extraordinarium videtur, ut causas, finem, sicut et nonnulla nomina dœmoniorum* (il cite près de quatre cents noms de démons sur trois cent mille qui, si on les en

croit, avaient pris possession de cette malheureuse) *R. D. episcopo* (1) *indicare non festinem.*

Mihi testis est Deus quia mentiri non cupio. Sed tantum indicabo quod mihi clare visum fuit vel auditum. Narrabo tantum quod memoriam minime fugit vel quod scriptis mandavimus, quamvis invitus rerum execrabilium historiam agrediar.

La narration commence par l'exposé sommaire des faits à la fois horribles et extraordinaires qui se passèrent jusqu'au jour où commencèrent, par ordre de l'autorité épiscopale, les exorcismes jugés par Elle nécessaires.

Puis il est question des exorcismes et de leurs diverses péripéties. De là deux subdivisions dans cette exposition.

II

Avant les exorcismes

On comprendra, nous l'espérons, la raison de plusieurs de nos réticences.

En 1829, Marguerite X... habitait avec ses parents une petite paroisse traversée par la vieille route nationale de Clermont au Puy. C'était une jeune fille d'une vigoureuse (2) constitution, que rien ne prédisposait à l'hystérie, et dans laquelle, jusqu'à cette époque, on n'avait pu remarquer rien d'anormal, rien qui prêtât même à une maligne interprétation. Mais alors s'opéra en elle un brusque et total changement. La jeune fille était devenue méconnaissable et insupportable pour tout le monde : un rien la mettait en fureur et elle disait à chacun son fait ; sans parler des propos curieux qui la firent d'abord passer pour une extravagante et pour une impie, elle qui venait de recevoir le sacrement de confirmation

(1) L'évêque était alors Mgr de Bonald.

(2) Nous l'avons connue, alors qu'elle était déjà avancée en âge : elle était aussi robuste. Du reste, c'est l'aveu qu'a fait J. Locussol, cantonnier, qui assista presque toujours comme témoin aux exorcismes. Dans son langage, il l'appelait « une rude gaillarde ». C'est le même qui a donné au curé actuel de la paroisse le nom du chef de tous ces démons : Sanguette.

et qui très souvent, dans l'année, s'approchait de la Table sainte, comme toutes ses compagnes.

Que s'était-il passé? Hélas! La pauvre enfant avait rencontré sur la route, alors très fréquentée par des voyageurs de toute provenance, quatre infâmes chemineaux, qui traînaient à leur suite une femme, un enfant et un singe. Ces suppôts de Satan (car ils l'étaient) se disaient protestants et diseurs de bonne aventure. Ils firent à Marguerite, dès la première entrevue, les promesses les plus alléchantes; puis, par de violentes sorties contre la religion catholique, ils essayèrent d'affaiblir dans la jeune fille, ou même de détruire complètement sa foi naïve et sans défense, cette foi que le prince des ténèbres a toujours redoutée parce que c'est l'arme la plus redoutable avec laquelle on puisse le combattre: *cui resistite fortes in fide.* Pour ménager la transition par de nombreuses étapes habilement calculées afin d'arriver plus sûrement à leur détestable fin, ces malfaiteurs de la pire espèce qui s'appelaient : *Frégile, Ivo, Dosinic et Fellegi*, trouvèrent le moyen de se rencontrer jusqu'à trente-deux fois avec la jeune fille, grâce à l'imprudence de cette dernière, grâce encore à la coupable insouciance de ses parents et surtout grâce à des procédés magiques qu'ils avaient employés pour endormir ses parents.

« J'observe encore, dit à ce sujet le procès-verbal que nous résumons, que pour agir avec plus de sûreté et d'aisance, ces suppôts de Satan obligèrent cette malheureuse à aller prendre au cimetière un os qui leur servait au secret d'endormir ses parents, afin d'agir dans leur maison même. » On peut imaginer ce que pouvait devenir une jeune fille de vingt ans soustraite à toute surveillance et placée en de telles mains, surtout après qu'ils eurent fait miroiter à ses yeux la perspective d'une vie pleine de charmes et de bonheur si elle consentait seulement à faire ce qu'ils lui demandaient : boire d'un certain liquide, manger un peu de viande et de poire. La malheureuse mordit à l'hameçon en avalant en trois gorgées le contenu d'un flacon sur lequel les magiciens avaient soufflé trois fois, et en mangeant avec voracité trois bouchées de viande avec la moitié d'une poire que lui avaient tendues les malfai-

teurs (1). C'en était fait : Marguerite X... dès ce moment, ne devait guère s'appartenir. Et son triste état devait persister plusieurs années. Elle était réellement possédée et associée aux pratiques diaboliques de la magie. Tout le monde commençait à s'en apercevoir, quoique son curé fût un des derniers à se rendre à l'évidence.

Tum, continue le procès-verbal, *quasi sensibus aliena, in altera regione se putans, turbam hominum, bestiarum volucrum et insectorum ad se venientem et ut quisque proximabat, invanescentes vidit. Viri simulacrum aspiciebat ascensum super asinum dextrâ manu cultrum gladio fere similem sinistrâ que manu similia virilibus tenens, virum que ferentem librum magnum rubrum ut illam conscriberet. Sequebantur simulacra alia hominum, leonis, ursi, capri, verris, draconis tria ora horrifica aperientis, simii, canis, felis, corvi et multorum animalium, volucrum et insectorum. Tum in ea execrabilia et dictu horribilia exercuerunt.*

C'est sur ces entrefaites que la jeune fille reçut le sacrement de confirmation. Plusieurs ont insinué qu'elle l'avait reçu dans de mauvaises dispositions. Mais la charité nous fait un devoir de ne pas nous arrêter à ces suppositions malveillantes : le démon n'exige pas toujours des sacrilèges pour prendre possession d'un corps, et Dieu peut permettre que les plus saints deviennent les victimes de la possession diabolique, comme on l'a vu à Loudun.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la malheureuse fille était très gênée, toutes les fois qu'elle se présentait au tribunal de la pénitence. Plusieurs de ses compagnes en avaient fait la remarque.

Elle continua pourtant jusqu'à la Noël 1829, à se confesser, « mais toujours, ajoute l'exorciste, en éprouvant de grandes convulsions, se frappant la poitrine et se plaignant de ne pouvoir accuser ses péchés, chose déjà extraordinaire pour une

(1) Ce flacon ne contenait-il pas quelque poison, ou quelque narcotique, si connu des Orientaux et des Bohémiens, et n'est-ce pas ce breuvage qui aura causé d'irréparables ravages dans le cerveau, dans l'imagination et dans l'état mental de Marguerite ? Cet empoisonnement n'exclurait pas, cependant, l'irruption démoniaque subséquente. ÉLIE MÉRIC.

jeune fille alerte et décidée. Presque toujours fondant en larmes, elle passait de très longs moments à l'église.

« Aux approches de Noël, elle montrait un grand désir de gagner les indulgences du Jubilé qui était accordé, cette année, par le nouveau pape. Elle reçut de nouveau les sacrements sans pouvoir déclarer qu'elle eût trouvé les personnes vendues au démon.

« Après sa communion, elle parut éprouver quelque espèce de contentement. Mais au bout de trois jours, *ne se possédant plus*, elle se vit *forcée* d'agir et de faire les abominations qu'on lui avait recommandées. Elle se rendit à l'église pour cette exécrable cérémonie. Elle frappa la porte de l'église, le confessionnal, la Table sainte et les fonts baptismaux de trois coups de couteau, prononçant un acte de renoncement et invoquant des démons : *Phasmo*, *Glapsus* et *Orto*. A l'instant elle eut des visions qui disparurent aussitôt, tandis qu'elle vit entrer dans l'église ses malfaiteurs. »

Ce ne sera pas la première fois que nous les verrons arriver à point nommé, comme s'ils devinaient l'heure exacte : ils se présenteront ainsi à l'hospice de X... pour faire passer leur victime pour folle, juste le lendemain de son arrivée à l'hospice et au moment précis où les religieuses seront occupées à prier à la chapelle.

III

Ici, nous devons jeter un voile sur toutes les turpitudes, sur toutes les profanations, sur tous les blasphèmes, sur tous les sacrilèges dont l'église fut alors le théâtre. Et ces exécrables cérémonies qui étaient, la plupart du temps, la parodie de tous les sacrements ou sacramentaux, se renouvelèrent plus d'une fois, soit à l'église, soit chez la jeune fille, soit dans le cimetière, soit enfin au pied d'une grande croix située à quelque distance de l'endroit, dans la direction nord-est, et qu'on montre encore avec effroi.

La malheureuse fut baptisée, mariée, communiée à la façon des magiciens, c'est-à-dire par des cérémonies dans lesquelles le cynique le dispute au grotesque en fait d'impudicités et de

sacrifices. On la fit confesser; on se confessa à elle et on l'obligea à célébrer un simulacre de messe, comme si on l'avait investie d'un caractère sacerdotal. On lui administra même une sorte d'extrême-onction.

Tant il est vrai que le diable reste toujours le singe de Dieu et l'adversaire du Christ, comme l'appelaient Tertullien et saint Augustin.

Sous l'impulsion des démons, la jeune fille renonça à la Sainte-Trinité, à la bienheureuse Vierge Marie, à l'Église, au Pape, à l'évêque, au curé de la paroisse et même à l'institutrice du lieu. Elle s'engagea par écrit, sur des billets signés de son sang et souvent présentés par les démons eux-mêmes, à garder une éternelle fidélité à Satan, avec lequel on la contraignit d'avoir des relations et qui lui apparaissait souvent la nuit, empruntant la forme de Frégile, le plus jeune des magiciens.

Nos scélérats conduisirent souvent leur victime, la nuit, au pied de la croix dont nous venons de parler, et près de laquelle, en leur absence, elle trouva très souvent des billets venus on ne sait d'où ni comment.

Cette croix fut un des principaux théâtres des opérations magiques et en particulier des invocations faites aux puissances infernales.

Voici ce que nous lisons dans le rapport, à ce sujet :

Post has invocationes tremendas, strepitus fiebat, retro respicere vetitum. Tunc circa circulum apparebant phantasmata, quæ de manu miseræ chirographa accipiebant, unumque illi manducandum præbebant, et hoc aiebant magi ut posset intrare in Sabaudicis suis societatibus (leurs sociétés de Savoie).

Le rapporteur parle ensuite d'une hostie consacrée que la malheureuse fille avait volée, contrainte qu'elle était par ses malfaiteurs d'agir de la sorte. Cette hostie, Marguerite la conserva longtemps. Mais ce n'était pas pour l'adorer : *in eamque*, dit le rapport, *blasphemia singulo momento evomebat, deinde cani post menses aliquos dedit.* N'oublions pas que la jeune fille n'était guère responsable de ses actes extérieurs. Du reste, la haine du Christ parvenue à ce degré, ne se con-

çoit guère que comme une haine inspirée par l'enfer. Il est difficile de croire que l'homme livré à lui-même puisse parvenir à cette violence dans sa haine contre un Dieu qui ne lui a fait que du bien.

Ce n'était pas que Dieu n'eût employé les moyens extrêmes pour conserver dans l'âme de Marguerite la foi en la présence réelle. Car, si l'on en croit le rapporteur (et nous n'avons guère de raisons de ne pas l'en croire) (1), pendant qu'elle retirait du tabernacle trois hosties consacrées auxquelles elle devait en substituer trois autres non consacrées, à l'instant même, la première des trois consacrées disparut, sans qu'on sût ce qu'elle était devenue.

IV

Cet événement si extraordinaire, étant données les circonstances où il se produisait, fit trembler un instant la jeune fille. Mais bien loin d'ouvrir les yeux des magiciens, le fait, qualifié de prodige par l'exorciste, ne fit qu'exciter leur fureur et provoquer de nouveaux blasphèmes contre Dieu. Mais laissons la parole au rapporteur sur un sujet si triste, mais si intéressant et si frappant.

Tabernaculum, dit-il, *aperire coegerunt...; tres hostias sacras sumit, quas... posuerunt deinde in vasculo quod magi collo simii suspenderunt; postea has in derisionem habuerunt hostias in easque execrabilia fecerunt...*

Tabernaculum aperiri iterum jusserunt, ad sumendas tres alias sacras hostias in corumque loco tres non sacras poni. Sed cum id ageret puella, prima hostia sibi invisibiliter ablata est. Hoc præcipue peragebant magi ut puellæ persuaderent Christum non esse præsentem in Eucharistia : ideoque isto prodigio *in furorem versi, execrabilia blasphemiaque horrenda in Deum evomebant. Alteram nihilominis sumere coegerunt, bisque iterum; quod fecit puella invita horrore prodigii... Hæc deinde magis tradidit non secus ac vasa sacro-*

(1) Le témoignage de cet exorciste seul est d'un très grand poids; car M. E... était la tête d'une grande paroisse d'un chef-lieu de département.

rum oleorum; super ea horribiliter blasphemaverunt, attamen illa non tetigerunt.

« Le lendemain, continue le rapporteur, elle alla trouver son curé à la sacristie pour lui rendre un petit reliquaire qu'il lui avait prêté, disant qu'elle n'en avait plus besoin, qu'au reste ce n'était que *saloperie* (*sic*). Son curé, la voyant toute défigurée, lui demanda la raison d'un si grand désespoir. Elle répondit que cela ne lui faisait pas besoin. Il la pressa encore; et elle répliqua qu'il n'y avait pas de Dieu. Tout étonné, le curé lui adressa cette phrase : *attamen dæmones credunt et contremiscunt*. La fille lui répliqua sans hésiter (comme si elle connaissait à fond la langue latine) : Oui, je suis forcée de croire, mais je ne tremble pas autant que tu le dis. » Elle ajouta qu'elle ne craignait pas l'enfer « parce qu'on peut en sortir ». De fait, les démons en sortent de temps en temps pour tenter les hommes sur la terre : ce qui ne les empêche pourtant pas de souffrir, comme ils l'avouèrent alors. « *In inferno,* reprit le curé, *nulla redemptio.* — R. Oui, je le sais, malheureusement pour moi, et je le sens. »

Après cette scène, Marguerite se rendit auprès de la fille (1) chargée de l'instruction des enfants dans la paroisse, comme elle le fera souvent, même durant l'époque des exorcismes.

« Toutes les fois qu'elle la trouvait, elle fondait en larmes, disant que c'en était fait d'elle, qu'elle était réprouvée sans ressources, étant dans l'impossibilité de donner connaissance de son état. » L'institutrice avait beau essayer de ramener l'espérance dans cette âme en proie au plus violent désespoir, tout ce qu'elle en obtenait, c'étaient des apostrophes véhémentes et des reproches pour toute sa vie privée, qui se trouvait souvent dévoilée jusque dans les plus intimes et les plus minutieux détails.

« La fille d'instruction en avertit son curé, lui assurant qu'il y avait, sans pouvoir douter, quelque chose d'extraordinaire en cette fille. — Impossible (disait-elle) de savoir, pour toute personne, ce qu'elle m'a deviné. — Tous les jours elle se

(1) C'était une de ces filles qu'on appelait *béates* et qui ont rendu de si grands services à l'enfance avant l'organisation actuelle de l'instruction primaire.

plaignait de son curé, disant qu'il la faisait souffrir. Et quand on lui demandait en quoi? Parce qu'il lit, répondait-elle, des livres qui me sont contraires (c'était l'Écriture sainte et l'Imitation de Jésus-Christ)... Elle savait encore quels livres il feuilletait pour chercher les marques de possession. Plusieurs fois elle en fit elle-même le reproche à son curé...

« Surpris de cela, et surtout de voir qu'elle lui précisait si bien toutes ses lectures, M. le Curé se détermina à en avertir Sa Grandeur qui lui parut n'en faire pas beaucoup de cas (c'était son droit : dans ces matières on ne doit pas croire facilement à l'extranaturel). Il lui donna cependant le conseil de la confier à un sage médecin. Ses parents la conduisirent donc chez M. Frugère, à X..., qui ne connaissant rien à sa maladie — c'est son aveu — se détermina cependant à la saigner : ce qu'il fit pendant neuf mois, lui tirant même une très grande abondance de sang. Il lui fit encore prendre très fréquemment des bains. Mais loin de s'affaiblir, la fille n'en devenait que plus forte et plus furieuse, quoique depuis trois mois sa nourriture consistât en un peu de lait qu'elle ne prenait encore qu'en bien petite quantité. Elle continua ce genre de nourriture pendant six autres mois. C'est en cette circonstance qu'on la voyait traverser les combles de neige nouvellement entassée et avec la même aisance que s'il n'y en eût pas eu. Tous ceux qui la voyaient, la croyaient transportée. »

A l'approche de la fête de Pâques, 1830, elle essaya d'aller à confesse. Mais elle ne put jamais faire le signe de la croix ni déclarer aucune faute. Un démon muet, comme celui dont parle l'Évangile, devait sans doute lui paralyser la langue et les bras.

« Se frappant alors la poitrine et fondant en larmes, elle s'écria : Puisqu'il en est ainsi, je m'abandonnerai à tout. — Son confesseur voulut essayer de la rassurer. Mais elle sortit furieuse du tribunal de la pénitence en invectivant le prêtre.

V

Dans le mois de mai 1830, Monseigneur faisant sa tournée pastorale, M. le Curé lui écrivit à S. E... pour lui faire un rapport sur cette fille. Pendant qu'il écrivait sa lettre, au rapport de ses parents, elle était dans la rage et une fureur horrible, hurlant comme un chien, invectivant contre son curé : Ce b... de noir, disait-elle, devrait bien se mêler de ses affaires et me laisser tranquille. — Un instant après elle vint même à la cure en faire des reproches à son curé. Il m'atteste que personne ne pouvait en avoir la moindre connaissance. Dans cet intervalle, M. le Curé écrivit aussi aux Dames Sainte-Claire, pour la leur recommander. Elle alla trouver en ce moment la fille d'instruction : Ce b... de noir, dit-elle, écrit une lettre contre moi. — A qui? lui demanda la fille d'instruction. — A des b^{sses}; sans vouloir rien ajouter.

Sortant de l'assemblée, elle vint à la cure : Donnez-moi, dit-elle à M. le Curé, la lettre que vous venez d'écrire; elle me regarde. — M. le Curé ajoute l'avoir fait dans le plus grand secret.

A son retour de S. E... Monseigneur fut prié de voir cette fille. Il se contenta de lui donner la bénédiction épiscopale. La fille se cachait la figure, ne pouvant supporter sa présence et faisant d'horribles grimaces. Sa Grandeur en eut compassion et se la fit amener à l'évêché. Il lut sur elle l'Évangile de saint Jean. Et par ses grimaces et ses contorsions elle prouva qu'elle n'était pas libre. Sa Grandeur en parut tout étonnée. Mais Elle jugea à propos de ne pas l'interroger. »

A son retour, elle disait d'un air narquois à son curé qui l'y avait accompagnée : Je tremblais beaucoup; et si ton épiscopus m'avait interrogée, j'étais forcée de lui répondre et il aurait connu ce que j'étais. — « Elle nous a souvent répété cela durant le cours de l'exorcisme. Ajoutant même qu'on avait emmené une fille comme elle, à un autre évêque : Plus hardi (disait-elle), il l'a interrogée et l'a livrée entre bonnes mains. — Elle n'a pas voulu dire l'endroit. Nous

avons cependant ouï dire qu'on faisait un exorcisme à Mende. »

Quelques jours plus tard, le démon semblant lui laisser un peu de répit et de repos relatif, Marguerite alla trouver son curé et lui fit cette affreuse confidence, « après avoir éprouvé beaucoup de convulsions et de mauvais traitements de la part du démon ». Elle conseilla à son curé de fermer son église, vu « qu'elle était tentée d'enlever les saintes espèces, ce qu'elle avait même déjà fait. Elle déclara encore qu'elle était forcée de tirer de son sang pour le porter à une croix vers les onze heures du soir, qu'il était de suite emporté; qu'elle en faisait encore des billets d'engagement et qu'elle y retournait sur minuit pour en prendre un autre qu'elle trouvait à la place du sien pour le manger. Il nous a été dit dans l'exorcisme que c'était de ce même sang que les malfaiteurs se servaient pour lui envoyer les billets qu'elle trouvait à la croix.

Son curé ne voulant rien croire de tout cela, la fit cependant observer par ses parents, qui lui assurèrent avoir vu depuis quelque temps entre ses mains de petits morceaux de papier tout ensanglantés et que ses chemises l'étaient également. Sa belle-sœur assura de plus l'avoir vue s'enfoncer des épingles dans les endroits les plus sensibles, sans qu'elle éprouvât la moindre sensation. Plusieurs fois, elle-même l'assura à son curé, qui lui enleva grand nombre de fois des coquilles de noix pleines de son sang. »

Pour en avoir le cœur net, M. le Curé qui l'observait de près, courut une fois après elle en la voyant revenir du côté de la croix avec un billet écrit en lettres rouges à la main. Mais avant qu'il l'eût atteinte, elle eut dévoré le billet. Une autre fois, pour s'assurer par lui-même si les choses étaient telles que la possédée le racontait, la voyant revenir de la croix, il courut de suite au même endroit, mais n'y trouva point de sang. « Elle assura cependant y en avoir mis comme à son ordinaire. » Une troisième fois le pasteur ayant couru après elle, la trouva faisant son offrande au pied de la croix. « Il l'engagea à l'offrir à Jésus-Christ, et ce sang y était encore au bout de trois jours. Cette fille déclara alors à

M. le Curé que si elle offrait à Jésus-Christ de son sang, après en avoir offert ainsi au démon, elle ne trouverait point de billets à la croix. »

Elle avoua encore qu'elle recevait de l'argent de la même manière qu'elle recevait des billets. « Elle en reçut par le fait, continue l'exorciste, puisque nous le remarquerons, plusieurs petites sommes nous ont été redemandées et emportées d'une manière toute miraculeuse. » Ici l'exorciste prend sans doute le miracle au sens large, comme un effet qui dépasse le pouvoir humain; mais ce n'est pas là le miracle au sens strict du mot, le miracle proprement dit surpassant la puissance naturelle des anges comme celle de l'homme.

Monseigneur, informé de ces derniers faits, parut n'en faire aucun cas. Il paraît que la malheureuse s'en attrista, « disant que Sa Grandeur ne connaissait pas ses conventions. S'il faut en croire au démon, nous avons vu nous-même que ce n'était pas de nulle conséquence, puisque plusieurs nous ont assuré être entrés par ces billets qu'elle prenait à la croix, et pour les faire sortir, il a fallu les billets qu'elle y portait. »

VI

Cela n'empêcha pas l'affaire d'entrer dans une nouvelle phase peu de temps après. M. J..., vicaire général, s'en occupa sérieusement.

« Dans le mois de juillet, la même année (1830), M. J... m'engagea à aller l'interroger, afin de rapporter à Monseigneur ce que j'aurais aperçu en elle d'extraordinaire. » La jeune fille, sans être prévenue de l'arrivée de ce délégué de l'autorité, annonça le visiteur et refusa tout d'abord de se rendre au presbytère, où son curé, disait-elle, voulait la faire tourmenter et interroger par d'*autres noirs comme lui :* « Ça me parle au cœur et ça ne me trompe pas, » répétait-elle.

C'est alors qu'elle répondit à un des assistants qui mutilait le latin : *Apprends ta langue;* et à un jeune séminariste

qu'elle ne pouvait connaître : *Tu es trop bas en ménage pour m'interroger. Il lui manque le caractère sacerdotal.*

« Tout ceci, dit l'exorciste, s'accordait parfaitement avec la vérité, et j'étais déjà surpris de trouver tant de connaissances dans une fille qui ne savait pas épeler les mots. S'élançant tout à coup sur moi, elle me portait comme un rien et s'emparait malgré moi de la porte, me disant : *Cogis me exire?* Eh bien! laisse-moi aller *foras*. (On a su depuis que c'était pour regarder un signe diabolique qu'elle portait sur elle et pour recevoir des renforts de l'enfer.) M. le curé me dit : « Essayez si votre souffle ne l'arrètera pas. Je le fis, et comme si je l'avais rudement frappée, elle se retira dans un coin du salon, me traitant de puant, disant que mon souffle était insupportable à cause qu'au baptême des enfants, je le mettais en fuite par ce souffle. Je me moquais alors de sa force; et elle me dit qu'il ne fallait cependant pas tant me flatter, qu'elle ne me craignait pas. »

L'auteur de ce procès-verbal envoya à deux reprises à Mgr l'évêque un rapport détaillé sur tout ce qui avait été remarqué d'extraordinaire en cette fille. Il les adressa à M. J..., en l'absence de Sa Grandeur. Et chose étonnante, quoique chaque fois ce rapport ait été rédigé à onze heures du soir, la possédée en fut prévenue, on ne sait comment. Exactement, à la même heure, elle se présenta à la cure pour se plaindre de cette rédaction, qui avait lieu pourtant dans une paroisse voisine assez éloignée. Un jour que le rédacteur se trouvait dans la paroisse de la jeune fille, celle-ci vint au presbytère pour lui en faire le reproche : « Tu devrais bien, me dit-elle, te mêler de tes propres affaires et me laisser tranquille. — Je ne fais rien, lui dis-je, qui puisse vous nuire. — Pourquoi as-tu écrit, reprit-elle, à ton épiscopus sur mon compte? » La jeune fille devenant de plus en plus furieuse, M. le curé se décida à faire encore le voyage de X..., pour en conférer avec M. J... (vicaire général).

Celui-ci lui conseilla de lui amener la possédée pour qu'il l'examinât lui-même à loisir. C'est ce qui fut fait. Durant le trajet, elle disait à son curé : « Il faut, curé, que je te fasse passer pour bête; car cette créature (c'était le nom donné

habituellement par les démons à Marguerite) passera pour folle. — L'esprit immonde connaissait sans doute (s'il ne l'inspirait pas) l'intention de ses malfaiteurs d'aller la trouver à l'hospice pour exercer encore sur elle leurs maléfices, ce qui arriva en effet le second jour qu'elle y fut entrée. Cependant M. J... persuadé de son état, s'était déterminé à faire l'exorcisme. » Elle donna d'autres preuves de possession à l'hospice en dévoilant toute la vie privée d'une jeune fille.

Tout alla bien, jusqu'à ce que quelques prêtres de la ville étant venus interroger la malheureuse à l'hospice avec un air de moquerie et de mépris, se prononcèrent hardiment, pour l'avoir vue une seule fois, contre la possession. A leurs yeux la jeune personne était simplement une folle. (C'était prédit par les démons.) L'exorciste n'a jamais cessé de protester contre cette déclaration hâtive : il se faisait fort de prouver le contraire. Et il appuie son jugement sur la grave décision de M. Guilhermet. « M. Guilhermet, dit-il, fut cependant d'un avis tout contraire, et quoiqu'il ne pût se prononcer sur la possession, vu, dit-il, qu'il ne l'avait vue qu'une fois, il attestait cependant qu'il ne connaissait en elle aucune marque de folie, que d'ailleurs le démon étant si fin, pouvait bien se cacher, et qu'un moment ne suffisait pas pour le découvrir, qu'il avait du moins aperçu en elle de l'*extraordinaire.* » La sagesse semblait parler par la bouche de M. Guilhermet. Aussi sa décision prévalut sur toutes les décisions contraires. Mais M. J... se déchargea de ses fonctions d'exorciste sur le curé de la jeune fille et sur l'auteur de ce procès-verbal, L'autorité diocésaine avait parlé, il fallait bon gré mal gré obéir, quoiqu'il y eût plutôt une demande qu'un ordre émané de l'évêché : « A la sollicitation de M. J..., M. le curé de X... se chargea de l'exorcisme, me demandant pour coadjuteur. Quoique ce fût malgré moi, je n'osai refuser d'autant plus que nous étions persuadés que cette fille devait être agrégée aux magiciens, qui l'avaient mise dans cet état. Nous tremblions à la vue du mal qu'elle pouvait faire; et nous aurions fait tous les sacrifices pour l'éviter.

Elle fut conduite à Saint-Jean de X... (en septembre), et le 21 septembre nous commencions l'exorcisme. » Il y avait là

pour vicaire le frère de M. le curé. C'est ce qui explique le va-et-vient des exorcistes.

Mais ici commence la seconde série des faits que nous avons à exposer. Ce sont les différentes interrogations ou réponses faites durant les exorcismes, les suspensions et les reprises de ces derniers par ordre de l'autorité diocésaine, les actes extraordinaires accomplis par la possédée, etc. : autant de choses qui sont encore aujourd'hui du plus haut intérêt et pleines d'utiles leçons.

L'incrédulité fait, depuis Voltaire, tous ses efforts pour empêcher de prouver l'existence des démons : « Satan, disait Voltaire, mais c'est le christianisme tout entier; pas de Satan, pas de Sauveur! » C'est pour supprimer plus facilement ce dernier qu'il se moqua tant du premier. Un autre incrédule, le sceptique Bayle, disait aussi : « Prouvez seulement aux incroyants l'existence des mauvais esprits, et vous les verrez forcément obligés de vous accorder tous vos dogmes. » Qu'on ne s'étonne donc pas que nous attachions une si grande importance à l'histoire des possessions, d'autant plus que ce ne sont pas seulement les incrédules qui font ressortir cette importance. Le P. Surin n'a-t-il pas écrit que la possession de Loudun était « un des bienfaits les plus singuliers que Dieu ait faits à son Église depuis plusieurs siècles »?

Une possession est en effet une éloquente prédication : c'est notre cas.

Exorcismes et leurs péripéties

Les exorcismes commencèrent le 21 septembre 1830. La veille, la possédée avait donné des marques indubitables de la possession aux exorcistes. Elle brisa, ou arracha dans l'espace de trois minutes, des cordes, des clous et des chevilles en fer avec lesquels on avait condamné les portes de la salle où elle avait été enfermée. Elle assura à l'exorciste coadjuteur, sans le connaître et sans savoir qu'il fût destiné à l'exorciser, qu'il était désigné pour cela. Elle ne put supporter le contact d'un reliquaire qu'on voulait lui suspendre au cou :

« A chaque instant, elle changeait de figure, elle tremblait ou plutôt frissonnait dans tous ses membres. » Craignant une simulation de sa part, un des exorcistes approcha le reliquaire, à son insu, en venant derrière elle. « Mais, ajoute-t-il, aussitôt que j'essayai de l'approcher, elle se tourna furieuse vers moi : Quitte, me dit-elle, tes *saloperies* que tu tiens à la main, et laisse-moi tranquille. »

Le curé de la jeune fille, qui était mieux au courant de son triste état, fit le premier exorcisme en présence de son collègue. « C'est alors, ajoute ce dernier, que je fus entièrement persuadé. Elle nous répondait mieux que n'importe quel latiniste, considérée surtout la promptitude qu'elle mettait dans ses réponses. » En voici quelques-unes pleines d'à-propos : L'exorciste venait de dire : *Ab insidiis diaboli, libera nos Domine.* La démoniaque répondit sans hésiter : Tu as trop attendu; c'est trop tard : je la possède maintenant. A cet ordre, donné par l'exorciste d'après le Rituel : *Præcipio tibi ut dicas mihi nomen tuum, diem et horam exitus tui,* elle répond : Mon nom est Talou; nous ne sommes que trois dans ce corps, mais nous y sommes pour dix ans; malgré ton zèle et tes prières, nous ne sortirons pas avant. — *Ecce crucem Domini fugite partes adversæ.* — R. Pas encore; je me moque de ta croix. — *Vicit leo de tribu Juda.* — R. Il vaincra : mais pas encore. — *Audi ergo et time, satana, inimice fidei, etc.* —R. Tant mieux, ça me plaît. Que me diras-tu davantage? Je sais tout cela. Tu ne peux me reprocher que mes défauts. — *Quid stas et resistis, cum scias Christum Dominum vias tuas perdere?* — R. Je résisterai malgré toi et je ne crains pas ton maudit Christ; je n'y crois même pas. — *Dæmones credunt et contremiscunt.* — R. Oui, je suis forcée de croire, mais je ne tremble pas autant que tu pourrais le croire? — *Cede igitur, cede non mihi, sed ministro Christi.* — R. Je ne te crains pas; ce n'est que ton maudit caractère. Noir, tu m'accables, tu me fais souffrir! — *Exi ergo transgressor, etc.* — R. Jamais je ne sortirai; je suis ici pour toujours; cette âme m'appartient. — *Da locum, impiissime, dirissime, etc.* — R. Pas encore; je veux combattre; je ne te crains pas. Au reste, je suis accoutumée à tes exorcismes. — *Sed quid truculenter reniteris?* — R. Ça

me plaît. Il faut que je fasse mon devoir comme tu fais le tien. — *Reus es omnipotenti Deo.* — R. Plus que toi, aussi bien me le fait-il sentir. — *Reus es Jesu Christe, Domino nostro, quem tentare ausus es, et crucifigere præsumpsisti.* — R. Je n'en ai pas de repentir; j'aurais voulu lui en faire davantage; j'ai encore contre lui une rage qui m'étouffe; il te pardonne, toi; et nous, pour un seul péché, il nous a confondus. — *Cur tantam habes malitiam contra Christum?* — R. Pourquoi est-il sans pitié pour moi? Pourquoi me fait-il tant souffrir?

(*A suivre.*)

Abbé T.,
Docteur en théologie.

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD

L'IDENTITÉ DES ESPRITS

Quand un spirite évoque César, Napoléon, Bossuet, le curé d'Ars, qu'arrive-t-il? quelle que soit sa demande, quel que soit l'évocateur, il se présente un Esprit qui a la prétention d'être précisément le personnage historique que l'on a l'imprudence d'évoquer, et ce personnage historique ou fantastique répond à nos questions.

Avant tout examen, avant toute discussion, j'éprouve une vague impression de scepticisme, et, tout en écartant l'hypothèse de la supercherie et de l'auto-suggestion, j'estime que je me trouve en présence d'un inconnu, d'un personnage de convention qui joue le rôle de César ou de Napoléon et qui se moque de ma crédulité : le vrai César n'est pas là.

Je me sens mystifié par un inconnu.

Si je ne vais pas jusque-là, je me contenterai de dire que je n'ai aucune preuve physique, morale ou métaphysique de l'identité de l'Esprit qui veut bien entrer en communication avec moi. C'est un Esprit qui se dira tout ce qu'il voudra et tout ce que je voudrai, sans prendre la peine de changer de masque : on ne le voit pas, son ricanement s'éteint dans les ténèbres où il lui plaît de se cacher.

Que j'évoque mon père, ma mère, ou des amis, ou des aïeux disparus depuis longtemps, je me trouve en présence de la même difficulté. Je ne peux pas faire tomber le masque de l'Esprit qui répond à mon attente anxieuse. Je reconnaîtrai volontiers que cet Esprit est doué d'une rare intelligence, d'une mémoire impeccable, qu'il connaît à fond la vie, les habitudes, les actes, les manies du défunt que j'ai aimé et dont il prend la place, mais quand je lui dirai qui es-tu? il pourra me tromper sans que j'entende son rire étouffé.

Et de même que cet Esprit fertile en ressources, et tou-

jours en haleine, habile et souple, audacieux et insinuant, moqueur et tenace prend le masque des personnages les plus divers, d'un père, d'une mère, d'un ami, il soutiendra aussi, successivement, avec la même assurance, les thèses les plus contradictoires, le matérialisme et le spiritualisme, l'athéisme et le théisme, la résignation et le désespoir, la soumission et la révolte, le crime et la vertu.

Voilà des faits reconnus, constatés, absolument certains.

Les spirites ont essayé de les expliquer. Ils ont dit qu'il existe autour de nous des Esprits mauvais, méchants, impies, débauchés, qui, dans leur course folle et perpétuelle à travers l'espace, sans jamais cesser d'observer la race humaine dont ils ont juré la perte, se glissent dans les réunions spirites, contrarient les bons Esprits, les repoussent, prennent leur place, continuent sur un ton différent le dialogue commencé et vous donnent quelquefois les conseils les plus extravagants.

Ils reconnaissent ainsi qu'un Esprit d'aventure peut se substituer à l'Esprit que vous avez évoqué, qu'il prendra la place de votre père, de votre mère, de votre ami, du défunt repoussé, qu'il en prendra le masque, et qu'il en jouera le rôle, pour mieux vous tromper; il sera tour à tour religieux et impie, heureux ou malheureux, égoïste ou dévoué, résigné ou désespéré, et il trouvera dans les inépuisables ressources de sa nature, le moyen le plus sûr d'arriver à ses fins, de vous tromper.

Cette fois encore, il vous sera impossible d'établir l'identité.

Au dernir Congrès international tenu par les spirites, cette question a été discutée. De l'aveu de tous, l'irruption des Esprits menteurs est incontestable, comment s'en défendre? Il suffit de prier, s'est écrié M. Denis, la prière chassera le menteur, et vous serez en présence du défunt que vous voulez revoir.

Que ce moyen soit insuffisant, j'en trouve la démonstration dans une revue qui n'a aucune attache catholique, dans une revue absolument occultiste et très compétente dans la matière : L'auteur s'adresse aux spirites et leur parle ainsi :

« Vous verrez, malheureusement, *combien de vos médiums*

succombent à d'incurables et terribles possessions : vous reconnaîtrez que, de ces dangers mêmes, ni la bonne volonté commune, ni l'aspiration spirituelle, ni la prière ne peuvent vous garantir plus qu'elles ne vous sauveraient de la dent d'un tigre affamé, et par les mêmes raisons.

« Tout cela, ce ne sont pas seulement les assertions des hermétistes et des théosophes, ce sont des faits déclarés, publiquement, dans le congrès, par les spirites eux-mêmes qui venaient, avec beaucoup de raison, demander abri ou défense à l'hermétisme et à la théosophie. »

L'auteur ne se contente pas d'affirmer que le spiritisme conduit trop souvent à la possession et à la folie, qu'il ouvre la porte à l'irruption des esprits méchants, haineux, pervers, que la prière est une arme insuffisante en présence de tels ennemis, il nous fait encore une autre révélation, il nous apprend qu'il appartient à une église où l'on rencontre des initiés, pontifes mystérieux, qui vivent en communication avec les hautes puissances de l'autre monde (1).

« Vous reconnaissez l'existence perpétuelle du mal représenté par de véritables démons qui se complaisent au mal par égoïsme, envie, jalousie, etc., écoutez donc sur la nature de ces êtres dangereux, *ceux qui ont pu, par des pouvoirs transcendants mais réels, bien que rares, explorer les régions redoutables de l'invisible* (2). »

Des spirites indépendants qui reconnaissent l'insuffisance de la prière pour échapper aux pièges du moqueur, se contentent de nous donner ce conseil sommaire : Si les mauvais Esprits se présentent, chassez-les :

« Quant aux invisibles qui mentent, se moquent de nous, disent des insanités, nous trompent, on n'a qu'à ne pas les attirer, et s'ils viennent malgré vous, de les chasser. Lorsque, dans la vie, on a affaire à des menteurs, à des trompeurs, des gens dangereux, il faudrait être le dernier des naïfs, pour continuer des rapports avec eux : faites de même avec les invisibles (3). »

(1) Je signale cette citation à l'attention de M. Charles Fritz.
(2) *L'Echo de l'Au-delà et d'ici-bas*, 1er décembre 1900, p. 187.
(3) Erny, *L'Identité des Esprits*, p. 24.

L'auteur oublie, sans doute, que les Esprits menteurs se présentent souvent sous des apparences qui ne révèlent pas leur origine, ils sont sérieux, religieux, ils viennent avec l'intention de surprendre notre bonne foi, et de nous faire tomber dans leurs pièges, il n'est pas facile de les démasquer, et quand certains spirites nous disent : Chassez les mauvais Esprits qui veulent vous tromper, ils devraient bien nous dire à quels signes on reconnaît ces mauvais Esprits, ces fourbes, ces coquins, qui savent si bien dissimuler leurs intentions et gagner notre confiance.

Assurément, il y a des cas où le discernement est facile à faire, et quand nous recevons des communications bouffonnes, grossières, immorales, nous savons à quoi nous en tenir sur la valeur du personnage, mais, le plus souvent, l'Esprit qui veut nous tromper, n'a pas de ces naïvetés audacieuses qui le feraient reconnaître et l'exposeraient à se voir chasser. Sur les plus graves questions de religion et de morale, et avec la même gravité les Esprits, ou le même Esprit vous diront oui et non, vous ne saurez pas qui dit vrai, et si vous voulez vous en tenir au témoignage de votre raison qui jugerait en dernier ressort, vous n'avez pas besoin d'interroger les Esprits.

Nous ne connaissons pas la nature de l'Esprit qui nous parle, nous ne savons ni qui il est, ni d'où il vient, ni ce qu'il veut, quand nous l'observons en rationaliste, et nous n'avons aucune preuve certaine de son identité,

Il est vrai que des Êtres invisibles nous entourent, que nous pouvons les appeler, qu'ils peuvent entrer en communication avec nous, que ces communications sont quelquefois très dangereuses, qu'elles provoquent l'obsession, la possession, la folie, la mort. Tout cela est établi, constaté par des faits très sérieux, et par le témoignage des représentants les plus autorisés de l'occultisme et de la théosophie. Mais aucun expérimentateur n'a démontré l'identité des Esprits qui apparaissent dans les évocations.

II

Il ne faut pas dire, comme les spirites se plaisent à le répéter, que nous voyons le diable partout; que nous lui attribuons toutes les réponses, toutes les révélations, toutes les apparitions dont l'histoire religieuse nous a conservé le souvenir. Cette puérile assertion ne tient pas debout.

Je regrette qu'un spirite indépendant ait signé cette accusation (1) : « La constatation de certains faits est très gênante pour les catholiques *ultra*, qui ne voient que par le dogme, mais, depuis des siècles, l'Église a été forcée à plusieurs reprises de modifier certaines parties de ses dogmes qui n'étaient pas tenables, elle fera de même pour les faits psychiques et finira par trouver une explication des communications *post mortem*, qui sont et seront de plus en plus indéniables. »

A la manière dont il entend les dogmes, on voit bien que votre spirite est étranger à la théologie, mais il est aussi étranger à la mystique chrétienne dont il ignore la nature et les lois.

Les mystiques chrétiens nous enseignent que Jésus-Christ, la sainte Vierge, les saints, les âmes du purgatoire, plus rarement, les damnés peuvent apparaître aux vivants sous une forme sensible, qu'ils ont apparu et qu'ils apparaissent encore, quand Dieu le veut, comme on le voit quelquefois dans la vie de quelques saints.

Ils nous enseignent que des habitants du monde invisible nous regardent, nous accompagnent, s'intéressent à nous, et que Dieu leur permet de nous apparaître, de se faire voir dans une apparition rapide, de se faire entendre, de nous détourner d'un danger, de nous délivrer d'un abîme, de faire naître en nous de viriles et surnaturelles résolutions; d'implorer notre secours et nos prières quand ces habitants de l'invisible souffrent encore les inexprimables douleurs du châtiment temporaire qui précède les joies du paradis.

(1) Erny., p. 25.

Ils nous apprennent donc qu'il existe de continuelles et mystérieuses relations entre les trois églises triomphante, souffrante et militante, et ils n'attribuent pas exclusivement aux bons et aux mauvais anges tous ces phénomènes, ou divins ou troublants, dont nous cherchons ici l'origine et les lois.

Raisonner ainsi, ce n'est pas, je suppose, s'enfermer dans l'esprit étroit de secte et de parti, ce n'est pas verser dans le satanisme, ce n'est pas voir le diable partout, c'est faire une œuvre de discernement, de sagesse et de foi.

Les spirites ne se contentent pas de ces concessions; ils ne veulent pas que les communications visibles entre les vivants et les morts soient rares, préternaturelles, rapides, et, souvent, pleines de danger pour la raison et pour la vie des imprudents qui essayent de les provoquer.

Ils prétendent, contrairement au plan divin, que les communications entre les vivants et les désincarnés, quels qu'ils soient, élus ou damnés sont de même nature que celles qui existent entre les vivants, sur cette terre, qu'elles sont soumises aux mêmes lois, qu'elles ont une commune origine, qu'elles sont aussi faciles, et qu'il suffit d'y penser et de vouloir pour s'entretenir avec les désincarnés.

Ils oublient cet aveu étonné, et confirmé par vingt expériences du spirite que j'ai déjà cité : « Il est à remarquer qu'après un certain temps, les désincarnés ne peuvent plus, ou ne veulent plus se manifester. Où sont-ils? » Ils oublient cette communication si fréquente des Esprits désincarnés : « Dans un mois, dans deux mois, vous ne me verrez plus, je ne communiquerai plus avec vous. » Et ces désincarnés passent ainsi dans des régions inconnues, où nous ne pouvons pénétrer en aucune manière, et ils donnent ainsi un éclatant démenti aux spirites qui prétendent identifier les relations des vivants et des morts et les relations entre les vivants.

Les relations entre les vivants et les morts cessent subitement et définitivement, après un temps déterminé, elles seraient donc soumises à des lois que nous ne connaissons pas.

Quoi de plus sage que de dire avec les mystiques chrétiens: Les apparitions et les révélations des morts peuvent être

l'effet, ou d'une hallucination, ou d'une action démoniaque, ou d'une intervention angélique et divine, il faut les examiner avec soin, déterminer leurs caractères spécifiques, et découvrir, si c'est possible, leur origine et leur but. Il ne faut ni désirer, ni demander, ni provoquer ces communications qui se font dans le mystère, dans des conditions incertaines, quelquefois, au péril de la raison, de la liberté humaine et de la foi.

III

C'est ainsi que je dois procéder quand je suis en présence d'un phénomène merveilleux, d'apparition, ou de communication extra-humaine.

Remarquez bien que les spirites dépendants ou indépendants qui affirment obstinément leur croyance à l'identité de l'apparition, s'appuient toujours sur un fait et sur un raisonnement. De ce fait, ils tirent des conséquences qu'il ne comporte pas, et leur raisonnement ne repose sur rien. Je l'ai dit souvent, je le répète aujourd'hui, pour répondre une dernière fois aux spirites indépendants.

Examinons, d'abord, les faits, nous discuterons, ensuite, l'argument.

« Le sujet qui se révèle dans l'apparition prouve son identité en faisant connaître des détails qui ne sont connus, et qui ne peuvent être connus que du défunt, lui-même; c'est donc, en *réalité*, le défunt *qui est là.* » Voilà l'objection.

IV

Le spirite indépendant que j'ai déjà cité s'exprime ainsi :

1° La parente voyante lui dit qu'un M. John B... (*dont elle lui donna une description très curieuse qui l'identifia*) voulait lui parler... Ce désincarné le supplia de dire à sa femme (qui l'avait tant aimé) *qu'il était encore vivant.* Ce cas prouve combien les désincarnés sont heureux lorsqu'ils peuvent faire savoir à ceux qui les pleurent que leur séparation n'est pas

éternelle, c'est un sentiment touchant et qui n'a rien à voir avec la théorie démoniaque.

2° Un M. S..., ami du rédacteur, vint écrire par la main du médium tous les détails de la façon dont il se noya, détails qui étaient parfaitement exacts. La voyante décrivit la personne de M. S... qu'elle n'avait jamais vu, et sa description était exacte; de plus, le rédacteur put se procurer une photographie de M. S... et la montrer à la voyante pour compléter les preuves.

3° Un M. D..., grand ami du rédacteur, mais que ne connaissait pas la voyante, décrivit son affreuse mort, survenue par suite d'un cancer à la langue pour lequel on avait dû lui faire de cruelles opérations. On peut dire, pour ce cas, que ces détails étant connus du rédacteur, il a pu se produire de la télépathie de son cerveau à celui de la voyante, mais celle-ci *décrivit le désincarné;* or, plus tard, la femme du rédacteur lui dit qu'il existait un portrait de M. D... dans un album de famille de son frère; *on le montra à la voyante au milieu de huit autres,* et sans hésiter celle-ci désigna du doigt M. D... « Il a dû changer un peu, dit-elle, mais ses traits, ses yeux, ses cheveux sont bien ceux du mort qui m'a apparu. »

4° M. G..., un ami intime du rédacteur et beaucoup plus âgé que lui, était décédé depuis deux ans, mais un mois environ après sa mort la même parente voyante me dit avoir vu apparaître M. G... dans mon bureau, un jour que j'étais absent; il s'assit, dit-elle, près de moi, et me parla entre autres choses *de sa belle cave et de ses bons vins* (dont il était très amateur de son vivant) et avant de disparaître me dit ceci : « Affirmez bien à M. (le nom du rédacteur) que la mort n'est rien et qu'elle n'a été pour moi qu'un changement d'existence. » Je savais que de son vivant M. G... avait très grand peur de la mort, était très incertain à ce sujet, et *comme il ignorait mes idées spiritualistes*, *le désincarné* aura dit cela dans l'intention touchante de me rassurer. La voyante décrivit aussi tous les gestes du désincarné et *surtout une façon toute particulière* de croiser les mains qu'ignorait la voyante, et qui me parut à moi une preuve des « plus convaincantes, *ajoutée à la description du désincarné* ».

Que faut-il penser de ces faits? Prouvent-ils, comme on le prétend, l'identité de l'Esprit ou du désincarné qui nous fait ses communications.

Les spirites sont bien forcés de reconnaître avec nous que les Esprits du monde invisible nous voient, nous entourent, nous accompagnent dans la vie, qu'ils connaissent toutes nos actions, solitaires et secrètes, qu'ils en conservent le souvenir avec une fidélité impeccable, et que nous ne pouvons jamais dire : Moi, seul je sais ce que j'ai fait dans telle circonstance!

Pour rester dans la vérité, nous devons ajouter : Les anges bons et les anges mauvais savent comme moi, ce que j'ai fait dans telle circonstance, et j'en rendrai compte à Dieu.

Et c'est précisément parce qu'ils sont convaincus de cette science, de cette mémoire, de ces facultés prodigieuses des Invisibles, que les spirites les consultent sur le passé, le présent, l'avenir, et qu'ils leur demandent des révélations, des lumières et des conseils.

Tel est aussi l'enseignement des théologiens sur la science des Esprits mauvais, ou des démons; ils voient tout, et ils n'oublient jamais.

Si j'évoque l'âme d'un ami défunt, et si je constate, par l'écriture directe, par des coups frappés ou de tout autre manière la présence d'un défunt disposé à me répondre, je ferai l'une de ces trois hypothèses, qui appellent des réponses différentes : trois êtres, intelligents, cachés dans l'obscurité du monde invisible, ont emporté le secret de ma vie et de mes actions les plus cachées : mon ami, l'ange bon, l'ange mauvais, ces trois êtres peuvent accidentellement entrer en communication avec moi, et me rappeler mes instincts, mes habitudes, mes préférences, ma vie cachée. Quel est celui des trois qui est là, devant moi, en ce moment?

Mais, je ne dirai pas *a priori* que c'est mon ami qui se rend à mon évocation, puisque d'autres êtres connaissent ma vie aussi bien que lui, et qu'ils ont la faculté de me le faire savoir, quand Dieu le veut ou le permet.

C'est l'habitude de quelques spirites de réunir un nombre considérable de ces phénomènes de communications terrestres, de les classer, sans établir d'ailleurs, scientifiquement leur

réalité, d'affirmer gratuitement que seul, le désincarné possède la connaissance des choses secrètes qu'il révèle par l'intermédiaire du médium; ils ne parlent ni des bons anges, ni des mauvais anges, ni des invisibles, élus ou damnés qui sont les témoins silencieux de notre vie, et ils s'écrient : Vous le voyez, nous pouvons converser avec nos parents et nos amis, à travers les frontières qui séparent la vie et la mort.

Je vous signalerai une autre confusion qui retarde souvent la solution scientifique du problème. J'ai rappelé avec tous les théologiens mystiques que, dans certains cas, — fréquents dans la vie de quelques saints, — Dieu permet aux morts de faire sentir leur présence aux vivants, pour les consoler, pour les fortifier, pour les corriger, pour implorer le secours de leurs prières, et nous avons ainsi reconnu la possibilité et la réalité préternaturelle de ces communications.

Que font certains spirites indépendants? Ils choisissent avec soin les faits ou les apparitions historiques dont nous ne contestons pas la réalité, des faits qui nous paraissent certains, des faits où l'on peut croire que, par un dessein particulier de Dieu, le défunt a révélé manifestement sa présence et son identité, et ils en tirent cette conclusion générale : Donc, dans tous les cas, c'est bien le désincarné qui vient à moi; donc le spiritisme est l'expression de la vérité.

Mais, ce ne sont pas ces faits historiques constatés, dans la vie de quelques saints privilégiés, qui se trouvent ici en question; il s'agit d'autre chose; il s'agit de savoir si, dans ces séances ténébreuses d'évocation, de magie et de spiritisme où quelques personnes se rencontrent régulièrement et appellent les morts, si les morts viennent en réalité, s'ils répondent à l'appel des évocateurs, et continuent avec eux les conversations engagées pendant la vie; il s'agit de savoir si quand j'appelle mon père, ma mère ou un ami, décédés depuis longtemps, je me trouve en leur présence ou si je n'ai devant moi qu'un personnage mystérieux et vulgaire qui joue un rôle à mes dépens.

C'est ainsi qu'il faut poser la question.

Et nous disons avec l'Écriture sainte, la Tradition, les théologiens, avec l'Église enseignante et assistée de l'Esprit Dieu :

Les relations visibles et naturelles entre les défunts et les vivants sont interrompues par la mort. Si Dieu permet, dans ses desseins de justice ou de miséricorde, aux élus, aux âmes souffrantes du purgatoire, et quelquefois aux damnés de faire parmi nous une apparition courte, rapide et que les hommes n'ont pas provoquée, cette apparition appartient à l'ordre préternaturel; elle est rare, elle est rapide, elle a toujours un but élevé, elle ne dépend pas de notre volonté.

Remarquez bien, au contraire, que, dans ces réunions spirites, où les morts sont évoqués, dans la même séance en présence des mêmes témoins, l'Invisible qui vous amuse ou vous effraye jouera volontiers tous les rôles : il sera votre père, votre mère, votre ami; il aura, tour à tour, avec la même adresse, le langage d'un homme sérieux, d'un bouffon, d'un drôle, d'un matérialiste, d'un croyant. L'Invisible reste derrière le rideau; vous ne le voyez pas, vous ne l'entendez pas, vous ne le sentez pas; vous ne savez pas à qui vous avez affaire, et vous êtes forcés de reconnaître que vous vous trouvez en présence d'un phénomène extraordinaire, mystérieux, troublant, dont la nature, l'origine et l'économie vous sont inconnues. Rien ne vous autorise donc à affirmer l'identité du personnage qui veut bien, un instant, entrer en rapport avec vous, et amuser votre curiosité.

V

Comment se défendre d'un certain étonnement quand on entend les spirites nous déclarer que ces communications entre les morts et les vivants sont ordinaires et qu'elles appartiennent à l'ordre naturel?

Les faits naturels sont toujours les mêmes et se reproduisent invariablement sur tous les points de l'espace. L'homme est le même en tous lieux; le monde invisible est toujours le même en ses profondeurs mystérieuses; les rapports entre le monde invisible et le monde humain sont toujours les mêmes. Sous toutes les latitudes, et sur tous les points de l'espace, la

nature humaine présente invariablement les mêmes caractères essentiels.

Ce que nous disons de l'espace, nous le disons du temps et de la durée. Depuis l'origine du monde, à tous les moments de la durée, l'homme a toujours été le même, dans ses facultés essentielles; il a toujours possédé la sensibilité, la raison, la liberté; il a toujours cherché le vrai, le beau, le bien; telle est sa nature, et les actes qui en découlent sont naturels. Il en sera ainsi jusqu'à la fin des temps. La nature humaine n'a pas changé, ne change pas et ne changera pas.

Les phénomènes naturels se produisent enfin avec constance, harmonie, uniformité, selon des lois permanentes qui servent de fondement aux sciences humaines. Les phénomènes de la vie végétative et animale s'accomplissent dans le corps de l'homme, avec la même régularité, et de la même manière, depuis l'apparition de la vie sur cette planète : les sciences n'auraient plus de base si cette régularité inflexible cessait, un instant, d'exister dans le monde des corps.

Si donc, comme le prétendent les spirites, c'était une faculté naturelle, constitutionnelle de l'homme de communiquer avec les morts, de les appeler, de les entendre, de sentir leur présence, et de vivre en quelque manière avec eux comme avec les vivants, nous le saurions, nous le verrions, nous en aurions la certitude, nous pourrions le constater, comme on constate un fait ordinaire, constant, comme on constate la réalité d'une faculté.

Mais ce n'est pas assez. La nature humaine étant toujours la même, toujours invariable dans sa constitution fondamentale, partout où nous voyons un homme, nous devrions reconnaître en lui, une créature capable, quand cela lui plaît, de s'entretenir visiblement avec les morts; nous devrions voir en exercice, cette merveilleuse faculté, et les philosophes devraient dire : Par ses organes physiques, l'homme est en rapport constant avec le monde des corps, avec les sons, les couleurs, les odeurs; mais, par une faculté psychique, il va plus haut et plus loin, il peut vivre avec les morts, recevoir leurs communications, et il est vraiment étrange que la

raison de l'homme n'ait pas su résoudre encore d'une manière expérimentale le problème de sa destinée.

Regardez, cependant, en vous, et autour de vous, avez-vous jamais constaté en vous, a-t-on jamais constaté autour de vous l'existence de cette faculté connaturelle de vivre familièrement avec les morts ou les désincarnés? N'est-il pas vrai que des millions et des millions de créatures ont eu, et ont peut-être encore, l'ardent désir de revoir, d'entendre les disparus qu'ils ont aimés? et que ce désir persévérant, intense, douloureux n'a jamais été, et ne sera jamais satisfait ici-bas? N'est-il pas vrai que les plus grands philosophes de tous les temps, et avec eux les sceptiques, les malheureux, les désespérés de la vie qui pleurent, derrière le mur d'airain que la mort élève entre nous et les disparus n'ont pas connu cette faculté?

Comment! depuis l'origine du monde, nous voyons de nobles esprits se passionner pour le problème de la vie future, nous les voyons lever mélancoliquement les yeux vers les espaces célestes pour les interroger, nous voyons l'humanité, celle qui obéit à la pensée et celle qui obéit au sentiment se préoccuper du lendemain de la mort, et répéter avec une tristesse indicible et découragée : Les morts ne reviennent pas!

Et vous prétendez que depuis l'origine du monde, ces savants ont été victimes de leur ignorance, qu'ils ne se sont pas connus eux-mêmes, qu'ils n'ont pas su reconnaître en eux la faculté naturelle de converser avec les morts, de résoudre définitivement le problème de la destinée! Vous prétendez que la foule, que l'humanité n'a jamais su reconnaître qu'elle possédait la faculté d'interroger et d'entendre ces disparus qu'elle pleurait, ces habitants du monde invisible vers lesquels une irrésistible impulsion n'a jamais cessé de l'attirer!

Manifestement, si l'homme possédait cette faculté, comme un attribut de sa nature, nous verrions tous les jours, et l'on aurait vu dans tous les temps, sur tous les points de l'espace, les vivants converser avec leurs défunts; or cela ne se voit pas, et il demeure incontestable que cette faculté naturelle n'existe pas.

VI

Il fallait bien trouver une réponse à cette objection ; il fallait expliquer pourquoi, malgré nos évocations, nos supplications et nos prières l'immense majorité des chercheurs ne voit rien, n'entend rien, et n'arrive jamais à communiquer avec les morts. Les spirites ont répondu, après avoir pris l'avis des Invisibles, que les morts restaient plongés quelquefois dans une longue léthargie, qu'ils n'éprouvaient pour certains évocateurs aucune sympathie, qu'ils ne trouvaient pas le fluide nécessaire pour converser avec les vivants, qu'étant morts avec la pensée enracinée de l'impossibilité des communications posthumes, ils conservaient toujours le même sentiment, etc.

« Souvent encore, écrit un spirite indépendant, les parents ou amis dorment, non leur dernier sommeil, mais le premier état léthargique qui suit la mort, cet état est plus ou moins long pour les uns que pour les autres... Dans les séances particulières, *le désir très vif d'obtenir des communications de leurs parents ou amis est une cause très sérieuse d'empêchement*. Souvent aussi, le même désir de la part des désincarnés de se manifester peut produire le même effet... Une autre raison, c'est que bien des gens passent dans la vie de l'au-delà avec cette idée enracinée qu'il n'y a pas de communication possible entre les vivants et les morts. Il est évident alors qu'ils se refusent à toute manifestation de ce genre, car le fait de passer d'un plan à un autre ne vous transforme pas ainsi subitement.

« D'autres encore qui voudraient se communiquer peuvent ne pas trouver un médium en affinité psychique avec eux, ou s'ils le trouvent, ils peuvent très bien ne pas savoir ou ne pas pouvoir se servir de cet instrument pour démontrer leur présence (1).

Ces explications embarrassées ne me paraissent ni philoso-

(1) Erny, *L'Identité des Esprits*, p. 10.

phiques, ni scientifiques, il suffit de les regarder pour les voir s'évanouir; je ne m'arrête pas à les discuter. Il faudrait des raisons plus sérieuses pour expliquer la contradiction fondamentale de ces deux propositions : 1° La communication entre les vivants et les morts est un fait ordinaire conforme aux lois générales de la nature. 2° Or, on ne trouve dans l'humanité qu'un petit groupe de chercheurs qui puisse entrer en communication avec les désincarnés ou les Esprits.

VII

Que le démon puisse nous tromper sur l'identité des apparitions; qu'il se transforme en ange de lumière; qu'il soit tour à tour, et suivant les circonstances religieux ou impie, bouffon ou sérieux, délicat ou grossier, qu'il prenne tous les masques et qu'il joue tous les rôles, pour nous faire tomber dans ses pièges; qu'il se présente à nous sous l'image de notre père, de notre mère, de nos sœurs dont il rappellera les sentiments, les habitudes, la tendresse, voilà ce que les spirites indépendants ne veulent pas admettre, car toute leur thèse croule en présence de cette simple observation.

« Il serait aussi impie que ridicule de croire que Dieu puisse permettre à des démons de jouer avec les sentiments les plus sacrés de l'humanité. Je me refuse absolument à admettre une pareille comédie, et la trouverais injurieuse pour la bonté de Dieu (1). »

Dieu laisse le démon agir selon sa nature, dans l'étendue de ses facultés, et de nous tenter. Dieu nous avertit du danger, il nous défend de communiquer avec les Esprits de ténèbres, il nous accorde sa grâce, il nous laisse la liberté qui est la condition du mérite, de la récompense et de la gloire, que pouvons-nous demander encore? S'il nous plaît de mépriser ces avertissements, d'abuser de la grâce, de faire servir au mal la liberté qui est la plus noble des puissances, si nous persistons à communiquer avec les inconnus du monde invi-

(1) Erny, *L'Identité des Esprits*, p. 10.

sible et à nous aventurer dans les chemins noirs de cette forêt vierge, qui faut-il accuser? Nous-même, ou la providence? notre curiosité indiscrète, dangereuse, ou la bonté de Dieu? notre folie ou la justice de Dieu qui permet à Satan de tromper ceux qui se livrent à lui?

Selon les spirites, ce ne serait pas seulement la bonté de Dieu qui s'opposerait aux substitutions sataniques, ce serait encore la nature même de l'Esprit mauvais et du but qu'il se propose d'atteindre.

« Ne voyez pas, écrit l'auteur que j'ai déjà cité, qu'il serait antilogique et absurde de la part d'un démon de nous prouver sa survie, car c'est produire alors un retour sur nous-même, et nous forcer à nous amender et à vivre selon les lois de Dieu. Or, toute manifestation du simulateur de Dieu ne peut aboutir qu'à nous prouver cette survie que les démons ont, au contraire, tant d'intérêt à nous cacher, car, si on n'y croit pas, les êtres humains ont alors tout intérêt à se plonger dans les plaisirs et les turpitudes des sens et de la vie matérielle (1).

Notre contradicteur oublie que, sous l'inspiration de l'orgueil et de sa haine contre Dieu, Satan poursuit ici-bas sa revanche; c'est ici-bas, c'est en ce monde que le Christ est adoré, que la divinité reçoit un culte, que l'église est encore florissante et que la grande assemblée des fidèles reçoit les effusions de la grâce qui la protège et la défend contre les assauts du démon.

Satan veut usurper ici-bas, la place de Dieu, il veut avoir son temple, son culte, ses pontifes, ses adorateurs, et opposer à l'adoration, à la louange, au culte qui va vers Dieu, le culte qui sera la reconnaissance et la consécration de sa propre royauté. Ne lisons-nous pas dans les saint Livres, qu'à la fin des temps, le Faussaire de Dieu aura son temple où il sera adoré (2)?

(1) Erny, *L'Identité des Esprits*, p. 29.

(2) S. Paul, 2e *Epître aux Thessalon.* Chap. II : « Que personne ne vous séduise en aucune manière, car il ne viendra point (le jour du Seigneur) qu'auparavant, ne soit venue l'apostasie, et que n'ait paru l'homme du péché, le fils de la perdition.

V. 4. Qui se pose en ennemi et s'élève au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu, ou qui est adoré, *jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, se faisant passer lui-même pour Dieu.* »

L'Apôtre nous indique ainsi quelques signes de la fin des temps, l'apostasie des peuples chrétiens, et l'apparition du fils de perdition (l'antéchrist) qui se fera rendre à lui-même, dans le temple, les honneurs qui ne sont dus qu'à Dieu.

Ce n'est pas en laissant l'humanité disparaître dans le matérialisme et l'athéisme, ce n'est pas en permettant aux hommes de croire à l'anéantissement final de tout leur être et à la fin violente, sans lendemain, de toute créature libre que Satan pourrait obtenir la réalisation de son rêve implacable, et, s'il veut qu'on l'adore, ici-bas, à l'égal de Dieu, il faut d'abord que tous les hommes croient à sa réalité et à sa puissance. Il n'est donc pas en contradiction avec lui-même quand il donne d'éclatantes preuves de son existence et de la survie des âmes libres, après la mort.

L'intervention satanique dans certaines apparitions n'est donc contraire ni à la justice de Dieu ni à la nature et aux desseins des Esprits mauvais.

Nous réprouvons ceux qui voient le diable partout, et ceux qui ne le voient nulle part; nous conseillons la prudence la plus défiante et la plus sage dans l'appréciation des phénomènes multiples qui constituent les apparitions, et nous engageons ceux qui nous lisent ou qui nous écoutent à éviter ces conventicules dangereux, redoutables où l'on voit tous les jours, — j'en ai reçu trop souvent la douloureuse confidence — les consciences s'oblitérer et la raison sombrer sans espoir de guérison.

ELIE MÉRIC.

LES ANGES DANS L'UNIVERS

(*Suite.*)

II. — Le nom des Anges

L'Ange Gabriel fut envoyé par Dieu.

Il ne sera pas inutile de démontrer préalablement l'importance du nom. Nous désignons les hommes, nos frères, par des noms qui leur sont propres, par des noms empruntés aux autres hommes qui les ont précédés ici-bas et jouissent maintenant à jamais des honneurs de la béatification ou de la canonisation. Les saints de Dieu sont les patrons de tous ceux qui portent le même nom qu'eux et vivent ici-bas dans l'espoir d'aller occuper auprès d'eux, en la plénitude des joies éternelles, les places laissées vacantes par les anges déchus. — Les noms chrétiens ont tous originellement une signification due au génie de l'hébreu, du grec ou du latin; et encore de nos jours, parmi les langues vivantes, on rencontre dans certaines contrées rurales des termes dits *sobriquets*, qui ont cours pour désigner les hommes d'après des traits caractéristiques. Enfin nous avons nos noms de famille, souvent chevaleresques, attachés à un fait d'armes, à une action d'éclat, à telle ou telle localité, et encore, à une profession, à une vertu, à un défaut, etc.

Pareillement, les animaux et les choses inanimées demandaient à être nommés pour être compris dans le langage de la parole. « Tous les animaux de la terre, dit la Genèse, et tous les volatiles du ciel ayant donc été formés de la terre, le Seigneur Dieu les fit venir devant Adam, afin qu'il vît comment il les nommerait : or, le nom qu'Adam donna à toute âme vivante, est son vrai nom. »

Infiniment plus vrai est le nom adorable de notre Créateur. Ce nom par excellence est le plus vrai de tous. Le très saint nom de DIEU n'est-il pas le nom le plus noble, le plus harmonieux et le plus beau de la belle langue française? — Prononcez ce grand nom en une langue quelconque, je saisirai de suite l'accent générique de cette langue, je saurai si c'est un idiome rude, plein de douceur ou musical, parce que instinctivement, chaque peuple, pour former le saint nom de Dieu, unit entre elles les voyelles et les consonnes les plus propres à faire résonner l'âme de son langage maternel; aussi est-il rare que l'on sache parfaitement prononcer ce nom adorable dans une langue étrangère.

Après s'être nommé lui-même, le Très-Haut devait nous faire connaître les Intelligences qui lui ressemblent le plus. Il nous les révéla par un terme indiquant leur raison d'être. — Les *Anges* sont, suivant l'étymologie du terme, les ambassadeurs de la divine Providence dans l'univers, dans la nature et auprès des hommes. Aussi le vocable grec dont nous avons dérivé le nom d'ange est-il synonyme de *délégué*, de *député*, de *missionnaire*. Saint Augustin, comme le rapporte Mgr Satolli, explique le passage du psaume 103 : *Qui avez fait vos Anges purs esprits.* — « Les *Esprits* sont des *Anges*, et, en tant qu'ils sont esprits, ils ne sont pas anges; dès lors qu'ils sont envoyés, ils deviennent anges, car ange est le nom de leur fonction et non celui de leur nature. Si vous désirez savoir le nom de leur nature, je vous dirai de les appeler esprits; si c'est par leur office que vous voulez les désigner, il faut dire ange. En tant qu'ils sont, ce sont des esprits; en tant qu'ils agissent, ce sont des anges. »

C'est pourquoi le nom d'ange n'est pas exclusif aux célestes intelligences. Saint Jean, dans l'Apocalypse, nomme ainsi les évêques d'Asie, ce sont les anges des Églises qu'ils président. Notre-Seigneur lui aussi, grand prêtre par excellence, porte le titre d'*Ange du grand Conseil*, parce que dans le Conseil de l'auguste Trinité il fut décidé qu'Il serait dépèché vers le genre humain pour le sauver. Enfin le terme d'*Ange* désigne particulièrement tous les esprits du premier ordre de la hiérarchie inférieure. Les *Archanges* ou premiers Anges ou encore

grands ambassadeurs sont les esprits de l'ordre moyen de cette hiérarchie, comme ceux de l'ordre supérieur sont les *Principautés* ou princes du ciel, vice-rois du Christ dans les hauteurs, pourrait-on dire. Vient ensuite la hiérarchie moyenne avec ses trois ordres : les *Puissances*, les *Vertus* ou forces et les *Dominations*. Plus haut encore, dans les septième, huitième et neuvième cieux, saint Paul distingue aussi les *Trônes*, sièges de la divine Majesté, Moïse les *Chérubins*, docteurs de la Sagesse, s'il faut interpréter ce terme hébreu ; puis Isaïe nous parle des *Séraphins*, ce qui, étymologiquement, signifie : ceux qui embrasent par les feux de l'amour divin.

Nous étudierons les ordres angéliques, la raison d'être des célestes hiérarchies, les fonctions des esprits qui les constituent, et qui tous sont anges, puisque tous sont les ministres de Dieu dans des charges qui leur conviennent.

La théologie aime à les appeler simplement *Esprits purs*, *Esprits célestes*, quelquefois *substances séparées* ou bien *formes subsistantes*, selon les circonstances. Les Pères et les Docteurs ont employé le terme d'*Intelligibles* pour les plus élevés, d'*Intelligences* pour les moins sublimes. La sainte Écriture va jusqu'à leur communiquer le nom d'*Élohim*, qui veut dire dieux, parce qu'ils participent au Conseil divin : « Dieu est le Seigneur des dieux. » Telle est la haute idée que le Saint-Esprit nous donne des Anges, et il n'est pas étonnant que Moïse, qui connaissait l'inclination des Juifs pour l'idolâtrie, leur ait transmis la révélation du monde angélique sous des termes voilés. Il n'est pas moins étonnant que les Grecs et les Romains, sentant comme tous les peuples, l'existence de ces innombrables esprits, qui non seulement habitent l'Empyrée, mais encore unissent leur providentielle présence à tous les objets de cet univers, aient tout divinisé, aient trouvé partout des divinités à adorer, égarés qu'ils étaient loin de la vérité dans les ténèbres d'une raison abandonnée à elle-même.

Dédions le présent ouvrage aux trois angéliques personnages, les très saints *Michel*, *Gabriel* et *Raphaël*, qui seuls portent nom dans cette multitude infinie, et dont la protection

et le céleste patronage sont célèbres dans l'histoire du christianisme. Certainement ce sont trois Archanges, car ils n'ont mission que pour les causes les plus exceptionnelles, et leur nom est grandement vénéré par toute l'Église.

Alfred Van Mons.

(*A suivre.*)

MAISON HANTÉE

(*Suite*)

Enquête et déposition médico-légale

Vous excuserez les détails qui pourraient vous paraître un peu longs et mesquins; mais je ne les donne que pour faire mieux comprendre la suite des idées, l'enchaînement des circonstances et des faits.

Dès que je vis les conséquences possibles d'une affaire qui était déjà entre les mains de la justice, je crus devoir prévenir moi-même M. le Procureur de la République, car je me disais : Ces bons gendarmes ne pourront croire et comprendre mes explications, n'étant point familiarisés avec le sens des termes scientifiques, de *monomanie démonomaniaque* et *pyromaniaque*, et leur procès-verbal fait non seulement sur le bris des objets de ménage ou autres, mais encore sur les coups et blessures reçus, mais surtout sur le commencement d'incendie qu'ils ont été appelés à constater, savoir où les choses pourraient aller, surtout si des faits analogues ou pires venaient à se reproduire. Mû par un sentiment de devoir professionnel et de responsabilité morale, dans l'unique but, tout d'abord, de prévenir et d'éviter des ennuis et des désagréments à des innocents, je me rendis auprès du chef du parquet que je priai de vouloir m'accorder audience. M. le Procureur m'écouta avec bienveillance et intérêt; cependant mes explications verbales lui parurent bien extraordinaires, d'autant plus que dans toutes les affaires qui se présentent au parquet, un procureur a une tendance professionnelle à voir des coupables partout, tout d'abord; mais la prudence, la retenue, le calme et la pondération du magistrat se montrèrent, quand M. le Procureur me déclara que ne pouvant maintenant arrêter l'affaire,

puisqu'elle était lancée, il avait l'intention de se tenir à l'écart de tout cela, car en présence de mes déclarations auxquelles il ne pouvait, pour le moment, accorder qu'un crédit très limité, bien qu'il ne trouvàt pas d'autres explications à ces faits extraordinaires, il ne tenait pas à s'occuper directement d'une affaire aussi étrange... Et M. le Procureur ajouta qu'il ne ferait pas l'enquête lui-même, mais qu'il en chargerait le juge de paix, et qu'alors je pourrais déposer de nouveau comme je l'entendrais, et qu'on verrait bien s'il n'y avait pas de coupables dans toute cette affaire.

Je promis à M. le Procureur de le tenir moi-même au courant des choses. Quelques jours après, en effet, M. le Juge de paix vint procéder à l'enquête par délégation du parquet. Il fit venir à la gendarmerie, entre autres personnes, la jeune bonne pour l'interroger, et je fus prévenu d'avoir aussi à m'y rendre.

Arrivé à la gendarmerie, j'appris que M. le Juge de paix faisait subir un interrogatoire à cette jeune fille, et que je devais attendre.

Je le fis prier de vouloir bien entendre au plus tôt ma déposition, si c'était possible, ayant à faire une course pressante auprès d'un malade... Et il me fut fait cette réponse surprenante que je pouvais m'en aller, car M. le Juge ne m'entendrait pas. Surpris de cette réponse inattendue, je répondis au gendarme que je ne croyais pas qu'on puisse ainsi éliminer les témoins, que j'attendrai tout le temps nécessaire, que je ferai ici ou ailleurs ma déposition, considérant cela comme un devoir dans une affaire où je sentais en conscience que tout pouvait dépendre de ma déclaration professionnelle. Me voyant décidé à attendre, le brave gendarme me fit monter dans sa chambre... De là, j'aperçus derrière la grille, en face de l'appartement où se trouvait le juge enquêteur, une personne, qu'il est inutile de désigner. en train de vouloir lui persuader que cette affaire de revenants ne regardait point le médecin. Je compris alors que j'étais desservi, et j'attendis patiemment l'orage. L'interrogatoire de la jeune fille terminé, je me présentai pour être interrogé à mon tour. M. le Juge enquêteur me déclara tout d'abord que je n'avais rien à voir

dans cette affaire de revenants ou de malfaiteurs, et que je n'avais qu'à me retirer. J'insistai, représentant à M. le Juge que je croyais de mon devoir de faire ma déposition médicale qui pourrait avoir son importance, que faisant une enquête, il était tenu à écouter toutes les déclarations, que le parquet, ensuite, apprécierait.

Il se montra courroucé de mon insistance, mais je tins bon, déclarant que s'il refusait de m'entendre, j'irais la faire auprès du parquet de première instance, voire même auprès du parquet général et ailleurs même, s'il le fallait.

Tout surpris de ma résistance, le brave brigadier, excellent homme s'il en fût, s'apprêtait peut-être à m'arrêter, quand M. le Juge enquêteur, se calmant un peu et devenant plus commode, me dit :

— Eh bien! Docteur, puisque vous y tenez, je vais vous écouter. Entrez donc dans le cabinet du brigadier... (nous étions encore dans le vestibule); prenez un siège et puisqu'il en est ainsi, parlez : je vous écoute.

— Tout en ne voulant pas abuser de votre obligeance, Monsieur le Juge, répondis-je, je ne crois pas que ma déposition puisse se faire verbalement; il me semble qu'elle doit être faite par écrit, à cause dès termes techniques qui forcément l'accompagneront, d'autant plus que cette affaire peut encore prendre des proportions inattendues, si des choses pareilles venaient à se reproduire en s'aggravant de plus en plus.

Après quelques instants de légère discussion, M. le Juge se décida à écrire sous ma dictée, je m'excusai de lui donner cette peine. — Veuillez me dicter, me dit-il, dé plus en plus gracieux, vous n'aurez qu'à signer.

— Vous m'excuserez, je vous prie, Monsieur le Juge, dis-je, s'il me fallait un moment pour rassembler et résumer mes idées, de façon à réduire ma déposition en quelques mots, ne voulant la faire ni trop longue, ni trop diffuse. Cependant, si j'avais à changer quelques termes, je vous demanderais de me faciliter, car il n'est pas très aisé de trouver les termes appropriés à ce cas, en en faisant un résumé succinct, d'autant qu'une déposition médicale pour la justice, doit être consciencieusement pondérée.

... Enfin, je fis cette déclaration que vous trouverez plus loin.

M. le Juge de paix me dit très aimablement qu'il allait me donner une réquisition en règle pour me faire toucher des honoraires, ce cas, ajouta-t-il, peu ordinaire, vous ayant donné beaucoup de peine à définir.

Je le remerciai; le médecin, dis-je, commence par faire son devoir; mais il n'est point fâché d'être rémunéré un peu.

Et cette dite réquisition me fut donnée; puis reprise, sous prétexte de l'envoyer au Parquet avec ma déposition..., et ce, pour m'éviter un dérangement; mais depuis, oncques n'ai rien vu venir de ce côté.

Au moment de nous séparer, M. le Juge me dit : Mon cher Docteur, étant chargé de cette affaire par le parquet, et dès les premiers renseignements recueillis, je dois vous dire que j'en avais parlé à mon neveu, le Dr C... votre confrère, qui m'a dit que ce ne pouvait être que cette jeune fille plus ou moins hystérique, qui faisait tout cela... — Enchanté, Monsieur le Juge, répliquai-je, que l'opinion de votre neveu se rencontre avec la mienne; mais vous trouverez bon que dans cette affaire, j'ai seul le mérite de la découverte, ayant été le premier à m'en occuper et à en donner l'explication.

Et je me hâtai d'écrire à M. le Procureur pour lui transmettre avec une copie à peu près textuelle de ma déposition, plusieurs observations explicatives, et considératrices, scientifiques, que je crus bon d'y ajouter, et que je vous reproduis assez fidèlement grâce aux copies que j'en ai gardées.

Je vous envoie aussi la copie d'une très gracieuse lettre d'un éminent maître, professeur de médecine dans une de nos grandes Facultés, copie que je communiquai aussi à M. le Procureur, et que voici tout d'abord.

B... le 15 juin 189...

Mon cher Confrère,

J'ai relu avec beaucoup d'intérêt les notes que vous avez fournies à M. le Procureur de la République française, après les visites que vous avez faites à la maison hantée.

La première partie de votre diagnostic semble d'ores et déjà absolument confirmée par les événements, puisqu'il a suffi d'éloigner la jeune fille que vous soupçonniez pour faire cesser les prodiges dont le retentissement commençait à bouleverser tout le pays.

Il resterait maintenant, à déterminer la nature des accidents auxquels a été en proie cette jeune fille.

Vous y arriverez certainement en étudiant avec soin les antécédents de l'état actuel de la petite malade.

Je ne connais pas assez le détail des faits pour avoir d'ores et déjà une opinion sur le diagnostic qu'il convient de poser.

L'intervention possible de suggestion artificielle complique d'ailleurs singulièrement la situation. — Toutefois, il ne faudrait accepter cette hypothèse que si elle était bien démontrée, ou par les révélations de la malade, ou par des enchaînements de circonstances absolument probants.

Recevez, mon cher Confrère, avec mes remercîments, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Signé : A. P.

Voilà une lettre vraiment remarquable, dans son ampleur et dans sa précision des termes, comme un maître de l'art peut en avoir, embrassant toute l'affaire d'un coup d'œil magistral.

Voici maintenant les notes personnelles fournies à M. le Procureur de la République à la suite de la copie de la déclaration ci-après :

Le docteur X... ayant été requis verbalement, en présence de plusieurs témoins... par M. le Maire, à l'effet de se rendre au lieu dit de la C.., pour examiner l'état mental de la jeune fille P... âgée de 15 à 16 ans, servante chez Mme F... de la C..., s'y est rendu pour la première fois, le... et la deuxième fois, le... dans le but de s'expliquer et de faire cesser (si possible) toutes les choses extraordinaires qui s'y passaient, C'est, après ces deux visites faites, la première en présence d'une foule de personnes, la seconde, celle du lendemain, en

présence de M. D... secrétaire du maire, et suivant ordre exprès de celui-ci, le docteur a cru pouvoir affirmer que cette jeune fille, toute raisonnable et toute innocente qu'elle paraissait, était seule capable (après renseignements pris et reconstitution des scènes) d'avoir lancé certains objets en la présence même de M. le maire qui en a été épouvanté, sans pouvoir s'en rendre compte, comme elle a pu faire du bruit et changer les objets de place durant la nuit, et durant la journée en casser une quantité à côté même des gens de la maison, et aussi les frapper sans qu'ils aient pu y rien comprendre, *ne se méfiant pas d'elle.*

Si cette jeune fille a pu faire ces tours de force et d'adresse. comme une somnambule peut les faire, elle est bien capable aussi comme maniaque, d'avoir mis le feu, tout brisé dans la maison et avoir frappé les gens, au risque de les assommer.

Diagnostic et Conclusions

Cette jeune fille étant inconsciente de ses actes, et partant, irresponsable, comme ayant agi sans le vouloir et sans le savoir. Cette jeune fille étant somnambule la nuit, et monomane la journée. Agissant ainsi involontairement et instinctivement, étant poussée par des cauchemars la nuit, et par des terreurs diaboliques la journée! par le fait d'*hallucination* ou d'*illusion*, de *monomanie démonomaniaque* et *pyromaniaque :* cet état complexe de troubles cérébraux, ou plutôt de dérangement dans les fonctions intellectuelles, ayant pu se produire scientifiquement de deux façons différentes, soit spontanément, soit artificiellement.

Spontanément : c'est-à-dire tout naturellement, comme cela arrive généralement aux somnambules et aux maniaques, ce qui est, dans ce cas, l'avis et même l'opinion absolue du docteur, ou artificiellement : par suggestion d'hypnotisme, si elle avait été le sujet de manœuvres de ce genre.

Signé : Dr X...

Autrement dit, notre opinion est bien que cet état mental troublé par le somnambulisme la nuit et la monomanie la journée, a été déterminé *tout spontanément* par les efforts seuls de la nature, sous l'influence d'une impression pénible. comme la mort accidentelle de son père, et non pas *artificiellement* par quelque manœuvre d'hypnotisme, car on ne voit pas qui aurait pu chercher à pratiquer des passes de suggestions pour provoquer et déterminer tous ces faits... Dans quel but?... D'autant plus qu'aucune manifestation, aucune déclaration, aucune dénonciation n'ont été faites de personne capable de se livrer à des pratiques fantastiques et coupables.

Pour tâcher de nous bien faire une opinion, revoyons ensemble la définition des termes employés : hallucination, illusion, monomanie démonomaniaque et pyromaniaque, et enfin de suggestion par hypnotisme.

Toute personne est dite *hallucinée* qui éprouve une sensation imaginaire de l'ouïe et du toucher, (comme aussi de l'odorat, de la vue, du goût) indépendante des réalités physiques.

L'hallucination est *un rêve de la personne éveillée*, et sous cette influence, elle croit toucher (sentir, voir) et entendre ce qui n'existe pas.

A côté de l'*hallucination*, qui n'est qu'une sensation purement imaginaire, il y a l'*illusion sensorielle* dans laquelle on éprouve par les objets extérieurs une sensation fausse.

Il semble, par exemple, à cette jeune fille que les objets lui sont arrachés des mains par les démons, alors que c'est elle-même qui les lâche ou les lance, sans le vouloir, sans le savoir. Il lui semble que la soupière lui est enlevée des mains pour être lancée après les poutres du plafond.

S'il est vrai que les hallucinations soient souvent des symptômes de la folie, il n'en est pas toujours ainsi. Il y a beaucoup de personnes nerveuses qui à la moindre excitation cérébrale (mais plus particulièrement les hystériques), ont des hallucinations, et voient temporairement des êtres imaginaires en entendant des sons qui n'existent pas (comme ici notre fille qui entendait les pas des revenants marchant dans

le grenier, ou les âmes du Purgatoire, se plaignant dans la cave).

Dans le *cas de folie avérée*, il y a des *mesures immédiates* à prendre.

Dans les cas d'hallucination et d'illusion où la manie peut être passagère, il y a certainement aussi des mesures à prendre : mais avec circonspection et ménagements.

C'est là surtout qu'il faut du tout au médecin.

Dans certains cas bénins, quand les hallucinations ou les illusions sensorielles résultent d'une simple excitation nerveuse, avec ou sans troubles intellectuels apparents, la thérapeutique pourrait avoir des indications : valériane, éther, lavements d'assa fœtida, chloral hydraté, bromure, etc., etc., l'hydrothérapie, les douches, l'électrisation, et... l'hypnotisme même pour agir en sens inverse de la monomanie en inculquant l'idée que les craintes diaboliques doivent et vont cesser! comme les Américains, plus entreprenants, l'ont adopté dans la pratique. — Parfois, c'est l'action morale qui suffira; le repos et la distraction ou la persuasion, et, si c'est possible, l'*intimidation*.

Ce sont ces deux derniers moyens qui ont été ici si heureusement employés.

L'hallucination est le rêve, disons-nous, de la personne éveillée, n'ayant pas perdu toute raison! C'est un trouble des *fonctions sensorielles* qui peut exister sans que dans le présent, et même dans l'avenir, l'intelligence doive être troublée complètement, et sans qu'il y ait à proprement parler, folie.

Il n'y a pas que les fous qui aient des hallucinations : ce phénomène s'observe chez des sujets nerveux, en proie *aux chagrins*, à de fortes contentions d'esprit, à de *pénibles impressions*, à la peur (ou frayeurs diaboliques).

Le père de cette jeune fille a été écrasé par un éboulement, il y a quelques mois seulement; elle en a ressenti une vive émotion, en notre présence même; c'est ce qui peut expliquer le développement chez elle de ces terreurs diaboliques et des revenants.

C'est la question de l'influence de certains états physiolo-

giques comme le travail de la *puberté*... De même qu'on voit les troubles les plus bizarres se produire à l'âge de la ménopause et aussi dans l'état de grossesse. Influence de certains états physiologiques, sinon pathologiques, sur la liberté morale.

De façon à produire comme ici :

1° Le somnambulisme par suite de cauchemars ;

2° La monomanie démonomaniaque et pyromaniaque le jour, par suite de terreurs diaboliques.

Mais alors, qu'est-ce que la monomanie? la démonomanie? et la pyromanie?

La monomanie avec ou sans folie de terreurs diaboliques (de ρονιος seul et ρανια manie) avec démonomanie (de δτρον démon et ρανια) et avec pyromanie (de πος feu et ρανια) d'incendie existent comme les monomanies : d'amour, de jalousie, de lubricité, d'ambitions, de maladies imaginaires, de prodigalité, de vol, etc., etc. Dans ce cas comme dans les autres, avons-nous dit, l'intelligence peut rester entière sur tous les autres points étrangers à la monomanie. Ici, notre jeune fille comprenait et faisait toutes choses très bien dans son ménage, en dehors de l'idée des diables ou des revenants qui la hantait.

C'est dans ces monomanies qui paraissent surtout les hallucinations et les illusions sensorielles entraînant les personnes affectées de ces manies, à des déterminations fâcheuses, avec ou sans délire de folie; car on peut avoir des hallucinations sans être menacé de perdre la raison, et se croire cependant poursuivi par les démons, entendre leurs pas, leurs voix, sentir leurs coups, en donner à leur place, lâcher des objets, les lancer avec l'idée que c'est le diable qui le fait...

Ces hallucinations causent ainsi à la personne hantée, des terreurs diaboliques, si bien qu'elle croit parfaitement, en conscience, n'être pas en cause dans ses faits et gestes. tout en croyant de bonne foi, que ce sont bien les démons qui marchent, qui se plaignent, qui frappent, qui enlèvent les objets des mains et les lancent dans l'espace.

D'après les auteurs consultés, les différentes monomanies des démons et du feu peuvent ne durer que de quelques jours

à quelques semaines, mais souvent elles se prolongent plusieurs années, guérissent spontanément ou artificiellement après la première atteinte, ou après plusieurs récidives.

Tant que la manie d'un individu ne porte aucune atteinte au bien-être d'autrui, ne compromet pas leur sécurité et leur vie, on ne doit pas immédiatement user de rigueur, ni recourir, d'emblée, à la séquestration ; les mesures de précaution se commandent cependant par le danger que le monomane fait courir à ceux qui l'entourent. Là où il n'y a pas de danger, il n'y a pas lieu de proposer des mesures trop sévères d'isolement ; et c'est à la conscience de chaque médecin d'apprécier ce qu'il convient de faire.

Dans ce cas de démonomanie (avec pyromanie, sans doute), puisqu'il y a eu, non seulement bris d'une quantité de vaisselle, divers ustensiles de cuisine et autres objets durant 15 à 20 jours environ, mais encore gifles, coups et blessures, soit avec la main, le poing ou le pied, soit avec l'instrument en bois dit « palitou » le porte-pot ou main de fer, et des bâtons ; puisqu'il y a eu enfin mise du fer, il nous paraît de toute nécessité de mettre la personne en question en observation et en surveillance, et peut-être même dans une maison de santé, si des faits de ce genre venaient à se reproduire et surtout à empirer.

(Nous l'avons dit, et nous le répétons encore : notre opinion absolue est bien que ce trouble mental tenait du somnambulisme et de la monomanie (démonomaniaque et pyromaniaque) développés tout spontanément, c'est-à-dire tout naturellement.

Mais supposons que ce trouble mental ait été produit artificiellement par une manœuvre coupable de suggestion hypnotique, puisque ce cas peut provenir de ces deux genèses étiologiques.

Qu'est-ce alors que l'hypnotisme et la suggestion? puisque le fait d'agir, disons-nous, sans le savoir et sans le vouloir peut être la résultante adéquate du somnambulisme avec ou non manie, bien de l'hypnotisme par suggestion... Par hypnotisme, on entend les divers procédés qui ont été employés pour procurer un sommeil qui n'est pas naturel...

« Voici le procédé primitif que Braid employait pour jeter « une personne dans le sommeil somnambulique : prendre un « objet brillant entre le pouce et les doigts indicateur et « médian de la main gauche, le tenir à une distance de 20 à « 40 centimètres, des yeux dans une position telle au milieu du « front qu'il exerce le plus d'action sur les yeux et les pau- « pières, et qu'il met le patient en état d'avoir le regard fixé « dessus (convergent). Faire entendre au patient qu'il doit « tenir toujours les yeux fixés sur l'objet et l'esprit unique- « ment attaché à l'idée de cet objet. On observera que les « pupilles se contracteront d'abord, qu'elles se dilateront « bientôt, après un mouvement de fluctuation, etc., etc. » Et le sujet tombera dans un sommeil *hypnotique*, analogue à celui des somnambules, dans lequel on pourra inspirer par suggestion (synonyme d'instigation, d'insinuation), l'idée de commettre des actes même en état de veille apparente qui *pourront être accomplis* ensuite au moment indiqué (à l'heure précise même), *involontairement*, et inconsciemment par la personne hypnotisée.

Cette question d'hypnotisme est très grave pour que nous insistions.

D'ailleurs, je n'ai jamais eu cette idée que comme possibilité hypothétique, et j'ai décliné toute responsabilité dans le cas où des recherches ultérieures seraient nécessitées par des soupçons portant sur ce point, déclinant alors toute compétence. le cas devant être subséquemment soumis à un maître de l'art et de la science, à une autorité indiscutée et indiscutable, pour une expertise médico-légale si délicate à faire, si par hasard, la malade faisait des révélations, ou qu'il se produirait un enchaînement de circonstances, absolument probantes (comme le dit M. le professeur P...).

Mais, tout ayant cessé dès le départ de la jeune fille, je m'en tiens toujours à ma première explication que je crois être de plus en plus la seule véritable à donner : c'est-à-dire de somnambulisme la nuit et de démonomanie la journée, avec hallucinations et illusions, occasionnées par des terreurs diaboliques, par suite de l'impression morale occasionnée

probablement par la mort terrifiante du père de cette jeune personne.

Conclusions : Je crois donc, Monsieur le Procureur, qu'il sera bon de s'en tenir à mes déclarations premières; cependant, si vous voulez aller plus loin dans les investigations médicales, je déclinerai toute compétence, dis-je, et je vous saurai gré de vouloir bien vous adresser à mon excellent maître, M. P..., expert dans la matière; car il pourrait être de toute nécessité que la question soit définitivement tranchée, de façon à éviter que des faits *encore plus graves* ne viennent à se reproduire.

Du reste, cette affaire dite des revenants de la C... a fait assez de bruit en surexcitant les imaginations et en jetant des *soupçons fâcheux sur des personnes parfaitement et complètement* innocentes.

Dans tous les cas, ayant été le premier *obligé* de me rendre sur les lieux, pour étudier ces faits extraordinaires, et croyant en avoir trouvé la clé, je déclare d'ores et déjà, décliner toute responsabilité en déposant ces notes au parquet, dans le cas où des choses encore plus tristes viendraient à se reproduire, tant au point de vue des coups et blessures que de l'incendie.

Pour copie à peu près conforme :

Dr IGNOTUS.

(*A suivre.*)

LA VOCATION MONASTIQUE DU R. P. MUARD

(*Suite*)

Un écrivain anglais, Kenelm Digby, dans un ouvrage célèbre, aujourd'hui très rare, intitulé « Mœurs catholiques » où il traite des lois et coutumes du Moyen Age, a consacré un livre entier aux moines et au monachisme.

Il y a placé en épigraphe ces paroles du Sauveur : « Bienheureux les doux, car ils posséderont la terre. » Comme s'il existait entre la grâce de la douceur et la vocation monastique, une relation nécessaire qui les unit toutes deux par les liens les plus étroits.

En vertu de cette loi, il paraît très convenable que le R. P. Jean-Baptiste Muard, en qui brillaient la douceur et une sainte austérité, fut appelé de Dieu à la profession monastique. L'histoire de sa vocation exhale cet antique parfum de vertu que l'on respire si délicieusement en lisant les Actes des anciens moines. On croit avoir sous les yeux, non point des faits accomplis dans le XIXe siècle, mais une page extraite de la vie des saints qui fondèrent les grandes abbayes du temps de saint Anselme et de saint Bernard et qui apprirent aux forêts et aux cimes des montagnes à redire les échos des louanges divines. Tant est féconde et toujours semblable à elle-même l'austère douceur de l'esprit monastique !

Le 25 avril 1875, jour de la fête de saint Marc, anniversaire de son baptême, le vénérable serviteur de Dieu reçut communication d'une divine lumière qui lui fit connaître d'une manière claire, distincte mais encore incomplète, l'œuvre à laquelle il devait consacrer les neuf dernières années de sa

vie. C'était le plan d'une société religieuse qui lui était montrée comme nécessaire dans le siècle où nous vivons pour opérer quelque bien. « Son âme est dans un état tout à fait passif; il ne raisonne pas : il voit, il sent, et l'imagination n'y a aucune part. Il voit une société composée de trois sortes de personnes qui doivent suivre un genre de vie à peu près semblable, pour la mortification à celle des moines de l'Ordre de Citeaux, vulgairement appelés Trappistes; les uns se consacreront plus particulièrement à la prière, à la vie contemplative; les autres à l'étude et à la prédication; les derniers en qualité de frères, au travail des mains. Il voit que leur vie doit être une vie de victime et d'immolation continuelle, qu'ils devront faire pénitence pour leurs propres iniquités, et pour les péchés des autres et rappeler les hommes à la mortification et à la vertu, par leurs exemples encore plus que par leurs paroles... Il faudra pratiquer la pauvreté la plus absolue...: s'établir dans un lieu pauvre et solitaire; garder un silence presque absolu; n'apparaître au milieu du monde que quand le bien des âmes l'exigera, et mener dans le siècle la même vie qu'au désert. »

M. Muard ne se rappelait pas avoir ressenti dans toute sa vie une impression plus vive. Son âme en avait été bouleversée tout entière et à partir de ce jour l'impulsion divine qui l'inclinait vers la vie monastique ne cessa plus de se faire sentir à son esprit et à son cœur. Mais il eut à subir l'épreuve que souffrit Abraham après avoir entendu l'appel du Seigneur : *Egredere de tena tua, et de cognatione tua, et de domo patris tui et veni in Denam quam monstravero tibi*. Lorsque ce patriarche eut reçu l'ordre de Dieu, le trouble envahit son âme. *Cum occidisset sol, horror nimius et tenebrosus irruit super eum.* Ainsi en arriva-t-il à l'abbé Muard. Selon les voies ordinaires de Dieu sur ses élus, une lutte pénible commence avec l'esprit malin dès que l'Esprit-Saint l'eut visité.

Le matin à l'autel, plus de cette joie suave qui inondait ordinairement son âme. A la hâte, il se dirige vers Avallon, entre dans l'église de Saint-Martin, se prosterne au pied de l'autel où il avait reçu le premier gage de sa vocation. Aucune réponse ne sort plus du tabernacle, aucun murmure divin

pour parler à son cœur. Mais, pendant quinze mois, ténèbres et aridités spirituelles.

Il est facile de voir se vérifier ici la loi habituelle ou pour mieux dire universelle de la conduite de Dieu. A peine pourrait-on trouver dans les fastes de la sainteté une âme privilégiée qui n'ait pas dû passer par ces ombres et ténèbres de la mort.

Ces ombres et ces ténèbres se dissipèrent enfin et firent place à la sérénité d'un jour plein de lumière, au moment où il chantait la messe solennelle de la fête du Cœur très pur de Marie dans l'église paroissiale de Joux-la-Ville, au mois d'août 1896.

La tranquillité joyeuse succède aux sombres tristesses, la lumière divine inonde son âme; arrivé à la dernière étape de la vie spirituelle, il éprouve à nouveau le gai bonheur de l'enfance. Cette agréable sérénité resplendira sur les huit années qu'il lui reste à passer sur terre. L'austérité dure et pénible se change en joie ineffable par l'éternel bonheur de la vie monastique, et la divine poésie de cette fin de carrière rappelle à la mémoire les jours fortunés où saint Benoît, saint Romuald, saint Boniface et saint Gall érigeaient leurs monastères. *Ædificabuntur in te deserta sæculorum : et cibabo te hæreditate Patris tui* (1).

Cette ressemblance entre la vie du serviteur de Dieu et l'histoire monastique de nos Pères fait sur nous la plus vive impression. Elle est une manifestation évidente de la vérité de l'axiome connu : les mêmes causes engendrent les mêmes effets. Elle nous montre dans l'application de ce principe combien peu de différence existe même sur les points accidentels — entre les moines du VIe siècle et les moines du XIXe qui ont adopté leur genre de vie. Et afin qu'on ne me reproche pas d'avoir appelé la vie monastique une poésie, je citerai l'autorité de son Éminence le cardinal Newman qui n'a pas craint de la qualifier ainsi : « la plus poétique de toutes les conditions humaines ».

Notre Père saint Benoît recommande à ses fils de ne rien

(1) Isaïe, 50, 2.

faire sans conseil, *nihil absque consilis agere.* Le P. Muard chercha ce guide dans le Vénérable Jean-Baptiste Vianney. Celui-ci, avec les lumières que lui communiquait l'Esprit-Saint, reconnut la vocation du P. Muard et l'exhorta fortement à la suivre.

Mais en fils soumis de l'Église, M. Muard ne voulut rien entreprendre avant d'avoir obtenu la bénédiction du successeur de Pierre. Aussi entreprit-il le voyage de Rome avec ses deux premiers disciples : un frère laïc, et le R. P. D. Benoît Préau qui cette année même 1900 est entré dans le repos éternel. Il quitta Avallon le 22 septembre 1878, à pied, comme un pauvre, sac au dos et le bréviaire sous le bras. Il était quatre heures du matin, l'aube n'avait pas encore commencé à luire, sa première parole fut un cri de joie : « Me voilà donc au comble de mes désirs. Je ressemble à l'oiseau qu'un fil retenait captif et que l'on a mis en liberté. Plus rien ne m'attache à la terre. *Anima nostra sicut passer erepta est de lagnes venantium!*

La route était sanctifiée par de pieux entretiens sur le royaume de Dieu, la sainteté, les dons surnaturels du prêtre qu'ils allaient visiter. Aussitôt arrivé à Ars, ils entrent dans l'église, courent au saint curé qui leur donne rendez-vous pour le lendemain. Le moment de l'entrevue venue, le P. Muard commence l'exposé de son projet, M. Vianney l'interrompt et d'un ton inspiré : « Mais c'est l'œuvre de Dieu, elle ne saurait manquer de réussir, malgré tous les obstacles. Le bon Dieu sera avec vous; ne vous découragez pas. Allez en Italie. Je dois même prier pour vous, afin que l'Esprit-Saint vous éclaire et vous accorde la force nécessaire dans l'accomplissement de la volonté divine. » Réconfortés par ces encouragements, ils reprirent leur route, traversèrent Lyon, Avignon, Marseille et entrèrent à Rome le 3 octobre.

C'était la veille de la fête de saint François d'Assise. M. Muard se rendit au couvent de Saint-Bonaventure, espérant que le patronage du séraphique Patriarche lui procurerait gite et conseil. Le Père Gardien les reçut, prêta un instant l'oreille aux paroles du voyageur, mais ne fit à l'homme de Dieu que des réponses négatives. « Décidément, saint François ne veut

pas de nous, » dit en riant le P. Muard lorsque la porte se fut refermée derrière eux et qu'ils se retrouvèrent dans la rue. Il avait toujours hésité sur un point de sa vocation. Entraîné par son amour de la pauvreté, il s'était souvent demandé s'il ne prendrait pas rang par les fils du *povero di Assisi*. Le refus de saint François mit fin à ses hésitations. L'heure en effet était venue, or la vocation du P. Muard allait lui apparaître en pleine lumière. Conduite habituelle du Très-Haut qui ne découvre que peu à peu à ses serviteurs et comme par fragments la volonté divine, se servant des événements ordinaires de la vie que dans notre ignorance nous attribuons au hasard.

Un architecte d'Amiens qu'il avait rencontré sur le paquebot proposa quelques jours après à M. Muard de se rendre à Subiaco, pour y vénérer le berceau de l'ordre de Saint-Benoît. Cette offre lui sourit. Ainsi le voulait la Providence, L'histoire des mois qui suivirent captive tous les lecteurs de sa vie. Les grâces que la divine bonté daigna accorder alors à son serviteur sont en effet la source non seulement de l'éminente sainteté du P. Muard, mais aussi de la ferveur de l'esprit religieux de sa famille spirituelle destinée à donner une nouvelle impulsion à la vie monastique en France et en d'autres pays. Sans que le P. Muard s'en doutât, toute la série des grâces qu'il avait reçues jusque-là n'était que le prélude d'une nouvelle période de bénédictions célestes.

Ils prirent donc le 11 octobre la route de Subiaco, terme de leurs pénibles recherches. Vers le soir ils arrivaient à Tivoli, en repartirent le lendemain de grand matin et entrèrent à Vicovaro après quatre heures de marche. Les deux prêtres célébrèrent la messe dans ce lieu rempli des souvenirs de notre Père saint Benoît. Le soir ils étaient à Subiaco. Le jour suivant était la fête de sainte Chélidonie, vierge de l'ordre de Saint-Benoît et patronne de la ville. Le P. Muard et son socius offrirent le saint sacrifice dans la basilique de Subiaco. La joie et la vive allégresse qui inondèrent leur cœur à cet heureux moment leur présagèrent que leurs souhaits et leurs prières allaient enfin être exaucés. Le jour même en effet, ils étaient reçus avec la plus grande bonté et charité par le Révérendis-

sime Père D. de Fazy, abbé de Saint-Benoît du Sacro-Speco, qui les envoya à l'ermitage de Saint-Laurent de Fanello. Cette solitude sauvage, loin de toute habitation humaine, dans un site d'une beauté admirable, parla tellement au cœur du pieux pèlerin qu'il y trouva le rassasiement de tous ses désirs dans la grâce de la vocation bénédictine. Là il trouva la fin de ses angoisses, le chemin de sa dernière vocation, le terme du long voyage de son âme.

Ils commencèrent à mener la vie monastique en la fête de sainte Thérèse. Les lumières célestes achevèrent l'œuvre ébauchée depuis longtemps. Du matin au soir le P. Muard méditait la règle de saint Benoît, il se pénétrait des trois grands principes de la vie monastique; la prière liturgique, la solitude, le travail. Entre tous les moyens proposés par saint Benoît à ses disciples pour atteindre ce but, deux surtout frappèrent le serviteur de Dieu.

Omni tempore silentio debent studere monachi (1).

Omni tempore vita monachi Quadragesimæ debet observationem habere (2).

Ne pas considérer l'union intime et l'influence réciproque des deux éléments naturel et surnaturel dans les œuvres de la grâce divine serait montrer son ignorance des premiers principes de la théologie mystique. Nous pensons qu'il appartient à l'Église de distinguer ses éléments, de faire le discernement entre la nature et la grâce. Dans le cas présent, l'abstinence rigoureuse du R. P. Muard dépasse les sages limites de la règle de saint Benoît. L'autorité pontificale en la sanctionnant, y apporta des adoucissements. Quant au premier point, *omni tempore silentio debent studere monachi*, le P. Muard supprima les récréations quotidiennes, et le « temps libre » accordé après chaque repas se passe en silence. Toutefois l'exercice du saint ministère, les conférences quotidiennes des moines entre eux séparent nettement son observance de la réforme cistercienne du dix-septième siècle. Il est vrai que notre Père saint Benoît n'a pas assigné de moment précis aux conversations. Mais suivant la juste remarque de

(1) Règle. Chap. 42.
(2) *Ibid.* Chap. 49.

sainte Hildegarde et la tradition monastique tout entière, notre patriarche approuve les entretiens des religieux — plus rarement cependant que la coutume ne s'en est introduite dans le cours des siècles. D'ailleurs il est certain et incontestable que le silence du P. Muard ne peut en aucune façon être pris pour une critique et une censure des coutumes admises chez les autres moines parfaitement réguliers. Et, ce qui est plus encore, l'expérience m'a fait voir que ce silence procure à ses disciples une joie et une gaieté inexprimable en même temps qu'il donne à leur âme une remarquable énergie. Cinquante ans d'expérience ne sont pas d'un faible secours pour formuler un jugement prudent.

Le séjour à Saint-Laurent de Fanello dura trois mois. Il fallut revenir en France; mais, avant de quitter l'Italie, le P. Muard se rendit à Gaète où se trouvait alors exilé le pape Pie IX. Il obtint une audience du Saint-Père, malgré la pauvreté de ses vêtements peu en rapport avec la dignité sacerdotale. Pie IX le reçut avec la plus grande bonté et le P. Muard eut le bonheur d'entendre de sa bouche ces paroles : « Il faut opposer les contraires aux contraires; la vie active seule, la vie contemplative seule ne suffisent plus; il faut l'union de l'une et de l'autre. » Quelques années après rencontrant des religieux de la Pierre-qui-Vire, le Pape leur dit : « J'ai connu votre Père; c'était un homme profondément versé dans l'oraison. »

De Gaète les trois voyageurs revinrent à Subiaco, prirent congé du R. P. D. de Fazy et s'embarquèrent pour la France.

L'homme de Dieu ne voulut pas commencer aussitôt la vie monastique dans la maison qu'il devait établir sans avoir passé quelque temps sous le joug de la sainte obéissance. Pour ce faire, il demanda et obtint la permission de suivre les exercices réguliers du noviciat chez les moines cisterciens de la Trappe d'Aiguebelle. Mais il eut soin d'avertir ses disciples qu'ils n'étaient pas appelés à être Cisterciens mais Bénédictins. Le fruit qu'ils devaient surtout recueillir de la pratique de ces observances sévères était de tremper fortement leurs âmes et d'acquérir cette puissante vie intérieure nécessaire à l'exercice du saint ministère.

A Aiguebelle sa douceur, son affabilité, son humilité lui concilièrent tous les cœurs. Ce sont ces exercices spirituels du noviciat cistercien qui achevèrent de préparer le serviteur de Dieu à son œuvre par excellence qui sera son plus beau titre de gloire, la fondation du monastère de Sainte-Marie de la Pierre-qui-Vire.

Cinq ans avant le P. Muard avait remarqué dans les environs de Saint-Léger-Vauban un lieu solitaire, entouré de forêts, qui lui avait paru propre à un établissement monastique. La liturgie attribue à juste titre aux premiers moines, le culte de la beauté. Ce don divin ne manquait pas au P. Muard.

Dans l'étendue des mers, dans les forêts sauvages, les déserts et les montagnes il voyait un reflet des perfections du Créateur. En architecture ses préférences étaient pour le style que les auteurs français désignent sous le nom de *roman*, que les Anglais appellent *normand*. Il s'adaptait parfaitement selon lui, à la vocation monastique, sa gravité disposait l'âme à l'oraison paisible et au recueillement intérieur. Les sites du Morvan l'attiraient, et en ce point il est impossible de nier qu'il n'ait servi comme par instinct les traces des anciens moines.

La noble famille de Chastellux, une de celles qui font le plus honneur à la France catholique par sa piété héréditaire, possédait la terre que Dieu destinait au P. Muard. Un énorme rocher, jadis autel des druides, lui donnait son nom. Accompagné de M. le curé de Saint-Germain et d'un guide du pays, il alla à la recherche de cette Pierre-qui-Vire, longeant le Trinclin, sous la pluie battante et atteignit le plateau que dominait la roche. Non loin de là il trouva une fontaine dont il demanda le nom au guide. « La fontaine Sainte-Marie », répondit celui-ci, et il ajouta : « Elle ne tarit jamais. » Le serviteur de Dieu se jeta à genoux et rendit grâces au Seigneur. Il avait trouvé l'emplacement du futur monastère de Sainte-Marie de la Pierre-qui-Vire.

Mais il faut nous hâter. Les ouvriers qui travaillent dans la vigne du Seigneur se partagent en deux classes.

Les uns suivent le principe laissé par saint Ignace de Loyola

à la Société de Jésus, de ne s'écarter en rien de la manière de vivre des prêtres séculiers, de porter même leur costume afin d'avoir plus aisément accès auprès des fidèles. Les autres regardent comme partie intégrante de leur prédication le port de l'habit religieux, de la tonsure monastique, et l'observance la plus fidèle possible des préceptes de la règle claustrale. C'est à cette dernière catégorie qu'appartient le R. P. Muard. Cette conception de l'apostolat monastique était si fortement établie dans son esprit qu'il prescrit à ses disciples les missionnaires l'abstinence de toute chair, considérant comme de nulle importance les inconvénients qui pouvaient résulter de ce précepte. C'était là ce qui pour lui, devait aider ses moines à se tenir étrangers aux manières de faire du siècle. *A sæculi actibus se facere alienum* (1).

Il va sans dire que ces deux corps de missionnaires procurent la gloire de Dieu avec d'autant plus de succès qu'ils sont plus fidèles à garder les règles propres à leur institut.

Le serviteur de Dieu, brisé par ses travaux, s'endormit dans le Seigneur le 14 juin 1854, vers huit heures du soir, entouré de ses frères en pleurs; et le grand concours de fidèles et de prêtres séculiers qui assistèrent à ses funérailles montra une fois de plus l'estime que tous avaient de sa vertu.

Le but de cette étude a été de montrer à l'aide d'un exemple contemporain les voies suivies par Dieu dans la conduite des âmes prédestinées à la sainteté. Tous les héros qui font la gloire de l'Église ont pour ainsi dire leur caractère propre résultant de l'heureuse harmonie de leurs diverses vertus.

Ce caractère particulier apparaît avec plus d'éclat encore dans les fondateurs d'ordre qui ont transmis à leurs descendants la grâce que Dieu leur a faite. Ce qui brille surtout dans le P. Muard, c'est la douceur, le zèle des âmes, la renaissance de l'esprit de l'ancien ordre monastique.

Je n'ajouterai qu'un mot. Bien que le serviteur de Dieu n'ait vécu que peu d'années après sa profession religieuse, il n'en a pas moins été rempli de cette grâce spéciale qui porte le nom d'*esprit bénédictin*. L'union d'une douceur ineffable à

(1) Règl. IV.

la gaieté d'une pénitence et d'une austérité joyeuse; une vie totalement pénétrée de la prière liturgique, l'Œuvre de Dieu par excellence; une telle identification de la règle monastique et du religieux que celui-ci reste et paraît toujours et partout moine. Voilà, ce me semble, l'idéal des premiers bénédictins. La forme de vie religieuse laissée par le P. Muard à ses enfants, le réalise parfaitement. Qui donc sera capable de la pratiquer? dira-t-on. Avec les seules forces de la nature, personne ne le pourra. Pour ceux que Dieu appelle et qui correspondent à la vocation, rien de plus aisé ni de plus agréable.

D. ADAM HAMILTON,
O. S. B. (Angleterre).

UNE POSSESSION DIABOLIQUE

COMPLIQUÉE DE MAGIE EN AUVERGNE

(*Suite.*)

Quia dignus es. — R. Aussi il me le fait bien sentir. Il m'a confondu. Je voulus m'élever au-dessus de lui, et il m'a précipité du haut du ciel dans les flammes dévorantes : le feu que tu as ici n'est que de l'eau en comparaison de celui-là. — *Reus es humano generi, cui tuis persuasionibus mortis venenum propinasti.* — R. Tant mieux ! Je fais encore mon possible pour lui en faire davantage. Tu sais que celui qui a un pied dans l'eau cherche à y attirer les autres. Si tu travailles pour les sauver, je ne travaille pas moins pour les perdre. Je suis encore plus vigilant que toi : je ne perds aucun moment. Je les flatte, je les caresse, je leur fais trouver le bien dans le mal, je les aveugle. Je suis câlin, vois-tu, curé. Que je me plais quand je peux tromper quelqu'un ! J'en trompe bien autant que tu en gagnes, curé. — *Quid promittis illi quem tentas?* — R. Je lui promets beaucoup : mais tout ce que je lui donne, ce sont des remords et des flammes ; je n'ai que ces récompenses. Pour ornements, j'ai des crapauds, des serpents. Mais ne crois pas, curé, qu'il y ait des animaux en enfer. C'est moi qui prends ces formes pour les tourmenter. Oh ! si je pouvais avoir ton âme, comme je me plairais à me venger ! — *Contremisce et effuge, invocato nomine Domini illius.* — R. Pas encore. Je ne tremble pas. Tu serais bien orgueilleux si tu me chassais en si peu de temps ! Je demande dix ans (1) d'exorcismes. — *Discedite a me, maledicti.* — R. Oui, il me le dit, ton maudit Christ : retire-toi de

(1) Il a tenu parole : ce n'est qu'en 1840 que Marguerite fut regardée comme entièrement délivrée, à son retour de Lyon.

moi, maudit, va-t'en dans les flammes qui ne s'éteindront jamais.

Ici le démon fit chanter sa victime sur un ton d'indicible tristesse et parfaitement en harmonie avec le lugubre sujet qu'il avait à dépeindre. C'est un morceau qui peut rivaliser avec n'importe quel chef-d'œuvre d'éloquence. Le voici, moins le ton de lamentation : « Que c'est long! Que c'est long! curé. Tu ne le comprends pas, ni moi non plus. Qu'on permît à une fourmi de passer tous les mille ans sur la plus haute montagne, il y aurait une espérance qu'elle l'aplanît...

« Qu'un oiseau vînt tous les mille ans, en rasant l'Océan, prendre en son bec une goutte d'eau, on pourrait espérer qu'il vînt à bout de le dessécher. Mais nul espoir pour moi!... Encore si on me permettait de mettre comme une bûche au feu pendant *centena millia* d'ans! Mais aucune pénitence ne peut adoucir mon sort! Que c'est dur! Que c'est long! »

Il n'est pas étonnant qu'après des descriptions de ce genre, les pécheurs les plus rebelles aux missionnaires se soient convertis, comme cela est arrivé dans la paroisse de la possédée ou dans les environs, à l'époque du *Jubilé*, selon le rapport de l'exorciste. Malgré lui, le diable s'était fait apôtre en cette circonstance. Mais poursuivons notre récit : « *Sed quid diutius moraris hic?* — R. Malgré toi, je resterai, quoi que ton *episcopus* et ton grand I... (grand vicaire) t'aient donné le pouvoir de me *torquere* par ton exorcisme. » Arrêtons-nous ici, puisque nous avons suffisamment de preuves de l'intelligence du latin dans notre possédée ou du moins dans les esprits qui parlaient par sa bouche. Mais il en fut de même dans toutes les séances d'exorcisme : « Dans tout le cours des exorcismes, dit le même manuscrit, elle nous a constamment donné des réponses semblables aux interrogations latines, toujours avec la plus grande promptitude et sans examiner la demande. »

Tel est le compte rendu sommaire de la première séance d'exorcisme :

VII

« Le lendemain, après huit à neuf heures d'exorcisme, cette fille fut horriblement tourmentée. Elle éprouva ensuite un

grand vomissement, fut jetée par terre avec force et laissée comme morte, une puanteur insupportable s'exhalant de sa bouche. Elle eut une piqûre à la pointe de la langue semblable à la piqûre d'une abeille. (Le Rituel suppose que cela arrive souvent dans les exorcismes, et de fait la piqûre se reproduisit souvent depuis.) Pendant un quart d'heure environ, elle ne put se tenir sur ses jambes, ni demeurer assise. Elle avait cependant sa même connaissance et ne donna pas signe de fièvre.

Le vingt-sept, elle éprouva la même chose à l'heure précise qui nous avait été désignée une douzaine d'heures auparavant.

Je note ici que toutes les fois (il y a deux exceptions pourtant) qu'il nous a été dit : je sortirai à telle heure, tel jour, nous n'avons jamais été trompés de plus d'un quart d'heure... Circonstance remarquable. La fille n'avait pas d'horloge devant les yeux et elle réglait les horloges en disant que telle horloge avançait de tant de minutes, que telle autre retardait de tant.

Ici se place un fait qui n'est pas moins important pour le diagnostic de l'état de Marguerite, quoiqu'il s'agisse de jeu, On agissait ainsi pour l'éprouver, sans doute, mais aussi pour la laisser respirer.

« Plusieurs fois, pour l'éprouver (les magiciens lui avaient promis de la faire toujours gagner au jeu), nous l'avons fait jouer aux dominos. Elle nous gagnait jusqu'à vingt parties de suite, parce qu'elle ne manquait jamais le dé qu'il fallait placer. On ne peut pas dire qu'elle pouvait les connaître ; ils étaient tout neufs et de nulle différence. »

Il arriva souvent qu'on interrogeait les démons sous les premiers noms qu'ils avaient donnés, et qu'il était répondu aux exorcistes : *fusus est, fusi sunt* (il est parti, ils sont chassés).

Mais la difficulté pour les exorcistes, de se rendre si souvent à Saint-Jean de X..., fut cause qu'on ramena la possédée dans sa paroisse d'origine où les exorcismes furent continués jusqu'au milieu d'octobre.

Le dix, on crut toucher au dénouement ; le dernier démon avait annoncé son départ pour trois heures et pour ce même jour. On jugea alors à propos de faire l'exorcisme

à l'église pour mettre un terme aux bruits répandus par la malveillance contre les exorcistes, qui étaient pourtant d'un âge vénérable et d'une vertu éprouvée; ce que démontrait à lui seul le choix qu'avait fait d'eux l'autorité épiscopale.

Mais la publicité donnée à cet exorcisme aboutit, grâce au faux zèle de quelques personnes qui ignoraient les précieux résultats déjà obtenus par les exorcismes, à faire suspendre les exercices par Monseigneur, au grand détriment de la malheureuse fille. Celle-ci fut la première à se plaindre de l'abandon où on la laissait pendant que ses malfaiteurs, qui la veillaient de près, redoublaient d'activité pour l'arracher des mains de Dieu et resserrer les liens qui la rivaient à l'enfer; ce à quoi ils ne réussirent que trop, comme on va le voir, étant donné l'attrait produit par le philtre diabolique.

« Cependant, dit le procès-verbal à ce sujet, la fille, quoi qu'on en dise, fut transportée au moins à cinq pieds presque en sens inverse de celui dans lequel elle était assise. Elle eut la langue très endommagée à la racine, et la pointe fendue tout autour et en long de la langue, au milieu de l'égratignure on apercevait la même piqûre que les autres fois.

Cette publicité avait donné un grand élan à l'exorcisme et nous étions très contents. Il aurait même fait un grand bien aux paroisses environnantes, si quelques confrères ne l'avaient détruit par leurs traits de langue.

Plusieurs personnes que la solennité du *Jubilé* n'avait pu toucher, allèrent se confesser après avoir assisté à cet exorcisme.

Notre joie ne tarda pas à se changer en affliction.

VIII

La fille touchait peut-être à la veille de sa parfaite délivrance; les démons qui restaient s'étant découverts nous demandaient à sortir. Mais il fallut les laisser tranquilles. Et les suppôts de l'enfer qui veillaient cette créature ne perdirent pas de temps. C'est alors que plusieurs fois ils se vengèrent sur elle par les abominations les plus horribles. *Incepto*

exorcismo, multoties adhuc eam invenerunt malefactores qui timentes ne liberaretur, abominationes alias facere cœgerunt. O Dieu! que de mal eût été évité si la fille n'eût été abandonnée! Nous le sentions vivement, et nous faisions notre possible pour persuader Sa Grandeur. Mais que pouvions-nous de plus? Si la fille, qui se voyait désormais abandonnée, enivrée de l'amertume de son sort malheureux qu'elle sentait, n'eût eu le courage de dicter une lettre à une de ses compagnes pour Monseigneur, qui fut attendri et laissa prendre le moyen de la délivrance, c'en était fait d'elle. »

Dans l'intervalle, les horreurs s'ajoutèrent aux horreurs, les sacrilèges aux sacrilèges, les reniements aux reniements. Elle eut des visions fréquentes de fantômes palpables dont elle eut à subir les outrages comme lorsqu'elle rencontrait ses malfaiteurs. *Affirmat puella passam se esse a visionibus quotquot a malefactoribus. Secundum numerum visiones habuit. Illæ visiones idem ac malefactores peragebant.* Le sang de la jeune fille était toujours exigé.

Plusieurs de ces exécrables cérémonies furent faites en haine de la sainte hostie et du calice qui contient le précieux sang, en haine des sept dons du Saint-Esprit, en haine de la chasteté de Marie Immaculée, du sacrement de l'Ordre qui enfante une pépinière d'adversaires de Satan. On n'épargna ni la confession ni la communion. Les démons au contraire étaient l'objet de toutes les adorations. Et si la jeune fille avait écrit des billets, scrupuleusement gardés par ses malfaiteurs, billets par lesquels elle renonçait à la religion, donnait son âme aux démons et son corps aux magiciens, c'est qu'elle avait souvent contracté de tels engagements envers les démons, auxquels elle fut consacrée trois fois par un sceau que les magiciens lui appliquèrent en plusieurs endroits du corps : le front, les reins, les membres, etc., pour en faire comme une vraie stigmatisée de Satan. Elle a gardé toujours ces sortes de stigmates ou marques diaboliques. Ils étaient ineffaçables.

Qui sait si l'Antéchrist ne marquera pas les siens de la même manière? On est porté à le croire après avoir lu l'Apocalypse. (Ch. XIII.)

Voici ce qu'on l'obligea un jour de prononcer, sur la pro-

messe qu'on lui fit de lui confier un secret consistant dans l'invocation des démons Barut, Fregile et Chaudut (on croirait être dans les antres de Weishaupt l'illuminé et son grade de mage) :

« Tout ce que je dis, c'est pour me donner à Fregile; tout ce que je dirai et ferai, ce sera volontairement; et tout ce que je dois faire, ce sera pour donner mon corps à Fregile et mon âme au démon, afin que je ne puisse pas être à moi-même. »

Voilà comment ces scélérats employèrent le temps que ne prenaient pas les exorcismes, On conçoit qu'exorcistes et possédée soupirassent alors après l'autorisation épiscopale. Il n'y avait pas de temps à perdre si on ne voulait pas tout recommencer. L'enfer recevait de jour en jour de nouveaux renforts, et les magiciens dans leur rage, s'essayaient, disaient-ils, à former l'Antéchrist lui-même : c'est l'aveu qu'ont fait eux-mêmes les démons (1).

Enfin, la permission tant désirée arriva. Monseigneur retira sa défense et autorisa à continuer les exorcismes interrompus.

« Au bout d'un long temps, dit l'auteur, nous recommençâmes donc l'exorcisme. Mais alors quelles peines et quelles avanies! » Le 21 décembre, il sortit une douzaine de démons devant huit témoins laïques et trois ecclésiastiques étrangers à l'exorcisme. La malheureuse fut égratignée et tourmentée comme de coutume.

IX

Deux jours après, Marguerite rencontra encore ses maltaiteurs qui profitèrent d'un instant de repos que lui avaient laissé les exorcistes. « C'est alors, dit le rapporteur, que nous nous trouvâmes dans de très grandes peines.

« Nos exorcismes eurent encore de la publicité et nous craignîmes que la permission ne nous fût retirée, ce qui ne tarda

(1) La magie, loin d'être une science, n'est pas même un art, puisque son exercice peut souvent être et est souvent empêché soit par Dieu, soit par le démon lui-même, qui ne se rend pas toujours à l'appel des siens, mais les trompe souvent dans leur attente. C'est le sentiment de Hurter et de plusieurs autres théologiens. Non, ce n'est pas dans la magie, ni par conséquent dans le spiritisme, son allié ou son frère, qu'il faut aller chercher la vraie science, qui n'est faite que de certitudes et ne cherche que la vérité et le bien général.

pas. Les démons se jouaient de nous et même nous maltraitraient. Cependant, à force que nous priâmes et exorcisâmes, ils nous dirent qu'ils recevaient tous les jours des aides (parce que la possédée cachait des horreurs dans une maison neuve qu'elle visitait souvent). Néanmoins elle niait toujours qu'elle en eût. A la fin, quand elle vit qu'on ne plaisantait pas, elle nous apporta une petite fiole qui contenait des vilenies horribles. Nous la mîmes au feu et l'écrasâmes en mille pièces. Il s'en exhalait une odeur insupportable, tandis que la fille devenue pâle comme une mourante, la fixait comme en extase. Les démons pressés dirent qu'elle n'avait pas tout donné. Elle dut s'exécuter et apporter quatre fioles semblables à la première. Mais ce n'était pas tout encore. « Les démons se moquaient de nous ; elle écrivait des billets en grec où ils nous traitaient d'âne, ο ουος. » La possédée conduisit son curé à l'endroit où se trouvait encore un litre de ces vilenies. « Le démon fut alors confus, et nous éprouvâmes plus de contentement. Cependant Monseigneur nous écrivit de cesser l'exorcisme jusqu'à nouvel ordre. C'est tout juste si cela nous fit plaisir, quoique nous fussions très fatigués. »

Les nouveaux ordres de Monseigneur arrivèrent après Pâques l'année suivante. Mais notons avec le rapporteur que la jeune fille avait su deux ou trois jours avant lui que Monseigneur écrivait une lettre qui suspendait les exorcismes momentanément. « Messieurs, dit-elle, vous me laisserez bientôt : la lettre de Monseigneur vient de passer. » La diligence l'apportait en effet au bureau de poste d'où elle devait parvenir aux exorcistes.

La défense ayant été levée, les exorcismes recommencèrent, à la grande satisfaction des exorcistes et de la malheureuse fille. Mais alors on la ramena à Saint-Jean de X...

Au commencement de mai, elle éprouva de fortes convulsions durant les exorcismes. Elle fut renversée trois ou quatre fois.

« Dans l'octave de la Pentecôte, elle fut renversée neuf fois et relevée huit fois sur sa chaise avec toute la vitesse possible, quoiqu'elle ne pût s'aider nullement de ses jambes. Il fallait même la tenir sur sa chaise.

Noisi, chef de la dernière légion, nous promit et en latin, de donner pour sa marque de la laisser morte pendant une heure. Ce qui arriva... A peine, d'intervalle à intervalle, on la sentait respirer. Ils nous dirent sortir au nombre de quatre mille. »

C'est à la veille de mai qu'elle fit, ou plutôt que le démon fit par elle, cette magnifique description du mois de Marie, ou *des fleurs*, comme le démon l'appelait : « Si tu savais, curé, que c'est beau! que c'est beau! Mais je ne puis le voir que de loin. Aussi le regret m'étouffe... Tout est en réjouissance dans ce beau ciel, tout y est en fleurs... Le son des cantiques les plus ravissants retentit jusqu'aux voûtes les plus reculées... Qu'elle est belle! qu'elle est brillante cette Vierge qui m'a écrasé la tête! Que sa gloire est incompréhensible! » Ici on ne peut que regretter avec l'exorciste qu'il n'ait pas pris plus de notes; car ce n'est là qu'un pâle résumé des gloires de Marie telles qu'elles sont sorties de la bouche des démons, auxquels Dieu arrache ainsi, très souvent, de magnifiques éloges de la vérité, quoiqu'ils restent toujours les pères du mensonge : l'Écriture nous dit en effet que Jésus-Christ fut obligé de les faire taire, un jour qu'ils publiaient sa divinité avant l'heure.

« Le jour du Sacré-Cœur de Jésus, elle fut jetée à terre sept fois et relevée avec la même vitesse... La première fois, nous disions au démon : *da signum*. Il nous répondit : *cœleste signum*. La fille fit entièrement la culbute et rien cependant ne s'est dérangé dans ses robes. Elle fut portée de suite dans un lit, les pieds premiers, quoiqu'elle en fût distante de plus de trois pieds. Les démons nous dirent être sept légions dont le nombre allait à cinq mille cinq cents. »

Ce jour-là les démons firent encore d'autres réponses dignes de la description du mois de Marie, après avoir assuré que l'Église ne se trompe pas dans la canonisation des saints. Mais cette fois, c'était sur les Limbes où sont détenus les enfants morts sans baptême.

« *Pueri*, demanda l'exorciste, *mortui sine baptismi sacramento sunt ne in gravi pœna?* — R. Non, ils ne souffrent pas (c'est pour la peine du sens, la doctrine de saint Thomas). Je

te donnerai une comparaison pour te donner une idée de leur état. Tu sais que quand des oiseaux se trouvent enfermés dans un appartement, ils cherchent toujours une issue du côté de la lumière qu'ils aperçoivent, pour s'évader. Tels sont ces enfants. Ils sont dans une espèce de prison; et voyant une sorte de lumière, ils voltigent toujours, cherchant cette lumière. Mais cependant ce n'est pas une peine pour eux : ils ne souffrent pas. Ils ont même une espèce d'espérance que je voudrais bien avoir. »

X

On demande encore aux démons si les Gallicans sont dans l'erreur ou non. R. « *Ultramontains ont raison : errant Gallicani*... Tu l'as, au reste, dans ton Écriture. — *Da mihi numerum dæmoniorum quæ accepit ista creatura?* — R. *Quinde cim millia.* Si tu ne veux pas le croire, compte les actions. »

On laissa alors à la jeune fille quelque temps de repos. Elle put très bien prier et se confesser. On aurait pu la croire délivrée. Mais, comme le Rituel ordonne aux exorcistes de se défier beaucoup des ruses du vieux serpent, qui souvent contrefait le mort pour faire croire à son expulsion, les exorcistes continuèrent encore, quoique plus rarement, de réciter les prières du Rituel sur la possédée et de bénir sa nourriture ou même de lui faire boire de l'eau bénite. « Au bout d'une quinzaine de jours, dit le rapporteur, nous vîmes que nous avions bien fait; car tout à coup, ne pouvant plus y tenir, le démon se mit en fureur et nous prononça hardiment quelques phrases latines. Il nous dit ensuite en se moquant de nous : *confusus est ecclesia* (c'était le nom donné par dérision à l'un des ouvriers de Dieu); tu es bien attrapé de me trouver encore ici pour te faire la guerre ! »

On continua les prières en ayant soin de faire coucher la démoniaque avec ses sœurs ou quelques compagnes chargées de l'observer.

On entendait un langage curieux qu'elle tenait souvent, durant la nuit, au milieu de ses rêves et d'un sommeil très

agité qui la laissaient à peine respirer, sans parler des coups qu'elle recevait d'une main invisible et qui la laissèrent plus d'une fois aussi raide qu'une barre, le visage tourné vers les épaules; elle était étranglée: ce n'était qu'à force d'eau bénite qu'on pouvait la faire lâcher : ceci n'arrivait que quand la fille donnait volontairement son cœur à Dieu en se couchant. »

Après avoir imité à la perfection le cri d'une infinité d'animaux, elle s'écriait tout à coup : « Pauvre enfant! que tu es à plaindre! Tu viendras dire encore à ce noir : mon Père? B^sse^, nous sommes bien tes pères? Tu ne peux pas lui dire, quand il te demandera encore quelque autre chose ; noir, noir, j'ai tout dit? B^sse^, tu dis tout et tu nous chasses? Ce n'est pas ce que tu nous as promis. »

Elle semblait même commander alors avec empire aux démons, par exemple, lorsqu'elle s'écriait : « Vite, six démons auprès de cette âme, puisque les autres ne sont pas prudents; » ou encore : « Tu arrives, Conférent », ou enfin : « Viens, viens. »

C'est par cette voie qu'on a connu un bon nombre de noms de démons.

« C'est alors, continue l'exorciste, que nous découvrîmes les démons *Frégile*, *Ivo*, *Dosimic* et *Fellegi :* ce sont aussi les noms de ses malfaiteurs. »

Notons le fait, qui a bien son importance. Il pourrait nous servir dans l'explication de notre cas, et peut-être de tous les cas analogues; car il n'est pas impossible que les autres noms de démons soient, comme ceux-là, des noms empruntés à des scélérats de la pire espèce.

XI

Au commencement de juillet, à plusieurs reprises, la jeune fille est violemment renversée de sa chaise par une puissance invisible. Vers la fin de juillet, toujours durant les exorcismes, elle est relevée trois fois instantanément après avoir été trois fois renversée.

A cette séance assistaient comme témoins la servante de

M. le curé et un jeune homme de Saint-Etienne-Lardeyrol nommé Deshors, ainsi que la fille d'instruction de l'endroit.

Malgré les signes qu'ils donnaient de leur présence ou de leur fuite, les démons, pressés de plus en plus, répondaient « qu'ils étaient liés par le pouvoir des magiciens ». Ici, après une interrogation du prêtre, les démons répondent comme avait jadis répondu un possédé à saint Hilarion, d'après le récit que nous en a laissé saint Jérôme et qu'on peut lire dans Corneille-la-Pierre.

« *Cuæ sunt*, leur dit l'exorciste, *tua ligamina?* — R. *Chirographa, annulum, cordas, sanguinem, argentum.* Et cherche : jusqu'à ce que tu les auras, nous ne pouvons sortir. Tu auras beau nous faire souffrir, jusqu'à ce que nous soyons déliés, nous ne pouvons sortir... Les démons nous dirent alors des horreurs contre ces magiciens qui les avaient placés là et ils se plaignaient d'eux (encore une nouvelle preuve qu'il ne faut jamais bien compter sur la bienveillance des démons, qui trompent et détestent même leurs suppôts). — *Indica nobis medium ista habendi?* — R. Prie et pousse par ton exorcisme : il n'y en a pas d'autres. Tu nous feras souffrir; mais tu l'auras. Effectivement, nous reçûmes bientôt des billets. Ils nous dirent encore : Mais fais attention que la fille a des gages qu'elle doit remettre, si tu veux avoir le reste. Nous le demandâmes à la fille; et elle nous avoua qu'elle avait reçu de l'argent en plusieurs petites sommes. Plusieurs fois elle a vendu la confiance qu'elle devait à Dieu, à la sainte Vierge, à ses saints patrons, à son curé, à ceux qui travaillaient à sa délivrance; elle a vendu son corps, son âme. Et pour tout cela, on la faisait signer sur des billets écrits de son sang, qu'elle dévorait ou que ses malfaiteurs gardaient. Et à la place de Dieu, de la sainte Vierge, de son curé, etc., on lui faisait promettre fidélité à des démons sous les noms de *Madonus*, *Dio*, *Amus*, *Tormentum*, etc. Nous engageâmes alors cette fille à remettre ses gages, et nous les lui faisions mettre derrière la croisée, à la chambre, de manière que personne ne pût les avoir ni les prendre. Ces petites sommes disparaissaient à l'instant. A mesure que ces petites sommes disparaissaient, il nous arrivait des billets aussi miraculeusement (l'exorciste prend

ici le sens large du miracle; c'est le merveilleux seulement).

« Ces petites sommes disparues se sont portées à 6 fr. 10; les billets ou signatures à 120.

« Jusque-là les démons nous avaient dit être au nombre de quinze mille. Ils nous assurent alors : *veritas, veritas, veritas, veritatis,* aussi vrai qu'il y a un Dieu qui nous tourmente, aussi vrai que tu es là, nous sommes *tria centena millia.* Compte les actions et leurs circonstances; tu le verras. — La fille fut alors cruellement maltraitée; mais nous n'eûmes pas de signes plus extraordinaires. »

Au mois de décembre, d'autres démons ayant signalé leur présence, on leur demanda pourquoi ils n'étaient pas sortis. Ils répondirent : coupe la vue. — Qu'est-ce que cela signifie? répétâmes-nous. Ils nous dirent de nous informer auprès de la fille si on ne l'avait pas marquée avec un sou portant sur une face *Dio,* sur l'autre *Visionic.* La fille nous avoua alors avoir été marquée par cette pièce... et qu'elle était toujours tentée de regarder ce signe et de faire des invocations, ce qu'elle faisait souvent, même durant l'exorcisme : elle nous demandait de sortir et elle nous a avoué que c'était pour cela faire. Nous demandâmes aux démons le moyen de couper cette vue. Ils nous dirent qu'il fallait faire apporter le sou avec deux autres qu'il y avait encore, mais sur lesquels rien n'était écrit. Nous les reçûmes au bout de quelques jours, et la fille, depuis, n'a pas été tentée à cette occasion.

Il en sortit quelques-uns; mais il en resta encore. A force de les presser, ils nous dirent : presse la créature; elle n'a pas tout dit. — Après beaucoup de prières et de menaces, elle nous déclara avoir fait cette exécrable invocation. Suit alors une horrible description. Disons seulement que la malheureuse se trouvant en compagnie du plus jeune des magiciens, s'était inscrite sur un livre rouge et que, étendant avec Frégile une main vers le ciel et l'autre vers le centre de la terre, elle avait renoncé à Dieu et à son ciel, et invoqué plusieurs démons en appelant l'enfer à son aide. Cette déclaration faite, les démons sortirent en novembre, mais non pas sans laisser la jeune fille dans un état pitoyable et sans lui faire pousser des cris capables, dit le rapporteur, de faire « trembler et

pleurer un impie ». Le premier vendredi de décembre, la même scène se renouvela.

XII

Depuis, on fut encore trompé six fois. Les derniers prétextaient qu'il restait encore un billet à recevoir. Le 12, il fut apporté. C'est même en cette circonstance que la jeune fille démontra qu'elle était encore vraiment possédée, puisque, sans avoir rien vu, elle assura que M. le Curé tenait, par derrière, le billet entre ses mains. Le 13, elle souffrit beaucoup, poussa des cris à fendre l'âme, fut jetée à terre où elle resta un quart d'heure comme si elle était sans vie. Tout cela se passa en présence de M. l'abbé Gardès, de M. Lourdin de Saint-Germain-Laprade, et d'un frère de M. le Curé.

Le 16 et le 19, le même spectacle déchirant se reproduisit, avec cette différence que le 19, la possédée fut transportée instantanément à deux mètres de distance et tournée en sens inverse. Cela arriva encore le 28. « Le jour des Rois, elle éprouva d'horribles contorsions et poussa sept à huit cris épouvantables : elle fut également jetée par terre avec violence. »

Alors on fit aux démons cette question : « *An dæmonia possint per se ipsa possidere corpora personarum?* — R. *Nunquam*, nous répondirent-ils. Il faut un homme de l'art pour les donner. C'est le secret de la magie. — *Quodnam est illud secretum?* — R. C'est ce que tu ne sauras jamais. — *Quisnam fuit primus inventor hujus sectæ?* — R. Argentum fut le premier à faire une convention avec le chef des démons. — *Cujus generis erat Argentum?* — R. Sem. Et le livre fut composé sous Beladan. »

Nous n'attachons qu'une médiocre importance aux révélations faites par le père du mensonge qui même lorsqu'il dit la vérité, ne le fait que pour accréditer l'erreur. Mais il y a des circonstances qui l'obligent à dire la vérité, durant les exorcismes surtout.

La même chose arriva deux fois au confessionnal. La pre-

mière fois, le démon s'écria : « Nous sommes deux; cette âme est entre toi et moi; tu tires d'un côté, je tire de l'autre. Il faut savoir qui remportera la victoire. — Puis, levant les yeux en haut ; Maudit Christ, dit-il, que ton pouvoir est grand! Que ton tribunal est terrible! Que ton pouvoir est grand, b. de noir! » Alors une longue altercation eut lieu entre le diable et le confesseur qui se disait toujours décidé à ne pas céder. Et comme ce dragon qui, à la fin des temps, se montrera d'autant plus furieux qu'il verra la fin de son règne approcher, le démon déserta la place en maugréant; car il arrachait à Marguerite un cri épouvantable pendant qu'il la renversait sous une planche pour la laisser ensuite comme morte.

La seconde fois, mêmes tourments et mêmes cris. Mais cette fois, le démon ajouta d'un ton où perçait le dépit impuissant et rageur : « *Imperat Cor Jesus*, le Cœur de Jésus commande ; je ne puis plus rester. » C'était la fin de la possession. Du moins, telle était la conviction de l'exorciste, qui s'en exprime en ces termes : *Vidimus, ni fallor, prosperum effectum exorcismi*.

L'exorciste se serait-il trompé dans ce jugement définitif? Nous ne le pensons pas (1), quoique Marguerite ait gardé depuis, jusqu'à sa mort, un air sombre et quelque peu rude, ou qu'elle ait répété à tout venant qu'elle viendrait à cent ans, que cela lui avait été promis (elle est morte à 85 ans). L'habitude de parler ou d'agir comme instrument du démon explique cela. Mais, ce qui a pu faire croire à une expulsion non définitive de tous les esprits qui avaient élu domicile en Marguerite, c'est que cette dernière fut conduite à Lyon, même après que M. E... (l'exorciste) eût cessé de lui donner ses soins.

Ce fut M. de Serres, neveu de l'évêque du diocèse, qui l'y conduisit. Marguerite resta à Lyon jusqu'en 1840, dans un

(1) Nous ne pouvons croire que Marguerite soit la même possédée qui le 23 janvier 1840, tint avec le vénérable Curé d'Ars, en présence de huit témoins, le dialogue exposé par l'abbé Monnin dans sa vie du Curé d'Ars : « Vilain crapaud noir, que tu me fais souffrir!... Nous nous faisons mutuellement la guerre; il t'arrive bien de temps en temps de travailler pour moi : tu crois ton monde disposé et il ne l'est pas... Pourquoi fais-tu l'examen de conscience de tes pénitents? » Il est vrai cependant que notre possédée et celle d'Ars étaient originaires du même diocèse, en supposant que ce soit la même, elle aurait trouvé à Ars sa délivrance définitive.

couvent où les PP. Jésuites venaient encore l'exorciser de temps en temps. Nous ignorons si ce fut là une mesure de précaution prise pour soustraire plus facilement la jeune fille à ses malfaiteurs, ou si la présence d'autres démons avait été signalée, ou enfin si ce séjour prolongé à Lyon n'avait pas pour but d'offrir en Marguerite un sujet très intéressant d'études pour les médecins et même les théologiens.

En 1840, Marguerite rentra dans sa famille pour n'en plus sortir. Elle mourut chrétiennement en 1896. Quoi qu'il en soit, je ne sache pas que la suite des exorcismes ait donné lieu à des phénomènes plus extraordinaires que ceux que nous venons d'étudier. Ceux-ci par conséquent peuvent suffire à asseoir un jugement et donner à réfléchir aux matérialistes. Les faits sont certains, appuyés sur le témoignage d'une foule d'ecclésiastiques et de laïques. Citons seulement, outre les exorcistes, MM. Esbrayat et Monteillard, qui ont signé le procès-verbal, Mgr l'Évêque, lui-même, qui s'était d'abord tenu sur une grande réserve, croyait si bien aux faits de la possession qu'il redoutait de passer par la paroisse de la possédée et qu'il disait que si celle-là n'était pas une possédée, il n'y en avait point. Les faits sont donc incontestables. Il s'agit de les expliquer.

(*A suivre.*)

Abbé T.,
Docteur en théologie.

VARIÉTÉS

L'ALMANACH ZADKIEL POUR 1901

Nous donnons d'après *Light* (10 nov. 1900), quelques-unes des prédictions contenues dans cet almanach astrologique. Le siècle commencera avec de grandes tourmentes de neige dans le nord, de grandes souffrances pour les pauvres et beaucoup de maladies; l'Inde verra revenir des temps meilleurs. En février, Paris et la Turquie seront le théâtre d'événements révolutionnaires, et il sera nécessaire de sauvegarder l'honneur du drapeau anglais. Le roi d'Italie devra se tenir sur ses gardes; il est menacé par la maladie et il y aura des attentats contre sa personne vers le 2 et le 14 mars. Vers la même époque, le kaiser sera favorisé d'un coup de bonne fortune. Le 28 mai l'aspect du soleil avec Mars présage des troubles pour l'Angleterre et peu s'en faudra qu'une guerre terrible n'éclate. En juin, graves complications avec l'étranger, épidémie de fièvre éruptive et nombreux crimes; violentes tempêtes avec peut-être des tremblements de terre dans les Midlands ou dans le voisinage d'Oxford. La guerre civile éclatera sûrement en Chine au mois de juillet. L'aspect de la lune le 12 septembre est remarquable en raison de la position d'Uranus. Cela indique des troubles dans une colonie du sud et beaucoup de maladies. En octobre, violent tremblement de terre à 75 degrés de longitude est; excitation politique considérable. Novembre est remarquable par la conjonction de Jupiter et de Saturne dans le Capricorne, présageant des bouleversements étonnants en Europe et en Asie à une date peu éloignée. Il y aura encore trois autres conjonctions de moindre importance; dans l'espace de dix ans à partir de ce mois, s'accompliront les plus grands changements qu'il soit donné à la terre d'observer. Au Japon,

terrible tremblement de terre qui atteindra également les États-Unis. L'année finira mal. Il y aura des troubles dans l'Inde, en Chine, au Japon et dans les états du sud de l'Amérique, et des crises en Allemagne, en Autriche et en Turquie. A Londres maladies, crimes; accidents de chemin de fer.

LES NICHES DES ESPRITS DANS UNE MAISON DE TURIN

Traduction du journal italien *Il Secolo* du 20 novembre 1900, par le capitaine LACHAT, du 75e d'infanterie. (*L'Initiation.*)

Notre correspondant de Turin nous avait parlé des Esprits qui auraient apparu dans une maison de Turin ; nous trouvons aujourd'hui, à ce propos, dans les journaux de la localité, ces curieuses particularités :

Dans la rue Bava, se trouve la bouteillerie tenue par le sieur Bartolomeo Fumero, lequel, avec sa famille, composée de sa femme et d'un fils, habite quelques locaux situés au-dessus de la boutique, locaux auxquels on accède par une petite échelle de bois appliquée contre un des côtés de la cuisine du rez-de-chaussée: cette cuisine se trouve à côté des deux autres pièces de la boutique; elle est meublée de bancs et de tables pour l'usage des clients.

Fumero, qui est un enragé chasseur, était parti jeudi dernier pour une partie de chasse à Pancalieri.

Vendredi matin, la mère et le fils Fumero s'étaient levés du lit depuis peu de temps, quand ils entendirent soudain une grande rumeur, comme si on brisait les vitres, provenant de la salle adjacente à la cuisine du rez-de-chaussée.

Accourus pour voir de quoi il s'agissait, ils trouvèrent diverses bouteilles et un alambic en verre brisés en menus morceaux épars sur le sol.

Pendant que la mère et le fils, en proie à une vive surprise, se demandaient comment avait pu se produire pareil désastre, ils pâlirent d'épouvante devant les nouveaux et mystérieux phénomènes qui se montrèrent à ce moment même.

Secouée comme par un tremblement de terre, la maison paraissait devoir s'écrouler d'un moment à l'autre, pendant qu'autour de Mme Fumero et de son fils les chaises, tables, les ustensiles de cuisine et autres objets commençaient à se mouvoir d'une façon désordonnée, tournant vertigineusement par tous les côtés de la chambre et de la cuisine, se heurtant entre eux et se soulevant en l'air, produisant un vacarme indescriptible.

Mme Fumero, très faible de santé, tomba évanouie à terre pendant que le fils avec les cheveux hérissés et le visage défait se précipitait au dehors de la boutique, appelant à l'aide.

Quelques personnes accourant, arrivèrent à temps pour assister à la danse des meubles et des ustensiles; danse qui cessa complètement après quelques minutes. M. Fumero, averti télégraphiquement, revint à la maison dans l'après-midi, mais sa présence ne fit pas cesser les étranges phénomènes.

Ainsi, à un moment, tous les ustensiles de cuivre de la cuisine se détachèrent de leurs crochets, volant rapidement d'une façon désordonnée par la chambre, frappant les murs avec une telle violence qu'ils s'y détériorèrent au point de devenir inutilisables.

Et avec les ustensiles recommença la danse des chaises pendant qu'un gros chandelier lancé comme par une main puissante faillit atteindre le portier de la maison présent, avec d'autres spectateurs, à ces diableries.

Puis voici que de l'échelle conduisant aux chambres privées de la famille Fumero descend une avalanche d'un nouveau genre, formée de meubles, literie, habits, souliers, etc., etc., dégringolant les gradins avec un bruit infernal, comme si là-haut une bande de vandales saccageait l'appartement.

Quand cette tourmente eut cessé, M. Fumero, aidé des spectateurs, réussit à remettre un peu d'ordre dans sa maison Mais un jeune homme, qui plaisantait sur les phénomènes auxquels il avait assisté, voulut monter à l'étage supérieur et, attachant son chapeau à un clou, disait : « Je veux voir si les Esprits me le porteront dehors. »

Et il en fut ainsi, car, remontant ensuite pour reprendre

son chapeau, il ne le trouva qu'après de longues recherches, dans la rue et au milieu d'immondices.

La nuit venue, M. Fumero et les siens se couchèrent, espérant que les étranges phénomènes ne se renouvelleraient pas.

Mais en vain, voilà que les bruits formidables et l'ébranlement de la maison recommencèrent d'une façon encore plus sensible que dans la matinée. Dans la matinée du samedi, les phénomènes recommençant encore, Fumero conseillé par les voisins envoya chercher le curé, lequel délégua le vicaire pour bénir la maison.

Le prêtre avait terminé les prières du rite et aspergé abondamment d'eau sainte le rez-de-chaussée et les chambres au-dessus lorsqu'à un moment, une bouteille de vin déposée sur une table roula jusqu'aux pieds du vicaire, sans cependant se briser. Recueillie et remise sur la table, la bouteille fut encore soulevée par une force mystérieuse et déposée de nouveau devant le prêtre en s'y brisant.

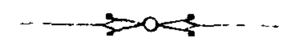
Le vicaire, qui ne s'attendait pas à un semblable compliment, se retira subitement en bon ordre.

Et la danse des meubles et de tout ce qui se trouvait dans la boutique et dans l'appartement des Fumero continue maintenant plus que jamais, causant à ces pauvres gens des dommages incalculables.

La police intervint, mais nul n'a pu déchiffrer quoi que ce soit de tout ceci, qui reste toujours un mystère impénétrable.

Et même il s'en fallut de peu que deux agents de la sécurité publique ne fussent atteints par une chaise qui se brisa violemment contre le mur.

NOTA : Nous publierons dans la prochaine livraison la réponse du Dr Audollent aux objections qui lui ont été faites sur le fluide vital.



TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Monseigneur,

En voyant que vous vous occupez des phénomènes psychiques et de ceux du monde invisible, dans la mesure où il plaît à Dieu de nous les laisser entrevoir, il m'est souvent venu à l'esprit de vous exposer un fait vrai qui pourrait vous être utile. Le voici, il m'est arrivé à moi-même durant la nuit du 13 au 14 avril 1876. J'étais pour lors au noviciat des Révérends Pères Jésuites à A... 2e année. Durant cette nuit donc tout en dormant profondément je me suis senti appelé vivement par une voix étrange que j'entendais et comprenais parfaitement. Elle me disait : « Levez-vous! Mettez-vous à genoux et priez pour votre père, il va mourir!... Il a besoin d'une (ou de la) grâce du bon Dieu!... »

Je répondis en dormant : « Non, je ne me lèverai pas. Ce n'est pas vrai, papa ne va pas mourir; il m'a écrit qu'il se portait mieux et qu'il viendrait bientôt me voir, je ne me lèverai pas! » Puis après quelques instants ou minutes la même voix redit la même chose d'une voix plus forte et plus pressante. Je m'éveillai en entendant cette voix, qui continuait dans les même termes ou à peu près à me mettre à genoux et à prier. Enfin hésitant, me croyant le sujet d'une hallucination, me tâtant les yeux, touchant le mur, étendant la main sous mon lit, écoutant la respiration ou les ronflements de mes jeunes compagnons de noviciat, ouvrant mon rideau, me bouchant les oreilles pour ne rien entendre ou pour constater si j'entendrais encore, je me mis à genoux sur mon lit, un peu étonné mais pas bouleversé.

La voix m'enjoignit de dire le « Notre Père », je le fis, arrivé aux paroles « Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel » et les ayant dites en tâchant de les dire de bon cœur, la voix me dit : « Arrêtez! — Savez-vous ce que vous avez dit? — Est-ce que vous vous soumettez vraiment pour le bien de l'âme de votre père à la volonté du bon Dieu? » — « Oui! » — « Redites encore ces paroles : Que votre... » — Je les dis une seconde fois. — « Encore, dites-les encore! » — Je les redis. — « C'est bien maintenant, continuez. — ... Dites « Je vous salue, Marie... Je crois en Dieu, — les actes de foi,... d'espérance,... de charité,... de contrition!... Priez! car votre papa (ou votre père) va mourir!... »

— « Priez maintenant pour votre mère. Ce n'est pas elle qui va mourir, mais elle a aussi besoin d'une grâce du bon Dieu... Dites le Notre Père,... Je vous salue, Marie,... le Souvenez-vous!... »

Entre temps je me palpais, je m'assurais que j'étais éveillé et pas halluciné, et je tâchais de voir d'où me venait cette voix. Bientôt la voix reprit : « Priez, priez donc! Dites encore Notre Père!... Votre père

va mourir,... il va mourir;... il est mort!... Retournez au lit, fils ingrat; est-ce ainsi que vous priez pour votre père lorsqu'il a besoin d'une grâce de Dieu pour bien mourir! »

La voix ajouta encore quelques paroles personnelles pour moi que je ne rapporterai pas.

Alors je commençai à être troublé, les cheveux semblaient vouloir se dresser sur ma tête, un frisson me courait dans les membres et je transpirais à grosses gouttes.

Mais vaincu par la fatigue, m'excusant d'être si endormi en disant que je croyais que je me faisais illusion, je commençai un acte de contrition, et en me remettant la tête sur mon oreiller, des larmes brûlantes me coulaient des yeux. Je me rendormis de suite, et le lendemain de bon matin arrivait de Bruxelles la dépêche que papa était mort inopinément durant la nuit. Il était mort sans avoir eu le temps de voir un prêtre pour les derniers sacrements.

Voilà donc près de 25 ans que cet événement s'est produit; il me semble encore entendre cette voix à nulle autre pareille et les paroles qu'elle prononçait. J'espère que j'aurai suffisamment bien prié pour obtenir à mon père la grâce suffisante pour une bonne mort, si cette grâce dépendait de ma prière qui a été si pauvre, si lâche, si endormie, doutant de la réalité de l'avertissement.

Je n'oserais pas affirmer qu'après ce laps de temps je répète exactement toutes et chacune des paroles dites, mais si quelque parole ou phrase est altérée dans mes souvenirs, la chose même est inaltérée, elle est vraie, absolument vraie, et j'en pourrais faire le serment le plus solennel.

A vous, Monseigneur, de juger si la relation de ce fait peut être utile pour le bien; en ce cas je vous permets volontiers de le publier. Vous garderez pour vous seulement le nom de X... et ma signature complète, et vous ne donnerez que les initiales; si cependant vous trouvez que dans l'intérêt de la vérité il faut mettre les noms en toutes lettres, mettez-les, mais je n'aime pas de paraître ainsi en public surtout dans une chose aussi intime.

Dans les meilleurs sentiments, j'ai bien l'honneur, Monseigneur, de vous présenter mes très sincères hommages. Th. M. VAN DE V...

P. S. — J'oublie de dire et je veux réparer cet oubli : que cette admonition, cet événement, a toujours été considérée par moi comme une des plus grandes grâces que le bon Dieu m'ait faites, et qu'il a été pour moi la source d'un nombre infini d'autres grâces, de bons mouvements, etc., et que je ne puis y penser sans en même temps remercier Dieu de m'avoir fait toucher pour ainsi dire le surnaturel et reconnaître la vérité de la religion catholique d'une façon si décisive, car quand le monde entier irait à l'envers, je sais que ce fait s'est passé ainsi et que c'était moi qu'on faisait prier. THMODT.

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD



ÉLIE MÉRIC
DIRECTEUR DE LA *Revue du Monde Invisible*

CAUSERIE

AVEC QUELQUES ADVERSAIRES

I

Je n'aime pas les polémiques, et je déteste les personnalités. J'essaye d'ouvrir paisiblement mon chemin, à travers le flot quelquefois irrité de mes adversaires, sans amertume et sans colère, avec l'espérance de faire rayonner autour de moi la lumière de l'Église dont je ne cesserai jamais d'être le disciple respectueux. J'ai la ferme volonté de faire une œuvre sérieuse, utile à la science que j'aime, et aux âmes troublées, mais sincères qui cherchent la vérité.

Entre toutes les objections d'une valeur très inégale, qui nous ont été faites, il en est quelques-unes cependant, sur lesquelles je voudrais appeler votre attention : elles permettront à nos amis de connaître la pensée, les préjugés, les erreurs, les ignorances philosophiques et théologiques de nos adversaires, et, en leur répondant, nous ferons connaître à nos ennemis les principes qu'ils devraient réfuter s'ils voulaient nous atteindre. Il nous parait utile de leur présenter exactement notre pensée. A ce prix, la discussion deviendra sérieuse et utile à tous.

II

Nous avons écrit que les grands Esprits, c'est-à-dire les mauvais Anges supérieurs sont doués d'une puissance effrayante, *mais liée*, qui bouleversera le monde à la fin des temps, quand il plaira à Dieu de la déchaîner.

« Cela est archifaux, s'écrie l'*Hyperchimie!* Comme l'exprime

très justement Éliphas Lévi, et selon l'avis de tous les hermétistes sérieux, il n'y a pas de mauvais anges supérieurs. Les entités perverses, obscurcies momentanément... les êtres les plus avancés en *développement « satanique »*, les plus dégradés par conséquent, sont les moins intelligents et les plus faibles. Ainsi, une loi fatale pousse les démons à descendre lorsqu'ils croient et veulent monter. Aussi ceux qui se disent les chefs sont-ils les plus impuissants et les plus méprisés de tous (1). »

Rapprochez ces assertions gratuites de cette belle page de Bossuet qui résume l'enseignement des Pères et de la Tradition. Il nous apprend ce qu'il faut penser de ces Esprits supérieurs, de ces anges rebelles qui suivirent Lucifer, et qui travaïllent à la ruine de l'humanité.

« On pourrait pourtant demander, écrit Bossuet, si Dieu conserve le même pouvoir aux anges déserteurs et condamnés. mais saint Paul a décidé la question, lorsque pour exciter les fidèles à résister vigoureusement à la tentation, il les avertit que « nous n'avons pas à lutter avec la chair et le sang, mais avec des princes et des puissances » qu'il appelle encore à cause de leur origine, « des vertus des cieux » après même qu'ils ont été précipités, pour nous montrer qu'ils conservent encore dans leur supplice, *la puissance comme le nom qu'ils avaient par leur nature*,

« Et il ne faut pas s'en étonner, puisque Dieu qui les pouvait justement priver de tous les avantages naturels a mieux aimé faire voir, en les leur conservant, que tout le bien de la nature tournait en supplice à ceux qui en abusent contre Dieu.

« Ainsi l'intelligence leur est demeurée aussi perçante et aussi sublime que jamais, et leur force de la volonté à mouvoir les corps, par cette même raison, leur est restée, comme des débris de leur effroyable naufrage (2). »

Le savant Estius ne fait que conclure, quand il attribue à ces mauvais anges le pouvoir de déchaîner des tempêtes, d'allumer d'effroyables incendies, de renverser des maisons,

(1) *L'Hyperchimie*, février 1901.
(2) Bossuet. *Elévations sur les mystères*, XXIIIe semaine, V^e élévation.

de tuer des animaux, de répandre des maladies et des fléaux, de bouleverser la terre, si la main de Dieu ne tenait encore enchaînée leur haine du genre humain (1).

De ces textes décisifs et de ceux que nous pourrions citer encore, il résulte que les Esprits supérieurs, les anges révoltés poursuivent l'humanité déchue, qu'ils disposent d'une effroyable puissance, que cette puissance est encore liée, et que si quelque chose est « archifaux », c'est précisément l'objection que nous venons de réfuter.

C'est donc parce que cette puissance mauvaise est encore liée, comme nous l'avons dit, que nous n'assistons pas à des bouleversements plus profonds et à des désastres plus étendus.

Au dernier jour de la terre, les hommes verront d'effrayants prodiges, c'est dans l'Évangile que nous en trouvons la description anticipée, et ces Esprits mauvais feront subir à l'humanité, avec la permission de Dieu, l'épreuve suprême et brève qui précédera le jugement final.

Écoutons l'Évangile :

21. Alors, la tribulation sera grande, telle qu'il n'y en a point eu depuis le commencement du monde jusqu'à présent, et qu'il n'y en aura point.

22. Et si ces jours n'eussent été abrégés, nulle chair n'aurait été sauvée; mais, à cause des élus, ces jours seront abrégés.

23. Alors, si quelqu'un vous dit : Voici le Christ, ici ou là, ne le croyez pas.

24. Car il s'élèvera de faux Christs et de faux prophètes; *et ils feront de grands signes et des prodiges*, en sorte que soient induits en erreur (s'il peut se faire) même les élus.

29. Mais aussitôt après la tribulation de ces jours, le soleil s'obscurcira et la lune ne donnera plus sa lumière; les étoiles tomberont du ciel, et les vertus des cieux seront ébranlées.

30. Alors, apparaîtra le signe du Fils de l'homme dans le ciel; alors, pleureront toutes les tribus de la terre, et elles

(1) Estius, *in lib. sec. sententia*. Dist. VII.

verront le Fils de l'homme venant dans les nuées du ciel, avec une grande puissance et une grande majesté (1). »

Celui que l'Évangile appelle *le fils de perdition*, qui fera les plus grands prodiges, et entraînera dans le temple la foule prosternée à ses pieds, qu'il s'appelle Lucifer ou Antéchrist, peu importe, celui-là appartient à la catégorie des anges mauvais supérieurs, s'il n'en est pas le chef, et il ne vient pas de la catégorie des *entités momentanément obscurcies*.

« *La Revue du Monde invisible*, continue notre contradicteur, fait pivoter tout l'univers autour de l'homme, alors que l'homme n'est qu'une *cellule* (!) de l'univers. Et la conclusion de sa doctrine, c'est la peur. Jamais, un mot, un cri d'amour! Un souffle de crainte, la terreur de Dieu passe seul à travers tous ses articles. C'est le vent de la mort (2). »

L'univers pivote autour de Dieu, et l'amour divin enveloppe le monde de ses effluves féconds qui engendrent la vie. Si nous croyons aux démons et si nous signalons leur action maléfique, nous croyons aussi aux bons anges qui leur sont infiniment supérieurs par le nombre et la puissance, et nous voyons leur tendresse infatigable protéger la créature sur tous les points des espaces indéfinis. Nous affirmons la triste réalité du mal relatif, et nous constatons ses ravages dans le monde, sous l'inspiration et avec le secours du Mauvais, mais nous voyons aussi le Bien s'épanouir dans les âmes, rayonner dans l'univers, sous les chauds rayons de la grâce, enfanter le repentir, le relèvement, le pardon, et fructifier dans le sang divin qui, du Calvaire, a rejailli partout où s'affirme et se révèle la vie. Nous croyons à la mort qui sépare, déchire et fait pleurer, mais nous croyons aussi à la résurrection qui rapproche, console et fait sourire à jamais dans la maison du Père céleste. Nous croyons aux apparitions sordides et repoussantes des Esprits mauvais, à leur irruption dans les âmes qu'ils souillent, et dans le monde où leur passage sème la stérilité et la haine; mais nous voyons aussi les saints, dans une vision suave, descendre du ciel, pénétrer ici-bas, jusqu'aux âmes épanouies à leur souffle, et

(1) Saint Matthieu, ch. XXIV.
(2) *L'Hyperchimie*, février 1901.

passer à travers le monde vivant où ils laissent la fécondité de leur mystérieuse influence.

L'univers est sillonné par les éclairs sinistres du mal et par les rayons joyeux du bien : le dernier mot de toute chose appartient à la justice, à l'amour et au pardon.

C'est dans cette dualité et dans cette synthèse qu'il faut voir l'univers si l'on veut le comprendre, mais l'amour ne doit pas faire oublier la justice, ni le bien la réalité du mal, ni le pardon et la grâce les responsabilités sévères de la vie.

III

M. Erny a publié trois articles très étendus dans la *Paix universelle* pour réfuter notre enseignement sur la nature et le caractère des matérialisations spirites. Nous avons déjà répondu dans le numéro précédent à son explication sur l'identité des Esprits, c'est le point capital de sa thèse, nous ne voulons pas nous répéter.

Il insiste, cependant, sur un point où je veux bien lui donner quelque éclaircissement.

« On voit que Mgr Méric n'a jamais assisté à une matérialisation... il serait saisi d'un trouble et d'une émotion intenses devant cette apparition d'un invisible se rendant visible. Est-il admissible un seul instant que Satan aurait la fantaisie bien puérile de nous montrer des sortes d'automates se disant nos parents défunts, et cela dans quel but? pour nous prouver que tout ne finit pas au tombeau, quand logiquement, c'est tout le contraire qu'il devrait faire, de façon à nous entraîner au mal et nous enfouir dans le matérialisme.

« Pour ma part, j'étais un matérialiste, et assez indifférent aux choses de l'au-delà; si donc, Satan, au lieu de me laisser béatement dans mon noir matérialisme, m'a prouvé par ses expériences psychiques qu'il y avait un au-delà, et a fait de moi un spiritualiste enthousiaste, il aurait agi comme le dernier des imbéciles et je ne ferai pas au Prince des ténèbres l'injure de croire qu'il a pu se tromper d'une façon aussi absurde.

Les théologiens n'ont jamais répondu nettement à cet argument (1). »

Non, l'Esprit mauvais ne se trompe pas quand il s'efforce de faire croire à la réalité de sa puissance et de ruiner le matérialisme. Il agit ainsi 1° parce qu'il veut avoir en ce monde, son culte et ses adorateurs; 2° parce qu'il gagne la confiance des âmes en se présentant à elles, avec le charme d'une vertu de circonstance; 3° parce que, s'il fait du matérialiste un spiritualiste, il n'en fait pas, néanmoins, un chrétien soumis à l'Église, il conserve sur lui son empire, 4° et enfin, après l'avoir convaincu de son existence et de sa puissance, il noue avec sa victime naïve des relations étroites où la liberté morale va sombrer. Il n'est pas facile, ensuite, de briser ces liens et de recouvrer sa liberté.

« Si Dieu, écrit encore M. Erny, cet Etre insondable et inconnaissable auquel nous donnons ce nom permet, *ce que je ne crois pas*, que les démons ou les mauvais anges puissent nous duper ainsi et nous jouer de pareilles comédies, il peut permettre aussi que ces démons se fassent passer pour des saints et des anges aux yeux des meilleurs croyants. La terre alors ne serait plus qu'un vaste amphithéâtre où les démons cabotineraient sans cesse et à qui mieux mieux. C'est inadmissible (p. 525). »

Que le démon se cache quelquefois sous la forme d'un ange ou d'un saint, c'est un fait incontestable, je dirai même assez fréquent dans la vie des saints livrés aux désolations des grandes épreuves. On en trouve l'affirmation et la réalité dans les Traités des célèbres mystiques de la vie chrétienne, et, depuis le jour où saint Paul s'écriait qu'il avait reçu le soufflet de Satan, jusqu'à nous, il serait facile de justifier cet enseignement.

Les spirites eux-mêmes, en conviennent; nous invitons M. Erny à lire et à méditer cette page d'un Occultiste contemporain :

« Admettons que Satan ait, en effet, revêtu l'apparence de la Vierge, je me garderai bien de prétendre que cela soit impossible, je vais même plus loin que les théologiens.

(1) *La Paix universelle*, dixième année, p. 516.

j'admets que la ressemblance puisse être totale, qu'il n'y ait pas la plus petite défectuosité qui puisse me renseigner. Il est puéril, d'ailleurs, de prétendre que Dieu ne permettrait pas au diable de reproduire exactement les apparences d'une personne sainte (1). »

Si Satan peut prendre ainsi la forme extérieure et les apparences d'un saint, il est logique et naturel de supposer aussi qu'il en prendra pour nous tromper les sentiments, le langage et les idées. L'objection de M. Erny manque de fondement. Pourquoi Dieu permet-il le mal, la douleur, la mort, le triomphe de l'injustice, la violence des passions, les prestiges du démon ? Parce que l'épreuve est la condition du mérite et de la gloire, et que le présent trouve son explication dans l'avenir qui suit la mort.

M. Erny reconnait avec nous « que les anges ou archanges n'ont pas besoin du fluide vital d'un médium pour se former un corps leur permettant de s'objectiver », que ces anges « ne viennent pas bavarder avec nous et nous débiter toutes les bêtises qu'on constate, hélas! trop souvent, dans certaines séances spirites », — qu'il faut se défier des communications « des Invisibles qui, *lorsqu'ils ne sont pas contrôlés rigoureusement,* peuvent nous tromper et nous trompent souvent », — que les évocations sont dangereuses, car « on ne sait jamais d'avance qui viendra : ceux qui évoquent font de la magie inconsciente, *et mal peut leur en arriver* ». — Les spirites devraient méditer ces aveux.

IV

Nous avons dit que les spirites exposaient leurs adeptes aux désastres de la folie. M. Ch. Fritz s'écrie dans la *Vie d'outre-tombe,* « que répondre à une pareille accusation (2)! »

En effet, il n'y a rien à répondre, il faut s'incliner devant les faits.

Il est certain que M. Fritz, directeur d'une revue spirite,

(1) Dr Rozier, *L'Initiation*, novembre 1900.
(2) Ch. Fritz, *La Vie d'outre-tombe*, Mgr Méric et les spirites. 15 janvier 1901.

engage ses lecteurs à entrer dans la voie où il les a précédés: il est certain que le plus grand nombre des spirites, esprits sans culture et sans lettres, sont exposés à devenir le jouet des Esprits mauvais, pervers, à glisser par les évocations dans l'effroyable abîme de la magie, à perdre la raison, et peut-être la vie. C'est l'enseignement des occultistes les plus autorisés, j'en ai cité plusieurs. Je reste donc dans la vérité et la charité, quand j'écris que M. Fritz expose ses disciples aux plus grands dangers.

M. Fritz nous engage à prier pour la conversion de ces mauvais anges : « Nous devons agir envers eux, écrit-il, comme nous avons le devoir de le faire envers les méchants qui nous entourent sur la terre, c'est-à-dire leur conseiller le retour au bien, et les ramener à de meilleurs sentiments par la bonté et la prière (p. 7). » Que M. Fritz prie pour la conversion du diable, c'est son affaire, mais cette charité, d'ailleurs inutile, ne prouve pas que nous ayons commis une erreur, en affirmant que le spiritisme conduit quelquefois les spirites à la folie.

Il ne prouve pas que les occultistes se trompent quand ils déclarent hautement que la prière et les autres moyens insuffisants conseillés par quelques spirites ne peuvent pas nous protéger efficacement contre les attaques des Esprits mauvais.

Il veut bien croire aux Esprits mauvais, malfaisants, aux obsessions et aux possessions; mais il ne peut pas croire à l'existence des Anges. « Les théologiens ne peuvent pas dire qu'ils croient à la justice de Dieu lorsqu'ils enseignent que Dieu a créé des Anges presque parfaits, jouissant du bonheur dès leur création, tandis que nous, êtres humains, nous sommes exposés à une vie de dur labeur, de souffrances..., avant d'atteindre au bonheur des Anges. Il n'y a pas à ergoter, ce Dieu-là ne serait pas d'une justice égale pour toutes ses créatures (p. 8). »

Cette objection nous éloigne de notre sujet, elle est trop générale, et elle ne prouve rien : l'inégalité et la diversité se retrouvent dans les œuvres de Dieu, sans que la philosophie nous permette de mettre en cause sa justice et sa bonté. S'il plaît à Dieu, qui, d'ailleurs, ne doit rien à personne, de créer

au sommet de l'échelle des êtres des créatures angéliques et de ne leur imposer qu'une seule épreuve dont la gravité redoutable nous échappe, c'est son droit. S'il lui plaît ensuite de créer des êtres moins parfaits, soumis à des épreuves plus nombreuses, mais d'une moindre intensité, je n'ai qu'à m'incliner. Je sais que je suis libre et responsable, que je serai récompensé selon mes mérites, et puni selon mes fautes, qu'importe la place que j'occupe dans l'univers et le rôle que j'y remplis pendant cette insaisissable fraction de temps qu'on appelle la vie?

L'ouvrier de la dernière heure est récompensé comme l'ouvrier de la première heure; il n'a pas, cependant, fourni le même travail. Pourquoi me plaindrai-je? Dieu est maître de ses dons; sa justice n'est pas en défaut, et mes vues sont trop courtes pour me permettre d'apprécier les lois et l'économie de sa Providence.

Je ne m'arrête pas à discuter les considérations de M. Fritz sur les tentations, la Rédemption, les démons, la bonté de Dieu, les peines éternelles. L'inexactitude de ces considérations est manifeste; ce n'est plus la doctrine catholique qu'il expose et qu'il croit réfuter victorieusement; il réfute une théorie religieuse dont l'invention lui appartient.

Où donc a-t-il vu que, selon l'Église, « Dieu livre les créatures, pour ainsi dire, désarmées, aux tentations et aux inspirations d'invisibles démons menteurs? » — Où a-t-il vu que, selon l'Église, « Dieu laisse rôder autour de nous ces démons pour voir s'ils ne nous entraîneront pas au mal et à la damnation éternelle? » La grâce n'existe donc pas? La tentation n'a donc pas un but élevé? La liberté humaine est donc une chimère? La rédemption ne prouve-t-elle pas la bonté de Dieu autant que sa justice?

Les polémiques violentes donnent quelquefois le vertige, et elles empêchent de reconnaître la pensée de l'adversaire que l'on prétend réfuter. On frappe dans le vide, et on n'avance pas.

V

J'en trouve la preuve dans un article récent de la *Revue scientifique et morale du Spiritisme* auquel je voudrais faire une brève réponse : il me sera facile d'être plus courtois que mon adversaire. Il explique ainsi son attitude dans la discussion : « Si nous répondons aux attaques, c'est le plus souvent parce qu'il faut faire éclater à tous les yeux, l'ignorance et la présomption de ceux qui ont l'incommensurable orgueil de se croire les représentants de Dieu sur la terre (p. 406). » Nous pourrions répondre avec plus de sérénité que si nous répondons à certaines attaques, c'est dans l'espérance de faire voir l'ignorance et la présomption de ceux qui ont la prétention puérile de se croire les représentants officiels de la science, contre les défenseurs modestes de l'enseignement donné par l'Église de Jésus-Christ.

La riposte est trop facile, et l'on oublie que ces personnalités discourtoises ne mènent à rien.

Le même auteur nous dit encore : « Si Mgr Méric... retenu par ses convictions religieuses, n'ose pas expérimenter, de quel droit traite-t-il de sottise l'affirmation des résultats auxquels sont arrivés ceux qui travaillent, qui pensent, et dont l'esprit n'est ligoté par aucune croyance dogmatique, (p. 406)? »

Nous croyons rester modeste en disant que nous aussi nous avons la prétention de travailler, d'observer, de penser, de méditer; avons-nous fait autre chose, pendant notre vie déjà bien longue? Avons-nous eu un autre souci que celui de servir la vérité et la science dans cette chaire de Sorbonne, où tant d'auditeurs venaient nous entendre? Nous n'avons jamais souffert de nos croyances religieuses, et nous connaissons plus d'un sectaire à qui la haine de l'Église n'a jamais permis d'arriver à la vérité.

Ils portaient les œillères de l'incrédulité.

Ce que je reproche à quelques savants, — j'en ai connu beaucoup dans ma vie, — c'est de transformer en principes

et en faits certains des hypothèses que le souffle d'un enfant ferait évanouir, c'est de se servir de ces hypothèses gratuites pour justifier les rêves de leur imagination: c'est de manquer aux règles et à la méthode de la science expérimentale, toujours sévère et noblement exigente; c'est de se vanter d'avoir ruiné l'enseignement traditionnel de la philosophie, de la théologie et de la vraie science en abusant des mots scientifiques qui trompent le vulgaire et font sourire les hommes compétents. Si nous aimons la science avec passion, nous ne pouvons pas aimer les erreurs que l'on prétend couvrir de son nom.

Dans cet article de la *Revue scientifique du spiritualisme* que je discute en ce moment, je retrouve cet abus à outrance de l'hypothèse que je viens de signaler. Lisez cette page prise au hasard: il est question du périsprit.

« Nous savons que l'âme est toujours associée, soit pendant la vie, soit après la mort, à une sorte de matière extrêmement quintessenciée à laquelle on donne le nom de périsprit. Cette matière est plus raréfiée que l'éther; elle est, suivant l'enseignement des esprits, la matière sous sa forme primordiale.

« Cette substance donne au corps humain la forme qu'il possède; c'est le modèle idéal, le monde fluidique qui maintient la stabilité de l'organisme, malgré le renouvellement ininterrompu des molécules qui le composent.

« Le type fonctionnel et structural qui persiste pendant toute la vie d'un individu, est dû à l'inaltérabilité de ce substratum invisible et impondérable, qui agit sur la matière pour la maintenir dans un ordre invariable, à peu près comme la force magnétique d'un électro-aimant agit sur les particules de fer pour dessiner un sceptre magnétique.

« L'existence de ce périsprit, de ce double du corps était connue des Grecs qui l'appelaient eïdolon, de saint Paul qui l'intitule le *corps spirituel*, etc. Il existe pendant la vie, comme on peut s'en assurer par le témoignage des somnambules, par celui des voyants; par les phénomènes d'extériorisation de la sensibilité et de la motricité; par les dédoublements naturels ou provoqués qui permettent à l'âme de sortir de son

corps, et d'être photographiée lorsqu'elle se trouve ainsi séparée momentanément de l'organisme qu'elle dirige.

« Dans certains cas, elle peut, toujours pendant sa *sortie*, alors que le corps physique est inerte, agir sur la matière pour produire des bruits, des déplacements d'objets, ou laisser des empreintes durables dans des substances molles ou friables. Mais ces derniers phénomènes sont exceptionnels: le plus souvent l'âme et son enveloppe sont invisibles (p. 398). »

Voici donc cinq propositions absolues qui reposent sur cinq hypothèses très discutables, je pourrais dire sur autant d'erreurs. Je ne m'occupe en aucune manière de l'auteur; j'ai l'habitude de respecter les personnes et de ne jamais tenir en soupçon la droiture de leurs intentions; nous avons là, sous les yeux, un exemple singulier de cet abus à outrance de l'hypothèse qui est un des plus grands obstacles à la connaissance de la vérité.

Je réponds à ces propositions.

1° Ni la philosophie, ni la théologie, ni aucune science ne nous permettent d'affirmer qu'il existe en nous, entre l'âme et le corps, une substance intermédiaire, qui ne serait ni esprit, ni matière, ni âme, ni corps, et qui recevrait le nom de périsprit. On n'a jamais donné une preuve certaine de cette assertion; on n'a jamais constaté l'existence de ce périsprit.

2° Non, ce n'est pas ce périsprit, c'est l'âme qui malgré le renouvellement des molécules, maintient la stabilité dans la forme de l'organisme humain. Aucun philosophe, aucun savant n'a jamais vu ce périsprit agir dans le corps humain à la manière de l'électro-aimant qui attire, coordonne et retient des particules de fer, selon un type déterminé. Ce champ magnétique n'existe pas. Claude Bernard aurait protesté s'il avait entendu les spirites assimiler leur périsprit à cette *idée vitale* qui conserve l'être en reconstituant les parties vivantes désorganisées par l'exercice ou détruites par les accidents et les maladies (1). Les rapports physiques et moraux du corps et de l'âme, leur influence réciproque indiquent bien aussi

(1) Claude Bernard. *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, ch. II.

qu'il n'existe entre eux aucun intermédiaire, immatériel ou matériel.

3° Non, saint Paul n'a jamais parlé du périsprit : on fait un contresens, vingt fois réfuté, quand on prétend reconnaître le *périsprit* dans le corps spirituel. L'Apôtre entend parler du corps glorieux que Dieu réserve aux élus, après la résurrection générale, et voulant décrire ses conditions nouvelles, il l'appelle un corps spiritualisé.

4° Non, le témoignage de quelques somnambules et de quelques voyants ne prouve pas la réalité du périsprit; nous avons interrogé nous-même des somnambules et des voyants, et leur réponse a toujours été négative. Les expériences intéressantes de M. de Rochas ne prouvent pas l'extériorisation d'un périsprit, elles prouveraient plutôt l'intime, profonde et mystérieuse union qui s'établit entre le magnétiseur et le magnétisé. — Prétendre que l'on peut photographier l'âme, c'est-à-dire une substance essentiellement invisible et immatérielle, c'est une évidente contradiction. J'admets que l'on photographie un spectre ou un fantôme, mais l'âme, jamais.

5° Non, ce n'est pas le périsprit du sujet endormi, c'est un autre agent qui laisse une empreinte dans la cire, l'argile ou la paraffine : je n'en donnerai que cette raison décisive : il est arrivé que le sujet endormi était un homme, au témoignage de M. Erny, et que la main relevée dans l'argile était celle d'une femme. — Non, l'âme ne sort pas du corps, pendant la vie; cette séparation, c'est la mort. Le corps sans l'âme n'est plus qu'un cadavre.

Je pourrais continuer longtemps ainsi, mais il faut se hâter et se borner.

J'admets volontiers, avec notre sympathique collaborateur, le Dr Audollent, et après de nombreuses expériences personnelles, l'existence d'un fluide vital qui nous enveloppe, rayonne, et qui peut donner lieu à des phénomènes trop peu connus encore, mais ce fluide vital n'est pas une substance intermédiaire entre l'âme et le corps, ce n'est pas un périsprit.

J'en ai dit assez pour justifier mon étonnement et mes observations en présence du flot d'hypothèses qui menace de nous submerger. Je signale le vide de ces formules scientifiques

retentissantes qui trompent le vulgaire et dénaturent la vérité.

Le lecteur jugera de la courtoisie de nos adversaires par cette citation de la *Revue du Spiritisme* : « Enfermé dans son orthodoxie, M. Méric a les yeux couverts d'un triple bandeau formé par la foi aveugle, la théologie et l'intérêt de l'Église, (p. 449). » Je pourrais répondre : « Enfermé dans son incrédulité, la *Revue spirite* a les yeux couverts du triple bandeau de l'ignorance théologique, de l'insuffisance philosophique et des fantaisies scientifiques. » — Un peu plus loin, cette même *Revue spirite* nie l'existence des anges « parce qu'on ne doit pas multiplier les causes sans nécessité ». Or, le spiritisme tient pour article fondamental, l'existence et l'intervention des Esprits bons et mauvais.

A signaler encore cette impertinence que la *Revue spirite* attribue à M. Flammarion : « La foi dit à la raison : Ma petite amie, tu n'as qu'une lanterne pour te conduire : souffle dessus, et laisse-toi mener par moi. »

Un enfant de nos catéchismes répondrait à cette impertinence. L'Église dit à l'homme : La lanterne de la raison est nécessaire, mais elle ne suffit pas. Garde-la précieusement, et prends dans l'autre main, la lanterne de la foi. Ce n'est pas trop de ces deux lumières pour éclairer les chemins obscurs de la vie présente et de l'au-delà.

Je lis à la page 449 : « L'Église déclare que les âmes désincarnées ne peuvent pas se communiquer à nous ; elle risque donc une fois de plus de se trouver prise en flagrant délit d'erreur par l'observation scientifique. » Or, l'Église enseigne que ces âmes peuvent nous apparaître toutes les fois que Dieu le permet.

VI

La pensée dominante des spirites se dégage assez vivement de leurs expériences et des confessions de leurs médiums attentifs à l'enseignement des Esprits. Si évidente qu'elle soit, cette pensée dominante échappe cependant, aux intelligences vulgaires qui cherchent dans les phénomènes spirites le spec-

tacle qui frappe l'imagination et l'illusion d'une consolation à leurs douleurs. Chimère ou rêve, qu'importe à ces âmes déséquilibrées! ce rêve les amuse, et cette chimère endort un instant leur douleur.

Les chefs du mouvement ne s'y trompent pas, ils voient plus loin. Pour eux, la révélation faite aux Apôtres par Jésus-Christ, et confiée à l'infaillible vigilance de l'Église a fait son temps, elle est caduque, elle doit disparaître, et faire place à une révélation qui se trouvera en harmonie avec les besoins scientifiques des temps nouveaux.

Cette révélation nouvelle sera l'œuvre des Esprits : ils seront chargés d'apporter à la terre la parole de paix et de lumière, l'enseignement renouvelé qui rattachera l'humanité à son Dieu.

Cette révélation comprendra la pluralité des existences, les purifications graduelles et successives, la négation des peines éternelles, la réunion finale de toutes les créatures dans le sein de Dieu.

La direction religieuse de l'humanité passerait ainsi du magistère de l'Église, définitivement vaincue, aux Esprits devenus nos familiers et nos guides à travers les ténèbres de la vie.

Voilà bien la solution fausse du problème de la destinée humaine que je m'efforce ici d'exposer et de réfuter, avec une immense charité pour les adversaires contre lesquels je défends la vérité. Je leur dis encore :

Si je crois au démon, je crois aussi à l'amour et à la protection des anges innombrables, dont l'espace est rempli, ils veillent sur nous, avec une tendresse fraternelle. Si j'adore la justice de Dieu, je sens son amour féconder les âmes qui tressaillent, je vois sa lumière les éclairer. Sa miséricorde, fondée sur le prix de la rédemption, m'inspire une confiance infinie. Je préfère son amour à ses menaces, et je n'oublie pas que celui-là seul sera perdu qui n'aura jamais voulu demander pardon.

ÉLIE MÉRIC.

LES CHARISMES DU SAINT-ESPRIT

I. — La Pentecôte et le don des langues

Un écrivain de nos jours, peu suspect de partialité pour le christianisme, Michelet, s'émerveille, dans un de ses ouvrages, du grand spectacle de la Pentecôte. Cet Esprit qui vient d'en haut, sous la figure de langues de feu, qui s'empare d'âmes frustes et timides, qui les remplit d'une ardente lumière, qui les revêt d'une force invincible et parfaitement maîtresse d'elle-même, qui les pousse victorieusement aux quatre vents du ciel; ce grand jour où l'Église prend à la fois naissance et conscience d'elle-même; où plus heureuse que l'enfant de la fable qui à son berceau étouffe déjà des serpents, à peine sortie du Cénacle, convertit les déicides, et leur fait boire pour leur salut, comme dit saint Augustin, le sang même qu'ils ont versé; où, souple et ferme dans ses membres étroitement unis ensemble par l'Esprit qui est son âme, elle défie ses persécuteurs, confond le monde, et le subjugue aux pieds du Crucifié : tout cela assurément constitue un spectacle grandiose, et tel qu'on ne saurait en contempler un semblable dans tout le cours de l'histoire de l'humanité.

En ce grand jour, le Saint-Esprit manifeste sa présence, dans le corps jeune et vigoureux de l'Église qu'il anime, par des signes perceptibles à tous et indiscutablement surnaturels. Et ces signes, ce n'est pas seulement la flamme du prosélytisme, la parole conquérante de saint Pierre, l'unanimité des Apôtres autour de leur chef, l'esprit d'abnégation des premiers chrétiens; ce sont encore des phénomènes inexplicables naturellement dans leur production instantanée, et notamment le don des langues qui éclate sur les lèvres des cent vingt privilégiés du Cénacle.

« Ils furent tous remplis du Saint-Esprit, dit le texte sacré,

et ils se mirent à parler diverses langues, selon que le Saint-Esprit leur donnait de les parler.

« Or il y avait alors en résidence à Jérusalem des juifs religieux, de toutes les nations qui sont sous le ciel.

« Au bruit que fit cet événement, il s'en assembla un grand nombre, et ils furent fort surpris de ce que chacun d'eux les entendait parler en sa langue.

« Ils en étaient tout hors d'eux-mêmes; et dans leur étonnement ils s'entre-disaient : Ces gens-là qui parlent ainsi ne sont-ils pas tous des Galiléens?

« Comment donc les entendons-nous parler chacun la langue de notre pays natal?

« Parthes, Mèdes, Élamites, ceux d'entre nous qui habitent la Mésopotamie, la Judée, la Cappadoce, le Pont et l'Asie,

« La Phrygie et la Pamphilie, l'Égypte et cette partie de la Lybie qui est proche de Cyrène, et ceux qui sont venus de Rome,

« Juifs aussi et prosélytes, Crétois et Arabes : nous les entendons parler, chacun en notre langue, des merveilles de Dieu.

« Étant donc tous étonnés, et dans la dernière admiration, ils se disaient les uns les autres : que signifie ce phénomène?

« D'autres tournaient la chose en dérision : c'est, disaient-ils, qu'ils sont pleins de vin nouveau!

« Alors Pierre, se présentant avec les onze, éleva la voix, et leur dit : O Juifs, et vous tous qui demeurez dans Jérusalem, apprenez à connaître ce dont vous êtes témoins, et soyez attentifs à mes paroles.

« Ceux-ci ne sont pas ivres, comme vous le pensez, puisqu'il n'est encore que la troisième heure du jour.

« Mais c'est l'accomplissement de ce qui avait été prédit par le prophète Joël :

« Dans les derniers temps, dit le Seigneur, je répandrai de mon Esprit sur toute chair; vos fils et vos filles prophétiseront; vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards auront des songes.

« En ces jours-là, je répandrai de mon Esprit sur mes ser-

viteurs et mes servantes, et ils prophétiseront. » (*Act. Apost.*, II, 4-19.)

C'est en ces termes que saint Pierre explique et justifie le phénomène du don des langues. Il en fait voir l'origine manifestement surnaturelle, et il le donne comme caractéristique de la venue du Saint-Esprit aux derniers temps du monde. Il le rattache à une vieille et authentique prophétie de Joël, insérée dans le canon des livres juifs, et sur le sens de laquelle, fixé dans les écoles rabbiniques, nul ne pouvait se méprendre. Il le présente comme une dépendance de l'esprit de prophétie, par où l'on entendait toute révélation communiquée de Dieu aux hommes.

Mais l'éclosion de ce phénomène ne fut pas limitée au jour même de la Pentecôte; il se reproduisait chaque fois que de nouveaux fidèles étaient associés à l'Église naissante. A Samarie les prodiges surnaturels éclatent avec tant de force, que Simon le Magicien, qui auparavant séduisait le peuple par des opérations démoniaques, en est atterré, et, reconnaissant la supériorité de la puissance des apôtres sur la sienne, conçoit l'infâme pensée de se procurer à prix d'argent la faculté de donner lui aussi le Saint-Esprit. (*Act. Apost.*, VIII.)

Un peu plus tard, saint Pierre est amené par une vision mystérieuse à entrer en relation avec le centurion Cornélius et les gentils qui réclamaient humblement leur admission dans l'Église. Or, tandis qu'il leur annonçait le Seigneur Jésus,

« Le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui écoutaient sa parole.

« Et les fidèles circoncis, qui étaient venus avec Pierre, furent frappés d'étonnement de voir que la grâce du Saint-Esprit se répandait aussi sur les gentils.

« Car ils les entendaient parler diverses langues et glorifier Dieu.

« Alors saint Pierre dit : Peut-on refuser l'eau du baptême à ceux qui ont reçu le Saint-Esprit tout comme nous?

« Et il commanda qu'on les baptisât au nom du Seigneur Jésus-Christ. » (*Act. Apost.*, x, 44-48.)

Ainsi, c'est par suite de la communication du Saint-Esprit manifestée par le don des langues, que saint Pierre ouvrit

aux premiers convertis de la Gentilité la porte de l'Église; l'apparition en eux de ce signe merveilleux triompha des dernières hésitations du prince des apôtres, et lui servit à justifier auprès de son peuple la mesure hardie qu'il avait prise en faisant tomber les barrières qui isolaient la Gentilité de la race d'Abraham, en la mettant sur le même pied avec celle-ci vis-à-vis de la nouvelle alliance scellée dans le sang de Jésus-Christ.

Le don des langues n'est pas mentionné dans les Actes, chaque fois qu'il se produit : c'eût été une répétition fastidieuse. Ce n'est pas seulement sous les mains de saint Pierre, et à sa parole, qu'il éclate. Saint Paul arrive à Ephèse; il y trouve quelques disciples, auxquels il demande s'ils ont reçu le Saint-Esprit : « Mais nous ne savons pas seulement si le Saint-Esprit existe, » répondent-ils. Et saint Paul découvre qu'ils n'ont jamais reçu que le baptême de Jean. Il leur explique succinctement que le baptême de Jean n'était qu'une introduction figurative au baptême de Jésus-Christ. Il les baptise donc au nom du Seigneur Jésus, puis leur impose les mains. Aussitôt « le Saint-Esprit descendit sur eux, et ils parlaient diverses langues et ils prophétisaient. » (*Act. Apost.*, XIX, 1-7.)

De ces faits, choisis entre mille pour leur spéciale importance par l'écrivain sacré, il ressort que le don des langues était pour tous et en tout lieu caractéristique de la venue du Saint-Esprit; et c'est à bon droit d'ailleurs qu'il devenait, aux yeux des païens, le signalement de l'Église nouvelle. Elle était le corps mystique du Verbe; il convenait que tout en elle fût verbe et langue. Les plus humbles de ses membres participaient à cette marque; car ils devaient eux aussi publier les grandeurs de Dieu, et exalter le nom du Seigneur Jésus.

L'Église était placée et comme jetée au milieu du monde pour y prêcher et le convertir; sa parole devait éclater et se répandre, enflammée, incoercible, jusqu'aux extrémités de la terre; il fallait que, tout en demeurant une et invariable, elle se transformât en toutes les langues parlées sous le soleil. Et cette transformation devait se faire comme par enchantement afin de ne pas arrêter par un apprentissage laborieux (ou

même impraticable, étant donnée l'impéritie naturelle des apôtres) l'essor de la prédication évangélique. Le don des langues rentrait donc à la fois et dans l'harmonie de l'Église, épouse du Verbe, et dans les nécessités de son ministère; c'est pour cela que le Saint-Esprit était descendu sur elle en forme de langues de feu; emblème inutile, s'il n'eût été suivi du don effectif de parler tous les dialectes du monde.

Saint Augustin émet, au sujet de ce phénomène, les plus belles considérations. L'Église, dit-il, dès le principe, parle toutes les langues, parce qu'elle est appelée à s'implanter dans toutes les nations de la terre; le don des langues est un signe de sa catholicité. Elle doit ramener à l'unité les peuples, divisés, et divisés surtout par la multiplicité des langues; désormais cette barrière n'existera plus, au moins spirituellement. Une unité très haute s'élève pour ainsi dire au-dessus de la pluralité des peuples, et les groupe tous dans une même foi par le sceau des mêmes sacrements sous la direction des mêmes chefs divinement institués. Le phénomène de la division des langues à Babel est effacé par le phénomène inverse. A Babel on ne s'entendait plus, tout en parlant encore la même langue; ici on s'entend, tout en ayant chacun son langage. La Pentecôte inaugure pour l'humanité une ère de rapprochement, de paix, de fraternité en Jésus-Christ.

II. — Quels sont les charismes du Saint-Esprit?

Le don des langues, dont il est presque uniquement parlé dans le livre des Actes, et qui jette les Juifs dans la confusion et l'admiration, n'était qu'une résultante de tout un ensemble de dons miraculeux que saint Paul appelle *les Charismes de l'Esprit*.

Il suffit de la moindre réflexion pour comprendre que ce don eût été vain et indigne des chrétiens, s'il n'eût été accompagné d'une vive lumière intellectuelle éclairant leurs âmes. Il était departi aux apôtres et aux premiers fidèles pour la commodité de l'évangélisation du monde; c'était en soi un

pur instrument. L'apostolat requérait bien d'autres dons extérieurs.

Ces divers dons, émanant du Saint-Esprit, sont énumérés et classés par saint Paul dans les chapitres XIIe, XIIIe et XIVe de la première Épître aux Corinthiens.

« L'Esprit, dit-il, se manifeste à chacun par ses dons dans un but d'utilité.

« L'un reçoit de l'Esprit le don de parler avec sagesse ; un autre reçoit du même Esprit le don de parler avec science :

« Un autre reçoit la foi par le même Esprit ; un autre en reçoit la grâce de guérir les maladies ;

« Un autre le don de faire des miracles ; un autre le don de prophétie ; un autre le discernement des esprits ; un autre *le don de parler diverses langues ; un autre le don de les* interpréter.

« Or c'est un seul et même Esprit qui opère toutes ces choses, distribuant à chacun ses dons, selon qu'il lui plaît. » (*I Corinth.*, XII, 7-12.)

Tels sont, sous une vue d'ensemble et dans leur distribution aux fidèles, ces dons surnaturels connus spécialement sous le nom de charismes du Saint-Esprit.

Saint Thomas d'Aquin va nous expliquer comment ils s'enchaînent les uns aux autres, comment ils se complètent les uns par les autres, comment ils forment un tout, magnifiquement ordonné, et suffisant à tous les besoins de l'Église. Nous résumons ce que le saint docteur en dit dans la *Somme*. (*Prima sec. q.* CXI, *art.* IV *et* V. — *Sec. Sec. q.* CLXXI-CLXXX.)

Les charismes du Saint-Esprit furent donnés en vue de l'évangélisation du monde. Or, les apôtres, pour être à la hauteur de leur œuvre, avaient besoin : 1° d'être surabondamment instruits dans la connaissance des choses divines ; 2° d'être mis à même d'en parler convenablement et efficacement ; 3° d'être pourvus de moyens irrécusables de prouver la divinité de leur mission.

Étant *donnée cette triple nécessité*, ils reçurent premièrement des charismes destinés à perfectionner merveilleusement leur connaissance jusque-là rudimentaire des choses divines. Ces charismes sont groupés sous le nom générique de *pro-*

phétie, par lequel on entend toute révélation des choses qui sont naturellement hors de la portée de l'esprit humain. « La révélation prophétique, dit saint Thomas (prise dans le sens scripturaire) ne s'étend pas seulement aux événements futurs, elle comprend en général tout ce qui a trait aux mystères de l'ordre surnaturel. » Et elle prend divers noms, selon qu'elle les envisage sous différents aspects.

En tant qu'elle implique une adhésion ferme et en quelque sorte héroïque aux principes de la Révélation, cette connaissance s'appelle *la foi;* en tant qu'elle fait pénétrer les mystères les plus élevés de l'ordre de la grâce, *la sagesse;* en tant qu'elle s'accommode à la capacité des auteurs par des arguments tirés des choses naturelles et usuelles, *la science;* en tant qu'elle emporte compréhension des mouvements divers et opposés des esprits bons et mauvais, *le discernement des esprits;* en tant qu'elle se restreint à la perception des événements futurs, elle retient en propre le nom de *prophétie*.

Magnifique synthèse, dont les parties intégrantes peuvent se confondre à des yeux peu éclairés et exercés, mais se dessinent nettement chacune avec son caractère propre à des regards plus épurés et plus pénétrants. Quelle variété de lumières! Quelles richesses de connaissances infuses! Comme cette énumération nous donne une haute idée de ce qu'était une âme apostolique!

Ces illuminations diverses demandaient à se manifester extérieurement pour l'édification de toute l'Église et la propagation de l'Évangile. Ici interviennent *la parole de la sagesse* et *la parole de la science*, qui aident à traduire en un langage approprié soit les plus sublimes conceptions théologiques, soit les arguments les plus convaincants et les plus populaires. Ici intervient *le don des langues*, avec leur *interprétation*, qui fait passer dans tous les idiomes, avec une facilité miraculeuse, ces instructions substantielles.

Le don des miracles vient en dernier lieu, et appose au bas de la parole apostolique, la signature de Dieu lui-même. Il se subdivise d'après saint Paul, en deux dons distincts : l'un qu'il nomme *l'opération des prodiges*, et qui se réfère à des miracles extraordinaires : l'autre, qu'il qualifie *la grâce des*

guérisons, et qui emporte simplement la puissance de guérir instantanément les malades, c'est ce qu'on appelle dans la terminologie ecclésiastique les miracles de troisième ordre.

Ainsi, illumination de l'intelligence sous plusieurs aspects, facilité merveilleuse du langage principalement par le don des langues, puissance thaumaturgique à divers degrés : tels étaient les effets des charismes du Saint-Esprit, départis aux hommes apostoliques pour les nécessités de leur ministère au sein du monde païen qu'il s'agissait d'amener à la foi.

La magnifique et substantielle analyse de saint Thomas nous en fait excellemment comprendre l'économie. A la rigueur, elle peut suffire. Néanmoins il ne sera pas inutile de repasser, avec le docte Estius (*In omn. B. Pauli Epist. comment.*) le passage de saint Paul que nous avons cité plus haut.

La parole de la sagesse et *la parole de la science*, mentionnées premièrement par l'Apôtre, expriment l'enseignement théologique tout entier, lequel embrasse, dans son amplitude, l'ensemble des choses divines et humaines. Il roule pour ainsi dire sur deux pôles: le premier, qui regarde Dieu, se nomme sagesse; le second qui regarde l'homme, science. La sagesse atteint les vérités par leurs cimes; la science les aborde par leurs bases. L'une et l'autre se rencontrent et s'embrassent dans une synthèse, qui est l'œuvre des siècles catholiques. Il est des esprits dans l'Église qui sont plus spécialement attirés vers le côté mystérieux des dogmes; d'autres, plus pratiques, se placent sur le terrain, non tant des dogmes eux-mêmes, que des faits dogmatiques. Les uns et les autres font œuvre utile, et même nécessaire; les premiers ont sur les lèvres la parole de la sagesse, les seconds la parole de la science. Et c'est ainsi que s'harmonisent et se complètent les deux premiers charismes du Saint-Esprit.

La sagesse et la science, charismes du Saint-Esprit, ne sont pas la même chose que la sagesse et la science, dons du Saint-Esprit; en cette dernière acception, elles se rapportent au perfectionnement intérieur de l'âme; dans la première, à l'utilité extérieure de l'Église et aux besoins de l'Apostolat. A la rigueur, un chrétien pourrait recevoir du Saint-Esprit *la*

parole de la sagesse qui le rendrait habile à expliquer les mystères de la foi, tout en étant dépourvu de ce don de sagesse qui donne à l'âme un goût savoureux des choses divines par une sorte d'assimilation et de conformité avec elles. Une pareille disjonction est possible: néanmoins il faut avouer qu'il y a connexité entre la sagesse et la science, dons du Saint-Esprit et les charismes correspondants.

C'est ainsi qu'il faut établir une distinction entre le charisme de *la foi*, et la foi, vertu théologale : alors que celle-ci est une adhésion de l'esprit aux vérités révélées, celui-là est une sorte de disposition particulière de l'âme à s'appuyer sur les paroles et les promesses de Notre-Seigneur pour opérer des choses extraordinaires. En fait, on comprendrait difficilement que cette disposition ne fût pas entée sur la foi, vertu théologale; mais cela n'empêche pas qu'elle en soit spécifiquement distincte. Il se trouve beaucoup de chrétiens qui ont une foi très vive sans avoir cette foi, charisme du Saint-Esprit, qui tend à la production des miracles.

A cette foi se trouvent conjoints, dans l'énumération de l'Apôtre, les deux charismes emportant avec eux une puissance thaumaturgique. Celle-ci est en effet à deux degrés; elle est appelée soit *grâce des guérisons*, soit *opération des prodiges*. Saint Thomas semble n'entendre par ces prodiges que des phénomènes de tout point extraordinaires, comme l'arrêt du soleil par Josué, comme la division de la mer Rouge par Moïse: mais nous pensons avec Estius qu'il convient de renfermer dans cette appellation tous les miracles de premier et de second ordre, comme la résurrection d'un mort ou la guérison d'un aveugle-né, qu'il faut même y faire rentrer certains autres faits témoignant d'une puissance divine tels que l'expulsion des démons du corps des possédés. De la sorte *la grâce des guérisons* se trouve restreinte à son objet, à savoir à la guérison des malades, guérison miraculeuse en ce qu'elle est instantanée. Ces sortes de guérisons se produisaient sous les mains des apôtres, à leur passage au milieu des foules, au contact de leurs vêtements ou des linges à leur usage, en nombre vraiment incalculable; à la lettre une vertu miraculeuse émanait d'eux, comme du Sauveur. Plu-

sieurs fidèles participaient à cette grâce thaumaturgique du degré inférieur; celle du degré supérieur paraît plus spécialement réservée aux apôtres.

La prophétie, qui vient après la grâce des guérisons et l'opération des prodiges, est comme nous l'avons dit plus haut, toute révélation de choses naturellement cachées à l'esprit humain, soit parce qu'elles se réfèrent au monde invisible, soit parce qu'elles sont du domaine de l'avenir, soit simplement parce que ce sont des événements éloignés et hors de la portée des sens. Estius rapporte également au charisme de la prophétie l'explication des textes prophétiques contenus dans la sainte Écriture. On voit par les récits apostoliques que ce charisme était assez commun parmi les fidèles. C'était la réalisation de la vaticination de Joël : *Vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes gens auront des visions et vos vieillards des songes.*

Quand les premiers fidèles se trouvaient réunis ensemble pour la prière, Dieu se plaisait à favoriser plusieurs d'entre eux de visions et révélations, qu'ils communiquaient avec empressement à leurs frères; l'assemblée tout entière en était ainsi réjouie et édifiée, et tous se portaient avec un redoublement de dévotion à glorifier le Seigneur. Ce phénomène, comme nous le verrons mieux encore dans la suite de cette étude, était habituel dans l'état de la primitive Église.

Au charisme de la prophétie est conjoint celui du *discernement des esprits*, et non sans une raison évidente, comme le fait observer très justement Estius. Les communications prophétiques faites à certains fidèles et transmises par eux à toute l'assemblée, demandaient à être examinées et contrôlées. Était-ce bien toujours l'Esprit de Dieu qui faisait parler ceux qui se disaient inspirés? N'était-ce pas un autre esprit qui les trompait? N'étaient-ils pas illusionnés par leur propre imagination? Ne prenaient-ils pas leurs rêves pour des visions divines? Il y avait une pierre de touche pour démêler le vrai du faux dans ces communications provenant d'illuminations subites; et c'était le charisme du *discernement des esprits* que le Saint-Esprit donnait à certains fidèles. Incapables peut-être de prophétiser par eux-mêmes, ils reconnaissaient,

par une sorte de tact délicat ce qui dans les prophéties des autres était rapportable à une inspiration vraiment divine. D'ailleurs ce don de discernement leur servait encore en dehors de ce cas particulier, par exemple pour la direction des consciences dans la complexité des mouvements qui s'y produisent et des impulsions qui s'y entre-croisent.

L'Apôtre met en dernier lieu le charisme des langues, qui était également habituel et comme endémique dans les assemblées des premiers chrétiens. Et chose curieuse! Plusieurs de ceux qui parlaient ainsi des langues étrangères ne les comprenaient pas; et il était nécessaire qu'un interprète donnât le sens des discours qu'ils tenaient. C'est pourquoi le charisme spécial de *l'interprétation des discours* prend place à côté du charisme *des langues*. Nous donnerons un peu plus bas des détails sur cette étrange particularité des assemblées primitives, qui est venue à notre connaissance par un célèbre passage de saint Paul.

Ce commentaire d'Estius nous montre que les charismes de l'Esprit sont énumérés par saint Paul, au point de vue où il se place, dans un ordre parfaitement logique: et cet ordre est un ordre de dignité et d'utilité. *La parole de la sagesse* et *la parole de la science* tiennent la tête comme représentant l'enseignement théologique, qui est essentiel à l'Église. *La foi* vient ensuite comme génératrice du miracle, soit qu'il s'agisse de simples *guérisons*, soit de *prodiges* extraordinaires: or le miracle est un argument de crédibilité qui n'a jamais manqué comme signe de la vraie religion. *La prophétie* ne vient qu'ensuite; car, dans le sens que l'apôtre lui donne ici, et avec l'extension qu'il lui attribue, elle est un argument moins probant que le miracle; elle a besoin d'être soigneusement contrôlée par *le discernement des esprits*. Enfin le *don des langues* est mis au dernier rang, en ce qu'il est pleinement inutile sans *l'interprétation des discours*, en ce qu'il constituait un phénomène relatif aux premiers développements de l'Église et qui devait cesser par suite de son extension même ou du moins passer à l'état d'exception.

Il ressort de cette énumération que tous les charismes du Saint-Esprit sont donnés, quoiqu'à des degrés divers, pour

l'utilité générale de l'Église, et non pour la sanctification personnelle de ses membres. Cette sanctification résulte de l'infusion de la grâce sanctifiante, qui a son fondement dans la foi, son appui dans l'espérance, et son épanouissement dans la charité. En définitive c'est cette dernière seule qui justifie l'homme, qui le rend agréable à Dieu et digne du ciel.

L'Apôtre saint Paul ne voulait pas que ces chrétiens, éblouis par les manifestations vraiment splendides de l'Esprit-Saint qui éclataient sous leurs yeux et en eux-mêmes, oubliassent *la voie surexcellente* qui seule conduit à Dieu et à la vie éternelle, et il leur criait :

« Quand je parlerais toutes les langues des hommes et le langage des anges, si je n'ai point la charité, je ne suis que comme un airain sonnant et une cymbale retentissante.

« Et quand j'aurais le don de prophétie, que je pénétrerais tous les mystères, et que j'aurais une parfaite science de toutes choses: et quand j'aurais encore toute la foi à transporter les montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. » (*I Cor.*, XIII, 1, 2.)

L'allusion aux charismes des langues, de la prophétie, de la science, de la foi est évidente. L'Apôtre est loin de les mésestimer; il sait mieux que personne leur utilité, et même leur nécessité relative, pour la propagation de l'Évangile. Mais il veut que les fidèles ne mettent pas en oubli le soin de leur propre sanctification, alors qu'ils s'emploient avec zèle à la conversion et sanctification des infidèles. Se sanctifier soi-même est une condition indispensable pour travailler fructueusement en tout point à la sanctification du prochain.

D. Bernard Maréchaux,
Bénédictin de la Congrégation Olivétaine.

(*A suivre.*)

LES ANGES DANS L'UNIVERS

(*Suite.*)

III. — Les bienheureux Archanges Michel, Gabriel et Raphaël.

Je suis l'Alpha et l'Oméga,
dit Jésus-Christ.

Au moment où Dieu tira du néant ces myriades d'Esprits célestes, les Anges dès le premier instant de leur existence produisirent en vertu de leur libre arbitre et secourus par la grâce, un acte duquel dépendait leur destinée. Ce fut un acte d'humble soumission à la volonté divine, acte qui se perpétue dans l'avenir des siècles pour le bonheur des Anges.

Michel est, au commencement du temps, le héros principal de cet acte glorieux décerné au Verbe. Gabriel vient dans la plénitude des temps, messager de l'Incarnation à laquelle se rapporte, directement ou indirectement, toute l'activité des célestes intelligences. Raphaël, à son tour, se montre le type des Anges que l'on nomme gardiens, et qui ont pour mission de diriger l'homme vers le salut éternel, dans les voies de la Rédemption.

Aussi bien, les charmes de cette angélique trinité, si dévouée à Dieu, aux Anges et aux hommes, défient toute considération scientifique pour ne donner accès qu'à des louanges qui demandent à être chantées, comme elles le sont en effet par les saints du paradis et par les Anges eux-mêmes.

*
* *

Seigneur, ouvrez mes lèvres, et ma bouche annoncera vos louanges; soyez béni, mon Dieu, dans vos Anges et dans vos saints.

Valeureux Michel, ô généralissime des armées invisibles, vous ravissez mon âme, car j'ai prononcé votre nom, le nom que seul parmi toutes les créatures vous avez pu vous donner en vous nommant vous-même, à l'instar du Vicaire de Jésus-Christ (1).

Une des nuits qui précédèrent la naissance des astres, un séraphin ou un chérubin, je ne sais, Lucifer *porte-lumière* engagea tous les Anges à se révolter contre l'Éternel. C'est alors que la plupart d'entre eux, vous élisant leur chef, se firent l'écho du cri victorieux lancé par vous à la face de l'ennemi : *Quis ut Deus?*

« Qui est comme Dieu? qui est comme Dieu? » ce qui signifiait, pour défier Lucifer : « Arrière! soleil orgueilleux, misérable étincelle! oseras-tu te mesurer à l'Auteur de la lumière! » — *Qui est comme Dieu?* — *Michel* est le nom sublime entre tous, nom de foudre qui bannit du ciel et précipite au fond des abîmes l'éphémère Superbe voué aux malheurs sans espoir. Oui, c'est le titre de noblesse qui vous créa chevalier de Jésus et de Marie, Ange tutélaire des trois Églises du Christ.

Eh donc! Michel libre de tout obstacle dans les hauteurs, gouvernez joyeusement le ciel des Anges, régissez l'Empyrée, séjour des triomphes infaillibles. O vous qui par votre pouvoir et votre agilité, Prince des Esprits purs, atteignez d'un bout à l'autre les confins de l'univers, armez les Anges, défendez ici-bas le troupeau sans cesse renaissant du bon Pasteur; volez au secours des chrétiens adonnés à tant de luttes, suites néfastes mais salutaires de la haine des vaincus. Sur terre aussi bien qu'au delà du firmament vos prérogatives s'étendent illimitées; rendez consolateurs les Anges qui les protégeaient : soulagez et comblez d'espérance ces pauvres prisonnières, les âmes de ceux qui ont trop vécu et qui entachées d'oublis pardonnables soupirent après leur délivrance.

O Michel, vienne le jour de l'Éternel et les élus ressuscités iront augmenter vos chœurs d'une mélodie nouvelle. Alors à

(1) Le Pape est le seul des souverains qui ait le droit de choisir le nom sous lequel il désire régner.

jamais vous scellerez les portes de l'enfer sur les rebelles des cieux et leurs tristes disciples de la terre.

Déjà Léon XIII a donné le mot d'ordre ; et unis d'âme et de cœur à son auguste Sainteté, prêtres et fidèles du monde entier, nous aimons à vous redire chaque matin à l'issue du sacrifice où l'Agneau s'offre en holocauste : « Saint Michel archange, défendez-nous dans le combat que nous livrent les puissances des ténèbres. Soyez notre protecteur contre la malice et les embûches du diable. Que Dieu le subjugue, suppliants, nous vous en conjurons ; et vous Prince des célestes milices, repoussez dans l'enfer cet horrible Satan et les autres Esprits pervers qui errent dans le monde cherchant à perdre les âmes. Ainsi soit-il. »

* * *

Les sentiers du Sauveur sont aplanis, et que vois-je, ô merveille ! un être rayonnant de gloire, plus resplendissant que l'astre du jour, descend de soleils en soleils et, interrompant sa carrière lumineuse, semble trouver sur la plus obscure des sphères corporelles, lui esprit souverainement pur, un repas fait de délices incomparables ! — C'est vous, *Force de Dieu;* cherchez sur votre terre qui fasse le charme du paradis, une Reine aux peuples de l'Empyrée !

Salut, bel Archange Gabriel ! soyez salué par toutes les créatures, soyez salué par le temps et par l'éternité. O vous qui saluâtes avec tant de grâces la Vierge des vierges, salut !

Revêtu de la force de Dieu, vous avez su patienter quatre mille ans avant de faire valoir votre destinée ; avant d'annoncer au monde les mystères du bien triple et indissoluble, d'une résistance surhumaine, surangélique et toute divine qui allait unir en la Personne du Verbe la nature de l'homme à la nature de Dieu, l'Ame de l'Homme-Dieu à son Corps adorable et l'un et l'autre à sa divinité pour toujours.

Revêtu de la force de Dieu, prosterné aux genoux de Marie, vous prophétisez : Une larme de la Vierge, une goutte du sang du Christ, et le genre humain gémissant au fond des précipices du mal, sous le poids épouvantable de quarante siècles d'ini-

quité, va être exalté jusqu'au ciel, divinisé par le souverain Bien.

Revêtu de la force de Dieu, à genoux devant Marie, la grâce divine qui découle de vos lèvres lui fait souscrire à un contrat inadmissible : Le Saint-Esprit l'a choisie pour Épouse afin de procréer par Elle, dans l'union hypostatique, la très sainte Humanité du Verbe ; le Père éternel doit continuer à engendrer dans ce virginal séjour qui se nomme l'Immaculée Conception, le Fils *qu'il engendre de toute éternité* ; et le Fils de Dieu deviendra par Elle en même temps fils de l'homme. — O Gabriel, vous l'avez effrayée ; votre clarté remplit son âme d'effroi. Ah ! ne lui parlez pas de ses gloires futures ! Si Marie voue à Dieu sa divine Maternité, elle sera plus vierge que jamais ; l'astre des astres la revêtira de ses feux, la lune, radieuse parure de nos soirées, se réjouira d'être devenue l'escabeau de ses pieds, puis les étoiles, toutes les étoiles, de la voûte de l'univers enchantées de lui servir de diadème applaudiront aux nations qui la proclament bienheureuse.

Non, la Vierge a cessé de vous entendre, la seule volonté de Dieu est apte à déterminer la sienne.

Fiat! — La créature a répondu à la Parole qui évoqua du néant la lumière ; elle veut être la Mère du Verbe, faire luire sur la terre la lumière sans aurore ni crépuscule, concevoir le Créateur pour enfanter Celui qui l'a créée...

Brillant chérubin, ce que moi j'éprouverais en voyant un homme devenir Dieu, vous le ressentez en voyant Dieu se faire homme ! Que devient ici le buisson incombustible, que vit brûler Moïse ! — Mais, Gabriel, ne fuyez pas votre frayeur ; la voix qui défendait à Moïse d'approcher, la même voix vous ordonne de rester. Imitez l'obéissance de la Mère de Dieu, tout vous en conjure, ange sérénissime, ô bon Archange, messager de notre joie ; serait-ce pour vous en aller si vite que vous êtes descendu de si haut ? — Ah ! souvenez-vous de la joie des anges, lorsque Marie vint au monde, et avec quelle allégresse les chœurs célestes chantèrent, présidés par vous, leurs actions de grâces au Dieu des miséricordes infinies !

Maintenant revêtu de la force de Dieu, soyez désormais l'ange gardien de la Vierge Mère. Calmez les craintes de son

époux virginal, rassurez Joseph. Guidez-les l'un et l'autre, de Nazareth à Bethléem et en Égypte, puis de retour vers la patrie. — Quand le Sauveur naîtra et que vos célestes frères entonneront l'alleluia de Noël ; quand les sages d'Orient, guidés par l'un d'eux sous la forme d'une étoile, viendront répandre au chevet de la crèche, avec l'accent de leur prière, de leur douleur, de leur amour, les trésors des nations, réjouissez-vous avec Marie, Joseph et Jésus. — Quand ils goûteront l'amertume de l'exil au désert des idoles, soyez auprès d'eux. Lorsque la fille des rois soupirera sous le fardeau du labeur, et qu'elle aura perdu Joseph, et que Jésus semblera l'abandonner pour vaquer aux affaires de son Père, consolez les pauvres peines de Marie. Mais quand le Christ trahi, jugé, conspué, sera cloué au gibet et que sa Mère enfantera l'humanité dans la douleur; oh! alors, Gabriel, invitez tous les anges à pleurer avec nous...

Gabriel, en compagnie du disciple bien-aimé, vous avez recueilli la Mère éplorée, Reine des Martyrs pour le reste de son pèlerinage sur la voie douloureuse. Chaque matin vous l'accompagnâtes au divin banquet où Jean, de ses mains, lui rendait son Fils adorable, qui pour elle comme pour nous, après s'être fait homme, se fait la nourriture des hommes.

Un jour, au ciel, vous me raconterez ce que, de la vie de la Reine des saints, le Saint-Esprit nous a tu. Vous me direz comment Marie est ressuscitée dès l'instant, quasi, de son amoureux trépas, peu de temps après Jésus, mais des siècles avant un jugement qui n'est pas fait pour elle. Vous me ferez la narration de son ineffable Assomption et de son entrée triomphale dans le royaume des Cieux. O Gabriel, dussé-je vous écouter l'éternité durant, l'envie que j'ai de vous entendre ne pourra faire que croître attentive à votre voix.

En attendant, céleste paranymphe, saluez Marie de ma part: c'est ma Mère, dites-lui combien je l'aime. Contemplez-la pour moi, offrez-lui mes vœux. Hélas! je ne sais me faire une idée des multitudes qui la contemplent avec vous; mais vous, Gabriel, comptez, si vous pouvez, les angéliques salutations que le monde envoie vers son trône: comptez les *Ave* qui depuis tant de siècles ont répondu à votre *Ave;* comptez les *Ave* qui

jusqu'à la fin du monde feront encore naître Jésus dans les cœurs fidèles à Marie.

Adieu, messager des éternelles délices; tandis qu'en cette vallée des pleurs nous aspirons aux joies de la patrie, enseignez-nous à honorer Marie, notre gracieuse Médiatrice; excitez nos âmes à mettre en œuvre la force la plus puissante qui ait cours au ciel et sur terre : *la divine force de la prière.*

*
* *

Or mon âme recueillie dans le silence de l'oraison ne se souvient pas des choses célestes sans songer à vous, noble Azarias, fils du grand Ananias(1). O majestueux archange Raphaël, qui, à l'imitation du Verbe fait chair, avez uni les honneurs les plus recherchés aux plus profondes humiliations !

J'ai savouré le plus beau des récits bibliques; charmante histoire, elle a pour auteur le Saint-Esprit. J'ai médité vos faits angéliques, ô Raphaël et j'en suis demeuré ravi pour le reste de mes jours; car je ne cesserai d'admirer avec quel empressement vous, un des sept anges, qui êtes debout devant le Très-Haut, quittez les cieux pour vous rendre à la prière d'une vierge qui souffre dans son âme et à celle d'un vieillard atteint de cécité. Deux prières entendues en même temps, deux demandes absolument divergentes en leur portée vous engagent à réunir, par les voies les plus secrètes et à la fois les plus naturelles, la famille de Raguël et la famille de Tobie. Dieu ne regarde pas, comme exorbitant de dépêcher l'un de

(1) Gabriel ne paraît pas s'être présenté à la sainte Vierge sous des dehors humains. Marie, grâce à un privilège unique, dû à sa pureté surangélique, aura vu l'ange de ses yeux corporels, tel qu'il est, pur esprit : Elle s'est effrayée de la lumière qu'il répandait. — Au contraire, il est manifeste que Raphaël est apparu à Tobie, et à tant d'autres, sous la figure voulue et choisie d'un personnage contemporain et bien connu, *Azarias, fils d'Ananias*, deux noms qui ensemble signifient en hébreu : *secours divin né de la grâce de Dieu.* L'ange ne pouvait mieux annoncer sa mission ! — Remarquez que l'ange se présente en ces termes *sans altérer la vérité*, ce qui serait inadmissible de la part d'un saint ange envoyé par la vérité même : *Je suis des enfants d'Israël... je suis Azarias, fils du grand Ananias* (Tobie v. 7 et 18). — L'apparition de Raphaël a duré plusieurs semaines consécutives; personne ne doutait que ce ne fût Azarias lui-même. — De son côté Azarias qui vivait en même temps, dans le même pays était des siens et pouvait affirmer sans plus mentir que l'ange *son double*, et en désignant celui-ci : *C'est bien moi.*

Je le demande, l'Écriture ne nous met-elle pas ici sous les yeux un fait *expliqué* de bilocation ?

ses dieux au secours des humains, et vous vous y prendrez de façon à stimuler dans leur âme toutes les vertus qui nous rendent chers à notre Créateur.

Oh! Providence intarissable, jusqu'au nom que vous empruntez, magnifique Envoyé, répond à votre ministère : on vous appelle *Dieu guérissant*. Raphaël, invisible médecin rendu visible, usez des moyens naturels, guérissez surnaturellement les maux de l'esprit et ceux du corps. C'est ainsi que nos Anges font à chaque étape de notre vie.

Avec cette seule différence qu'ils se réservent l'incognito. Ils agissent avec la délicatesse d'une main charitable qui déverse les bienfaits dans le sein de l'indigence sans avoir l'air d'y toucher.

Éloquente est la philosophie de l'histoire. L'historien, soit inspiré par la vérité des faits, soit éclairé d'En Haut par la révélation comme dans les divines Écritures, l'historien a tâche d'avertir l'avenir en notant les actes des ancêtres pour l'érudition de leur postérité.

O aimable Raphaël, la Providence vous montre à nos sens émerveillés comme le modèle des anges gardiens des hommes, et nous révèle au moyen de vos sollicitudes les services pleins de tendresse que ces purs Esprits nous prodiguent d'un bout à l'autre de notre existence terrestre. Aussi le travail que je vous ai dédié à vous ainsi qu'à l'admirable Gabriel et à l'intrépide Michel, ne serait pas complet si je n'en consacrais une partie à la doctrine de nos célestes protecteurs, compagnons de notre vie; mais si avant de me livrer à une étude aussi consolante j'ai encore bien des choses à dire, je ne saurais laisser les présentes considérations sans traiter de vos exemples.

Le Patriarche Tobie avait illustré des vertus les plus rares une carrière riche en années de dévouement, lorsqu'il perdit la douce lumière des yeux en donnant, au risque de sa propre vie, la sépulture à ses compatriotes défunts. Maintenant, en butte à la risée de nombreux *amis*, qui ne savent voir Dieu dans les événements, et sentant approcher le terme de la vieillesse, il vient de faire son testament, legs de précieux conseils. Le jeune Tobie, son fils, doit aller à Ragès, dont il

ignore le chemin, réclamer une somme d'argent prêtée jadis à Gabellus. O Raphaël, vous le conduirez à Ecbatane exaucer la prière de Sara, fille de Raguël ; car l'homme propose et Dieu dispose. Ce n'est pas lui, c'est vous-même qui irez à Ragès pour le reposer du voyage, et vous nous montrerez comment un Ange équipe une caravane et monte à chameau afin de faire restituer un bien temporel à son protégé, puis vous pousserez la délicatesse jusqu'à inviter le débiteur à la noce de Tobie.

Et le poisson qui a failli dévorer le jeune homme! Est-ce vous qui avez attiré des flots du Tigre un monstre merveilleux aux entrailles de propriétés curatives ; ou avez-vous rendu médicaux les intestins de l'animal venu là de lui-même ? Vous avez pu l'un et l'autre parce que vous êtes ange, je dis plus, parce que vous êtes archange. Je sais que vous produisez grand nombre d'effets contraires à la nature des choses, et d'autres effets encore qui sont préternaturels, et que Dieu, par ses anges et par ses saints, opère des prodiges qu'Il opérerait d'ailleurs directement et qui, surnaturels, sont exclusivement du ressort de sa toute-puissance.

Et ces hirondelles! qui leur a donné d'aveugler le vieux Tobie! Ou bien est-ce quelque ange ou quelque démon qui a conduit le vieillard dormir sous leur nid; ou enfin Tobie y est-il allé de son propre chef? En tout cas c'est Dieu qui l'a permis et c'est Dieu qui amène son ange à rendre la vue à son serviteur par l'application sur les yeux du père, d'un fiel que le fils avait réservé pour cela. Vous guérissez l'amertume au moyen de l'amertume et le poisson délie ce qu'ont lié les oiseaux.

O Raphaël, habile médecin, ouvrez les yeux aux aveugles de l'âme, forcez-les à voir Dieu dans ses créatures et dans les merveilles de la foi.

Vous avez la faculté de vaincre les démons ; mais n'est-il pas surprenant qu'à l'aide de la fumée que répandit la combustion de ce cœur et de ce foie ravis à l'animal qui allait dévorer le jeune Tobie, vous avez mis en fuite le monstre invisible qui tourmentait depuis trop longtemps la pieuse fille de Raguël et la mettait en butte aux calomnies du monde? Moins extra-

ordinaire est la force avec laquelle vous vous êtes saisi d'un Asmodée (1) pour aller, sans changer de place, le lier dans le désert de la Haute-Afrique. De grâce, exorciste admirable, faites de même des esprits malins qui avec les tables font tourner la tête aux crédules, soufflez sur leurs vaines fumées phosphorescentes ou autres, dissipez leurs fantômes impurs et empêchez-les de perdre le salut des chrétiens; défendez-leur d'aveugler de leurs moqueries ceux qui sont destinés à voir Dieu.

O Raphaël, les nobles scènes que vous livrez à ma méditation mettent encore en relief ce que j'appellerai *la vocation du mariage.* — Sans doute *la plupart* des hommes se consacrent *en général* à la vie matrimoniale, ainsi que Dieu l'a indiqué en nous créant. *Vocation*, à proprement parler, est l'appel du Seigneur ordonnant à tel ou telle d'échapper à la poussée habituelle qui vous entraîne vers les jouissances de la famille; c'est le doux attrait de Celui dont le joug est infiniment aimable, vous sollicitant à le servir loin des soucis du monde, dans les délices d'une existence plus directement vouée à son amour. Mais quand je vois la délicatesse et la prévenance que met un Ange à procurer l'union de Tobie et de Sara, je le répète : le mariage a sa vocation ; et cette vocation consiste dans l'appel de Dieu visant l'homme et la femme que, de toute éternité, il a destiné l'un à l'autre, et que par le ministère de ses Anges, il saura amener l'un vers l'autre, dût-il les faire partir des extrémités de la terre. De là, un devoir s'impose à ceux qui se destinent au saint état du mariage, devoir qui nous est enseigné par la confiance qu'eurent en Dieu Anne et Raguël, les pieux parents de Sara, par les prières, la discrétion et la patience de cette jeune fille, ainsi que par la continence du jeune Tobie et l'obéissance toute enfantine qu'il professe à l'égard de son père et de son Ange gardien. Or les sept fiancés de Sara qui, avant l'arrivée *en apparence fortuite* du jeune Tobie, eurent à tour de rôle un sort si misérable, me paraissent figurer autant de défauts ou de vices qui tronquent, pour tant de chrétiens, la vocation du mariage, hors de laquelle, dans cet

(1) *Asmodée*, en langue persane : *tentateur*.

état, il n'y a point de bonheur possible. J'ai noté les menées d'Asmodée : Étourderie, légèreté, imprudence, curiosité, séduction, impatience, frivolité.

Enfin il est encore une vocation du mariage, exceptionnelle, celle-ci, mais peut-être moins rare qu'on ne pense, où l'époux et l'épouse, à l'instar de Marie et de Joseph, vivent, malgré le lien sacré de leur union sacramentelle, dans la continence perpétuelle de la virginité vouée par vertu; et le lien matrimonial est d'autant plus étroit et plus solide, qu'il n'a pour ciment qu'un amour enflammé uniquement par le seul et chaste amour de Celui qui a dit : « Que ceux qui savent comprendre, comprennent. » — Vocation éminente avec son torrent de grâces, elle est donnée à ceux qu'une prédilection particulière du Christ a donnés l'un à l'autre pour des raisons qui sont leur secret.

Car si le mal a des abîmes inconcevables, le bien a des sublimités qui confinent avec l'infinitude de Dieu.

O Raphaël, vous qui avez rendu heureux Sara et Tobie, pour les conduire par les voies ordinaires d'une union consommée, là où il n'y a plus ni époux ni épouses; mais où tous deviennent comme les Anges de Dieu; où tous ceux qui se chérissaient se reverront pour s'aimer éternellement, d'un amour dont celui de la terre ne sent que l'ombre; aidez-moi à narrer les merveilles de la patrie, la gloire des familles angéliques. Puissé-je, assisté de votre assiduité, parcourir toute la nature et redire le rôle des Anges dans l'univers et leurs tendres offices auprès des enfants de l'homme.

J'ai souvenance que les deux Tobie se consultèrent sur le prix qui serait digne des services d'Azarias. C'est alors que, prenant congé d'eux en vous faisant connaître, vous leur dites : « Il est bon de cacher le secret d'un Roi; mais révéler et publier les œuvres de Dieu, c'est une chose honorable. » Adieu, Raphaël, voilà l'honneur auquel j'aspire pour la gloire de Celui qui nous a fait, adieu!

Alfred VAN MONS.
Pancsova (Hongrie)

(*A suivre.*)

MAISON HANTÉE

(*Suite*)

Voici encore la reproduction à peu près exacte d'une lettre que j'écrivis peu de temps après, à M. le Procureur de la République, avant d'avoir recueilli le récit du domestique de Mme F... donné dès le début.

Monsieur le Procureur,

Je vous avoue que je n'ai pas osé vous réclamer mes honoraires concernant mes expertises médico-légales et les rapports médicaux concernant les faits vraiment extraordinaires de l'affaire dite des revenants de la C...

Dans tous les cas, il est certain que je fus officiellement requis, quoique verbalement, par M. le Maire d'O... devant plusieurs témoins, avec promesse de me signer une réquisition pour me faire payer, dès que j'aurais pu expliquer et faire cesser toutes ces choses, qui depuis quinze à vingt jours, intriguaient et impressionnaient le public, en semant la terreur dans la maison de Mme F... de la C... et dans le voisinage.

Vous vous rappelez sans doute, Monsieur le Procureur, les faits que je vais tâcher de vous remémorer rapidement.

« Toutes les nuits, des bruits insolites se faisaient entendre « tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, par exemple : les bar- « riques et les tonneaux vides étaient roulés dans la cave, « un siège de voiture jardinière était renversé dans le « corridor, des cartes étaient déposées symétriquement sur le « parquet et sur les tables, des journaux étaient éparpillés « avec des taches de sang, etc., etc...

« Presque tous les jours, quelque chose se brisait dans la « maison, à l'exception d'une statue déposée avec soin sur un

« tabouret, toute la vaisselle et les pièces de porcelaine plus « ou moins précieuses étaient brisées!...

« Les services à café, à thé, les vases, les potiches, rien « n'était épargné.

« Les pots, les cafetières, lancés aussi avec violence contre « les murs se fendaient ou se cassaient, et tout cela se passait « la nuit et même en plein jour, souvent en la présence des « personnes de la maison, sans qu'elles puissent y rien com- « prendre...

« On recevait des gifles et même des mauvais coups (1)!

« Le domestique portait à la figure la trace des blessures!

« La vieille mère de Mme F... avait reçu un coup de main de « fer, qui sert à soulever le pot-du-feu, et qui faillit l'assom- « mer!

« M. le Maire, appelé pour mettre fin à cet état de choses, « revint tout épouvanté de ce qui se passa en sa présence, « n'ayant pu s'expliquer la cause de ce qui eut lieu sous ses « yeux.

« Voici ce qu'il conta, en présence de plusieurs témoins, à « son retour de la C... tout effaré.

« Pendant que les dames F... causaient avec M. le Maire, « de toutes les choses qui se passaient chez elles et les fati- « guaient beaucoup, un petit balai de cuisine, lancé avec « force, passe devant sa figure, va frapper la cheminée et va « tomber, en frétillant, à ses pieds; surpris, M. le Maire se « lève, et regarde anxieux les divers objets de la cuisine en « se demandant ce qu'il serait arrivé si, par exemple, les fers « à repasser avaient été ainsi lancés et l'avaient touché à la « tête.

« M. le Maire était dans cet état d'esprit, lorsque Mme F... « s'adressant à sa servante, lui dit : Ma fille, malgré toutes « nos émotions, il ne faut pas cependant oublier de nous « occuper de nos affaires; il faut penser au déjeuner de nos « gens. Veuillez allez prendre un peu de graisse pour la mettre

(1) Peut-on supposer que tous ces méfaits étaient l'œuvre de la servante somnambule, et que personne, parmi tant de témoins, n'ait su s'en apercevoir! C'est le comble de l'invraisemblance!

N. D. L. R.

« avec les petits pois, afin de les empêcher de se brûler!...
« La jeune fille P... fut alors ouvrir un placard situé en retrait « de la cheminée ; à peine avait-elle touché la serrure de « l'armoire qu'un verre s'en échappe, et lancé avec violence, « vint se briser aux pieds de M. le Maire, qui fut surpris au « point d'en être terrorisé!

« M. le Maire ne songeait plus dès lors qu'à prendre congé « de ces dames auxquelles il témoignait toute la part qu'il « prenait aux ennuis qu'elles avaient depuis plusieurs jours, « et qu'il ne voyait pas le moyen de faire cesser.

« Saluant alors les dames F..., M. le Maire se disposait à « se retirer lorsqu'un soufflet lancé avec force passa entre « les jambes, entre les pieds des chaises et de la table.

« De plus en plus surpris de tels faits se passant en sa « présence, n'y résistant plus, M. le Maire allait définitive- « ment partir lorsqu'il entendit des cris poussés par la ser- « vante, et se retournant, il vit un bâton qui la frappait, fai- « sant voler ses vêtements, et se brisait par terre.

« M. le Maire nous avait raconté ces faits qu'il ne pouvait « s'expliquer, lorsqu'on vint lui annoncer que le feu *s'était* « *mis* à la C... dans un lit, et que les dames F... avaient « envoyé chercher les gendarmes. C'était précisément le « gendarme B... qui venait ainsi quérir M. le Maire.

« C'est alors que ce dernier m'enjoignit de nouveau d'aller « à la C... comme un service à rendre à la société, dans le « cas où je pourrais parvenir à m'expliquer ces faits, ce dont « il me faisait une obligation formelle, comme un devoir à « remplir (en insistant sur cette réquisition verbale qu'il « m'avait déjà faite en présence des témoins désignés).

« Je me rendis donc immédiatement à la C... Il y avait une « affluence de gens venus de tous côtés.

« Il serait vraiment trop long de raconter les péripéties de « cette première visite.

« M. le Maire m'enjoignit de nouveau d'y revenir pour étu- « dier un peu plus tous ces faits, et pour observer la fille P... « autour de laquelle se déroulaient tous ces faits extraordi- « naires.

« Je me rendis donc une deuxième fois à la C... sur l'ordre

« exprès de M. le Maire, accompagné de son secrétaire pour
« me faire expliquer en détail toutes ces choses et reconstituant
« les scènes, de façon à pouvoir m'expliquer tout cela, et le
« faire cesser si possible.

« Ma *conviction* fut vite faite... Dès lors, je conclus à *l'irres-*
« *ponsabilité* de la fille P... par rapport à ces faits vraiment
« extraordinaires, dont elle était cependant la seule *cause effi-*
« *ciente* : 1° la nuit, comme somnambule ; 2° le jour comme
« *monomaniaque* de *démonomanie* et de *pyromanie*.

« C'est en somme, comme je vous l'ai déjà fait savoir, ce
« que je déposai par devant M. le Juge de paix, procédant
« pour le Parquet, à la gendarmerie d'ici à l'enquête concer-
« nant l'affaire des revenants de la C...

« Depuis j'ai tenu à être très discret, à cause de Mme F...
« qui est en butte à des allégations malveillantes, et que tous
« ces *dires* ennuient beaucoup, concernant sa maison.

« J'ai tenu aussi à être très réservé à cause de la jeune fille P...
« impliquée comme *médium* dans tous ces faits.

« Son frère, poussé sans doute par quelques malveillantes
« personnes, m'avait menacé, ayant, disait-il, compromis sa
« sœur en faisant ma déclaration devant le Juge de paix et
« les gendarmes. J'ai fini par le calmer, en lui faisant com-
« prendre que sans moi, au contraire, sa sœur aurait pu être
« arrêtée.

« J'ai tenu enfin, Monsieur le Procureur, à prendre du temps
« pour voir si ces faits cesseraient par le départ de la jeune
« bonne, ou s'ils se renouvelleraient à la C... ou chez elle
« dans sa famille.

« Rien ne s'est produit, à ma connaissance.

« Mais comme depuis lors ma conviction est devenue de
« plus en plus forte, que j'avais trouvé le nœud de la question,
« que j'avais donné la clé de l'explication.

« Mais comme c'est d'après l'ordre formel de M. le Maire,
« dans l'exercice de ses fonctions de magistrat municipal que
« je me suis rendu par deux fois à la C... à titre de médecin-
« expert, pour observer l'état mental de la jeune P... au sujet
« de l'intégrité duquel j'avais soulevé des doutes.

« Mais comme le savoir et la responsabilité du médecin ont « été mis en jeu.

« Mais comme j'ai rempli aussi consciencieusement que je « l'ai pu la mission délicate qui m'avait été confiée.

« Mais comme j'ai dû faire un rapport médical après mon « expertise médico-légale, et après ma déclaration faite par « devant M. le Juge de paix enquêteur.

« Mais comme tous les faits vraiment extraordinaires de « la C... (qui pouvaient à tort faire soupçonner des personnes « complètement innocentes de la maison de Mme F... ont cessé, « dès le moment où sur mon avis, le départ de cette jeune « fille a été décidé par M. le Maire et Mme F... car pour « moi, c'était elle à n'en pas douter, la cause efficiente de « ces faits inouïs qui pendant quinze à 20 jours se sont renou- « velés à l'étonnement général, sans qu'on puisse en expliquer « la cause et la provenance, et ont fortement passionné le « public et défrayé longtemps les conversations privées et « publiques.

« Je crois pouvoir compter, Monsieur le Procureur, sur votre « bonne volonté et votre bienveillance, pour me faire allouer « des honoraires en rapport avec l'importance exceptionnelle « de cette affaire... D'ailleurs, M. le Juge de paix a dû vous « transmettre, avec ma déposition écrite, la pièce de ma réqui- « sition faite par lui pour me faire taxer. Veuillez agréer, « Monsieur le Procureur, etc. »

Monsieur le Procureur,

2e *lettre.* — « Encore ces temps-ci, Monsieur le Procureur, « plusieurs articles plus ou moins fantaisistes ont paru dans « certains journaux sur le médium de la C... M. le colonel de « Rochas a fait paraître un opuscule sur d'autres cas bizarres. Il « y fait allusion à celui de la C... mais il me paraît mal interpré- « ter les faits, en attribuant à la jeune P... un influx physique « sur les objets capables de les faire bouger à travers l'espace. « sans même les toucher par une sorte de magnétisme spi- « rite.

« Pour moi, je suis parfaitement convaincu que ces objets,

« à moins d'un miracle, n'ont pu bouger, sans qu'on les
« touche, et je crois toujours, jusqu'à preuve du contraire,
« avoir donné l'explication vraie et la seule logique, la seule
« plausible d'une fille *somnambule* la nuit... à demi éveillée
« la journée, atteinte alors d'une *monomanie démonomania-
« que :* faisant d'une part, avec l'idée fixe du démon, des
« choses qu'elle attribuait au diable, tandis qu'elle les faisait
« elle-même par le fait d'*illusion* ou d'*hallucination;* alors
« que d'autre part, elle faisait tous les travaux habituels de son
« service avec toutes les apparences de la raison et de l'intelli-
« gence.

« De telle façon que sans appeler l'attention des personnes
« de son entourage, puisqu'elle était d'ailleurs raisonnable
« sur tous les autres points de la vie de relation, elle était elle-
« même absolument convaincue de l'intervention du diable, et
« ainsi totalement irresponsable de tous les faits et gestes
« concernant l'idée du démon.

« Singulière aberration de l'esprit et des sens abusés!

« C'est ainsi que poussée par ses terreurs diaboliques, elle
« lançait et brisait des objets, qu'elle frappait les gens au
« moment le plus imprévu, et sans attirer sur elle la moindre
« méfiance dans son entourage, faisant tous ces tours de force
« et d'adresse avec la même dextérité que celle d'un presti-
« digitateur dont au contraire on se méfie et dont cependant
« on ne peut quand même surprendre tous les tours, tant son
« adresse est grande.

« Quelle n'est pas la force et l'adresse des somnambules!

« Quelle n'est pas la surexcitation nerveuse des maniaques,
« qui après tout, scientifiquement, ne sont que des somnam-
« bules éveillés.

« Le somnambulisme explique tous les faits extraordinaires
« se passant dans la nuit;

« La monomanie démonomaniaque explique les faits extra-
« ordinaires se passant dans la journée.

« C'est ainsi qu'elle croyait entendre le pas des revenants
« et les gémissements des âmes du Purgatoire.

« Autrement dit, cette jeune fille, bonne personne, honnête
« et raisonnable d'ailleurs, avec son idée fixe du démon, était

« persuadée de la façon la plus absolue que c'était le diable « qui faisait tous ces tours de passe-passe! et elle les faisait « elle-même très adroitement, sans s'en douter et sans éveiller « de soupçons, se figurant bien et croyant bien que c'était le « démon qui faisait toutes ces choses surprenantes, et non « elle... tandis que c'était elle-même qui les faisait sans s'en « rendre compte le moins du monde, sans en avoir conscience, « cassant tout, brisant tout, donnant des coups et des gifles, « s'en donnant à elle-même, absolument persuadée que c'était « le diable qui faisait cela, et non elle.

« Ce trouble mental a pu être produit par l'émotion vive « qu'elle ressentit, en ma présence, en voyant expirer son « pauvre père qui fut écrasé par un éboulement de terre, à « la prise d'emprunt de la ligne de construction d'H... au B... « au lieu dit de chez M...

« Mais, me dira-t-on, pourquoi ces faits ne se sont-ils pas « reproduits ailleurs où se trouvait la jeune fille P... après son « départ de la C...?

« Le fait est qu'on n'a plus entendu parler de rien à la C... « et qu'on n'a point entendu dire que ces faits se soient « reproduits ailleurs auprès de cette jeune fille.

« Voilà quelle peut en être l'explication à mon avis; de « même que l'impression de voir mourir presque subitement « son père a pu déterminer quelques troubles psychiques, de « même l'état mental a pu être rétabli dans son équilibre par « une nouvelle impression.

« Le fait de la visite du maire, qui lui fit impression, et le « fait plus frappant encore de l'intervention émotionnante des « gendarmes, n'ont-ils pas pu impressionner cette jeune fille « à nouveau, au point de la rétablir dans son état normal « intellectuel, et lui faire cesser son rêve d'hallucinée et « d'illusionnée, d'autant plus qu'à ma visite, je l'ai raisonnée, « lui donnant ainsi l'occasion de débrouiller les idées de son « esprit égaré?

« Toujours est-il que ces faits vraiment extraordinaires dits « des revenants de la C... cessèrent dès que la jeune fille fut « éloignée de la maison soi-disant hantée, suivant l'indica- « tion que j'en avais donnée à M. le Maire et à Mme F...

« Je vous donne tous ces détails, Monsieur le Procureur, « pour vous rappeler les faits si curieux de la C... qui ont fait « beaucoup de bruit, qui ont fort intrigué le public, qui vous « ont grandement intéressé vous-même par leur singularité, « d'autant plus que l'attention du Parquet avait été éveillée « par un commencement d'instruction.

« Les événements ultérieurs paraissent toujours donner « droit et raison à mes premières déclarations, et à mes pre- « mières explications que je crois être de plus en plus justes, « car ce qui le prouve le mieux, c'est que tout a cessé depuis « le départ de la jeune bonne, comme je l'avais annoncé « d'avance.

« Veuillez donc, Monsieur le Procureur, me faire allouer, si « c'est possible, des honoraires en rapport avec l'importance « de ces choses.

« En considération de la bonne volonté que je me suis « efforcé de mettre dans cette affaire (dite des revenants de « la C...) après la réquisition verbale de M. le Maire d'O... « absolument authentique.

« En présence d'une affaire aussi exceptionnelle, d'une « difficulté réelle, d'une grande délicatesse de diagnostic.

« En présence de la gravité des faits qui se sont produits « durant 15 à 20 jours, et la nuit et le jour, à la consternation « générale de la maison de Mme F... et du voisinage.

« En présence de ces faits inouïs qui ont si fort intrigué le « public dans le domaine duquel ils sont tombés.

« En présence des intérêts qui pouvaient y être engagés « si le feu avait repris.

« En présence de la réputation de plusieurs personnes, à « tort engagées là, dont l'honorabilité aurait pu être mise en « doute dans des circonstances si singulières.

« En présence du bris de tant d'objets plus ou moins pré- « cieux, mais auxquels tenaient leurs légitimes propriétaires.

« En présence des coups, des blessures qui auraient pu être « suivis de mort, s'ils s'étaient renouvelés fâcheusement.

« Enfin, en présence de tous ces faits aggravés d'un com- « mencement d'incendie qui ont nécessité la visite du maire

« et des gendarmes, et qui ont provoqué une enquête et un
« transport de justice.

« En présence de ma déposition médicale faite devant
« M. le Juge de paix enquêteur et des rapports scientifiques
« à vous remis, Monsieur le Procureur, pour éclairer la jus-
« tice, je fais de nouveau appel à votre haute bienveillance,
« et je vous prie d'agréer l'expression de mes respectueux
« et dévoués sentiments. »

Dr Ignotus.

(*A suivre.*)

UNE POSSESSION DIABOLIQUE

COMPLIQUÉE DE MAGIE EN AUVERGNE

(*Suite.*)

DEUXIÈME PARTIE

Explication des faits

De plus compétents que nous pourront résoudre autrement le problème. Nous tenons à affirmer que nous sommes prêt à accepter toute autre explication, si elle est meilleure.

A quelles causes attribuera-t-on cette série de phénomènes qui frappent de prime abord comme autant de faits merveilleux?

Faut-il les expliquer par quelque fluide naturel et physique dont les effluves, odiques ou autres, auraient mis Marguerite en communication avec les trois ou quatre bohèmes ou même avec d'autres personnages parlant couramment les langues étrangères, etc.? Faut-il, en écartant l'hypothèse de la supercherie comme indigne des exorcistes et contraire à la nature loyale de Marguerite, trouver une explication dans l'hystérie ou dans un pur jeu de l'imagination de Marguerite, qui aurait cru voir ou entendre ou sentir ce qui n'était que l'effet de l'hallucination ou de la suggestion? Est-il encore nécessaire de recourir à l'hypothèse spirite de l'action directe de l'esprit sur l'esprit, ou encore à l'idée spirite du périsprit ou corps astral qui en dédoublant pour ainsi dire le corps humain tout en lui restant étroitement uni, peut, dit-on, se transporter dans des lieux très différents et très éloignés l'un de l'autre? Ou bien doit-on enfin attribuer au démon sinon tous ces phénomènes extraordinaires, du moins le plus grand nombre.

Nous allons passer rapidement en revue toutes ces hypothèses que M. T... n'a pu éliminer, par la raison que l'on ne parlait guère alors des *effluves odiques* de Reichenbach, venu plus de vingt ans après la possession de Marguerite, pas plus qu'il n'était question de rayons X, de télégraphe sans fil de Marconi, de télépathie naturelle, de périsprit, etc.

Mais nous tenons à affirmer tout d'abord que nous partageons complètement sur ce sujet, la conviction de M. E..., à savoir : *qu'il s'agit ici d'un cas de vraie possession diabolique compliquée de pratiques magiques.* Quoiqu'on puisse abandonner certains phénomènes considérés en eux-mêmes, indépendamment des circonstances, aux suggestionnistes, le plus grand nombre de ces phénomènes reste irréductible à toute autre hypothèse, et nous défions les matérialistes de toutes catégories de les expliquer autrement. Commençons par établir cette thèse, puis nous discuterons chacune des hypothèses adverses.

Possession diabolique associée à la magie

1° Hypothèse de la possession diabolique associée à la magie.

Nous nous garderons bien d'attacher à ce cas isolé de possession, en concluant d'un seul à tous les autres, l'importance exagérée que feignent d'y attacher les incrédules. L'Église a de meilleures preuves de sa mission divine que celle de l'expulsion des démons ; et l'on peut nier telle ou telle possession en particulier sans que la divinité de l'Église en souffre. C'est donc mal connaître les fondements inébranlables de l'Église que d'affirmer avec Skepto (1) : « L'expulsion des démons, c'est la pierre angulaire, la clef de voûte du système chrétien. Satan disparaissant de l'hôpital et ne comptant plus pour rien dans les paralysies du nerf optique, auditif ou crural, ou dans les crises hystériques et épileptiques, c'est

(1) Skepto. *L'Hypnotisme et les religions.* 2e édit., p. 52.

la base même du christianisme qui s'écroule, c'est l'effondrement de l'édifice tout entier. »

Ces tirades prétentieuses prouvent au moins l'importance que l'on attache, dans les rangs de l'incrédulité, à la question des possessions; *elles tracent aux catholiques leur devoir* : défendre la religion sur le terrain de la possession diabolique, comme nous avons entrepris de le faire.

La possession diabolique d'abord

Une première preuve à l'appui de notre thèse, c'est que le cas de Marguerite répond exactement, presque autant que celui de Loudun, aux signes de la possession diabolique donnés par l'Église.

La possession, qui n'est qu'une obsession accentuée, est la prise de possession d'un corps humain vivant, par le démon, qui se sert de toutes les forces vives de ce corps en le faisant parler, agir, souvent malgré toutes les résistances de l'homme. Il y a alors comme deux personnalités dans un même corps, et la personnalité humaine semble être absorbée par une personnalité étrangère. Dans l'obsession on conserve un reste de la liberté extérieure, même durant les assauts les plus violents. La possession au contraire fait cesser presque tout acte humain pour mettre le corps, du moins durant un certain temps, sous l'empire tyrannique du démon qui s'en sert comme d'un instrument et qui peut rendre même insensé en liant les sens.

On ne peut nier la possession diabolique, dit saint Thomas (supplément 958) sans être infidèle, étranger à la foi de l'Église. Toute la question consiste à la discerner. Or, l'Église a tracé des règles pour les exorcismes afin d'aider à discerner la présence du démon dans les obsessions ou possessions. Et il faut bien croire que l'Église, dirigée par l'Esprit-Saint, ne fait rien d'inutile, que les marques de la possession qu'elle signale conviennent (du moins quelques-unes), aux seuls possédés et non pas exclusivement aux hystériques. Sans cela il eût suffi

de créer l'ordre des médecins au lieu de celui des exorcistes.

Et l'on pourrait répéter à ce sujet ce que l'évêque de Madrid disait dans une lettre pastorale du 19 mars 1888, sur la différence qu'il y a entre l'extase des saints et l'hystéro-épilepsie : « Confondre ainsi des choses si distinctes, disait-il, c'est n'avoir aucun respect de l'Église, touchant les faveurs extraordinaires par lesquelles Dieu a fait éclater sa bonté et sa miséricorde envers les saints; c'est n'avoir aucun égard aux *règles* qu'elle a sagement établies pour distinguer la véritable extase de la léthargie magnétique. »

On a beau dire que lorsque l'Église a *établi* ces règles, l'hystéro-épilepsie était encore une maladie peu connue; par *cela seul que ces règles sont maintenues même depuis que* cette névrose est mieux étudiée, cela prouve que malgré l'hystérie et à côté de l'hystérie, il y a encore place, au XIXe siècle, pour la possession. Et c'est notre cas, parce que nous pouvons appliquer ici tous les signes de possession indiqués par l'Église dans le Rituel.

« Que l'exorciste, dit le Rituel, ne soit pas facile à croire à la possession, et qu'il sache bien quels sont les signes qui font distinguer un possédé des atrabilaires ou de tout autre malade. Or, voici quelles sont les marques de la possession : parler une langue inconnue ou comprendre celui qui la parle : révéler des choses éloignées ou occultes; déployer des forces au-dessus de son âge ou de sa condition, et autres choses de cette nature, dont la force probante est d'autant plus grande qu'elles se présentent en plus grand nombre. » Et le Rituel n'est que l'écho officiel de tous les théologiens anciens et modernes. Car Delrio disait de son temps qu'un fait est diabolique quand il est réellement au-dessus des forces physiques, quand celui qui le produit prétend prouver par là une doctrine contraire à la foi, quand il est contraire aux bonnes mœurs ou qu'il ne tend qu'à amuser, à contenter la curiosité ou la passion, quand il est produit par des moyens cabalistiques, ridicules, superstitieux, sans invocation à Dieu et à Jésus-Christ. Dom Calmet ajoute cette marque que nous retrouverons plus d'une fois dans Marguerite. « Quand

l'homme est comme animé d'un double esprit, qu'il est tourmenté malgré lui, qu'il commet des actes tout à fait étrangers à son caractère naturel, mais qu'il les commet de manière à ce que ces actes passent pour singuliers et dus à la violence. »

« Sont pourtant vraiment diaboliques, dit de nos jours le cardinal d'Annibale, que personne n'accusera de rigorisme, les faits qui touchent à la claire vue. Par exemple dans les choses de l'esprit :

1° Tout ce qui se rapproche de l'art notoire, comme lire une écriture qu'on n'a pas appris à lire, ou dont on ne connait pas la langue; parler de choses qu'on n'a jamais apprises;

2° Tout ce qui touche à la divination, surtout si on découvre les choses passées qu'on avait toujours ignorées, ou les choses présentes, mais qui restent cachées dans l'esprit et la pensée, ou encore les choses qui se passent de loin. Qu'elles soient libres ou contingentes seulement. Enfin tous les autres phénomènes qui n'ont pas de cause propre et déterminée : dire que ces choses peuvent se faire naturellement, c'est se tromper, ou bien mon esprit voit de travers; et par conséquent elles sont diaboliques, préternaturelles, et par suite défendues, impies : il faut s'en tenir là. » Cela ne diffère guère du Rituel. L'auteur parle encore des phénomènes curieux de lévitation et de vitesse extraordinaire.

Ces marques du diabolique et en particulier de la possession sont donc consacrées par l'usage de l'Église et l'enseignement des théologiens.

« Or, dit l'auteur du manuscrit que nous résumons, je soutiens que nous avons trouvé non seulement une marque, mais toutes les marques (il ne parle guère que de celles du Rituel) dans la malheureuse qui fut l'objet de tant de risées (c'est cela ordinairement) et l'occasion de tant de calomnies et de critique; et il m'est facile d'en donner la démonstration. »

Ici l'exorciste se plaint amèrement de cet abandon et de ces contrariétés qui lui étaient d'autant plus sensibles qu'ils venaient souvent de la part de quelque confrère mal renseigné et qui confondait la réserve avec le mépris. Mais hâtons-nous d'ajouter avec lui, — et c'est ce qui confirme ses appréciations

si sensées : « Et chose extraordinaire : aucune des personnes qui ont eu quelques rapports avec nous comme témoins ou même auditeurs des choses extraordinaires, n'a été de ce nombre. J'appelle conséquemment tous ceux qui nous ont contrariés à l'examen des notes que nous leur exposons : ils apprendront du moins à se taire. Nous n'avons pas inventé nous-mêmes la possession ; nous n'en avons pas non plus donné les marques. »

1° Marque de possession appliquée

D'abord l'auteur applique au cas présent la première marque de possession, telle que la donnent M. de Saint-André, D. La Taste, D. Calmet et Corneille-la-Pierre. C'est la lévitation ou suspension ou transport à travers les airs avec une vitesse surhumaine, étant données les circonstances. Il est vrai qu'il ne s'agit pas de grandes distances, dans le manuscrit; mais l'auteur y supplée par cette phrase : « Ce n'est là que la *centième partie* de ce que nous pourrions rapporter d'extraordinaire. » Et du reste nous avons un témoignage précieux sur ce sujet, le témoignage de M. le curé actuel de la paroisse de Marguerite. Le 29 mai 1899, il me disait en parlant de ces grandes distances franchies instantanément par la possédée et souvent sans qu'elle touchât terre.

« On ne pourrait pas prouver aujourd'hui (il y a peu de survivants qui aient été témoins de ces faits) qu'elle s'est transportée d'un lieu à un autre; mais pour moi, c'est indiscutable, le tenant de ma bonne et propre mère (elle était de Saint-Jean de X...) qui en avait été effrayée bien des fois, et non seulement elle, mais toutes les femmes de Saint-Jean de X...

(*A suivre.*) Abbé T.

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Paris, 10 janvier 1901.

Monseigneur,

Permettez-moi de vous remercier de la petite « observation philosophique » dont vous avez bien voulu faire suivre la fin de mon travail. Elle montre combien mes idées sur le fluide vital, et notamment mon chapitre sur *La Mort*, concordent avec l'enseignement de l'Église auquel, vous le savez, je tiens essentiellement à me conformer toujours.

Puis, je vous suis très reconnaissant d'avoir publié dans le N° 7 (Décembre 1900) de la *Revue du Monde Invisible*, les lettres de deux honorables contradicteurs concernant un autre passage de mon dernier article. Vous me procurez ainsi l'occasion d'insister en détail sur certaines distinctions délicates, mais très importantes, qu'il est difficile, je le vois, de bien faire comprendre.

Précisément déjà, en me communiquant certaines observations, vous m'aviez permis d'éclairer davantage l'esprit des lecteurs par une note publiée en tête de mon troisième article (N° 10, 15 Mars 1900, p. 606).

Mes correspondants oublient d'abord une chose, c'est que je n'ai pas la prétention de faire une étude de théologie (vous vous souvenez, Monseigneur, que j'ai supprimé certaines pages trop dogmatiques sous la plume d'un modeste laïque), mais de grouper des faits nombreux, de toute sorte, dont, ce me semble, découle tout naturellement ma théorie du *Fluide universel* et du *Fluide vital*, théorie qui explique d'une façon satisfaisante, simple, une multitude de phénomènes que journellement les hommes de jugement sain et de bonne foi se voient contraints de reconnaître et qui ne peuvent recevoir d'interprétation plus complète, plus adéquate que celle-là.

C'est ainsi qu'incidemment j'ai été amené à parler de *tables tournantes*, à en citer un exemple personnel et... à provoquer les scrupules de vos deux correspondants.

Or, par une coïncidence, dont je suis fort heureux aujourd'hui, le passage incriminé a été lu, *in extenso*, à l'*Académie des sciences psychiques*, sous votre présidence, Monseigneur, et en présence d'un certain nombre de savants théologiens, dont pas un n'a soulevé la moindre objection. Tous en effet ont parfaitement compris la distinction nette, rigoureuse, irréductible, que j'ai tenu à faire ressortir, et qu'il est in-

dispensable de constater, entre deux ordres de phénomènes absolument distincts :

1° Table qui est *mise en mouvement :* phénomène *physique*, purement physique ;

2° Table qui *répond* à des questions, *au moyen* de ses mouvements, par suite d'une *convention* préalable : phénomène *intelligent* qui vient *se surajouter* au phénomène physique.

Arrêtons-nous d'abord, pour les examiner, aux manifestations du premier genre, simplement physiques. En excluant tous les cas où l'absence indéniable de toute supercherie ne s'impose pas avec la dernière évidence, quiconque, sincèrement, scientifiquement, a voulu s'intéresser à cet ordre de choses, est forcé d'admettre qu'il existe des milliers d'exemples, non équivoques, de *tables mises en mouvement sans aucune action musculaire, ni mécanique.*

Voilà le fait précis. Pour l'expliquer, est-il besoin d'invoquer le surnaturel? Est-ce même sensé? Telle est la question.

A quelle singulière aberration, à quelle déplorable obsession *de voir le diable partout* obéissent donc certains esprits, pour prétendre nous imposer, comme un dogme, que le fait *physique* et *matériel* d'une *table qui se meut, en présence de plusieurs personnes, placées d'une certaine façon*, ne peut être dû qu'à l'intervention de Satan!

N'est-il pas au contraire tout à fait logique et scientifique d'affirmer que la cause d'un effet physique doit être recherchée dans l'ordre physique? Et puisque l'existence et l'action de notre fluide vital sur tout ce qui nous environne est incontestable, d'après les preuves si nombreuses que j'ai relatées au cours de mon étude, ne sommes-nous pas obligés de conclure que, dans les conditions où ce phénomène se manifeste, *la table est mue par l'action directe du fluide vital humain?*

On rencontre quantité de faits analogues dans la nature. Ainsi, par exemple, comment agit un aimant lorsqu'il attire et entraîne à sa suite, selon sa puissance, une petite plume ou un autre objet métallique plus ou moins pesant? N'est-ce pas une action fluidique?

N'en est-il pas de même pour l'aiguille d'une boussole qui se trouve toujours attirée vers le nord, ou de l'attraction intermittente produite sur le trembleur d'une bobine de Rumkorf?

Et lorsque vous étiez enfants, chers lecteurs, ne vous êtes-vous jamais amusés à faire exécuter une danse fort divertissante à de petits morceaux de papier, au moyen d'un porte-plume en ébonite, préalablement frotté avec énergie sur le drap de votre manche ou de votre pantalon.

Voilà des *mouvements physiques par actions fluidiques* et je suppose que nul ne s'avisera d'y faire intervenir le diable.

Or l'action *constatable* de notre fluide vital sur certains objets matériels est tout à fait la même, avec cette seule différence que c'est une *force physiologique*, c'est-à-dire vivante, qui peut, dans certaines circonstances, être *dirigée* par notre volonté. Ainsi les déviations que

détermine le fluide humain sur l'aiguille du galvanomètre de M. de Puyfontaine ou sur celle du biomètre du Dr Baraduc sont de même nature que les mouvements des aiguilles du galvanomètre ordinaire ou du magnétomètre de l'abbé Fortin, celles-ci obéissant à la direction du fluide universel sous ses modalités électriques ou magnétiques.

Et pour rappeler seulement encore une curieuse expérience que, du domaine des cours de physique, l'on a vulgarisée jusqu'aux foires de villages, qui n'a pas vu de scientifiques camelots faire *mesurer leur force* à de braves paysans ébahis, en leur plaçant dans la main une ampoule de verre remplie à moitié d'un liquide coloré, qui, sous cette simple action, est refoulé, en proportion variable, dans une autre ampoule semblable avec laquelle un tube, également de verre, le met en communication, le vide ayant été préalablement fait dans ce petit appareil avant sa soudure hermétique.

Croyez-vous, par hasard, que c'est la pression musculaire qui refoule ainsi le liquide, à travers ce ballon de verre incompressible? Non certes; et c'est véritablemnnt la somme, plus ou moins considérable, de fluide vital, émise par le sujet, sous forme de calorique ou autre, peu importe, qui détermine cette fluctuation... A moins que nos critiques ne voient ici encore une opération satanique!

Si toutefois cette dernière opinion leur paraît saugrenue pour le *mouvement* communiqué au liquide, en dehors de toute action musculaire ou mécanique, elle ne l'est pas moins en ce qui concerne un *mouvement* (sans aucune manifestation intelligente, je le répète à dessein pour ceux qui *ne veulent pas comprendre* ce que l'on dit) communiqué à une table, ou à tout autre objet ou substance matériels.

Maintenant analysons un peu le phénomène, examinons certaines particularités, fort instructives, inhérentes à la rotation des tables. Elles contribueront à nous démontrer que la cause en est manifestement physique et me permettront, en passant, de répondre à diverses assertions, bien peu philosophiques d'ailleurs, de vos deux aimables correspondants, Monseigneur, auxquels vous voudrez bien m'excuser parfois, oubliant que je vous écris, de m'adresser directement, pour plus de commodité.

Est-il besoin véritablement de faire observer à l'auteur de la première épître que *l'erreur contre le bons sens* (merci de la civilité!) qu'il me fait l'honneur de m'imputer, en déclarant que « quatre ou cinq personnes ne peuvent *avec leurs petits doigts* mettre en mouvement une lourde table » (ce qui équivaudrait à certifier, par exemple, que quatre ou *cinq petits bouts de fil électrique ne peuvent mettre en mouvement un lourd tramway!*), que cette erreur contre le bon sens est toute de son fait et à sa propre charge, pour le juste et péremptoire motif que... je n'ai jamais rien dit, ni écrit de pareil. Qu'il veuille donc bien pour s'en convaincre, relire *attentivement* mon travail, ce qu'il aurait dû faire une première fois avant de se forger d'aussi terribles armes...

contre lui-même. Il aurait pu tout au moins prévoir que, lorsqu'on juge à propos d'enfanter de semblables balourdises, même et surtout dans le but d'en attribuer à autrui la peu flatteuse paternité, elles manquent bien rarement de venir écraser impitoyablement leur véritable auteur. Inventer, de toutes pièces, des affirmations ridicules et les prêter à qui l'on veut attaquer, pour se procurer le doux plaisir de les *réfuter*, est un procédé dont je laisse l'appréciation et la qualification à la droiture et à l'estime des lecteurs de cette honorable Revue.

Et pourtant je relève une expression très intéressante dans la jolie phrase imaginée par notre scrupuleux critique, le mot « *lourde* table ». Si j'avais eu l'idée de décerner une épithète à la table qui pivota dans l'expérience relatée, je l'aurais certainement appelée *légère*. C'est qu'en effet le poids de la table importe beaucoup à la facilité de rotation, et, n'en déplaise à l'adjectif de ce cher Monsieur, tous ceux qui essaient de faire tourner une table s'efforcent toujours de la choisir aussi légère que possible.

Je me souviens à ce propos, d'une série d'expériences, auxquelles je pris part il y a quelques années, à Saint-Étienne, faites au moyen d'une table, la seule *petite* table que l'on eût trouvée dans l'appartement, dont le pied était large et très lourd par rapport au reste. Qu'arriva-t-il? C'est que nous reconnaissions parfaitement la grande difficulté opposée à notre réussite par cette disposition. Le mouvement, et surtout le glissement par terre, était lent, pénible, bien différent certes du résultat obtenu dans la séance que cite mon étude. Ces remarques sur la *pesanteur*, dont tout homme, sérieux et sans parti pris, peut vérifier l'exactitude, sont une nouvelle preuve qu'il s'agit d'une force matérielle.

En voici une autre. La *forme* de la table est très importante également. Avec la forme *ronde* on obtient une rotation beaucoup plus aisée. Pourquoi? Parce que, tout autour de la circonférence, le fluide émis, extériorisé par les opérateurs réunis, *tourne* sans obstacle et éprouve une déperdition moindre qu'avec toute autre figure géométrique. Essayez donc, comme je l'ai vu faire précisément il y a quelques jours, d'imprimer un mouvement de rotation à une petite table triangulaire, pourtant très légère. C'est à peine si une esquisse de rotation se produisit, tandis qu'au contraire elle s'inclinait profondément *dans le sens de l'un ou de l'autre de ses angles*. Ce genre de mouvement était en parfaite conformité avec l'impulsion du fluide qui, ne pouvant suivre une direction circulaire sur le bord anguleux de cette table, se portait davantage vers telle ou telle pointe selon qu'il émanait en plus ou moins grande abondance de l'un ou l'autre des opérateurs.

N'étant pas parmi eux, j'en profitai pour compléter cette observation par une expérience tout à fait suggestive et qui corrobore admirablement les données précédentes. J'imposai simplement ma main droite à une petite distance du dos de l'une des trois personnes, en

ayant soin de choisir celle sur laquelle j'estimais avoir le plus d'action. *A peine avais-je commencé à ajouter ainsi à son fluide une certaine quantité du mien, la table s'inclinait de son côté.*

C'est catégorique, en vérité, aux yeux de quiconque admet l'évidence. Néanmoins notre critique n° 1 n'hésitera pas à déclarer sans sourciller que c'était alors le diable qui venait s'installer à califourchon sur ma main pour tirer la table dans la direction voulue!

Je pense qu'aucun lecteur ne jugera utile de réfuter de pareilles billevesées. Il faudrait d'ailleurs admettre que messire Satan tient à honneur de prouver à tous les gens de bon sens le bien fondé de la théorie fluidique, en s'efforçant d'obtenir une concordance, si remarquable, entre ses prodiges et cette simple, naturelle et lumineuse explication.

Traitant donc à leur juste valeur d'aussi grotesques interprétations, considérons à présent l'importance manifeste de la force fluidique, absolue et relative, de chacun des opérateurs. Ceci pour répondre à une objection, par trop naïve, de l'auteur de la seconde épître, lorsqu'il s'étonne d'abord que « mon fluide vital l'ait emporté en « énergie sur celui des cinq personnes qui voulaient que la table « tournât » et qu'il ajoute encore : « Pourquoi la table ne tourne-t-elle « pas de suite, ou ne tourne-t-elle pas du tout en certaines circons- « tances, comme j'en ai été témoin, bien que les agents le voulussent « absolument. Si la cause de l'effet en question est purement physique, « elle doit toujours opérer le même résultat dans les mêmes circons- « tances et cela aveuglément, comme toute cause matérielle; c'est là « un axiome scientifique. »

Oui, mon bon M. le Curé, cet axiome est scientifique, mais c'est votre raisonnement qui ne l'est guère ; et, pour comble de malchance, axiome et raisonnement se retournent diamétralement à l'inverse de ce que vous voulez prouver, achèvent de démolir de fond en comble l'hypothèse d'une intervention démoniaque, et tombent au contraire en accord parfait avec mes propres opinions. Voyez plutôt.

Pour employer la formule des philosophes, *l'effet est toujours adéquat à la cause.* C'est bien là ce que vous avez voulu dire, n'est-ce pas? Or il est impossible de ne pas reconnaître, dans les phénomènes qui nous occupent, une excessive variabilité de coefficients.

Sans même aller chercher toutes les circonstances concomitantes, envisageons seulement les opérateurs, les *agents*, comme vous les nommez, puisque c'est eux seuls que semble considérer votre objection. Est-il besoin de dire que leur puissance, absolue et relative, de capacité et d'émission fluidique varie à l'infini, comme varie la force vitale de tous les humains dont elle est une manifestation aussi bien que l'énergie musculaire.

N'avez-vous donc jamais vu, cher M. le Curé, quand vous étiez au Petit-Séminaire, vous livrant aux exercices de gymnastique, un de vos camarades, plus robuste, entraînant de son côté, à lui tout seul, en ti-

rant sur une corde, plusieurs autres élèves qui cherchaient cependant de toutes leurs forces, à l'emmener en sens inverse? Eh! bien, au grand désespoir de l'humilité, je suis obligé de vous affirmer que, dans l'expérience de la table, j'étais ce remarquable hercule. Oui, c'est bien cela comme vous le dites fort exactement, « *mon fluide vital l'emportait en énergie sur celui des cinq personnes qui voulaient que la table tournât.* »

Vous est-il arrivé aussi quelquefois de rencontrer des chevaux, pourtant très solides, de gros percherons ou boulonnais, qui s'efforçaient de mettre en branle un énorme tombereau ou une voiture de déménagement chargée à en éclater? Parfois le poids est tellement considérable ou la route si mauvaise que, malgré toute leur bonne volonté, les pauvres animaux n'y parviennent pas. C'est justement pour le même motif que *l'on ne réussit pas toujours à faire tourner une table :* défaut de *proportion* entre la *puissance* mise en œuvre et la *résistance* à vaincre pour produire l'*effet* désiré, c'est tout simple.

Mais les braves bêtes concentrent tellement leurs forces qu'elles réussissent enfin à en dépenser la somme indispensable pour faire démarrer le véhicule. Pourtant il est quelquefois nécessaire, afin d'obtenir ce résultat, de leur adjoindre un camarade de renfort. Enfin, le mouvement une fois donné, la voiture continue sa route avec une aisance relative, pourvu qu'aucune profonde ornière, aucun regrettable achoppement ne vienne arrêter le bienheureux élan.

Tel identiquement le cas des hommes qui attellent à la mise en marche d'une table. Et c'est encore pour les mêmes raisons que, conformément à vos propres expressions, « *la table ne tourne pas tout de suite,* « *ou ne tourne pas du tout, en certaines circonstances, comme vous en* « *avez été le témoin, bien que les agents le voulussent absolument.* » Ces *agents* n'étaient pas de force, voilà tout le mystère.

Ainsi vous voyez que, loin de détruire mes explications, toutes simplistes, le principe philosophique que vous avez cru leur opposer, ne fait au contraire que les confirmer. Et ce n'est pas tout. Vraiment vous jouez de malheur avec ce déplorable argument; car, non seulement il est entièrement en harmonie avec ma thèse, mais il se révolte cruellement contre la vôtre.

En effet si, comme vous l'affirmez, le *simple mouvement* d'une table était dû à une opération démoniaque, n'est-il pas clair comme le jour que, *la même cause produisant toujours les mêmes effets* et la force extranaturelle du diable n'étant soumise à aucune des variations, à aucun des facteurs qui pèsent sur les causes physiques, la table, mue par lui, ne manifesterait jamais de difficultés dans son lancement, d'arrêts par épuisement, de refus de tourner, etc.

Ah! je sais bien que vous n'êtes pas embarrassé pour si peu! Vous allez me répliquer : « Le démon simule tous ces détails pour mieux nous tromper. » Vous êtes véritablement trop gentil, M. le curé, de tou-

jours parler en ma faveur et de m'apporter ainsi d'abord l'aveu le plus complet que votre précédente argumentation était déplorable pour vous et, en outre, un nouvel et indéniable témoignage que mes explications sont les seules admissibles, puisque, dans le but de nous induire en erreur, Satan serait obligé de calquer toutes les conditions, toutes les particularités qu'elles comportent.

Voilà donc que vous suivez cet éminent critique du n° 1 sur ce terrain où nulle personne sérieuse ne voudra s'enlizer avec vous. Non, certes, ce n'est plus de la science, ce n'est plus de la logique, c'est de la fantaisie toute pure.

Et pourtant c'est tout ce que vous trouvez de mieux à nous offrir pour étayer vos croulantes objections. Je n'exagère en rien, puisque vous ajoutez cette assertion gratuite autant qu'enfantine : « *L'être surnaturel,* « *invisible et intelligent* (en quoi donc, s'il vous plaît?) *qui faisait mou-* « *voir la table, se mit à la disposition du Dr Audollent... parce que telle* « *était sa volonté ou son caprice.* Ce sont là toutes vos preuves ! »

Et vous continuez, avec la satisfaction convaincue et le ton imposant et doctrinal du Magister qui vient de réduire en poudre les erreurs de ses peu philosophes disciples : « *Ne nions pas le surnaturel quand il* « *saute aux yeux.* »

Vraiment ! Mais alors, qu'est-ce donc qui ne vous sautera pas aux yeux, mon pauvre M. le curé? Reconnaissez-le plutôt franchement, vous êtes tout juste de ceux-là qui, vous le dites si bien, veulent « *voir le surnaturel partout* ».

Je croyais en avoir fini avec vous, et me voilà forcé, pour répondre à tout, de relever encore une de vos affirmations. D'ailleurs elle nous ramène à la seconde catégorie de phénomènes, dont j'ai établi la distinction, celle des *manifestations intelligentes.*

« Si le docteur, dites-vous, avait posé des questions à la table, ou « plutôt à l'esprit qui l'ébranlait, il est à croire que cette table eût « répondu à sa façon, en faisant preuve d'intelligence. »

Sans insister sur la note dubitative que vous vous sentez vous-même obligé de garder dans cette objection, il n'y a, hélas! qu'un malencontreux inconvénient, c'est que *je n'ai pas posé de questions.*

Et je n'ai pas posé de questions précisément parce que *je ne voulais pas sortir de l'ordre des phénomènes purement matériels,* parce que mon expérience devait s'arrêter à ces *observations uniquement physiques,* parce que, si j'avais posé des questions, je savais bien que la table et nous-mêmes, les opérateurs, qui la mettions en mouvement, *nous serions alors devenus les intermédiaires, les instruments physiques, dont une intelligence aurait pu se servir* pour se manifester. Nous serions alors entrés dans un tout autre domaine, dans l'ordre de choses *immatériel,* qui serait venu *diriger* notre expérience *jusque-là seulement matérielle.*

Dès lors c'était l'*inconnu,* le scientifiquement inexplicable par nos

connaissances actuelles. Et de cet inconnu, de cet inexplicable *je veux me défier*, estimant, en bon chrétien, je l'ai nettement affirmé, que pour nous tromper, nous induire en tentation, nous faire commettre des actes mauvais, l'esprit du mal *se sert de toutes choses*, surtout des phénomènes physiques ignorés ou encore mal connus des hommes. Mais prétendre qu'il est l'*auteur* de ces phénomènes physiques parce qu'il les *emploie*, est aussi déraisonnable que de déclarer fabricant d'un outil celui qui le met en œuvre.

Pour être logique, vous devriez regarder comme choses diaboliques : le feu et la combustion, parce qu'un criminel peut les utiliser à incendier une maison; l'action de tirer un coup de fusil, parce qu'elle peut faire commettre des assassinats; celle de toucher du piano, parce qu'on peut y jouer des airs corrupteurs; l'acte même de manger ou de boire, parce qu'il entraîne parfois à la gourmandise; en résumé tous les phénomènes physiques et physiologiques qui, de près ou de loin, sont en rapport avec notre libre arbitre, parce que Satan guette toutes ces occasions pour les tourner à mal.

Vous me rappelez de braves Béarnais que j'ai entendu dénoncer très gravement comme voiture diabolique le premier automobile qui pénétra dans leur village et qui appartenait, disaient-ils, à des francs-maçons. Ces bonnes gens étaient tout aussi logiques que vous.

Efforçons-nous, pour éviter de semblables naïvetés, d'étudier, de préciser la limite des forces naturelles, afin de pouvoir dire : Arrêtons-nous là; si nous allions plus loin, si nous faisions intervenir un élément intelligent, nous risquerions de prêter le flanc aux mauvais coups de celui dont l'Écriture sainte dit : *Circuit, querens quem devoret.*

Voilà donc pourquoi, excellent M. le Curé, *le docteur n'a pas posé de questions à la table*. Voilà aussi pourquoi, M. E. M. P. du V., vous auriez été mieux inspiré, avant de m'anathématiser au nom des Constitutions de Pie IX, de les connaître et d'en comprendre l'esprit.

Prudentes et sages comme leur sublime auteur, ces Constitutions ont pour but, *non pas de déclarer diabolique un fait matériellement naturel et physique*, mais d'avertir les catholiques, de les prémunir contre les pièges du démon et de condamner, à cette fin, comme il le méritait, le stupide engoûment qui, à l'époque où elles furent promulguées, entraînait tout le monde, par manière de passe-temps ou de spiritisme, à *se mettre en communication avec les esprits au moyen des tables* ou d'autres objets. C'était là en effet un très grave danger pour les âmes, qui s'exposaient aux duperies de Satan.

Il est déplorable d'ailleurs, en tout cela, que la curiosité, l'amusement s'emparent de phénomènes qui devraient être uniquement analysés et scrutés par des moyens et dans un but scientifiques.

C'est bien ainsi qu'à Rome on a toujours compris les choses. Lisez donc la Lettre encyclique du 30 juillet 1856, reproduite dans le N° 12 (15 mai 1899) de la *Revue du Monde Invisible*. Prenez également conais-

sance du décret émis le 26 juillet 1899 par la Sacrée Congrégation du Saint-Office.

Vous y apprendrez que ces expériences, entreprises uniquement, bien entendu, pour un objet scientifique, peuvent être tentées, *lors même qu'on doute que les faits ne dépassent pas les forces de la nature, pourvu qu'on ait la ferme intention de ne pas avoir part à une action préternaturelle.* .

Dans le cas présent, nous sommes assurément bien en deçà de ces larges limites, puisque toutes les preuves que j'ai fournies démontrent irréfutablement que le mouvement donné à la table est *un effet absolument physique, dû à une cause entièrement naturelle, notre force vitale.*

Mais ces documents pontificaux ne vous sont évidemment pas mieux connus que le sens des Constitutions de l'immortel Pie IX, dont vous prétendez vous armer.

Voyez-vous, une grande calamité pour notre divine Religion, ce sont les dignes personnes qui l'exposent à être tournée en ridicule par ses ennemis. Sans prendre la peine de reconnaître la distinction capitale entre les faits réellement naturels et ceux qui peuvent ne pas l'être, vos semblables rencontrent d'emblée le diable partout où il leur plaît de le mettre : Tables tournantes, magnétisme, guérisons par contact ou imposition des mains, transfert, suggestion, transmission ou lecture de pensée, action à distance, télépathie, clairvoyance, graphologie, chiromancie, hypnotisme, somnambulisme, catalepsie, hystérie même, et bien d'autres choses encore, pour eux tout cela est l'œuvre du démon! Tenez, vous me remettez aussi en mémoire un papa qui, voulant à toute force que sa fille, une hystérique renforcée, fût une possédée, me disait, en présence des dénégations d'un très saint et très judicieux Père Abbé Trappiste : « Ces religieux, ils ne veulent voir le diable nulle part! »

Mais ce qui est très grave, ce qui devrait vous faire réfléchir, c'est la responsabilité qui vous incombe, c'est que, conséquence de ces déraisonnables opinions, publiées par vous autres à la moindre occasion, les ennemis de l'Église, non contents de s'en moquer, généralisent leur critique et, par un excès opposé, s'écrient à leur tour : « Les catholiques trouvent le diable dans des faits d'ordre absolument naturel. Voilà leur surnaturel, voilà leur spiritualisme. Ils nous prouvent ainsi eux-mêmes que leur diable, que leurs êtres immatériels n'existent que dans leur imagination. Le surnaturel n'est donc qu'un mot. »

C'est là, direz-vous, un abominable sophisme, un raisonnement antiscientifique. Oui, certes. Mais ce sophisme, qui l'a provoqué? qui en est ainsi le premier responsable? Vous, Monsieur, et vos semblables. Voilà le tort que vous occasionnez à la Religion!

Pardon, cher Monseigneur, je ne pensais plus que je vous écrivais. Excusez les apostrophes que je me suis permises à ceux qui m'ont

obligé à cette longue réponse, nécessairement détaillée pour être sans réplique. Accordez-moi toute votre indulgence et veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus cordialement et respectueusement dévoués.

D[r] Paul AUDOLLENT.

Monseigneur,

Voulez-vous me permettre de vous communiquer les résultats de quelques expériences personnelles sur les effets du *fluide vital?*

Le sujet, que j'appellerai *A*, avec lequel j'ai fait ces expériences, est facilement hypnotisable. Il dort d'un sommeil complet, ne parlant que si on le questionne, ne pensant qu'à ce qu'on lui suggère; au réveil, oubli complet de tout ce qui s'est passé, — à moins que je ne dise à *A* : « Vous vous souviendrez de telle chose et vous me l'expliquerez comme vous la voyez maintenant. »

A sent le fluide comme un courant très léger qui passe dans les membres, *réchauffe* et *fortifie*. Quand je souffle sur *A* un souffle chaud, *A* respire à pleins poumons, comme si on lui insufflait de l'oxygène. Il se sent comme *vivifié*.

A voit le fluide s'échapper, comme un rayonnement, de tout mon corps, en particulier des mains, du sommet de la tête, des yeux et du souffle de la bouche (1). Le fluide rayonne en ligne droite et *A* le compare au rayon de soleil qui filtre par le trou d'un volet. — Plus je suis exposé à la lumière, ou au soleil, plus le fluide rayonne vivement.

(Deux autres sujets, *B* et *C*, voient également le dégagement du fluide, *sans être dans un sommeil hypnotique*, pendant que je tiens les paupières fermées avec la main. J'ai demandé à deux ou trois autres sujets s'ils voyaient le fluide; ils ne voyaient rien. — *B* et *C* ne l'ont pu voir qu'après un certain nombre d'applications du fluide.)

Quand je *fluide* de l'eau dans un verre, *A* voit le fluide se dégager de mes doigts et se répandre dans l'eau par couches qui se superposent, s'empilent; au bout d'une ou deux minutes, le verre est plein et *A* dit, de lui-même : « Oh! ça va déborder! » Le fluide dans l'eau, paraît blanc et solide, à peu près comme du mercure.

(Le sujet *B* a vu également le fluide dans l'eau.)

Voici maintenant un point de vue qui me paraît nouveau. Il m'est venu à l'idée, pour avoir des explications plus précises, d'ordonner à *A* de se souvenir, à son réveil, de ce qu'il voit et de me le décrire *tel* qu'il le voit. Après son réveil, je montre à *A* le verre d'eau et il continue à voir le fluide (pendant plusieurs heures), et il me décrit ce qu'il voit. Les explications sont données plus clairement et confirment ce que *A* disait voir pendant le sommeil hypnotique. — Cette méthode d'ordonner au sujet de se souvenir de ce qu'il voit ou de ce qu'il éprouve

(1) Voir *Revue du Monde Invisible* du 15 décembre 1898, page 395.

pendant le sommeil hypnotique paraît devoir être féconde en résultats. C'est une voie nouvelle.

A peut voir à *l'intérieur* du corps humain. Les corps lui paraissent lumineux à l'intérieur et dégageant du fluide à l'extérieur, les uns plus, les autres moins. (Comparer avec ce que dit Baréty sur la *circulation* intérieure du fluide et le *rayonnement* extérieur.) *A* peut voir les organes intérieurs; mais il n'en donne aucune description scientifique et n'emploie aucun terme technique. Il parle comme il parlerait si, étant éveillé, il voyait le poumon, le cœur ou le foie, dans un corps humain. Quand une partie est malade, par exemple un poumon, *A* voit l'endroit malade *plus rouge et comme opaque*.

Chose plus remarquable, *A* peut voir dans l'intérieur de son propre corps. (Le sujet *B* dont il a été parlé plus haut, pouvait aussi voir dans l'intérieur de son propre corps, sans sommeil hypnotique et je sentais sous mes doigts ses yeux fermés se tourner vers la jambe ou vers le bras, selon le membre que je lui disais de regarder). Voici un exemple: *A* voit au bas de son poumon gauche un point malade (bronchite constatée auparavant par son docteur). Il y en a large comme la moitié de la main. Quand j'ai fluidé ce point, *A* voit le fluide s'accumuler et la grande tache rouge du poumon n'est plus visible sous le rayonnement lumineux. Le fluide est absorbé lentement par la partie malade; quand il a disparu, la tache rouge est moins grande et moins opaque. Mais le mal ne disparaît qu'après sept ou huit applications de fluide.

Le sujet *B*, toujours sans sommeil hypnotique, voit également dans ses poumons et constate aussi la rougeur et l'opacité des parties malades (sommet des poumons).

Le sujet *A* constate, en sommeil, avec les sens du goût et de l'odorat, la présence du fluide dans l'eau qu'il boit. Il lui trouve une odeur qui lui rappelle celle de la pluie d'orage tombée sur la poussière chaude des routes en été. Au goût, *A* constate la différence entre l'eau fluidée et celle qui ne l'est pas; l'eau fluidée a goût de soufre. — Comme les phénomènes relatifs à la vue, ceux du goût et de l'odorat ont pu être constatés après le réveil, quand l'ordre en avait été donné.

On voit que ces expériences corroborent celles des Drs Baréty, Coutenot et Audollent, publiées dans cette Revue.

J'ai réservé pour la fin l'expérience qui me semble la plus importante. Convaincu que le *fluide vital* est une force physique, matérielle, je me suis demandé si, mis en relation ou en contact, avec quelqu'une des forces physiques se rapprochant le plus de sa nature, — par exemple, l'électricité, — le fluide vital ne donnerait pas un composé ou un dérivé nouveau, visible, palpable, qui démontrerait une fois de plus expérimentalement l'existence du fluide vital. J'ai donc *fluidé* un verre d'eau, puis j'ai simplement plongé dans l'eau les deux électrodes en cuivre d'une faible pile Leclanché (deux éléments). Quand la décomposition de l'eau a commencé, il s'est dégagé d'une des électrodes

quelque chose de léger et de bleuâtre, comparable à la fumée d'une cigarette, mais beaucoup plus tenu. Ce *quelque chose* descendait lentement et d'une manière continue au fond du verre, où *cela* s'étendait en une couche qui semblait gélatineuse. En fluidant et électrisant l'eau à plusieurs reprises, pendant quelques jours, j'ai pu obtenir de ce *quelque chose* une quantité égale à la grosseur d'une noisette environ. Ce produit singulier est resté dans le verre d'eau pendant plus de deux mois, sans se corrompre et sans changer d'aspect.

Je ne veux risquer aucune explication de ce phénomène ; j'aime mieux en appeler à la compétence des membres de la Société des Sciences psychiques. Mais avant de pouvoir tirer une conclusion quelconque, il est nécessaire de renouveler l'expérience avec des instruments un peu moins rudimentaires que ceux dont je me suis servi ; l'électrolyse devra être faite avec un véritable *voltamètre* et une source plus énergique d'électricité.

J'aurais encore, Monseigneur, beaucoup d'autres résultats à vous communiquer, par exemple sur la direction du fluide vital par la volonté, sur sa propriété de pénétrer les corps opaques, et sur son action thérapeutique. Mais cette lecture est déjà trop longue, et je me hâte de la terminer.

Veuillez agréer, Monseigneur, etc... Abbé Em.

Monseigneur,

Mme Fizeau, femme du docteur de ce nom habitant pendant sa vie rue Palatine, était une chrétienne, absolument digne de foi. Elle racontait le fait suivant : « Chaque jour je recommande à Dieu et à ses saints anges, « ma nombreuse famille. Une nuit, je suis réveillée par ces paroles « très distinctement prononcées. Lève-toi. Je regarde autour de moi... « tout est tranquille. Je crois avoir rêvé, je me rendors. Une seconde « fois, une voix plus impérative réitère l'avertissement : lève-toi. « Alors je me décide, je fais le tour de ma chambre, et quel n'est pas « mon effroi, et tout ensemble ma reconnaissance. Quand j'aperçois « le plus jeune de mes enfants âgé seulement de vingt-deux mois, « tombé de son berceau et tellement emmailloté dans ses couvertures « qu'il étouffait sans pouvoir, ni se débarrasser, ni pousser un cri ! Je « le délivre, je le remets dans son berceau, l'embrassant comme un « petit ressuscité et remerciant son bon ange et le mien, intimement « persuadée de leur entremise dans ce fait providentiel. »

Voilà Monseigneur, un fait de protection des anges, que j'ai entendu raconter dans mon enfance, et qui m'a été confirmé depuis, dans les mêmes termes et sans variante.

Agréez, Monseigneur, l'assurance de mon profond respect.

C. de B. de B.

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD

L'HYPNOTISME ET LA CONSCIENCE

Les philosophes et les savants qui s'occupent aujourd'hui des phénomènes merveilleux ne contestent plus leur réalité, affirmée d'ailleurs depuis tant de siècles, par l'Église catholique. Tout homme peut voir ces phénomènes, les constater, les provoquer et s'assurer par les témoignages qui donnent la certitude, de leur incontestable réalité.

Mais parmi les *scientistes* qui se rendent enfin à l'évidence, il en est quelques-uns, matérialistes indifférents ou sceptiques qui prétendent faire entrer ces phénomènes merveilleux dans le cadre des phénomènes physiques chimiques ou physiologiques qui constituent la nature matérielle et les expliquer de la même manière et par les mêmes lois.

De là une confusion troublante et de graves erreurs.

Voici, par exemple, la Voyante de la place Saint-Georges: il est incontestable qu'elle est spirite, et je la crois de bonne foi.

La Voyante a *fréquenté dans sa jeunesse les réunions spirites*; elle commence invariablement ses consultations par une prière choisie dans le formulaire d'Allan-Kardec; elle affirme, après la crise de possession, qu'elle a vécu sur la terre, qu'elle est morte à Bruxelles, qu'elle appartient à la catégorie des Esprits, désincarnés ou autres, qu'elle est entourée d'Esprits, en grand nombre qui obéissent à ses ordres, qui franchissent instantanément de grandes distances et qui l'aident à répondre pertinemment aux questions qu'on lui pose. Elle avoue même qu'elle trouve dans le concours de ces Esprits subordonnés le moyen d'exercer une influence puissante d'obsession et de suggestion sur les personnes vivantes et éloignées, dont elle veut conditionner et déterminer les actions, les sentiments, les pensées.

La consultation est finie, l'Esprit s'en va, vous vous trouvez en présence d'une femme ordinaire qui retrouve sa raison,

sa conscience, son autonomie, qui s'éveille et sort d'un rêve dont elle ne conserve aucun souvenir. A l'état de veille, elle a bien le sentiment de sa personnalité. Dans la crise, son âme est paralysée, elle est frappée momentanément d'inhibition, et c'est un Esprit étranger qui en prend la place; il exercera son action dans le cerveau, et, par là, dans l'organisme tout entier.

Je ne discute pas, j'expose les faits, après les avoir observés, moi-même, et sévèrement contrôlés.

C'est donc un phénomène spirite que nous avons sous les yeux, et nous retrouvons dans ce phénomène la confirmation expérimentale de l'enseignement de la théologie touchant les Esprits, leur nature, leur agilité, leur intelligence pénétrante, leurs évolutions prodigieuses, leur présence dans l'espace, leur irruption dans certains personnages dont ils confisquent provisoirement la responsabilité. Que les Spirites, les Hermétistes, les Théosophes, les Occultistes discutent et approfondissent le cas que je viens de citer, je le comprends; tous ces Occultistes reconnaissent en effet, l'existence d'une classe d'êtres extra-terriens, esprits, larves, désincarnés qui habitent d'autres régions, qui sont répandus dans d'autres espaces, et qui peuvent entrer en communication avec nous, sous des conditions déterminées.

Mais je n'admets pas que les matérialistes, les scientistes s'emparent des cas de ce genre, qu'ils prétendent les assimiler à des phénomènes de physique et de chimie, qu'ils essayent de les rattacher aux lois qui gouvernent le monde matériel, organique ou inorganique, qu'ils nous parlent ici de rayons cathodiques, d'ondes hertziennes, de vibrations cérébrales, et qu'ils confondent des classes de faits qui doivent rester absolument distincts et séparés. Pour juger certains phénomènes merveilleux il faut une autre méthode et d'autres arguments.

Je citerai encore cet exemple récent.

Le doyen d'une paroisse importante, du midi de la France, nous communique la lettre suivante qu'il vient de recevoir d'un curé de son canton. L'intelligence et la bonne foi de ces deux ecclésiastiques ne peut pas être mise en question.

« Vous avez eu connaissance de ce qui s'est passé dernièrement chez moi : des coups espacés, mais sans interruption nuit et jour, pendant quinze jours, des bruits de pas, puis, soudain, des coups très violents. Un soir, j'étais en compagnie d'une quinzaine de mes paroissiens, nous entendons des coups très forts sur nos têtes et sous nos pieds, le bruit de pas, allant et venant; nous voyons des baquets pleins d'eau, s'élever en l'air; cela dura ainsi pendant trois quarts d'heure.

J'invitai, alors, quelques messieurs à une partie de cartes : aussitôt, nous entendons distinctement auprès de nous, dans ma chambre, jouer une partie de boules.

Notre partie terminée, nous entourions le poêle, il faisait froid; une ombre passe au milieu de nous, avec un bruit de frou-frou, de soie.

Plusieurs fois, mes visiteurs ont commandé aux bruits, leur disant, par exemple : frappez un, deux, trois, quatre coups; imitez le trot, puis le galop d'un cheval. Leurs ordres étaient toujours exécutés.

Dans la solitude de mon presbytère, n'est-ce pas charmant que ces hôtes invisibles? A plus tard, des détails nouveaux.

Les coups s'entendent encore aujourd'hui, distinctement dans la montée de la cave.

Soyez assuré qu'on n'a pas peur, au presbytère de M... de ces coups ininterrompus que j'entends depuis le 5 janvier. D'ailleurs, c'est même amusant, parfois, surtout, quand on nous sert de la flûte ou du violon, et surtout des concerts de voix humaines; mais ceci est rare. »

20 mars 1901.

Si ces faits sont bien constatés, et je n'ai aucune raison de douter de la bonne foi et de la droiture du narrateur, il est évident qu'on ne peut pas les expliquer par les forces aveugles, chimiques ou physiques de la matière, et pour déterminer leur origine et leur caractère, il faut recourir à d'autres causes et à d'autres lois. Ces faits ne sont pas de la compétence d'un chimiste ou d'un physicien.

Il faut reconnaître aussi la réalité d'une seconde classe de phénomènes qui se produisent sur les frontières du visible et

de l'invisible, du naturel et du merveilleux, à l'extrême limite des faits ordinaires de la nature. Ils ont pour théâtre une zone obscure, vague, troublante, traversée sans cesse par les fantômes mystérieux de l'Inconnu. Quels que soient ses efforts et la sincérité de ses recherches, le savant n'y découvre ni la lumière, ni la constance et la permanence de lois, ni l'harmonieuse régularité que nous aimons à constater dans les sciences humaines. Quelques lueurs, des caprices, de perpétuelles irrégularités, des saillies déconcertantes, voilà ce que nous rencontrons dans ces régions où le naturel scientifique s'entremêle au préternaturel démoniaque, pour décourager notre curiosité et nos conjectures risquées.

Sans doute, les expériences de M. de Rochas sur l'extériorisation de la sensibilité et de la motricité présentent un grand intérêt. Elles ont une valeur scientifique incontestable, j'en conviens; mais il est vrai aussi, M. de Rochas l'a trop souvent reconnu pour en douter, que ce vaillant expérimentateur a rencontré des esprits extra-terriens qui apparaissaient au cours de ses expériences et qui sont bien pour quelque chose dans les résultats obtenus. Quelle part faut-il leur faire? Je l'ignore. M. de Rochas affirme qu'il les chasse, qu'il ne veut pas s'occuper d'eux, qu'il est l'ouvrier d'une œuvre exclusivement scientifique. Je veux le croire; mais il n'a pas prouvé encore que ces Esprits ainsi chassés, n'ont pas gardé leurs positions et qu'ils n'ont pas été ses collaborateurs mystérieux. Nous en reparlerons plus tard.

Il faut une grande prudence, une absolue sincérité, un rare esprit d'observation pour étudier utilement ces phénomènes mixtes, où deux mondes semblent se rencontrer; il ne faut pas, sous prétexte de défendre le surnaturel, nier le naturel et décourager les hommes de science qui avancent à tâtons, à travers des régions obscures et inconnues.

L'hypnotisme appartient incontestablement à cette classe de phénomènes mixtes qui se produisent aux confins du naturel et du merveilleux. Il faut en dégager ce qui est naturel, et encourager loyalement les savants qui voudraient en connaître la nature et en découvrir les lois.

I

Nous avons toujours enseigné qu'il ne faut pas confondre l'hypnotisme thérapeutique ou médical avec l'hypnotisme de foire et de salon, et qu'il serait souverainement injuste de les envelopper dans une commune réprobation. L'hypnotisme médical, pratiqué avec une prudence chrétienne, par des médecins qui n'ont en vue que la guérison du malade, est un phénomène de l'ordre naturel qui offre de grands avantages, et qui produit tous les jours, dans nos hôpitaux, les résultats les plus utiles et les plus sérieux.

Mais l'hypnotisme provoqué par des hommes légers, à la recherche d'une émotion agréable, et pour satisfaire une curiosité malsaine; l'hypnotisme des aventuriers qui ont la prétention de prédire l'avenir, de voir à de longues distances, de traverser les corps opaques par la seule puissance du regard, de lire dans les consciences les pensées les plus secrètes, cet hypnotisme est mauvais, illicite, dangereux, et c'est pour nous un devoir de le réprouver.

Que l'on puisse abuser de l'hypnotisme, c'est incontestable; on peut abuser des meilleures choses : mais ces abus ne sont pas la conséquence *nécessaire, inévitable* de l'hypnotisme, puisque les médecins et les savants qui ont le souci de leur dignité, s'en défendent, sans difficulté, ces abus sont l'effet des intentions mauvaises, perverses du misérable qui se sert de l'hypnotisme pour arriver à ses tristes fins.

Cette distinction capitale s'est présentée à nous, quand nous avons commencé, il y a vingt-cinq ans, à étudier l'hypnotisme, avec des maîtres sérieux, dans nos hôpitaux les plus connus, nous l'avons toujours défendue avec conviction, parce que nous estimons servir ainsi la vérité, la science et l'honneur de l'enseignement chrétien (1).

C'est bien cette doctrine que nous retrouvons exprimée avec la plus haute sagesse dans la Lettre encyclique de l'Inquisition romaine sur *l'abus* du magnétisme et dans la

(1) É. Méric, *Le Merveilleux et la Science*, 12 édition.

belle lettre pastorale adressée aux fidèles de Pérouse, par le cardinal Pecci, avant son élévation au trône pontifical.

Depuis la publication de nos premiers travaux sur cette question, des théologiens de valeur nous ont apporté la confirmation et l'appui de leur autorité, en défendant avec nous la distinction si naturelle d'un hypnotisme scientifique, utile, et d'un hypnotisme empirique, dangereux, mauvais.

Nous citerons dans cet ordre d'idées, le P. Castelein, de la Compagnie de Jésus, professeur à Louvain, le chanoine Lelong, le supérieur du Séminaire de l'Institut catholique de Paris, M. Guilbert, le R. P. Coconnier, dominicain, directeur de la *Revue Thomiste* et professeur à l'Université de Fribourg, etc., etc.

Un savant religieux, de l'ordre de Saint-François, professeur de philosophie à Mondovi, vient de publier, avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique, une étude très claire et très précise sur la nature et les effets de l'hypnotisme. Cet opuscule obtient un grand succès en Italie; il nous est agréable de le faire connaître à nos lecteurs. Nous y verrons avec l'auteur dont je loue la prudence, ce que la conscience peut approuver et ce qu'elle doit réprouver.

II

Voici donc la thèse du P. Michel Rolfi :

« Il y aurait de l'exagération à ne voir que des abus dans l'hypnotisme. S'il y a des misérables, il y a aussi des cœurs droits et honnêtes. Les premiers sont, sans doute, plus nombreux, et cela suffit pour justifier nos craintes et nos restrictions; mais il n'en est pas moins vrai, cependant, que l'*abus n'est pas inhérent à la chose.*

« Le Dr Barth, très compétent dans cette matière, résume sagement la question. Très utile, écrit-il, dans certains cas de maladies nerveuses, où l'on peut, grâce à ce puissant moyen, triompher de certaines affections rebelles à tout autre médicament; inoffensif, quand il est appliqué avec mesure, dans un but scientifique, l'hypnotisme offrirait les plus grands

dangers s'il devenait un passe-temps à l'usage des oisifs, ou un moyen de procurer aux personnes nerveuses, des sensations nouvelles et inconnues.

« Posé ces principes : un but scientifique, le besoin de s'instruire pour instruire les autres, et par-dessus tout, le soulagement et la guérison des malades nous paraissent être une raison suffisante de recourir à l'hypnotisme (1). »

Le professeur Rolfi rappelle avec raison que si le Saint-Siège a condamné l'abus de l'hypnotisme, il n'a pas condamné l'hypnotisme pratiqué dans certaines conditions, et sous certaines garanties morales; il expose lui-même les garanties que l'on doit exiger :

« 1° Il faut une raison grave, telle, par exemple, une maladie que l'on ne peut pas guérir par d'autres moyens.

2° Il faut, selon la très juste et très sage recommandation du célèbre théologien Lemkuhl, que l'hypnotiseur soit un homme honnête, sérieux, qui mérite notre confiance, et qui n'abusera pas de l'état passif de l'hypnotisé ;

3. Que l'hypnotiseur évite avec soin de se servir de l'hypnotisme pour obtenir des effets qui ne sont pas naturels, car il s'exposerait à déterminer une intervention démoniaque ;

4. Qu'il proteste contre toute intervention du démon ;

5. Qu'il évite aussi soit de prolonger outre mesure l'expérience hypnotique, soit de la renouveler trop souvent, sans nécessité. »

Ces précautions nécessaires indiquent, sans doute, qu'il en est de l'hypnotisme comme de certains poisons qui doivent être maniés avec prudence, et par des hommes de l'art, mais elles ne prouvent pas que l'hypnotisme soit intrinsèquement mauvais.

« Quelle immoralité peut-on voir, écrit le P. Rolfi, dans l'acte d'un médecin qui endort une personne, qui dirige sa volonté, qui détermine ses actes? C'est ce que nous faisons tous les jours, à tout instant, avec des enfants et avec des adultes, sans que notre conscience nous en fasse un reproche,

(1) Pio Michele Rolfi, O. F. M. professore di filosofia, *La Magia moderna*, p. 219.

pourquoi en serait-il autrement, quand il s'agit d'obtenir un résultat identique, par des moyens naturels ?

« Mais, nous dit-on, voyez les immoralités, les délits, les crimes, qu'il faut attribuer à l'hypnotisme. Nous répondons : vous nous parlez de circonstances qui viennent s'ajouter à l'hypnotisme et qui n'en sont pas le résultat propre, nécessaire, inévitable. Assurément celui qui hypnotise un sujet pour obtenir un résultat illicite, coupable commet une mauvaise action parce qu'il obéit à une mauvaise intention.

« Si, au contraire, il se propose une fin raisonnable, licite, telle que de guérir un malade, de moraliser un être vicieux, et s'il prend, d'ailleurs, les précautions commandées par la science, la prudence et l'expérience, qui voudrait l'accuser et le blâmer (1)? »

C'est bien ainsi que nous avons toujours entendu nous-mêmes la thèse de l'hypnotisme médical et que nous l'avons défendue dans notre enseignement et dans nos écrits contre les imprudences téméraires trop hardies de ses partisans et contre la superstition de ses ennemis. Nous aimons à le répéter, ce qui est mauvais, condamnable, immoral, ce n'est pas l'hypnotisme, c'est l'intention et le but des hommes dépravés qui peuvent s'en servir. On oublie que dans les mains de ces hommes coupables le chloroforme peut produire les mêmes résultats; qui voudrait, cependant, l'interdire au chirurgien?

« Nous ne voulons point, écrit le P. Coconnier (2), renouveler en morale l'argumentation que l'on fit autrefois dans un autre domaine : Le feu a brûlé la maison d'un pauvre : donc, le feu est mauvais... L'abus est étranger à la nature des êtres qu'il profane : il rend les personnes coupables, mais ne rend pas les choses mauvaises. Si vous condamnez l'hypnotisme, parce que quelques-uns en abusent, condamnez aussi le repos, la nourriture, la liberté, la science. Tout peut être à l'homme occasion et instrument de mal. C'est ce fait aussi triste qu'indéniable qu'exprimait saint Thomas par ces belles paroles : Il n'est rien dont la nature humaine ne puisse abuser puisqu'elle abuse même de la bonté de Dieu. »

(1) *Op. cit.* p. 216. Voir aussi le décret du Saint-Office, du 21 juillet 1899.
(2) Coconnier, Dominicain, *L'Hypnotisme franc*, p. 252.

III

Quelle explication peut-on donner des effets naturels de l'hypnotisme, et quels sont les effets surnaturels qu'il faut éviter et réprouver? Le P. Rolfi répond clairement et simplement à ces questions. Il explique à cette occasion, avec sagesse le rôle et la puissance de l'imagination.

L'hypnotiseur est maître de l'hypnotisé, il lui fait accepter sans résistance invincible, ses ordres et ses suggestions. Pourquoi

« Le sommeil ordinaire, répond le P. Rolfi, suspend ou brise la subordination de l'imagination ou du cerveau à la volonté. Seule, alors, l'imagination règne et commande, et le cerveau qui est le principe de tous les mouvements de l'activité humaine lui obéit d'une manière absolue.

« Nous ne trouvons dans ces mouvements aucune trace d'attention, de volonté, d'autorité qui retienne dans l'ordre et l'harmonie les fibres nerveuses si fortement ébranlées... L'âme n'a plus la direction des facultés psychiques, l'intelligence, la volonté, la liberté n'agissent plus, nous sommes en présence de l'imagination, du cerveau, du corps qui produisent, sans le concours de l'âme, des songes, des hallucinations, des sensations et des mouvements désordonnés.

« Voici le sommeil ordinaire. Or, l'hypnotisme produit le même résultat, il occasionne un sommeil qui voile l'intelligence, affaiblit la volonté, enchaîne la liberté, et qui déchaîne en l'exaltant toute la puissance de l'imagination.

« Celui qui se rend maître de l'imagination, pendant le sommeil, se trouve aussi maître de tout l'organisme qui en dépend, il acquiert une puissance presque illimitée sur son sujet. »

Le P. Rolfi cite quelques exemples à l'appui de sa croyance à l'extraordinaire puissance de l'imagination; ces exemples abondent dans l'histoire de la médecine, on a l'embarras du choix.

L'étude du système nerveux nous donne l'explication de ces faits et éclaire l'enseignement de la philosophie. Le sommeil hypnotique, comme le sommeil ordinaire, arrête les nerfs

qui servent aux facultés intellectuelles et morales, à l'intelligence et à la liberté, et il surexcite les nerfs d'où dépendent les forces organiques, de l'instinct, mais les nerfs de la vie intellectuelle aussi bien que les nerfs de la vie instinctive ont leur point de départ dans le cerveau, qui passe sous la domination de l'hypnotiseur.

L'hypnotisé est donc un automate qui produit des actes instinctifs. A l'état ordinaire, pendant le sommeil, ces actes instinctifs viennent de nous, de nos impressions, de nos souvenirs, de nos organes, de notre corps. A l'état hypnotique, ces actes instinctifs sont l'œuvre de l'imagination, et celle-ci appartient à l'hypnotiseur qui en joue à sa manière et à son gré.

L'hypnotiseur ne substitue pas sa volonté à la volonté de l'hypnotisé, non. Par l'attitude, par le geste, par la parole, il détermine dans l'imagination de son sujet une impression, une image qui produira instinctivement tous les effets attendus. Il dira à son sujet hypnotisé : voilà une fleur, elle est belle, elle embaume, ou bien elle est laide, elle empoisonne; il lui dira : tu es soldat, prêtre, évêque, général; il fera naître une image, un type dans l'imagination déchaînée de l'hypnotisé, et l'image déterminera par association, toutes les impressions que l'on veut provoquer. (Inhibition de la raison, dynamogénie de l'imagination.)

Nous arrivons ainsi à faire naître des images, à provoquer des sensations, à éveiller des passions, à déterminer des actes, à produire l'anesthésie et la paralysie, à parcourir toute la gamme de ces phénomènes merveilleux, mais naturels dont l'exposition remplit les livres des hypnotiseurs contemporains.

Écoutons saint Thomas, sur la puissance de l'imagination : « De ce que l'âme imagine quelque chose et en est vivement frappée, il s'ensuit quelquefois une modification dans le corps d'où résulte la santé ou la maladie sans l'action des agents matériels qui, normalement, causent la maladie ou la santé. *Contra gentiles*, lib. III, cap. XCIX. » — Et encore : « Le corps peut être modifié et changé en dehors des agents physiques, principalement par une imagination fixe, en suite de laquelle le corps s'échauffe soit par les désirs, soit par la colère, ou

même est altéré jusqu'à la fièvre et à la lèpre. *Quæst. disput. De potentia* q. VI, art. 9. »

Le grand Docteur dit aussi que « le corps obéit à l'imagination pour les altérations organiques qui se font par la chaleur, par le froid et ce qui s'ensuit ». (Cité par le P. Coconnier, p. 408.)

Fondé sur ce principe d'Aristote, que l'*imagination est dans l'animal un principe de mouvement*, saint Thomas enseigne que l'imagination commande à toutes les forces de la sensibilité, qu'elle règle les battements du cœur, qu'elle met en mouvement les esprits vitaux par lesquels l'organisme tout entier peut être modifié. Saint Thomas, écrit le P. Rolfi, refuse seulement à l'imagination le pouvoir *de modifier la forme extérieure du corps et des organes*. P. 58. *La Magia moderna* (1).

« Si extraordinaires qu'ils soient, écrit le P. Rolfi, tous ces phénomènes appartiennent à l'ordre naturel, et il faut écarter l'idée d'une intervention préternaturelle. Nous ne voyons rien qui surpasse les forces de la nature dans cette puissance de l'hypnotiseur sur l'hypnotisé et dans les phénomènes qui en sont la conséquence, p. 19. »

IV

Mais voici une catégorie de phénomènes que l'on obtient quelquefois pendant le sommeil hypnotique et qui sont incontestablement en opposition avec les lois générales de la nature; ils trahissent la présence et l'intervention d'un principe ou d'un agent préternaturel. Tels sont, écrit le P. Rolfi, la double vue, la vue à de longues distances, la pénétration des pensées, l'intuition des maladies internes, la transposition des sens, la prévision certaine de l'avenir. Si vous constatez la réalité de ces phénomènes, vous pouvez dire : les lois de la nature sont violées, un être préternaturel se trouve là.

(1) Il Dottor angelico ricusa soltanto all'immaginazione la forza di modificar la forma esterna del corpo e degli organi, già determinata dall'evoluzione della vita e della formazione dello scheletro umano.

L'homme n'a pas reçu de la nature la faculté de voir à travers les corps opaques, les objets dont il est séparé, de voir, de Paris, ce qui se passe à Rome ou à Constantinople; tout ce qu'on a dit de *l'hyperidéation*, d'un sixième sens, d'un affranchissement temporaire de l'âme, de l'hyperestésie, du fluide vital, du périsprit voyageur, pour expliquer cette communication de l'âme à travers les corps opaques avec les objets les plus éloignés, tout cela ne repose sur rien et ne résiste pas à la discussion. Le P. Rolfi n'a pas de peine à le démontrer.

Il est aussi certain qu'aucun homme ne possède la faculté de connaître avec certitude les événements qui découlent de la liberté humaine, car le propre des actes libres, c'est d'échapper à toute prévision: aucun homme ne peut voir par l'épigastre et entendre par les yeux, c'est par l'appareil auditif que l'homme entend, c'est par l'appareil optique que nous voyons. Je ferais une réserve en ce qui concerne la connaissance de quelques maladies. Des émanations infectieuses de l'organe malade peuvent éveiller l'attention d'un sujet *hyperestésié*, et lui permettre de découvrir une maladie cachée, sans que ce fait implique l'intervention d'un agent préternaturel.

Quand vous vous trouverez en présence d'un sujet hypnotisé, plongé dans un profond sommeil, placé sous la domination et l'irrésistible autorité de l'hypnotiseur, observez-le avec soin. Si, obéissant au commandement illicite du magnétiseur, il fait la description véridique de ce qui se fait à Rome ou à Pékin, s'il révèle avec clarté et précision l'état d'âme, et les pensées et les fautes secrètes de ceux qui viennent le consulter; s'il prédit l'avenir qui intéresse votre personne, votre famille, vos amis, votre pays, n'hésitez pas à reconnaître que ce sujet est entré dans les régions obscures et dangereuses du préternaturel, qu'il est passé sous la domination de l'esprit mauvais, et que vous avez sous les yeux un des phénomènes troublants et trop souvent contagieux de la magie.

Dans ce cas illicite, mauvais, dangereux, ne vous prononcez pas témérairement contre *l'hypnotisme*, prononcez-vous hardiment contre *l'hypnotiseur* qui abuse d'un instrument redoutable, comme un malfaiteur pourrait abuser du chloroforme ou d'un poison.

Mais si vous rencontrez un médecin honnête, sérieux, chrétien qui dans une salle d'hôpital, et avec un grand respect pour la dignité humaine, endort un malade, ne le condamnez pas. Laissez-le demander à l'action si puissante de l'imagination sur tout l'organisme, la guérison que la science semble trop souvent lui refuser.

Et si ce praticien honnête essayait, dans une circonstance exceptionnelle, d'implanter dans l'imagination d'un sujet malheureux et vicieux, la suggestion qui va le délivrer d'une redoutable tentation de crime ou de désespoir; s'il le faisait avec prudence, avec science, avec respect, en poursuivant un effet physique lié à un effet moral, à quel titre voudriez-vous encore le blâmer et le condamner?

« Employé par des opérateurs honnêtes, écrit le P. Coconnier, à la fois psychologues et médecins, le traitement hypnotique a pu être appliqué à des milliers de sujets, sans que la santé d'aucun et le fonctionnement normal de ses facultés aient été compromis. Beaucoup ont été guéris de leurs maladies, ou notablement soulagés dans leurs souffrances. Plusieurs doivent à l'hypnotisme la vie. A l'égard d'hommes tombés dans l'abrutissement de l'ivrognerie et de la débauche, d'enfants dégénérés, il a été employé avec succès, comme moyen thérapeutique secondant les moyens d'ordre moral. L'hypnose n'est donc pas essentiellement malfaisant (1). »

Le P. Rolfi a su exprimer ces idées dans son livre substantiel, avec un respect légitime des droits de la science qui nous est chère plus qu'à tout autre, avec une déférence filiale et chrétienne envers les droits de l'Église dont il accepte l'infaillible direction en matière doctrinale. Il a su se tenir à distance des présomptueux qui ne doutent de rien et des superstitieux qui ont peur de la science et qui doutent de tout.

Élie MÉRIC.

(1) R. P. Coconnier, *L'Hypnotisme franc*, p. 426.

LES CHARISMES DU SAINT-ESPRIT

(*Suite.*)

III. — La répartition des Charismes

Les apôtres, les grands apôtres comme dit saint Paul (II *Cor.* xi, 5), rayonnaient, cela est certain, de la plénitude des charismes du Saint-Esprit; elle était en eux comme un rejaillissement extérieur de leur foi magnifique, de leur espérance héroïque, de leur très lumineuse et très ardente charité. Le charisme *la parole de la sagesse* les mettait à même de donner communication *aux parfaits* des mystères les plus élevés et les plus intimes de la grâce; par *la parole de la science* ils se proportionnaient à la capacité des petits, auxquels il faut *du lait* et non *l'aliment substantiel* des forts (I *Cor.* xiii, 2). Ils étaient éclairés des lumières prophétiques les plus vives soit sur les secrets d'un prochain avenir, soit sur les mystères du monde futur, soit sur les crises suprêmes de la fin des temps. Ils étaient doués d'un regard très pénétrant dans sa douceur, qui démêlait sans peine dans les âmes les mouvements des esprits opposés, et perçait les replis des consciences. Ils étaient revêtus de cette foi, charisme gratuit, qui transporte les montagnes; ils abondaient en œuvres miraculeuses de premier ordre, quelquefois terrifiantes; sous leurs mains, à l'ombre que projetait Pierre en passant, à l'attouchement des linges qui étaient à l'usage de Paul, se multipliaient les guérisons subites de tous les malades jusqu'aux plus désespérés. Enfin ils parlaient toutes les langues, comme s'ils eussent saisi le mystère de leur genèse et formation intime; et il n'était pas besoin que personne leur servît d'interprète.

Telle était la religieuse terreur qu'investis de tous ces dons surnaturels ils répandaient autour d'eux, que personne n'osait se joindre à leur compagnie, alors qu'ils se tenaient

tous ensemble dans la galerie de Salomon: et le peuple les glorifiait à haute voix. (*Act. Apost*, v, 12, 13.) Il semble qu'un cercle de feu les entourait et les isolait de tout contact profane.

En un mot les apôtres, chefs du peuple chrétien, réunissaient en eux tous les charismes requis pour l'édification du corps de l'Église, comme la tête porte avec elle tous les organes sensitifs.

Il n'en était pas ainsi des autres fidèles. Les charismes se répartissaient entre eux, comme les fonctions différentes se répartissent entre les membres du corps. C'est la comparaison qu'emploie saint Paul pour faire entendre cette vérité.

« Vous êtes, dit-il aux fidèles, le corps du Christ, et membres d'un membre (c'est-à-dire d'une Église particulière qui va se rattachant à l'Église universelle).

« Dieu a établi dans son Église premièrement des apôtres, secondement des prophètes, troisièmement des docteurs, ensuite les thaumaturges, les guérisseurs, les aides ou infirmiers (1), les dispensateurs des aumônes, ceux qui parlent les langues, ceux qui ont grâce pour les interpréter.

« Tous sont-ils apôtres? Tous prophètes? Tous docteurs?

« Tous font-ils des miracles? Tous ont-ils la grâce de guérir les maladies? Tous parlent-ils les langues? Tous ont-ils le don de les interpréter?

« Entre ces dons, ayez plus d'empressement pour les meilleurs. » (I *Cor.* xii, 27-31.)

Quel magnifique tableau nous trace l'Apôtre de l'Église primitive! quelle belle harmonie de fonctions et de ministères dans le corps mystique du Christ! Comme tout y est bien ordonné et distribué : On reconnaît sans peine, en ces fonctions vivifiées par la présence du Saint-Esprit, par la charité qu'il répand dans les cœurs, les divers charismes énumérés plus haut.

En nommant au premier rang *les apôtres*, saint Paul n'entend pas proprement les grands apôtres, mais en général tous

(1) C'est ainsi qu'on interprète généralement le mot *opitulationes* de saint Paul, de même qu'on entend le mot suivant *gubernationes* de la dispensation des aumônes.

ceux qui faisaient office apostolique en annonçant la parole de Dieu, ceux à qui l'Esprit avait départi le plus haut des charismes, celui de la sagesse, qui leur permettait d'aborder, sans crainte de s'égarer, les plus profonds mystères de la foi et de la vie surnaturelle.

Après eux il mentionne *les prophètes.* Il y avait parmi les premiers chrétiens plusieurs personnages, et même des vierges, qui étaient reconnus publiquement comme favorisés de lumières prophétiques, nous en verrons quelques exemples dans la suite de cette étude; en ces personnages les communications d'en haut n'étaient point passagères, comme pour beaucoup d'autres fidèles dans les assemblées, mais habituelles comme elles l'étaient pour les prophètes de l'ancien Testament.

Les *docteurs* sont cités en troisième lieu. Il s'agit de ceux qui ont reçu le charisme de la science lequel implique une connaissance spéculative et pratique des choses religieuses, avec une spéciale facilité pour les vulgariser.

Les *thaumaturges*, ou opérateurs de merveilles, malgré leur puissance stupéfiante, n'atteignent pas à la dignité de ceux qui sont chargés d'enseigner. Mais ils ont le pas sur les simples *guérisons*, qui rendent la santé aux malades soit par l'invocation du nom de Jésus, soit par le signe de la croix, soit par une onction d'huile; ceux-ci étaient nombreux dans les temps primitifs. A côté d'eux, saint Paul place ces pieux fidèles qui, selon l'explication la plus plausible de ce passage, assistaient les malades (*opitulationes*); ou bien qui s'occupaient des pauvres et étaient chargés de la répartition des aumônes (*gubernationes*).

Il met au dernier rang ceux qui parlent diverses langues ou qui ont grâce pour les interpréter. C'était en effet un don moins essentiel, utile seulement en certaines circonstances données, et qui n'entrait pas aussi intimement dans la constitution de l'Église.

En cette énumération saint Paul se propose de rabattre, au moins incidemment, l'estime exagérée que les Corinthiens professaient pour le don des langues. A cette occasion il entre en des détails très curieux sur les phénomènes mysti-

ques qui se produisaient dans leurs assemblées, et vraisemblablement dans toutes les assemblées des fidèles à cette époque. Le Saint-Esprit y manifestait sensiblement sa présence. Il versait chez les uns des illuminations qui les faisaient prophétiser; il donnait à d'autres de parler des langues étrangères. Seulement cette profusion de charismes répandus engendrait parfois quelque confusion. Chacun voulait produire au dehors la grâce spéciale qui le visitait intérieurement; les uns publiaient des prophéties, les autres parlaient diverses langues. L'Apôtre entreprend de réglementer ces manifestations, pour en retirer tout le profit qu'elles pouvaient comporter.

Il pose en principe que la prophétie prime le don des langues. En effet, le prophète est éclairé de Dieu, il se comprend parfaitement lui-même, il parle un langage intelligible pour tous et qui est de nature, par les enseignements qu'il contient, à édifier ses auditeurs. Au contraire à quoi sert-il de parler des langues que personne ne comprend, et que celui qui les parle n'entend lui-même avec assez de clarté pour donner à d'autres l'intelligence de ce qu'il dit? Au moins, si un frère s'exprime en quelque dialecte inconnu, qu'il ne le fasse pas sans qu'il y ait quelqu'un à côté de lui qui soit capable, par un charisme spécial, d'interpréter son discours!

Ici saint Paul accentue sa manière de voir par une mise en scène vraiment suggestive. Il suppose un païen qui entre dans une assemblée des fidèles. S'il entend chacun parler confusément des langues étrangères, il dira : ces gens-là sont fous! Si au contraire il entend les fidèles émettre des révélations prophétiques, il sera saisi, pénétré d'une conviction irrésistible : « Les secrets de son cœur, dit l'Apôtre, se trouveront mis à nu, il se prosternera la face contre terre, il adorera Dieu en reconnaissant qu'il est vraiment présent au milieu de vous. » (I *Cor.*, XIV, 23-26.) Tel était l'effet produit sur les païens par une assemblée chrétienne bien réglée où le Saint-Esprit révélait son action : les secrets de leur conscience étaient mis au jour, leurs fautes cachées découvertes; il leur fallait reconnaître la puissance de Dieu et se convertir. Saint Irénée atteste

que ces conversions miraculeusement provoquées étaient encore fréquentes de son temps. Or elles étaient dues au charisme de la prophétie, et non à celui des langues.

En conséquence de ces observations pratiques, l'Apôtre dispose très sagement qu'il suffit que, dans une assemblée, deux frères ou trois au plus émettent des discours en langues inconnues, et encore à condition qu'il se trouve un interprète pour en expliquer le sens. Quant au charisme de la prophétie, il limite également son usage, mais d'une manière moins stricte; il tient d'ailleurs à ce que ces communications prophétiques soient contrôlées par les frères doués du discernement des esprits. Il règle enfin que les femmes ne doivent jamais prendre la parole dans les assemblées, encore que quelques-unes soient authentiquement visitées par la grâce de la prophétie. Grâce à ces mesures, tout se passera avec ordre et édification.

Saint Paul tenait essentiellement à ce bon ordre des assemblées chrétiennes, afin qu'elles n'eussent rien de commun même en apparence avec les mystères du paganisme. Là aussi il y avait des scènes d'inspiration soi-disant prophétique. Mais quelle différence avec les visites du Saint-Esprit! C'était un délire, une véritable possession démoniaque qui jetait les initiés hors d'eux-mêmes, soulevait leur poitrine, en tirait des cris inarticulés et des paroles incohérentes; ils subissaient une violence à laquelle ils ne pouvaient résister, ils ne se comprenaient pas eux-mêmes. Au contraire, comme le dit saint Paul, *l'esprit des prophètes est soumis aux prophètes* (1); ils ne sont pas emportés par une inspiration délirante, mais envahis par une inspiration non moins douce que puissante qui leur laisse toute leur liberté; ils ont conscience et connaissance de ce qu'ils disent, et ils peuvent se retenir de parler quand ils veulent. Tel est le signalement du vrai prophète: loin d'être, comme le faux prophète, agité par les furies, et

(1) Estius donne ce sens à la parole de l'Apôtre, que l'esprit des prophètes était soumis à d'autres prophètes, c'est-à-dire contrôlé par ceux qui avaient le discernement des esprits. Mais cela même démontre que tout se passait dans les assemblées chrétiennes avec calme et retenue. Ainsi l'interprétation d'Estius revient à l'explication que nous tirons de bons auteurs.

privé de sa liberté, il reste en possession de lui-même sous l'influx d'en haut le plus impétueux.

Reste une question à élucider. On s'explique très bien, d'après les dires de saint Paul, l'utilité de la prophétie ; on comprend moins bien comment le Saint-Esprit, qui ne fait rien d'inutile, répandait avec tant de profusion le charisme des langues, qui dans l'espèce, ne servaient pas à la conversion des infidèles. Nous répondrons que, même dans les conditions où il se produisait à Corinthe et ailleurs, le charisme des langues n'était nullement à mépriser. 1° Il attestait la permanence dans l'Église du Saint-Esprit tel qu'il était descendu au Cénacle ; plus tard d'autres signes remplaceront celui-là ; pour le moment il gardait son opportunité providentielle. 2° Il rappelait à tous que l'Église était destinée à convertir et à réunir dans son sein toutes les nations de la terre ; il tenait les fidèles en communion étroite avec les apôtres qui évangélisaient les nations barbares. 3° Il était, au témoignage de saint Paul, accompagné d'un sentiment de dévotion qui eût gagné à être éclairé d'un rayon plus net d'intelligence, mais qui n'était pas néanmoins à négliger.

D'ailleurs, et en dehors même de ces raisons probantes, les œuvres de Dieu n'ont-elles pas précisément pour caractère une sorte de magnifique prodigalité, surtout quand elles sont dans la fraîcheur de la jeunesse, quand elles n'ont pas subi encore l'épreuve du temps ou l'attouchement des hommes ? Voyez comme le printemps charge les arbres de fleurs en si grand nombre, qu'ils ne pourraient jamais nourrir de sève et porter tous les fruits qui en sortiraient ! Quelle prodigieuse quantité de graines et de semences est jetée en pure perte dans le vaste sein de la nature ! Au sortir du Cénacle, l'Église était jeune ; elle se couvrait d'une exhubérante floraison de charismes spirituels. Le Sauveur avait lui-même comparé son Esprit au *vin nouveau ;* il se produisait parmi les premiers fidèles une fermentation de vie, qui débordait en luxuriants phénomènes. Ne jugeons pas, d'après notre époque refroidie, de ces temps d'expansion merveilleuse et de brûlante ferveur.

Le témoignage de l'Apôtre, qui nous met sous les yeux ces phénomènes avec la netteté d'une chose vécue, est absolu-

ment péremptoire: et nous ne voyons pas comment, historiquement parlant, on pourrait le récuser. On parlera peut-être ici d'hallucination collective, de contagion mentale : ce sont là des mots qu'il est facile de jeter en l'air, mais qui n'expliquent rien. Les phénomènes, dont saint Paul nous trace le tableau, sont complexes, variables selon les individus : ce qui suffit à écarter l'hypothèse d'une hallucination collective. Ils consistent en prophéties ayant chacune un sens bien déterminé, et qui sont de nature à frapper et à édifier les auditeurs; en émission de langues étrangères, qui sont de vraies langues, réellement parlées dans un coin ou dans un autre du globe. Ils attestent par là même l'intervention d'un Esprit omniscient, et ayant tout pouvoir sur les âmes humaines pour les pénétrer et les éclairer. Cet Esprit, tout-puissant dans ses opérations, est également plein de douceur; il laisse à ses voyants et à ses prophètes leur liberté entière, en sorte qu'ils restent en possession d'eux-mêmes sous le coup de l'inspiration la plus véhémente. A ces signes les premiers fidèles, les païens eux-mêmes reconnaissaient Celui en qui la foi de l'Église salue une Personne divine, à savoir le Saint-Esprit: la foi des croyants était puissamment affermie, les infidèles se convertissaient en foule, et la religion chrétienne se propageait et s'établissait partout malgré les efforts désespérés que les juifs opiniâtres et les prêtres des idoles opposaient à sa divulgation. De tels résultats à eux seuls prouvent la divinité de la cause qui les a produits. Dire que le monde a été converti par des hallucinés, c'est cela qui est une hallucination, l'hallucination du sophisme et de la mauvaise foi.

IV. — Les Apôtres sous la direction du Saint-Esprit

Le Saint-Esprit est l'âme de toute l'Église; il s'est montré très spécialement l'âme du collège apostolique. Il dirigeait les apôtres dans les voies de la perfection chrétienne, comme il y dirige tous les chrétiens, et les soulevait jusqu'aux plus hauts sommets de la sainteté. Mais en outre il les dirigeait dans l'exécution de leur sublime ministère. Cette seconde

direction se produisait, comme la première, dans l'intime de l'âme, par des touches secrètes, par de vives illuminations, par des visions le plus souvent imaginatives; mais elle tendait, à l'extérieur, en ce qu'elle avait pour objet propre des fonctions extérieures. Alors que la première était exercée par le Saint-Esprit au moyen des sept dons spirituels; celle-ci résultait principalement de la mise en œuvre des charismes dont il est question en cette étude.

Les Pères, et tout spécialement saint Grégoire le Grand, aiment à nous représenter les apôtres sous le symbole scripturaire des nuées que le vent pousse d'un côté et d'un autre, et qui ne résistent pas au souffle qui les emporte; ou encore sous l'emblème des animaux ailés d'Ézéchiel qui allaient et volaient où l'Esprit les poussait avec une impétuosité incoercible. C'est bien ainsi que les apôtres nous apparaissent, dans le livre des Actes, sous l'incessante et en quelque sorte tangible direction du Saint-Esprit.

Leur situation était des plus délicates. Il fallait qu'ils fussent très clairement instruits des desseins de la divine Providence, et revêtus d'une force insurmontable pour les accomplir jusqu'au bout. Ces desseins étaient que la réprobation méritée des Juifs servît aux Gentils de porte d'entrée dans l'Église; que les observances mosaïques fussent abrogées, qu'une loi entièrement nouvelle fût substituée à la loi ancienne, en un mot que l'axe de la religion fût déplacé moralement et même matériellement. Qu'on se mette à la place des apôtres nés et élevés dans le culte de la loi mosaïque, religieusement attachés aux traditions ancestrales; que l'on calcule ce que peut la force de la coutume, et surtout d'une coutume religieuse en soi très respectable : on comprendra qu'il ne fallait rien moins que l'intervention d'une puissance divine pour les détacher ainsi des rites anciens, et en faire les dociles instruments d'une rénovation religieuse qui les forçait à rompre avec les tenaces préjugés de leur patrie et avec leur propre passé.

Notre-Seigneur avait donné ordre à ses apôtres de prêcher l'Évangile jusqu'aux extrémités de la terre; donc ils devaient appeler les Gentils à la connaissance du vrai Dieu et de Jésus-

Christ, l'unique Sauveur du monde. Il leur avait prédit que mille persécutions les attendaient dans l'accomplissement de leur divine mission, et même qu'on les haïrait jusqu'à ce point *de croire servir Dieu en les massacrant.* Il semble, dit Bossuet, qu'il n'est point de vérités plus fortes que cette dernière, et plus capables de faire hésiter le courage le plus intrépide. Et néanmoins il en était d'autres plus ardues encore, et telles qu'avant la venue du Saint-Esprit les apôtres n'auraient point pu les porter.

Or voici, ajoute Bossuet, quelques-unes de ces vérités « que Jésus-Christ n'a pas dites, ou sur lesquelles il n'a pas appuyé : c'est que les apôtres seraient obligés, non seulement à subir l'exécration de la synagogue, mais encore à se séparer d'eux-mêmes du reste du peuple, comme il paraît dans les Actes; à relâcher l'obligation de la loi, à la regarder comme un fardeau insupportable aux Juifs mêmes, selon ce qu'ils disent dans les Actes que *ni nos pères ni nous n'avons pu la porter;* à faire voir, ce qui est bien plus, que non seulement la loi n'obligeait point les Gentils, mais encore les rendait coupables, conformément à cette parole : *Si vous vous faites circoncire, Jésus-Christ ne vous servira de rien.* Voilà quelque partie des vérités que les apôtres n'auraient pu porter, si Jésus-Christ les leur avait apprises d'abord. Et c'est pourquoi il les réserve au Saint-Esprit, qui aussi, lorsqu'ils furent obligés de les expliquer dans le concile de Jérusalem, leur fait dire : *Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous.*

« Que dirai-je du redoutable secret de la réprobation des Juifs, pour donner lieu aux Gentils; et du retour futur de ces mêmes Juifs, après que les Gentils seront entrés. Secret admirable qui donne lieu à celui de la prédestination, et à ces terribles paroles : *Dieu a tout renfermé dans l'incrédulité, pour montrer que nul n'est sauvé que par sa miséricorde.* C'est un secret dont Jésus-Christ a posé les fondements, mais dont il laisse l'application et le fond à développer à saint Paul (1). »

Le Saint-Esprit révéla peu à peu aux apôtres ces vérités si

(1) Bossuet. *Méditations sur l'Evangile.* La Cène, IIe partie, XXIIe jour.

graves, afin qu'ils réglassent leur conduite en conséquence, et qu'ainsi la transformation religieuse du monde se fît progressivement. Le récit des Actes des apôtres nous fait suivre les phases de cette transformation.

Aux premiers chapitres, nous voyons les apôtres qui offrent le salut aux Juifs avec une sainte véhémence. Il est clair que la miséricorde divine fait, par la bouche de Pierre, un suprême effort pour les amener tous ensemble à la foi et à la pénitence. Mais la violente opposition de la synagogue à l'Évangile se dessine d'une manière officielle qui engage le corps de la nation.

Saint Étienne entre en scène : sa touchante et vigoureuse physionomie, éclairée d'un rayon d'en haut, fait ressortir les figures livides et grinçantes de haine des membres du Sanhédrin. Le sang des martyrs va combler la mesure des crimes de la nation déicide, et amènera sa définitive réprobation.

Cependant l'Église naissante fait un mouvement en dehors de la Judée, et entre victorieusement dans la Samarie (1). Le diacre Philippe y prêche avec des miracles; et les apôtres viennent personnellement, par des miracles plus grands encore, confirmer les convertis.

Les Gentils ne sont pas encore entrés dans l'Église; mais ils se tiennent à la porte et ils frappent. Ils y seront admis, cela n'est pas douteux, car leur admission ressort du programme tracé par Notre-Seigneur; mais comment, avec quelle formalité? Devront-ils passer par la porte basse et le dédale étroit des observances judaïques? ou bien leur ouvrira-t-on tout d'abord et toutes grandes les portes du baptême, sans leur demander autre chose que la foi en Jésus-Christ? Saint Pierre n'eût pas osé de lui-même prendre ce dernier parti; mais le Saint-Esprit le lui impose avec une autorité irrésistible.

Arrêtons-nous ici au récit des Actes; il est semé de merveilles d'un bout à l'autre (x). Le centurion Cornélius, homme très religieux, qui faisait partie de la cohorte nommée l'*Italique*, demeurait à Césarée; il désirait sincèrement, par l'effet

(1) Les Samaritains n'étaient pas regardés proprement par les Juifs comme des gentils et des païens, mais plutôt comme des hérétiques et des schismatiques.

d'une grâce secrète, le royaume de Dieu. Un jour, « à la neuvième heure, il voit très clairement dans une vision un ange de Dieu qui se présente à lui, et lui dit » d'aller chercher à Joppé, chez Simon le corroyeur, Simon surnommé Pierre. Il envoie donc deux de ses serviteurs le trouver. Or le lendemain, à la sixième heure, avant de prendre son repas, Pierre est ravi en esprit; il voit le ciel ouvert, et comme une grande nappe qui en descend, laquelle est pleine d'animaux de toutes sortes purs et impurs. « Une voix en même temps retentit : *Lève-toi, Pierre, tue et mange. — Je m'en garderai bien, Seigneur,* répond l'apôtre, *car je n'ai jamais rien mangé qui fût impur et souillé. — Comment,* reprend la voix, *appelles-tu impur ce que le Seigneur a purifié?* — Et par trois fois la vision se renouvelle. » Saint Pierre se demandait ce qu'elle signifiait, quand les serviteurs de Cornélius frappèrent à sa porte. L'Esprit alors lui en fit connaître le sens; il comprit que Dieu ne fait pas acception de personnes, et que quiconque a la foi devient pur et agréable à ses yeux. Il suivit donc les serviteurs du centurion, et se rendit chez lui à Césarée. Une nombreuse assemblée de gentils était réunie dans sa maison : Pierre leur adresse la parole, et tandis qu'il leur parle, le Saint-Esprit descend sur eux et leur confère le don des langues. Toute hésitation disparaît du cœur de l'apôtre; il les baptise tous au nom de Jésus-Christ.

Tel est le grand événement qui fit crouler le mur de séparation derrière lequel la gentilité attendait la rédemption. Ce mur était fait des ignorances de la gentilité et des préjugés du judaïsme. Les uns et les autres disparurent au souffle du Saint-Esprit. C'est bien Lui qui de toutes manières était intervenu. Saint Pierre demeura pleinement convaincu; mais il dut justifier sa conduite devant les autres apôtres et les frères de Jérusalem, ce qu'il fit, en rapportant les phénomènes miraculeux qui avaient amené la collation du baptême à Cornélius et aux gentils de son entourage. Ces explications furent reçues avec respect, et entraînèrent l'acquiescement joyeux de ceux qui les recueillirent (xi).

La question toutefois devait se poser de nouveau quelques années plus tard à Antioche. Et même elle fut agitée avec

acrimonie. Plusieurs juifs convertis voulaient absolument que les gentils convertis fussent circoncis et soumis aux observances mosaïques; c'était à leurs yeux une condition indispensable du salut. Leur insistance alla si loin, que les apôtres durent se réunir conciliairement à Jérusalem pour trancher le débat par une décision solennelle. Saint Pierre prit la parole, et déclara que c'était tenter Dieu que de prétendre imposer aux convertis de la gentilité un joug « que nos pères, ajouta-t-il, ni nous n'avons pu porter. » (xv, 10.) Cette dernière parole portait un coup terrible aux observances mosaïques; elles avaient fait leur temps, elles allaient être mises de côté, elles ne convenaient pas à la sainte liberté chrétienne. Le discours de Pierre fut écouté comme venant du ciel; tous s'inclinèrent avec empressement. Après quelques explications de saint Jacques, la charte de la liberté chrétienne fut rédigée et publiée par les apôtres réunis à leur chef. Elle porte ces mots : *Il a plu au Saint-Esprit et à nous* (28). Ainsi elle est dictée par le Saint-Esprit, qui planait sur l'assemblée, et l'animait sensiblement de son souffle.

Il y eut encore, par la suite, des protestations violentes de la part de certains judaïsants opiniâtres contre l'admission pure et simple des gentils dans l'Église. Il y eut une contestation célèbre à Antioche, dans laquelle nous répugnons à voir engagée la personne du prince des apôtres. Il y eut même un commencement de schisme dans les églises de Galatie. Mais ce furent là comme les suprêmes convulsions du judaïsme expirant. Saint Paul, écrivant aux Galates, leur déclara formellement que celui qui tient aux rites anciens comme à une chose nécessaire et indispensable au salut, se met lui-même en dehors de la voie du salut qui est Jésus-Christ et Jésus-Christ seul. Ainsi les rites anciens non seulement n'étaient pas une source de vie, mais devenaient une cause de mort. On ne pouvait supporter que la jeune liberté chrétienne demeurât liée à un organisme qui était désormais un cadavre.

Nous sommes heureux de faire ressortir en passant ce que les apôtres ont fait pour cette liberté chrétienne, qui était l'affranchissement du monde : esclavage des vices et des

erreurs, assujettissement aux multiples entraves d'une loi de crainte, toutes ces chaînes furent brisées par la parole apostolique, ou plutôt par le Saint-Esprit. *Là où est l'Esprit*, dit saint Paul, *là est la liberté*.

Le judaïsme sectaire avait répondu à l'admission des gentils dans l'Église par une persécution qui trancha la tête de saint Jacques le majeur, et faillit faire périr saint Pierre. Celui-ci, délivré miraculeusement par un ange (*Act.* XII), fixa sa chaire à Antioche, comme nous l'apprend une tradition incontestée (1). Ainsi l'Église prenait pied officiellement chez les gentils, repoussée violemment et menacée qu'elle était par les Juifs.

Mais l'église d'Antioche n'était dans les desseins de Dieu, pour le prince des Apôtres, qu'une étape. A une époque qu'il est difficile de préciser historiquement d'une manière sûre, saint Pierre transporta sa chaire pontificale à Rome, en plein cœur de la gentilité, dans la capitale des Césars. A des yeux humains, cette translation fut un coup de singulière audace, un trait de génie. Pour l'apôtre, ce fut l'exécution d'un dessein providentiel qui lui fut (si les Actes se taisent, la tradition nous l'assure) nettement signifié par le Saint-Esprit.

La réprobation des Juifs, la vocation des gentils étaient passées dans le domaine des faits par l'abandon de Jérusalem et par l'élection de Rome. L'axe religieux du monde se trouvait désormais déplacé.

Nous avons démontré que cette transformation unique et prodigieuse fut due à la motion du Saint-Esprit se produisant sous forme de visions et d'inspirations. L'initiative extérieure en revient, comme il était convenable, à saint Pierre, le prince des apôtres. Mais le Saint-Esprit lui forma et lui donna, pour cette œuvre extraordinaire, un aide incomparable en la personne de l'apôtre saint Paul son compagnon de martyre. Étudions la captivante physionomie de saint Paul.

(*A suivre.*) D. Bernard MARÉCHAUX.

(1) Nous n'avons pas la prétention d'établir ici la chronologie de saint Pierre. Plusieurs exégètes pensent qu'il établit sa chaire à Antioche dès l'an 36, et qu'après sa délivrance en l'an 44 il la transporta à Rome. Le Concile de Jérusalem eut lieu, comme on le croit généralement en l'an 51.

MAISON HANTÉE

(*Suite*)

Pour en avoir le cœur net, je me rendis moi-même auprès de M. le Procureur pour savoir à quoi m'en tenir positivement au sujet des honoraires qui pouvaient m'être dus, quelque minimes qu'ils pussent être.

M. le Procureur me dit alors qu'il ne pouvait me faire payer sans la réquisition de M. le Maire, qu'il la lui fallait absolument comme pièces à l'appui, que je n'avais qu'à la lui demander, pensant bien qu'il ne la refuserait pas; mais que s'il me la refusait, je n'aurais plus alors qu'à m'adresser directement à M. le Ministre de la Justice, le cas en valant la peine.

Je demandai donc à M. le Maire de vouloir bien me délivrer cette réquisition, qu'il m'avait promise devant plusieurs personnes, et sur sa parole d'honneur.

Eh bien! M. le Maire s'y refusa *mordicus* avec un entêtement incroyable et presque risible, me disant qu'il me signerait bien cette réquisition s'il croyait de bonne foi que j'aie pu expliquer ces faits extraordinaires, et tout à fait surnaturels!... parce qu'il était absolument convaincu, et que personne ne pourrait le lui sortir de la tête, que c'était bien le diable qui avait fait tout cela! ou les revenants! comme tout le monde le disait... qu'il ne pouvait comprendre comment ces faits pouvaient avoir un rapport avec la médecine; la médecine d'après lui, n'ayant qu'à s'occuper des remèdes à *appliquer aux maladies*, et par conséquent, la médecine n'ayant pas à s'occuper des esprits revenant de l'autre monde.

Ce brave homme, bon et obligeant d'ailleurs, s'était buté... je le voyais, il n'y avait pas à insister. Les gens portés à la superstition ou à la crédulité sont parfois les plus entêtés.

Je voulus cependant, un moment, en rassemblant toute ma patience, faire comprendre à M. D... peu versé dans les sciences supérieures, quoique très entendu et très pratique dans la vie et les affaires ordinaires, que la médecine avait parfois à s'occuper d'affections mentales et de faits s'y rattachant... Il commençait dès lors à s'impatienter; je voyais bien qu'il était inutile d'insister... Cependant, je lui dis encore que M. le Procureur attendait seulement sa signature, reconnaissant tout simplement, comme cela était vrai, que dans l'exercice de ses fonctions, il m'avait requis, et cela devant plusieurs personnes, pour aller à la maison hantée afin d'essayer de me rendre compte de ce qui s'y passait et de le faire cesser si je le pouvais. La fin de ma phrase, allant à l'encontre de son opinion, était sans doute malheureuse : j'aurais peut-être dû lui accorder que c'était le diable que j'avais fait partir, et non la jeune fille.

Je ne pus parvenir à lui faire comprendre que sa responsabilité n'était pas engagée dans l'interprétation des faits, que sa signature n'avait qu'un but de contrôle pour me faire payer, non pour m'accorder raison... Ce fut bien pis quand je prétendis avoir tout fait cesser, en décidant du départ de la jeune bonne.

— Ah! mon bon Docteur, reprit-il, avec une certaine justesse de raisonnement. Tenez! si c'était cette jeune fille qui ait fait tout cela, elle l'aurait bien fait ailleurs, une fois partie... Vous voyez que je vous cloue!... Et rien ne me sortira de la tête que c'était le diable!...

— Cependant, lui répondis-je, de même que cet état de désordre cérébral a pu se produire spontanément chez cette jeune personne, de même ce retour brusque à l'état normal a pu également se produire.

Il est certain que mon diagnostic aurait été encore mieux prouvé si on avait pu remarquer que cette jeune fille ait renouvelé ces actes chez elle; mais cela prouve aussi que mon intervention a pu arriver à déterminer un résultat encore plus heureux, grâce à l'admonestation que j'ai adressée à cette jeune fille et qui a pu rétablir le cours normal de ses idées...

Dans tous les cas, ajoutai-je, le parquet s'en rapportant à mes explications qui lui ont paru probantes, a cru devoir cesser les poursuites.

— Et qui voulez-vous qu'il poursuive? me répondit-il : des revenants?... En présence de ce parti pris, il n'y avait plus à insister.

Comme j'avais un peu ri involontairement la première fois qu'il nous fit le récit de son aventure lors de sa visite à la maison hantée (soi-disant, on lui avait fait entendre, et il en était persuadé), que je m'étais moqué de lui... Dieu sait si j'en ai eu l'idée et l'intention!

Par exemple, on rit involontairement quand on voit tomber quelqu'un, mais on le plaint tout de même. D'ailleurs, je compris que des personnes malintentionnées lui avaient monté la tête de même qu'elles avaient cherché à répandre de mauvais bruits sur Mme F...

A partir de ce moment, je ne lui parlai plus de cette affaire des revenants, puisque ce souvenir seul lui faisait impression.

Et je ne m'adressai pas au Ministre de la Justice, ne voulant déranger un si haut personnage pour si peu, alors que parfois certains médecins-experts sont si mal rétribués.

On paie encore assez bien un vétérinaire à l'occasion d'une épizootie, mais le médecin l'est si peu dans les cas qui intéressent la sécurité de la société quand son art doit cependant intervenir dans quelque expertise médico-légale!

Je ne sais si M. le Ministre aurait bien voulu prendre ce récit en considération : peut-être aurait-il porté quelque intérêt à un cas si curieux et si bizarre; peut-être se serait-il plu à récompenser un médecin ayant fait son devoir avec tant de persistance, malgré tant d'obstacles, malgré tant d'obstination, avec tant de peine pour lutter contre les préjugés.

Peut-être eut-il jugé que toute peine mérite un salaire ou une récompense.

Car on peut bien se demander ce qui serait arrivé, si je n'avais pu expliquer les faits qui se passaient à la C... et les faire cesser.

Sans mon intervention peut-être, on aurait pu poursuivre

et condamner des innocents, ou bien peut-être ces faits s'étant reproduits, y aurait-il eu quelques personnes assommées ou la maison incendiée ?

Dans les auteurs qui se sont occupés de questions analogues, il est difficile de trouver des cas identiques, d'en trouver d'aussi complets, d'aussi complexes et d'aussi extraordinaires.

Briand et Chaudé dans leur livre magistral traitant de la médecine légale, citent des cas intéressants, chacun dans son genre, sur les homicides commis involontairement et inconsciemment, soit en état de sommeil, soit en un état intermédiaire entre la veille et le sommeil, et ces auteurs font suivre leurs observations de réflexions judicieuses sur les conséquences d'un jugement qui, au lieu de reconnaître l'innocence de ces malheureux, les aurait condamnés comme coupables. La justice aurait eu à regretter une erreur nouvelle, en punissant des innocents.

En faisant prendre à M. le Maire et à Mme F... la décision d'éloigner cette fille, n'avons-nous pas trouvé le moyen de faire tout cesser dans cette maison et d'éviter de nouveaux et plus grands malheurs ?

N'avons-nous pas été assez heureux de rétablir le calme dans les idées de cette jeune fille en la raisonnant doucement... pauvre innocente ! jouet de ses illusions ! en la remettant dans son bon sens, n'avons-nous point fait une bonne action ?

Enfin, en éclairant la police et la justice sur l'innocence, l'inconscience et l'irresponsabilité de cette jeune fille, tout en la déclarant seule capable de ces actes comme somnambule et démonomaniaque, n'avons-nous pas empêché la Justice de commettre une erreur? en lui faisant éviter de la prendre comme une coupable ?

Le brave brigadier regrette encore peut-être de ne point l'avoir arrêtée, l'ayant pu prendre pour une coquine... mais mes renseignements au parquet ont empêché son arrestation.

N'avons-nous pas ainsi évité à la Justice de soupçonner encore d'autres domestiques et surtout ces bonnes dames F...

malgré tous les bruits désobligeants qu'on faisait circuler sur leur compte... car cette digne dame F... n'a-t-elle pas été cruellement et bêtement soupçonnée, quoique bien à tort, d'avoir voulu faire croire aux revenants, pour faire brûler une seconde fois son immeuble, et se faire indemniser de même?

On récompense souvent des services moins importants : Récompensera-t-on jamais le nôtre?

Quoi qu'il en soit, nous gardons au fond du cœur, alors même que nul ne nous récompenserait le sentiment que dans cette circonstance délicate et difficile nous avons rendu un vrai service à la société... Cette société sera-t-elle ingrate envers nous? C'est possible; c'est même plus que probable; mais alors le sentiment du devoir accompli doit être la suprême récompense d'ici-bas.

Il est vrai de dire qu'il est plus difficile de faire le bien que le mal.

Il sera toujours difficile de vaincre les préjugés et la superstition, même par les armes de la science.

Discussion du Sujet

Comme on a pu le voir, nos conclusions n'ont rien d'illogique, étant d'accord d'une part avec les faits, et d'autre part avec les données de la science, basées sur l'observation médicale, bien qu'elles aient pu paraître un peu prématurées : mais c'est que nous avons été saisi, dès le début, par l'évidence du cas, d'après le récit de M. le Maire.

Chaque fait signalé était comme un signe, un symptôme de l'état d'esprit de la jeune fille dont le diagnostic en découlait, d'après les connaissances médicales pouvant être là le seul *médium,* c'est-à-dire comme une personne qui se croit en relation avec les esprits des morts, des revenants ou du diable, puisqu'elle croyait et faisait croire, non seulement que le diable lançait des objets, mais qu'elle en recevait des coups. C'est ce qui explique que nos conclusions se soient dès le début éloignées des préjugés du vulgaire, des opinions illusoires de l'ignorance et

des fausses croyances de la superstition, qui ne doivent jamais être adoptées sans examen.

Dans tous les faits qui se sont déroulés à la C... on a pu remarquer, en effet, que c'était toujours la jeune fille qui était là, qui pouvait seule agir, ou qui agissait réellement, tandis que les dames F... ou les autres domestiques, quand ils étaient présents, n'y étaient pour rien, ou n'y étaient que comme victimes ou comme spectateurs effrayés par le fait des terreurs diaboliques de la jeune P... qui se communiquait à eux tous, précisément à cause de sa conviction que c'était le diable qui agissait, et non elle, à cause de ses affirmations pleines de conviction, soit qu'elle criât : le diable me tape !... soit qu'elle criât : le diable m'enlève la soupière, etc... faisant ainsi passer sa conviction pleine d'assurance dans l'esprit : non prévenu, mais épouvanté des autres personnes de son entourage qui n'avaient pas les moyens scientifiques, de s'expliquer d'où cela pouvait provenir, et comment cela pourrait se produire.

D'où leurs frayeurs, d'où leur épouvante !

D'après tous ces faits qui se sont reproduits, il est évident qu'il n'y avait d'autres acteurs possibles que la jeune fille, quoique involontaire.

En quoi et comment soupçonner les dames F...?

Quel agrément ces bonnes dames auraient-elles donc pu avoir de faire jouer chez elles une aussi étrange comédie ?

Quel plaisir pouvaient-elles éprouver à se faire donner des coups, ainsi qu'à leurs domestiques ?

Si ces dames ou leurs serviteurs s'étaient senti capables en quoi que ce soit, auraient-ils fait appeler le maire et les gendarmes ?

Mais quel *intérêt* les dames F... auraient-elles donc pu avoir à provoquer chez elles tout ce tapage infernal?

Quel avantage auraient-elles donc pu avoir à faire tout casser, tout briser, surtout les choses auxquelles elles tenaient le plus, comme les services à thé, à café, par exemple...?

Comment a-t-on pu avoir l'idée saugrenue que ces dames auraient voulu faire croire aux revenants pour brûler leur immeuble et être indemnisées de nouveau par une Compagnie d'assurances ?

Celui qui veut mettre le feu n'y va pas par trente-six chemins.

Franchement, je ne comprends pas qu'on puisse avoir et qu'on puisse émettre une idée aussi machiavélique, ou aussi astucieuse contre des dames si estimables...

Comment prêter une intention aussi criminelle à des personnes que leur honorabilité met au-dessus de l'atteinte d'une pareille calomnie ?

Inutile d'insister sur ce point, tant cette hypothèse est absurde et ridicule.

Mais alors même que ces dames auraient été de connivence avec leur jeune servante, comment admettre que celle-ci ait pu continuer à maintenir son rôle avec autant de persistance et autant d'assurance, non seulement devant les autres personnes du service et les personnes du voisinage, mais encore devant M. le Maire et surtout devant les gendarmes, en face de nombreux spectateurs, et enfin devant une nombreuse assistance, en ma présence, sans se démentir, sans se confier jamais...

Si coquine que puisse être une fille, elle ne pourrait continuer un rôle si compliqué, et le faire durer si longtemps sans se dévoiler, sans faire remarquer ses *canailleries*, sans se *vendre* comme on dit.

Pendant ce temps, Mme F... s'inquiétait, se torturait l'esprit pour trouver le coupable, mais n'en voyant pas, puisqu'elle était si loin de soupçonner sa jeune servante, elle se creusait la tête pour chercher à s'expliquer les faits inouïs qui se passaient dans sa maison. — Elle se demandait si elle n'était pas la victime d'abominables mystifications ou d'épouvantables diableries.

C'était-il le diable ou les revenants qui faisaient cela ?

De qui se méfier ? dans son entourage ? quel serviteur aurait pu être assez mauvais pour lui faire toutes ces misères ?

Qui aurait donc enfin osé jouer ces tours-là devant M. le Maire ? qui aurait pu les jouer devant les gendarmes avec tant d'assurance ?

Quel audacieux aurait pu abuser ainsi de sa crédulité ?

Qui aurait donc voulu s'amuser ainsi à ses dépens ?

Cela se passait bien toujours quand la jeune bonne était là; mais Mme F... ne pouvait admettre que cette jeune fille puisse être coupable, car elle était si bonne et si dévouée? Il était impossible qu'elle ait pu faire cela?

Alors c'était bien le diable ou les revenants.

Dès lors, tous les gens de la maison, convaincus de plus en plus d'une intervention surnaturelle, la bonne, aussi bien et plus encore que les autres, tous avaient ainsi la peur dans l'âme, et on le comprend maintenant, personne n'était capable de débrouiller pareil imbroglio.

Comment admettre sans instruction spéciale et préalable qu'une personne puisse avoir un tel trouble dans ses facultés mentales?

Comment soupçonner une chose pareille? — Personne, dans la maison, n'était capable de démêler un pareil enchevêtrement d'actes inconscients et d'idées troublées sans les moyens scientifiques nécessaires et indispensables pour en donner la véritable explication.

Mais en attendant, la tranquillité de Mme F... a souffert du concours continuel en sa maison, de gens venus de toutes parts. Le plus grand nombre, bien certainement, venait mû par un sentiment de considération et de condoléances, et aussi par un sentiment invincible de curiosité, comme on en a toujours pour le merveilleux...

Cependant, il y a en tous pays, des gens malveillants, et Mme F... aurait pu en souffrir dans l'opinion publique si elle n'avait été au-dessus de toutes les calomnies par sa réputation et son honorabilité, étant digne de l'estime générale..., mais elle a dû souffrir du trouble apporté dans sa famille..., mais des gens un peu trop crédules, croyant trop facilement aux revenants, prenaient sa maison pour une maison maudite, et s'imaginaient des représailles d'âmes du Purgatoire... D'autres, superstitieux, croyaient à des maléfices de sorciers et de sorcières qui auraient jeté *un sort* sur sa maison. D'autres encore portés à la défiance, songeaient à des malfaiteurs chez elle... Mais d'autres, par trop portés à faire agir la justice de Dieu, regardaient un si grand et si étrange fléau comme un châtiment du ciel qu'elle n'avait cependant mérité en rien!

Mais en outre des tracasseries de l'opinion publique, il y avait des nuits d'insomnies passées dans la crainte; il y avait des journées passées dans des terreurs incessantes et dans des transes épouvantables; mais il y avait un terrible désordre dans cette maison; mais il y avait des vexations de toutes sortes assez fortes pour déterminer une horrible confusion, une pénible crainte, une vraie panique... Mais en outre du bris des objets, il y avait des coups donnés, des blessures reçues, et l'appréhension terrifiante du feu..., mais il y avait enfin le découragement des serviteurs, et ce pressentiment pénible de la difficulté prochaine de trouver des gens assez hardis pour vouloir se louer dans cette maison.

Je dis donc que tout cela considéré, il n'y avait pas de raison pour croire que ces dames F... aient pu avoir quelque intérêt à faire jouer ces tours fantastiques dont elles étaient les premières victimes.

Il répugne même de croire qu'il ait pu y avoir des gens capables de supposer que Mme F... ait pu songer un seul instant à faire jouer chez elle tous ces tours, qui eussent été malhonnêtes, s'ils avaient été volontaires et prémédités.

Il était étrange, dis-je, qu'on ait pu concevoir que Mme F... ait pu songer à machiner tout une mystification si inimaginable et si complètement infructueuse?

Il était absolument irraisonnable de supposer de la part de Mme F... une si folle intrigue.

Il était, enfin, absolument inadmissible de supposer que cette excellente dame ait pu provoquer des tours si incroyables, pour y être la première prise et ennuyée; alors qu'elle s'en est tant et si longtemps tourmentée, elle-même.

On ne peut croire, non plus, qu'en une telle affaire, Mme F... ait voulu s'amuser du public ou faire parler d'elle; alors qu'elle avait justement une telle appréhension des revenants et qu'elle craignait tant, pour chez elle, la réputation d'une maison hantée! et qu'elle répugnait aux conversations sur ce sujet; alors que cette bonne dame tenait tant à sa paix intérieure, alors qu'elle ne désirait rien tant que sa tranquillité?

En admettant même *l'impossible*, par simple hypothèse de l'absurde :

Alors il est singulier qu'aucun serviteur n'ait fini par s'apercevoir et par déclarer ces supercheries?

Alors il est singulier qu'aucun des visiteurs nombreux n'ait pu voir cette dame se livrer à quelque jonglerie?

Alors il est surprenant que de toutes les personnes de la maison, qui étaient là, ou du voisinage qui sont venues pour voir critiquer et examiner ces faits extraordinaires, personne n'ait pu s'apercevoir d'une participation quelconque de Mme F...?

Mais la visite de M. le Maire ne laisse aucun doute et fait voir que les dames F... étaient totalement étrangères à la production de ces faits. Mais il est clair, jusqu'à l'évidence, que la seule personne, qui ait pu produire tout cela, était seulement la fille, qui, seule, puisqu'il n'y avait qu'elle à pouvoir le faire, les autres domestiques étant absents, ce jour-là, qui seule a pu lancer 1° le *balai*, qui était là sur la table, près de laquelle elle a passé? 2° le *verre* (qu'elle a dû prendre) ainsi que la cuillère qu'elle tenait, quand elle est allée ouvrir le placard? 3° le *soufflet*, qui se trouvait sur le bord du foyer! étant là tout près pour pouvoir le saisir, tandis qu'elle était en train d'attiser le feu? 4° le *bâton*, qu'elle a pu prendre là dans le tas de bois, pour se frapper elle-même? Et c'est elle qui a entendu le pas des revenants dans le grenier, devant les gendarmes, en criant : N'entendez-vous pas ce revenant qui marche là-haut!

(*A suivre.*)

Dr IGNOTUS.

LES SUGGESTIONS DES FLEURS (1)

Nous subissons l'influence des fleurs à notre insu. Elles nous suggèrent le sens de la beauté, de la grâce et de la délicatesse et nous initient aux arts merveilleux qui embellissent la vie. Leurs formes, leurs couleurs, leurs parfums et leurs secrètes vertus agissent diversement sur nous et plus ou moins fortement, selon notre sensibilité. Aussi conçoit-on que les sensitifs, surtout dans l'état hypnotique, vibrent sous les multiples influences des plantes, avec une très grande intensité, comme le violon sous l'archet.

C'est ce qu'a compris un magnétiseur de Lyon, M. Bouvier.

Il a étudié sur divers sujets l'action d'un très grand nombre de fleurs et de plantes de nos pays. Il a répété ses expériences à des époques et dans des milieux différents, à Lyon, et dans d'autres villes. Des centaines de personnes, appartenant à toutes les classes de la société, ont pu les contrôler. Il les a renouvelées, pendant ses cours de magnétisme, dans une salle où se trouvaient jusqu'à trois cent cinquante personnes, parmi lesquelles bon nombre d'étudiants et de médecins.

M. Bouvier endort d'abord le ou les sensitifs avec lesquels il expérimente, soit par le regard, soit par le geste, soit par les passes, soit par le commandement, soit par l'énonciation d'un simple désir. Puis il met dans la main du sujet la fleur dont il veut étudier l'influence. La fleur agit alors suivant sa propre vertu.

Une même fleur exerce sur les sensitifs une action identique, toutefois avec des nuances dues à leur sensibilité particulière. Ainsi, par exemple, la rose suggérera toujours la satisfaction,

(1) Il serait utile d'étudier successivement, par des expériences sévères, l'action des sons, des couleurs, des odeurs, des impressions tactiles sur les sujets en hypnose, et de réunir ainsi les matériaux d'une étude approfondie des sensations.
E. Méric.

l'admiration, mais d'une manière plus ou moins accentuée; la marguerite, le recueillement, la prière, mais tandis qu'un sujet ne mettra qu'un genou à terre, un deuxième les y mettra tous les deux à la fois, et un troisième s'agenouillera comme sur un prie-Dieu.

Certaines fleurs produisent des effets extrêmement curieux: le cinématographe seul pourrait en donner une idée; mais une fois atteint le maximum d'intensité du mouvement, le sujet reste figé dans sa pose jusqu'à ce qu'une autre influence lui imprime une autre attitude.

M. Bouvier a étudié la plante ou plutôt la fleur dans ses divers degrés de développement, c'est-à-dire lorsqu'elle est en bouton, dans son plein épanouissement ou au moment que les derniers pétales tombent et que se forment les fruits. Il a constaté que, dans ces états successifs, chaque fleur agit d'une manière différente, suivant sa forme, sa couleur et son odeur propres. Il a constaté également que certaines fleurs exercent une action plutôt symbolique, d'autres, esthétique, d'autres enfin, médicale.

1° Symbolisme. — Dans ce groupe, M. Bouvier range la marguerite des prés, l'étoile de Nice, le chrysanthème, l'immortelle, la pensée et l'éphémère.

Sous l'influence de la marguerite des prés, le sujet s'agenouille, il paraît plongé dans une méditation profonde. Si on lui met dans la main une étoile de Nice, il reste à genoux, mais son attitude se modifie : elle semble indiquer qu'il fait une invocation. Si on lui donne une immortelle, il se penche vers la terre, comme s'il voulait planter la fleur sur une tombe. Le chrysanthème lui inspire le recueillement. La pensée lui donne l'attitude du souvenir et de l'émotion sentimentale : la main droite est à la hauteur de la tête et la main gauche posée sur la poitrine. Quant à l'éphémère, on dirait que le sujet lui demande le pourquoi de sa présence.

2° Esthétique. — Avec le glaïeul il prend une attitude méditative très caractéristique. Selon que la fleur est blanche ou rose, la pose diffère un peu. Il en est de même si le sujet tient un iris mauve ou un iris jaune. Certains *Langages des fleurs* assurent que l'iris est le symbole de la confiance. Les

poses du sensitif indiquent justement le contraire. Dans l'antiquité, les personnes dont la chasteté était notoire avaient, paraît-il, seules le droit de cueillir l'iris.

La rose de Provins provoque l'admiration du sujet; la rose blanche lui fait prendre une pose contemplative, et l'œillet blanc semble lui faire dire : Quel délicieux parfum !

La reine des prés annonce un plaisir délicat. Avec le bluet, le sujet incline son buste et sa tête sur le côté et l'épaule gauches; la fleur est tenue dans la main droite. Si le bluet est rose, il conserve la même pose, mais il change la fleur de main. M. Bouvier se demande si cette différence d'attitude n'est pas un effet de polarisation spéciale dû aux couleurs. On remarquera que le bluet rose est placé près de l'œil. Cela indiquerait-il, comme le croyaient les anciens, que cette fleur a une action sur l'organe de la vue ?

La solidage suggère l'extase et la rêverie. Le sujet, tenant la fleur dans la main gauche, se renverse du même côté et rejette fortement la tête en arrière.

3° Médecine. — Les plantes de la troisième catégorie, par la diversité des postures et des contorsions qu'elles déterminent, paraissent indiquer qu'elles peuvent agir sur différentes parties de l'organisme comme agents médicamenteux.

Ainsi, le phlox exerce une action assez forte sur les membres supérieurs; le phytolaque également. Cette dernière plante agit aussi sur le tronc et en particulier sur les muqueuses. Le sujet se contorsionne. On dirait qu'il est en proie à d'affreuses coliques et prêt à vomir. Le phytolaque passe, d'ailleurs, pour être émétique et purgatif.

La symphorine en fruit agit sur l'estomac et le ventre; l'action est plus accentuée si la plante est en fleurs. La tanaisie produit une sorte d'ivresse; le sureau, une action décongestive portant tout spécialement sur l'organe visuel.

La valériane agit sur le système nerveux. Le cou et les mains sont contorsionnés. On sait que la valériane est recommandée contre l'épilepsie, les convulsions et les fièvres intermittentes. Son action enivrante sur le chat est connue : il se roule sur elle et l'arrose de son urine.

La verveine paraît influencer favorablement l'estomac et

les intestins. Le coquelicot procure le sommeil. Le sujet penché sur le côté semble dormir. Le pavot officinal exerce encore une action beaucoup plus énergique. Le sujet tombe presque instantanément, comme une masse inerte. L'ellébore dénonce son action néfaste : le sensitif crispe la main gauche sur la poitrine comme pour étouffer un feu ardent.

M. Bouvier a pu constater ainsi qu'il y avait une corrélation intime entre les contorsions et la pose définitive prise par les sujets, d'une part, et, d'autre part, l'action que produisent ces mêmes plantes en fleurs, lorsqu'on les emploie comme médicaments.

Il serait à souhaiter que les médecins cherchassent à répéter les expériences de M. Bouvier, d'abord pour les vérifier; puis — au cas probable où elles seraient reconnues exactes — pour déterminer avec précision les effets médicinaux des plantes dont on ne connaît pas suffisamment l'action. Les sensitifs seraient pour eux de merveilleux instruments d'analyse.

En outre, M. Bouvier a comparé les actions séparées ou combinées de la musique et des fleurs et est arrivé à formuler cette hypothèse : qu'un rapport très étroit relie ces deux sortes d'action. Ses travaux tendraient donc à démontrer expérimentalement que les formes, les couleurs, les sons et les parfums se répondent.

Dans un même ordre d'idées, M. Albert de Rochas avait déjà observé que les notes de la gamme agissent, les unes, sur les pieds, les jambes ou le bassin, les autres, sur le tronc, la poitrine, les bras ou la tête. Après lui, M. Bouvier a remarqué, en étudiant les fleurs, des effets semblables. Chacune agirait plus spécialement sur un point déterminé du corps et correspondrait à une note. De plus, pour une même plante, selon que la fleur serait de telle ou telle couleur, la note serait dans tel ou tel ton. Ainsi, par exemple, la rose représenterait, suivant qu'elle est rose, rouge, crème ou blanche, une même note dans un ton différent.

En résumé, pour M. Bouvier, la fleur est une *mélodie;* sa couleur en est la note, et son parfum, selon qu'il s'exhale plus ou moins fortement grâce à la rapidité de ses vibrations molé-

culaires, constitue sa gamme; le bouquet composé est une *harmonie.* En effet, si on le met dans la main du sujet, celui-ci prend, successivement et sans s'arrêter, toutes les attitudes que chaque fleur, prise isolément, lui suggère, et cela aussi longtemps que le bouquet reste dans ses mains. La série des attitudes épuisée, le sujet recommence, comme si des exécutants reprenaient le même morceau aussitôt terminé.

Avant M. Bouvier, d'autres expérimentateurs avaient obtenu des résultats analogues.

Les Drs Bourru et Burot se servaient, au lieu de fleurs, de substances toxiques et médicamenteuses. Ainsi, d'après eux, l'essence d'anis donne l'hallucination de saltimbanques que le sujet cherche à imiter, et l'essence de menthe diluée produit chez la femme une hallucination voluptueuse.

Les expériences du Dr Dufour se rapprochent davantage de celles de M. Bouvier. Dans sa *Contribution à l'étude de l'hypnotisme,* il relate les effets obtenus avec les *feuilles* de valériane et de laurier-cerise.

Sous l'influence de la valériane, le sujet, paraît-il, miaule, fait le gros dos, ses doigts forment la griffe par moments; il marche à quatre pattes, court sous les lits et les tables, joue, comme un jeune chat, avec un bouchon ou tout autre objet mobile, se roule à terre, recule et fait le gros dos quand on aboie à côté de lui. Il lèche sa main, et la passe délicatement sur ses oreilles. Si on enlève la valériane, l'enchantement cesse aussitôt.

Les effets du laurier-cerise sont tout autres. Le sujet change de physionomie; il réfléchit, il regarde les murs : « C'est là, dit-il, qu'il faudrait mettre un Christ... » Il tombe à genoux, se frappe la poitrine, joint les mains avec componction et les élève vers le ciel dans une attitude inspirée, remue les lèvres et dit mentalement : « Notre Père, etc. »

D'après le colonel de Rochas, — qui rapporte les expériences précédentes dans son livre : *Les Sentiments, la Musique et le Geste,* — le laurier-cerise provoque des idées d'affection et de vénération. Il rappelle que la pythie de Delphes, lorsqu'elle montait sur son trépied, tenait un rameau de laurier à la main et une feuille de laurier entre les lèvres; des guir-

landes et des couronnes de la même plante l'environnaient.

M. Albert de Rochas — à qui je parlais des expériences de M. Bouvier — me dit qu'il les connaissait, mais qu'il n'avait pas réussi à les reproduire. Cependant il décrit, dans le livre que je viens de citer, des expériences à peu près semblables.

« Sous l'influence de la graine d'ellébore, dit-il, Benoît (c'est le nom du sujet) distribue des conseils aux uns et aux autres et se trace à lui-même un plan d'existence. » L'essence de rose fait naître des idées amoureuses; le bouton d'or provoque le rire; la lavande et le benjoin, l'extase.

Quoi qu'il en soit des curieuses expériences de M. Bouvier, il serait utile, voire nécessaire, de les répéter. Comme les médecins, les artistes retireraient quelque avantage de cette étude : nul doute que la variété, la richesse et l'originalité des attitudes et des expressions ne leur fussent d'un précieux secours dans l'étude et la pratique de leurs arts.

La *Revue Blanche* du 1er février.

JACQUES BRIEU.

P.-S. — Pour éviter toute possibilité de suggestion et d'autosuggestion, voici, selon nous, comment il conviendrait de procéder :

Envelopper chacune des fleurs qui doivent être l'objet de l'expérience, d'un papier de même couleur; placer ces petits paquets, ne portant aucune indication sur le contenu, dans une corbeille ou sur une table, et les faire mêler par une personne autre que le sensitif et le magnétiseur. Faire prendre ensuite, par le sujet lui-même, chacun de ces petits paquets: noter soigneusement, pour chacun d'eux, tous les gestes et toutes les attitudes du sujet; numéroter au fur et à mesure les paquets; renouveler enfin l'expérience, d'abord avec le même sujet, puis avec d'autres, pour s'assurer si les attitudes sont toujours les mêmes, et en noter, s'il y a lieu, les variations (1). J. B.

(1) Extrait de la Revue *Le Mouvement psychique*, dirigée par M. Jacques Brieu, avec une grande impartialité E. M.

LES ANGES DANS L'UNIVERS

(Suite.)

IV. — Origine des Anges

Mon Dieu, vous avez dit et ils ont été faits!

Dieu voulant réaliser ce qu'il avait conçu dans son éternelle pensée, pour manifester sa gloire à des êtres capables d'en augmenter l'éclat par leur existence active, il Lui plut de tirer du néant c'est-à-dire hors du non-être, trois catégories de créatures : la créature spirituelle, la créature matérielle et la créature humaine qui est l'union, le composé des deux autres.

Chacune de ces catégories est, en elle-même, tout à fait naturelle, puisque toutes trois ont leur nature propre. La créature matérielle est tellement naturelle qu'on l'appelle simplement *la nature :* C'est l'univers avec ses astres, c'est surtout la terre et ses règnes gradués. A son tour, nous nommons nature humaine la créature spéciale qu'est l'homme. Les Anges constituent la création spirituelle, dite *surnaturelle,* parce que leur nature surpasse la nôtre en perfection, en dignité, en élévation.

L'Écriture sainte désigne la création des Anges sous le nom de *ciel*, et l'ensemble de la création corporelle sous celui de *terre* là où il est dit que *dans le principe Dieu créa le ciel et la terre.* La *Genèse* ne nous révèle pas si Dieu a observé, dans la création des Anges, une succession périodique comme celle qui est exposée pour la création de l'univers.

Que les Anges aient été créés *dans le temps*, c'est certain; c'est même de foi et par conséquent très digne de notre raison : car avancer qu'ils ont été créés hors du temps, revien-

drait à soutenir qu'ils n'ont pas été créés du tout, puisqu'alors ils seraient éternels. Or, Dieu seul est sans commencement; et de même que l'éternité est son partage exclusif, ainsi le temps est le propre des créatures. Acte pur, Dieu est immuable quant à son activité infiniment simple aussi bien qu'en son Être, et c'est là l'éternité. Le temps lui, est un accident de la créature, laquelle commence d'abord à exister et marque ensuite la durée de son existence par la succession de ses opérations ou de ses transmutations. Les Anges sont donc eux-mêmes soumis aux lois du temps, bien que d'une manière plus excellente que les autres créatures.

Mais leur création a-t-elle précédé celle de la matière, a-t-elle eu lieu en même temps que celle du monde visible, ou les anges furent-ils créés après celui-ci? — La suréminence de l'esprit qui est formé, sur la matière, qui demande à être formée; la destinée du monde, berceau de l'homme qui était appelé à combler le vide laissé dans le ciel par la défection des anges rebelles; surtout la spiritualité du Créateur qui paraît rendre plus convenable à notre philosophie, qu'il ait commencé par donner à sa gloire de purs esprits, sont autant de raisons pour nous porter à croire que la création du ciel a précédé celle de la terre; et telle fut en effet l'opinion de saint Grégoire de Nazianze. — Saint Thomas d'Aquin, sans oser trop contredire cet autre grand docteur, préfère que le monde invisible ait été créé en même temps que le nôtre : « Le premier mot de la *Genèse*, *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre*, ne serait pas vrai, dit-il, si avant cela Dieu avait créé autre chose; donc les Anges n'ont pas été créés avant la nature corporelle. » Nous ajouterons qu'ils n'ont pas été créés après, attendu que toute l'œuvre de la création se termine par l'homme avec le sixième jour.

Un peu plus tard, le concile de Latran est venu trancher la question en ces termes : *Dieu a créé ensemble de rien, dès le commencement du temps, l'une et l'autre créature, la spirituelle et la corporelle, c'est-à-dire l'angélique et la mondaine, et ensuite il a créé la créature humaine, comme étant constituée par l'esprit et par le corps.*

C'est de foi, les esprits et les corps sont sortis du néant en

même temps, sous la main de Dieu, vérité qui préconise admirablement entre ces deux catégories d'êtres, leurs rapports réciproques, principal objet de la présente étude. Si de la même parole, le Tout-Puissant a créé ensemble et en même temps ces deux mondes, c'est qu'Il désirait qu'ils eussent entre eux corrélation et qu'ils coopérassent l'un par l'autre à sa gloire; non comme si les Anges étaient créés pour notre monde, mais parce que le monde a été fait par Dieu pour être gouverné et administré par les Anges sous ses ordres.

Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. Le ciel était serein et resplendissant, à la fois créé et ordonné; des millions de milliards d'Intelligences en autant d'espèces distinctes, parfaitement déterminées, définitivement achevées. Mais la terre était informe et nue, et les ténèbres étaient sur la face d'un abîme : Voilà, ô esprits purs, agiles et subtils, le *chaos* en présence duquel son Créateur vous a créé, et qu'il livre à votre habileté; obscur mélange de tout ce qui est matière, comme mêlé à dessein pour éprouver les puissances créées et voir si elles sont bonnes; amalgame désespérant fait de matériaux multiples, pétri de toutes substances matérielles vivifiables ou non et d'éléments variés à l'infini; goutte gigantesque enfin d'où suintera l'univers, où tout existe en germe, mais où rien n'est sensible faute d'apparence.

Le souverain Architecte a fourni le matériel et les ouvriers. Ceux-ci déjà font jaillir de toutes pièces le temple somptueux où l'on viendra l'adorer et qui s'appelle la nature; mais rien ne sera fait sans Lui; son pouvoir créateur et conservateur, et les droits de sa providence seront sauvegardés.

Mais au premier jour Dieu dit, que la lumière soit et la lumière fut. Et c'est précisément alors qu'il crée les Anges, les Anges que Moïse cache sous les voiles de la lumière. Les Anges sont toute lumière parce qu'ils sont toute vie. Il y a la lumière matérielle et la lumière spirituelle; Dieu les évoque, en même temps, et l'une s'empare de l'autre pour dissiper les ténèbres de l'abîme et démêler le chaos.

Oh! puissance infinie du Créateur qui n'eût qu'à prononcer une seule parole pour faire de rien et dans le même instant deux mondes incommensurables si opposés dans leur

essence et leur nature, bien que constitués en vue de s'unir sans se confondre, en vue d'associer leurs opérations distinctes dans les domaines de l'opération divine!

Or dans ces deux créations simultanées qui en somme n'en font qu'une, la priorité originelle des anges a été observée; car s'ils ont été créés avec le monde universel, ils ont du moins été prédestinés avant lui. Pour saisir ce mystère, on doit savoir que de toute éternité Dieu a projeté ce qu'il créerait dans le temps, préconcevant ses créatures dans l'ordre de leur suréminence; et que la primauté qu'a une créature sur une autre s'évalue d'après la dignité de sa vocation au service de la gloire de Dieu. Les anges glorifient certainement Dieu mieux que ne le font les corps!

D'ailleurs les corps sont subordonnés aux anges. Donc, dans la souveraine idée du Créateur, les anges ont été préconçus avant les corps et cela selon l'exemplaire de la créature que Dieu a conçue avant toutes les autres, à cause de l'excellence incomparable de cette créature et la perfection suprême avec laquelle elle répond au but de la création, c'est-à-dire à la glorification du Créateur par la ressemblance active et l'union la plus étroite possible avec Lui. J'ai nommé la très sainte Humanité du Verbe *incarné;* divine Humanité qui en Jésus-Christ est l'archétype de l'homme, des anges et de tout l'univers, parce que Jésus-Christ raison et fin de tout ce qui existe est aussi le centre autour duquel tout gravite, Lui la sagesse infinie qui elle-même raconte ses sublimes prérogatives au chapitre XXIV de l'Ecclésiastique : *C'est moi qui de la bouche du Très-Haut suis sortie engendrée la première avant toute créature... Dès le commencement et avant les siècles, j'ai été créée, etc., etc.*

L'Ame adorable de notre divin Sauveur est le modèle du ciel, son Corps infiniment saint est le modèle de la terre; l'Humanité de Jésus-Christ est le type de l'homme, et l'union hypostatique du Verbe avec la nature humaine est en quelque sorte imitée par l'association que la nature angélique a contractée avec l'univers.

Alfred VAN MONS.

UNE POSSESSION DIABOLIQUE

COMPLIQUÉE DE MAGIE EN AUVERGNE

(*Suite.*)

Mais laissons la parole à l'exorciste, dont le manuscrit nous sera d'un grand profit, quoiqu'il ne puisse pas être mis en parallèle avec les Mémoires du P. Surin sur un cas analogue, pour la finesse des observations psychologiques.

« Elle a franchi des espaces qu'il est impossible à n'importe quelle fille de franchir. Elle a sauté du haut de la fenêtre de la chambre de la cure, pour fuir l'exorcisme. Et ce qui en fait le merveilleux, c'est qu'elle n'a pas trébuché, ni ralenti sa course. Elle a franchi des murailles assez hautes pour qu'un sauteur (aujourd'hui on dirait un clown) n'osât l'entreprendre. On l'a vue traverser des combles de neige nouvellement entassée sans qu'elle s'enfonçât et avec la même vitesse qu'un homme mettrait à parcourir le même espace en bon chemin, et cela après avoir éprouvé neuf saignées très considérables et fait une forte maladie à laquelle personne n'a rien connu et encore après avoir pris des bains très fréquents et très longs. Plus d'une fois nous l'avons empêchée de se précipiter du haut de la tour du château de M. de Saint-Clément, à Saint-Jean de X.... nous protestant toujours qu'elle voulait sauter, assurée qu'elle ne se ferait aucun mal. Elle a gravi ou plutôt franchi une douzaine de marches d'un escalier, car elle s'est trouvée dans l'espace du temps qu'on mit à ouvrir une porte très libre et avec toute la vitesse possible, à la porte d'une chambre qui est encore éloignée de l'escalier d'une quinzaine de pieds (5 mètres). Nous avons toujours cru qu'elle avait été enlevée et transportée. Elle n'a pas su nous dire autre chose sinon qu'elle s'était trouvée là sans savoir comment cela s'était passé. A X..., elle a passé par un treillis en fer haut de rez-

de-chaussée, d'environ huit à neuf pieds sans se faire le moindre mal, pour fuir l'exorcisme et cela encore sans savoir elle-même comment. » Puis il dit que cette marque est corroborée par les suivantes : « Les autres confirmeront et convertiront en certitude. »

2° Marque appliquée

Parler différentes langues sans les avoir apprises, est une autre marque de possession diabolique. Elle s'applique encore à Maguerite sans qu'il soit possible de le contester; car si elle ne parlait pas toujours en latin, en grec, en turc, en allemand, en italien, en hébreu, comme les possédées de Loudun, elle répondit toujours fort à propos aux interrogations latines et parla plusieurs de ces langues.

« Elle nous a débité, continue l'exorciste, quelques phrases grecques et italiennes..., quelques phrases allemandes. Elle a tracé infinité de mots grecs et écrit même des billets en entier (en grec). C'est bien assez pour une personne qui ne sait ni lire ni écrire. Constamment (1), elle nous a répondu, interrogée en latin, quelques phrases qu'on lui ait adressées, et souvent même en latin. A notre demande pourquoi elle ne parlait pas toujours et correctement latin, il nous a été répondu qu'un démon muet était attaché à la langue de la créature pour empêcher les autres de parler, de crainte qu'on ne crût la fille possédée (de plus on lui avait recommandé de ne pas avoir de conversations avec les latins). »

Rappelons quelques-unes de ses phrases latines : *Cogis me exire?* eh bien! laisse-moi aller foras. — *Discas linguam tuam.* — *Caret caractere sacerdotali.*

« Voici, dit ensuite l'exorciste, encore quelques réponses qu'elle nous a données dans d'autres circonstances; je ne rapporterai pas tout : c'est trop long et même impossible : *Evolve mysteria iniquitatis. Non evolvet.* — *Confusus est*

(1) Cette phrase rappelle celle-ci du P. Surin : « D'abord que je fus arrivé à Loudun, j'interrogeai les possédées en latin et elles me répondirent en français justement à mes interrogations. »

ecclesia (nom donné à l'exorciste par dérision). *Quis prohibet ne D'Episcopus committat nobis facultatem te ejiciendi?* — Ton grand C... de la cathédrale. — *Hoc sufficit.* — Cela suffit pour toi, mais pas pour moi; tu en as bien assez pour convaincre ton episcopus, et malheureusement pour moi! — *Sedeat creatura.* — Je ne suis pas fatigué, je promène toujours. — *Quando requiescis?* — Je ne sais pas te le dire : c'est long, c'est long! — *In sæcula sæculorum ostendet ne Deus misericordiam improbis?* — Jamais, non. Ces paroles me font souffrir. — *Deus est omnis misericors.* — Je ne m'y attends pas; il n'y en a point pour moi. — *Peccatores in via possunt ne expectare illam misericordiam?* — *Dæmones non posse sperare illam, peccatores posse.* — *Recede, etc.* — Dans trois ans. — *Inter duos hostes ex adverso, unus necesse est confundatur, alter vero victor sit.* — C'est ce que tu viendras à bout de faire. Mais en attendant je souffre; mais ça me plaît. — *Quis te creavit?* Ici c'est *malefactor creaturæ;* mais ce n'est pas le premier qui m'a créé, vois-tu. — *Si scires donum Dei, pænitentian ageres.* — La plus grande pénitence sera pour le dernier : *peccatum grandissimum commisit creatura, Deo liberari non potest.* — Oui, trop grand pour elle, elle ne te le dira jamais. — *Cur non recedis?* — Parce que je suis lié par le pouvoir des malfaiteurs. — *Quæ sunt tua ligamina?* — *Chirographa, gladium, cordæ, annulus, crumena* (une bourse).

Une autre fois elle transcrivit en grec sans avoir pris la peine de la regarder, une phrase en grec composée de deux lignes écrite par l'exorciste. Elle renversa même les lignes pour montrer qu'elle n'avait pas besoin de les voir. — On se souvient de ces mots latins échappés à la possédée : *imperat cor Jesus,* je ne puis plus rester. (Plaise à Dieu que la consécration récente et solennelle de l'univers au Sacré-Cœur de Jésus sur l'ordre de Léon XIII, produise, dans le monde entier, le même effet contre ces esprits de malice contre lesquels le même pape a tant multiplié les prières et les formules d'exorcisme!) Un jour que M. le curé exhortait le père de Marguerite à venir se confesser, la jeune fille entrant en fureur, s'écria à deux reprises : *Adveniet pater creaturæ tribunali pæni-*

tentiæ? Non adveniet, non ibit pater puellæ tribunali tuo (elle se tourna alors vers le prêtre les yeux pleins de fureur).

Voici quelques fragments des phrases qu'elle a prononcées en grec ou écrites en caractères grecs, toujours d'après le manuscrit de M. E... :

Ριηεω Σεον,

Λεγε εβοι Δαιβονες Θυοντος. — I εςεςυς εστιναγατος χαι ετιισχοπυς. — Nous soussignés : βαςγυσιτσ, χυςε Καις (1). Et il y a une foule de billets de ce genre conservés dans le manuscrit et qui sont l'œuvre personnelle de Marguerite. Nous croyons la démonstration suffisante : en voilà bien assez pour prouver que Marguerite, sans aucune connaissance préalable, a compris ou parlé plusieurs langues étrangères et notamment le latin avec une grande précision.

3° Marque appliquée

Passons au troisième signe de la possession : révélation de ce qui se passe à de grandes distances sans que le hasard l'explique, ou des choses naturellement inconnaissables pour l'homme.

Deux fois de suite, à une heure de la nuit assez avancée pour qu'on ne pût pas avoir raisonnablement l'idée que les exorcistes fatigués fussent encore sur pied (c'était de onze heures à minuit), la possédée a su le moment exact de la rédaction d'un rapport fait sur son état à l'autorité diocésaine. Elle s'est levée et a affirmé le fait devant plusieurs personnes à la même heure ; elle en a fait le reproche aux exorcistes soit en ce moment, soit à leur retour : « Le démon ne pouvait mieux préciser. »

Et quelque temps auparavant elle n'avait pas hésité davantage à reconnaître dans M. E..., un nouvel exorciste venu pour

(1) C'est le nom du curé de la jeune fille, M. B..., qui ne se rendit qu'à la dernière heure à l'évidence de la possession : ce qui n'est pas plus fait pour infirmer la thèse que nous défendons que l'incrédulité de saint Thomas déposée seulement au contact des plaies béantes du Christ ressuscité. Bien loin de nuire à notre cause, ce fait lui donne plus d'autorité.

la tourmenter, disait-elle, quoique « la fille n'en pût rien savoir ». « Loin de se rendre à la cure, dit encore l'exorciste, elle alla à l'assemblée, protestant à la maîtresse (une de ces religieuses qui ont rendu tant de services dans la contrée sous le nom de béâtes pour l'instruction et l'éducation des enfants dans les moindres villages) que j'étais venu pour l'interroger; elle disait qu'elle n'irait jamais à la cure. » Comment démêler au milieu de plusieurs confrères le prêtre chargé des exorcismes par Monseigneur, et surtout comment savoir naturellement qu'il y avait eu délégation? M. E... n'en avait rien dit pas plus que M. le Curé.

« A trois ou quatre reprises elle a révélé à la fille d'instruction, qui nous en avertit, *tout ce qu'il pouvait y avoir de caché dans sa conscience*, tout ce qu'elle avait fait pendant sa vie. Elle a reproché à un jeune homme arrivé depuis peu au moins de cent cinquante lieues, tout le mal qu'il avait fait. Entre autres choses... elle lui reprocha d'avoir volé vingt livres de poisson au fond d'un sac... pour se compenser d'un objet qu'on lui avait pris (un sac de militaire qui renfermait deux chemises). Ce jeune homme ne voulut rien avouer devant ses parents, mais il nous assura en particulier qu'il n'y avait aucune circonstance qui ne fût vraie.

Elle a fait également l'histoire complète de la vie d'un jeune homme de Lan... qu'elle voyait pour la première fois. (Entre autres détails elle lui rappela que la veille, au P..., il avait à son départ, touché la main, en signe d'adieux, à une jeune fille...) S'il est nécessaire d'avoir l'attestation du jeune homme, je me fais fort de l'avoir. A un autre que je connais parfaitement comme voisin de ma maison natale, elle a fait le portrait complet de ce qu'il était. Au P..., elle a dévoilé à une fille tout le mystère de ses affections pour un jeune homme, lui a donné la façon et l'habillement de ce jeune homme, sa profession. »

Mentionnons encore la révélation qu'elle fit au P..., à Mlle Gratusse des peines considérables que ressentait M. le Curé en ce moment par suite de quelques dissentiments survenus entre lui et sa famille qui était venue le voir la veille. Tout se trouvait exact, dit notre rapporteur. « Elle a

reproché, continue ce dernier, à M. B..., curé de B..., d'avoir eu une altercation en chemin avec le conducteur de la voiture. Nul autre que lui et le conducteur ne pouvait le savoir en ce moment-là. Elle nous a reproché des choses très secrètes de notre vie passée, jusqu'à des illusions nocturnes. (Admirons en passant, la simplicité de l'exorciste ; ce n'est pas ainsi que l'on écrit quand on veut en compter au public, pour lequel du reste il n'avait peut-être pas écrit). Souvent elle assurait à son curé la visite de son père ou la mienne pour tel jour, *d'après notre dessein.* L'événement ne l'a presque jamais démentie. Si nous n'y sommes pas allés, nous en avions *au moins le dessein.* Elle a toujours su le jour que nous nous étions confessés et même quel était celui qui y avait passé le premier, quoique ce ne fût pas à X... (paroisse natale de la possédée).

Pendant *trois fois*, avant la publication de ces faits par les journaux, elle nous a assuré la défaite des Polonais... Une fois elle nous a nommé l'endroit de leur défaite.

Elle a dit un jour à M. Gard... : ton episcopus t'a écrit au sujet de ton changement; tu n'as reçu ta lettre qu'aujourd'hui à telle heure (alors elle entra dans beaucoup de détails sur Saint-Ber...). »

De l'assemblée, elle voyait tout ce que faisait son curé. « Ce b... de noir, disait-elle, fait tout ce qu'il peut pour me faire souffrir. Il lit son Écriture, à cause qu'il sait que c'est la parole de son maudit Christ, et encore son Imitation. Si encore il se contentait de cela; mais il cherche dans d'autres livres à connaître ce que je suis. Elle ne s'est jamais trompée de moment : la maîtresse le communiquait ensuite à M. le Curé. »

Elle dévoila les contradictions éprouvées par un ecclésiastique et venant de la part de l'autorité épiscopale. L'ecclésiastique avoua que tout était vrai. « Elle a dévoilé aussi à une infinité d'autres personnes des choses qu'elles nous ont assuré être véritables. » Ici l'exorciste rapporteur dit qu'il pourrait allonger le récit de ces faits curieux, mais qu'il le croit inutile pour affermir une thèse déjà fortement établie.

Deux faits saillants sont pourtant à noter encore.

Elle dit à une femme désolée de la mort de sa fille : « Ta fille vient de mourir; mais ne te livre pas au chagrin : nous avons bien été auprès d'elle pour la tenter, mais hélas! inutilement. Ta fille est au nombre des élus. — Cette fille ne pouvait nullement savoir la mort : elle n'était morte que pendant l'exorcisme. »

Le second fait est plus curieux encore : c'était au moins un rêve extraordinaire qui se trouva d'une parfaite exactitude. On a beau dire aujourd'hui que ces sortes de phénomènes sont des hallucinations télépathiques vraies, on n'explique pas cette coïncidence frappante qui existe entre le rêve et la réalité considérés jusque dans leurs plus minimes circonstances. Mais laissons la parole à notre vénéré rapporteur, dont nous ne faisons guère que mettre en ordre et au point les mémoires, comme le solitaire qui mit en ordre les mémoires du P. Surin sur les *diables de Loudun.*

« J'ai vu, dit-elle (c'était ce qu'elle appelait un rêve, ce qui prouve qu'elle ne cherchait pas à se mettre en évidence en s'attribuant de véritables visions), la fille de M. le Curé (c'était la domestique du curé de la possédée) très malade dans son lit; au pied de son lit étaient Marie B... avec la Gal..., maîtresse d'école qui lui disait des paroles de consolation. Au milieu de la cuisine, je voyais Marie Meys... et Marie Veis... Sur le buffet était appuyé Jean-Pierre Val... dit Bayardon. Tous étaient dans une profonde tristesse. Tout à coup j'ai vu entrer dix taureaux furieux qui vinrent se jeter les uns sur elle, les autres à ses côtés; et ils la suffoquaient. Ceci me causa une grande frayeur. Personne ne se mettait en peine de cela ; on semblait même ne pas s'en apercevoir, jusqu'à ce que M. le Curé arrivant en mit huit en fuite. Les deux autres ne firent que lever la tête; ils s'approchèrent encore plus d'elle et la suffoquaient encore davantage. M. le Curé tout triste s'appuya sur son chevet et parlait à sa fille. Mais il paraissait fatigué de ce qu'elle lui répondait. Néanmoins paraissant après quelque temps plus content, il leva la main sur sa fille et en ce moment les deux taureaux prirent la fuite. La fille me parut alors plus contente et de cet état de

mort où l'avait mise la suffocation des taureaux, elle passa dans un état de vie.

Nous assurons que ceci n'est pas un rêve, mais une narration exacte de ce qui se passa ce soir à X..., à la cure, exceptées les circonstances des taureaux qu'on ne vit pas et de l'état de vie où passa cette fille, car elle mourut. Mais ces dernières peuvent s'interpréter. Toutes les autres circonstances étaient les mêmes et les mêmes personnes ci-dessus nommées s'y trouvaient et à la même place désignée.

Ce qui fait croire que cet état de mort doit s'entendre de la mort de l'âme, et que ces taureaux n'étaient que des démons, c'est que cette fille était désespérée et qu'il fallut beaucoup d'exhortations pour rappeler sa confiance en Dieu. La possédée qui était à N..., se fut à peine levée qu'elle s'empressa de raconter son rêve à M. le Vicaire, lui assurant que la fille de son frère était morte. C'était la pure vérité. On ne fait guère de rêves semblables. » C'était donc une vision.

Arrêtons-nous ici ; car la liste des faits de connaissance des objets lointains est assez longue pour qu'il soit superflu de l'allonger. On a même remarqué que les pensées les plus cachées avaient été dévoilées par Marguerite en plus d'une circonstance, bien que le procès-verbal ne parle pas comme le fait celui de Loudun, d'ordre mental donné au démon : *obedias ad mentem*. C'était arrivé pour la fille d'instruction : « Elle révéla à la fille d'instruction, qui nous en avertit, tout ce qu'il pouvait y avoir de caché dans sa conscience. » Les choses très secrètes de la vie des exorcistes connues et publiées par Marguerite ainsi que la connaissance qu'elle avait de plusieurs visites uniquement projetées et « d'après notre dessein » sans qu'aucune manifestation extérieure de ces projets eût pu la mettre sur la voie ; voilà encore des phénomènes curieux de connaissance supérieure à la science humaine, surtout à cette époque où il n'y avait pas de communication télégraphique ou téléphonique. On ne regrette ici qu'une chose : c'est que M. le rapporteur n'ait pas mis assez en relief et cité en plus grand nombre des faits si extraordinaires. On n'a pas oublié de le faire à Loudun ; et nous restons convaincu qu'il y avait aussi à cueillir dans les paroles de

Marguerite, une ample moisson de ces faits de connaissance de la pensée intérieure. La preuve de la possession en recevrait une nouvelle et puissante vigueur. Mais telle qu'elle est, cette preuve nous paraît plus que suffisante, quoique nous n'ayons pas l'intention d'aller aussi loin que le faisait Mgr l'évèque de Nîmes lorsqu'il vit obéir la sœur de la Croix, à un ordre qu'il lui avait intimé en grec : il fallait être athée ou fou, disait-il, pour ne pas croire à la possession de cette fille.

Nous avons vu que plusieurs impies rebelles jusque-là aux sollicitations de la grâce du Jubilé, se sont convertis après avoir assisté à une ou deux séances d'exorcisme. On peut croire qu'ils avaient été bouleversés en voyant la possédée lire dans leur intérieur comme dans un livre. Mais le manuscrit n'entre pas dans ces détails. D'ailleurs, le démon, sans révélation, ne peut connaître la pensée qu'aucun signe ne trahit.

(*A suivre.*) Abbé T.

VARIÉTÉS

(*La Lumière*, mars, 1901)

RÊVE RÉALISÉ

M. Jary raconte qu'Anna, la petite fille âgée de 10 ans de M. F. Jungnickl, à Ladung (Bohême), disparut le 10 août vers trois heures de l'après-midi et ne put être retrouvée malgré des recherches faites pendant toute la nuit. Le lendemain, vers quatre heures du matin, le grand'père de la petite Anna se coucha, mais se réveilla au bout d'une demi-heure racontant qu'une forme blanche lui avait décrit en rêve l'endroit où avait péri Anna. Il prit aussitôt un bâton long de deux mètres et demi, muni à son extrémité d'un crochet, et en compagnie de plusieurs personnes se rendit à un étang éloigné d'environ un demi-kilomètre, et à un endroit donné plongea son bâton dans l'eau et retira le cadavre de la petite Anna.

(*Zeitschr. f. Spirit.*, 1er sept. 1900.)

IL NE FAUT PAS PLAISANTER AVEC LA MORT

En mai 1885, un fait très curieux se produisit à Bretten. Un homme d'un certain âge alla visiter un de ses amis qui était chargé de dresser la liste des décès. Il prit une plume et pour plaisanter ajouta son nom à la liste et rentra. Quelques heures après il était mort, frappé d'apoplexie.

(M. Perle, *Zeitschr. f. Spirit.*, 28 avril 1900.)

VOYAGE A DEUX DANS L'AUTRE MONDE

Il y a quelques années un meunier, nommé Pichler, tomba gravement malade; on dut arrêter le mécanisme du moulin. Il était minuit. Le malade paraissait assoupi. Un silence de

mort régnait partout, sauf quelques cris de hiboux venus de la forêt voisine. Subitement on entendit à la fenêtre une voix dire : « Frère, viens, notre temps est fini. » Tous les assistants furent étonnés, d'autant plus qu'on se trouvait au premier étage, mais ils le furent bien plus encore lorsqu'ils constatèrent que Pichler était mort. A la même heure mourait, à une grande distance de là, le meilleur ami de Pichler.

(M. Perle, *Zeitschr. f. Spirit.*, 28 avril 1900.)

LES DÉS DE LA MORT A BERLIN

Parmi les collections du château royal de Berlin se trouvent deux dés à jouer qui n'ont rien d'extraordinaire quant à leur aspect, mais qu'on appelle les « dés de la mort » pour la raison suivante : sous le grand électeur de Brandebourg, un assassinat commis à Berlin fit grande sensation; il s'agissait d'une jeune fille très belle, courtisée par deux soldats qui furent aussitôt arrêtés. L'un d'eux, Ralph, avait effectivement commis le crime par jalousie contre son camarade Alfred, visiblement favorisé par la jeune fille. La question appliquée aux deux soldats ne put rien en tirer. Le tribunal était perplexe, les deux soldats ayant été vus tous deux le soir du crime près de la fontaine où l'assassinat eut lieu. Alfred ne nia pas avoir parlé avec la jeune fille, et affirma qu'il l'avait quittée amicalement. Ralph niait tout. Le prince électeur décida de s'en remettre au jugement de Dieu; les deux soldats devaient jouer leur mort aux dés; celui qui jetterait le plus petit nombre serait considéré comme l'assassin et exécuté. Le prince électeur assista en grand apparat à la scène. Ralph, l'assassin, prit en riant les dés posés sur un tambour et jeta deux six. Les assistants se regardèrent, car unaninement on prenait pour innocent le pauvre Alfred. Celui-ci tomba sur ses genoux, adressa une prière au ciel et se leva en s'écriant : « Dieu tout-puissant, protège-moi, tu sais que je suis innocent. » Il jeta les dés plein d'espérance et avec tant de force que l'un d'eux se divisa en deux fragments ; le dé resté entier marquait 6, les fragments de l'autre dé marquaient 6 et 1, ce

qui faisait en tout 13. Toute l'assistance était émerveillée, mais l'étonnement arriva à son comble lorsqu'on vit tout à coup Ralph s'affaisser comme frappé de la foudre. On eut beaucoup de peine à le ramener à la vie; dès qu'il eut repris connaissance, il avoua son crime. Le prince électeur était très touché : Dieu avait sauvé l'innocent.

(*Zeitschr. f. Spiritismus*, 10 nov. 1900.)

UN ÉPISODE DE LA VIE DU ROI JOACHIM MURAT

En 1810, sous le règne de ce prince, le célèbre ministre de la guerre Christopher Saliesti, mourut à Naples. Il était aussi chef de l'administration de la police, et avait de nombreux ennemis que l'on soupçonnait de l'avoir empoisonné. Joachim Murat qui depuis longtemps ambitionnait la conquête de la Sicile, alors en la possession de l'Angleterre, ne pouvait, malgré ses recherches, trouver la carte avec le plan d'attaque et de siège qu'il avait confiée à Saliesti.

Il y avait à cette époque à Naples un médium ayant le pouvoir d'évoquer les morts et de les faire apparaître : une dame de la cour très pieuse et estimée de tous, affirmait avoir, par l'entremise de cet homme, vu sa mère qui était morte depuis longtemps et avoir causé avec elle,

Un moine capucin âgé, de la noble famille des Palmieri, disait avoir parlé à un de ses cousins. Nombre d'exemples analogues avaient causé dans la ville une véritable sensation et étaient connus du roi qui se rendit chez le médium dans l'espoir d'apprendre où étaient cachés les précieux documents. Le prince fut reçu par un homme de taille moyenne, d'aspect austère; s'inclinant profondément devant le souverain, il lui demanda ce qu'il voulait. Murat lui expliqua le but de sa visite et écrivit sur un morceau de papier le nom du baron Saliesti qu'il désirait voir. Le vieillard fit monter le roi au premier étage dans une chambre entièrement drapée de noir, et lui dit d'attendre que l'apparition se montrât. Joachim s'assit, examinant la chambre qui n'avait rien d'extraordinaire que sa tenture noire. Un rideau épais et long semblait

dissimuler une porte et une fenêtre. Après quelques minutes, un léger bruit derrière ce rideau attira l'attention du roi qui vit l'étoffe se soulever lentement, laissant voir une fenêtre garnie de barres de fer derrière laquelle apparut graduellement la forme de Saliesti. Sans hésitation, le ministre indiqua au prince l'endroit où se trouvaient les documents, ajoutant qu'il fallait se hâter. La conversation se prolongea, mais le roi ayant fait des questions sur la destinée de l'âme après la mort, la forme de Saliesti devint moins nette, et disparut entièrement; une main invisible baissa le rideau.

Le lendemain Joachim lui-même chercha les précieux documents et les trouva à l'endroit indiqué par l'esprit.

Il attribuait ces manifestations au démon et défendait que l'on en parlât et que l'on continuât à les pratiquer.

Néanmoins l'apparition de Saliesti fut généralement connue et très commentée, et la tradition s'en est faite de père en fils.

(J. de Kronhelm, *Rev. scientif. et morale du spirit.*)

REMARQUABLE PRÉDICTION A UN PEINTRE

Carl du Prel avait légué à la Société de psychologie scientifique de Munich un document, que le président de cette Société, Bormann, a ouvert aussitôt après avoir été mis en sa possession par l'autorité judiciaire. Le contenu est relatif à une remarquable prédiction faite en 1885 à l'artiste peintre Frosch à Jérusalem et qui s'est réalisée dans tous ses détails En 1885. Frosch se trouvait avec le peintre Bruno Pieghlein et sa femme et avec les peintres Krieger et Reinicke à Jérusalem. Frosch et Pieghlein avaient l'intention de peindre le panorama de cette ville. A cette occasion le savant écossais Robert Laing leur prédit qu'ils se brouilleraient à mort à propos de ce travail, que tous deux feraient encore de grands voyages, que Frosch serait poursuivi à cause de ce tableau, mais qu'il n'y aurait pas d'autres suites. Frosch a fait effectivement un voyage en Amérique à cause de ce panorama.

L'un de ses tableaux arriva à son insu et contrairement à sa

volonté d'Amérique à Londres. Ce tableau fut confisqué et Frosch fut accusé en justice de plagiat. Mais il n'y eut pas de procès, comme l'avait prédit le voyant, parce que la plainte fut retirée par l'accusateur. Il arriva aussi que dans cette circonstance Frosch et Pieghlein se brouillèrent. Enfin, il n'est pas sans intérêt d'ajouter que le savant écossais avait prédit, au sujet de Mme Frosch, qu'elle deviendrait peintre elle-même, mériterait de hautes distinctions et donnerait des leçons de peinture. Effectivement, Mme Frosch est aujourd'hui une peintre de fleurs très estimée sous le nom de Nil, et ni les honneurs ni les élèves ne lui manquent.

(*Zeitschr. f. Spirit.*, 5 mai 1900.)

UNE PROPHÉTIE RÉALISÉE AU SUJET DE SATURNE

Il y a bien des mois, dit M. Berridge, j'appelai l'attention des lecteurs de Light sur la réalisation partielle d'une assertion faite par T. L. Harris, dans « la Sagesse des Adeptes », que l'anneau de Saturne devait être quintuple. Jusqu'alors (1884), les astronomes ne connaissaient que trois anneaux. Or on rapporte dans l' « Observer » du 6 janvier dernier que sir Robert Ball a déclaré officiellement dans sa leçon du 5 janvier à l'Institut royal qu'un fameux astronome, le professeur Barnard, venait de découvrir un cinquième anneau.

(E. W. Berridge, *Light*, 12 janv.).

PRÉMONITION DE LA MORT DE GERHARDT

Dans un beau volume consacré à la vie du chimiste alsacien, Charles Gerhardt, qu'on peut appeler le rénovateur de la chimie moderne (*Charles Gerhardt. Sa vie, son œuvre...* par Ed. Grimaux et Ch. Gerhardt, Paris, 1900, in-8°), nous lisons le fait curieux suivant : Il s'agissait de fêter le 15 août 1856, et Charles Gerhardt, en sa qualité de professeur de la faculté des sciences de Strasbourg, devait assister au *Te Deum* du Temple Neuf. Il fut en avance et dut attendre près d'une heure dans une salle du rez-de-chaussée de la

fameuse bibliothèque, détruite depuis lors par le feu des Prussiens en 1870. Y fut-il saisi de froid? Le fait est que « pendant la cérémonie, Mme Gerhardt fut, à un moment, frappée de la pâleur et de l'extraordinaire altération des traits de son mari. Cette vision, dans ce cadre d'une grandeur saisissante, sous les vibrations poignantes de l'orgue, lui arracha des larmes, et distinctement elle crut entendre ces paroles : *Dans cinq jours, tu verras cette même figure, mais il ne sera plus*... Ch. Gerhardt fut atteint de péritonite aiguë et mourut le 19 au matin. Cet homme, qui eut tant à souffrir de l'injustice et de l'envie des autres, ne laissa pas entendre un mot d'aigreur ni de plainte, mais conscient de l'œuvre accomplie par lui, quoique inachevée, s'écria avant de mourir : « Oui, oui! Dans cinquante ans on trouvera que j'ai fait quelque chose!... J'ai avancé la chimie de cinquante ans! »

LA TERRIBLE CATASTROPHE DE GALVESTON (TEXAS)

La catastrophe de Galveston, d'après *Light of Truth*, a été prédite par J. R. Buchanan il y a dix ans, dans les termes suivants : « Dans l'*Arena* d'août 1890, le professeur Buchanan publia cet avis que les villes sises sur le golfe du Mexique, le long du littoral de l'Atlantique, étaient menacées de destruction par un « affaissement du sol lié à des tremblements de terre, des tempêtes et des marées (mascarets) exceptionnelles », que ce désastre débuterait par Galveston vers 1900 et durerait 25 ans. Voici textuellement les termes employés :

« Ce n'est qu'avec hésitation et perplexité que je vous prédis un drame épouvantable. Toute ville maritime qui ne se trouve pas élevée de plus de 50 pieds au-dessus de la côte, est destinée à être violemment ébranlée. Galveston, la Nouvelle-Orléans, Mobile, Saint-Augustin, Savannah et Charleston sont condamnés à subir ce désastre. Richemond, Baltimore, Philadelphie, Jersey City et New-York souffriront également, en raison de leur proximité de la mer. La destruction de Jersey City et de New-York provoquera une grande terreur. »

(*Zeitschr. f. Spirit.*, 1er déc. 1900.)

APPARITION POUR LES ENFANTS

Dans l'*Atlantic Monthly*, M. Stillmann, en parlant du célèbre critique anglais, Ruskin, relate un incident curieux qu'il a entendu de Ruskin lui-même.

Il s'agissait d'un en droit dans la vallée de Chamonix, hanté par l'appparition d'une femme, visible aux enfants seulement.

Plusieurs des enfants de l'endroit l'avaient vue, cette vieille femme, occupée à ramasser des feuilles sèches.

Dans un coin peu fréquenté des montagnes, tous ces enfants étaient d'accord pour affirmer qu'à la place de son visage, ils ne voyaient que les os de la tête d'un squelette. Ruskin prit la précaution un jour, d'aller chercher un enfant qui habitait loin de cet endroit, qui ignorait la légende ; il l'amena, en se promenant, au fond de la vallée, et puis, en regardant autour de lui : « Quel endroit désert, dit-il, il n'y a ici que nous deux. — Mais si, répondit l'enfant, voilà une femme là-bas, qui ramasse des feuilles. — Eh bien ! allons près d'elle, » reprit Ruskin, qui ne voyait personne.

En s'approchant de l'endroit indiqué par l'enfant, celui-ci s'arrêta tout court, comme effrayé, il disait que la femme le regardait, mais qu'elle n'avait que des trous à la place des yeux.

BIBLIOGRAPHIE

Le Mouvement Psychique, revue *scientifique* mensuelle, organe de l'Institut des Sciences Psychiques de Paris, dont le but peut se résumer en ces quelques mots : *Constituer les sciences dites psychiques, encore hypohétiques, en sciences faites.* Nous remarquons dans cette revue, les noms de Gabriel Delanne, des Drs E. Legrand, Moutin, Chazarain, de Morius Fraisse et Jacques Brieu. La rédaction du *Mouvement Psychique* est 7, impasse Bardou et l'Administration 14, rue d'Amsterdam.

Viennent de paraître, 3, rue Rodier, les deux publications suivantes :

La Revue Spiritualiste Illustrée en un volume in-octavo de 61 pages (supplément compris). Son but sera l'information sur tout ce qui concerne le mouvement spiritualiste : Théosophie, Hermétisme, Spiritisme, Mystique et Occultisme sous la seule responsabilité des auteurs. Toutes les théories sont admises, respectées et la plus large part est accordée à la discussion.

La Revue Cosmique, destinée à propager une doctrine nouvelle, mettant en accord les théories en apparence opposées du matérialisme et du spiritualisme, de la tradition bouddhiste de l'Inde et de la tradition kabalistique occidentale.

Le Fureteur, journal de la curiosité, — 72, cours de Vincennes, Paris, vient de paraître. Il n'est pas cher et il est très intéressant au point de vue spécial où il se place.

L'Humanité. — Nous signalons aussi avec plaisir et espérance, la nouvelle revue de ce nom publiée par M. Auguste Vodoz, le continuateur du *Congrès de l'Humanité.* M. Auguste Vodoz présente cette revue comme étant une suite de *Lumière et Liberté* que nos anciens lecteurs ont connue.

La *Scena illustrata*, de Florence, continue à se maintenir à l'un des premiers rangs parmi les publications illustrées européennes; elle ne parle pas seulement aux yeux par ses magnifiques gravures et phototypies, mais encore à l'esprit par son contenu littéraire, ses articles d'art, de sociologie, de sciences morales et politiques, etc. Le mouvement occultiste est également suivi avec soin et discernement. Le numéro du 15 décembre renferme, entre autres, la relation d'un cas très curieux de télépathie que nous résumons comme il suit : Le colonel d'un régiment de cosaques avait dû laisser son fidèle cocher Wanka malade à l'hôpital et avait continué ses étapes vers la destination qui lui était prescrite. Or à une journée et demie de marche, le régiment dut se ranger subitement sur les côtés de la route pour laisser passer une troika attelée de trois chevaux magnifiques et sur le siège de laquelle était assis Wanka, souriant amicalement à ses camarades. L'aventure parut si extraordinaire que le colonel télégraphia à l'hôpital pour savoir ce qu'était devenu Wanka, la réponse fut qu'il avait rendu son âme à Dieu, et il était mort précisément à l'instant où ses camarades l'avaient vu passer au milieu d'eux, puis disparaître dans un tourbillon de poussière, avec la troika et les deux voyageurs qu'elle renfermait selon le dire des cosaques.

Dr Lux.

Notations. — *Pétition des masseurs et des magnétiseurs.* M. Durville, 23, rue Saint-Merri, fait signer une pétition en faveur du libre exercice du magnétisme. On est prié de s'adresser directement au *Journal du magnétisme* si l'on désire signer cette pétition.

L'Institut psychologique international a entrepris une série de Conférences à l'Hôtel des Sociétés Savantes. Alternativement, des croyants et des profanes sont inscrits au Programme. On reçoit gratuitement le Bulletin Périodique de l'Institut, en souscrivant 20 francs pour être titulaire, ou 250 francs une fois versés.

La Direction.

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD

LES MATÉRIALISATIONS

Dans un article des *Études*, de ce mois d'avril, dont je suis charmé de louer la modération, le P. Roure s'est occupé du phénomène si intéressant des matérialisations; il a étudié la valeur des apparitions de Katie King dont nous avons fait ici une étude impartiale et approfondie (1), il nous présente quelques objections que nous aurions voulu réfuter, peut-être, en présence de ses lecteurs, selon le droit légal de réponse; il émet des idées qui appellent de notre part, de courtoises rectifications. Nous tâcherons d'être bref et clair.

I

Les Esprits de l'autre monde peuvent-ils, avec la permission de Dieu, prendre une forme sensible et apparaître aux vivants? Oui, cela est certain. Tous les théologiens affirment sans hésiter, cette possibilité.

Ces apparitions qui sont possibles, sont-elles réelles? Oui, elles sont réelles. Dans l'Ancien Testament, dans le Nouveau Testament, dans la vie des Saints, nous voyons les Anges bons et les Anges mauvais, les Saints, les âmes du purgatoire, quelquefois les damnés prendre un corps sensible, un corps aérien, et se rendre visibles aux vivants.

Tout cela est absolument certain.

Est-il possible de constater la réalité de ces matérialisations? Assurément. Si Dieu permet à ses anges et à ses saints d'apparaître aux vivants, il doit donner aux vivants le moyen de

(1) *La Revue du Monde invisible*, 15 février et 15 mars 1900. Nous engageons nos lecteurs à lire ces articles, avant de suivre cette discussion.

reconnaître la réalité de ces apparitions. Si ces moyens n'existaient pas, l'apparition serait sans objet.

Les matérialisations sont donc possibles, réelles, *constatables;* nous n'avons pas le droit de les nier d'une manière générale et absolue.

Faut-il en conclure que *toutes* les matérialisations dont il est question et qui sont affirmées dans certains ouvrages spirites soient réelles, reconnues, sérieusement constatées? Non. Il faut faire la part de l'ignorance, de la crédulité aveugle, de la supercherie, du mensonge, de l'hypocrisie, du tempérament, de l'état nerveux des voyants. Il faut étudier les conditions du phénomène, les dispositions morales et scientifiques des sujets, les milieux où se produit l'apparition. Il faut, en un mot, une grande réserve, et une rare prudence dans l'observation, il ne faut pas se hâter d'affirmer ou de nier.

Si vous niez la réalité de ces faits, avec le dédain et la suffisance des esprits légers qui se croient libres-penseurs; si vous refusez même de vous en occuper; si vous vous contentez de hocher la tête et de hausser les épaules, vous, catholiques, vous autoriserez des représailles dangereuses. En vertu des mêmes arguments, et par les mêmes procédés, vos ennemis déchireront les pages de l'Évangile et de la vie des Saints, ils souriront dédaigneusement de votre crédulité naïve quand vous leur parlerez des apparitions de Notre-Seigneur aux apôtres, et des Anges bons ou mauvais aux serviteurs de Dieu : ils vous opposeront vos propres arguments et les méfaits capricieux de l'hallucination. Ce n'est plus de la science, c'est du parti pris.

II

Est-il vrai qu'on ait vu à Londres, en 1874, d'abord chez M. Luxmore, puis chez M. Crookes, président de l'Académie des sciences, apparaître souvent, une femme qui prenait le nom de Katie King, et qui prétendait avoir habité notre planète, avant sa mort?

Est-il vrai que cette femme était une réalité et non un fan-

tôme impalpable, et qu'on ait pu la voir, l'entendre, la toucher, la photographier pendant trois ans?

Est-il vrai qu'elle avait sa personnalité propre, qu'elle était, par conséquent, un esprit de l'autre monde, revêtue, comme l'enseignent les théologiens, quand ils parlent des apparitions, d'un corps visible qui accusait sa présence et sa réalité?

Les savants et les témoins si nombreux qui attestent l'authenticité de ces faits, à la suite de l'illustre William Crookes, sont-ils fous ou hallucinés?

Voilà la question.

Ce qui frappe le P. Roure, c'est que les matérialisations ne se produisent que dans les mystères d'une pénombre toujours favorable à la fraude et à l'inévitable supercherie des intéressés. S'il en était ainsi, je me contenterais de répondre que, pour déjouer la fraude dans ces conditions anormales, il faut une observation plus sévère, un contrôle plus rigoureux, des précautions plus minutieuses, mais, je ne dirais pas : donc le phénomène de la matérialisation n'existe pas. La logique n'autorise pas cette conclusion à outrance.

Mais est-il vrai que les apparitions de Katie King se soient toujours produites dans le mystère de ténèbres et avec la complicité des opérateurs? Non, cette affirmation est contraire à la vérité.

Écoutons les témoins.

« Une année environ s'était écoulée entre le moment où Katie avait fait ses premiers efforts, et le soir où elle put sortir, *se promener devant tous en pleine lumière*. On commença dès lors, à exercer un contrôle sérieux, pour prouver la réalité de la présence de l'Esprit Katie King. *Les témoins étaient des personnes honorablement connues dont le seul but était d'établir la vérité.*

« *L'apparition étant visible malgré le plus fort éclairage, et étant solide et tangible, put être soumise à des épreuves variées par les savants qui l'observèrent.* Ces messieurs furent parfaitement convaincus qu'ils avaient devant eux un Esprit qui échappait à toutes les lois connues (1). »

(1) Katie King, *Histoire de ses apparitions.*

Crookes, l'illustre physicien anglais, n'est pas moins explicite dans sa déposition. Voici ses paroles : « Jamais Katie King n'est apparue avec une aussi grande perfection. *Pendant près de deux heures, elle s'est promenée dans la chambre en causant familièrement avec ceux qui étaient présents.* Plusieurs fois, elle prit mon bras en marchant, et l'impression ressentie par mon esprit que c'était une femme vivante qui se trouvait à mon côté et non pas un visiteur de l'autre monde, me décida à répéter une expérience (1). »

Ce n'est donc pas dans l'obscurité voulue d'un laboratoire que Katie King s'est montrée, c'est en pleine lumière ; on a pu la voir, l'entendre et la toucher. Ce n'est pas une fois par hasard, dans la rapidité d'une apparition douteuse qu'elle s'est fait voir, c'est un grand nombre de fois, pendant des mois. Ce n'est pas à un homme seul, que l'on pourrait accuser, peut-être, d'hallucination, si élevée que soit d'ailleurs son intelligence qu'elle a permis de constater la réalité de sa présence, c'est devant un groupe de savants et d'observateurs qu'elle s'est présentée, qu'elle s'est fait voir, qu'elle s'est fait entendre, qu'elle s'est laissée toucher.

Si l'on prétend que l'illustre Crookes est un halluciné, que les douze savants observateurs sont des hallucinés, que tous les témoins sont hallucinés, je renonce à la discussion : c'est la négation de la certitude historique, c'est la négation de tous les faits surnaturels dont on nous parle et que l'on propose à notre vénération dans la vie des saints.

Le P. Roure cite ces paroles de Crookes : « Une fois que Katie King était devant moi, n'ai-je pas entendu distinctement le son d'un sanglot plaintif, identique à ceux que miss Cook avait laissé échapper pendant la séance ? et ce sanglot venait de derrière le rideau où elle devait être assise. »

A ce propos, le P. Roure s'écrie : « *Voilà la preuve, l'unique preuve* de la distinction entre miss Cook et Katie King. On s'étonne qu'un savant comme W. Crookes ait osé la proposer au public. Ses yeux lui disent que ces deux personnages n'en font qu'un : il aime mieux en croire ses oreilles. Ne sait-il pas

(1) Dr Dupouy, *Sciences occultes et physiologie psychique.*

cependant, aussi bien que personne, avec quelle facilité notre ouïe nous trompe sur la direction d'un son? Et puis n'aurait-il jamais entendu parler de cette chose vulgaire qui est la ventriloquie (1)? »

Qu'il est donc rare de rencontrer la sincérité, la loyauté, la courtoisie dans les discussions où les personnalités sont engagées! On dénature la pensée de son adversaire, on essaye de la rendre ridicule, et l'on se croit triomphant.

Est-il vrai *que l'unique preuve* de la distinction entre miss Cook et Katie King repose, selon Crookes, sur un sanglot *plaintif*? A-t-il soutenu cette opinion ridicule qu'on lui prête ici, sans discussion?

Eh bien non, Crookes n'a pas fait cela.

Qu'il nous suffise de citer ces paroles de Crookes, pour édifier nos lecteurs :

« Je désire faire connaître quelques-unes des différences que j'ai observées entre Mlle Cook et Katie.

« La taille de Katie est variable ; chez moi, je l'ai vue plus grande de six pouces que Mlle Cook. Hier soir, ayant les pieds nus et ne se tenant pas sur la pointe des pieds, elle avait quatre pouces et demi de plus que Mlle Cook. Hier soir, Katie avait le cou découvert, la peau était parfaitement douce au toucher et à la vue, tandis que Mlle Cook a au cou une cicatrice qui, dans des circonstances semblables, se voit distinctement et est rude au toucher. Les oreilles de Katie ne sont pas percées, tandis que Mlle Cook porte ordinairement des boucles d'oreilles. Le teint de Katie est très blanc, celui de Mlle Cook est très brun. Les doigts de Katie sont beaucoup plus longs que ceux de Mlle Cook et son visage aussi est plus grand. Dans les façons et manières de s'exprimer, il y a aussi bien des différences marquées. »

Ainsi parle l'illustre physicien de Londres, et le P. Roure l'accuse de ne donner qu'une seule preuve de la distinction entre Mlle Cook et Katie, un sanglot!

J'admire, au contraire, la patience de Crookes, sa sévérité scientifique et son esprit d'observation, et j'estime que le

(1) *Etudes*. 20 avril.

P. Roure sera de mon avis quand je dirai qu'il faut reproduire exactement la pensée de l'adversaire que l'on combat. Nous parlerons plus loin de cette distinction entre Mlle Cook et Katie King.

Le P. Roure estime que nous commettons une erreur quand nous écrivons que les sévères expériences de Crookes ont duré trois ans, il nous dit, sans nous en donner des preuves, qu'elles n'ont duré que quelques mois. Ce serait déjà beaucoup, ce serait assez, et il ne m'en coûterait pas de confesser mon erreur si William Crookes n'avait pas écrit ceci :

« Quant à imaginer qu'une innocente écolière de quinze ans ait été capable de concevoir et de mener PENDANT TROIS ANS avec un plein succès une aussi gigantesque imposture que celle-ci (les matérialisations de Katie King) et que pendant ce temps elle se soit soumise à toutes les conditions qu'on a exigées d'elle, qu'elle ait supporté les recherches les plus minutieuses, qu'elle ait consenti à être inspectée à n'importe quel moment, soit avant, soit après une séance; qu'elle ait obtenu encore plus de succès dans ma propre maison que chez ses parents, sachant qu'elle y venait expressément *pour se soumettre à de sévères contrôles scientifiques*, quant à imaginer, dis-je, *que la Katie King* DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES *est le résultat d'une imposture*, cela fait plus de violence à la raison et au bon sens que de croire qu'elle est ce qu'elle affirme elle-même. »

S'il plaît encore au P. Roure de dire que ces expériences n'ont duré que quelques mois, que l'illustre savant est un halluciné, que ses expériences n'ont aucune valeur, qu'il ne faut en tenir aucun compte, que tous les témoins et les savants dont il avait accepté le concours étaient aussi victimes d'une hallucination et qu'il ne faut voir dans ces phénomènes troublants qu'une action subjective, sans réalité, aussi fausse que l'amulette de Pascal, j'ai le regret de ne pas partager son sentiment.

III

Jusqu'à la fin William Crookes resta fidèle à ses convictions basées sur des observations et des faits souvent répétés, il ne douta jamais de la réalité matérielle et tangible de Mlle Cook et de Katie King: l'observateur n'avait avancé que des faits dont il était absolument certain.

C'est en 1874 que l'illustre physicien avait commencé ses expériences variées avec Mlle Cook; c'est en 1874, dans la maison de M. Luxmore que la forme vivante de Katie lui apparut et sollicita son attention pour la première fois.

Trente ans après, en 1898, William Crookes faisait publiquement cette déclaration à *l'Association britannique pour l'avancement des sciences :*

« Aucun incident de ma carrière scientifique n'est plus connu que la part que j'ai prise, il y a nombre d'années, à certaines recherches psychiques. Trente ans se sont écoulés depuis que j'ai publié un compte rendu d'expériences tendant à montrer qu'en dehors de nos connaissances scientifiques, il existe une force exercée par une intelligence qui diffère de l'intelligence ordinaire commune aux mortels. Cette circonstance de ma vie est naturellement bien connue de ceux qui m'ont fait l'honneur de m'inviter à devenir votre président.

« Il en est, peut-être, parmi ceux qui m'écoutent qui se demandent si je parlerai hardiment, ou si je garderai le silence. Je veux en parler, quoique brièvement. M'étendre sur une question encore discutable, serait risquer d'être importun. Bien que le sujet, comme Wallace, Lodge et Barrett l'ont déjà montré, puisse être utilement discuté à ces réunions, il n'intéresse pas encore la majorité de mes collègues en science.

« Paraître ignorer cette question serait un acte de lâcheté, acte de lâcheté que je n'ai pas l'intention de commettre.

« Couper court à des recherches qui permettent d'élargir les portes de la science, reculer, par crainte de difficultés ou de critiques adverses, serait blâmable au point de vue scientifique. L'investigateur n'a qu'un devoir, aller de l'avant,

explorer en haut et en bas, pouce par pouce, le flambeau de la raison en main, suivre la lumière partout où elle peut conduire, dût-elle, parfois, avoir l'air d'un feu follet.

« *Je n'ai rien à rétracter. Je maintiens les comptes rendus déjà publiés.* Même, je pourrais y ajouter beaucoup. »

Donc, après trente ans de recueillement, de recherches et d'expériences, Crookes ne rétracte rien, il maintient tous les comptes rendus déjà publiés.

Or, ces comptes rendus que l'on retrouve dans le *The spiritualist*, de 1874, contiennent le récit détaillé des expériences de matérialisation de Katie King, et d'autres expériences se rattachant à d'étranges manifestations du monde invisible.

Donc en 1898, Crookes ne s'était jamais rétracté, il affirmait de nouveau ses convictions, il le disait hautement, il déclarait qu'il pourrait y ajouter beaucoup ; il reconnaissait publiquement la réalité des phénomènes de matérialisation dont il nous a fait le récit.

Son affirmation est claire, elle ne laisse rien à désirer.

Tel n'est pas le sentiment du P. Roure qui interprète ainsi la parole du célèbre physicien : « Il ne faut pas oublier que les premières constatations de M. Crookes portèrent sur les tables tournantes, l'écriture automatique, les phénomènes de lévitation et d'apport d'objets : tous ces faits qu'il faut se garder d'assimiler à la matérialisation des Esprits. C'est sur ce dernier genre d'observations que nous voudrions surtout connaître le sentiment réfléchi, et comme posthume du savant physicien. Il ne nous dit pas clairement s'il maintient là-dessus ses constatations à l'égal des autres. »

Or, Crookes dit clairement qu'*il n'a rien à rétracter* et qu'il maintient, sans exception, les comptes rendus publiés, de ses expériences. Or, les expériences de matérialisation datent de 1874. Il dit cela en 1898.

J'avoue que ces procédés de discussion m'affligent, et ma tristesse est plus grande quand je vois le P. Roure tenter de faire un rapprochement entre les expériences sévères d'un homme de génie qui honore la science et les « médiums américains qui font naître à volonté des apparitions à l'aide de baudruches gonflées et d'autres menus bibelots ».

IV

.Tous les témoins affirment avec Crookes que miss Cook et Katie King étaient deux personnages distincts. Miss Cook plongée dans le sommeil donnait son fluide, Katie s'en emparait et se formait le corps visible, matériel, reproduit par la photographie. Je ne veux m'occuper en ce moment ni de ce fluide, ni de son rôle, vrai ou faux dans la formation du corps aérien de Katie King. J'aime à simplifier et à préciser les débats.

Crookes a-t-il été mystifié quand il a cru à l'existence et à l'intervention de ces deux personnages distincts? Le P. Roure qui veut absolument nous faire croire à la naïveté ridicule de l'illustre savant, nous assure qu'il n'y avait dans ces expériences qu'un seul personnage, une femme habile, audacieuse, intrigante, miss Cook qui s'est moquée des précautions infinies des expérimentateurs, et qui a joué avec un art incomparable le rôle de Katie King.

Des preuves de cette assertion extraordinaire, de cette naïveté bouffonne des savants les plus considérés, le P. Roure ne peut pas en donner, il n'en donne pas. Il nous dit : « C'est miss Cook qui s'affuble du nom de Katie King et s'enveloppe de mousseline,... elle se promènera dans la salle en costume blanc,... du milieu de la salle elle dira : Levez le rideau, et voyez mon médium; nous sommes bien deux. Et l'on apercevra un paquet de vêtements gisant à terre ayant plus ou moins forme humaine, un châle rouge à la place de la tête. Ce sont les vêtements du médium, c'est le médium lui-même! Émerveillement général! » Le P. Roure en conclut que la crédulité du bon savant était inépuisable. Il ne dit pas un mot des précautions inouïes qui furent prises par Crookes pour déjouer les fraudes, et pour établir scientifiquement la distinction réelle des deux personnages, de miss Cook et de Katie King.

Écoutons les témoins :

« En entrant dans le cabinet, dit Crookes, miss Cook s'étendait sur le plancher, la tête sur un coussin et bientôt elle était en transe. Pendant les séances photographiques, Katie

enveloppait la tête de son médium avec un châle pour empêcher que la lumière ne tombât sur son visage. Fréquemment, j'ai écarté le rideau lorsque Katie était debout tout auprès, et alors *il n'était pas rare que les sept ou huit personnes qui étaient dans le laboratoire pussent voir en même temps miss Cook et Katie, sous le plein éclat de la lumière électrique.* Nous ne pouvions pas alors voir le visage du médium à cause du châle, mais nous apercevions ses mains et ses pieds; nous la voyons se remuer péniblement sous l'influence de cette lumière intense, et par moments nous entendions ses plaintes. J'ai une épreuve de Katie et de son médium photographiés ensemble; mais Katie est assise devant la tête de miss Cook. »

Crookes répète ainsi son affirmation : « J'ai la certitude absolue que miss Cook et Katie sont deux individualités distinctes. Plusieurs petites marques qui se trouvent sur le visage de miss Cook font défaut sur celui de Katie King. La chevelure de miss Cook est d'un brun si foncé qu'elle paraît presque noire; une boucle de celle de Katie qui est là, sous mes yeux et qu'elle m'avait permis de couper au milieu de ses tresses luxuriantes, après l'avoir suivie de mes propres mains, jusque sur le haut de la tête, est d'un riche châtain doré.

« Un soir, je comptai les pulsations de Katie; son pouls battait régulièrement 75, tandis que celui de miss Cook, peu d'instants après, atteignait 90, son chiffre habituel. En appuyant mon oreille sur la poitrine de Katie, je pouvais entendre un cœur battre à l'intérieur, et ses pulsations étaient encore plus régulières que celles du cœur de miss Cook, lorsqu'après la séance, elle me permit la même expérience. Éprouvés de la même manière, les poumons de Katie se montrèrent plus sains que ceux de son médium, qui suivait un traitement médical pour un gros rhume. »

Crookes continue ses recherches scientifiques et ses constatations impartiales : « Élevant la lampe, dit le célèbre physicien, je regardai autour de moi, et je vis Katie qui se tenait debout tout près de miss Cook, et derrière elle. Elle était vêtue d'une draperie blanche et flottante comme nous l'avions déjà vue pendant la séance. *Tenant une des mains de M[lle] Cook dans la mienne,* et m'agenouillant encore, j'élevai et j'abaissai

la lampe, tant pour éclairer la figure entière de Katie que pour me convaincre que je voyais bien réellement la vraie Katie que j'avais pressée dans mes bras quelques instants auparavant, et non le fantôme d'un cerveau malade. Elle ne parla pas, mais elle baissa la tête en signe de reconnaissance.

« *Par trois fois différentes, j'examinai soigneusement Mlle Cook, accroupie devant moi, pour m'assurer que la main que je tenais était bien celle d'une femme vivante, et, à trois reprises différentes, je tournai la lampe vers Katie pour l'examiner avec une attention soutenue jusqu'à ce que je n'eusse pas le moindre doute qu'elle était bien là devant moi.* »

C'est avec ces précautions infinies et loyales que le savant physicien arrivait à constater la réalité vivante de Mlle Cook et de Katie King.

Le jour de la dernière expérience, la dualité des deux personnages s'affirma encore avec plus de précision : « Katie m'engagea à entrer dans le cabinet avec elle, et me permit d'y demeurer jusqu'à la fin.

« Après avoir fermé le rideau, elle causa avec moi pendant quelque temps, puis elle traversa la chambre pour aller à Mlle Cook, qui gisait sans connaissance sur le plancher, se penchant sur elle, Katie la toucha, et lui dit : Éveillez-vous, Florence, éveillez-vous! Il faut que je vous quitte maintenant.

« Mlle Cook s'éveilla, et, toute en larmes, elle supplia Katie de rester. »

Ce n'est pas en parlant de mannequin, de baudruche et de ventriloquie que l'on arrivera à réfuter la déposition si claire de l'illustre physicien et à nous faire croire à l'astuce merveilleuse de Mlle Cook jouant le rôle de Katie King.

D'autres témoignages, aussi clairs, aussi explicites viennent confirmer les affirmations de Crookes sur l'existence des deux personnages distincts, de Mlle Cook et de Katie King. Nous empruntons ceux qui suivent à l'histoire des apparitions de Katie King, par un adepte, avec préface de Gabriel Delanne.

« Une chaise basse fut placée dans le cabinet pour Mlle Cook; elle s'assit dessus. M. Luxmore pria MM. Blackburn et Coleman de l'attacher; ses mains furent liées avec un ruban de fil, dont les bouts furent cousus ensemble et cachetés; on

passa ensuite ce ruban autour de sa taille où il fut solidement noué, puis cousu, et on l'attacha à un crampon de fer fixé au sol, en lui laissant quelques centimètres de jeu. Il était absolument impossible à Mlle Cook de s'éloigner de la chaise de plus de quelques pouces. Lorsque toutes ces précautions furent prises, on attendit.

« Au bout d'un instant, la forme de Katie King s'avança libre dans le salon; elle était vêtue d'une robe blanche flottante, retenue à la taille par une ceinture, ses manches étaient longues et descendaient au poignet; une sorte de capuchon couvrait sa tête, les pans retombant sur les épaules; ses cheveux étaient serrés par des bandes d'étoffe. Elle salua les personnes présentes chacune à leur tour, mais s'inquiéta d'abord du nom d'un nouveau venu qui lui était inconnu. .

. . . .

« Après la séance, nous constatâmes que les rubans qui retenaient Mlle Cook étaient intacts; du reste, le fait que Mlle Cook fut trouvée endormie, habillée autrement que l'Esprit, et la disparition de Katie suffisait à prouver que Mlle Cook et l'apparition étaient deux individualités très distinctes l'une de l'autre. »

Mais il faut se borner: je m'arrête à cette dernière preuve :

« Pour trancher la question, et savoir si Mlle Cook était réellement étendue dans le cabinet pendant que Katie se promenait en dehors, M. Varley, l'électricien du câble Atlantique eut l'idée de faire passer un faible courant électrique à travers le corps de Mlle Cook pendant que Katie paraissait.

« Il employa une batterie galvanique et un appareil dont il se servait pour essayer les câbles. Si Mlle Cook eût essayé de bouger ou de jouer le rôle de Katie, cet appareil l'eût dénoncée, car elle n'eût pu se vêtir en blanc et quitter sa place sans arrêter le courant électrique.

« Cependant, sous ces conditions de contrôle scientifique, Katie apparut, comme d'habitude, montra ses bras, parla, toucha plusieurs personnes et écrivit quelques mots... Il fut démontré clairement et irréfutablement que Mlle Cook était tranquille dans le cabinet, pendant que Katie était visible dans la salle. »

Je n'insiste pas. Après avoir étudié froidement, sans parti pris, ces preuves diverses et concordantes, je ne peux m'empêcher de reconnaître et de dire qu'il est impossible d'attribuer à Mlle Cook les faits et les actions de Katie King. Ma conviction ne résulte pas de telle preuve en particulier, mais de l'ensemble des preuves, du nombre et de la qualité des témoins, des détails des expériences, des précautions minutieuses prises par les expérimentateurs, de la fréquence et de la répétition des expériences, de l'accord absolu des témoignages, de la facilité si rare dans les visions surnaturelles des saints dont l'Église a consacré la mémoire, de voir, d'entendre et *de toucher* le corps de l'apparition.

Et j'arrive à cette conclusion. Oui, il s'est produit un phénomène extraordinaire, constaté par de nombreux témoins, et en dehors des phénomènes connus de la nature, on a vu un Esprit revêtir une forme sensible, agir, parler à la manière des êtres vivants, apparaître et disparaître vingt fois, subitement, et défier publiquement les conjectures des savants.

Nier ces faits, c'est nier la certitude historique; le persiflage ne vaudra jamais une bonne raison.

Et ce phénomène extraordinaire de matérialisation est conforme à l'enseignement de l'Église sur la nature et les propriétés des anges bons et mauvais.

Je me borne aujourd'hui à ces conclusions (1).

Élie MÉRIC.

(1) Nous lisons dans le dernier numéro du *Mouvement psychique* : « On sait moins quelle est l'importance du mouvement spirite. Une évaluation récente nous permettait d'affirmer un minimum de 50.000 spirites en France, 100.000 en Angleterre, 4 millions en Amérique, 10 millions pour le monde entier. Le *Banner of Light* à lui seul, a plus de 30.000 abonnés. Ces quelques chiffres montrent qu'une véritable religion est venue, depuis cinquante ans, prendre place dans le monde et s'y développer. »

LES ANGES DANS L'UNIVERS

(Suite).

V. — Les cieux.

« Le ciel et le ciel du ciel
est à Dieu ton Seigneur. »

Ce que Dieu a créé n'est pas Dieu; ce n'est par conséquent ni éternel, ni infini. Donc, ce que Dieu a créé, il l'a créé hors de lui-même, dans le temps et dans l'espace. — Ainsi en est-il des anges comme des autres créatures.

Or, Dieu étant infiniment bon et sage, il a assigné à chaque ordre de créature l'emplacement le plus convenable, une demeure parfaitement en harmonie avec la nature et les goûts de ses habitants. L'endroit de la Création où les anges furent créés se nomme le *ciel*. Ce sont les anges eux-mêmes qui constituent le ciel, puisque c'est sous le nom de ciel que l'Écriture nous révèle leur création; mais c'est Dieu qui, pour eux, a fait le ciel, et aussi pour nous.

C'est toujours l'habitant qui constitue l'habitation, bien que ce ne soit pas lui qui l'ait faite. Lorsque j'entre chez quelqu'un, sa demeure me révèle de suite sa position sociale, ses habitudes, son caractère. Ce mobilier, cette disposition des objets nécessaires ou de simple ornementation; ces instruments, ces outils peut-être, me diront ce qu'est le maître du logis et quelles sont ses occupations. Ainsi encore l'oiseau se dépouille de son duvet pour préparer une litière digne de ses petits. L'enfant se trouvera bien avant d'avoir vu sa mère. C'est ainsi que notre Père des cieux, en sa maternelle providence, y a mis du sien pour le ciel de ses anges.

C'est donc dans un paradis splendide, sis dans les hauteurs de la création, et incomparablement plus ravissant que ne le

fut le paradis terrestre, c'est au ciel que les anges furent créés. Les bons anges sont demeurés au ciel. Ils peuvent en sortir à leur gré pour servir Dieu ailleurs, tout comme je sors de chez moi; et je rentre quand je veux. — Si les navigateurs partaient sans l'espoir de revoir leur patrie, ce ne seraient plus que de pauvres exilés. S'il était interdit aux anges de sortir du ciel, outre qu'ils seraient faits prisonniers, ils porteraient bien mal leur nom! Ne les appelle-t-on pas ambassadeurs!

Mais *ciel* a plusieurs acceptions.

Quand les attraits de la contemplation et le désir de connaître m'invitent à pénétrer les sphères supérieures de l'univers, ma première étape s'arrête en ces régions inférieures de l'atmosphère où l'évaporation des eaux forme les nuages aux mille teintes, aux aspects changeants et variés à l'infini. C'est ce qu'on pourrait appeler le ciel terrestre, un ciel qui célèbre avec la terre les échanges de noces perpétuelles. Immense laboratoire tout autour du globe où se produisent, sous la main de physiciens invisibles, les mystères de la pluie, de la neige, de la grêle. C'est là que les feux de la foudre issus des ondes voltigeantes de l'océan aérien éclatent en grondements majestueux et que l'arc-en-ciel égaie notre espérance.

Plus haut, beaucoup plus haut, dans la zone des étoiles filantes, règne le calme constant de l'azur toujours serein. C'est un séjour inaccessible aux secousses des tempêtes, les zéphyrs eux-mêmes n'osent en approcher; mais c'est un ciel que convoite le mauvais; car terribles pour nous seraient les cataclysmes qu'il pourrait y causer si les puissances du bien, sans cesse, ne déjouaient ses embûches!

Et qu'il est beau, ce ciel, ce bel azur, comme il invite à la prière et qu'il est bienfaisant à l'âme contemplative! Non, il n'est pas trompeur le sentiment qui, épris des aspirations de l'infini, attire nos regards vers les régions où l'on voudrait voir Dieu. Puis admirez ces teintes fondantes de l'aurore et celles d'un coucher sans nuages, avec quelle grâce elles revêtent les montagnes et la nature, de la pourpre dorée du firmament. On dit qu'en été l'azur d'une journée bien calme regardé au

zénith de la voûte céleste après le départ du soleil, guérit les yeux malades. J'ajoute que la douce lumière et ses rayons guériraient bien des maux si on respectait davantage les dons de la création et si on savait mieux y voir l'auteur de tous biens.

En m'élevant encore au delà des couches supérieures de l'air, je parviens au ciel de la lune ou *ciel lunaire*, aux influences indispensables. Ce n'est pas en vain tant s'en faut que Dieu a créé la lune, ou que les anges l'ont arrondie ni trop près ni trop loin de la terre; et dans sa course autour de nous, invariablement périodique, on ne peut plus régulière, elle est certainement guidée. Le mauvais la ferait volontiers dévier pour notre malheur; mais par là aussi les puissances abondent! L'astronomie a constaté que la lune n'offre aucune trace de vie végétative ou animale et que les eaux font défaut à sa surface, parce qu'elle n'a point ou qu'elle a trop peu d'atmosphère; elle existe donc pour uniquement modérer l'économie terrestre.

Au sein d'espaces infiniment plus vastes, incomparablement plus éloignés, règne le *ciel planétaire* que la science humaine atteint difficilement. La terre fait partie de ce ciel. En compagnie de très nombreux corps célestes elle exécute autour du soleil des évolutions étonnantes, qu'il serait plus étonnant encore d'attribuer à une force que la matière ne peut avoir. Avouons de prime abord qu'il doit exister, dans ce système immense, auprès des lois de la nature et régissant ces lois, des vertus intelligentes qui suffisent largement à peupler les mondes supraterrestres s'ils doivent l'être! Ici nous déclarons sans détour que nous avons toujours répugné à l'opinion de l'habitation des mondes astraux par des êtres semblables à l'homme, parce que les Écritures ne donnent aucun sujet à cette opinion, au contraire; que cette opinion tend à contrarier la foi, et que la nature humaine, ici-bas, répond entièrement au dessein qu'eut le Créateur de créer en l'homme le nœud qui devait unir les deux extrémités de la Création : la créature corporelle et la créature spirituelle. En un mot notre sens profondément religieux nous fait sentir que ces planètes ont été disposées pour régler les mouvements de la terre,

unique séjour de l'homme. — Tel le rouage d'une horloge : il n'a d'autre raison d'être que celle de mouvoir le minuscule pivot des aiguilles.

Au-dessus du ciel lunaire, au centre du ciel planétaire brille *le ciel du soleil.* Si les astres qui l'entourent ont conservé leurs noms de divinités païennes, le soleil peut être dit le dieu des dieux. C'est l'image grandiose du vrai Dieu régnant seul dans un ciel à part. « Les cieux proclament la gloire de Dieu, dit le psalmiste, et le firmament révèle les œuvres de ses mains... Il a dressé sa tente dans le soleil. » Si l'univers est le royaume du Très-Haut, le soleil est son trône.

Que de discussions se sont élevées parmi les savants sur le géant solitaire qui a précédé toutes les générations de la terre, qui éclaire, vivifie et régit tant de mondes! Nos pères admiraient sa course resplendissante renouvelée chaque jour d'un horizon à l'autre, au temps où Josué d'une parole l'arrêta. Depuis lors les successeurs de Ptolémée, tour à tour, l'ont vu immobile au milieu du firmament et fait rouler dans l'espace de constellations en constellations avec toute sa cour.

Si avares d'atmosphère à l'égard de notre satellite, les astronomes en accordent bien une demi-douzaine au roi des astres. On se demande si le soleil est une sphère incandescente et inhabitable ou un globe minéral et froid entouré de courants électriques. — Le soleil est habité et bien gardé par les anges de Dieu, qui en même temps protègent la terre contre les imprévus trop naturels de terribles hasards! Eh! qu'en adviendrait-il si un soleil électrique mêlait de temps en temps à ses rayons des éclairs échappés à ses décharges! Que deviendrions-nous si la force centrifuge d'un soleil igné qui exécute en trois semaines sa gigantesque rotation, envoyait çà et là des étincelles faire astéroïde aux environs de la terre, ou si la terre, perdant l'équilibre de la force centripète, allait se volatiliser dans les flammes du brasier solaire!

La nature n'est pas infaillible. Livrée uniquement aux lois aveugles de systèmes exclusivement matériels, elle ne saurait nous préserver des catastrophes qui nous menacent, ni persévérer dans l'ordre universel que nous admirons.

En quittant le ciel solaire, nous arrivons à un autre ciel. A

des distances inouïes du ciel planétaire qui est terminé par Neptune, la plus éloignée des planètes, on distingue dans un plan à part, l'incommensurable *ciel stellaire* qui entoure par conséquent tous les cieux dont il a été question jusqu'ici. Le ciel stellaire n'est pas sphéroïdal comme on pourrait le croire ; quant à la forme, c'est une lentille composée d'astres innombrables, au milieu de laquelle le soleil qui nous éclaire paraît être immobile, et dont la circonférence est la voie lactée, elle-même vraie poussière de soleil.

C'est difficile à saisir, même difficile à imaginer! Autant d'étoiles que nous voyons par une nuit pure, autant de soleils! Et chacun de ces soleils, qui se comptent par millions suppose tout un cortège de mondes lesquels échappent aux instruments les plus perfectionnés.

Quelques données numériques empruntées à l'astronomie nous aideront à comprendre l'immensité des cieux en prenant pour terme de comparaison le volume de la terre, son éloignement du soleil et la rapidité de sa révolution.

Le globe terrestre a un diamètre de 13.320 kilomètres qu'un bon piéton d'une marche soutenue et continue resterait 5 mois à parcourir. Le soleil est 1.331.000 fois aussi gros que la terre. La distance qui sépare les deux astres est évaluée à 148.000.000 de kilomètres. L'orbite terrestre, c'est-à-dire le chemin de la terre autour du soleil mesure 232.500.000 lieues de 4 kilomètres; elle le fait en un an avec une rapidité de 27 kilomètres par seconde, en tournant 365 fois sur elle-même.

Neptune au confin du ciel planétaire, tourne aussi sur elle-même et autour du soleil, mais éloignée de cet astre de 1.032.446.900 lieues elle reste 164 ans à faire son tour. Quoique beaucoup plus volumineuse que la terre, elle est invisible à l'œil nu. Cette planète nous donne la *circonférence* du ciel planétaire, c'est-à-dire de l'ensemble de 100 planètes environ qui font partie du système solaire, circonférence représentée par 7 milliards de lieues et qu'un boulet de canon lancé à toute vitesse demanderait deux mille ans à franchir!

Eh bien! ce plan immense où notre terre gravite, où le soleil resplendit, où tant de planètes et environ 18 millions de comètes voltigent autour de l'astre du jour, ce plan incom-

mensurable, dis-je, que nous avons appelé cieux, n'est que l'humble noyau d'un gros fruit, s'il est permis de comparer à un fruit le ciel stellaire qui de toutes parts, mais dans un éloignement inaccessible, entoure ce plan.

A l'entrée du ciel stellaire, les milliards de lieues et la rapidité des obus ne sont plus capables de servir l'imagination; désormais nous aurons recours à la plus vertigineuse des célérités sensibles, à celle de la lumière.

Disons donc que le rayon lumineux enlève ses 280 kilomètres par seconde. — Autant d'étoiles, autant de soleils, avons-nous dit. Les plus forts télescopes accusent 35.000.000 d'étoiles visibles. Ce n'est rien auprès des étoiles invisibles de la voie lactée. Or un rayon de soleil a besoin de plusieurs années pour se rendre de cet astre à l'alpha, étoile la plus proche, ou d'une étoile à l'autre. Un rayon semblable met plusieurs siècles à traverser l'épaisseur du ciel stellaire; en d'autres termes, pour aller du noyau à la surface du fruit.

Faisons un autre rapprochement. Représentez-vous l'*univers* comme étant une figue, et ces myriades de soleils comme étant les pépins de la figue. En même temps vous admettrez que l'arbre de la puissance divine ne s'est pas borné à donner une seule figue, et il est nécessaire de l'admettre, si l'on veut se faire idée de ce qui nous reste à dire pour parler d'un dernier ciel astronomique.

C'est le *ciel des nébuleuses.* — Qu'est-ce qu'une nébuleuse? — Les astronomes en ont découvert diverses espèces qui faisant partie du ciel stellaire sont situées dans les régions de la voie lactée ou en deçà, et sur lesquelles nous aurons à revenir au cours de cette étude.

Il est ici exclusivement question des *nébuleuses résolubles* ainsi nommées, parce que sous l'objectif de forts télescopes elles apparaissent comme de légers nuages très petits qui se résolvent en une multitude de points brillants à peine perceptibles, amas d'étoiles, tourbillons de soleils.

Ces nébuleuses résolubles situées infiniment au delà de la voie lactée, sont entièrement séparées les unes des autres ainsi que du plan infini que nous avons désigné sous le nom de ciel stellaire. Et si nous appelons celui-ci l'univers, nous

pouvons dire que chaque nébuleuse est un univers à part. Or ces nébuleuses ne se comptent pas; elles se perdent d'ailleurs pour nous dans l'invisible des espaces célestes. De même que les profondeurs de notre globe terrestre échappent aux investigations les plus hardies de la science humaine, de même les sublimités ineffables de l'au-delà même matériel, défient toute l'érudition des savants mortels.

Oui dans l'infinitude des cieux corporels, la voie lactée des nuits sereines n'est autre chose que la dentelure d'une nébuleuse résoluble, la nôtre, où, en la plénitude des étoiles, notre soleil vogue avec ses mondes. Un univers, une tache blanchâtre au centre d'autres univers, taches blanchâtres eux aussi qui entourent de toutes parts notre univers à nous. Et la zone extrême où par millions se meuvent ces univers, nous disons que c'est le ciel des nébuleuses.

*
* *

C'est ainsi que l'on doit méditer pour se rendre compte des choses; et s'il est convenu de désigner l'ensemble de tous les corps que Dieu a créé sous le nom d'univers, il était nécessaire d'entrer dans ces détails, de donner un aperçu de l'univers corporel qui est le théâtre des opérations angéliques dont nous avons à traiter.

En résumé, il y a donc sept cieux corporels *situés les uns autour des autres;* ce sont : le ciel des nuages, le ciel de l'azur, le ciel lunaire, le ciel planétaire, le ciel solaire, le ciel stellaire et le ciel des nébuleuses. Voilà sans doute de quoi satisfaire le matérialiste qui veut la matière partout. Les spiritualistes, c'est-à-dire ceux qui croient à l'esprit, sont plus exigeants, et ils ont raison de l'être, car incomparablement plus vastes que les cieux corporels sont les cieux spirituels. Ailleurs (1) nous avons affirmé que tous les cieux corporels réunis ne sont, comparativement aux cieux spirituels, que comme une astérie éphémère au sein de l'océan. Or ce que nous comparons ici à l'océan n'est pas la divinité; mais les

(1) *Revue du Monde Invisible* 1900, n° 2, page 114.

cieux spirituels que Dieu a *créés* et dans lesquels il a fait valoir les richesses de sa toute-puissance beaucoup plus abondamment que dans les choses matérielles. Qu'est-ce en effet, que la matière, quels qu'en soient les êtres et les dimensions, si nous la plaçons vis-à-vis de l'esprit! Aussi, soyez-en convaincu, l'âme d'un petit enfant comme il en naît parmi nous des milliers en un jour, une seule âme est, aux yeux du Créateur, d'un prix et d'une grandeur qui ne peut entrer en comparaison avec tous les trésors réunis des astres; et voilà pourquoi notre terre apparemment infime, où s'allient les deux natures en un trait d'union exigu, mais suffisant, voilà pourquoi notre terre constitue très certainement le centre moral et, non moins certainement le centre physique de l'univers; le vrai noyau des mondes, la semence de Dieu dont tout le reste n'est que le champ cultivé par les anges. Et quand le faible lieu de notre mortelle caducité aura laissé à l'âme son plein essor, bien des réalités inaperçues par la science naturelle se présenteront à elle pour augmenter si possible, les joies délectables que lui réservent la splendeur des cieux spirituels et la contemplation de la divine essence.

Par la charité l'âme entrera dans la vérité, dirait Pascal, et elle fera comme l'ange qui d'ici-bas se rend en une seconde mathématique jusqu'au septième ciel sans passer par les autres! — Nous aurons à étudier la mystérieuse célérité des anges; pour le moment nous voici arrivés au ciel empyrée.

Le ciel des anges *borne de toutes parts* les cieux visibles. Le ciel des anges oppose aux mondes et aux soleils, aux espaces lumineux et aux univers une barrière infranchissable, et finit toute matière.

Cependant il importe de ne pas confondre le paradis créé pour les esprits créés, avec le ciel incréé de Dieu, c'est-à-dire avec l'*infinitude proprement dite* de la très sainte Trinité, dont il ne peut être question ici. Dieu en vertu de son ubiquité infinie, englobe nécessairement le ciel des anges; Dieu est partout, même là où il n'y a plus de créatures et il pénètre tout ce qu'il a créé. Dieu se confond avec l'infini : l'infini c'est Dieu et Dieu est l'infini. Dieu est lui-même l'infini qu'il occupe de toute éternité. — Les anges ne sont pas leur

paradis et les cieux angéliques ne sont pas les anges. Il existe neuf cieux angéliques; mais pour ne rien embrouiller, réduisons-les à un seul, car ils sont tous de la même nature et c'est précisément la nature du séjour réservé aux anges, depuis l'instant de leur création, qu'il nous faut étudier.

Nous avons essayé de décrire les cieux corporels. L'empyrée est simplement indescriptible; bien que ce ne soit pas encore, notez-le, ce que le Seigneur a révélé par ces mots : « L'œil n'a pas vu, l'oreille n'a pas entendu, le cœur de l'homme n'a pas saisi ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment, c'est-à-dire aux élus et aux anges. Ce divin avertissement vise en effet la vision intuitive des bienheureux. Or tout en ayant à cœur de nous conformer à l'avis de l'auteur de l'Imitation, « qu'il ne faut point sonder les hauts mystères » et dans le but unique de glorifier notre Père des cieux par les humbles efforts que nous faisons afin d'arriver à mieux connaître les saints anges, ces esprits bien-aimés, nos célestes frères, nous avons à observer une distinction absolue entre ce qui est leur béatitude actuelle que nous espérons partager bientôt avec eux dans le ciel, et ce qui dans le même ciel fit leur bonheur provisoire et naturel avant qu'ils fussent admis à voir Dieu tel qu'il est. Le ciel d'aujourd'hui n'est que le ciel d'alors, mais sous un jour infiniment riant!

Que le lecteur veuille se rappeler de ce qui a été dit au commencement de ce chapitre. On admet un paradis immatériel, conaturel aux anges qui l'habitent, situé au delà de la création corporelle, créé en même temps que les anges et, qu'à vrai dire, les anges s'approprient *pour répondre aux nécessités de leur nature.*

Lorsque Dieu créa les anges, il les plaça quelque part et ce quelque part se nomme *ciel empyrée;* mais au commencement de leur existence ils ne virent pas Dieu, ils ne pouvaient le voir; car ils n'étaient pas encore en état de gloire, mais seulement en état de grâce. Pourtant ils étaient tout beaux, tout bons, tout dévoués, ils s'admiraient et s'aimaient les uns les autres, ils étaient heureux d'exister, heureux de leur bonheur réciproque, heureux du bien-être ineffable que leur procuraient les délices toutes spirituelles d'un séjour aussi ravissant que

devait l'être le paradis céleste. Mais qu'étaient donc ce paradis, ces délices, ce bien-être? ce n'était pas le ciel de Dieu, inaccessible à toute créature; ce n'était pas la vision de Dieu alors encore invisible pour les anges, ce n'était pas même la connaissance du souverain Bien qui positivement ne s'était pas encore révélé à eux. — Direz-vous qu'ils jouissaient peut-être du spectacle de l'univers, qu'ils voltigeaient dans la lumière des cieux qui nous charment? — Mais rien de tout cela n'existait encore si ce n'est qu'à l'état de chaos, ce chaos que la puissance de Dieu venait de susciter en même temps que les anges, mais que sa sagesse n'avait encore ni formé ni illuminé. Et supposé que l'univers eût existé dans toute sa splendeur, pensez-vous que des esprits purs puissent trouver leurs délices dans la matière? Assurément non! et d'ailleurs, c'est bien compris, le ciel empyrée n'est pas constitué par les cieux universels. C'est un ciel à part.

Déjà nous avons eu occasion de le remarquer, l'œuvre du Créateur tend essentiellement à la réalisation de deux mondes, l'un tout à fait matériel, l'autre absolument spirituel, et, finalement, à la fusion partielle des deux en une même nature, *fusion qui est le chef-d'œuvre de la création, et qui, dans l'éternelle* idée de Dieu, a pour type l'Humanité sacrée du Verbe fait chair. Dès lors nous n'avons pas craint d'avancer que l'accès des célestes intelligences aux matières universelles représente une imitation éloignée mais grandiose de l'Incarnation.

Or pour opposés que soient deux extrêmes tels que l'esprit et la matière, s'il y a entre eux coopération et réciprocité, il doit certainement y avoir entre eux ressemblance parfaite bien que toute mystérieuse; et pour preuve, *Dieu a créé l'homme à son image.*

Représentez-vous deux miroirs en face l'un de l'autre. L'un, ici-bas, visible, est tout ce qui touche nos sens. L'autre, là-haut, infini, est l'Esprit de Dieu. Au moment de leur création, il fut donné aux anges de voir d'une vue toute spirituelle, qui leur est propre, le miroir inférieur et sensible de la création corporelle encore à l'état de chaos, mais où déjà se mirait en quelque sorte l'esprit de Dieu lui-même alors inaccessible à leur vision.

Dès le premier instant, les Anges jouirent de tous les charmes spiritualisés de cet univers qui s'offraient à eux *intellectuellement* et par conséquent d'une façon bien plus réelle que nous ne les admirons sous leurs aspects corporels. — Pour le moment, l'explication philosophique de ce qui demeure un mystère, nous entraînerait hors du cadre de ce chapitre que nous terminons. Nous n'empiéterons sur les chapitres suivants, que pour ajouter ici qu'au bonheur primitif des anges fidèles vint bientôt se joindre, *après l'épreuve,* ou, pour mieux dire, se substituer le bonheur surnaturel de la vision intuitive. Dès lors au sein de l'empyrée ils continuèrent à jouir d'une certaine manière, de la belle nature paradisiaque où Dieu les a créés, tout en exultant de béatitude dans les délices incomparables de la gloire éternelle — double bonheur qui sera également le partage des élus après la résurrection de la chair.

Malheureusement pour eux, une partie des anges périrent, par leur infidélité à la grâce. Ceux-là, les prévaricateurs, ils ne virent jamais Dieu. Bannis du ciel, ils perdirent même le bonheur inhérent à leur nature; et pour comble, ils furent précipités dans les enfers qui sont justement l'opposé des cieux.

En même temps, une multitude d'entre les anges élevés à la gloire furent appelés à couler leur béatitude dans la contemplation exclusive et la jouissance parfaite du souverain Bien. Les autres anges glorieux furent admis à assister l'Éternel dans l'œuvre de la création. Aussitôt, ils firent la conquête du chaos et, sous les ordres du divin Architecte, assistés eux-mêmes de la grâce divine, ils se mirent à l'œuvre pour former les mondes et les livrer à la vibration universelle.

Alfred Van Mons.

(*A suivre.*)

UNE POSSESSION DIABOLIQUE

COMPLIQUÉE DE MAGIE EN AUVERGNE

(*Suite.*)

4° Marque appliquée

Passons donc à une autre marque (1) de la possession; c'est la quatrième et dernière : faire preuve d'une force physique extraordinaire.

Marguerite fut en effet, durant tout le temps de la possession, douée d'une force extraordinaire : c'est ce qui explique cette appréciation typique d'un brave cantonnier : « C'était une rude gaillarde. » Mais ni avant 1829, ni après 1840, Marguerite n'a fait de pareils tours de force, ce qui prouve bien qu'elle n'y était pour rien durant la possession.

M. E... regardait comme extraordinaire, surtout pour une jeune fille, cette force musculaire, sans parler de son insensibilité à la douleur, et de son endurance incompréhensible.

A N..., les portes étaient condamnées avec des clous ou des chevilles en fer et des cordes très fortes. Or il ne fallut pas plus de trois minutes à Marguerite pour tout casser, pour tout arracher. Les exorcistes n'eurent que le temps de se rendre dans leur chambre, qu'ils la virent déjà se promener dans la cour et l'entendirent leur crier de ne pas se mettre en peine d'elle, qu'elle s'en allait. On eut toutes les peines du monde pour la faire arrêter. Mais toute la nuit elle resta furieuse. Sa fureur ne se calma qu'au second verset du *Veni Creator*.

« Une autre fois, dit M. E..., elle arracha avec ses doigts un

(1) On pourrait peut-être ajouter à ces marques celle des *mœurs diaboliques* : Marguerite a joué le rôle du diable durant 10 ans environ avec une telle perfection et une telle constance, qu'on ne peut raisonnablement expliquer cet art dans une ignorante sans l'intervention des esprits.

clou que M. le Curé avait enfoncé dans une planche presque en entier, et cela aussi vite que la pensée. Si fort qu'un homme puisse être, il n'aurait pu l'arracher sans tenailles.

En une autre circonstance, nous étions trois à faire l'exorcisme, elle nous prit tous les trois et nous faisait faire le tour de la chambre. Nous ne pûmes en être maîtres que lorsque nous eûmes recours à l'eau bénite. » On ne pouvait souvent la faire asseoir qu'en soufflant sur sa bouche comme on fait au baptême sur les enfants.

« Elle ne portait appuyée que sur un talon, la tête contre le mur. Malgré nos efforts et notre adresse, nous ne pûmes jamais réussir (à la faire asseoir) sans le souffle. Au premier souffle elle s'assit, nous disant que notre souffle renverserait un cheval à cinquante pas, que nous en étions bien fiers, à cause que par ce souffle nous le chassions des enfants au baptême. Pareille cérémonie nous est arrivée *cent fois.* » On ne reprochera pas au moins aux exorcistes de n'avoir pas répété les expériences.

Souvent les savants n'ont pas attendu si longtemps pour formuler des lois : une seule expérience a suffi pour conclure dans certains cas.

A l'assemblée, ses compagnes avaient beau se mettre toutes contre elle en même temps, elle les renversait toutes jusqu'à ce qu'on eût déposé sur elle un petit enfant. Alórs elle tombait sur les pieds et les mains sans force aucune, comme paralysée.

« Elle renversait quelque jeune homme que ce fût au premier coup de main, quand on voulait la contrarier. Tout cela paraît extraordinaire pour une jeune fille. » C'est aussi notre avis, à nous qui l'avons connue, et avons pu juger de sa force musculaire ordinaire.

Mais nous avons tenté de prouver qu'ici la magie est associée à la possession, non pas seulement au début, comme cela arrive presque toujours, mais encore durant tout le cours de la possession. C'est ce qui reste à démontrer.

5° Magie associée à la possession

Qu'est-ce que la magie? Pour ne parler que de la magie noire, la seule dont il soit ici question parce que c'est la magie proprement dite, on la définit avec Billuart, Delrio, etc. « L'art d'opérer certaines merveilles avec le concours et l'appui des démons, par l'emploi de moyens qui n'ont aucun rapport aux effets produits et obtenus. » La possession est une série d'influences sataniques. La magie, qui peut donner lieu à la possession comme à bien d'autres maléfices, suppose que ces influences sataniques ont lieu à la demande et sur l'injonction des hommes : voilà la différence.

De tout temps on a cru à la magie, on a pratiqué la magie, et nos modernes incrédules qui déclament continuellement contre les superstitions, sont les premiers à se livrer à la superstition de la magie sous le nom de spiritisme : tant il est vrai que le premier châtiment de celui qui renonce à la foi c'est de croire toutes les absurdités. De l'aveu général, le spiritisme est extra-naturel.

Ne croyons pas cependant que la magie noire n'ait aucune réalité, et qu'elle consiste uniquement dans des jongleries. L'Écriture défend de laisser vivre les auteurs de maléfices (Ex. XXII, 18). Isaïe (VIII, 19) parle des pythons, des devins et de leurs enchantements. On connaît les prestiges des magiciens de Pharaon qui luttèrent de merveilleux avec Moïse : les verges, changées en serpents et les serpents changés en verges, ce que le démon pouvait opérer par une rapide substitution. Simon le Magicien joua un grand rôle au commencement de l'ère chrétienne. L'enfer semblait avoir condensé en sa personne toutes ses forces pour détruire l'Église au berceau : il avait séduit toute la Samarie et enchanté ou aveuglé les esprits pas ses opérations magiques, *magiis suis*.

Ils opéraient des choses extraordinaires pour donner plus de crédit à leurs erreurs infâmes. Et nous savons qu'à la fin des temps les magiciens se livreront à cet art diabolique avec tant de succès qu'ils séduiront même beaucoup de chrétiens,

quoique la magie ne mérite pas le nom d'art, vu que l'art produit certainement et constamment ses effets, ce qui n'a pas lieu pour la magie.

Saint Grégoire le Grand appelait les sorciers ou magiciens les grands ennemis du Christ. C'est en effet ce qui les caractérise tous. Le même pape avait adressé de chaleureuses félicitations au notaire Adrien pour avoir donné la chasse à cette catégorie de malfaiteurs, et il l'engageait fortement à continuer de les poursuivre.

Saint Éloi conjurait les chrétiens de ne pas ajouter foi aux magiciens. Saint Gaudence appelle la sorcellerie une espèce d'idolâtrie. Léon X écrivit contre les sorciers ou mages sa Bulle *Honestis Potentium*. Innocent VIII (*Bulle Desideantes*) donna aux PP. Institor et Saurauger le pouvoir d'informer contre les magiciens de la haute Allemagne, et de les punir selon la grandeur de leurs crimes énormes. Ces crimes en effet étaient dignes des plus cruels supplices, si l'on en croit Pierre Grégoire relativement aux 400 condamnés de 1577 au Parlement de Toulouse : *prodierunt que execrabilia.* Et les procédés des malfaiteurs de Marguerite ne sont pas faits pour démentir ces antiques témoignages qu'on a trop souvent, dans notre siècle, taxés d'exagération, sous prétexte qu'Adam Tanner et Frédéric Spée ont soutenu que pas un de ceux qui furent punis comme magiciens au XVIIe siècle, n'avait fait quoique ce soit de diabolique.

Grégoire XV, Sixte V et Urbain VIII ont également défendu les pratiques de la magie comme autant d'actes superstitieux, injurieux à Dieu et dangereux pour la foi et la moralité publique.

Aussi nous souscrivons volontiers à ces paroles de Mgr Manning (Confér., 2e p. *Mystère d'iniquité*) : « Nous ne sommes pas disposés à en nier la réalité, parce que beaucoup de faussetés et d'illusions s'y trouvent mêlées. Ces choses sont précisément celles que l'Église a toujours condamnées et défendues sous le nom de sorcelleries... il est certain que nous sommes entourés d'un ordre surnaturel dont une partie est divine et l'autre diabolique. Et il s'agissait exactement des mêmes phénomènes dont nous avons parlé dans cet exposé

succinct : communications des esprits évoqués du monde invisible, apparitions de mains, etc.

Bizouard et de Mirville ont relaté une foule de faits de ce genre. Aussi Mgr Bouvier ne craignit pas d'écrire (*Décalogue*) : « On ne saurait nier qu'il n'ait existé des magiciens et qu'il ne puisse en exister sans errer contre la foi. »

On ne peut pas nier plus raisonnablement ces phénomènes de nos jours.

Facta, dit Hurter (1), *sen aventus magici nequeunt revocari in dubium. Nomine facti magici designamus quemlibet effectum ab homine ope dæmonis productum... Ultro approbamus Lucii Ferraris regulam... traditam, in dubio scilicet factum aliquod tamdiu habendum esse pro naturali, quamdiu non probetur contrarium. Cum tamen facta magica esse possibilia negarine queat, et tot facta a testibus fide dignis referantur, quæ alio modo explicari vix possint factorum magicorum existentiam indubium vocare non licet; eoque minus quod sacræ literæ sat clare ejus modi factorum testentur existentiam et claruis ad huc Patres, qui insuper explicant quomodo dæmones possint patrare opera stupenda.*

D'après lui, le spiritisme n'est pas autre chose, dans ce qu'il a d'extraordinaire que l'ancienne magie.

Toute la difficulté est de savoir si les signes de la magie diabolique s'appliquent réellement à Marguerite et à ses pratiques abominables. Or, ici encore nous avons le précieux témoignage de M. E... qui avait vu de près la possédée durant des années et qui par conséquent a qualité pour se prononcer.

« Qu'on examine attentivement ce qui a été dit de sa possession, si on n'y trouve pas l'exercice de la magie, il n'y en eut jamais. Cependant tout parle des magiciens. L'Écriture les condamne et les réprouve : *Anima quæ inclinaverit ad magos, morte moriatur...* Il ne nous reste qu'à démontrer que la fille de X... a été l'objet de leur exécrable exercice. »

(1) Hurter, *Theologia spectalio, pars prios*, p. 274, 2e édit. Nous croyons même que dans bien des cas nos soi-disant émetteurs de fluides ne sont que de vulgaires sorciers, peut-être à leur insu : les noms savants n'ont fait que changer l'étiquette le plus souvent, un fluide n'est pas capricieux, intelligent.

Et là-dessus l'exorciste parle des treize crimes principaux attribués aux sorciers; car leurs pratiques sont autant de crimes accomplis dans le but de se rendre l'enfer favorable.

L'abbé Grison, lui (*Antichristianisme*, t. IV, p. 241), donne les mêmes signes que pour la possession en ajoutant à ceux que nous venons d'énumérer, les suivants.

L'intention de soutenir une doctrine opposée à la foi chrétienne. Or, on a vu que nos malfaiteurs avaient pour but de faire perdre la foi en la présence réelle, surtout de satisfaire des passions criminelles. C'est hors de doute encore pour le cas de Marguerite qu'ils voulaient à force de turpitudes associer à la magie, — ils ne s'en cachaient pas, — ainsi qu'à des sociétés secrètes condamnées par l'Église. Et ces phénomènes doivent encore être accompagnés de procédés superstitieux, cabalistiques et contraires aux bonnes mœurs. Tout cela se trouve dans notre cas.

Mais nous croyons que pour conclure à la magie en particulier, il faut des signes particuliers; car la magie n'est pas la possession, bien qu'elle en soit la cause ordinaire. Les théologiens s'accordent généralement pour donner d'autres signes.

Quels sont ces signes? 1° Renier Dieu et sa religion; 2° Maudire Dieu ou le Christ, le blasphémer; rendre au démon ou à quelque idole le culte dû à Dieu seul; 3° Vouer au démon ses enfants et ses disciples; 4° Sacrifier au démon ses enfants avant le baptême ou même la naissance; 5° Promettre au démon de faire de semblables sacrifices d'enfants ou de dupes des magiciens; 6° Jurer par le nom du diable; 7° Boire le sang humain et manger la chair des enfants; 8° Se livrer pour plaire au démon à toutes sortes d'impudicités; 9° Faire mourir ou guérir par sortilège; 10° Faire périr le bétail; 11° Faire détruire les fruits de la terre (de là les exorcismes de l'Église); 12° Relations maritales avec les démons; 13° Emploi ou abus des choses saintes surtout.

« Or, dit l'exorciste rapporteur, en consultant l'histoire des abominations qu'on exerça sur cette fille, il est impossible de nier que ce soit l'exercice de la magie. On lui fit offrir des sacrifices pendant *trois fois* (elle offrit en effet sur l'autel

l'enfant que traînaient avec eux nos bohèmes). On lui fit enlever les saintes espèces pour s'en servir (comme dans certaines arrière-loges) dans leurs opérations, jusque dans leurs plus abominables impudicités. On récita sur elle les cérémonies du baptême; on la maria deux fois; on lui donna l'extrême-onction; on la fit confesser (et même communier indignement); ils se confessèrent à elle. On la fit consentir *concubitui dæmoniorum* (saint Augustin admet la réalité de ces horreurs, communes de son temps). On l'obligea de renoncer à Dieu et à l'Église. On lui avait appris à faire des invocations aux démons, entre autres celle-ci : elle devait rendre à Amus les hommages dus au vrai Dieu; à Madonus l'honneur dû à la sainte Vierge; à Tormentum le respect et la soumission dus à son curé. Plusieurs fois nous avons été témoins de ses invocations, surtout à Madonus. On l'avait marquée par le moyen d'un sou où étaient écrits ces mots : *Dio visionic.* Elle devait souvent regarder cette marque, se tourner vers l'orient et faire ses invocations. Ce sou nous a été apporté par une main invisible.

En tout cela, on ne peut que trouver l'exercice de la magie. Sinon, pourquoi tant d'abominations? Pourquoi encore ce sang offert à la croix à minuit? Pourquoi ces billets qu'elle y trouvait? Pourquoi les dévorer? Pourquoi enfoncer ces clous dans la terre vingt-quatre heures, en faire ensuite cuire avec une parcelle d'hostie sacrée, l'offrir en sacrifice et boire le liquide? Etc... Comment pouvaient disparaître les petites sommes d'argent qu'elle avait reçues de ses malfaiteurs et disparaître de la même manière quand elle les mettait derrière la croisée? Tout cela paraît étonnant, et je ne puis en donner l'explication. Si on ne l'avait pas exercée, il paraît que tout cela n'eût pas eu lieu.

Je conclus d'après tout cela que cette fille n'était pas seulement possédée, mais encore qu'elle était déjà associée à la race infâme de Balaam et de Simon.

Je ne parle pas du nombre de fois qu'elle a été jetée par terre et souvent relevée avec violence, quoiqu'elle fût sans force et qu'elle ne pût pas s'aider du tout. » L'auteur devrait y ajouter ces multiples apparitions de démons qui, sous des

formes plus ou moins hideuses, se présentaient devant Marguerite.

Nous croyons donc avec notre vénéré et vénérable rapporteur (il mourut prélat romain), qu'il est hors de doute que la magie ici, intervint très souvent, même durant le cours des exorcismes de Marguerite, et que cela eut lieu surtout lorsqu'elle rencontrait les scélérats qui l'avaient mise dans ce triste état d'esclave du démon. A chaque rencontre de nouveaux crimes de magie, de nouvelles pratiques magiques ajoutaient de nouvelles chaînes aux anciennes et donnaient entrée à de nouvelles légions d'esprits infernaux ou du moins à une foule d'autres démons, ce qui a été du reste déclaré à propos des billets teints de son sang qu'elle n'avalait qu'en introduisant en elle d'autres esprits malfaisants.

Retenons du moins de toutes ces explications, que plusieurs des faits ci-dessus mentionnés renferment une véritable intervention diabolique. Telle est la première, et nous croyons aussi, la véritable explication de ces phénomènes curieux qui déroutent la science incrédule, comme l'ont fait, un siècle auparavant, les faits de Loudun racontés par le P. Surin. Il est impossible que plusieurs faits de ce genre relèvent de la suggestion, de la névrose et de l'hystérie en particulier si on les prend en eux-mêmes sans leurs circonstances; encore peut-on croire que le démon produit l'hystérie! On peut citer par exemple les courses, les sauts et la rigidité ou l'insensibilité de Marguerite ainsi que ses hurlements et ses agitations violentes.

Le P. Debreyne, médecin distingué, expliquait ainsi les faits semblables chez des religieuses. Mais ici il y a des faits réfractaires à la pathologie, comme à Loudun, et on a beau prétexter les découvertes modernes, il est une limite dans les concessions qu'on ne peut franchir sans tomber dans le ridicule et même l'absurde. Le progrès des sciences ne tirera jamais du rien quelque chose, des réponses savantes de la bouche d'un ignorant, lorsque ses hypnotiseurs, — à supposer qu'il y ait suggestion hypnotique — ignorent eux-mêmes les choses révélées par l'hypnotisée. La cause des faits est donc une intelligence supérieure étrangère. Et on ne peut croire que

cette intelligence mise au service de la passion ou du sacrilège soit un esprit céleste, à plus forte raison on ne peut croire à l'intervention directe d'un Dieu qui déteste et punit le crime. C'est donc aux esprits infernaux dont la foi prouve l'existence et la malice, qu'il faut attribuer ces œuvres extraordinaires, mais aussi grotesques qu'ignobles. Et il n'est pas prouvé que ce ne soient pas les démons qui ont produit ici même les effets attribués à des névroses.

Mais examinons l'une après l'autre les explications embarrassées de nos adversaires ou même celles des savants qui ne veulent que faire de la science à l'exclusion de la foi. La solution de leurs prétendues raisons donnera un nouveau lustre à notre cause dont elle sera la confirmation : c'est ainsi que les ténèbres font ressortir la lumière; c'est l'ombre du tableau. Pour ne parler que d'une classe de faits, on peut dire de nos faits de connaissance extraordinaire en Marguerite, ce que le P. de Bonniot dit des connaissances prodigieuses de Loudun : « Eh bien! on peut mettre au défi tous les physiologistes et tous les pathologistes du monde d'expliquer ces faits de connaissance. » (*Miracle et ses contrefaçons*, p. 412, 413.)

6° Hypothèse d'un fluide naturel

Depuis quelque temps, on fait grand bruit autour de quelques découvertes récentes qui ont changé ou sont sur le point de changer la face de l'univers : télégraphe à fil ou même sans fil conducteur, téléphone, phonographe, rayons X, ondes ou *effluves odiques*, etc. Le fait est que depuis un siècle la science a marché à pas de géants et qu'elle continue sa marche triomphale de progrès en progrès. Ces progrès, l'Église les accueille avec transport : elle y voit un rayon de l'intelligence divine projetée sur le génie humain des inventeurs; elle y découvre le moyen de répandre plus efficacement le règne du Christ pour qui tout a été fait au ciel et sur la terre. Mais ils sont accueillis dans un tout autre esprit par l'incrédulité savante. Celle-ci est heureuse de trouver dans les découvertes modernes

une apparence d'explication des miracles ou des possessions : et pour jouer un bon tour au catholicisme, la voilà partie en campagne contre lui en se faisant une arme de tous les progrès des sciences. Il y aura toujours assez de niais ou d'esprits superficiels pour se contenter de pareilles explications, dont la plupart sont ridicules : il suffira d'écrire sur des livres ou des brochures répandus à profusion par des syndicats judéo-maçonniques ou protestants, des titres à grand effet comme celui-ci : *L'hypnotisme et les religions ou la fin du merveilleux, par Shepto*. Dans un siècle où les grands mots tiennent lieu des grandes idées et couvrent le vide de la pensée, et où l'ignorance religieuse la plus crasse va de pair avec une immense impatience de secouer tout joug supérieur à l'homme, les mots magiques d'effluves odiques, de rayons X, d'hypnotisme, etc. tiennent lieu d'explication universelle auprès d'une foule d'esprits habitués à recevoir leurs idées toutes faites comme leur pain frais de chaque jour. Il n'en faut pas tant pour en imposer à des ignorants qui ont l'idolâtrie de la science depuis que les écoles neutralisées ne leur parlent que de la science sans leur faire entrevoir comme Brunetière que la science est en faillite sur une foule de questions. Il est dès lors entendu pour les sots que la science est la panacée universelle.

Allons au fond de ces beaux mots, voyons ce qu'ils recouvrent et essayons d'en tirer une explication des faits extraordinaires que nous venons d'exposer. Ce n'est pas que nous méprisions les termes employés par la science moderne. Loin de nous cette pensée. Nous n'en voulons qu'aux explications qu'on prétend en tirer et qui ne rappellent que trop la tendance de plusieurs de nos contemporains, à l'époque de la découverte des microbes, d'expliquer toutes les maladies par la théorie microbienne.

D'abord nous ferons observer qu'il serait ridicule d'attribuer des connaissances supérieures à des inventions qui comme le télégraphe, le phonographe et le téléphone, sont de vingt, cinquante ou soixante-dix ans postérieures aux premiers exorcismes pratiqués sur Marguerite.

Le télégraphe sans fil de Marconi basé sur les ondes hert-

ziennes ne pouvait pas lui-même rendre compte de la défaite des Polonais : les appareils qu'exige ce télégraphe à l'arrivée comme au départ n'étant pas encore inventés, ne pouvaient être installés au domicile de la jeune fille.

Mais une explication plus plausible serait celle du fluide universel de Mesmer analogue à l'électricité. Ce fluide, dont on a longtemps contesté l'existence, a conquis, depuis Reichenbach, et surtout depuis les expériences de Baréty et du colonel de Rochas, droit de cité dans la science; on ne peut plus le nier sans préjudice pour la science : son existence reste un fait acquis, et Mgr Méric lui-même ne fait aucune difficulté de le reconnaître.

Mesmer expliquait par ce fluide la sensibilité cérébrale et instinctive mais infaillible des animaux qui, disait-il, ne sont pas gênés comme nous par la réflexion dans leurs relations avec la nature universelle : de là cette finesse des sens, ces directions sûres à travers l'espace, ces pressentiments des tremblements de terre, ce choix judicieux des remèdes et des aliments convenables. L'homme ne retrouverait cette faculté qu'exceptionnellement dans le sommeil normal ou magnétique somnambulique.

Mesmer admettait que toute pensée produit des mouvements organiques. « Ces mêmes mouvements (ordinairement exprimés par des signes de convention dans le langage)... étant communiqués en même temps à la série d'un fluide avec lequel cette substance des nerfs est en continuité, peuvent, indépendamment, et sans le concours de l'air et de l'éther, s'étendre à des distances infinies et se rapporter immédiatement au sens interne d'un autre individu. » Voilà ce que Mesmer (1) appelait être en rapport. Or Mesmer vivait en 1778. Nos malfaiteurs ont donc pu connaître sa théorie et l'appliquer, quoique rien ne le prouve. Du reste Mesmer ne rendait pas les sujets aptes à communiquer leurs pensées à distance : il ne les supposait même pas tels; son procédé n'avait rien de scientifique, et il ne s'occupait guère que de guérir les mala-

(1) Mesmer. Mémoire de F.-A. Mesmer. Mais la pensée n'est pas le tic tac d'une horloge; et les mêmes ondes sonores ont des sens différents souvent, comme *fonos et ovos.*

des par son baquet légendaire où par des passes magnétiques que nous ne trouvons pas dans l'histoire de Marguerite. Cependant les somnambules lisaient à travers les corps opaques. De Puységur renouvela les expériences de Mesmer sous son arbre magnétisé où beaucoup de malades trouvèrent leur guérison. Il est vrai que Du Potet attribuait de pareils effets à la magie.

Quoi qu'il en soit, M. Despine (1) a repris la théorie de Mesmer en 1880. C'est aussi celle de Herbert Spencer : « Les molécules de chaque sorte sont affectées d'une manière spéciale par les molécules de même sorte qui existent dans les régions les plus lointaines de l'espace. » Mais il était donné à Reichenbach de conduire scientifiquement ces recherches en 1845.

Le célèbre chimiste autrichien comme Mesmer, y consacra 30 ans de sa vie. « Reichenbach, dit M. de Rochas (2), reconnut d'abord, à l'aide de sensations de chaud et de froid chez certains sujets, puis à l'aide d'impressions lumineuses éprouvées par ces mêmes sujets après un séjour prolongé dans une profonde obscurité, que les animaux, les cristaux et les aimants, en un mot tous les corps dont les molécules présentent une orientation bien accusée, laissaient échapper des effluves doués, comme le fluide électrique, de propriétés contraires, selon leur répartition dans le corps émissif... » C'est ce qu'il appela *od*, mot sanscrit signifiant : *qui pénètre tout*. M. de Rochas a obtenu ces sensations lumineuses chez presque tous les sujets, même en pleine lumière, en les hypnotisant. Le côté droit de l'homme n'a pas la même polarité que le côté gauche. Le trouble de l'équilibre odique engendre des signes de sensitivité ou même une maladie comme les contractures, le somnambulisme, la folie. Les passes faites le long du corps exercent une grande influence sur la distribution de l'od et contribuent souvent à des guérisons. L'od est surtout sécrété par le cerveau, descend le long des filets nerveux, s'exhale dans l'air et est ressenti par les sensitifs : « De bons sensitifs

(1) Dr Despine. Etude scientifique sur le somnambulisme, 1886.
(2) Colonel de Rochas, directeur de l'Ecole polytechnique. *La Polarité*. (Voir Foveau de Courmelles.)

aperçoivent directement, dans l'obscurité, le cours du sang et les ramifications du système nerveux, grâce à la lumière plus intense qu'ils émettent (1). »

Le Dr Barély donne un autre nom au fluide de Reichenbach en l'appelant *force neurique* ou *rayonnante*. Mais il n'y a que le nom de changé à ce fluide qui émane des sujets sains et éveillés comme des personnes maladives ou plongées dans le sommeil magnétique ou hypnotique, qui est souvent dû à ce fluide.

« Tous ont été d'accord, dit le colonel de Rochas, pour reconnaître l'existence d'un fluide polarisé capable de reproduire les divers états hypnotiques décrits par l'école de la Salpêtrière et agissant suivant des lois dont la principale est celle-ci : l'od d'une polarité déterminée produit, sur les organes chargés d'od de même nom (action en *isonome*), l'anesthésie, puis le sommeil à ses divers degrés; il produit le réveil ou l'hyperesthésie, en agissant sur les organes chargés d'od de nom contraire (action en *hétéronome*). »

Disons cependant que de Puységur et le Dr Perronnet n'admettent d'autre fluide que le mouvement, les ondulations.

Voilà ce que le Dr Foveau de Courmelles (hypnotisme) met dans la bouche du savant directeur de l'École polytechnique. Celui-ci a poussé plus loin que tous ses prédécesseurs les observations sur l'od, qu'il a pour ainsi dire dosé et classé par l'ordre de ses effets.

Depuis quelque temps, selon le Dr Wirbel, on a obtenu des épreuves photographiques de ce fluide émanant des yeux, des doigts, des narines et de toutes les parties en saillie du corps; et j'ai constaté moi-même sur le magnétomètre Fortin une déviation produite par ce fluide.

Rychnowski a obtenu des effets odiques supérieurs à ceux des rayons X pour la photographie.

La réalité objective de ce fluide, quelque nom qu'on lui donne, est donc hors de doute. Mais est-on pour cela en droit d'expliquer par ce fluide, comme le fait le Dr Despine, la trans-

(1) Aphorismes sur l'Od, d'après Reichenbach.

mission à distance de la pensée, d'un acte de volonté ou de croire avec le Dr Foveau que par la transformation des autres forces de la nature en force odique ou neurique « on parviendra à reproduire, à volonté, la plupart des phénomènes que l'on considère aujourd'hui comme merveilleux, quand on en admet l'existence »? La vraie science elle-même se refuse à tirer ces conclusions prématurées qui sont, du reste, en opposition avec la plus saine théologie représentée par les d'Annibale et les Hurter, pour ne parler que de notre temps.

Bernheim et Charcot avouaient n'avoir jamais constaté des faits de clairvoyance magnétique ou hypnotique, quoique Charcot, Luys et Babinski aient trouvé le transfert des maladies par les aimants.

Mais qu'il nous suffise de l'aveu de M. de Rochas tel qu'il est exprimé par Foveau (pp. 253, 254). Si les savants sont aux abois en présence des complications et des causes multiples d'erreurs sur le terrain de l'od, comment peut-on croire raisonnablement que de vulgaires chemineaux, qu'une simple paysanne illettrée aient pu en 1829, connaître à fond les lois de la répartition et de l'action des ondes odiques et les appliquer lorsque la science en 1899, ne sait pas encore en faire l'application? M. de Rochas n'a pu obtenir de pareils résultats.

« Il faut, en effet, dit M. Foveau, ne point oublier que les conditions dans lesquelles se pose le problème à résoudre sont exceptionnellement compliquées. Non seulement on n'a, pour réactif, qu'une personne vivante et par conséquent sujette à des erreurs involontaires ou volontaires, par suite de son état physique ou moral; mais encore le dégagement d'od, qui accompagne la plupart des phénomènes de la nature, en dehors de ceux qu'on observe spécialement, tend à compliquer et à fausser constamment dans leurs manifestations les lois qui président à ces actions.

L'état de santé et l'orientation du sujet, l'heure du jour où l'on opère, le voisinage de certains corps sont autant d'influences (sans compter celles dont nous nous doutons à peine, ajoute-t-il), qui peuvent arriver à donner des résultats en apparence contradictoires.

Mais quelle est la science qui n'a pas rencontré de telles hésitations à ses débuts?

M. de Rochas a cherché à tenir compte, *autant que possible*, de ces diverses causes d'erreurs. »

Et l'on voudrait que quatre rouleurs de grand chemin eussent devancé et surpassé M. de Rochas ! S'ils ont connu ces règles, c'était donc au démon qu'ils en étaient redevables. Et encore le fluide odique n'a pu encore expliquer le transport instantané des billets et de l'argent.

Il est vrai que M. de Rochas, après Mirville, prétend que très probablement l'électricité joue un rôle dans la lévitation en rendant lourd ou léger par la magnétisation. Mais probable n'est pas certain et M. Branly, un maître, n'admet pas cela comme démontré.

Du reste, beaucoup de projets et de pensées secrètes étaient révélés par Marguerite sans le consentement de leurs auteurs. Or d'après les partisans les plus fanatiques du fluide universel ou odique ou neurique, il faut que la volonté consente et donne ses ordres : il est requis même qu'un acte de volonté très ferme mette le fluide en mouvement.

Et puis, comment le fluide matériel pourra-t-il sans les leçons d'un maître, apprendre des langues inconnues? On aura beau dire que par l'intermédiaire du fluide on lit dans le cerveau des hébraïsants ou des hellénistes, cela ne met pas pour cela les savants en rapport avec une fille ignorante qu'une quarantaine de rencontres avec des ignorants n'ont pu rendre helléniste ou latiniste excellente. Encore faudrait-il, en supposant un tel rapport, prouver que ces savants avaient, juste à l'heure voulue, une réponse toute prête à des exorcistes qu'ils ne connaissaient pas, et disaient les mêmes phrases grecques que celles qu'avait écrites si rapidement Marguerite.

Concluons avec le P. de Bonniot (1) : « Notre intelligence est de telle nature qu'elle a besoin d'un temps plus ou moins long pour apprendre les vérités rationnelles; quant aux vérités d'expérience, le temps n'y suffit plus, il y faut en outre et de toute nécessité ou le ministère des sens ou les

(1) P. de Bonniot. *Miracle et ses contrefaçons*, p. 413.

leçons d'un maître. Les langues, les pensées et les actions secrètes appartiennent à cet ordre : les connaître sur-le-champ par un acte pur de l'intelligence est aussi impossible que de tirer en quelques secondes un chêne d'un gland. Ce serait donc se mettre en opposition avec les lois de la raison que d'attribuer aux religieuses de Loudun (changeons les noms seulement) la connaissance des langues non apprises et de la pensée d'autrui; et la logique oblige les physiologistes, s'ils veulent être raisonnables, de reconnaître en ces pauvres femmes la présence d'un être intelligent distinct d'elles-mêmes, doué de facultés supérieures, qui connaissait à leur place. »

Et nous n'avons guère parlé que des faits singuliers de connaissance supérieure. La force musculaire extraordinaire de Marguerite, les phénomènes de lévitation qu'on a remarqués en elle, ne sont pas moins inexplicables pour la science que les faits de connaissance extraordinaire. Nous attendons les explications de la science sur la cessation subite des convulsions ou sur l'extinction de toute force dès que l'eau bénite ou un souffle du prêtre ou encore un enfant baptisé avait touché Marguerite. Le fluide est-il donc si sensible à l'eau bénite qu'il la distingue sans cesse de l'eau ordinaire? Peut-il, s'il est naturel, être frappé d'impuissance par une prière comme le *Veni Creator* (cela arriva à N...)? Et le baptême dépose-t-il dans l'enfant un fluide spécial qui neutralise la force neurique ou odique? Il serait ridicule de le prétendre. Pour nous, cela sent plutôt le fagot que le fluide; et les ondes odiques, s'il y en a ici, ne sont que l'instrument *docile* du démon qui peut très bien devancer les savants de plusieurs siècles : il y a beaucoup de science dans les enfers. C'est lui qui met en rapport les possédés avec les personnes ou les événements éloignés en produisant dans leur imagination des représentations des choses éloignées.

On voit maintenant ce qu'il faut penser de la théorie du Dr Despine affirmant gravement : « Ainsi s'explique naturellement la transmission de la pensée, de la volonté d'un individu à un autre, sans signes extérieurs. Si cette action est rare, cela ne tient ni au mode d'action du fluide éther, ni aux

lois qui dirigent ce mode d'action, deux choses qui ne changent pas ; cela tient à l'*état particulier* dans lequel le système nerveux peut être influencé par cette action si faible, état qui réside surtout dans une *sensibilité extrême*, anormale, pathologique et heureusement rare de ce système. » En Marguerite il n'y avait rien d'extrême, ni d'anormal.

Le fluide électroïde universel de Rychnowski qui espère photographier l'intérieur du corps ne peut photographier la pensée.

7° Théories de la supercherie, de l'hystérie, de l'hallucination, de la suggestion

Passons donc à d'autres hypothèses.

Faut-il voir de la simulation dans Marguerite, pour ne pas mettre en cause la grande sincérité des exorcistes et en particulier de M. E...? Ou bien cette simulation de la possession serait consciente ou bien elle serait inconsciente. Dans les séances d'hypnotisme, elle est inconsciente le plus souvent, quand elle a lieu, d'après les DDrs Vibert et Liégeois et les comptes rendus du Congrès hypnotique. Il est vrai que la médecine est aujourd'hui trop portée à voir des fous dans tous les criminels. Mais il y a de nombreux faits certains de simulation inconsciente ; et d'après Biné et Féré, la simulation est redoutable dans l'hypnotisme plus encore que dans l'hystérie, parce que l'expérimentateur n'est plus en sécurité comme pour les phénomènes physiques. M. Pitres a constaté qu'en dormant on peut encore tromper, et le Dr Foveau assure que la plupart des sujets d'hypnose des cliniques sont simulateurs par excellence. Énélie, somnambule de l'honnête Hublier, le trompa durant quatre ans.

Mais ici nous n'avons rien de pareil : Marguerite n'a pas voulu comme le veulent ordinairement les sujets qui tiennent à faire réussir une expérience, se mettre en évidence, puisqu'elle refusait de se rendre au presbytère et qu'elle reprochait aux exorcistes de la tourmenter et de parler trop d'elle. Elle n'est ni endormie, ni hystérique. Son caractère loyal

s'opposait encore à la simulation consciente. Celle-ci par une idée, aurait pu produire, il est vrai, la paralysie psychique, que les malades peuvent d'eux-mêmes guérir par une idée contraire et par cinq minutes d'efforts. Mais on ne comprendrait pas dans quel but Marguerite aurait consenti à la douleur, puisqu'elle ne tenait pas à poser pour la galerie. Il n'y a donc eu ni simulation consciente, ni simulation inconsciente, ni par conséquent supercherie de son côté.

Mais, dira-t-on, beaucoup de ces phénomènes ne nous sont connus que par le récit qu'en ont fait les démons, en supposant leur intervention. Or, les démons sont appelés les pères du mensonge. Qui nous garantira qu'ils ont toujours dit la vérité sur des faits de ce genre?

On peut répondre d'abord que les traces de sang sur la chemise de Marguerite et les billets teints de sang que plusieurs témoins lui avaient vus entre les mains, n'étaient pas de la simulation pas plus que les coups de couteau donnés à la porte de l'église qui en conserva longtemps les marques. pas plus que les voyages nocturnes et les courses merveilleuses dont furent souvent témoins M. le curé, les exorcistes et tout un village.

Les exorcistes qui l'interrogeaient ou l'entendaient répondre à toutes leurs questions latines l'ont bien réellement entendue. La simulation n'a rien à faire ici; ou bien il faudrait admettre que tous les assistants, même les exorcistes furent des hallucinés : ce qui serait plus difficile à expliquer que la possession de Marguerite par le diable.

Du reste, même pour les faits qui n'ont été connus que par l'intermédiaire des démons, il ne faut pas croire que la supercherie soit toujours facile. Il est des cas où les démons sont contraints par l'autorité de Dieu même à parler ouvertement sans trahir la vérité sans pouvoir la dissimuler. Quels sont ces cas? Laissons ici parler le P. Surin si compétent en ces matières de possession. Pour Loudun pas plus que pour Marguerite, les contemporains ne s'accordaient pas.

Or, voici comment le P. Surin (1) explique cette diversité

(1) P. Surin, dernier chap. de ses Mémoires.

des témoignages : « Quoique à toute heure les esprits ne trouvassent de quoi se satisfaire et convaincre que c'étaient des démons qui possédaient ces religieuses, toutefois dans les occasions raisonnables et légitimes, (Dieu) ne manquait *jamais* d'obliger les démons de donner des marques de leur présence, dans *celles de conséquence*, ils n'ont jamais manqué de satisfaire... Quand quelque prélat d'autorité se rencontrait là, désirant connaître cette affaire ou bien quelque prince ou personne de condition passant le commun. Dieu ne manquait jamais de donner des effets qui laissaient ces personnes contentes. Cela parut quand Mgr de Nîmes se présenta et autres évêques, quand le Père provincial des Jésuites passa par Loudun. Notre-Seigneur a toujours permis qu'ils aient eu satisfaction et que les démons aient obéi à leurs volontés. (On se souvient aussi que Marguerite avouait souvent que le démon eût été contraint de se dévoiler de suite, si Mgr X... l'eût interrogée). Il est vrai que quand il venait des mondains et esprits fiers et insolents de quelque condition qu'ils fussent, il ne se faisait rien et souvent ces libertins en prenaient avantage, disant : Je n'ai rien vu selon mon désir, ce ne sont que folies. » Ce sont ces derniers témoins négatifs ou *reporters* naïfs, que M. le Dr Legué oppose aux vrais témoins et auxquels il donne toute sa confiance, comme si des témoignages authentiques et positifs de ceux qui ont vu ou entendu pouvaient être détruits par les dépositions de ceux qui n'ont ni vu ni entendu. Ainsi dans les grandes circonstances les exorcismes arrachent la vérité au démon lui-même : C'est là que nous voulions en venir, et c'est ce que confirment de leurs témoignages saint Justin (2e Apologie, page 322, 1er volume), Tertullien (Apolog., ch. XXIV), Origène (contre Celse, livre VI) et Minutius Félix. « Vous en avez la preuve, dit ce dernier, dans les aveux qui leur échappent, toutes les fois que nos exorcismes et nos prières les forcent de quitter les corps qu'ils possèdent... Croyez-les donc sur parole, alors qu'ils confessent eux-mêmes n'être que des démons. Au nom du seul Dieu vivant et véritable, prononcé par notre bouche, vous les voyez s'agiter, frémir. »

(*A suivre.*) Abbé T.

SENSATIONS ÉPROUVÉES PENDANT LA CHUTE (1)

Les sensations qu'éprouvent pendant les derniers instants de leur vie, les personnes tombant d'un lieu élevé, et en particulier celles qui font une chute dans les montagnes, ont été décrites récemment par le professeur de géologie Heim, de Zurich, dans une conférence qui a été publiée d'abord dans *Prochaska's illustrirte Monatsbœnde*, puis dans divers journaux politiques et spirites. On croit habituellement que la mort dans ces conditions doit être très pénible et très douloureuse, précédée de moments d'affreux désespoir et suivie d'une hideuse déformation des traits. Heim a décrit les sensations de personnes qui ont fait des chutes et qui ont survécu, ayant en quelque sorte frisé la mort. Peu importe qu'il s'agisse d'une chute dans un précipice, sur un glacier, ou que l'accident soit déterminé par une avalanche, où un vertige ou faux pas qui vous précipite dans une chute d'eau. Peu importe aussi le degré de culture des personnes victimes d'un accident de ce genre. Toujours toutes éprouvent à peu près les mêmes sensations, en présence d'une mort qui leur paraît inévitable. Il n'y a ni douleur, ni anxiété particulière, pas de trace de désespoir; c'est plutôt une gravité douce, une profonde résignation et une grande activité de l'esprit. Celui-ci acquiert une vivacité centuple en quelque sorte; les pensées et les images se succèdent avec la rapidité de l'éclair; les résultats de la chute sont objectivés et appréciés avec une étrange lucidité, sans trouble ni confusion. Dans quelques cas, toute l'existence passée se retrace devant les yeux de l'esprit. Finalement l'individu qui tombe croit entendre,

(1) *La Lumière.*

dans nombre de cas, une musique magnifique et s'imagine flotter dans un ciel d'un bleu splendide avec des nuages roses. Puis toute conscience disparaît, probablement au moment du choc final qui est tout au plus encore entendu, mais ne provoque aucune douleur. Le dernier sens qui s'efface paraît être l'ouïe.

Sigrist, membre du Club Alpin, qui tomba en arrière du sommet du Karpfstock, dans le canton de Glarus, s'est exprimé comme il suit dans une lettre au professeur Heim : « La chute, bien qu'elle se soit faite en arrière, n'a pas été accompagnée comme on le croit habituellement, de cette sensation angoissante qu'on éprouve quelquefois en rêvant qu'on tombe; il me semblait que je me transportais, en planant agréablement, vers en bas, et je conservai ma pleine conscience durant la chute. J'envisageais sans peine ni anxiété ma situation et l'avenir de ma famille que je savais garanti par une assurance, et les pensées se succédaient avec une rapidité inconcevable dans les conditions ordinaires. Pas de trace du manque de respiration qu'on suppose devoir, se produire en pareil cas; je ne perdis conscience qu'en touchant violemment le sol couvert de neige et sans éprouver la moindre douleur. Je n'avais pas davantage senti les écorchures que je m'étais faites auparavant à la tête et aux membres. Je ne puis imaginer une mort plus facile et plus belle. Naturellement le retour à la vie apporte des sensations toutes différentes. »

Le professeur Heim a fait lui-même une chute grave dont il rapporte les détails dans les termes suivants : « En 1871, je montais avec une troupe de bons marcheurs du lac bleu près du Sœntis, vers la Seealp. La neige était encore abondante. Je tenais la tête. Au-dessus de la Seealp, à une altitude de 1.800 mètres environ, nous atteignîmes le bord supérieur d'un couloir de neige escarpé qui descendait obliquement, très raide, entre deux gros rochers. Mes compagnons hésitaient à descendre; je descendis aussitôt tout debout, avec une très grande rapidité. Le courant d'air menaçait de m'enlever mon chapeau. Au lieu de le laisser partir, je commis l'imprudence de vouloir le retenir. Ce mouvement détermina

une chute brusque qui se transforma en une descente vertigineuse, que je ne pus plus maîtriser ; je fus porté avec la rapidité du vent vers le rocher de gauche, rebondis sur son bord et passai par-dessus, sur le dos et la tête en bas, et enfin après 20 mètres environ de chute libre à travers l'air, tombai sur un amas de neige formant rebord au bas de la paroi rocheuse.

« Dès que la chute commença, je compris que j'allais être jeté contre le rocher et attendis le choc. Je creusai la neige avec les doigts crispés pour arrêter ma chute et m'ensanglantai les extrémités des doigts, sans éprouver de douleur. J'entendis très nettement le choc de ma tête et de mon dos aux angles du rocher ainsi que le bruit sourd de mon contact final avec l'amas de neige du fond. Je ne ressentis guère de douleur qu'une heure après. Pendant la chute le flot de pensées habituel en pareil cas m'assaillit. Tout ce que j'ai pensé et ressenti en cinq à dix minutes, il faudrait dix fois plus de temps pour le raconter. Toutes les pensées et images se succédaient dans un parfait enchaînement avec une entière clarté ; ce n'était pas l'incohérence et le flou du rêve. Tout d'abord j'envisageai les alternatives de mon sort et me dis : le rocher, par-dessus lequel je vais être lancé, doit évidemment présenter une paroi escarpée, car il cache à mes yeux le sol qui le suit à sa base. Tout est de savoir s'il y a encore de la neige au-dessous de la paroi rocheuse. S'il en est ainsi, c'est que la neige qui couvrait la paroi aura été fondue sur une certaine hauteur et aura formé un rebord plus bas. Si je tombe sur ce rebord de neige, je puis m'en tirer la vie sauve ; mais s'il n'y a plus de neige en bas, je serai précipité certainement dans les éboulis et vu la rapidité de ma chute la mort sera inévitable. Si une fois arrivé en bas je ne suis ni mort ni privé de conscience, je prendrai aussitôt mon petit flacon d'éther acétique qu'au départ du Sæntis, j'ai placé dans la poche de mon gilet et je m'en verserai quelques gouttes sur la langue. Je ne vais pas laisser tomber ma canne, car elle me servira peut-être encore. Aussi la retins-je solidement dans la main. Je songeai à saisir mes lunettes et à les jeter pour éviter qu'en se brisant, les fragments ne me blessent

les yeux; mais j'était emporté dans un mouvement si violent et si précipité que je ne pus me rendre maître de mes mains. Un autre groupe de pensées se présenta quant aux conséquences de ma chute pour ceux qui étaient restés derrière moi. Je me dis qu'aussitôt arrivé en bas, grièvement blessé ou non, je crierais de toutes mes forces : « Cela ne m'a rien fait du tout! » afin que mes compagnons, — mon frère et trois amis, — ne fussent pas trop paralysés par la frayeur ressentie pour entreprendre la descente relativement périlleuse jusqu'auprès de moi. Je pensai aussi que je ne pourrais dans tous les cas faire ma leçon inaugurale, en qualité de « privatdocent », annoncée pour cinq jours après. Je vis en esprit arriver aux miens la nouvelle de ma mort et ébauchai des pensées de consolation pour eux.

« Je vis ensuite, comme sur un théâtre lointain, se dérouler toute mon existence en nombreux tableaux. Je me vis moi-même jouant le rôle principal. Tout était comme éclairé d'une lumière céleste et tout était beau sans angoisse et sans peine. Même le souvenir d'événements tristes était très net, mais n'évoquait pas de chagrin. Il n'y avait ni lutte, ni contestation, *la lutte elle-même était devenue amour*. Des pensées belles et élevées dominaient et reliaient les images isolées et un repos divin traversa mon âme comme une musique splendide. De plus en plus je vis m'envelopper un magnifique ciel bleu avec des nuées roses et surtout d'un violet tendre. Je flottais dans cette atmosphère idéale doucement et sans douleur, tout en constatant que je me rapprochais d'un champ de neige. *Observation objective, pensées, sensations subjectives, tout se produisait simultanément et parallèlement.* J'entendis alors le bruit sourd du choc de mon corps contre l'amas de neige; la chute était finie. A ce moment, c'est comme si un objet noir passait devant mes yeux, et j'appelai de toutes mes forces trois ou quatre fois de suite : « Cela ne m'a rien fait du tout! »

« Je me servis de mon flacon d'éther, je pris mes lunettes qui étaient intactes, couchées dans la neige à côté de moi, je me tâtai le dos et les membres pour constater qu'il n'y avait rien de cassé. Je vis alors mes compagnons descen-

dre lentement le couloir de neige, en se taillant un pas après l'autre, et déjà arrivés tout près de moi après avoir contourné le bloc par-dessus lequel j'avais été lancé. Je ne pouvais m'expliquer qu'ils fussent déjà si avancés. Mais ils me dirent que j'étais bien resté une demi-heure sans donner de réponse à leur cris. C'est ce qui me fit comprendre que j'avais perdu connaissance au moment de la collision. C'est comme si on avait retranché une demi-heure de ma vie sensorielle et psychiques. L'objet noir qui passa devant mes yeux, c'était la cessation pour l'organe visuel de l'absence de conscience qui retarda d'une fraction de seconde sur le rétablissement de l'activité cérébrale. Celle-ci reprit exactement au point où elle s'était trouvée interrompue, sans que l'interruption ait été même aperçue. Il y avait là une lacune absolue au point de vue subjectif. Mais je ne ressentis les beaux phénomènes célestes décrits qu'aussi longtemps que dura mon vol aérien et que je fus capable de penser et de sentir. Ce qui est certain, c'est que c'est un moment beaucoup plus pénible et un souvenir infiniment plus cruel pour le spectateur de la chute que pour celui qui la subit. »

Voici la conclusion du professeur Heim : « La mort par chute est belle subjectivement. Elle arrive sans maladie préalable, en pleine connaissance, avec un accroissement de l'activité sensorielle et psychique, sans angoisse ni douleur. La perte de conscience est subite, sans angoisse, et dans cet état une seconde ou un siècle sont également longs ou également courts. C'est le néant. La mort ne modifie plus rien au point de vue du repos absolu. » Évidemment la mort par une chute de ce genre ne devient terrible que si elle n'est pas immédiate ou du moins très rapide.

— Tous ces cas de chute, non accompagnée de douleur soit morale, soit physique, nous montrent combien peu on est fixé sur la genèse et la nature de la douleur.

Depuis Aristote, on sait que la douleur, chez un être, est liée de quelque manière à son activité. Dans les temps modernes, l'étude du phénomène de la douleur a donné lieu à des théories multiples; et dans l'une d'elles, qui paraît la mieux fondée, on relie étroitement la douleur à l'activité,

de telle façon qu'on a pu arriver à cette conclusion : tout fait psychique ou organique qui excite modérément l'activité s'accompagne de plaisir, en général; tout fait psychique ou organique trop intense, ou déprimant, en un mot, l'activité, s'accompagne de douleur. Naturellement on doit aussi tenir compte de la qualité de ces phénomènes en rapport avec l'orientation des tendances psychiques ou organiques du sujet ainsi que de la quantité d'énergie psychique ou physique plus ou moins grande possédée par lui. Ici aucune des considérations précédentes n'est confirmée par les cas de chute observés; car, comme on le voit, un individu en train de tomber peut prévoir le moment de sa collision avec un objet, sans en ressentir la moindre angoisse, la moindre douleur dans son esprit. Or, on conviendra que cette idée d'une collision fatale, quoi que fasse le sujet, devrait s'accompagner d'une appréhension mortelle, puisqu'il a le sentiment qu'il peut être détruit. Disons en passant que la douleur paraît liée, d'après les savants modernes, à une sensation organique ou à un sentiment psychique de déséquilibre vital avec sentiment plus ou moins net de destruction, de dommage. Or dans le phénomène de chute toutes les conditions sont réunies pour que l'individu ressente toutes les sortes de douleurs possibles dans sa chute, et cependant c'est un fait qu'il ne les ressent pas.

La science se déclare impuissante à expliquer ce phénomène; peut-être n'en sera-t-il plus ainsi le jour où elle se décidera à aborder le champ d'études dont les Aksakof et les de Rochas ont ouvert l'accès. Peut-être s'agit-il d'une légère extériorisation de la sensibilité due à l'émotion psychique considérable qui se produit au commencement de la chute. Peut-être encore s'agit-il d'une légère disjonction entre le périsprit et le corps?

D'autre part, il semblerait difficile de comparer cette absence de douleur à celle qui s'observe chez le soldat lorsque frappé, dans la chaleur de l'action, par un éclat d'obus, atteint par une balle, il ne ressent sur le moment ou pendant quelques instants après l'action de la cause destructive, aucune douleur. Quoi qu'il en soit, voilà des faits qui méri-

tent de la part des savants et des philosophes de sérieuses recherches.

Quant à la perception d'un ciel idéalement bleu, parsemé de nuages roses ou violet tendre, c'est probablement un fait analogue à celui qu'on observe en face d'un paysage lorsqu'on incline la tête jusqu'à l'horizontale ou qu'on la renverse complètement; toute la nature se pare dans ces conditions, de couleurs plus vives; chacun peut faire cette expérience que nous avons répétée maintes fois et toujours avec le même résultat. C'est probablement l'irrigation sanguine plus grande du cerveau qui est la cause de ce fait; du moins y contribue-t-elle; et la musique céleste entendue ne serait-elle pas due également à cet afflux de sang, qui provoquerait là une sorte d'hallucination auditive? Il est probable que cette irrigation sanguine plus abondante du cerveau joue également un rôle important dans la production de l'activité psychique si intense observée dans les phénomènes décrits plus haut.

Dr Lux.

VARIÉTÉS

DES MURS INVISIBLES S'ELÈVENT

Nous trouvons dans le *Irish World* de New-York le 25 août 1900 l'histoire suivante :

Dans la ville de Querendo, en Mexique, se trouvait une maison habitée par le colonel Marron. Celui-ci, chef de guérillas pendant la guerre contre les Français, commandait 1.400 hommes, tous individus de la pire espèce. La guerre terminée par la mort de Maximilien, Marron prit possession de la maison de Querendaro, — maison vaste, commode, pouvant abriter facilement cinquante hôtes. Quels étaient ses titres de possession, nul ne le savait, comme on ne savait non plus ce qui se passait. Il y avait des fêtes, des orgies, des exercices de tir; de temps à autre Marron avec ses nombreux partisans bien armés, sortait pour rançonner et ravager les alentours; — c'était une bande de brigands et de voleurs de grand chemin. Le colonel habitait cette maison de 1874 jusqu'en 1890; alors âgé, infirme, il quitte ce monde.

Cette habitation fut achetée par un avocat Don Nicholas Valdemoro qui était venu dans cette ville deux ans avant la mort de Marron. C'était un homme de cinquante ans; il avait avec lui sa femme Elena, trois enfants de douze à dix-huit ans, et peut-être une dizaine de domestiques.

Le public parlait beaucoup de l'esprit inquiet de Marron se promenant la nuit à travers les chambres sans tenir aucun compte des portes fermées. En règle générale, les domestiques n'y restaient que quelques semaines, puis s'en allaient en répandant des bruits les plus singuliers. L'avocat devint nerveux, et quoique protestant à ses amis qu'il n'avait aucune crainte des apparitions, mais parce que sa femme ne pouvait garder ses servantes, il résolut de démolir la maison et construire une autre plus commode dans un style plus moderne sur le même emplacement. Après un an et demi la famille prit

possession de la nouvelle construction : le prêtre de la paroisse la bénit, et pendant le banquet qui suivit, les invités se disaient que les esprits étaient chassés à jamais. Ce fut vrai jusqu'à l'année dernière, quand ils revinrent en troupes ; — on aurait dit le colonel Marron avec sa bande de forcenés.

Le grand orgueil de Valdemoro était sa collection de tableaux peints à l'huile, choisis par lui-même en Europe, et qu'il aimait à montrer à ses hôtes et en faire apprécier les mérites. Un matin il entra dans un appartement et remarqua avec indignation que plusieurs tableaux arrachés de leurs cadres gisaient sur le parquet. Il appelle les domestiques, les interroge, mais tous à genoux protestent de leur innocence ; ils étaient sincères, et, de plus, bien effrayés. Une semains après, les tableaux ayant été remis dans leurs cadres, la même chose arriva ; seulement cette fois ceux qui avaient le plus de valeur étaient arrachés et déchirés comme avec des couteaux. L'avocat furieux consulte le chef de la police qui lui donne deux de ses agents les plus expérimentés pour veiller pendant la nuit. Ils veillent pendant dix jours : tout à coup ils entendent les cadres tomber et les moulures se briser ; sortant précipitamment, ils appellent à grands cris le propriétaire. Celui-ci se lève, court au salon et constate lui-même l'irréparable désastre ; évidemment les visiteurs surnaturels n'étaient pas amateurs de beaux-arts. Les tableaux furent dépendus, empaquetés et envoyés ailleurs. — Le curé exorcisa la maison et tout se passa paisiblement pendant plusieurs mois.

Dans un après-midi d'été, une servante fut envoyée chercher un verre dans la salle à manger ; elle revint aussitôt en disant que quelqu'un avait construit un mur au milieu de la pièce et qu'elle ne pouvait pas passer. La dame s'y prend à son tour, se heurte contre le mur, — et s'évanouit. — Quand l'avocat, qui avait été absent, revint, il trouva sa femme attaquée d'une forte fièvre ; il entend les récits des domestiques et il les traite consciencieusement comme imbéciles. — Le lendemain il va à la bibliothèque chercher un livre ; dans l'intérieur il rencontre un mur solide contre lequel il pouvait frapper avec son poing jusqu'à le blesser. Il se retire sans en parler ; il revient et de nouveau trouve le mur rude au toucher mais

invisible. Des voisins furent appelés et constatèrent le même fait. — Cet état de choses cessa tout d'un coup et la famille pouvait circuler librement à travers la maison ; mais il y a quelques semaines les constructions invisibles ont recommencé. Valdemoro fit venir un architecte, qui prit les mesures et la position des murs, il en dresse un dessin et, chose extraordinaire, le dessin reproduisait presque exactement le plan de l'ancienne maison qui avait été abattue. — La famille de Valdemoro a été obligée de quitter cette fameuse maison, qui reste inoccupée.

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Monseigneur,

Permettez à une des abonnées de la *Revue du Monde Invisible*, qui demeure au fond de la Pologne, qui lit et admire votre Revue, et surtout ce qui y est écrit par vous, d'envoyer à la « Tribune des lecteurs » quelques souvenirs.

Mon père, un homme d'un esprit très cultivé, me racontait dans ma jeunesse le fait suivant : Deux dames, deux sœurs, qu'il connaissait, s'occupaient d'évocation d'esprits au moyen des tables tournantes. Les esprits leur dirent une fois que le fils d'une d'elles, son petit enfant. devait être brûlé vif. Elles croyaient si fermement aux paroles des esprits (elles en étaient comme folles), qu'elles arrangèrent un bûcher, dans une des chambres, prirent l'enfant, s'enfermèrent à clef et commencèrent à exécuter, toujours d'après l'ordre des esprits, une danse folle autour du bûcher. Elles étaient nues, — pardonnez-moi le détail; — c'était aussi par ordre des esprits.

Le père de l'enfant, voyant qu'il se passait quelque chose d'insolite dans la maison, essaye de pénétrer dans la chambre mystérieuse : impossible, la porte en est fermée. Le monsieur use donc de force; il fait sauter la porte, entre armé d'un fouet, administre une correction à ces deux dames et sauve l'enfant.

Depuis ce jour, elles furent guéries de leur manie. L'une d'elles devint plus tard alliée à ma famille; je la voyais souvent dans ma jeunesse, mais jamais je n'ai osé la questionner sur cet épisode de sa vie.

L'enfant sauvé, aujourd'hui un homme âgé, vit encore.

A l'âge de dix-huit ans, j'allai compléter mes études dans une ville de Pologne. J'avais plusieurs compagnes de mon âge. Je ne me souviens plus aujourd'hui, d'où l'idée nous vint d'essayer l'évocation des esprits. Nous prenions une assiette, nous la mettions — le fond en haut — sur une table bien polie, on collait un index en papier au bord de l'assiette, sur la table était placé un demi-cercle en papier avec tout l'alphabet. Deux de nous appuyaient les mains sur l'assiette qui, très vite après, commençait à remuer, en s'arrêtant un peu devant chaque lettre que l'index indiquait parfaitement. Il en sortait des conversations entières, qui échauffaient les jeunes imaginations en éveillant une curiosité malsaine.

Il ne pouvait pas être question de supercherie de la part d'aucune de nous, car nous étions souvent effrayées par de petits secrets dévoilés, ou choquées par de vilains mots grossiers, qu'aucune de nous n'aurait osé prononcer. Mais cela nous montait les esprits et chaque moment de loisir était destiné à cet amusement malsain.

Une de nos compagnes, bien plus âgée que nous, vint une fois assister à la séance : nous ne savions rien sur son passé et je me souviens encore de son air mécontent, lorsque l'assiette lui en raconta quelques épisodes.

Quant à moi, je donnais souvent des questions, concernant mon avenir. J'ai oublié les réponses, sauf une : l'assiette me dit que mon futur mari se nommerait Joseph; je n'en connaissais alors aucun, mais deux ans plus tard, je me mariais, et mon mari portait le nom de Joseph!

Une fois que je pressais l'assiette de questions concernant mon avenir, les réponses ne venant pas, j'insistais encore, enfin je lis avec terreur : « Marie, vous serez vous-même diable. » Longtemps je ne pouvais oublier l'impression terrible que me fit cette réponse; je cessai ce mauvais jeu et me promis de ne jamais recommencer. Je tins parole; plus de vingt ans ont passé depuis, et je n'ai pas recommencé ce procédé dangereux.

Très vite après, je perdais mon père, que j'adorais. Il fut enterré dans le caveau de famille, situé près de notre jardin et surmonté d'une chapelle. Je passais mes journées dans un morne désespoir, en évoquant les tristes souvenirs des derniers moments de mon père. Je voulais revoir au moins le mur de l'intérieur du caveau; on avait placé la dépouille mortelle de mon père dans une niche du mur, qui fut fermée par de la maçonnerie fraîche, en attendant qu'on y plaçât la plaque commémorative.

Je venais tous les jours prier à une des fenêtres du caveau, mais de là, je ne pouvais pas apercevoir le morceau de mur frais, qui couvrait le cercueil.

Une nuit, je rêve que je prie à une autre des quatre fenêtres du caveau, à laquelle je ne venais jamais et de là, je vois le mur frais. Le matin, je cours à la fenêtre, que le rêve m'indiquait et je vois le mur frais, que je désirais voir! Depuis, chaque fois que je désire voir la plaque commémorative, je viens à cette fenêtre.

Une amie de mes parents, femme d'un esprit supérieur, lucide et très cultivé, avait perdu sa fille unique. Ce n'était pas le premier malheur qui frappait cette dame, mais elle en fut brisée. Je n'ai jamais su qui lui suggéra l'idée, pour la consoler peut-être, d'évoquer l'esprit de sa fille défunte, au moyen de la table tournante. Elle fit tant et si bien, qu'elle en manqua devenir folle, car les réponses que lui donnait la table, l'entretenaient en relation avec sa fille; elle écrivait toutes ses réponses sur des feuilles de papier et les conservait.

Sa famille commença à craindre pour sa raison, car cela la préoccupait complètement. L'évêque du diocèse se mêla de l'affaire et, grâce à son influence, elle cessa ces pratiques, qui ont manqué la perdre.

Il y a environ deux ans, je perdais ma sœur bien-aimée que je ché-

rissais comme peu de personnes au monde. Elle mourait, emportée par un mal terrible et incurable, et son agonie durait des semaines. Elle était entourée de sa famille, qui lui prodiguait tous les soins possibles, mais nous savions d'avance qu'elle était condamnée et qu'il n'y avait aucun remède. Nous étions tous à bout de forces, tant morales que physiques; notre médecin, craignant pour ma santé, me décida à quitter la malade et m'envoya dans les montagnes de la Forêt-Noire pour y passer une cure d'eaux. Je ne m'y opposais pas, car je sentais que les forces me manqueraient lorsque le moment suprême arriverait. Je passais mes journées dans une solitude absolue, ayant la sainte messe pour toute consolation et voyant parfois le curé de l'endroit. On m'écrivait tous les jours, en m'envoyant des détails sur l'état de la chère malade et les bulletins étaient de plus en plus tristes.

Le 5 juillet 1899, quelques jours à peine après que j'avais quitté ma sœur, je me réveillais en sursaut à 5 heures et demie du matin : il me semblait qu'une voix mystérieuse me disait que ma sœur était morte. Je me levai, priai pour son âme et attendis avec résignation.

Très vite après je reçus la fatale nouvelle : ma sœur était morte exactement le même jour et à la même heure, que je me réveillais si brusquement.

Voilà, Monseigneur, quelques souvenirs personnels, qui auront peut-être une place dans la *Revue*. Si vous les trouvez indignes de cet honneur, je dirai que vous avez raison. En écrivant cette lettre, je voulais manifester un accord complet de mes idées avec les vôtres, et je serai déjà assez honorée, si vous daignez la lire. Veuillez la faire signer seulement de mes initiales.

Agréez, Monseigneur, mes hommages respectueux.

Votre humble servante,
M. F. (Russie).

Ermitage. Lourdes, ce 6 avril 1901.

Monseigneur,

La lecture d'un fait inséré à la « Tribune de nos lecteurs » du dernier numéro de la *Revue du Monde Invisible* (mars 1901), m'engage à vous envoyer le récit d'un fait analogue contemporain corroborant l'intervention préservatrice des anges gardiens.

Ma défunte femme avait une grande dévotion au Christ érigé sur la colline du Calvaire de Lourdes, dont notre maison est voisine. Elle aimait à se diriger de ce côté pour satisfaire sa dévotion et en même temps cueillir quelques pissenlits pour la salade du Carême. Il y a quelques années elle allait un après-midi en cueillir dans un endroit pierreux derrière cette grande croix, elle en remarqua qui entourait une grosse pierre et se disposait à les prendre avec son couteau, lorsqu'en se baissant elle se sent arrêtée par une voix intérieure qui lui dit : « Lève cette pierre! » Surprise, elle se dit : Mon mari m'appelle

idéologue quelquefois ; non je ne la lèverai pas ! elle se baisse de nouveau et la même parole : « Lève cette pierre ! » se fait entendre, elle résiste encore, mais une troisième fois elle entend cette même voix, sent ses mains attirées vers la pierre, la soulève avec effort et un serpent assez gros, caché sous la pierre, s'en échappe !!! Ma femme courut à la maison me raconter le fait, et nous retournâmes ensemble pour me rendre compte, mais le serpent avait disparu. D'après l'enseignement de votre *Revue,* cette voix intérieure avertissant ainsi avec instance pour préserver d'un danger imminent, ne peut s'expliquer, je crois, que surnaturellement. Voix de Dieu ou de l'Ange gardien. Il y avait réellement danger pour elle en fouillant tout autour de la pierre pour arracher les pissenlits, le serpent venimeux pouvait lui piquer la main ou si c'était son gîte, son séjour prolongé pouvait infecter les herbes poussant autour de la pierre. Donc ma femme fut en cela récompensée de sa dévotion à cette croix par la préservation de venin de ce serpent.

Elle était saine d'esprit et a fait une sainte mort, je puis à présent vous relater ce fait à l'appui de tout ce que raconte la *Revue* sur l'intervention merveilleuse des anges.

Faites-en, Monseigneur, ce que vous jugerez à propos en le mettant ou non à la rubrique : « Tribune de nos lecteurs » on en faisant quelques extraits avec ma signature ou non, peu importe.

Étant abonné dès le début à votre lumineuse *Revue du Monde Invisible*, je me permets et vous prie d'en demeurer tant que vous le pourrez le Directeur hors ligne que vous êtes (soit dit sans flatterie). Je suis sûr que s'il y avait *référendum* parmi les abonnés, il n'y aurait pas un non discordant.

Encore un désir, mais celui-ci peut se réaliser, ou non, sans danger. La *Revue* très intéressante abonde de mots techniques qui ne se trouvent que dans les grands dictionnaires peu faciles à faire suivre avec soi. Ne pourriez-vous pas charitablement Monseigneur, prier, ces Messieurs les auteurs qui emploient ces mots tels que : Théosophe, plérôme isotérique, charisme, pyromanie, clinamen, Démiurge, Eons, etc. Ne pourriez-vous pas dis-je, prier ces Messieurs de mettre en bas de chaque page un mot d'explication sur chacun d'eux, de cette façon leurs ouvrages seraient plus compréhensibles pour tous.

Veuillez, agréer, Monseigneur, l'expression de mes respectueux hommages.

ROUBAUD.

Les Annales Franciscaines consacrent cette notice à Mme Roubaud :

Mme *G. Roubaud,* née Thérèse Bazillac (sœur Claire), décédée le le 7 mars, à l'âge de 69 ans, après 33 ans de profession.

C'est une Tertiaire modèle que la Fraternité de Notre-Dame de Lourdes a perdue en la personne de Mme Roubaud.

Elle a pratiqué la vertu souvent à un degré héroïque. Son esprit d'oraison, son recueillement la tenaient constamment en la présence de Dieu, et sa charité la portait à se dévouer pour le prochain. Les pauvres ne vinrent jamais en vain frapper à sa porte; elle n'hésita pas même une fois à se dépouiller de son meilleur vêtement de laine pour en revêtir un pauvre enfant que la rigueur de la saison faisait cruellement souffrir sous ses trop insuffisants haillons. Un jour, elle se jeta seule au-devant de chevaux emportés qu'elle parvint à arrêter, et qui auraient écrasé des petits enfants traversant à ce moment la route. On a pu dire à l'occasion de sa mort : « Ce n'est pas d'elle que l'on peut citer la moindre médisance. » Or, d'après saint Jacques, celui qui ne pèche pas par la langue n'est-il point parfait?

Bonne pour les autres, elle était austère pour elle-même. Étant à Toulouse au temps où se faisait cette procession si renommée des Corps saints, elle resta tout le temps à genoux derrière sa fenêtre, au bas de laquelle la procession passait, sans vouloir la regarder; elle ne l'avait cependant jamais vue. Elle a passé des étés sans manger aucun fruit ni boire entre les repas. Jamais assistance à aucun bal ou autre représentation mondaine; les romans lui étaient en horreur.

Pendant les vingt-cinq années qu'elle passa à Lourdes, elle ne voulut jamais, et cela par respect, entrer dans la sainte Grotte des apparitions.

D'ailleurs, les nombreuses lettres que reçut son digne époux reconnaissent unanimement et louent les vertus de cette regrettée Tertiaire. Et puisque nous avons prononcé le nom de Tertiaire, il faut dire ce que fut en cette qualité Mme Roubaud. Dieu se servit d'elle pour l'établissement de la Fraternité à Lourdes. Elle était déjà Tertiaire avant de venir s'y établir, il y a vingt-cinq ans, dans cette ville. Dès son arrivée, elle s'informa des quelques Tertiaires isolées qui s'y trouvaient, et les réunit chez elle pour les initier à la Règle et à la récitation de l'office : c'est de ce petit groupe que sortit la première supérieure. Ce fut elle encore qui, de concert avec son honorable époux, s'occupa de l'établissement définitif des deux Fraternités d'hommes et de femmes. Elle observa strictement la Règle du Tiers-Ordre : disant, sans jamais y manquer, l'office de la sainte Vierge, assistant à toutes les réunions et retraites. Sa mise, toujours modeste, était plutôt au-dessous de sa condition. Elle obtint même du R. Père Directeur du Tiers-Ordre l'autorisation de porter ostensiblement chez elle, dans la paisible solitude de l'Ermitage, son habit de Tertiaire ceint de la corde. Ce ne fut que plus tard, lorsque la maison devint un hôtel pour l'élite des pèlerins qui aiment cette douce solitude, que Mme Roubaud se résigna à ne plus le porter extérieurement.

Nous ne pouvons mieux finir l'éloge de cette regrettée Tertiaire qu'en lui appliquant ces paroles qu'on lisait le jour de ses funérailles sur le calendrier de sainte Thérèse, sa patronne : « Celui qui marche

toujours et ne s'arrête pas arrivera au terme de son chemin et au sommet de la perfection. »

Monseigneur,

On lit, au bas de la page 683 de la *Revue du Monde Invisible* du 15 avril dernier, la phrase suivante :

« Que les anges aient été créés *dans le temps*, c'est certain: c'est même de foi et par conséquent très digne de notre raison : car avancer qu'ils ont été créés hors du temps, reviendrait à soutenir qu'ils n'ont pas été créés du tout, puisqu'alors ils seraient éternels. Or Dieu seul est sans commencement, l'éternité est son partage exclusif, etc. »

Cette phrase me paraît contenir plus d'une proposition contestable.

Nous savons, *par la révélation*, que les anges ont été créés au commencement, *in principio*.

In principio creavit Deus cœlos et terram

dit la traduction littérale du texte hébreu par Arias Meritanus; et, d'après certains auteurs, l'emploi du pluriel *cœlos*, impliquerait à la fois le ciel spirituel, c'est-à-dire l'innombrable armée des anges, et le ciel matériel ou astronomique. En tout cas, même pris au singulier comme dans la Vulgate, le mot *cœlum* peut s'entendre tout ensemble des espaces intersidéraux avec les astres dont ils sont peuplés et de la milice céleste ou du monde des purs esprits créés, puisque l'existence de ces derniers est affirmée dans toute la Bible (notamment *Gen.*, XVI, 7, 9; XIX, 1, 15; XXI, 17; XXII, 11, 15; XXIV, 7, 40, etc.).

Mais à quel moment ont-ils été créés, et même ont-ils été créés dans le temps? Ici la réponse est moins facile que ne le pense l'auteur du passage cité. Comme il est dit, Job, XXXVIII, 7, que tous les anges *omnes Filii Dei*, se réjouissaient à l'apparition des astres (1), on en conclut, dit M. l'abbé Vacant (2), que les anges existaient non seulement avant l'homme, mais même *avant les astres*. S'ils existaient avant les astres par lesquels seuls est marqué le cours du temps, c'est qu'ils ont été créés *avant le temps*, par conséquent en dehors du temps. Il est vrai qu'il n'y a pas moins unanimité sur ce point, parmi les Pères et les interprètes autorisés; mais l'opinion que les anges ont été créés avant les astres est la plus répandue. Il n'est donc pas « certain » que les anges aient été créés dans le temps. Ce qui est certain, c'est qu'ils ont été créés et qu'ils ne sont pas éternels. Mais la certitude de leur non-éternité repose sur la Révélation, non sur un raisonnement.

(1) *Quis dimisit lapidem ejus cum me laudarent simul astra matutina et jubilarent omnes Filii Dei.*

(2) *Dictionn. de théologie catholique*, au mot *Angéologie*.

Il n'est pas exact en effet de soutenir que la création des anges hors du temps reviendrait à admettre qu'ils n'ont pas été créés du tout; car, premièrement, le temps ayant été créé avec les astres, il suffit que les anges aient été créés avant ceux-ci pour qu'ils l'aient été en dehors du temps sans pour cela être éternels. En second lieu, rien ne prouve rationnellement que Dieu n'aurait pas pu donner l'être aux anges, comme à toute autre créature, dès l'éternité.

Qu'il ne l'ait pas fait, la certitude nous en est donnée par la Révélation, non par la raison. Telle est du moins l'opinion de saint Thomas d'Aquin brillamment exposée et soutenue au Congrès scientifique catholique de Fribourg (Suisse), en août 1897, par le R. P. Sertillanges, des Frères-Prêcheurs, en un mémoire intitulé : *La Preuve de l'existence de Dieu et l'éternité du monde* (1). La pensée fondamentale de ce mémoire est que les preuves de l'existence de Dieu sont indépendantes de l'éternité ou de la non-éternité du monde, Dieu, qui est éternel et dont la toute-puissance est éternelle comme lui, ayant pu, s'il l'eût voulu, créer le monde de toute éternité.

Ce qui revient à dire que l'on ne peut pas prouver par raison métaphysique que le monde créé (dans lequel le monde angélique est compris) ne l'a pas été de toute éternité par la toute-puissance divine et a eu un commencement.

Que, nonobstant la haute autorité de l'ange de l'école et la brillante dissertation du savant fils de Saint-Dominique, cette thèse puisse prêter à discussion, je suis loin d'en disconvenir. Mais il suffit qu'elle puisse être posée et soutenue pour que l'assertion citée tout à l'heure — à savoir que si les anges avaient été créés par du temps et étaient éternels, *ils n'auraient pas été créés du tout* — ne puisse être maintenue.

Assurément l'éternité est l'apanage exclusif de Dieu; mais il eût pu, s'il l'eût voulu, y faire participer sa créature dans ce qui serait pour nous le passé, comme il daigne l'y faire participer dans ce qui est pour nous le futur.

Telles sont, Monseigneur, les réflexions que m'a suggérées le passage que j'ai reproduit au commencement de ma lettre. Vous voudriez bien apprécier si elles peuvent être de quelque intérêt pour les lecteurs de la *Revue du Monde Invisible*.

Veuillez bien agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments respectueux.

C. DE KIRWAN.

Dalmassière, 25 avril 1901.

(1) Cf. le *compte rendu* de ce Congrès, 3e fascicule (section de philosophie), p. 590 et suiv.; voir aussi, p. 13 et 14 du même fascicule, le résumé de la discussion à laquelle le mémoire du R. P. Sertillanges a donné lieu. Ce mémoire a été reproduit par la *Revue thomiste* dans ses livraisons de septembre, novembre 1897, janvier 1898, et a fait l'objet d'une réplique du savant religieux dans la même Revue, livraison de juillet 1899, à des objections présentées par le comte Domet de Vorges.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TROISIÈME VOLUME

PREMIÈRE LIVRAISON. — 15 JUIN 1900

Mgr Méric : A M. le Dr Boissarie.................................. 1
Un Témoin : Les apparitions de Campitello.................... 13
G. Bois : L'astrologie et la morale (suite)........................ 23
Dr Coutenot : Conclusions.. 27
Crowe : Maisons hantées (suite)................................. 32
Dr Audollent : Théorie du fluide universel (suite)............... 39
Fritz : Au pays de l'ombre (fin)................................... 47
Jeanniard du Dot : Quelques procès de sorcellerie en Angleterre (fin).. 56
Tribune de nos lecteurs.. 61
Variétés : Règlement du deuxième Congrès international de l'hypnotisme de 1900.. 62

2e LIVRAISON. — 15 JUILLET 1900

Mgr Méric : Les contagions nerveuses et les possessions........ 65
Crowe : Maisons hantées (fin)..................................... 81
Un Témoin : Les apparitions de Campitello (suite).............. 93
Dr Audollent : Théorie du fluide universel (suite).............. 102
Abbé Gasnier : Le médium qui fonda le Bouddhisme............ 111
Alfred Van Mons : La lumière considérée comme fluide vital... 114
Tribune de nos lecteurs.. 122
Variétés.. 123

3e LIVRAISON. — 15 AOUT 1900

Mgr Méric : La contagion nerveuse et les possessions (suite) ... 129
Dr Gallus : Sorciers et guérisseurs.......... 145
Le Normant des Varannes : Un cas de chirurgie.......... 153
Deuxième Congrès international de l'hypnotisme.......... 159
F. de Loubens : Correspondances et représentations 166
Un Témoin : Les apparitions de Campitello (suite).......... 171
Mauvais procédés de polémique.......... 181
Alfred Van Mons : La lumière considérée comme fluide vital (suite).......... 182
Variétés : Eusapia Palladino à Varsovie.......... 188

4e LIVRAISON. — 15 SEPTEMBRE 1900

Mgr Méric : L'action à distance.......... 193
Dr Grasset : L'alcoolisme insidieux et inconscient.......... 205
Un Témoin : Les apparitions de Campitello (suite).......... 225
Dr Ignotus : Maison hantée.......... 238
Alfred Van Mons : La lumière (suite).......... 244
Hilde Noel : Récit d'une expérience.......... 249

5e LIVRAISON. — 15 octobre 1900

Lettre du Cardinal Satolli à Mgr Méric.......... 257
Mgr Méric : L'action à distance et la télépathie (suite).......... 259
Alfred Van Mons : Les fleurs dans la mystique.......... 274
Un Témoin : Les apparitions de Campitello (fin).......... 278
Dr Ignotus : Maison hantée (suite).......... 291
P. Flambart : Correspondances entre les influences astrales et la théorie dynamique des ondulations.......... 297
Formulaire 320

6e LIVRAISON. — 15 NOVEMBRE 1900

Mgr Méric : L'action à distance et la télépathie (fin).......... 321
Mme des Varannes : Pressentiments.......... 339
Alfred Van Mons : La lumière (fin).......... 343
Dr Ignotus : Maison hantée (suite).......... 359
Dr Audollent : Théorie du fluide universel (fin).......... 368
Tribune de nos lecteurs.......... 382

7e LIVRAISON. — 15 DÉCEMBRE 1900

Mgr Méric : Devant l'inconnu.................................. 385
Dr Van Renterghem : Un hôpital hypnotique en Hollande 402
Alfred Van Mons : La lumière (fin)................................ 408
E. D. : Le rôle des Anges dans l'univers 419
Dr Ignotus : Maison hantée (suite)................................ 423
Variétés 436
Tribune de nos lecteurs.. 442
Bibliographie 447

8e LIVRAISON. — 15 JANVIER 1901

Alfred Van Mons : Les Anges dans l'univers 449
Dr Rozier : Qu'est-ce que la magie 453
Dr Ignotus : Maison hantée (suite) 468
Dr Adam Hamilton : Essai sur la vie mystique.................. 476
Abbé Paul Fesch : La voyante de la place Saint-Georges 482
Abbé T. : Une possession diabolique compliquée de magie...... 495

9e LIVRAISON. — 15 FÉVRIER 1901

Mgr Méric : L'identité des esprits.............................. 513
Alfred Van Mons : Les anges dans l'univers (suite).............. 530
Dr Ignotus : Maison hantée (suite) 534
Dr Adam Hamilton : La vocation monastique du R. P. Muard (suite) 546
Abbé T. : Une possesssion diabolique compliquée de magie (suite). 556
Variétés.. 571
Tribune de nos lecteurs 575

10e LIVRAISON. — 15 MARS 1901

Mgr Méric : Causerie avec quelques adversaires 577
D. Bernard Maréchaux : Les charismes du Saint-Esprit......... 592
Alfred Van Mons : Les anges dans l'univers (suite).............. 604
Dr Ignotus : Maison hantée (suite)................................ 614
Abbé T. : Une possession diabolique compliquée de magie en Auvergne (suite)... 623
Tribune de nos lecteurs.. 629

11e LIVRAISON. — 15 AVRIL 1901

Mgr Méric : L'hypnotisme et la conscience........................ 641
D. Bernard Maréchaux : Les charismes du Saint-Esprit (suite).. 654
Dr Ignotus : Maison hantée (suite)................................ 667
J. B. : Les suggestions des fleurs.................................. 677
Alfred Van Mons : Les anges dans l'univers (suite)............. 683
Abbé T. : Une possession diabolique compliquée de magie en Auvergne (suite)... 687
Variétés.. 696

12e LIVRAISON. — 15 MAI 1901

Mgr Méric : Les Matérialisations................................. 705
Alfred Van Mons : Les Anges dans l'univers (suite)............. 718
Abbé T. : Une possession diabolique compliquée de magie en Auvergne (suite)... 720
Dr Lux : Sensations éprouvées pendant la chute.................. 748
Variétés.. 755
Tribune de nos lecteurs.................................. 758

Le Gérant : P. TÉQUI.

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD